UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST JAN 1 5 1923

Fr. Lit
B

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

CENT VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

TOME CV

LAUSANNE
BUREAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE
23, Avenue de la Gare, 23.

SUISSE : Chez tous les libraires.
PARIS : Le Soudier, 176, Boulevard Saint-Germain.
Fischbacher, 33, rue de Seine
LONDRES
Hachette & Cie, 18, King William Street, Charing-Cross.
NEW-YORK
G.-E. Stechert & Co, 151-155 W. 25th Street.
BUENOS-AIRES
H. Imsand, 3574 Corrientes.

1922

Tous droits réservés.

178063
16/2/23

LAUSANNE — IMPRIMERIES RÉUNIES (S. A.)

Le Taylorisme.

Rathenau disait que le problème de la production prime tous les autres et que la fin politique et sociale des peuples dépend de leur productivité.

La guerre a modifié complètement la situation économique du monde, les augmentations de prix de la vie ont imposé des salaires plus élevés simultanément avec une réduction des heures de travail. L'Etat, de son côté, pour faire face aux exigences énormes résultant des hostilités, a prélevé pendant la guerre et prélève encore aujourd'hui, des producteurs, des impôts considérables. Malgré cela, on entend partout pousser le cri de réduction des prix d'achat. Il est quasi impossible de résoudre une équation portant autant de termes, à moins d'apporter des transformations radicales dans les méthodes actuellement en vigueur. Le problème de la vie industrielle se rattachera toujours à la solution des deux questions suivantes :

1° Produire le maximum de richesse avec un minimum de dépenses.

2° Distribuer cette richesse suivant les bases équitables à ceux qui ont contribué à sa production, ouvriers de la pensée et des mains et capitalistes.

Avant de descendre à l'atelier et d'aborder quel-

ques-uns des côtés du taylorisme, il est indiqué, partant de haut, d'examiner les conditions qui sont requises d'une bonne direction, car, plus que jamais, la qualité et le résultat de l'entreprise sont fonctions directes de la capacité des chefs.

Dès qu'on aborde l'étude de la meilleure utilisation des moyens de production de l'usine, aux fins d'un rendement maximum, on en vient tout naturellement à examiner le rôle de l'organisation, en d'autres termes à définir les fonctions de la Direction.

A côté des opérations techniques, commerciales ou comptables de toute entreprise, il existe une fonction plus générale, moins extérieure, mais qui embrasse toutes les autres au point de les dominer, et que Fayol, dans son livre *Administration industrielle du travail*, désigne par les mots « Fonction administrative ». C'est d'elle que relèvent la prévoyance, l'organisation et la coordination sans lesquelles l'organisme le mieux constitué ne peut assurer ses fins. Tout groupement est soumis à des lois économiques dont la connaissance ou l'oubli sont le plus souvent synonymes de prospérité ou de paralysie. Si on analyse une industrie et isole les différents rôles tenus par le personnel, on peut les grouper sous un certain nombre de titres :

Il y a tout d'abord le *Service commercial*, qui a pour mission les approvisionnements en matières premières et l'écoulement des matières finies.

Le *service financier* ou comptable, qui gère les capitaux et a sous ses ordres toutes les opérations comptables qui en dépendent.

Le *service technique*, qui assume les fonctions de fabrication.

Pour que l'affaire réussisse, il ne suffit pas d'avoir de bons commerçants, il ne suffira pas non plus

qu'il y ait de bons ingénieurs, il faut qu'il y ait adaptation des uns aux autres. L'Administration, dans l'espèce la Direction, doit assurer cette adaptation en pénétrant tous les services. C'est à elle à organiser les rôles multiples qui doivent être joués. L'insuccès d'une entreprise provient généralement de ce qu'on a négligé, dans la désignation du chef d'entreprise, l'importance de cette fonction.

La tâche du directeur n'est du reste pas de même nature que celle de ses subordonnés ; en réalité, elle n'est pas seulement plus haute que celle des employés, elle est surtout tout autre.

Le directeur doit mettre de l'unité entre les services de fabrication, service financier, service commercial, pour ne citer que ces trois départements. Il n'est pas même nécessaire, dans les entreprises d'une certaine envergure, que la direction possède d'une façon complète ces trois spécialités.

Presque seul dans l'affaire, on peut dire que le directeur ne produit pas. Fayol résume sa consigne par cette formule lapidaire : « Ne rien faire, ne rien laisser faire et tout faire faire. »

La fonction administrative peut être décomposée en trois éléments :

1° Prévoir.
2° Organiser.
3° Contrôler.

A chacun de ces verbes est attaché un sens concret.

Prévoir : c'est connaître à la fois l'objet, le milieu, c'est fixer des directives, régler l'ordre de marche.

Organiser : c'est imposer la réalisation d'un plan, c'est pratiquer la division du travail, c'est mettre en branle la machine par le jeu de l'autorité, c'est établir le bon fonctionnement des relations

intérieures et extérieures. C'est surtout choisir les hommes et les mettre à la bonne place.

Contrôler : c'est assurer l'entreprise contre tous les vices qui peuvent troubler son rythme fonctionnel.

Prévoir et organiser supposent un esprit de méthode ainsi que la connaissance des hommes et leur adaptation.

Contrôler marque les conditions fondamentales d'une direction consciencieuse.

Ces trois conditions primordiales du rôle de directeur sont indispensables dans les petites comme dans les grandes entreprises. Toutefois, l'ordre de grandeur en est variable .Les capacités principales du chef de la petite entreprise sont les qualités professionnelles. A mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie des entreprises, l'importance relative de la fonction administrative augmente, tandis que celle de la capacité technique diminue par rapport à l'ensemble. L'équivalence entre l'ordre de grandeur des capacités s'établit dans les entreprises moyennes. Il est hors de doute que la qualité essentielle des chefs de grandes entreprises doit consister en dispositions administratives. Plus l'entreprise est importante, plus cette condition l'est aussi. C'est la raison pour laquelle nombre d'entreprises, qui se sont développées, n'ont pas donné ce que leur passé faisait espérer. La direction n'a pas compris que, dans la mesure de l'extension des affaires, sa fonction s'élargissait dans un sens tout en se restreignant d'un autre côté.

Les capacités professionnelles dominent en bas de l'échelle industrielle, et les capacités administratives en haut. Ce fait a une grande importance au double point de vue de l'organisation et du gouvernement des affaires.

Quant aux capacités commerciales, elles jouent un rôle beaucoup plus important chez les chefs de petites sociétés. L'esprit dans lequel les chefs d'industrie comprennent leurs obligations vis-à-vis de leurs subordonnés est également de la plus haute importance. L'art de conduire les affaires consiste avant tout à former des collaborateurs qui travaillent avec joie et dont l'effort commun tend à un but bien déterminé.

L'organisation d'une exploitation embrassant toutes les opérations, comme du reste l'enchaînement des opérations elles-mêmes en vue d'un résultat déterminé, entraîne la soumission des intérêts privés, c'est-à-dire d'une partie de la liberté individuelle au profit de ce résultat. Il est inutile de discuter si, au point de vue social, la subordination de la liberté individuelle à l'intérêt collectif est un avantage ou non. Ce qui est certain, c'est que nous n'avons pas le droit de dilapider inutilement les efforts physiques ou ceux de la pensée, car cette dissipation va à l'encontre de l'intérêt de la collectivité et par conséquent de l'individu. Du reste, dans tout système impliquant un enchaînement des efforts suivant un plan bien déterminé, il reste cependant toujours la place pour l'action individuelle, qui peut s'exercer dans un but de perfection et d'amélioration. L'ordonnance des choses vers une fin arrêtée et sa conséquence logique, le fonctionnement normal sans à-coups des opérations successives ne peut être que favorable à la satisfaction et au bien-être de l'individu.

L'utilisation rationnelle des efforts, le perfectionnement des installations ayant pour finalité la conquête de la richesse et sa répartition d'une façon équitable entre les différents éléments producteurs, capitali-

sation et travailleurs, rentrent dans le même ordre d'idée.

La conduite rationnelle d'un atelier se donne pour premier but d'ordonner l'effort de tous les éléments de l'entreprise, de régler le fonctionnement des volontés et des installations en vue d'obtenir le meilleur rendement. On cherche également à faire que les opérations de production se déroulent dans le but d'arriver à une production maximum, à une qualité supérieure des produits avec le minimum de travail et de frais.

On a jusqu'à maintenant, dans les actions ayant pour objet l'asservissement du travail et de la matière, dans un but déterminé, trop négligé l'individu. On a utilisé les forces de l'homme sans tenir compte de leur être psychique, on l'a fait intervenir comme nombre dans les calculs économiques, sans faire de distinction entre les individus eux-mêmes et la disposition particulière de chacun, ses qualités morales, telles que caractère, talent, volonté. Au lieu de mettre en pratique l'adage *The right man at the right place*, on a négligé, pour faire rendre à l'ouvrier son maximum, de lui assigner une place déterminée et de lui assurer un salaire correspondant à cette activité, en lui donnant en même temps la satisfaction personnelle qu'il est en droit d'attendre de ses efforts et de son habileté.

Dans cette étude, j'envisage surtout les usines utilisant des ouvriers non spécialisés par un apprentissage, mais simplement formés par la routine, c'est-à-dire des manœuvres.

C'est du reste une classe d'ouvriers qui, par suite du développement du machinisme, se généralise de plus en plus.

Ceux qui sont à la tête d'industries semblables savent que le rendement de l'ouvrier est bien inférieur à ce qu'il pourrait être normalement. L'instinct naturel et la tendance des ouvriers à prendre leurs aises, ce que Taylor appelle la flânerie naturelle, et, en second lieu, les idées, le raisonnement, issus des rapports entre ouvriers, désigné à son tour sous le nom de flânerie systématique, font que la plupart d'entre eux, dans les actes de leur vie, notamment dans le travail de l'usine, inclinent vers une allure de travail lente et commode. Ce n'est qu'après observations réitérées et constantes des contremaîtres, ou sous l'effet de la contrainte qui est le salaire, qu'ils adoptent une allure plus rapide. Il se trouve, bien entendu, des natures exceptionnelles, mais elles sont rares et n'exercent sur le milieu aucune action déterminante ; bien au contraire, on peut même admettre que si, dans un atelier payé à l'heure, la moitié des ouvriers travaille en flânant et que l'autre moitié met à son travail une certaine énergie, au bout d'un peu de temps l'allure générale, au lieu de devenir celle de l'équipe entraînée, prendra plutôt une tournure qui est celle de l'équipe pratiquant le moindre effort. Cette tendance commune est accrue là où le travail journalier est payé à l'heure. C'est un fait, tant dans les usines que dans les administrations, que l'insuffisance d'une contrainte sous forme de proportionalité entre le travail et le gain.

La réduction du travail hebdomadaire à 48 heures incite les ouvriers à utiliser le temps devenu libre à d'autres occupations rémunératrices. Ainsi, à la campagne, l'ouvrier paysan est amené à utiliser ses loisirs en dehors de l'usine à des travaux de campagne. On ne peut qu'applaudir à la tendance qui attache le

personnel à la terre et tempère ses ardeurs syndicalistes et socialistes, mais si cette double fonction n'a en principe que des avantages, l'usine doit cependant prendre des mesures afin qu'elle ne s'accomplisse pas à son détriment.

J'ai à plusieurs reprises observé un ouvrier, par disposition naturelle actif et travailleur, occupé à faucher de 5 heures du matin jusqu'à 7 h. 25 pour courir à l'usine y prendre son travail à 7 h. 40, le quitter à midi, recommencer son travail de campagne à midi 15, rentrer à l'usine à 1 h. 15, toujours au pas de course, quitter à 5 h. 30 pour aller immédiatement ramasser son foin. Un pareil surmenage se fait nécessairement au détriment du travail de l'usine et, dans le cas particulier, l'ouvrier en question, qui n'était pas un coutumier de la flânerie, a été trouvé à plusieurs reprises en train de somnoler pendant la journée.

Taylor a chronométré le temps employé par un ouvrier naturellement énergique qui, lorsqu'il se rendait à son travail, marchait à l'allure de 5 à 6 km. à l'heure, et qui courait en rentrant chez lui à la fin de la journée. Dans l'usine, où ses fonctions l'appelaient à aller fréquemment d'un endroit à l'autre, sa vitesse de marche tombait à 1600 mètres à l'heure. Il exploitait tous les sujets de retard pour être sûr de ne pas faire plus que son voisin paresseux. Cette constatation, pour qui veut observer, est assez générale. L'application du travail aux pièces corrige dans une certaine mesure les conséquences de cette disposition naturelle, bien qu'on rencontre la flânerie systématique qui est pratiquée par les ouvriers avec l'intention de tenir la direction dans l'ignorance de la vitesse avec laquelle on peut faire un travail. Cette flânerie n'est pas, comme dit Taylor, universellement pratiquée,

tout au moins dans notre pays, et on ne peut pas prétendre, comme il le fait lui-même, qu'on voit des ouvriers passer une partie de leur temps à étudier quelle est la juste lenteur à laquelle ils doivent travailler pour convaincre leur patron qu'ils marchent à bonne allure.

On se heurte aussi, dans presque tous les ateliers, au parti pris, inconscient en grande partie, du personnel ouvrier, de s'opposer à ce que le travail soit fait plus vite qu'il n'a été fait jusqu'à maintenant. Inconsciemment, par simple routine de la part des contremaîtres comme de la part des ouvriers, on en vient à ne plus réagir contre un régime qui s'établit ainsi définitivement et contre les prix établis pour les pièces qui, même en restant fort raisonnables, pourraient être remaniés grâce à une augmentation de production.

Avec un meilleur système de rétribution, en étudiant de près le rendement du travail journalier, en relevant les salaires de l'ouvrier perfectible, en congédiant ceux qui tombent au-dessous d'une certaine moyenne, on peut faire disparaître la flânerie naturelle. Mais tout cela demande, de la part du chef d'atelier, une pression continue et une perspicacité qui n'est qu'exceptionnelle. L'organisation de l'atelier dans la forme traditionnelle est, il faut le reconnaître, insuffisante pour tenir en haleine tant le personnel dirigeant que les ouvriers.

Ce que le salarié attend par-dessus tout, ce sont des salaires élevés, alors que beaucoup d'employeurs éprouvent encore un sentiment de satisfaction quand ils constatent que leurs ouvriers touchent des salaires moins élevés que ceux de leurs concurrents.

Ces intérêts ne sont pas diamétralement opposés, ainsi qu'ils le paraissent de prime abord ; au contraire,

ils peuvent aller de pair, car la possibilité de faire coïncider des salaires élevés avec une main-d'œuvre à bon marché réside dans la meilleure utilisation des forces productives de l'ouvrier.

Le travail intellectuel initial nécessaire pour l'étudier, la volonté pour l'exécuter doivent venir d'en haut, c'est-à-dire de la direction. C'est à elle qu'incombent les premiers efforts.

Je ne me propose pas d'analyser la méthode Taylor intégrale, ses procédés dérivés, ainsi que les détails de son application. Je me bornerai à indiquer par quelques traits ce qui, à mon avis, constitue le caractère de la méthode. Il faut tout d'abord s'entendre sur les limites du terme taylorisme. Ce n'est point un cadre rigide, *ne varietur*, mais une méthode de travail dont la définition peut être la suivante :

Méthode susceptible d'améliorer la production, à condition qu'elle soit commercialement praticable et qu'elle se traduise par une diminution de l'effort pour un résultat donné. Les termes en sont donc suffisamment précis et suffisamment larges tout à la fois pour en permettre l'application dans toutes les exploitations.

La méthode dite taylorienne, pour employer un néologisme courant, possède avant tout une *valeur éducatrice*. Elle contient des vérités scientifiques incontestables. Elle est donc bien ce qu'on peut appeler une méthode dans le sens concret du terme.

Cet ouvrier qui se déplace de droite et de gauche, à la recherche de ses outils, va, vient, repart, et tout le jour recommence, tandis que son ouvrage attend ; cet industriel qui se refuse aux transformations en personnel et en matériel que son usine réclame ; cet homme qui, à son bureau, égare constamment son

porte-plume, les lettres reçues et les factures à faire, ne sont-ils pas des exemples vivants de la routine et du désordre dont Taylor fait justice. Nous sommes encore trop imprégnés du passé pour juger de la différence dans les façons de travailler. Il faudra la distance pour apprécier l'importance que peut avoir sur l'économie mondiale l'introduction d'une méthode rationnelle dans le problème du travail humain. Dans 50 ans d'ici, l'histoire des habitudes industrielles du temps présent sera peut-être sévère pour les chefs d'industrie. Désormais, par le taylorisme, se trouveront mis en évidence les effets de la maladresse ordinaire des hommes. Tous peuvent, à la lumière de cette doctrine, suivre une discipline scientifique et faire l'apprentissage favorable de l'ordre.

C'est au titre de principe éducatif et scientifique que le taylorisme doit avant tout de retenir l'attention du monde industriel. Cette méthode a posé une foule de problèmes, ouvert beaucoup de domaines inexplorés ; il suffit de citer l'étude des temps de travail et la conséquence, l'étude de la fatigue. On est surpris, en parcourant les indices biographiques, de voir le nombre considérable d'ouvrages parus, tant sur les théories tayloriennes intégrales que sur les applications qui en sont issues. Au surplus, ce n'est pas étonnant, quand on songe à l'importante littérature technique qui, chaque mois, vient enrichir les bibliothèques de la technique générale ou spéciale, alors que l'étude du moteur humain, combien plus importante et complexe que celle du moteur mécanique, n'avait, jusqu'à Taylor, retenu qu'exceptionnellement l'attention des techniciens. On naviguait dans les eaux profondes du traditionalisme et de l'empirisme. Taylor accoste sur le terrain de l'observation et

de la science. Il faut lui être reconnaissant d'avoir, par ses démonstrations, attiré l'attention sur la mauvaise utilisation du moteur humain et d'avoir porté les chefs d'industries à serrer de plus près le problème et à étudier ce qu'on peut appeler *la science du travail*. Aider à organiser le travail d'après les lois rationnelles, assigner à chacun sa fonction favorable dans la machine sociale, faire collaborer à l'œuvre économique tous les individus en proportion de leurs capacités, sans négliger le côté moral, est un problème passionnant qui mérite l'attention de tous. Au surplus, le taylorisme a un caractère d'universalité qui le fait servir à tous les modes de travail, industriel, agricole et commercial. L'activité humaine ouvre du reste des modalités infinies qu'il est nécessaire d'analyser en leurs éléments divers, mécanique, physiologie, psychologie, afin d'y apporter tous les progrès désirables. A l'étude de ces questions, l'homme s'entraîne peu à peu d'une façon remarquable.

Un des élèves de Taylor, Gilbreth, visitait un jour une exposition. Il aperçut une jeune fille qui plaçait des prospectus dans des boîtes de cigares avec une dextérité instinctive. Il n'eut pas plutôt examiné le travail qu'il se mit à noter les mouvements et à les chronométrer. Il fallait 40 secondes pour préparer 24 boîtes. Gilbreth se rendit compte que le travail pouvait être fait plus rapidement. Il en fit la remarque, et la jeune fille qui, après quelque hésitation consentit cependant à éliminer les gestes qu'il estimait inutiles, réussit en peu de jours à faire 24 boîtes non plus en 40 secondes, mais en 25 secondes seulement, avec une fatigue qui lui parut dès l'abord sensiblement moindre.

Amar, directeur du laboratoire des recherches sur le travail professionnel au Conservatoire des Arts et

Métiers à Paris, a publié plusieurs ouvrages fort intéressants, notamment l'*Organisation physiologique du Travail*, ainsi que le *Moteur Humain*. Il a poursuivi toute une série d'expériences pour déterminer la dépense d'activité physique dans les différentes fonctions et déterminer la grandeur des efforts musculaires dépensés. Il a notamment défini, en procédant de cette façon, l'attitude de l'ouvrier limeur. Confié à un bon ouvrier adroit et entraîné, ce travail fournit à l'analyse graphique des courbes régulières, sans dépense excessive de force. L'action musculaire est égale, disciplinée, et les respirations sont uniformes. Il a pu déterminer de cette façon la position normale des pieds, la distance du corps par rapport à l'étau, verticalement et horizontalement, le rapport des mains avec l'outil en faisant diminuer la fatigue au minimum sans nuire au rendement journalier.

Après huit mois de recherches, il a réussi à dégager la loi du maximum de production pour la moindre fatigue.

Le métal employé était du laiton, avec une lime demi-douce de 35 cm., et il conclut que le corps du sujet doit être vertical, sans raideur, distant de 20 cm. de l'étau, la position des pieds telle que leur angle d'ouverture soit de 68° et la distance entre les talons de 25 cm., le bras gauche en complète extension et appuyant sur l'outil un peu plus que le bras droit. Les retours de lime doivent consister en un simple glissement sans appui des bras ; enfin le rythme des mouvements est de 70 par minute. Toutes ces conditions étant remplies, on fait suivre un travail de cinq minutes d'une minute de repos complet, les bras tombant le long du corps ; respiration et battement du cœur ne subissent alors qu'un accroissement moyen

de 25 et 20 %. Comparativement à l'état de repos, la fatigue de l'avant-bras doit être supportable et la fatigue générale se laisse voir à peine. *Le travail maximum est au moins double du travail ordinaire de la grande majorité des ouvriers.* Cette dernière constatation est intéressante, attendu que c'est en France que le système Taylor a été le plus critiqué, et que cet aveu d'un savant montre combien l'introduction d'une méthode rationnelle de travail peut avoir de portée au point de vue économique.

Par opposition à l'ouvrier bien entraîné, des essais semblables ont été faits pour des débutants. Chez ceux-ci, les efforts sont considérables, inégaux, mal dirigés, trop brusques. Au bout de deux minutes, l'ouvrier est essoufflé, ses respirations sont accidentées et procèdent par saccades. Un arrêt s'impose, qui n'est pas le repos voulu et réparateur. Le gaspillage d'énergie atteint le 66 % sur le meilleur rendement.

A la suite de Taylor, Amar a étudié le transport de poids lourds. On se souvient qu'un des premiers essais de Taylor a consisté à étudier le transport des gueuses et à l'améliorer de telle façon que le tonnage journalier transporté par un ouvrier s'est élevé de 12 à 48 tonnes. Certains ouvriers sont même allés jusqu'à 58 tonnes d'une journée. L'homme marchait à la vitesse de 80 cm. par seconde, soit 3 km. à l'heure, parcourait 11 m. pour atteindre le wagon, c'est-à-dire 26 km. par jour, dont la moitié en portant des gueuses. Le nombre maximum de mètres-kg. par jour avec des ouvriers pesant 75 kg. était en chiffres ronds de 2 500 000 m.-kg.

De son côté, Amar a étudié le même problème, et il conclut que sur un terrain bien horizontal, la vitesse

de marche la plus économique est de 4,5 km. à l'heure, elle permet de faire à vide 45 à 50 km. par jour avec un repos de 2 minutes à chaque kilomètre. Chargé, l'allure économique qui coûte le moins à l'organisme est de 4,3 km., le fardeau étant de 20 à 22 kg. Pour réaliser le maximum de rendement journalier, il faut charger 45 kg., vitesse horaire 4,8 km., durée du travail 7 h. 30 avec repos de 2 minutes tous les 600 m. Un adulte de 25 à 40 ans pourra transporter les 45 kg. sur une distance moyenne de 26 km. Par contre, si la vitesse est augmentée jusqu'à 5,5 km., le parcours se réduira presque de moitié, quelque combinaison que l'on adopte pour les intervalles de repos. La production journalière serait de 2 500 000 m.-kg., ce qui correspond assez exactement avec les données de Taylor.

M. Aubert.

(La fin prochainement.)

En route vers Tombouctou.

Sixième partie [1]

28 janvier.

Les collines ont disparu. La plaine s'étend à l'infini et le Niger s'élargit encore, lac bleu parsemé d'îles parmi lesquelles notre convoi zigzague à la recherche d'un passage. Nous sommes faits maintenant à tous les heurts, à tous les bruits de l'échouage et nos bagages, nos possessions diverses, semblent s'y être faits aussi. Ils se sont calés, tassés d'eux-mêmes, dirait-on, et les catastrophes ménagères, verres cassés ou bouteilles renversées, se font de plus en plus rares.

Toute la nuit nous avons marché sans trop d'accrocs. Bokhari est resté tout le temps exposé au vent glacé sur l'avant du chaland, plus Esquimau que jamais dans son paquetage de loques. Ceux qui tiennent le gouvernail à l'arrière des chalands conservent pour la nuit le petit feu de la cuisine. Mais sur l'avant pareil luxe est impossible et vraiment il ne fait pas chaud en janvier, la nuit, sur sur le Niger. Aussi, dès que le jour est là et qu'on peut se passer de lui, Bokhari se glisse par le trou d'homme dans la cale avant, encombrée de sacs et de paniers. Il se roule en boule, referme le capot sur lui et durant quelques

[1] Pour les cinq premières parties, voir les livraisons d'août à décembre 1921.

heures, dort comme un bienheureux dans la chaleur torride et l'air irrespirable de son abri.

Le bord du fleuve ce matin est une prairie en partie inondée. Le bruit de la vedette effarouche quelques bœufs parmi les milliers qui paissent là, dans l'eau jusqu'au garot, presque entièrement cachés par les hautes herbes. Leur frayeur, du reste, ne les entraîne pas bien loin et très vite ils se remettent à pâturer ou ruminent, paisibles, en regardant passer l'eau.

Il y a de petits bœufs à bosse à la tête de buffle, de grands bœufs roux ou blancs aux cornes immenses, puis des chevaux en troupes innombrables, des chèvres, des moutons... L'ami M. nous crie de la vedette, mettant ses mains en porte-voix :

— Les troupeaux du Fama. Tenez, voilà Sansanding, là bas, derrière le banc de sable.

Le Fama de Sasanding ! Un conte de fées dont le héros est un noir. Il épousa beaucoup de princesses, noires également, et en eut d'innombrables enfants.

A l'aurore de sa vie, ce Fama, ce roi Mademba était un fils de chef sénégalais élevé à l'école de Saint-Louis. Certains de ces fils de roi ou de grands chefs succédaient à leur père une fois recouverts, à cette école, du mince vernis de la civilisation moderne. Un rien le fait craquer, du reste, ce vernis, sur les peaux noires, et les demi-civilisés sont pires alors que les vrais sauvages. Mais plusieurs d'entre eux ont bien tourné, et rendu des services à la mère-patrie adoptive.

Ceux qui, au sortir de l'école, n'avaient pas de trône où s'asseoir embrassaient sagement des professions plus modestes mais non moins utiles que celle de souverain. Mademba devint télégraphiste. En cette qualité, il suivit les premiers Français dans leur avance à travers l'Afrique. Du Sénégal jusqu'à Segou, il tendit

les fils qui maintenaient les colonnes militaires en perpétuel contact avec la Métropole. Dans les instants de loisir que lui laissait la télégraphie, il guerroya avec Borgnis-Desbordes et Archinard contre les tyrans noirs qui terrorisaient alors le Soudan. Car cette marche à travers le continent noir fut beaucoup plus qu'une guerre de conquêtes, une épopée de délivrance. El Hadj Omar, Ahmadou, Samory, réduits à l'impuissance par nos troupes, les peuples écrasés depuis des siècles osèrent enfin relever la tête et vivre leur vie sous notre protection.

Quand Segou fut à nous avec le Niger jusqu'au lac Débo, le colonel Archinard voulut récompenser son fidèle télégraphiste. Il lui tailla, dans les territoires conquis, un petit royaume à sa mesure. Pour capitale, il lui donna Sansanding, ville autrefois puissante, mais depuis longtemps déchue de sa splendeur.

Mademba, Fama de Sansanding s'est montré aussi bon souverain qu'il était bon télégraphiste. Sous sa paternelle et sage domination, son royaume a développé la culture et l'élevage. Les indigènes se sont enrichis en vivant heureux et tous les jours ils bénissaient ces bons Français qui leur avaient donné un si bon roi.

Après avoir épousé, comme je le disais, beaucoup de femmes qui lui donnèrent beaucoup d'enfants, le Fama s'est éteint doucement, il y a quelques années, chargé d'ans et d'honneurs. Ses fils se sont partagé l'héritage sans qu'aucun d'eux eût l'autorisation de relever le titre de leur père. L'un est en France un officier très distingué. D'autres font du commerce, de l'agriculture. Tous sont de bons Français noirs et leur influence a beaucoup aidé à nous attacher les indigènes de la vallée du Niger.

Le conte n'est-il pas joli ? Et ce télégraphiste changé en roi ne vaut-il pas les princes Charmant dont les aventures merveilleuses ont bercé notre enfance ?

Au delà d'un large banc de sable qui nous sépare du rivage, le capitaine nous montre l'ancien palais du Fama, une grande bâtisse grise sous les fromagers. Nous voudrions bien aller jusque-là et les Anglais aussi. Mais un kilomètre environ de sable en plein soleil et un bras du fleuve encore à traverser au delà rendent l'excursion trop difficile. Il faut y renoncer.

Notre sympathique capitaine n'a plus mal aux dents, et son visage a repris toute sa jovialité, débarrassée de l'enflure qui le défigurait. Mais il s'ennuie un peu tout seul sur sa vedette. Sa cabine toujours largement ouverte à l'arrière, nous le voyons aller et venir, rêver, lire, manger et dormir, au bout du câble qui nous rattache à lui. La longueur de ce câble, autant que le bruit des machines, interdit entre lui et nous toute communication verbale. Des cris qu'on n'entend guère et des signes qu'on ne comprend pas, c'est toute notre conversation lorsque le convoi est en marche. On se ratrape aux haltes, pendant que les laptots chargent le bois. Nous échangeons alors nos impressions, des renseignements utiles et... des provisions de bouche. Les victuailles, je dois le dire, vont plus souvent de la vedette à la *Gazelle* que de la *Gazelle* à la vedette. Notre capitaine est un fin gourmet et son garde-manger est beaucoup mieux garni que le nôtre.

Les gens de Sansanding ont entendu le sifflet de la vedette et en un clin d'œil un marché s'improvise sur le sable. Les femmes ont apporté poulets, canards, tomates, oignons. Les Somonos, les pêcheurs offrent

des poissons entre lesquels Mandara fait rapidement la distinction :

— Ça y a bon pour blancs. Ça y a bon pour noirs.

Pour nous, le capitaine et les carpes dodues. Pour les noirs, le mâchoiron, gros poisson à la tête ignoble, et tout un menu fretin de poissons de toutes les couleurs.

Il y a encore des calebasses de lait caillé dont nos hommes se régalent, du beurre de karité en gros paquets enveloppés de feuilles, et du soumbara, l'assaisonnement cher aux palais noirs. J'ai déjà dit, je crois, combien l'odeur du karité déplaisait à nos nez civilisés. Le parfum du soumbara est cent fois pire encore. Il révolte nos nerfs olfactifs jusqu'à la nausée et il n'est personne au monde, sauf nos braves noirs, qui ne se laisserait périr d'inanition devant un plat de riz au soumbara plutôt que d'y goûter.

Notre chef laptot emmagasine dans sa cale-avant trois ou quatre paquets nauséabonds, karité et soumbara. Puis, comme nous allons naviguer en eau profonde et que sa présence n'est pas nécessaire pour l'instant, il s'enfile après ses ballots par le trou d'homme. Lové comme un serpent dans l'étroit espace resté libre, il tire soigneusement sur l'ouverture le lourd capot de fer.

Nous n'étions pas rassurés sur son compte et, son sommeil se prolongeant, nous avons eu de noirs pressentiments. Mais au premier échouage de l'après-midi, le capot prestement s'est relevé et notre homme, frais et dispos, a sauté à l'eau pour aller dégager la vedette ensablée.

Nous profitons de l'arrêt forcé pour crier au capitaine :

— Avez-vous vu passer le Gouverneur ?

Il n'a rien vu, pas plus que nous. Pourtant nous avons

tous, depuis midi l'œil et l'oreille au guet. Si le glisseur pouvait passer sans être vu dans l'immensité du Niger, les détonations de son moteur doivent porter fort loin à la surface de l'eau et sûrement quelqu'un de nous en aurait entendu l'écho. Sans doute le départ aura été retardé et vers le soir nous verrons passer à toute vitesse l'oiseau blanc glissant sur l'eau.

Mais bien avant le soir, nous sommes en vue de Mopti et l'oiseau blanc n'a pas passé.

Au lieu des prairies de Sansanding, l'immense delta que forment ici le Niger et son gros affluent le Bani n'est qu'une étendue sans fin de terre grise, craquelée, fendillée par la sécheresse. C'est le limon fécond que chaque année le Niger inonde sur plusieurs milliers de kilomètres. C'est le grenier d'abondance du Soudan.

Point n'est besoin ici de barrages, de systèmes d'irrigation compliqués et coûteux comme ceux qui règlent les crues du Nil. En septembre le Niger apporte ici les eaux de pluie que depuis mai et juin il récolte en Guinée. Il se rencontre avec le Bani, considérablement grossi lui aussi. L'énorme masse liquide se répand alors dans les innombrables canaux qui joignent les uns aux autres le Bani et les bras du Niger et puis envahit les terres, lentement, doucement, donnant le temps au jeune riz de pousser, à mesure que montent les eaux. Pas besoin non plus de repiquer les jeunes plants comme aux Indes et en Indo-Chine. Le riz est semé à la volée sur la terre à peine grattée. Le Niger et le soleil se chargent du reste. La moisson mûre, les eaux se retirent, laissant parmi les terres tout un chapelet de lacs aux bords fertiles.

Terres grises et rivières bleues. C'est autour de nous une immensité de plaines sans verdure dont la vue serait infiniment triste sans la grande magicienne

Lumière. Sur ces mornes terres, elle étend, suivant les heures du jour, des voiles tissés de tant d'or et de somptueuses couleurs que l'œil en est émerveillé et qu'on n'imaginerait jamais tout ce qu'une étendue de boue séchée peut offrir de splendeur au regard. Comme des rubans d'argent tissés dans une soie changeante, l'eau est partout en vastes lacs, en fleuves ou en canaux, enveloppant les terres que bientôt elle recouvrira.

Comme nous tournons brusquement à l'embouchure du Bani, deux îlots surgissent de la plaine grise. Des arbres, des maisons hautes à terrasse, un peu serrées les unes contre les autres à cause de l'exiguité du terrain. C'est Charlotville d'abord, un joli nid de verdure, et puis Mopti, tout à l'entrée du Bani. Mopti, le magasin du riz, la grande ville commerciale du Soudan.

La vedette siffle bruyamment pour annoncer notre arrivée et mon mari est obligé de hurler sa réponse à la question que je viens de lui poser :

— Charlotville... Le roi de Mopti... Voyons, tu te souviens bien ?

Le roi de Mopti ? Oh! si je me souviens. Encore un conte de fées comme l'histoire du Fama de Sansanding. Le héros, quoique blanc, eut également beaucoup de femmes noires et beaucoup d'enfants. Mais il les abandonne à la fin d'un chapitre. Alors le conte est un peu triste.

Le roi de Mopti était un simple sous-officier, un brigadier, intelligent, travailleur et débrouillard. Venu au Soudan avec les premiers pionniers, il avait été quelque temps chef de gare au chemin de fer de Bamako à Koulikoro. Il suivit les colonnes qui s'avançaient toujours plus loin et fut un des premiers à

s'installer au confluent du Niger et du Bani. Il obtint la concession d'un îlot et travailla les terres qui l'entouraient, les rizières que la crue fertilise. Il fit le commerce de tout ce qui pouvait se vendre ou s'acheter et eut des escouades de chasseurs indigènes qui massacraient, pour lui apporter des brins de plumes, les aigrettes du Niger.

Il construisit une maison, s'installa confortablement et nomma son domaine Charlotville, sans doute parce qu'il s'appelait Charlot. Quand l'argent commença d'emplir son escarcelle, il épousa, suivant les lois du pays, une première femme noire, puis successivement six autres. Il mena de front l'élevage du bétail dans ses prairies et l'élevage des enfants dans sa maison, prétendant qu'il n'aurait jamais assez de fils et de filles pour l'aider dans ses entreprises. Comme certain gentilhomme-fermier d'un roman de Zola, chaque fois que l'ex-brigadier avait un nouvel enfant, il agrandissait son domaine de quelque nouvelle terre. Seulement, avec sept femmes qu'il avait, la progression fut beaucoup plus rapide. Il ne se passa pas beaucoup d'années avant qu'il n'annonçât glorieusement à un de ses amis qu'il attendait, presque en même temps, son seizième et son dix-septième enfant.

Au bout de quelques années, on ne l'appelait plus que « le roi de Mopti », à cause de sa richesse et de ses vastes entreprises. Il se trouvait parfaitement heureux et ne rêvait pas autre chose que de finir ses jours à Charlotville, entouré de ses épouses noires et de ses enfants mulâtres.

Mais, hélas ! une blanche vint à passer... Une Française, employée, je crois, des postes et télégraphes. Le roi de Mopti la vit, l'aima... En quelques mois, il réalisa son bien, vendit Charlotville à l'administration

et partit pour la France, emmenant une épouse blanche, la seule légitime, du moins d'après les lois françaises. Il laissa en arrière les autres. Tous ses petits demi-blancs, ces filles et ces fils qu'il voulait si nombreux, ont eu des fortunes diverses. Les fils, sans doute, se tireront d'affaire comme leur père. Mais les filles sont jolies, et leur vie passée, le peu d'éducation qu'elles ont reçue, les mettent fort au-dessus des femmes indigènes. Elles ne peuvent épouser des noirs et les blancs ne se marient pas avec des mulâtresses. Alors... Je vous disais le bien que ce conte-là finissait tristement.

Notre première question, en touchant terre à Mopti, a été naturellement pour demander si le Gouverneur était arrivé. Question oiseuse, puisque nous voyions bien que l'hydro-glisseur n'était pas là.

L'administrateur, très inquiet, a envoyé la vedette à la recherche du glisseur et nous restons en panne en attendant le retour de notre remorqueur. L'après-midi, la grosse chaleur passée, nous avons fait le tour de la ville européenne. De hautes maisons de terre grise, des ruelles étroites, une place étriquée, sans air, où des jeunes gens jouent au tennis. Cela ne ressemble à rien de ce que nous avons vu jusqu'ici au Soudan, et nous sentons que nous venons de pénétrer dans un monde nouveau.

Un pont conduit à une autre île, plus vaste, où s'élève la ville indigène et une chaussée le long du Bani relie Mopti à Charlotville. Plus loin, une autre chaussée plantée d'arbres, traverse en diagonale la plaine grise. C'est le seul lien entre Mopti et la terre ferme en saison d'hivernage.

Nous rencontrons les deux Anglais qui flânent et, ensemble, nous allons visiter Charlotville, causant de

mille choses le long du chemin. Nos deux voyageurs sont vraiment fort intéressants et avec eux la conversation ne languit pas. Ils ont vu, je crois, le monde entier et le correspondant du *Times* nous fait le compte des milles qu'il a parcourus sur la boule terrestre. Plus d'un million de milles ! Et il n'en a pas encore assez.

Tout en causant, cependant, il laisse percer le bout de l'oreille. Globe trotter,... voyage de plaisir à travers l'Afrique,... correspondances au *Times*... Tout cela c'est pour la galerie. En réalité, il est ingénieur-hydrographe et descend le Niger pour s'assurer que nous ne nous disposons pas à y construire un barrage comme celui du Nil à Assouan. Ce barrage, paraît-il, changerait complètement le régime des eaux en Nigéria anglaise et nos voisins d'outre-Manche sont inquiets.

Rassurez-vous, messieurs les Anglais. Le Niger n'a pas besoin de barrage pour régler ses inondations. L'eau qui vous arrive là-bas, plus d'un an après son passage à travers la Guinée, est diminuée de moitié, c'est vrai. Mais comme disent les noirs : « Ça c'est soleil qui faire. » Nous n'en sommes pas responsables. Le soleil et le sable ont soif et le Niger, fleuve français, est généreux. Contentez-vous de ce qui reste, la part est encore belle.

Sous les ombrages de Charlotville un peu de mélancolie me serre le cœur. Je pense à toutes ces femmes, à ces jeunes filles qui ont vécu là presque à l'européenne, dans l'abondance et dans la joie. Une photographie que j'ai vue les montre groupées autour du roi de Mopti, du patriarche à la longue barbe. Mères, filles, fils, toute une heureuse famille qu'il avait voulue innombrable. Heureuse famille, heureuse vie dont rien ne devait troubler le cours. On travaillait

joyeusement, on était sûr de l'avenir... Mais une femme blanche passa... Ce matin, deux jolies filles rencontrant mon mari lui ont demandé un secours, prêtes, peut-être, à tout pour obtenir un peu d'argent. Comme il s'informait qui elles étaient on lui a dit :

— Mais ce sont des filles du roi de Mopti, parbleu! Il y en a toute une bande.

Dîner chez l'administrateur, où le colonel C. et sa jeune femme sont arrivés dans la journée. Les Anglais que nous avions toujours vus dans leur même costume pratique, mais plus très frais après le million de milles parcourus, ont surgi de leur chaland, à l'heure d'aller à la résidence en smoking noir, cravate blanche et escarpins vernis. Où diable ont-ils pris ces élégances, eux qui n'ont presque pas de bagages ? Leur matériel de campement est réduit au strict nécessaire, à peine. Une caisse fait office de table et les lits servent de sièges. Ils n'ont pas même de pliants et tout le jour on les voit accroupis sur le devant de leur chaland dans les positions les plus inconfortables. Le correspondant du *Times* en particulier semble toujours encombré de ses jambes qu'il a fort longues.

Au dîner il s'est montré brillant causeur, fort instruit, spirituel et pas du tout gêné par sa connaissance très rudimentaire de notre langue.

On nous a fait une description peu engageante de Mopti à la saison des pluies. De l'eau partout, entourant, rétrécissant l'îlot et réduisant ses habitants à une promiscuité de chaque instant. Avec cela, des moustiques à foison, dont on ne sait comment se garantir. Dépêchons-nous d'aller plus loin.

29 janvier.

L'hydro-glisseur n'est toujours pas arrivé. Nous sommes affreusement inquiets et Koulouba envoie télégramme sur télégramme pour demander des nouvelles du Gouverneur. Je revois dans un frémissement d'angoisse les innombrables bidons d'essence vidés les uns après les autres dans le réservoir du frêle appareil. J'entends la remarque de notre capitaine : « Je n'ai pas envie de sauter, moi. »

Ce que nous pouvons imaginer de moins grave, c'est une panne de moteur les ayant immobilisés en pleine solitude. Immobilisés sous l'ardent soleil, le léger abri du glisseur étant à peine plus grand qu'une ombrelle et sans provisions d'aucune sorte, car, pour faire cent kilomètres à l'heure, on ne s'encombre pas de bagages.

Cette inquiétude assombrit toute notre journée et nous ôte même le courage de nous promener. La nuit est là que nous guettons encore, au delà de l'immense plaine, le Niger venant joindre le Bani. Tout à coup, très lointain, un sifflement prolongé nous arrive, porté par le vent du soir. Le bruit devient de plus en plus distinct, de plus en plus fort. C'est la vedette qui siffle ainsi éperdument, joyeusement, pour nous dire que tout est bien. Peu après, nous la voyons tourner, brillamment éclairée à l'entrée du Bani, passer devant Charlotville et jeter l'ancre enfin à côté de notre *Gazelle*. Toute la population de Mopti, blancs et noirs, se presse sur la rive et le Gouverneur est entouré, acclamé, félicité. On sent que tout le monde a partagé notre angoisse. Les rescapés ont l'air d'être un peu fatigués, mais prennent en riant leur mésaventure. C'est bien une panne du moteur qui les a arrêtés entre Segou et Sansanding. Pendant

des heures et des heures ils ont flotté au gré des vents et des courants, attendant le secours qu'on ne pouvait manquer de leur envoyer. Seulement, le secours pouvait tarder, car vedettes et chaloupes à vapeur n'abondent pas sur le Niger et les distances sont formidables.

Moi qui craignais que, vu la grande vitesse, ils n'eussent pas le temps de jouir du paysage ! Je crois qu'ils connaissent par cœur les différents aspects du fleuve aux environs de Sansanding.

Quand la foule s'est écoulée, l'ami M. nous raconte les péripéties du sauvetage et sa joie de retrouver les naufragés. Rayonnant, il ajoute :

— Ce qu'ils avaient soif et faim, les malheureux ! Vous savez si j'étais bien approvisionné pour l'aller et le retour. Ils ont tout bu et tout mangé.

Le Gouverneur a donné un jour de congé à l'équipage de la vedette. Nous ne quitterons Mopti qu'après-demain.

30 janvier.

Nous avons déjeuné ce matin chez un Suisse qui dirige une des grosses maisons de commerce de Mopti. Sa jeune femme est avec lui, un peu dépaysée par ce premier séjour en Afrique, un peu fatiguée par le climat et par le complet changement d'existence. Dans la grande maison fraîche aux vastes pièces, nous avons passé des heures délicieuses à évoquer le pays que nous aimons, les montagnes et les lacs, et la beauté des glaciers. C'était comme une halte bienfaisante, un oasis de fraîcheur sur la longue route qui nous mène au désert, si loin, si loin de tous ceux que nous aimons. Cette cordiale réception nous a fait chaud au cœur et nous avons bien promis à M. et Mme L. de nous arrêter chez eux au retour de

Tombouctou, dans quelques mois. Mais sait-on jamais, en Afrique, surtout, où l'on sera dans quelques mois ?

Après la grosse chaleur du jour, quand le soleil est rouge dans les brumes du couchant, nous avons traversé les ponts qui séparent Mopti ville blanche de la ville indigène. A cette heure, toute la population est dehors et ce pont voit défiler un mélange de toutes les races qui ont peuplé la vallée du Niger.

On s'imagine volontiers, lorsqu'on entend parler de noirs, que tous ont le type connu, le type « bon nègre » propagé par la caricature. On se représente des nez épatés sur des bouches lippues et des crânes de singes couverts d'une toison laineuse, avec un teint de cirage noir. A vrai dire, ce type est plutôt rare, et les nègres en général sont plutôt bruns que noirs : brun foncé ou brun clair.

Nous croisons de riches commerçants drapés d'amples robes bleues par-dessus la robe d'un blanc de neige. Une chechia rouge sur la tête et, jetée négligemment sur les épaules, une fine écharpe de mousseline blanche et jaune brodée de soie. Aux pieds des babouches de cuir jaune ou rouge aux broderies multicolores. L'homme est grand, bien découplé et son visage très peu noir, respire l'intelligence. Un nez fin, des lèvres minces, c'est le type égyptien, un peu plus noir de teint seulement. Sans doute ces hommes sont des descendants des Songhoïs, ces Egyptiens qui, suivant la tradition, passèrent de la vallée du Nil dans celle du Niger au VIIe siècle environ.

Ces riches commerçants ont dans la ville indigène de vastes demeures sans autre ouverture extérieure qu'une porte bardée de fer, et leur vie domestique est jalousement cachée à tous les yeux.

Voici des tirailleurs bambaras, très noirs ceux-là, les joues zébrées de lignes profondément taillées. Des Mossi à la face de brute comme notre sympathique boy. Deux jolies filles peulhs se moquent gentiment de nous, échangeant des remarques sans doute peu charitables qui les font rire de toutes leurs jolies dents. Elles ont de petits nez fins garnis de grains de corail semblables à des gouttes de sang. Très blanches de peau, celle-là, leur race s'étant moins que les Songhoïs mélangée aux races autochtones.

On croit que les Peulhs sont un rameau du peuple d'Israël. Lors de la fuite d'Egypte quelques familles, quittant les autres, auraient marché à l'Ouest au lieu d'aller vers la mer Rouge. Ils seraient venus jusqu'à la vallée du Niger et même plus loin dans les montagnes. Sans cesse en lutte avec les noirs qui possédaient la terre, mais trop faibles pour les vaincre, ils sont restés un peuple à part, vivant de ses troupeaux et conservant pieusement des traditions qui semblent toutes tirées de l'Ancien Testament.

Il y a dans cette foule des loqueteux minables et poussiéreux et d'autres fiers et beaux, drapés dans leurs guenilles. Sous les toisons de laine frisée il y a des peaux couleur de mélasse ou en pruneaux cuits, des teints café au lait ou café noir, des épidermes luisants et d'autres ternes comme un cuir mal ciré. Des malades étalent leurs tares physiologiques et des blessés vous font voir leurs plaies pour vous apitoyer. Des femmes, nues jusqu'à la ceinture, montrent sans vergogne les ignobles restes de leur beauté passée, tandis que d'autres sont de belles statues de bronze, de métal vivant et chaud.

Au bout du pont un aveugle est assis dans la poussière du chemin. Drapé de lainages terreux, il psal-

modie d'une voix lamentable : « Allah illa Allah... », en égrenant un chapelet de perles bleues. A côté de lui, des bouchers ont installé leur marchandise à même le sol, informes débris de viande, couverts de mouches et de poussière. Pour conserver jusqu'à demain ce qu'ils n'ont pas vendu, ils font sécher la viande par lanières sur des petits feux et l'odeur infecte de ces grillades empoisonne l'air.

Poussière, tapage et mauvaises odeurs. Ce marché nous fait regretter les fraîches solitudes du fleuve où l'air est pur et le silence berceur. Mais le va-et-vient de cette foule est amusant et pour le voir nous supportons cette demi-asphyxie un peu plus longtemps.

Des marchands de chaussures étalent sur de vieilles toiles tout un assortiment de babouches brodées de hautes bottes rouges ou jaunes du plus bel effet. L'indolence noire affectionne les babouches vite enlevées, vite remises, et la démarche traînante qu'exige cette sorte de chaussures ne gêne pas ces messieurs, au contraire. Ils ne sont jamais pressés d'arriver.

Sur des ficelles tendues, les tailleurs suspendent étoffes et vêtements confectionnés. Amples boubous aux broderies compliquées, pagnes multicolores. Ils ont apporté leur machine, tout leur attirail de couture, et taillent, assemblent sur place les petites blouses courtes ou les camails sans manches qui sont la petite tenue des noirs.

Plus loin, c'est le marché des victuailles, riz, mil, épicerie, qu'on range par petits tas d'un sou sur le sol : trois morceaux de sucre gris de poussière, deux boules de bleu ou microscopiques morceaux de savon. Dans des calebasses s'entassent de grosses boules faites d'une pâte de mil frite à la graisse. L'acheteur les tâte, les palpe les unes après les autres et celui qui

finit par s'en régaler avale, en plus de la poussière accumulée, la crasse de plusieurs douzaines de mains. Mais cela est de mince importance. On vend encore du poisson séché pour manger avec le riz, des petits piments rouges, des tomates et jusqu'à du pain « même chose blancs » dont les indigènes sont très friands.

Les marchandes à la toilette ont des bracelets de verre ou de terre cuite pour les bras et pour les chevilles, des anneaux de cuivre ou d'aluminium et des bagues en même métal. Des colliers de verroterie, des miroirs de cinq centimètres carrés et... rarement, du fil et des aiguilles.

Tout cela presque sous les pieds de la foule qui se presse, bruyante, remuante, dans un nuage de poussière grise. Le tableau est plein de vie, mais manque un peu de couleur. La foule africaine, au contraire des Hindous, par exemple, est terne. Le blanc domine et le bleu foncé, l'indigo que les femmes préparent elles-mêmes. La note vive d'une chechia rouge ou de quelque bonnet de velours détonne dans tout ce blanc et ce bleu et tout cela serait d'aspect un peu triste sans la fée Lumière qui dore la poussière et change les guenilles en somptueuses draperies.

Parfois, dans une tranquille ruelle, entre les hauts murs gris, devant les portes basses, des hommes font la prière du soir sur une natte ou un bout de tapis. Le regard vague, ils égrènent leur long chapelet en marmottant : « Allah illa Allah ! » Ils se prosternent et se relèvent dix fois de suite et touchent du front la terre, tournés vers le levant. Au bout de la rue où se tient le marché, de l'autre côté de l'îlot, nous retrouvons enfin un peu d'air respirable au bord de l'eau. Sous les grands arbres penchés sur la rive, des fidèles encore font la prière ou bien, leurs dévotions termi-

nées, sommeillent, étendus sur leur natte. Un petit âne joli, bien soigné, surveille avec intérêt une jeune femme qui vanne du mil au bord de l'eau. Chaque fois qu'elle se détourne un peu, il avance une lippe gourmande et prend au tas de mil l'épaisseur de sa langue. Pan ! Il reçoit sur le nez un léger coup de van, tourne la tête et recommence son manège une minute après. Du reste, malgré ces vols et les punitions, le petit âne et sa maîtresse semblent être dans les meilleurs termes. Nous l'avons déjà remarqué, les ânes qu'on rencontre à chaque pas sont bien soignés, bien nourris, l'air prospère. On n'en peut dire autant, hélas ! des pauvres bourricots de France.

En revenant au port, nous apprenons le départ du Gouverneur. Dégoûté des hydro-glisseurs et des voyages à grande vitesse, il regagne Koulouba en automobile. Quant au capitaine aviateur, il a juré qu'il irait jusqu'à Tombouctou. Il est parti lui aussi avec le jeune mécanicien. Ils vont retrouver le glisseur, le réparer de leur mieux et se remettre en route. Grand bien leur fasse !

VAHINÉ PAPAA.

(La suite prochainement.)

Les épigrammes champêtres de Martial et les odes rustiques d'Horace.

SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE[1]

Martial n'a jamais caché sa prédilection pour les poètes du siècle d'Auguste. Il est facile de relever chez lui, comme on l'a fait du reste, des réminiscences des élégiaques — d'Ovide, en particulier, — de Virgile et d'Horace aussi, qui sont toujours présents à sa mémoire, et auxquels il accorde une place d'honneur sur les rayons de sa bibliothèque. Ce sont là les modèles dont il s'inspire, sans prétendre les égaler — il est trop modeste pour cela — et qu'il imite parfois de très près, mais avec un talent assez personnel pour ne devoir ses succès qu'à lui-même. S'il tient davantage d'Horace, c'est tout d'abord par le naturel et la simplicité de sa description. Comme lui, il aime à observer et à décrire, à flâner quand il en a le loisir et à raconter ce qu'il a vu d'un ton alerte et enjoué, prenant plaisir, semble-t-il, à son propre récit. Aucune recherche, aucune enflure dans ses tableaux champêtres, rien qui sente l'effort, mais de la vie partout, et

[1] Pour la première partie, voir la livraison de décembre 1921.

partout le sens et de la mesure de l'harmonie. Peut-être même que ce naturel et cette simplicité frappent davantage encore chez Martial, qui limite sa description à quelques traits essentiels, sans y intercaler trop de souvenirs mythologiques, ni l'orner de réflexions morales. Voici, par exemple, un thème descriptif qu'affectionne Horace dans plusieurs de ses odes et que Martial a repris pour son compte : il s'agit de célébrer la venue du printemps[1]. Le tableau d'Horace se distingue par une composition très soignée, très clairement et très artistement ordonnée ; chaque strophe renferme le développement d'une idée et, graduellement, le poète nous conduit à la sentence finale qui est comme la note dominante de toute la pièce. Seuls, les vers du début nous donnent la sensation du printemps par quelques images simples et claires : les vaisseaux, longtemps à sec, gagnent maintenant la haute mer, leurs voiles gonflées par le souffle du zéphyr ; le laboureur a quitté le coin du feu, les troupeaux s'impatientent dans leurs étables et les prés ne sont plus blanchis par les frimas. Puis c'est une vision mythologique : Vénus mène, aux rayons de la lune, des chœurs de danse ; les Grâces et les Nymphes frappent la terre de leurs pas cadencés, tandis que l'ardent Vulcain allume les fourneaux des Cyclopes. L'invitation gracieuse qui suit prépare la conclusion : hâtons-nous de nous associer à la fête de la nature, de tresser des couronnes pour nos cheveux avec les fleurs nouvellement écloses et d'immoler à Faune la victime qu'il préfère.... Hâtons-nous, car le nombre borné de nos jours nous défend d'entretenir de longues espérances, et bientôt la mort, qui heurte également à toutes les portes, va nous engloutir

[1] Ode I, 4.

dans l'éternelle nuit. C'est donc le propre d'Horace de nous acheminer, par de subtils détours, avec un art exquis, qui s'appuie sur l'observation directe de la nature, à prendre conscience de ce que nous sommes et à accepter notre destinée.

Pour Martial [1], le printemps c'est le soleil, le cri de l'hirondelle, la campagne qui sourit et qui promet de doux loisirs. Sa description, d'une concision extrême, est pleine de couleur et de vie. Mais le printemps ne suggère au poète aucun retour sur lui-même ; aucune mélancolie ne trouble sa joie de se sentir revivre avec la nature. Il ne songe ni à la fragilité de la verdure nouvelle, ni surtout à la mort. Il lui suffit de goûter simplement la fraîcheur des bois et des sources, de marcher sur le sable humide, mais raffermi du rivage, d'admirer la couleur azurée de l'eau, au pied des roches blanches d'Anxur. Le souci de la composition n'apparaît guère ici. Et pourtant tout est à sa place dans la description de ce paysage printanier aux tons si délicats et si clairs. C'est un petit ensemble bien vivant, dont le charme réside dans cette franchise d'expression qui donne une couleur si naturelle aux tableaux de Martial.

Un autre trait commun au poète des odes et à celui des épigrammes dans leurs descriptions, en tenant toujours compte du but qu'ils se proposent et des nécessités de chaque genre, c'est le sens de la réalité, le don d'observer et de faire voir les détails pittoresques de la vie rustique. On a comparé certaines pièces champêtres de Martial à « de petits tableaux de genre à la manière hollandaise [2] ». Ce rapprochement con-

[1] Livre X, épigr., 51. — [2] P. Thomas, *La littérature latine jusqu'aux Antonins*, Rozez, Bruxelles, 1894 p. 194.

vient aussi au réalisme d'Horace. Tous deux sont, en effet, des réalistes dont l'observation vive et nette, rehaussée souvent d'une pointe d'ironie, est sans cesse en éveil. Mais ce réalisme n'est ni violent ni outré, comme celui de Juvénal ou de Perse, par exemple ; il consiste simplement à voir et à rendre la vie telle qu'elle est. De là, dans leurs descriptions, rien d'artificiel ni de vague, mais des détails exacts et précis, comme nous allons le voir en rapprochant quelques-unes des pièces où Horace et Martial font l'éloge de la vie champêtre.

Cet éloge n'est nulle part plus complet ni plus expressif que dans l'épode 2, dont la conclusion a déconcerté plus d'un philologue [1], et dans l'épigramme III, 58, consacrée à la description de la maison de campagne de Faustinus. Dans sa facture, le tableau de Martial n'est pas sans analogie avec celui d'Horace. Plusieurs rappels de l'épode 2 frappent à première vue, de même que, dans celle-ci, nous retrouvons sans peine l'inspiration des Géorgiques. Mais les emprunts de Martial, comme ceux d'Horace d'ailleurs, ne sont pas autre chose, selon l'expression de M. Olivier, qu'un « hommage à ses prédécesseurs [2] ». Tous deux sont des maîtres dans l'art de la description, et ces rencontres de mots, conscientes ou non, n'ont pas à leur endroit la signification qu'elles auraient pour d'autres. Il n'est pas surprenant du reste que leurs descriptions, qui s'appliquent au même thème rustique, concordent par certains détails. Ce qui nous importe, c'est le choix de ces détails et la valeur qu'ils prennent dans l'ensemble du tableau. Or, l'étude des deux pièces nous

[1] Sur l'épode 2, voy. l'intéressante étude de M. Frank Olivier, *Les épodes d'Horace*, Payot 1917, p. 37 sqq. — [2] Frank Olivier, op. cit., p. 49.

montre, chez Horace et Martial, une préoccupation identique : celle de nous présenter la vie à la campagne sous son jour le plus attrayant, si bien que la peinture tourne à l'idylle. Le laboureur d'Horace vit à son aise du produit de ses terres qu'il cultive avec ses propres bœufs ; il attache sa vigne, émonde ses arbres, tond la laine de ses brebis et, quand vient l'automne, cueille son raisin, dont l'éclat le dispute à la pourpre. Il se repose sur un épais gazon, bercé par le chant des oiseaux et le murmure des sources. Il connaît les plaisirs de la chasse, ceux du retour au foyer où l'attend sa compagne et, tout en mangeant, il contemple avec orgueil ses troupeaux qui regagnent leurs étables.

Dans la ferme de Martial règnent la même abondance et le même bien-être ; la vie y est opulente et cossue : il y a du blé, du vin, du bétail, sans compter la basse-cour ; la chasse et la pêche y ont aussi leurs droits et, la journée finie, on aime à s'assembler autour du foyer chargé de bois. A vrai dire, le sort des campagnards d'Horace et de Martial est bien fait pour qu'on prenne en pitié ceux qui sont condamnés à vivre à la ville. Mais, si ces deux tableaux nous laissent sous la même impression d'harmonie et de bonheur paisible, loin de faire double emploi, ils se complètent plutôt l'un l'autre, et cela précisément par le choix original des détails, qui met en évidence le goût personnel du poète. Martial s'attarde auprès de la somptueuse basse-cour, où l'oie criarde voisine avec le paon au plumage constellé de diamants. Il campe devant nous, d'un trait net et rapide, l'image savoureuse de la fermière, qui porte dans le pli de son tablier la pâture des oiseaux. Il saisit le geste du pêcheur en train de détacher de sa ligne tremblante le poisson qui frétille. Ou encore, il marque la gaucherie des

grandes filles du fermier qui apportent dans des paniers d'osier les présents de leur mère.

Horace insiste plutôt sur la variété des travaux du laboureur et sur l'enrichissement que chaque saison lui procure : une scène de vendange alterne avec une scène de chasse ; puis, c'est la vision confortable et gaie d'un intérieur rustique, où une épouse hâlée s'empresse de couvrir la table de mets qui n'ont rien coûté et de tirer au tonneau le vin de l'année. Dans un coin, les jeunes esclaves, dont l'essaim qui s'accroît rend la maison prospère, se groupent joyeusement autour des Lares resplendissants.

Ce réalisme, si gracieux et si franc, nous le retrouvons encore dans des descriptions plus brèves qui tiennent parfois en quelques vers, ou même en quelques mots, mais qui suffisent pourtant à nous donner l'impression d'une scène vécue. Ainsi lorsque Horace, s'adressant au dieu Faune, dont la fête coïncide avec les Nones de décembre, le prie d'épargner sa terre, c'est toute la mélancolie d'un paysage assombri de fin d'automne qu'il évoque dans les deux dernières strophes de cette ode [1]. Le troupeau est aux champs ; le village se repose avec les bœufs oisifs et, tandis que les bois jonchent le sol de leurs feuilles, le campagnard frappe du pied en cadence la terre si dure à creuser. D'autre part, lorsque Martial, à propos du genre de vie qu'il appelle de ses vœux, décrit la joie qu'il y a à « ouvrir devant son foyer ses filets remplis des dépouilles de la forêt, à puiser un miel blond dans un pot de terre rouge et à recevoir des mains de sa grasse fermière les œufs qui cuisent dans la cendre [2] », est-ce que ces quelques traits, parmi bien d'autres, si expressifs et si colorés, ne font pas surgir aussitôt

[1] Ode III, 18. — [2] Livre I, épigr., 55.

l'image du milieu rustique où le poète situe son rêve?

Comment donc a-t-on pu soutenir, sous prétexte qu'à Rome on demandait beaucoup moins soit aux peintres, soit aux auteurs qui mêlaient des descriptions à leurs récits, que « quelques indications très pauvres, très vagues, très générales, suffisaient à l'écrivain comme à ses lecteurs [1] ? ». Ce n'est en tout cas ni à Horace, ni à Martial, pour nous en tenir à ces deux poètes, que l'on est en droit d'adresser le reproche de manquer de précision et de couleur dans leurs tableaux. Ce sens de la couleur, que Martial surtout possède à un si haut degré, joint à celui de la réalité et de la mesure, dont les odes d'Horace nous fournissent tant d'exemples, distingue précisément leurs descriptions de ces compositions d'école factices et vides où se complaisent, à l'époque impériale, les fidèles disciples des rhéteurs.

Les paysages d'Horace et de Martial ne sont pas simplement un décor, aussi le cadre de leurs descriptions est-il rarement quelconque. Jusque dans les épigrammes qui ne sont que des lettres de félicitations, de souhaits ou d'invitation, et dans les odes de même nature, on sent la préoccupation d'accorder à la partie descriptive, si brève soit-elle, un soin minutieux, en harmonie avec l'ensemble de la pièce. Voyez, par exemple, comme Horace encadre finement, dans l'ode à Dellius, son exhortation à jouir des biens de la vie en songeant qu'une même fin nous attend tous : « Pourquoi le pin altier et le blanc peuplier aiment-ils à mêler leurs ombres hospitalières? Pourquoi l'onde fugitive lutte-t-elle en tremblant contre les détours de sa rive? Fais apporter ici du vin, des parfums,

[1] E. Thomas, op. cit., p. 193.

des roses, fleurs trop brèves, hélas! tandis que les circonstances, l'âge et les sombres fils des trois sœurs le permettent [1]. » Ces hauts branchages qui tamisent la lumière trop crue et offrent un abri de verdure près de la fraîcheur de l'eau courante, n'est-ce pas le cadre qui convient à ces propos à la fois familiers et graves sur l'égalité d'âme ? Et Martial, dans son billet à Flaccus sur le même sujet, reprend à sa manière ce cadre agreste pour y placer ses indulgents conseils : « Couché sur un gazon émaillé de fleurs, près d'un ruisseau qui, dans sa course vagabonde, roule ses cailloux d'une rive à l'autre, libre des fâcheux, le front ceint d'une couronne de roses, savoure à ton aise un vin rafraîchi par la glace [2]. »

Non seulement Horace et Martial n'allongent pas complaisamment leurs descriptions, mais ils ne les multiplient pas inutilement. Il n'y a chez eux ni exagération, ni abus. Ce sens de la proportion et de la convenance, qui est l'un des traits caractéristiques de la poésie classique, les éloigne de ces descriptions hors de propos, qui ne font pas corps avec le sujet. Mais il leur arrive fréquemment de rattacher, en quelque sorte, à leur sentiment de la nature, l'expression d'autres sentiments qui tiennent une large place dans leur vie. C'est ainsi qu'ils aiment tous deux à associer la nature à leur culte de l'amitié, comme Horace l'associe au développement de certains préceptes de morale pratique.

* * *

Martial se montra toujours plein d'égards pour ses amis. « Tout ce qu'on donne à ses amis, disait-il, est à l'abri des coups du sort ; ce que tu auras donné

[1] Ode II, 3. — [2] Livre IX, épigr., 90.

sera toujours ta seule richesse [1]. » Il se plaît à fêter l'anniversaire de ses amis, à les inviter à sa table à sept places et, quand il énumère les éléments d'une vie heureuse, il n'oublie pas de mentionner « des amis qui soient nos égaux [2]. » En regagnant Bilbilis, à la fin de sa carrière, il n'obéit pas seulement à la voix du pays natal, mais aussi à celle de l'amitié ; il sait qu'il retrouvera là-bas quelqu'un dont l'amitié fit le charme de sa jeunesse et qui, plus que tout autre, est digne de son affection. « Si le Salon me ramène dans le pays qui produit l'or, si je suis empressé de revoir la montagne où s'élève le toit incliné qui m'a vu naître, c'est à cause de toi, Manius, car tu me fus cher, dès l'âge de l'innocence [3]. » Une autre fois, il accompagne l'envoi d'une couronne de roses à l'un de ses amis d'un billet ravissant par la grâce du sentiment que lui inspire la vue de ces fleurs et son amitié pour Sabinus : « Soit que tu viennes de Paestum ou de la campagne de Tibur, soit que tu aies brillé de tout l'éclat de tes roses sur la terre de Tusculum, ou qu'une villageoise t'ait cueillie dans les jardins de Préneste, soit qu'enfin tu aies fait l'orgueil des plaines de la Campanie, laisse-lui croire, couronne fleurie, que tu as poussé dans mon jardin de Nomente [4]. » Pour Horace, on le sait, les joies de l'amitié sont incomparables. « Tant que je serai sain d'esprit, je ne pourrais rien préférer aux agréments de l'amitié [5] », déclare-t-il dans le récit de son voyage à Brindes, lorsqu'il voit venir à lui Plotius Tucca, Varius, et Virgile, « ces âmes si belles que la terre n'en produisit jamais de plus pures [6]. » Il marque d'un caillou blanc

[1] Livre V., épigr., 42. — [2] Livre X, épigr., 47. — [3] Livre X, épigr., 20. — [4] Livre IX, épigr., 60. — [5] Satire I, 5, v. 44. — [6] Ibid., v. 41-42.

le jour où un camarade d'enfance revient du fond de l'Hespérie [1]. Il ordonne de remplir d'un Massique chargé d'oubli de larges et brillantes coupes, de tresser à la hâte, en fraîches couronnes, l'ache et le myrte, pour recevoir Pompeius Varus, son ancien compagnon d'armes, qui servit avec lui sous Brutus, et il s'écrie : « Un peu de folle joie me plaît quand je retrouve un ami [2]. » Or, dans une de ses plus gracieuses évocations de Tibur, où il exprime le vœu que « ce petit coin de terre qui lui sourit plus que tout autre soit l'asile de sa vieillesse », il associe étroitement à l'amour de son domaine la tendresse qu'il éprouve pour son ami Septimius, dont la présence lui est aussi nécessaire que le spectacle de la nature qui l'entoure : « Voilà le lieu, l'heureuse retraite qui te réclame avec moi ; là, tu paieras un jour ton tribut de larmes à la cendre encore chaude du poète qui fut ton ami [3]. » Ailleurs, il commence par chanter l'arrivée du printemps, dont les souffles amollissent et font tressaillir la nature. Mais, pour que sa joie soit complète, il faut qu'un ami vienne s'asseoir à sa table, qu'ensemble ils s'égaient et mêlent à de graves pensées un grain de folie : *Dulce est desipere in loco* [4].

La contemplation de la nature, avons-nous dit, suggère souvent à Horace des réflexions morales ou des comparaisons qui servent à illustrer ses préceptes. En effet, les exemples abondent qui nous montrent, dans une même pièce, le poète des champs et le moraliste étroitement unis. Voyez l'ode à Thaliarque [5]. Un paysage d'hiver forme le premier plan du tableau : le Soracte dresse dans les airs son sommet couvert d'une neige épaisse ; les forêts fatiguées fléchissent

[1] Ode I, 36. — [2] Ode II, 7. — [3] Ode II, 6. — [4] Ode IV, 12. — [5] Ode I, 9.

sous leur fardeau et, dans les prés, le gel a suspendu le cours des ruisseaux. C'est le moment de rester chez soi, de charger de bois son foyer et de savourer le calme de l'hiver en puisant à l'amphore des Sabins un vin de quatre années. Laissons le reste aux dieux : la nature nous enseigne à ne pas nous mettre en souci pour le lendemain, mais à jouir, tandis qu'il en est temps, des plaisirs que chaque jour nous apporte. Le bonheur, cependant, n'est pas dans la satisfaction de tous nos désirs ; il est dans la modération, dans l'égalité d'âme que procure la sagesse. Cette leçon, c'est aussi la nature qui nous la donne ; elle nous apprend à préférer une situation modeste à la richesse, en frappant elle-même les arbres les plus élevés ou les plus hauts sommets : « C'est le pin altier qu'agitent surtout les vents ; c'est la tour la plus haute que menace la chute la plus lourde, c'est le sommet des montagnes que frappent les traits de la foudre [1]. » Sans doute, à les prendre isolément, en les détachant de leur contexte, ces préceptes sur l'art de vivre n'échappent pas à la banalité des lieux communs, encore que des banalités de ce genre soient des vérités utiles à méditer en tout temps. Mais, si on les replace dans le cadre qu'Horace leur destine, si l'on tient compte du ton de bonhomie souriante et d'aimable indulgence qui les accompagne, et surtout si on ne les dépouille pas du cachet de rusticité que leur impriment ces appels à la nature, les préceptes des odes, qui se répètent sous une forme sans cesse renouvelée, comme le rythme des saisons orne la campagne de couleurs variées, prennent une signification à la fois plus nuancée et plus ample.

[1] Ode II, 10.

Martial, lui, se préoccupe moins d'ordonner sa vie — il est trop insouciant pour cela — que de jouir du présent. « Ne va pas ajourner mal à propos des plaisirs que l'avenir pourrait te refuser », écrit-il à l'un de ses amis ; « le bonheur n'attend pas, il fuit, il s'envole. Saisis-le de tes deux mains, étreins-le de toute la force de tes bras.... Crois-moi, ce n'est point le fait d'un homme sage de dire : je vivrai. C'est trop tard de vivre demain : c'est aujourd'hui qu'il faut vivre [1]. » Il limite ses conseils à quelques préceptes pratiques qui marquent assez la pente de son esprit : se contenter d'être ce que l'on est, et ne rien désirer de plus ; renoncer à amasser et à posséder, puisqu'il faudra quitter tout cela. « De quelque éclat que brille ton coffre-fort encombré d'écus, quelque chargé que soit ton livre d'échéances, ton héritier jurera que tu ne lui as rien laissé [2]. » Dans l'épigramme qu'il adresse à Colinus, il reprend le *carpe diem* d'Horace et engage son ami à « mettre à profit tous ses jours, en songeant sans cesse que le dernier est arrivé pour lui [3] ». Ou bien, il ordonne à ses esclaves de parfumer ses cheveux et de faire dissoudre de la neige dans sa coupe remplie de Falerne, sous prétexte que la vue des mausolées voisins l'invite à jouir de la vie [4]. Mais nous ne retrouvons pas ici ce parallèle presque constant qu'Horace établit entre la vie morale et la vie de la nature. Martial se contente d'admirer la nature, sans lui demander de leçons, et, à cet égard, il n'emprunte rien à Horace. Sa philosophie, comme celle du monde qu'il fréquente, est d'ailleurs trop incertaine pour qu'il cherche à en préciser la portée

[1] Livre I, épigr., 15. — [2] Livre VIII, épigr., 44. — [3] Livre IV, épigr., 54. — [4] Livre V, épigr., 64.

et à l'orner des comparaisons qu'affectionne le poète des odes.

* * *

Il y a enfin, entre les épigrammes champêtres et les odes rustiques, un dernier lien de parenté qui tient à la langue et au style. A ce point de vue, Martial rentre bien dans la lignée des grands poètes classiques dont il se déclare l'admirateur. Classique, il l'est par la pureté et la fermeté de sa langue dont il connaît toutes les ressources, toutes les finesses surtout, sans jamais tomber dans le pédantisme ou l'obscurité. Il ne cherche ni à la rajeunir avec de vieux mots, ni à lui imposer des expressions et des tours étrangers. Son vocabulaire est celui de tout le monde — je ne parle que des épigrammes champêtres — en ce sens qu'il se distingue par une extrême simplicité. « Loin de mes ouvrages, s'écrie-t-il, toute sorte d'enflure ; ma muse ne revêt pas avec orgueil l'extravagant manteau des tragiques [1]. » Il y a chez lui, comme chez Horace, trop de naturel et de bon sens pour qu'il ait recours à ces artifices de style que cultivent, à défaut d'inspiration sincère, les poètes de second ordre. Martial n'affecte jamais d'admirer les auteurs qu'on ne lit pas. Il veut être lu et compris et, à plusieurs reprises, il répète non sans fierté : « Mes vers sont dans toutes les mains [2]. » La vogue dont il jouit, il la doit sans doute à son esprit, si prompt à répandre dans ses petits livres les « agréments du sel romain [3] », mais aussi à la netteté de sa langue et à la justesse de ses images. « De tous les écrivains de l'empire, » dit G. Boissier, « je n'en connais guère que

[1] Livre IV, épigr., 49. — [2] Livre VIII, épigr., 3. — [3] Ibid., v. 19.

deux qui aient su se garder aussi complètement de la rhétorique : Pétrone et Martial [1]. »

A une époque où l'épuisement de la langue se manifeste par tant d'affectation et de mièvrerie, où l'abus de l'érudition et de la mythologie remplace le souci de la vérité et de la vie, Martial reste fidèle à ce principe essentiel d'Horace dans l'*Art poétique :* le talent doit être éclairé par la raison. A cette clarté d'expression s'ajoutent les qualités personnelles de son style : des alliances de mots, souvent imprévues, qui renforcent la couleur de ses descriptions ; des tours de phrases, vifs et sautillants, volontiers antithétiques, à la manière de Sénèque ; des images qui ne viennent jamais en surcharge, mais dont la sobriété rehausse l'éclat ; une versification enfin, moins variée et moins savante que celle d'Horace, mais qui convient, par son élégance et sa souplesse, au ton léger de l'épigramme. Ce style a sans doute ses inégalités : Martial connaissait le travail de la lime que prescrit Horace, mais, faute de temps plutôt que négligence, il ne s'y pliait pas toujours. Du moins avait-il le sentiment très net qu'il ne suffit pas d'être savant pour mériter la gloire. « Que de savants », écrit-il, « servent de pâture aux mites et aux vers! Les cuisiniers seuls achètent leurs doctes poèmes [2]. » Et il ajoute, lui qui laisse aux bibliothèques les gros volumes et qui se vante de « tenir dans une seule main [3] » : « Il faut je ne sais quoi de plus pour assurer aux ouvrages l'immortalité [4].... » Ce « je ne sais quoi de plus », c'est précisément ce qui s'analyse le moins et qui fait à la fois le charme de son style et la grâce de son esprit.

[1] G. Boissier, op. cit., p. 314. — [2] Livre VI, épigr., 60. — [3] Livre I, épigr., 2. [4] Livre VI, épigr., 60.

* * *

L'étude des épigrammes champêtres en liaison avec les odes rustiques nous a permis de constater que, même si l'idée que Martial et Horace se faisaient des beautés de la nature est plus étroite et parfois plus conventionnelle que la nôtre, leurs descriptions n'en reposent pas moins sur un sentiment très fin et un amour sincère de la campagne. Quelques exemples ont fait ressortir la conformité de leurs goûts et leur enthousiasme pour la vie agreste, tout en laissant subsister l'originalité de leur inspiration et de leurs procédés. Tous deux, en effet, ont reçu avec la même exclamation joyeuse — *hoc erat in uotis* — le petit domaine destiné à charmer leurs loisirs. Ils y ont flâné à leur guise ; ils y ont cueilli les fleurs de leur choix, et les deux gerbes ainsi formées mêlent, sans les confondre, leurs parfums.

CHARLES BURNIER,
prof. à l'université de Neuchâtel.

Assignats, Papier-Monnaie, Change.

Un phénomène économique, conséquence de la guerre, est la substitution presque complète, dans la plupart des pays du monde, de la monnaie de papier à la monnaie métallique. A fin juillet 1919, M. Raphaël-Georges Lévy, dans la *Revue des Deux-Mondes*, estimait à quelque deux cent cinquante milliards de francs le montant de la circulation du papier-monnaie. Aujourd'hui, ce chiffre est bien dépassé ; la seule Russie, dit-on, en a pour plus de cinq cents milliards de francs ; l'Allemagne en émet, depuis sa constitution en république, en moyenne pour deux milliards de francs par mois, et les Etats sortis de la monarchie danubienne, de même que la Pologne, n'ont pas eu d'autre expédient, pour se procurer des fonds, que de recourir à une émission plus désordonnée encore. L'or, ayant presque disparu de la circulation intérieure et extérieure, reste confiné dans les caveaux des banques ; il a donc perdu son rôle d'instrument des échanges et se trouve être supplanté par son « Ersatz », le papier. Celui-ci est ainsi devenu le plus grand des moyens de crédit des nations modernes.

TABLEAU APPROXIMATIF EN FRANCS-OR, AU PAIR, DE L'OR ET DU PAPIER-MONNAIE TEL QU'IL CIRCULE.

Nations sans leurs colonies :

	Or en 1913 par tête de populaton.	Or en 1919 par tête de population.	Billets en 1913	Billets en 1919
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
A. Espagne	23	112	100	180
Hollande.	58	200	107	370
Suède	27	65	56	170
Suisse	60	125	85	270
Norvège	40	80	63	250
Etats-Unis	150	210	56	210
Japon	20	88	20	60
B. Angleterre	83	60	19	240
France[1]	153—230	140—200	146	960
Italie	42	28	80	510
Belgique	45	34	140	590
Allemagne	62	22	50	1300
Banq. Autr.-Hong.	29 prob.	10	50	4000

Autrefois, les rois recouraient à la refonte des monnaies pour se libérer de leurs embarras financiers ; c'est de cette façon que la valeur de la livre est tombée, en France, depuis Charlemagne, par des altérations successives, de 87 fr. à 1 fr. 02 en 1726, pour devenir en 1792 le franc actuel, dont le poids d'argent n'est plus que la quatre-vingt-septième partie du poids primitif de la livre, trop lourd alors, pour être fondu en monnaie.

Mais, dès le XVIIIe siècle, tous les pays parvenus à un certain degré de civilisation demandèrent au papier-monnaie les ressources financières exception-

[1] Indique l'or à la Banque de France et l'or dans la circulation. Le second chiffre représente le total.

nelles destinées à faire face aux dépenses de guerre et aux crises économiques provoquées par les abus du crédit.

A l'inverse des falsifications monétaires, l'émission de papier-monnaie ne paraît pas entachée de déloyauté, mais est plutôt considérée comme un expédient temporaire. Pourtant, elle eut presque toujours des conséquences plus graves que les refontes successives des monnaies. Tandis que celles-ci laissaient intactes ou accroissaient la valeur des pièces antérieurement frappées, toute nouvelle émission de papier, dont on ne connaît pas les limites, déprécie inévitablement les émissions antérieures.

Un grand exemple des catastrophes que le papier-monnaie peut produire a été donné au monde par la première République française, lors de l'émission des assignats [1]. La chute du système de Law, au début du dix-huitième siècle, eût dû, semble-t-il, épargner à la France la répétition d'une expérience insensée. Aujourd'hui, la troisième République côtoie les mêmes écueils. Le fanatisme politique fit croire que le régime républicain réussirait là où le régime monarchique avait échoué. Le grand tribun révolutionnaire Mirabeau, qui partageait les mêmes illusions, mit toute son éloquence à plaider la cause des assignats :

« Vous hésiteriez à adopter les assignats comme une mesure de finance — dit-il à la tribune — que vous les embrasseriez comme un moyen sûr et actif de révolution. Partout où se placera un assignat-monnaie, là sûrement reposera avec lui un vœu secret pour le crédit des assignats, un désir de leur solidité ; partout où quelque partie de ce gage public sera répandue, là se trouveront des hommes qui voudront que la

[1] Voir le *Traité de la Science des Finances*, de Paul Leroy-Beaulieu

conservation de ce gage soit effectuée, que les assignats soient échangés contre les biens nationaux, et comme enfin le sort de la Constitution tient à la sûreté de cette ressource, partout où se trouvera un porteur d'assignats, vous compterez un défenseur nécessaire de vos mesures, un créancier intéressé à vos succès. »

Les assignats, à l'origine, n'étaient pas du papier-monnaie, c'était une sorte de valeur hypothécaire portant intérêt et remboursable dans des délais prévus.

Un décret du 19 décembre 1789 ordonnait la vente pour 400 millions de livres de biens des domaines nationaux ou du clergé et stipulait, à l'article 12, les dispositions suivantes :

« Il sera créé sur la caisse de l'Extraordinaire des assignats de 10 000 livres chacun, portant intérêt à 5 %, jusqu'à concurrence de la valeur des dits biens à vendre ; lesquels assignats seront admis de préférence dans l'achat des dits biens. Il sera éteint des dits assignats, par les rentrées de la contribution patriotique et par toutes les autres recettes extraordinaires qui pourraient avoir lieu, 100 millions en 1791, 10 millions en 1792, 80 millions en 1793, et le surplus en 1795. Les dits assignats pourront être échangés contre toute espèce de titres, de créances sur l'Etat ou de dettes exigibles, arriérées ou suspendues portant intérêt. »

Jusque-là, l'opération ne sortait pas de la légalité, elle témoignait au contraire d'une certaine habileté financière de la part des hommes de la Constituante. Mais l'émission du papier a toujours été insidieuse et les assignats prirent bientôt la voie fatale. Une loi du 17 avril 1790 réduisit à 3 % le taux d'intérêt et remplaça les coupures, qui devaient être de 10 000 livres, par des billets de 1000 à 200 livres, remboursables par

tirage au sort. La même année, il fut décrété que la dette d'Etat serait remboursée en assignats, dont il fut émis à nouveau pour 800 millions de livres avec des coupures s'abaissant jusqu'à 50 livres. Le 8 octobre, l'intérêt fut supprimé par un nouveau décret. Les assignats cessèrent dès lors d'être une valeur de placement, une obligation hypothécaire qu'ils étaient primitivement, pour devenir une simple monnaie libératoire, avec la faculté, cependant, de pouvoir être utilisés à l'achat des biens nationaux; 457 millions de livres d'assignats rentrés par la vente de domaines nationaux, furent annulés, il est vrai, mais l'émission continua à prendre une allure désordonnée sous la Législative et la Convention. On eut beau édicter les lois les plus sévères contre les agioteurs, punissant de trois ans de fers celui qui vendait les monnaies plus cher que le papier, la chute de la valeur des assignats fut sensationnelle à la fin de la Convention ; 29 milliards d'assignats avaient été émis, dont 19 milliards étaient encore en circulation.

Le Directoire, condamné à vivre d'expédients, décida, le 22 décembre 1795, que la circulation du papier-monnaie serait portée jusqu'à 40 milliards de livres, après quoi l'on briserait les planches. On tint parole, et les planches furent brisées dans une séance solennelle, le 17 février 1796. L'émission totale avait atteint 45,5 milliards de livres, dont 40 milliards environ étaient encore en circulation.

L'assignat étant tombé à un trentième de sa valeur, une liquidation à bref délai s'imposait. Le Directoire émit, la même année, un nouveau papier appelé *mandat territorial*, ayant pour gage les biens nationaux encore disponibles. L'échange se fit contre les assignats dans la proportion de un pour trente. Le

mandat territorial donnait au porteur le droit très curieux de se faire adjuger sans enchère des biens nationaux pour une valeur égale, et cela d'après l'estimation faite en 1790. Deux milliards 400 millions de francs de mandats territoriaux furent émis avec cours forcé. Ils contribuèrent à faire rentrer des assignats pour une valeur considérable. Le 21 mai 1797, ceux qui n'étaient pas rentrés par l'achat des biens nationaux ou par le paiement des impôts furent définitivement annulés. On les retrouve aujourd'hui en pacotilles chez les antiquaires, qui vous les cèdent pour quatre sous. Telle fut la fin des assignats. Quant aux mandats territoriaux, ils tombèrent eux-mêmes dans l'avilissement, tant la confiance publique avait été ébranlée. Il n'y eut que le retour à la monnaie métallique pour rétablir le crédit.

Une question intéressante qui s'est posée à la liquidation des assignats et qui se présentera pour les Etats comme la Russie et l'Autriche, qui devront nécessairement retirer de la circulation un papier qui a perdu presque toute valeur, fut celle de l'acquittement des engagements pris avant et pendant la durée de la dépréciation. Il n'eût pas été équitable qu'un débiteur en assignats fût tenu, après l'annulation de ceux-ci, à s'en acquitter par un montant équivalent en monnaie métallique. Le Directoire fixa que les obligations antérieures au 1er janvier 1791 ne devaient pas être réduites, mais acquittées en numéraire ; il en était de même pour toutes les dettes qui avaient été déclarées payables en espèces métalliques, quelle que fût l'époque de l'engagement contracté. Toutes les autres, au contraire, devaient être réduites dans des proportions fixées par un barème des pertes au change du papier contre la monnaie métallique,

aux différentes époques de l'existence des assignats.

Aujourd'hui, l'Etat français, et beaucoup d'autres plus encore que lui, répètent la même expérience, c'est que la monnaie fiduciaire ne peut être indéfiniment multipliée sans perdre considérablement de sa valeur ; il y a toujours des limites à l'absorption du papier par le capital disponible. Comment tant de spéculateurs malheureux sur les changes avariés ont-ils pu méconnaître ce principe fondamental de la science financière?

L'exemple des assignats aurait dû, semble-t-il, être assez probant des dangers que fait courir un excès de papier-monnaie pour mettre en garde les Etats belligérants de la dernière guerre contre une émission excessive de billets. Le mirage d'une grande victoire ou celui, en Russie, de temps nouveaux que devait amener la révolution communiste, a troublé tous les sens. On a voulu aller jusqu'au bout. Ne trouvant plus d'argent à emprunter, on en fabriqua. A un reporter américain, autorisé à voir fonctionner les machines qui imprimaient à Moscou les billets de banque et le papier-monnaie bolchéviste, le commissaire chargé de ce service exposa la théorie suivante : « Il faut abolir l'argent, source de tous les maux humains. Le meilleur moyen d'y arriver consiste à réduire sa valeur à zéro, et c'est pour cela que nous faisons rouler sans interruption la presse aux billets de mille. » On voulait, par ce moyen, ruiner la bourgeoisie.

Les assignats causèrent la ruine de milliers de familles ; toutes les personnes dont les créances venaient à échéance dans cette époque de dépréciation perdirent leur avoir ; tous ceux qui avaient des rentes d'Etat ou des revenus fixes les virent tomber

à rien, tout crédit devint impossible, l'Etat se déshonora par cette banqueroute qui eut également son contre-coup à l'étranger. La Suisse, et en particulier le canton de Neuchâtel, dont les produits horlogers se vendaient surtout en France, subirent de grandes pertes du fait de la dépréciation des assignats.

Déjà avant la guerre de 1914, le cours forcé avait fait le tour du monde. Ce ne fut pas seulement la France, mais la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, les Etats-Unis et surtout la jeune Amérique latine, qui connurent les effets désastreux du papier-monnaie. On peut dire en toute vérité que les pays du monde qui furent les plus éprouvés par les catastrophes financières sont ceux qui ont persévéré le plus longtemps dans le cours forcé.

Est-ce à dire que le papier-monnaie avec cours forcé conduit inévitablement à des désastres financiers? Les économistes l'ont toujours condamné d'une façon sommaire. Les derniers événements ont démontré que l'émission de papier complétée par le moratoire était le seul moyen de parer au trouble immédiat et profond jeté dans toute la vie sociale par une déclaration de guerre. Le cours forcé seul fournit dès les premiers jours les sommes formidables que nécessitent la mobilisation et les approvisionnements de millions d'hommes. L'impôt et les emprunts sont des procédés trop lents pour procurer aux belligérants, avec la rapidité voulue, les capitaux que la guerre absorbe journellement. Des pays dernièrement en guerre, l'Allemagne était celui qui aurait pu le plus facilement se dispenser au début, du cours forcé. Son armée, depuis de longues années, était admirablement pourvue de tout : équipement, approvisionnements, matériel, vivres, si

bien qu'il ne restait que peu de chose à y ajouter pour faire la guerre ; le système rigoureux des perquisitions dans les pays envahis devait fournir le complément nécessaire à une armée qui, dès les premières semaines, allait camper en pays ennemi et vivre des contributions prélevées sur les habitants; c'est ce qui explique que, malgré ses échecs, l'Allemagne ne tomba pas alors, comme d'autres belligérants, dans une émission excessive de papier.

Un exemple d'application du cours forcé, sans effet désastreux, mérite d'être cité : c'est celui de la France en 1870, de cette France victime du système de Law et des mémorables assignats. Le cours forcé fut établi dès les premiers jours de la guerre contre la Prusse, et l'émission des billets confiée à la Banque de France, entourée d'un prestige moral universellement reconnu. L'Etat émit alors un emprunt de 800 millions de francs, qui semblait devoir suffire aux premiers frais. Après la première période de guerre qui finit le 4 septembre 1870, le gouvernement irrégulier, installé d'abord à Tours, puis à Bordeaux, exigea de la Banque de France des avances considérables. Plus tard, de nouveaux prêts furent consentis à l'Etat par la Banque, au taux de 6 %, ramené bientôt à 3 %, puis à 1 %. La limite d'émission, fixée législativement à 3 milliards 200 millions, ne fut jamais atteinte. La prime de l'or de dépassa pas 3 % ; pendant le temps que durèrent les opérations de paiement de l'indemnité de guerre, elle fut en général de 8 à 12 pour mille ; dès 1873, les changes restèrent presque toujours favorables à la France. A partir du second trimestre de 1874, le cours forcé n'exista plus en France que de nom, la Banque ayant repris ses paiements en espèces tout en retirant de la circulation non seulement ses billets de 5, de 20

et de 25 francs, mais encore ceux de 50 francs. La Banque en était arrivée à tâcher d'éloigner l'or de ses caisses ; elle ne recevait plus les lingots et les monnaies étrangères qu'en leur faisant subir un escompte à ses guichets, elle donnait autant que possible de l'or et ne livrait qu'à contre-cœur ses billets, qui devenaient ainsi plus recherchés que l'or ; ils faisaient prime. En 1875, on renonça officiellement au cours forcé. La dette spéciale de l'Etat contractée auprès de la Banque au cours de la guerre, et qui s'élevait à 1470 millions, se trouva entièrement remboursée en 1879.

L'émission du papier-monnaie fut alors tout à fait inoffensive en France, grâce au concours de bien des éléments divers. D'abord, une émission de 3,5 milliards ne dépassait pas la faculté d'absorption du pays, appauvri en espèces métalliques par les paiements de l'indemnité de guerre, puis la garantie de la Banque de France, avec le prestige de son crédit, devait suffire à convaincre le peuple qu'il ne s'agissait là que d'un expédient passager. Il fallut aussi la richesse naturelle de la France, les traditions d'économie du peuple français, la confiance qu'inspiraient les hommes d'Etat auxquels était dévolue la mission de relever la France du désastre où l'avait conduite l'impéritie de Napoléon III.

M. Ch. Gide écrivait, il y a quelque deux ans et demi:

Dans les heures de revers militaire, on a souvent répété ce propos d'un poilu : « Pourvu que les civils tiennent. » Eh bien ils n'auraient pas pu tenir avec ce courage civique qui a fait l'admiration du monde si le papier-monnaie n'était venu les soutenir sous forme de bénéfices pour les paysans et les industriels, d'allocations pour les pauvres. Jamais les salaires des hommes et surtout des femmes n'ont été aussi élevés, jamais les paysans n'ont connu une prospérité pareille, jamais

il ne s'est trouvé plus d'occasions de faire fortune et de gens pour en profiter. On dira bien que tout cet accroissement de richesse n'est que factice et qu'il n'est dû qu'à une hausse générale des prix, conséquence de la dépréciation d'un papier surabondant. Mais la hausse des prix cause à cette heure des crises économiques dans tous les pays du monde, aussi bien chez les neutres dont la situation monétaire est saine que chez les belligérants où les transactions ne se font plus qu'en papier. C'est que cette hausse des prix a d'autres causes que celle unique d'une surabondance de monnaie fiduciaire. On a dit aussi que le papier-monnaie n'a qu'une valeur précaire, car il ne repose que sur le crédit. Ce n'est sans doute pas la perspective d'un remboursement en or ou en argent qui maintient encore quelque valeur au rouble ou à la couronne-papier. Non, ce qui fait le crédit du billet, c'est la certitude que dans toutes les transactions, quelles qu'elles soient, ce billet sera accepté par n'importe qui. Le fondement de la valeur du papier, c'est la confiance que chacun a dans la probité de son semblable et la loyauté des hommes au pouvoir. Ceci explique que dans quelques pays le billet de banque, nonobstant sa surabondance, ait conservé son crédit intact.

Effectivement, le crédit du billet de la Banque de France, qui repose sur la richesse et la probité de 40 millions de Français, sortis victorieux de la plus grande des guerres que l'histoire ait connues, n'est pas loin de valoir celui que l'on accorde conventionnellement à l'or et à l'argent ; même dans les heures difficiles, il aurait permis à la France un accroissement de l'émission qui l'aurait dispensée de recourir au crédit onéreux de l'Amérique. Mais cette belle « confiance que chacun a dans la probité de son semblable et la loyauté des hommes au pouvoir » a-t-elle survécu dans les pays vaincus ? Evidemment pas. Partout où la confiance a fléchi, les capitalistes avisés et précautionneux ont échangé sans bruit leurs billets contre des perles, des

diamants, de la bijouterie, des montres de prix, des tableaux, puis, malgré un agio désastreux, vendu sur les places étrangères leur disponible en monnaie nationale pour mettre à l'abri des risques, dans les pays neutres, une partie de leur avoir. C'est ainsi que le capitaliste suisse, victime de spéculations sur les changes, est devenu détenteur de marcs et de couronnes-crédit et n'a plus de francs suisses. L'effondrement du marc à moins de 2 fr. à la bourse de Genève et la prime du franc suisse sur toutes les autres devises, même le dollar (le dollar, câble, fut coté 5.18 le 15 octobre) n'a pas d'autres causes que ces ventes continues de crédit étranger.

Si, suivant M. C. Gide, la hausse des prix cause des crises économiques aussi bien chez les neutres dont la situation monétaire est saine que chez les belligérants où les transactions ne se font plus qu'en papier, une distinction cependant doit être faite aujourd'hui. La crise de la hausse des prix n'a pas revêtu partout la même intensité. On ne peut nier que ce ne soient les pays à émission exagérée qui en aient le plus souffert, tels la Russie et l'Autriche-Hongrie. Si jusqu'ici le marc n'a pas perdu en Allemagne un pouvoir d'achat équivalent à sa perte au change, il n'en baisse pas moins de valeur chaque jour au fur et à mesure de nouvelles émissions de papier. Les derniers événements ont démontré à l'évidence que la hausse des prix, pour une grande part, est fonction de la quantité de monnaie en circulation.

L'Europe, comme l'Amérique du Sud, est entrée dans une période de papier-monnaie de longue haleine. Dès le moment où le clic et le déclic de l'engrenage de l'émission se déclenche, il devient bien

difficile de l'arrêter. Car le cours forcé est dangereusement insidieux. Dès qu'il est établi, il rencontre ses partisans ; ce sont d'abord les gouvernements, auxquels répugnent les moyens énergiques pour équilibrer les budgets, tels que les impôts rigoureux, les diminutions de dépenses, etc., puis une infinité de gens dont les intérêts immédiats sont desservis par la dépréciation de l'étalon monétaire. Il y a à l'étranger de multiples intérêts qui militent en faveur du maintien d'un change si bas qu'il sert de prime à l'exportation. Si l'Allemagne travaille actuellement à pleine charge et si son industrie possède dans ses carnets des ordres importants à longue échéance, elle le doit, pour une part, à la dépréciation exagérée du marc que sa politique financière s'efforce de maintenir si bas. Mais cela durera-t-il ? Les grands pays industriels commencent à prendre des mesures pour se préserver de ce nouveau *dumping*. L'acceptation, dernièrement, par le parlement anglais du *Saleguarding of Industries Act* a pour but essentiel de lutter contre la concurrence des pays à change déprécié. La Suisse, de son côté, a apporté des restrictions aux importations ; malheureusement pour elle l'étroitesse de son marché intérieur la rendant dépendante de l'étranger, des mesures de ce genre l'exposent à des représailles.

Un facteur qui retardera le relèvement des changes est l'endettement de l'Europe à l'égard des Etats-Unis. Ceux-ci ont prêté, au cours de la guerre, environ 10 milliards de dollars, dont le décompte s'établit comme suit pour les débiteurs de l'oncle Sam, en négligeant les plus petits :

	Millions de dollars.
Grande-Bretagne	4257
France	3048
Italie	1620
Belgique	344
Russie	188
Tchécoslovaquie	55
Grèce	43
Roumanie	25
Serbie	27
Total	9607

L'Angleterre a, d'autre part, des créances sur les Alliés qui compensent à peu près sa dette.

On a caressé longtemps l'espoir que la fraternité des armes sur les champs de bataille amènerait, sinon l'annulation de ces dettes, du moins leur liquidation sommaire. Les Américains s'y refusent, aussi le cours du dollar plane-t-il sur toutes les cotes, fermant les marchés d'Europe à leurs produits industriels. A quoi ont servi ces formidables emprunts en Amérique ? A payer, avant tout, les vivres, les matières premières et le matériel dont les Alliés avaient besoin. Sans cet écoulement assuré, les produits américains seraient restés invendus et auraient baissé de prix. Au contraire, la demande ayant toujours dépassé l'offre, les prix ont triplé ou quadruplé et ont imposé à l'Europe des conditions d'existence très dures. Il n'est pas téméraire d'affirmer que plus de la moitié de ces 50 milliards de francs suisses a été touchée comme prime par l'agriculture et le commerce américains. Il en est résulté pour la grande république américaine un accroissement de richesse sans précédent, estimé au 30 % de la fortune globale du pays, qu'on évalue à 250 milliards de dollars. La marine marchande qui

atteignait à peine 2 millions de tonneaux en 1914 en a aujourd'hui 12 ½ millions et se place immédiatement après celle de l'Angleterre. Pour la seule année de 1920, les exportations des Etats-Unis en Europe ont été de 23 milliards de francs suisses (5 ½ milliards en 1910) pour 6 milliards d'importations. Est-il raisonnable de la part des Américains de réclamer le montant intégral de leurs créances en une monnaie qui fait une prime dépassant le cent pour cent ? M. Mac Kenna, ex-chancelier de l'Echiquier, disait dernièrement : « Il n'est pas du tout désirable de voir l'Angleterre payée par la France, l'Italie et les autres nations. Si la chose dépendait de moi, je différerais immédiatement ces créances en m'occupant des dettes de l'Europe envers les Etats-Unis. Ces dettes seront payées en marchandises ou elles ne le seront pas du tout. » Des concessions devront être faites par les Américains, c'est là la première condition de relèvement du crédit de l'Europe et partant des changes. Cependant, pour longtemps encore, le franc suisse fera prime, car, au même titre que le dollar, il est devenu le standard des monnaies. L'exemple suivant, extrait d'une correspondance de M. le consul Henry Baer à la *Nouvelle Gazette de Zurich*, illustre ce fait :

J'ai découvert — dit-il — d'où provenait cette hausse continue du franc suisse à Buenos-Aires. Dans les nombreuses maisons que je visitai on me présenta des factures et des offres d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, d'Italie, etc., formulées et payables en francs suisses. Pendant les trois mois de mon séjour, je me suis aperçu que mensuellement à Buenos-Aires, seul, il se tirait des chèques sur la Suisse pour un montant de 10 à 20 millions de francs en paiement de marchandises ne provenant pas de la Suisse. J'eus l'occasion de constater qu'une seule ville industrielle allemande (Pforzheim) reçoit

chaque mois plusieurs millions de francs suisses, et qu'une grande maison allemande de la branche horlogère fait chaque mois des remises pour plus d'un million de francs suisses, qui sans aucun doute restent déposés en Suisse, vu que la dite maison augmente périodiquement son capital-actions d'autant de millions de marcs.

C'est bien là le procédé allemand ; placer le disponible en Suisse, à l'abri des risques et travailler avec le capital-marc.

Puisque nous n'avons pas en Suisse à attendre d'une action directe et prochaine de l'étranger le relèvement des devises, abaissons la nôtre, ce qui est bien simple ; il suffirait pour cela d'user des mêmes procédés que nos voisins, c'est-à-dire d'émettre une quantité telle de billets de banque sans couverture, que la valeur d'échange en baisserait considérablement. Les nouveaux capitaux ainsi obtenus par la Banque Nationale rendraient les plus grands services à l'industrie et au commerce. Ce moyen magique de créer du capital tout en résolvant la crise des changes devait sourire à beaucoup, à ceux d'abord qui ont épuisé leur crédit en banque, puis à ceux que le change contrarie dans leurs exportations, sans parler des spéculateurs malheureux en devises étrangères. Effectivement, il n'a pas manqué de gens pour préconiser dans la presse ce moyen artificiel de créer de la richesse, mais jusqu'ici, la Banque Nationale et le monde financier sérieux y ont fait opposition. Ce que l'on voit dans la dépréciation de notre valuta, c'est la possibilité de reprendre nos exportations, sous la réserve toutefois que l'étranger ne vienne y mettre le holà par des interdictions ou des contingentements, comme la France en a usé à notre égard. Mais, ce que l'on ne veut pas voir, c'est le renchérissement de la vie qui en serait la conséquence avec comme corollaire l'élévation du coût de produc-

tion, car nos achats à l'étranger de matières premières et de produits alimentaires ne se feraient plus aux conditions avantageuses que nous vaut la prime de notre monnaie, c'est la dépréciation de toute notre fortune mobilière dès le moment où le franc perd de sa valeur, entraînant avec elle la ruine de la petite épargne, c'est une nouvelle crise de hausse des prix, un nouveau trouble jeté dans le crédit. Du reste, certaines monnaies étrangères, comme le marc, la couronne, le rouble, quoi qu'on fasse, ne reverront jamais le pair, comparativement au franc suisse. De même que pour les assignats, une conversion de tout ce papier en amènera la disparition. Nous ne comprendrions l'accroissement de notre papier que dans le but de constituer du disponible à l'étranger, telle, par exemple, l'opération qui consisterait à acheter du dollar aux bas cours pour rembourser la dette de 360 millions que nous avons eu la mauvaise inspiration de contracter aux Etats-Unis. Notre salut n'est que dans un abaissement des prix. Tant que nous nous cristalliserons dans une situation où personne ne veut consentir à faire des concessions, la reprise de nos exportations restera impossible. Un exemple, seulement, qui démontrera l'écart qui existe entre nos prix de fabrication et ceux de l'étranger : une maison très importante de la branche horlogère en Allemagne cherche à recruter en ce moment des ouvriers en Suisse ; elle offre des salaires de 35 à 40 marcs par jour et garantit des prix de pension de 18 marcs ; au change de 2,5 cela représente un gain journalier de 1 fr. et une pension de 45 centimes.

L'inflation fiduciaire est un mal dont les gouvernements soucieux de leur crédit doivent poursuivre la guérison. Sitôt qu'ont disparu les circonstances exceptionnelles qui ont amené une émission excessive de

papier, l'Etat doit se hâter de sortir de cette situation dangereuse. On a toujours remarqué que les pays soumis à ce régime sont beaucoup plus sujets que les autres à des crises économiques ; le cours forcé provoque la spéculation, décourage les entreprises de longue haleine, maintient un état économique instable. Si la chute sensationnelle du marc donne à l'industrie allemande une activité que tous les autres pays lui envient, il n'en reste pas moins vrai que le crédit du Reich côtoie l'abîme. La prochaine échéance des réparations, 500 millions de marcs-or exigibles le 15 janvier 1922 et 100 millions en février, jette dès maintenant son ombre sur toute la politique allemande. Le Reich, pour payer, compte sur les industriels, les commerçants et les financiers qui détiennent les devises étrangères, mais ceux-ci se dérobent; c'est que la dette flottante augmente dans des proportions fantastiques : 5643 millions de marcs en juillet, 12 100 millions en août, 7631 en septembre, 2,3 millions dans la première décade d'octobre. Elle atteint aujourd'hui 215 milliards de marcs. Le Dr Hugendorf, directeur des usines Krupp, écrivait dernièrement au *Lokal Anzeiger :* « La perte de la Haute-Silésie et la chute du marc ont rendu bien hypothétique l'espoir de voir l'industrie allemande accorder des crédits de son plein gré au gouvernement.» (Il s'agit de crédits réclamés des industries qui seront appelées à fournir du matériel pour le compte des réparations.)

Mais comment sortira-t-on du cours forcé ? Nous ne voyons pas parmi les belligérants de pays qui soient à même de rembourser dans un délai quelque peu rapproché, leurs billets ou seulement une faible partie de ceux-ci ; partout, on se sent écrasé par des charges financières effroyables. La première condition sera de retrouver un équilibre des finances publiques avec un

excédent de recettes sur les dépenses permettant l'amortissement graduel des dettes. En temps ordinaire, le cours du change est relevé par un accroissement des exportations ou par la réalisation de nouvelles créances sur l'étranger, celle que fournit le tourisme, par exemple. Produire beaucoup, restreindre les dépenses publiques, voilà les conditions indispensables pour la suppression du cours forcé.

Le relèvement des Etats affaiblis financièrement par la guerre est devenu un problème international ; la solidarité des intérêts entre pays est aujourd'hui trop étroite pour que l'un quelconque d'entre eux puisse se désintéresser de ce qu'il advient aux autres. Mais l'aide ne sera efficace qu'à la condition que des mesures énergiques d'assainissement financier soient pratiquées. Pour certains pays, il n'y aura d'autre solution que la conversion, comme pour les assignats, avec tout ce qu'elle comporte de sacrifices. Il en sera de même pour beaucoup de rentes intérieures d'Etat. Où faudra-t-il trouver tous les milliards des budgets futurs ? On les prélèvera sur les revenus des contribuables. Il est vrai que celui qui aura porté son billet de mille chez le percepteur le verra reversé entre ses mains quelque temps plus tard par le Trésor, quand il touchera ses trimestres de rente. Ne fera-t-il pas la réflexion que ce double mouvement de fonds est inutile ? L'Etat ne manquera non plus de tenir le même raisonnement. Il dira au peuple : « Dispensez-moi de payer vos rentes et je vous dispenserai de payer vos contributions. Voici un emprunt forcé à 1 ou 2 % à la souscription duquel la rente de guerre est admise. Je diminue ainsi vos rentes, mais en même temps vos impôts ; ainsi, nous sommes quittes. »

L. Jacot-Colin.

La
Révolution vaudoise de 1845

Récit publié et annoté par Aug. Reymond.

SECONDE PARTIE [1].

Le 14 février au matin, je sortis de chez moi après huit heures. Je vis bien de l'agitation dans les rues. Quelques patriotes me dirent qu'on s'organisait pour résister au Gouvernement. M. Jayet, que je rencontrai avec d'autres membres du Grand Conseil, me parut déconcerté ; il me parla de concessions réciproques et me dit en terminant : « Tâchez d'arranger cela, car tout est entre vos mains. »

Je me rendis à la Poste, où je croyais qu'était encore le Conseil d'Etat, lorsqu'un huissier m'avertit qu'il était au Château depuis environ les six heures du matin. C'est là où j'appris l'émigration nocturne de MM. De Miéville et Jaquet. Voyant qu'on ne faisait rien si ce n'est d'attendre les événemens, je demandai la permission de me retirer un moment pour aller chez le tailleur prendre la mesure de mon habillement pour la Diète. En allant et en revenant (c'était entre neuf et dix heures du matin, le 14 février), je remarquai un grand mouvement par la ville, de l'agitation ; les

[1] Pour la première partie, voir la livraison de décembre 1921

deux partis se rendaient du côté de Vevey à la rencontre du bataillon de Lavaux, qui arrivait, comme pour le tenir sous leur puissance ; parmi les conservateurs, il y avait plusieurs professeurs et bon nombre d'étudians : ils me regardaient avec des yeux qui semblaient vouloir me dévorer. Je parlai à plusieurs membres du Grand Conseil de la campagne, qui s'en retournaient chez eux, incertains des événemens ; ils paraissaient fort mécontens de la tournure que les délibérations de la majorité du Grand Conseil et les mesures impolitiques de la majorité du Conseil d'Etat imprimaient aux affaires. Je vis aussi quelques membres influens du Casino, qui étaient dans l'attente des masses qu'ils avaient fait appeler. En un mot, dans cette tournée à la Haroun-al-Rachid, je vis que la révolution commençait à courir les rues et que des événemens graves se préparaient, événemens qui auraient été sanglans si les troupes eussent pris parti pour le Gouvernement. Je remarquai entr'autres qu'à mesure que des soldats arrivaient en ville isolément ou par détachemens, les citoyens (c'est-à-dire ce qu'on appelle plus particulièrement le peuple) les travaillaient et les engageaient à se retirer ou à retourner chez eux déposer leur uniforme.

Rentré au Conseil d'Etat vers les dix heures du matin, je racontai ce que j'avais vu et entendu, fidèle au parti que j'avais pris de ne rien laisser ignorer au Gouvernement de ce qui se passait. Mais je remarquai qu'on m'écoutait avec défiance, et il me fut aisé de m'apercevoir que l'on avait glosé sur mon compte pendant cette absence, aussi bien que lorsque j'étais sorti pour un besoin pendant la nuit au Château et lorsque je quittai l'hôtel de la Poste pour me rendre chez moi. Le témoignage de ma conscience me suffi-

sait pour m'abriter, et il était assez évident depuis quelques semaines, surtout depuis quelques jours, et tout particulièrement depuis quelques heures, que la majorité du Conseil et des Conseils, ainsi que tout le parti conservateur, confirmait de nouveau le proverbe : *Ceux que Dieu veut perdre, il les aveugle.*

Vers dix heures et demie arrivèrent M. le Président du Grand Conseil (M. le colonel Louis Frossard, de Vinzel, qu'on appelle M. de Saugy, frère de l'ancien conseiller d'Etat et chef du parti conservateur-aristocrate), ainsi que vingt et quelques membres du Grand Conseil appartenant en général au côté libéral-radical. Ces Messieurs demandèrent à parler à M. le Président du Conseil d'Etat (M. Ruchet). M. Ruchet ne tarda pas à rentrer et à annoncer que, vu l'état critique de la situation et comme moyen de rétablir la tranquillité et la paix, ces Messieurs proposaient ou demandaient pour ainsi dire que le Conseil d'Etat convoquât le Grand Conseil pour le lendemain 15 février à onze heures du matin afin qu'il pût aviser et, au besoin, modifier les instructions touchant les Jésuites : c'était tout uniment ce que j'avais proposé la veille vers sept heures du soir, c'est-à-dire alors qu'il en était encore temps, accélérant la convocation du Grand Conseil de vingt-quatre heures : c'était ce que la majorité, en particulier M. De Miéville, avait repoussé avec tant de dédain. (J'ai oublié de noter plus haut que, dans la nuit, peu de temps avant de demander avec tant de fièvre de quitter le Château, M. De Miéville disait : « Nous avons confiance dans nos mesures ! » Ce propos ajouta naturellement à la défiance que je nourrissais.)

Reprenons. Lorsque M. Ruchet eut fait sa communication, et déjà pendant qu'il parlait encore, une

grande stupeur frappa la majorité du Conseil d'Etat : enfin les écailles qui couvraient les yeux se détachaient et allaient tomber ; le jour commençait à poindre ; on entrevoyait les premiers feux de l'aurore ; la pierre qu'on avait rejetée menaçait de devenir la principale pierre du coin. En un mot, les événemens me donnaient raison et confirmaient le reproche que j'adressai à la majorité : celui de n'avoir pas eu de nez ; les hommes qui ne savent pas prévoir les événemens lorsqu'il y a sur l'horizon des signes si visibles ne sont pas dignes de gouverner les peuples, lui dis-je. Ce reproche me fut arraché par l'indignation que me causait l'injure à mon caractère, que renfermait la défiance dont j'étais l'objet depuis quelques jours et même quelques semaines, alors que le parti doctrinaire-conservateur-aristocrate affectait de dire et de répéter verbalement et dans son journal, le *Courrier suisse*, que l'affaire des Jésuites n'était qu'un prétexte pour arriver à une révolution fédérale. Ce cri, échappé à ma conscience oppressée par l'attitude que les meneurs de la majorité avaient affecté de prendre pendant la nuit, soit parce qu'ils se berçaient du triomphe, soit pour imposer et en imposer, ce cri amer et menaçant, ce coup porté en se relevant par celui qu'on a renversé, était la production de mon droit à reprendre l'influence et le pouvoir. Il était évident que le parti aristocratique se sentait moralement vaincu et qu'il avait le pressentiment de sa chute imminente ; il était clair que le triomphe prochain de la cause démocratique dont j'étais l'âme, le défenseur le plus connu, le représentant nécessaire, allait me rendre maître de la situation. Le reproche dont je parle fut adressé dans la discussion dont je vais parler, à moins que ce ne soit un peu plus tard.

La discussion fut donc ouverte sur la proposition ou plutôt la demande d'une fraction du Grand Conseil, le Président en tête. M. D'Apples, vice-président administrateur passable, mais qui a montré dans ces événemens une absence complète d'esprit politique, je dirai même d'intelligence et de tête, avait moins de répugnance contre cette proposition que la veille, lorsque je la produisis en temps utile, mais il avait encore des doutes. Appelé à opiner ensuite, comme le plus ancien membre en rang, je fis observer que la mesure proposée aurait été bien plus opportune si on l'eût adoptée lorsque je la demandai, la veille ; alors les événemens étant moins avancés, les partis moins prononcés, la lutte moins engagée, on pouvait raisonnablement en attendre du succès parce que, pour réussir, les tentatives de conciliation doivent être faites lorsqu'on est encore maître du terrain, ou tout au moins ferme sur ses jambes ; que maintenant c'était bien tard, probablement *trop* tard ; cependant que, comme le Conseil d'Etat ne devait rien négliger de ce qui pouvait amener une solution pacifique, je conseillais très fort d'adopter la proposition, mais qu'il n'y avait pas un moment à perdre ; que la convocation du Grand Conseil étant demandée par le Président (dont je fis l'éloge) et par plusieurs membres des plus influens, le Conseil d'Etat n'avait, quoi qu'il arrivât, plus à redouter le reproche d'exposer cette assemblée à des menaces, ce qu'on appelle une pression de la part des masses, ou même des actes de violence ; que bien plus, cette demande, qui avait un caractère assez positif et catégorique, ne permettait pas au Conseil d'Etat de refuser. (C'est ici et à l'occasion des défiances dont j'étais l'objet ainsi que tout le parti démocratique, que je fis ma sortie contre

ceux qui avaient manqué d'odorat politique, ce sens sans lequel il est impossible d'être réellement un homme d'Etat.)

M. Blanchenay m'appuya. M. Boisot vit des difficultés. M. Muret fit part de ce que venait de lui rapporter un membre du Grand Conseil (probablement M. le receveur Richard, d'Orbe, parent de sa femme) : c'est que le parti radical ou le Casino était en désarroi, que ce parti et les membres du Grand Conseil de ce bord avaient réussi à circonvenir M. Frossard (Président du Grand Conseil), et que la démarche était un coup de désespoir, une manière de capituler pour pouvoir se retirer avec armes et bagages. M. Muret, excellent esprit du reste, homme très clairvoyant et fort logique, n'affirma cependant pas trop ce qu'il disait, parce qu'avec toutes ses qualités fort distinguées, il a souvent, au moment décisif, des accès de doute, d'incertitude et d'hésitation, tout comme il peut donner dans des actes extrêmes et assez peu réfléchis : tels que l'idée qu'il avait eue et passablement conseillée au Château, pendant la nuit, savoir que le Conseil d'Etat dissout (*sic*) le Grand Conseil, en convoquât un autre ou consultât le peuple directement d'une autre manière, mesures qui auraient été belles et bonnes si elles n'eussent été tardives et surtout fort inconstitutionnelles : cette violation flagrante de la Constitution aurait été le moyen le plus sûr de précipiter le Conseil d'Etat, parce que c'est au peuple (qui est souverain, par conséquent au-dessus de la Constitution) et non au Gouvernement (qui n'existe que par la Constitution, à laquelle il doit demeurer soumis), parce que c'est au souverain, dis-je, et non à ses serviteurs qu'il appartient de faire des révolutions. Quoi qu'il en soit, la nouvelle rappor-

tée par M. Muret était un anachronisme, c'est-à-dire vieille de quelques heures. Vers six heures du matin, les hommes qui avaient pris l'initiative de la résistance et même de la révolution, au Casino, ne voyant pas arriver les masses qu'ils avaient fait appeler dans la nuit par estafettes, étaient en effet dans une grande inquiétude à ce moment-là, d'autant plus qu'on annonçait l'arrivée des troupes du Gouvernement ; cependant ils étaient loin de désespérer et de considérer la partie comme perdue, parce que, d'un côté, les masses n'avaient réellement pas eu le temps d'arriver, surtout à cause de la neige ; d'un autre côté, il était possible et même probable que les troupes, informées du véritable état des choses et de la question, ne tireraient pas sur le peuple et ne se prêteraient pas à des actes de violence aristocratiques ; après les assemblées populaires, les 32 000 pétitions (*sic*) et d'autres manifestations publiques, il était même permis de rêver que le soldat-citoyen ferait cause commune avec le peuple.

Or, au moment où le Président et une vingtaine d'autres membres du Grand Conseil faisaient leur démarche auprès du Conseil d'Etat, c'est-à-dire après dix heures du matin, les hommes du mouvement anti-gouvernemental avaient repris de l'espoir et acquis une grande confiance, car les citoyens arrivaient peu à peu à Lausanne ; la masse du peuple (non pas des conservateurs), à Lausanne et dans les environs, était évidemment pour la cause démocratique; la générale, qui n'avait réuni que vingt soldats et quinze officiers pendant la nuit, n'amenait, depuis qu'il faisait jour, que peu de soldats de Lausanne et du voisinage sous les armes, et ces soldats, travaillés par des groupes de citoyens, se retiraient bientôt

ou se joignaient aux adversaires du Gouvernement ; enfin, le bataillon qui devait arriver le premier à Lausanne et probablement faire pencher la balance était celui de Lavaux, où la Société patriotique comptait beaucoup de partisans, où la population en masse était fort opposée aux Jésuites et fort mécontente du préavis du Gouvernement, et avait assisté en masse aux assemblées populaires de Cully et de Lutry. Il était donc permis aux hommes du Casino de fonder les plus belles espérances sur le bataillon de Lavaux et ses sympathies démocratiques.

Le parti conservateur n'ignorait pas ces faits, et d'outrecuidant qu'il était la veille, comme la majorité du Conseil d'Etat, son organe, il était devenu pensif, circonspect, incertain, inquiet, craintif ; il était ébranlé, démoralisé. (Ces faits, je ne les connaissais pas tous au moment dont il s'agit, je ne savais que ce qui était du domaine public, et ce que la réflexion ou l'odorat politique pouvait faire deviner.) Je dis donc que la nouvelle reproduite par M. Muret était un anachronisme, et je continue à vous raconter la délibération que j'ai dû interrompre par les observations qui précèdent.

M. Jaquet, qui, comme membre du Département militaire, connaissait, ainsi que M. De Miéville, l'état des affaires mieux que les autres membres du Conseil, savait mieux que M. Muret à quoi s'en tenir sur la disposition des troupes. Il dit donc que la mesure proposée était une concession, une reculade du Gouvernement, mais que c'était inévitable, que le moment était venu de s'exécuter, et qu'il fallait le faire de bonne grâce. Il vota donc pour la proposition. M. De Miéville laissa aller. M. Frossard n'était pas disposé à accepter : il s'opposa. M. Ruchet (le Président opine

le dernier) trouva qu'on ne pouvait pas se refuser à ce qui était demandé. Il y eut donc une majorité pour décider la convocation du Grand Conseil au lendemain, 15 février, à onze heures, mais comme on ne put pas tomber d'accord sur la manière d'énoncer le but et le motif de cette convocation, on chargea M. Druey de rédiger un projet d'arrêté de convocation et de proclamation pour faire connaître au pays ce qui venait d'être décidé, espérant qu'on s'entendrait mieux sur la rédaction une fois qu'on aurait un texte.

Je me retirai immédiatement pour projeter à la hâte ces rédactions, car il n'y avait pas un moment à perdre. Je n'étais pas bien disposé : la rédaction se ressentit de mon embarras et de la précipitation. Appelé à délibérer sur mes rédactions et les propositions qu'elles renfermaient, elles ne furent pas du goût de la majorité ; elle trouva surtout la proclamation trop populaire, trop dans le sens du mouvement. Je fis observer que lorsqu'on se décide à céder au vœu public, il faut le faire largement et s'énoncer de manière qu'on voie bien que le Gouvernement est entré dans l'esprit des masses ; autrement ces concessions mal comprises manquent leur but.

Pendant qu'on délibérait, je reçus un billet portant que les troupes commençaient à fraterniser avec le peuple. (On entendait en effet des acclamations dans un ou deux bataillons auxquels on venait de remettre le drapeau, mais on ne pouvait discerner dans quel sens.) Aussitôt je lus ce billet au Conseil d'Etat, en faisant observer que je continuais à ne lui rien cacher de ce que je pouvais savoir, quoique, dans la nuit, on eût laissé percer des doutes qui ne m'avaient pas échappé. Là-dessus, M. Frossard, qui, deux ou trois jours auparavant, avait dit qu'il y avait de l'exagé-

ration *de part et d'autre* (ce qui, comme de raison, étonna et scandalisa fort MM. Jaquet et De Miéville, qui se défendirent), M. Frossard, se promenant dans la salle avec une certaine agitation, dit : « Mais je ne crains pas cela ; les soldats sont des citoyens, ils sont du peuple ; pourquoi ne fraterniseraient-ils pas avec le peuple? Pourquoi nous (les conseillers d'Etat) ne nous mêlerions-nous pas au peuple et ne fraterniserions-nous pas avec lui? Moi, je ne crains pas de me jeter au milieu du peuple et de fraterniser avec les citoyens. » Sur cela, je fis observer que j'étais de son avis, que je n'avais pas entendu faire un reproche aux troupes, mais seulement faire connaître un fait.

Un autre membre dit : « Mais il faudrait pourtant avoir quelque chose d'officiel, un rapport de M. le colonel Bontems, commandant des troupes, pour savoir à quoi s'en tenir. » Le Département militaire sortit pour faire appeler et entendre M. Bontems. Le Département rentra presque aussitôt, M. le commandant étant venu de son propre mouvement faire rapport qu'on ne pouvait effectivement plus compter sur la troupe.

Un instant après, je reçus de la part de M. Delarageaz, Président de la Société patriotique et de l'Assemblée populaire qui s'était formée sur la place de la Riponne, un message verbal porté par M. Stoudmann, de Préverenges, par lequel on m'annonçait que le peuple m'attendait sur la place publique. Je rentrai aussitôt et donnai connaissance de ce message au Conseil d'Etat. M. Blanchenay, qui était sorti un instant, revint et confirma la chose. Alors je demandai au Conseil : « Avez-vous, Messieurs, la moindre objection à ce que je descende? » (Je serais descendu sans leur permission, mais je voulus ménager leur position.)

On me répondit : « Aucune, au contraire. » Je repris : « Oui, mais que faut-il que j'annonce au peuple? Le Conseil d'Etat adopte-t-il le projet d'arrêté de convocation et la proclamation que j'ai rédigés? » La réponse pressant, on fit un tour rapide de délibération, moi restant debout au milieu de la chambre, mon chapeau et mon bâton à la main, attendant la réponse. M. D'Apples dit qu'il avait voté l'appel des troupes dans l'espoir qu'elles appuieraient le gouvernement appelé à maintenir l'ordre de choses ; qu'il ne pouvait adopter une proclamation qui renfermait au fond l'aveu que le Gouvernement avait manqué ; qu'il préférait se retirer ; qu'en conséquence, il donnait sa démission. Quelques autres membres s'écrièrent : « Moi aussi! » avant que leur tour de délibérer fût venu. Je dis que puisque le Conseil abdiquait, je donnais aussi ma démission (au fond, ayant marché avec la volonté populaire, je n'avais pas de raison de me retirer, mais je ne pouvais pas rester seul dans le Gouvernement ; je devais donc aussi me soumettre à l'épreuve de la réélection). M. Boisot fut celui qui eut le plus de peine à se démettre. Le Conseil d'Etat abdiqua donc en masse, mais en déclarant qu'il demeurait en fonctions jusqu'à la réunion du Grand Conseil, le lendemain 15, à onze heures.

Cela étant fait, je demandai si je pouvais annoncer cette abdication au peuple (car le Conseil d'Etat pouvait se réserver de l'annoncer lui-même par une proclamation). M. le Président me répondit qu'il n'y voyait aucun obstacle, puisque c'était un fait accompli.

Mes collègues, M. Ruchet entre autres, ont vu de l'ironie dans les autorisations que je leur ai demandées de me rendre à l'assemblée du peuple et d'annoncer l'abdication du Conseil. M. Ruchet est allé jusqu'à

dire que c'était une preuve que je suis méchant et que j'ai mauvais cœur. Il n'y avait aucune ironie dans mon intention ; bien au contraire, le désir de respecter les convenances et de ménager des collègues qui venaient d'être si cruellement désabusés ; mais je conviens qu'il y avait de l'ironie dans les choses, et que mes collègues, frappés du reproche que je venais de leur faire d'avoir manqué de nez, ont pu me prêter des intentions blessantes, vengeresses peut-être, car ils pouvaient se souvenir d'une foule de torts qu'ils avaient eus à mon égard depuis plusieurs années. Mais, d'un côté, je n'ai pas la mémoire vindicative et, de l'autre, j'avais tout autre chose à penser, en face de la responsabilité immense dont j'allais me charger pour répondre à l'appel de mes concitoyens. Je n'avais pas la moindre envie de m'y refuser, tant cet appel coulait de source comme la conséquence logique de tout mon passé, tant je me sentais dans ma situation naturelle ; mais si j'eusse eu le moindre scrupule, il aurait bientôt été surmonté par la considération que, dans l'état où se trouvait le pays, il était indispensable qu'un homme inspirant confiance au peuple par ses lumières, son habitude des affaires, et surtout son caractère, fût à la tête du mouvement pour le diriger. C'était le seul moyen de rallier les esprits, de les calmer ; à ce défaut, il pouvait surgir des conflits, peut-être la guerre civile. Dieu m'ayant préparé à ce qui était à faire par la trempe de mon esprit et de mon caractère, par mes études, mes luttes politiques, mes épreuves, toute ma carrière, j'aurais manqué à mon devoir, commis une sorte de péché contre le Saint-Esprit en n'acceptant pas le fardeau qui m'était imposé.

Mais, je le répète, je n'ai pas eu la moindre pensée

de refuser, tant je me trouvais dans mon élément, tant ce qui [se] passait me paraissait naturel et providentiel ; tout comme je n'ai pas hésité un instant sur ce qu'il y avait à faire pour amener l'affaire à bien, c'est-à-dire pour faire accoucher les événemens, tant la marche à suivre me semblait tracée par la nature même de la chose. De là cette aisance, ce calme, cette présence d'esprit, cette sûreté et ce tact dont j'ai fait preuve dans la conduite de cette grande affaire : tout cela ne m'a rien coûté, parce que cela naissait tout aussi naturellement que l'herbe qui pousse ou que le fruit de l'arbre qui noue. Car l'esprit a sa logique, c'est-à-dire ses lois, tout aussi bien que la nature ; tout de même qu'un grain germe, croît et se développe aussitôt qu'il est semé, de même, dans le domaine de l'esprit, un principe produit ses conséquences, une fois qu'il est posé ; de telle sorte que les événemens marchent d'eux-mêmes avec un ensemble, une conséquence, un à-propos, une opportunité, une liaison étonnantes, admirables, une fois que le fait primordial est accompli : c'est au point qu'on dirait qu'il y a combinaison, entente, conspiration ; eh bien non, il n'y a que l'eau qui coule des rochers une fois que la glace est fondue. Ainsi tout ce qu'on m'a prêté de préparations lointaines, de calcul profond, d'habile combinaison, d'adroites menées, de direction savante des faits, qui devaient amener l'eau à mon moulin, tout cela n'a pas l'ombre de réalité ; cela n'a existence que dans la tête de ces faiseurs qui se figurent qu'il est donné à l'homme de pétrir et mouler le monde à sa volonté ; pour faire tout ce qu'on m'a attribué, il aurait fallu une tête plus forte et plus souple à la fois que celles de César, de Leibnitz et de Napoléon prises ensemble. Non, je n'ai rien préparé, rien combiné :

je n'ai fait que suivre l'impulsion de mon esprit, qui m'a poussé à semer des idées et des principes qui ont germé, poussé, grandi et porté leurs fruits d'eux-mêmes ; j'ai eu des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, et surtout un nez pour sentir ; j'ai vu les signes du temps, je les ai compris, j'ai deviné et j'ai été comme me poussait mon esprit, j'ai marché avec les événemens, tout en suivant la direction de ma conscience et les lois de ma nature physique et morale, parce que ma nature, mon esprit, ma conscience étaient identifiés avec des événemens qui sortaient des idées semées et des principes que j'avais répandus, propagés. Molière aurait dit qu'il ne faisait que reprendre son bien ; une mère qu'elle allaitait son enfant. En un mot, tout ceci n'est qu'une genèse, un engendrement des choses sortant de leur sein. Oh! vive la logique! Gloire aux lois éternelles de l'esprit, qui ne sont autre chose que la loi de Dieu.

Passez-moi ces réflexions, qui ont comme fait violence à ma plume, tant elles se présentaient à leur place. Reprenons la suite des événements.

Remarquez que je ne me suis laissé placer à la tête des masses, et que je n'ai pris une part active au mouvement populaire qu'après que le Conseil d'Etat eut abdiqué en masse, que, par conséquent, il n'y avait plus de gouvernement, même provisoire, pour vingt-quatre heures (puisque le Conseil d'Etat avait perdu toute autorité), et que j'étais rentré dans la classe des simples citoyens.

Je dois faire remarquer que quelques personnes fort haut huppées avaient complètement perdu la tête, et que d'autres étaient incertaines sur ce qui était à faire ; d'autres, enfin, n'allaient pas au-delà de quelques mesures timides. Je me dis, au contraire :

« Quand on fait tant qu'une révolution, il faut la faire bien et à fond, pour n'y pas revenir de si tôt. » Je me souvins de ce que j'avais pensé le 18 décembre 1830 des actes incomplets, timides, manqués, de ceux qui étaient à la tête de la révolution d'alors. Aussi n'hésitai-je pas à proposer des mesures qui fissent nettement prévaloir la volonté du peuple sur l'affaire des Jésuites, qui ne permissent pas de revenir en arrière, et qui, en mettant décidément de côté un Gouvernement qui s'était montré incapable et dangereux, obligeassent le nouveau Grand Conseil à revoir la Constitution. Vous verrez ces mesures plus bas.

Le Conseil d'Etat ayant abdiqué, je sortis de la salle et me rendis à l'assemblée populaire. En passant sur la cour du Château, je vis un peloton de militaires formés en carré, tenant le drapeau, et obéissant aux ordres de M. le colonel Bontems. Me plaçant au milieu du carré, je me découvre et annonçai à haute voix que le Conseil d'Etat avait donné sa démisison en masse. Là-dessus, M. Bontems dit : « Il ne reste qu'à déchirer le drapeau. » Moi, je criai : « Vive la souveraineté du peuple ! » La troupe ne répondit rien, parce qu'elle était composée de la crème de nos jeunes conservateurs-aristocrates, ce que j'appelle la noblesse plébéïenne à cause de son origine toute roturière ; c'étaient probablement les mêmes qui étaient sur la Riponne la nuit précédente. Je suis loin de leur en faire un reproche, car leur devoir était bien de répondre à l'appel de leur Gouvernement, c'est-à-dire de la coterie qui les représentait et qui s'était emparée du pouvoir pendant que le peuple sommeillait ; ils ont d'autant mieux fait qu'on a pu voir clairement que ce Gouvernement (la majorité, bien entendu) qui se croyait si fort, n'était que celui d'une faible minorité

de Messieurs, à savoir de prêtres, de mômiers, de pédans, d'agioteurs, de serviles, d'ambitieux, de mistiflets, d'impertinens et d'égoïstes de toutes les catégories. Une seule voix, sortie d'un tout petit groupe de citoyens dans le voisinage, répondit à mon appel.

Continuant mon chemin, je passai sous la tour St-Maire et descendis le Chemin-Neuf pour me rendre sur la Riponne, où je croyais le peuple assemblé. Mais à peine eus-je dépassé la porte que j'aperçus les masses qui, s'étant ébranlées dans leur impatience, montaient au Château en colonne serrée et au pas de charge. Diable! C'était temps, me disais-je ; la majorité doctrinaire l'a échappé belle! Aussitôt je mis mon chapeau sur mon bâton, que je levai en l'air, faisant signe à la colonne et à ses chefs, qui étaient en tête, de s'arrêter, et leur criant que j'avais une communication de la plus haute importance à leur faire. Arrivé à la tête de la colonne, je trouvai MM. Delarageaz, J.-L.-B. Leresche[1], Eytel[2] et d'autres chefs du mouvement. On se serra la main, on fit arrêter la colonne, et je leur annonçai que le Conseil d'Etat avait abdiqué en masse, tout en convoquant le Grand Conseil pour demain, 15 février, à onze heures du

[1] Jean-Louis-Benjamin Leresche (1800-1857), consacré au ministère en 1825, fut précepteur en Russie jusqu'en 1830. De retour au pays, il vécut en donnant des leçons de français. En 1842, il entra dans les bureaux du Conseil d'Etat. Après la révolution, il exerça pendant quelques semaines les fonctions de secrétaire du Gouvernement provisoire Il fut ensuite attaché à la chancellerie d'Etat comme secrétaire-rédacteur. En 1847, il fut nommé maître de français à l'Ecole normale, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. On lui doit entre autres une biographie détaillée de Druey, qui parut à Lausanne en 1857. Il avait, en politique, des idées très avancées.

[2] Eytel (1817-1873) était avocat et l'un des membres les plus actifs et les plus éloquents du parti démocratique. Il a fait partie du Conseil d'Etat du 29 janvier 1862 au 14 février 1863. Député au Conseil national, il fut un ardent adversaire du projet de Constitution fédérale qui fut rejeté le 12 mai 1872.

matin, et en restant provisoirement en fonctions jusqu'alors. Ah bah! Ce n'est pas possible! On s'attendait à quelque concession, mais bien moindre. Enfin, il fallut bien me croire sur parole. « Mais, citoyens, leur dis-je, il importe de détourner les masses du Château, afin d'éviter quelque malheur, car je ne voudrais pas, pour tout au monde, que, dans leur colère, quelques individus échauffés maltraitassent ou seulement insultassent les membres du Conseil d'Etat qui vient de se retirer, tout comme il ne faut pas exposer le Château à des dévastations matérielles qui se commettent avec tant d'entraînement. Il faut donc diriger les masses sur Mont Benon, où d'ailleurs il conviendra de se former en assemblée pour prendre sur-le-champ des mesures importantes. — C'est précisément ce que nous nous proposions de faire, me répondirent les chefs. — Eh bien , ajoutai-je, nous conférerons, chemin faisant, de ce qui sera à faire, car il faudra nommer un Gouvernement provisoire, afin que l'ancien n'escamote pas la révolution comme en 1830 ; il faudra aussi faire retirer le Grand Conseil après qu'il aura changé les instructions et fait droit aux demandes des 32 000 pétitionnaires ; il faut aussi décréter le changement de la Constitution. Enfin, nous causerons de tout cela, ainsi que de la composition du Gouvernement provisoire ; peut-être y aura-t-il encore d'autres mesures à prendre. »

La colonne se mit de nouveau en mouvement, moi en tête, mêlé aux chefs. Lorsque nous fûmes arrivés près de la cour du Château, tous ceux qui étaient en tête de la colonne se rangèrent en ligne, dans la neige, de manière à couper le chemin qui conduit au Château, et faisant tous nos efforts pour engager la colonne à continuer sa marche en bas la Cité : c'était ce

dont nous étions convenus pour préserver les personnes des ex-conseillers d'Etat et le Château. Cela réussit un moment ; mais lorsqu'arriva la partie de la colonne qui n'avait pas bien entendu ce qui s'était passé ni compris ce que l'on voulait faire, la colonne ne voulait plus continuer sa marche en bas la Cité ; elle allait forcer le passage vers le Château lorsqu'on eut l'heureuse idée de crier : « Allez délivrer le journaliste Luquiens (éditeur du *Grelot*), qui est enfermé dans les prisons de l'Hospice[1]. »(L'Hospice est à la Mercerie, à l'extrémité de la rue de la Cité, et ainsi sur le chemin qu'on désirait faire suivre aux masses pour les conduire sur Mont Benon[2].) Ce conseil fut accueilli avec tout l'empressement qu'on désirait, et dès lors il n'y [eut] plus rien à craindre pour le Château et les personnes qu'il renfermait. D'où j'étais placé, je vis fort bien défiler la colonne. Elle se composait, en général, de citoyens armés de carabines, de fusils, de sabres, de pistolets, de bâtons et d'autres instru-

[1] Dans les nos 6 et 7 (1er mars et 1er avril 1844) du journal satirique le *Grelot*, Jean-Pierre Luquiens avait publié des articles dont il prenait la responsabilité. Dans le premier, on accusait le colonel Foltz, directeur de l'Arsenal de Morges, « d'employer les ouvriers de l'Etat pour son usage particulier », et dans le second on accusait M. Félix Marcel, commandant du 3e arrondissement militaire, de faire des passe-droits. Sur plainte portée par les intéressés, le tribunal criminel de Lausanne, jugeant que l'enquête et les débats n'avaient pas prouvé le bien-fondé de ces accusations, condamna Luquiens le 30 août à trois mois d'emprisonnement, à 100 fr. d'amende et aux dépens. Luquiens devait payer en outre 400 fr. de dommages-intérêts à M. Foltz et 72 fr. 35 à M. Marcel. Le tribunal de cassation confirma ce jugement le 13 septembre et condamna en outre le recourant à 80 fr. d'amende et aux frais. Luquiens s'était constitué prisonnier le 1er octobre. Sa peine devait donc expirer le 31 décembre. Mais une nouvelle plainte en diffamation fut portée contre lui par M. Verrey, président du Tribunal, auquel il avait reproché un déni de justice. A la suite de cette plainte, Luquiens fut condamné, le 29 novembre, à trois nouveaux mois d'emprisonnement. C'est pourquoi il était encore en prison le 14 février 1845.

[2] C'était le bâtiment où est installé actuellement le Collège scientifique.

mens ; il y avait plusieurs des soldats qui avaient passé du côté du peuple ; enfin d'autres personnes sans armes. La masse se composait en majeure partie de citoyens résidant à Lausanne (la plupart agriculteurs, vignerons et ouvriers), de citoyens des districts de Lavaux, de Cossonay, de Morges et des contrées environnant le chef-lieu ; il y [en] avait cependant plusieurs de contrées plus éloignées.

Arrivée devant l'Hospice cantonal, où se trouve la prison centrale destinée aux détenus politiques, en attendant que les arrangemens à Chillon soient (fussent[1]) terminés, la foule fit délivrer Luquiens, éditeur du *Grelot*, en prison pour des articles contre MM. Foltz, Marcel et Verrey, directeur des débats. Elle le plaça en tête de la colonne et, bientôt après, quelques jeunes gens vigoureux le portant sur leurs épaules, il fut conduit en triomphe par la ville : avec sa longue barbe noire et sa forte corpulence, on aurait dit le vieux Silène.

La colonne se grossit considérablement dans son trajet par la ville, soit de citoyens demeurant à Lausanne, soit de citoyens arrivant du reste du canton.

Ayant laissé défiler la colonne près du Château, je ne la rejoignis que lorsqu'elle déboucha du Grand-Pont, ayant fait le trajet de la Cité à St-François avec M. le ministre J.-L.-B. Leresche, excellent citoyen, quoique les sacrificateurs, les docteurs de la loi, les scribes et les pharisiens de nos jours l'aient en horreur, et que beaucoup de gens acceptent sur la foi du curé la réputation que le parti clérico-aristocratico-doctrinaire lui a faite en haine de son indépendance et de son activité pour la cause démocratique. Nous étions en compagnie de plusieurs autres citoyens et confé-

[1] La parenthèse est de Druey.

rions sur ce qui serait à faire sur Mont Benon. Joignant la colonne au débouché du Grand Pont (le pont Pichard, qui avait déjà servi au trajet d'une colonne démocratique se rendant à l'assemblée populaire de Lutry, huit à quinze jours auparavant), nous nous plaçâmes en tête avec les autres chefs du mouvement. Nous continuâmes de conférer.

Arrivée sur Mont Benon, la colonne se groupa autour d'un arbre auquel on avait appuyé une assez mauvaise échelle. Continuant la conférence au pied de l'échelle, les chefs et moi convinrent de proposer à l'assemblée les quatre mesures indiquées plus haut, au commencement de la page 88 [1], en ajoutant que le gouvernement provisoire, qui exerçait toutes les attributions du Conseil d'Etat, recevait, de plus, *des pleins-pouvoirs extraordinaires pour décider tout ce que des circonstances imprévues pourraient commander pendant le temps pour lequel il est établi* : c'était, en d'autres termes, la dictature, et je conviens volontiers que cette proposition est de mon crû aussi bien que les autres ; seulement le Gouvernement Provisoire est de l'invention de tous les chefs. On ajouta aussi quelque chose sur les lettres de crédit de la députation, le Gouvernement Provisoire devant les lui délivrer au cas où le Grand Conseil ne voudrait ou ne pourrait pas le faire. Enfin, on convint du personnel à proposer pour composer le Gouvernement Provisoire. Je me fis sans façon placer en tête et déclarer Président : il faut savoir prendre sa place.

Ces points convenus, M. Delarageaz, président de l'assemblée, monta sur l'échelle et annonça au peuple que le citoyen Druey allait exposer au peuple ce qui s'était passé et lui faire les propositions arrêtées par

[1] Du manuscrit. Page 86, plus haut.

les membres du comité de la société patriotique et d'autres citoyens. Alors je montai sur l'échelle. Je vis autour de moi un rond immense rempli de têtes tellement serrées que j'aurais pu monter dessus. Je calculai approximativement que l'assemblée pouvait compter six à sept mille citoyens. Je fus accueilli par de vives acclamations. Racontant brièvement les événemens qui venaient de s'accomplir, je m'écriai dans la joie qui me transportait : « C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie, car je vois triompher et se réaliser les principes de souveraineté du peuple que j'ai sans cesse soutenus dans le Gouvernement, et que j'ai propagés par la presse depuis dix ans. »

Mon récit terminé, j'exposai les propositions que l'on avait décidé de soumettre à l'assemblée. J'en improvisai immédiatement la rédaction sous forme de résolution souveraine, et elles furent toutes acceptées les unes après les autres à l'unanimité, par acclamation.

Après cela, je dis à l'assemblée : « Quoique nous soyons le peuple souverain, nous n'avons ici ni table, ni chaise, ni papier, ni plume, ni encre, rien pour écrire. D'ailleurs il neige. Voulez-vous confier à votre Gouvernement Provisoire le soin de rédiger vos résolutions dans les termes où je les ai prononcées, en les accompagnant d'une proclamation qui annonce au pays la grande victoire que vient de remporter le peuple vaudois? » La réponse fut : « *Oui, oui, faites tout ce que vous voudrez, nous avons pleine confiance en vous.* » Cela fut prononcé avec des acclamations frénétiques.

HENRI DRUEY.

(La suite prochainement.)

Mon assurance contre les accidents.

Il y a quelques années, je fus honoré de la visite d'un jeune homme qui paraissait s'intéresser prodigieusement à ma personne. Lorsqu'il s'annonça chez moi, je lui fis dire qu'à mon grand regret je ne pouvais le recevoir, ayant un ouvrage pressant à terminer ce jour-là. Mais il insista, faisant valoir que depuis deux jours, il s'était déjà présenté quatre fois à mon domicile, sans m'y trouver, qu'il avait à traiter avec moi une affaire de la plus haute importance et qu'il ne me demandait qu'une minute... une minute à peine, je vous assure!

Ma femme me confirma son premier dire. Le jeune monsieur avait en effet demandé plusieurs fois à me voir, la veille et l'avant-veille ; elle avait seulement oublié de m'en informer.

Que voulait-il ? Elle ne le savait pas ; elle le lui avait bien demandé, mais il avait répondu avec politesse et fermeté qu'il devait parler à monsieur l'écrivain en personne.

— Mon Dieu ! si ce monsieur te promet d'être bref et de repartir vraiment dans dix minutes, qu'il vienne ! Dix minutes, pas une de plus, dis-le lui, entends-tu ? Il faut absolument que j'achève ce manuscrit et que je le mette à la poste aujourd'hui. Je l'ai promis et je n'ai plus un instant à perdre.

Le jeune homme fit son entrée. Il portait un complet veston gris de confection, assez élégant, et un col droit à la dernière mode, si haut que je crus d'abord que mon visiteur s'était récemment rompu le cou et devait le tenir dans une gouttière de plâtre. Avec cela des souliers jaune-canari, des chaussettes d'un vert élégiaque, une cravate de même nuance et une imposante serviette de cuir havane à fermoir nickelé. Un coup d'œil sur ses mains me fit voir une demi-douzaine de bagues ornées de grosses pierres en simili. Les ongles étaient soignés avec ostentation. Dans le visage, je comptai le nombre normal d'yeux, auxquels un lorgnon étincelant donnait une apparence de vie, deux oreilles, un nez dépourvu de tout caractère et une bouche à peine ombragée d'une moustache taillée à l'anglaise. Une poche du veston laissait coquettement sortir à demi une paire de gants gris souris, que je me figurai difficilement aux mains susmentionnées.

En entrant, le jeune homme avait fait la révérence à la façon d'un membre de l'Union chrétienne des jeunes gens après son premier cours de danse, puis il avait posé sa serviette sur la table et s'était avancé vers moi la main tendue, comme un vieux camarade.

— Enchanté de faire votre connaissance, affirma-t-il ; mon nom est Mayer, Jules Mayer, par A-Y. Heureux de vous trouver en bonne santé et de bonne humeur, du moins je le souhaite. Je désirais vivement vous voir, et je me suis déjà présenté plusieurs fois chez vous sans avoir le bonheur de vous y trouver, car vous étiez toujours sorti. Mais je n'ai pu me résoudre à quitter la localité sans être venu au moins vous présenter mes hommages. J'ai lu tous vos écrits

avec ravissement et j'espère en lire bientôt de nouveaux, car dans mes fréquents voyages, quand je ne trouve personne à qui parler, il faut pourtant tuer le temps avec quelque chose ; tous les journaux sont ennuyeux et ne peuvent fournir à l'homme cultivé qu'une distraction passagère, tandis qu'un bon livre, lu en chemin de fer, est souvent devenu mon ami pour la vie, surtout lorsqu'il contient quelque chose d'amusant, savez-vous, quelque chose pour rire, comme la plupart des vôtres. En quelque situation qu'on se trouve, on ne saurait trop faire pour cultiver son intelligence, et lorsque j'ai lu un livre intéressant, un livre qui a puissamment excité mon esprit, je n'ai de cesse que je ne me sois trouvé face à face avec son auteur pour le remercier, par une poignée de mains personnelle, des jouissances et de l'enrichissement intellectuels que le livre m'a procurés. Je suis infiniment heureux de constater que vous êtes bien portant, mais comme vous sortez beaucoup, si l'on considère la multiplicité et la complication croissante des moyens de transport, on peut dire que la santé de l'homme le plus robuste et le plus joyeux de vivre est constamment menacée, à vrai dire moins par les maladies dites infectieuses que par les dangers qui guettent l'homme moderne à chaque coin de rue sous forme d'accidents que nul ne peut se flatter de toujours éviter, quelque prudent qu'il soit. J'ai vu des enfants jouer autour de la maison ; ce sont les vôtres ? Vous avez apparemment aussi une épouse, et le chien noir que j'ai aperçu, c'est un airedale-terrier, n'est-ce pas, est aussi à vous ? C'est donc un devoir d'honneur et de conscience pour chacun, et à plus forte raison pour un père de famille à plusieurs têtes, de se précautionner

contre les éventualités d'accidents de tout genre par le moyen commode et peu coûteux de l'assurance, surtout quand on porte comme vous un vêtement de sport, d'où l'on peut supposer, sans être doué d'une perspicacité extraordinaire que vous faites de la bicyclette ou même de la moto, ou qu'à vos moments perdus vous êtes alpiniste ou peut-être aviateur. Les primes sont ridiculement faibles. Si par exemple vous vous assurez contre les accidents pour une somme de vingt mille francs en cas de décès ou d'invalidité totale, cela ne vous coûtera que cent cinquante misérables francs par année, une somme dérisoire, n'est-ce pas ? et en outre, la Compagnie d'assurance que j'ai l'honneur de représenter et qui, soit dit en passant, défie toute concurrence par sa façon coulante de liquider les sinistres — nous ne faisons jamais de procès — et ses conditions extrêmement favorables aux assurés, la Compagnie vous versera, chaque fois que vous aurez la chance de subir un accident, vingt francs comptant par jour, un joli denier ! et, de plus, tous les frais de traitement. Je croirais faire injure à votre intelligence et à votre perspicacité bien connues, si je n'admettais que vous avez saisi d'emblée les avantages de mon offre et que vous en ferez usage dans la plus large mesure. Je prends donc la liberté de vous soumettre une police établie dans le sens de mes propositions, pour votre sécurité, votre profit et ceux de votre famille au cas d'un accident toujours possible, dont Dieu veuille vous préserver. Et monsieur le pasteur du village, quoique bien moins exposé que vous aux risques d'accident, a également conclu une police ce matin même, ce qui est certainement tout à son avantage, car pour peu que le gaillard ait de la veine et qu'il subisse

chaque année un petit accident, l'assurance lui procurera un joli petit revenu accessoire, ce qui n'est point à dédaigner, vu les conditions de traitement des ministres de la religion et l'abondance ordinaire de leur progéniture.

Tandis que sa bouche travaillait ainsi, ne me laissant aucune possibilité d'interrompre d'un geste et encore moins d'un mot le jet continu de son discours, les mains de mon visiteur ne restaient pas oisives et avaient couvert ma grande table de prospectus et de formulaires multicolores, tirés des profondeurs insondables de sa serviette de cuir, tant et si bien que tout commençait à danser devant mes yeux et dans ma tête.

Lorsque le jeune homme me quitta, au bout de trois quarts d'heure environ, on me releva évanoui et assuré contre les accidents pour vingt mille francs. On me porta dans mon lit ; j'eus trois semaines de fièvre chaude et c'est grâce aux soins dévoués de ma femme que peu à peu je redevins un homme normal et fus quitte pour cette fois de l'internement imminent dans une maison de santé perpétuelle pour gens nerveux.

Toutefois je demeurais un peu faible de la tête et des jambes et lorsque je fis ma première promenade en liberté, je me foulai le pied juste au moment où je rentrais à la maison après m'être arrêté un moment, guère plus de huit heures, au café où j'ai mes habitudes. Je m'étais buté à une pierre qui s'était insidieusement placée un peu à l'écart du droit chemin et que je n'avais point aperçue, bien qu'elle fût inondée des rayons d'un phare de cinq bougies de l'éclairage public communal, lequel, comme chacun sait, a fait naguère l'objet d'un décret fameux de l'autorité

locale de police, disant que la nuit commence lorsque les reverbères sont allumés.

Bref, je m'étais heureusement tordu le pied, et me rappelant fort à propos le contrat d'assurance conclu, dont la première prime avait été perçue par remboursement durant ma maladie, je pris sans retard toutes les mesures que le mode d'emploi imprimé au dos de la police indiquait comme absolument indispensable en pareil cas. Je fis donc appeler tout de suite un médecin qui m'examina et dut faire une déclaration sous serment devant le notaire de mon village. Au surplus il me prescrivit des compresses d'eau de Goulard pour le pied, et d'eau fraîche pour la tête.

Le notaire, de son côté, ne manqua pas de transmettre à ma compagnie d'assurance, sous pli recommandé, toutes les pièces nécessaires, savoir : mon acte de naissance, une copie légalisée de mon livret de famille, un certificat de bonnes mœurs avec extrait du casier judiciaire, délivré par l'autorité de police de mon domicile, une attestation légalisée de l'identité du sinistré avec la personne assurée contre les accidents et le bulletin de vaccination de ma grand'-mère, trépassée dans le Seigneur en l'an 1881.

Sur quoi je fus invité à faire tenir à la compagnie une relation écrite des circonstances dans lesquelles s'était produit l'accident. Ce que je fis, car dans l'intervalle les compresses sur la tête étaient devenues superflues, tandis que celles d'eau de Goulard continuaient à humecter mon lit selon l'ordonnance du médecin.

Quinze jours après, j'étais entièrement guéri et, avec certificats médicaux et actes notariés à l'appui,

j'annonçai mon complet rétablissement à la compagnie, en la priant de me faire parvenir par retour du courrier le montant des notes du médecin et du notaire, ainsi que l'indemnité qui m'était due. J'avais été dix jours au lit ; j'avais donc droit à deux cents francs d'indemnité, somme dont j'avais grand besoin pour boucher quelques trous.

Au lieu d'argent, je reçus la visite d'un inspecteur de la compagnie d'assurance, lequel me déclara que celle-ci ne pouvait donner suite à ma demande, attendu qu'il y avait eu faute de ma part. J'en manifestai de l'étonnement. L'inspecteur, nullement étonné, me démontra : *primo* que je n'aurais pas eu besoin de faire la sortie, cause de l'accident, car il ne pouvait y avoir pour moi aucune raison majeure d'aller au café ; *secundo* que mon séjour au café s'était prolongé au delà des limites raisonnables, savoir huit heures pleines, chose que ma jambe n'avait pas supportée puisqu'il eût fallu au contraire la maintenir constamment en forme par l'exercice de la marche ; *tertio* qu'en rentrant à la maison je n'avais pas suivi le droit chemin, le plus court et le moins périlleux, mais, selon mon propre aveu, le bord de la route, où s'était trouvée ma pierre d'achoppement, et que ce parcours ne pouvait pas être considéré comme faisant partie de la voie publique. Par pure condescendance, pour faire honneur à sa tradition de solidité et de procédés coulants envers les assurés, la compagnie était cependant disposée à payer mes frais de traitement, mais pas un centime de plus. Comme je me récriais, il ajouta que pour aller jusqu'à l'extrême limite des concessions, la compagnie consentirait à me payer en outre la somme de cin-

quante francs, cela à titre exceptionnel, sans préjudice de droit et, encore une fois, par pure condescendance.

Malheureusement, j'étais à ce moment d'humeur peu accommodante, de sorte que l'inspecteur quitta mon logis à une allure précipitée, avant que notre entretien eût abouti à une entente.

Ma décision était prise ; je me voyais lésé dans mes droits les plus sacrés, en regard de la loi et de ma police d'assurance ; j'appelai donc la compagnie en justice. Je confiai ma cause aux mains expérimentées de l'avocat Laemmergeier, mon ancien camarade d'école, que je savais assez totalement dépourvu de toute espèce de délicatesse et d'intelligence pour avoir pleine confiance en ses qualités de parfait jurisconsulte.

L'action fut introduite et les débats eurent lieu. L'audience me procura une vive jouissance d'ordre esthétique. Mon avocat traita la compagnie d'assurance de ramassis de bandits sans scrupules, qui, dans l'intérêt de la sécurité publique, aurait depuis longtemps dû être dispersée et dont les membres disjoints feraient bonne figure au pénitencier. L'avocat de la compagnie riposta que le client de Me Laemmergeier était un ivrogne notoire, un simulateur raffiné, un repris de justice qui mériterait proprement d'être pendu si notre sensiblerie humanitaire en matière juridique n'avait pas aboli définitivement la potence, moyen aussi expéditif qu'avantageux de débarrasser la société des scélérats endurcis. A quoi mon avocat répliqua que la compagnie d'assurance, représentée par son distingué confrère Me Ploetscher, était une société anonyme pour la concentration de la vilenie et de la perversité humaines, sur laquelle

s'appesantiraient bientôt la vindicte publique et la rigueur des lois. Mais, dans sa duplique, Me Ploetscher avoua qu'au cours de sa longue carrière et dans toute l'histoire du droit criminel il n'avait encore jamais rencontré d'individu moralement plus déguenillé que le client de son honorable contradicteur et qu'au nom de la justice divine et humaine il concluait, avec dépens, au rejet des conclusions de cet être abject, qu'on devait à juste titre qualifier de quintessence du crime et de la dépravation.

Lorsque MM. les avocats eurent ainsi exercé leur esprit et épuisé un vocabulaire plus pittoresque et varié que celui dont usèrent jadis Rinaldo Rinaldini et Schinderhannes, d'édifiante mémoire, le tribunal prononça, au bout de trois ans à peine, que la compagnie d'assurance était déboutée sur toute la ligne de ses conclusions libératoires et condamnée à me payer immédiatement les deux cents francs demandés, avec intérêt au cinq pour cent dès l'ouverture de l'action.

Je me réjouis énormément de cette sentence, que je fêtai en compagnie de mon avocat, et je recommençai à prendre confiance en la justice des hommes. Ce soir-là, je rentrai un peu gai à la maison, et je m'y livrai à de telles démonstrations de joie que ma femme crut devoir tempérer mon exubérance en m'administrant à l'extérieur un plein seau d'eau fraîche, ce qui m'engagea à me mettre promptement au lit.

Le lendemain, je reçus la note de mon avocat pour ses honoraires, impenses et vacations dans mon procès. Elle s'élevait à 250 francs. Le tribunal m'avait alloué en tout 231 francs et 10 centimes. Ainsi, non seulement il ne me restait pas un rouge liard de mon indemnité, mais j'aurais le plaisir de

payer à mon avocat 18 francs et 90 centimes par-dessus le marché. Et cela tout de suite, avant même que j'eusse reçu de la compagnie d'assurance la somme qui me revenait. Il me semblait du moins que mon avocat pouvait attendre jusque-là, mais il me semblait mal : il n'attendit pas et me mit en poursuite juste trois jours après m'avoir envoyé sa note. Je payai.

Et, sur la base de l'article X^e du contrat d'assurance, je fus rayé de la liste des personnes assurées contre les accidents.

Pourquoi ? je ne l'appris que plus tard. La compagnie d'assurance se réserve le droit d'expulser quiconque lui a payé ponctuellement ses primes durant des années, mais représente néanmoins pour elle un risque trop grand. Or, par risque trop grand, ma compagnie comprenait tout procès perdu.

Et voilà pourquoi je ne suis plus assuré contre les accidents. Soit dit entre nous, cela ne me chagrine pas outre mesure, car je crois être encore en état de supporter quelques accidents, mais non une assurance avec son cortège de formalités et d'avocats.

C.-A. Loosli.

(*Traduit de l'allemand par Marly.*)

Lettre de Paris.

Le centenaire de Molière et le centenaire de Flaubert. — Molière et les enfants. — Flaubert et les « officiels ». — La vie douloureuse et digne de l'auteur de *Salammbô*. — La cérémonie du Jardin du Luxembourg.

La France honore présentement la mémoire de deux grands hommes qui ne furent ni d'heureux capitaines ni d'adroits politiques, qui furent seulement des écrivains : bientôt nous fêterons Molière ; hier, fut inauguré un buste de Flaubert parmi les arbres nus et sous les brumes hivernales du Jardin du Luxembourg.

Un conseiller municipal de Paris voudrait que les enfants de nos écoles fussent conduits, le 15 janvier prochain, dans la rue Saint-Honoré où naquit, il y a trois cents ans, le poète comique français et que fût « gravée dans leurs yeux son image vivante ». Ce conseiller municipal est un homme fort bien intentionné ; mais il vaudra mieux laisser ce jour-là les enfants à leurs jeux. Attendons pour leur faire admirer Molière qu'ils puissent le comprendre. Qu'ils lisent le *Misanthrope* et l'*Etourdi ;* peu à peu, ils y prendront plaisir et, plus tard, ils découvriront les beautés et l'esprit de ces œuvres. Molière n'est pas pour les enfants. Ne leur cachons point qu'il fut le meilleur de nos auteurs satiriques et qu'il sut justement railler les travers humains ; toutefois ne leur imposons pas de l'admirer. Molière, ce n'est ni le catéchisme ni la Bible. Seuls ceux qui ont déjà beaucoup vu et beaucoup souri peuvent apprécier ses écrits.

Flaubert, qui fut un réprouvé, est maintenant « une gloire nationale ». M. Edmond Haraucourt et M. Paul Bourget en ont témoigné hier en des discours loyaux. Le ministre de l'Instruction publique représentait l'Etat à cette cérémonie.

Avouons que, malgré la présence d'un ministre, la fête fut sans éclat. Mais qui aime Flaubert estimera qu'il en était mieux ainsi. Et d'abord on sait que M. Léon Bérard, dont l'un des titres est celui-ci : « Grand maître de l'Université », « fait des réserves » — comme on dit en style parlementaire — quant au mérite qu'on accorde maintenant au célèbre romancier. Tout cela est équitable. M. Léon Bérard est un Béarnais qui réussit dans la politique grâce à une humeur prompte et légère. Il est plein de talent : on le reconnaît à l'envi. C'est l'éloge même qu'on ne saurait faire de Flaubert. Flaubert n'avait pas de talent, si le talent est de savoir improviser sur toutes choses. Flaubert prenait au sérieux et la littérature et les idées. Il aurait pu, comme d'autres, publier plusieurs ouvrages chaque année : sa *Correspondance* montre que sa fécondité était au moins égale à celle des auteurs les plus prolifiques. Ce n'était pas seulement le souci de son style qui l'obligeait à travailler lentement ; c'était la préparation de chacune de ses œuvres qui exigeait de longs mois et même des années de labeur préalable. Pour écrire *La Tentation de saint Antoine* et *Salammbô*, il lut des centaines d'ouvrages et les compara entre eux. L'exemple qu'il nous donne à tous est donc d'abord celui d'une pure conscience littéraire.

M. Paul Bourget a jugé que le style de Flaubert est beau et pur. Dans un des volumes des *Contemporains*, on retrouve une étude sur Flaubert, de Jules Lemaître, qui rend encore un plus fidèle hommage à ce maître incomparable. Car Flaubert s'interdit la rhétorique comme un péché. Il dédaigna le brillant et le facile. Sa vie fut douloureuse et digne ; il voulut qu'elle fût ainsi par respect et par amour des lettres.

Il est juste en somme que Gustave Flaubert ait vu célébrer son centenaire avec une sorte de discrétion. On lui a épargné les pompes ridicules. La cérémonie du Luxembourg n'a rien eu de commun avec le Comice agricole qu'il décrivit dans *Madame Bovary*. Les « officiels » se tinrent cois et montrèrent, par leur « réserve », qu'il y a loin d'eux à lui.

Il est probable, du reste, que Flaubert ne sera jamais un auteur vraiment populaire. Il sera proclamé maître de notre

littérature et des pages de *Salammbô* trouveront leur place dans les anthologies scolaires. Mais pas plus que La Bruyère ou Racine, il ne sera sincèrement goûté par la masse des lecteurs. Victor Hugo et Edmond Rostand — je les nomme ensemble, mais je ne les compare point — peuvent plaire à tout le monde. Flaubert, non. Il faut avoir connu soi-même le plaisir torturant de l' « écriture » et avoir considéré la vie autrement que comme un spectacle plaisant, pour apprécier la richesse, la rareté, la solidité de l'œuvre qu'il nous laisse.

Aussi bien, l'un de nos plus populaires écrivains, La Fontaine, n'est-il pas universellement admiré pour autre chose que ce qui est admirable en son œuvre ? La littérature — la vraie — n'est pas faite pour tous ceux qui savent lire.

JEAN LEFRANC.

Chronique italienne.

Giovanni Papini et sa conversion religieuse. — Le catholicisme et les courants littéraires et intellectuels de l'après-guerre. — Papini et Giuliotti. — Que la vie est médiocre ! — Le *Nocturne* de D'Annunzio. — Les lettres d'un combattant et le récit d'un martyr. — *Stella Mattutina* de Ada Negri .

Ils sont bien nombreux les événements littéraires de 1921, qui ne figurera point parmi les années de maigre récolte. Pourtant, c'est l'*Histoire du Christ*, de Papini (Vallecchi, éditeur, Florence) qui a eu le plus vaste écho en dehors du monde lettré. Le livre a été attendu, lu, commenté : et l'on parle de soixante mille exemplaires écoulés depuis le mois d'avril. Dans la puissance de l'âge — touchant à sa quarantaine — Papini vient donc d'atteindre le grand public que trois revues lancées et dirigées avec éclat, douze volumes de poésie et de prose, de création et de critique, de combat et de destruction, vingt ans d'une activité débordante, orageuse, contradictoire, d'une œuvre touffue, inégale, amère et violente n'avaient point secoué. Le grand public en sait tout juste ce qu'il faut pour se dire : « Voilà le retour de l'enfant prodigue ! »

Papini a, en effet, goûté à toutes les sciences, aux philosophies les plus lointaines et les plus diverses : il a été chercher en Amérique et dans l'Extrême-Orient, par tous les chemins, au prix des aventures idéales, en apparence les plus saugrenues, la certitude et la paix qu'il savoure maintenant dans la lecture de l'*Evangile*. Aussi des questions intempestives ont-elles été posées par les esprits curieux, un peu à la volée, au point de troubler la joie sincère des âmes pieuses : « Pourra-t-il jamais s'arrêter? N'est-il pas nomade par tempérament, volage par vocation comme un don Juan des beautés métaphysiques? A-t-il vraiment précisé sa position confessionnelle? »

Il est beaucoup plus équitable et prudent d'attendre : le nouveau Papini veut dater de 1921 et les livres qu'il annonce vont nous fixer beaucoup plus que celui-ci, qui, d'après l'auteur lui-même, est seulement le cri de la foi « du dernier venu dans la maison du Seigneur ». Mais l'on peut constater avec plaisir qu'il était revenu d'abord aux traditions intellectuelles du terroir : condition préalable et indispensable pour toute œuvre solide d'art et de pensée. L'art et la philosophie doivent, bien entendu, avoir une portée et une valeur universelles, mais n'ont de force pour s'y ériger qu'en prenant conscience de leur caractère national. C'est très beau et très amusant que d'assommer Kant, ou Hegel, ou Spencer, — comme Papini l'a fait dans la désinvolture juvénile de son *Crépuscule des philosophes* (Milan, Facchi, 1906), — de raffoler du pragmatisme, de s'enivrer du taôisme, mais, par ces haines et par ces amours exotiques, on risque de ne pas conclure, et Papini l'a senti. Pour conclure et progresser, il faut se demander : « Qu'avons-nous ? Que nous manque-t-il ? » Papini, dans l'*Histoire du Christ*, se prévaut de son caractère florentin, se vante d'être citoyen de cette Florence de Savonarole qui voulut avoir le Christ pour Roi ; il avait, depuis quelque temps déjà, fait plus de place dans son esprit aux grands maîtres de la grande littérature toscane. Il a fouillé Machiavel et Guichardin, travaillé avec assiduité son Carducci. Il voulut, on le sent, se forger une prose comme celle de Carducci — qui est un prosateur merveilleux — et certaines de ses pages en

rappellent la robuste et rapide éloquence. Bien plus, Papini nous donna, en 1919, dans *L'Uomo Carducci* (Bologna, Zanichelli), un portrait humain du poète, que je considère comme une production des plus remarquables. Il doit avoir été amené ainsi à dresser le bilan de la culture italienne. Ce que nous possédons est apparent à tous les yeux : un sentiment concret, et, dirais-je, physique, de la tradition grecque et latine, une conception haute et fervente de la patrie et de l'humanité. Nous pensons *sub specie humanitatis*. Qu'est-ce qui nous fait défaut ? Un peu de justice pour le christianisme. De Machiavel à Carducci, à travers Alfieri et Foscolo, les grands dieux courroucés de notre patriotisme ont tous l'air de considérer le christianisme comme une très mauvaise plaisanterie que l'histoire nous aurait faite pour nous escamoter nos droits d'aînesse. N'est-ce pas à Carducci qu'il était venu à l'esprit de s'adresser au Christ en ces termes :

Io non so chi tu sé, nè per che modo venuto sé quaggiù [1]?

Et comme nous sommes interdépendants beaucoup plus par nos défauts que par nos qualités, les écrivains même qui penchaient vers le cosmopolitisme, même ceux à qui l'on ne pourrait faire le tort de leur supposer la moindre préoccupation d'italianité, ceux-là tout comme les autres participaient de cette ignorance injuste et générale. Je me souviens d'une revue d'études religieuses où les fétiches avaient aussi droit d'asile et à laquelle Raffaele Mariano — un professeur et un savant protestant de Naples — demanda avec une finesse d'ironie toute méridionale si par hasard, puisqu'on parlait religion, il serait loisible de faire allusion au christianisme. Cette insuffisance philosophique, cette irréligion superficielle, cette lacune, en somme, du civisme de Carducci, où, comme chez Machiavel, tout est pour l'Etat et rien pour les droits de l'âme et pour ses destinées, Papini les a senties et avouées : il les a nettement indiquées comme une cause de divergences entre la pensée de Carducci et la mission de notre génération. Il doit s'être dit que pour ne pas tomber dans l'abîme du plus

[1] Je ne sais qui tu es ni par quel chemin tu es venu au milieu de nous.

noir pessimisme historique comme Leopardi, il nous faudra savoir un jour qui est le Christ et comment il a pénétré dans notre histoire. Voilà l'origine dynamique que l'on aimerait pouvoir attribuer à la conversion frappante de Papini : l'ambition de poursuivre et de compléter nos aïeux, de reconquérir cette unité de Dante, dont Carducci et Manzoni représentent deux éléments, puissants mais incomplets quand même.

Or, on n'est pas devant cette exégèse tout à fait exempt d'inquiétudes. Et les inquiétudes — que j'aimerais voir dissiper au plus tôt — sont déterminées par de vagues accointances, toscanes ou émiliennes de Papini, avec un catholicisme de très mauvais aloi qui pointait déjà avant 1914, mais qui s'est fait jour surtout dans ce néfaste 1919 de l'après-guerre, en même temps que la vague du bolchévisme et de la paresse. Parmi ces convertis un peu suspects, le plus innocent c'est, à coup sûr, Palazzeschi : fort aimable garçon — bien qu'il doive avoir changé lui aussi après notre rencontre milanaise en 1911 ! — grand seigneur, charmant poète à ses heures. Il s'était engagé dans le futurisme qui prêchait la guerre comme « seule hygiène du monde », mais la mobilisation l'en a sevré ; rien qu'à se trouver mêlé à la foule des casernes, il s'est découvert une âme plaintive de Tibulle :

Ibitis Aegeas sine me, Messalla, per undas.

Mais ce qui ne me semble pas du meilleur goût, c'est de mêler des poésies à la Vierge à de telles variations du motif *male relicta parmula* que le vieil Horace a épuisé. Aldo Palazzeschi trouverait impertinente peut-être toute comparaison avec ses anciens camarades futuristes qui, après avoir déclamé sur la beauté pittoresque d'une guerre hypothétique, ont enduré noblement la prose de la guerre réelle, guerre de taupes et de souricières ; il devra cependant convenir que Borsi, Vajna, Begey, ces héroïques combattants catholiques, étaient au moins aussi bons croyants que lui lorsqu'ils acceptaient de toute leur âme le sort et la mort des tranchées, s'immolant pour la régénération morale et religieuse du pays.

Missiroli et Giuliotti ont plus de conséquence : rien moins

qu'artistes, mais redoutables tous les deux comme dialecticiens. Mario Missiroli fait remarquer, au préalable, que c'est à peine s'il peut traiter la tradition en observateur désintéressé, n'ayant jamais prétendu posséder la foi. Dont acte. La foi n'est pas son lot : surtout celle qu'on peut avoir dans l'Etat et la Nation. Autour de lui les patriotes émiliens invoquaient la réorganisation des forces libérales et nationales pour faire front à l'attaque révolutionnaire. Quoi ! remarquait-il, mais le libéralisme n'est pas un parti, c'est beaucoup plus qu'une doctrine. Le libéralisme, c'est une époque, une civilisation. Et pourquoi pas un système planétaire, serait-on tenté de lui demander?

Oui, nous sommes tous libéraux, — continue Missiroli, — mais, si vous voulez l'autorité, la discipline, alors frappez ailleurs. C'est le catholicisme du moyen âge, c'est la papauté de Boniface VIII qui peut vous donner l'ordre et la hiérarchie. En attendant, puisque l'Etat libéral et national est incapable de se défendre, puisque les masses ouvrières de l'Italie centrale ne sont pas des ouailles très dociles, la seule chose à faire est de transférer le pouvoir des préfets aux « Chambres du travail ». Si l'on considère que ces propos,— réunis, maintenant, en un volume sous le titre de *Opinioni*, aux grands applaudissements de toute la bande, — ont été publiés dans un journal bourgeois et payé par les bourgeois, le *Resto del Carlino*, à Bologne, au moment où le drapeau tricolore était abaissé, où la propriété était de fait supprimée, et où la vie nationale ne tenait qu'à un fil, on jugera qu'il est difficile de faire du talent un usage moins courageux et plus néfaste.

Domenico Giuliotti en a, hélas ! lui aussi, du talent, — qui est du reste en Italie chose courante et commune et, tant que le caractère moral manquera, malfaisante. Mais Giuliotti est moins diplomate d'allures que Missiroli : si pourtant ce n'est pas de la diplomatie que d'adopter pour sa drôle d'apologétique un langage de taverne et de haine rouge. Il y a en Giuliotti du Veuillot, là où Veuillot manquait de poésie et de charité ; il y a aussi du De Maistre dans sa façon de regretter la potence et le bourreau. Mais il excelle dans l'expression d'une

misanthropie méprisante et agressive : *quaerens quem devoret*. De celui-là, il écrit : « Sa présence m'avait déjà donné le désir de son absence. » En se rappelant que, dans nos familles bourgeoises, les anciens étaient en général libéraux et patriotes et qu'il lui en cuirait s'ils allaient sortir du tombeau, il fait cette réflexion qu'on risquerait bien « de devenir parricide ». Aux catholiques du « parti populaire italien », Giuliotti reproche d'avoir accepté l'unité italienne et Rome capitale, mais il voit en même remps qu'ils veulent garder la porte ouverte pour un changement de régime. « Faites attention : dans leur drapeau tricolore ils ont pas oublié l'écusson de Savoie. » Il n'aime que les saints sévères, inflexibles, et la canonisation de saint François de Sales lui cause beaucoup de peine : enfin, « comme saint je l'accepte, mais comme écrivain je le vomis : *lo risputo* ». Ce n'est que comme écrivain que l'on peut s'entretenir avec Giuliotti, car j'avoue frémir de colère à l'idée que l'auteur de l'*Ora di Barabba* (Firenze, Vellecchi, 1921), a figuré tant bien que mal comme officier aux bureaux du Ministère et qu'il portait l'uniforme lorsqu'il escomptait sans regrets la catastrophe prochaine de l'Italie, *del non rimpianto tricolore*. J'ai fait mon compte — disait-il — et il se trouve exact : *il conto mi torna*. Ces lignes ont été écrites le 16 novembre 1919, le jour des élections faites par Nitti, et Giuliotti a très mal calculé, puisque l'Italie est encore debout. Mais si ses vœux sont restés, grâce au ciel, stériles, qui pourraient-ils désormais convertir et édifier ? Giuliotti lui-même n'est pas tout à fait sûr de l'efficacité morale de sa propagande. Il écrit à Papini qu'il voudrait être relevé de sa fonction de polémiste : « Je fais peu, écrit-il à l'ami, je fais mal. » C'est ça. Il fait du mal. Et il servira admirablement aux propagandistes socialistes pour prouver le désarroi et l'indifférence morale des classes dirigeantes italiennes, prêtes à se vouer à Dieu ou au diable pour échapper au poteau qui les attend.

Qu'il est bon de respirer l'air du front, après avoir subi l'asphyxie de ce catholicisme apocryphe né des putréfactions de l'arrière ! Il suffit de lire les premières lignes d'Arturo Stanghellini pour entrer tout d'un coup — *di colpo* — « dans

la religion, dans l'amour, dans la douleur de la guerre ». Stanghellini représente on ne saurait mieux ces Toscans de bonne souche qu'on trouve au delà des Apennins, pêle-mêle avec l'autre race toscane railleuse, insouciante ; il est de ces gens pour lesquels la famille, le travail, la patrie, la religion, la science sont des réalités concrètes et profondes. Sorti d'un milieu distingué d'hommes politiques et universitaires de très haute valeur, la seule et la simple affaire aux tranchées c'est, pour lui, « de savoir rendre honneur à l'éducation reçue ». Mais si nous sommes charmés de nous trouver avec lui, il ne faut pas imaginer qu'il soit charmé, lui, de se trouver avec nous ! Que la vie de l'après-guerre lui semble misérable et monotone ! Que la guerre les a trompés, Stanghellini et les meilleurs qui lui ressemblent ! Lourdement trompés comme l'école aussi nous trompe : l'école où l'on se nourrit de vérité, de beauté, de sagesse pour entrer après dans un monde laid et factice, livré à toutes les sottises et à tous les compromis. Le front du Carso et de la Piave (13me et 14me Infanterie, brigade Pignerol) a été pour Stanghellini cette école de sacrifice, de dévouement, d'efforts surhumains, qui ne lui a valu que d'être introduit, à son retour, dans cette vie si médiocre. L'*Introduzione alla vita mediocre* (Milano, Treves, 1921) est, en effet, le titre de son livre, où tout est harmonique et cohérent autour d'un sens philosophique et général que relèvent des détails aussi admirablement observés que rendus et qu'une note de tendresse virile et poétique soutient d'un bout à l'autre. Par sa nostalgie éloquente des heures inoubliables, l'œuvre du jeune écrivain se rattache à celle que le maître vient de nous donner dans la plénitude de son art et de sa gloire.

Le *Notturno* (Milano, Fratelli Treves, 1921), dont il serait téméraire de parler dans les quelques lignes d'une chronique, c'est toujours le D'Annunzio à la palette éblouissante, l'animalier, le paysagiste, le symphoniste qui ne fatigue jamais le lecteur, si ce n'est par l'excès de sa richesse verbale et musicale. Mais, en plus, le public italien a été très agréablement surpris de trouver des sentiments filiaux et paternels exprimés avec une souveraine délicatesse de ton et une intimité simple,

émouvante et délicieuse. Ce prodigieux artiste « visuel », qu'une blessure à l'œil droit et le sauvetage difficile du gauche ont condamné à l'immobilité, aux ténèbres et au silence, a évoqué au cours des longues semaines de son infirmité, au milieu de cette nuit interminable, les fêtes ou les batailles plus resplendissantes encore, de la nature et de la lumière. Pourra-t-on jamais dépasser ces pages orchestrales du « contre-feu » dans les immenses forêts des Landes résineuses ? Ou cette course féerique en croupe de El Nar, généreux coursier arabe à travers les rosiers de Aziyeh, en vue de la pyramide de Chéops et du Sphinx du désert ? Mais les portraits et les scènes qui se gravent à jamais dans l'esprit du lecteur sont ceux de ses compagnons d'armes, les exploits de guerre accomplis avec les jeunes amis que D'Annunzio a choisis pour le danger et pour la mort, qu'il a chéris plus que sa poésie et ses amours même, qu'il a adorés comme le visage de la patrie immortelle. *Notturno* leur est consacré, et d'Annunzio semble, à certains moments de son inspiration créatrice, ne pouvoir et ne savoir écrire que pour glorifier ceux qui ne reviendront plus.

Et il ne reviendra plus, ce Gualtiero Castellini que j'ai tant aimé ! Après trente-sept mois de front ou d'hôpital, deux promotions, médaille italienne, médaille de Serbie et croix de guerre française, la grippe, dans un cantonnement près de Bligny sur Marne, lui a volé la mort qu'il avait mérité de recevoir, la mort face à l'ennemi, parmi ses soldats qu'il commandait comme un brave et comme un capitaine de métier et qu'il vénérait doucement, profondément, comme un enfant. 15 juin 1918 ! Quelques jours encore et il aurait appris la victoire de juin, la victoire au bord de la Piave, où commença un tournant de l'histoire. Ce héros est quand même un des plus beaux morts de la guerre, à laquelle, officier de troupe et officier d'état-major, dans les Alpes, sur le Grappa et en France, il avait donné jusqu'à l'anéantissement de son organisme d'intellectuel, tout son effort de résistance et de conception. Il n'avait que vingt-huit ans, mais, à vingt-quatre, en partant, il laissait déjà derrière lui — exemple d'une précocité

toute latine et italienne — une quinzaine de volumes : un *Crispi*, entre autres (Barbera, Florence), très documenté ; deux voyages en Libye avant et pendant la guerre de 1911 ; *Les peuples balkaniques*, vus à l'heure de leur quadruple alliance contre la Turquie. Mais son sujet de prédilection, c'était Garibaldi et c'était par des *Pages garibaldiennes* (Turin, Bocca, 1909) qu'il avait débuté à dix-neuf ans. Issu — comme l'a écrit Enrico Corradini — d'une dynastie de patriotes, formé sous l'influence de son oncle Scipio Sighele, il fut élevé dans le culte de son grand-père Nicostrato Castellini, qui commandait le second bataillon des bersagliers garibaldiens et mourut à Vezze d'Oglio, le 4 juillet 1866, dans la marche sur Trente. Le petit-fils rêva de reprendre cette marche idéale interrompue par Custozza et toute sa vie fut une préparation pour en être digne. Ces *Lettres* (1915-1918), que la douleur maternelle a pieusement recueillies (Milan, Treves, 1921) nous montre la communion intense qui ne cessa jamais d'exister entre le foyer et le front. L'Italie, c'est une religion, disait Mazzini. Et pour Castellini cette religion avait commencé dans sa propre famille, qui sut l'offrir si entièrement ; aussi notre tristesse d'ami fait-elle place à une certaine envie devant cette existence si courte, si riche et si belle !

On n'ose pas envier, au contraire, Ferdinando Pasini. L'on se demande si l'on aurait su résister comme lui lorsqu'il nous raconte comment il a été enterré vivant — *come fui sepolto, vivo*, — (Bologna-Trieste, L. Cappelli, éditeur, 1921). Trentin professeur au Lycée communal des jeunes filles, à Trieste, ne croyant pas, pour des raisons d'âge et de santé, courir le seul danger qui comptât pour lui, à savoir de servir dans l'armée autrichienne, il était resté à son poste pendant la guerre. Le 7 janvier 1916, il lisait à ses élèves un chapitre des *Fiancés*, mais ses commentaires furent interrompus par un bruit de pas nombreux dans le couloir. Le directeur de l'établissement entra pour l'appeler : « Fermez la porte, afin que les élèves ne puissent pas voir. » Il était attendu par trois militaires et deux civils : le commandant de la police militaire devait s'assurer à tout prix de sa personne ; il était accusé de haute

trahison. Et on lui apprit brutalement, comme on assène un coup de massue, la publication d'un article dans le *Corriere della Sera*. Quel article ? Un superbe article ému, presque coupé de sanglots, article d'un ami, d'un ancien maître, Giovanni Pacchioni, professeur à l'université de Turin. Il commençait ainsi : « Ferdinand Pasini est mort à Trieste, dans son lit, mais surveillé, certes, jusqu'aux derniers battements de son cœur d'Italien, par la police impériale et royale. » Cela continuait pendant une colonne et demie ; l'auteur expliquait que Pasini n'avait accepté la « consigne » de rester à Trieste que pour entretenir au cœur de la jeunesse l'idée de la patrie et de la victoire italiennes. La nouvelle de la mort concernait Fausto Pasini, le frère de l'auteur ; elle n'était vraie ni de l'un ni de l'autre ; mais en Italie l'initiale du prénom avait induit des amis à cette imprudence qui aurait pu être fatale. Le premier mot de l'auditeur fut celui-ci : « Rappelez-vous que vous êtes dans la même situation que les accusés de Mantoue, pendus à Belfiore (1852) ». C'est atroce, n'est-ce pas ? Mais le second mot fut abject. Il lui fit lire un article du code qui garantissait le secret et l'impunité aux accusés à condition de dénoncer « en temps utile » leurs complices. « A moi, — s'écria Pasini, — à moi qui fais depuis vingt ans profession d'éducateur, vous me proposez cette lâcheté ! »

L'acte d'accusation était « classique », comme se plaisait à le dire l'inquisiteur, mais la défense de Pasini fut à la fois classique et romantique. Ce fut celle de Pellico et de ses émules de 1821 : affirmer n'être jamais sorti des voies légales, deviner et éviter tous les guet-apens des interrogatoires que le canon du front rythmait de sa voix pleine de promesses. Que de calme, de foi, quelle simplicité dans la grandeur ! Et l'Italien qui présente ce livre au public étranger ressent pour Ferdinando Pasini une admiration que l'orgueil seul égale : l'orgueil que le *risorgimento* italien ait été achevé par de tels martyrs.

Mais son calvaire fut horrible et si j'essayais seulement de vous le raconter, je ne pourrais plus m'en détacher, et, je négligerais de signaler l'œuvre d'Ada Negri, *Stella Mattutina* (Rome,

Mondadori, éditeur, 1921). Nous voici dans le domaine enchanteur de la pure poésie; nous voici régalés d'un chef-d'œuvre. Ada Negri, née d'un paysan et d'une ouvrière, élevée à la dure école de la pauvreté et du travail, institutrice rurale au milieu des populations lombardes, a été le poète précurseur des revendications sociales. Sa *Fatalité* (1893), ses *Tempêtes* (1896) sont le chant des opprimés et des révoltés, l'appel noble et énergique à la délivrance et à la justice. Nul ne peut ni ne doit oublier, maintenant que le mouvement prolétaire prend une tournure dangereuse pour la vie nationale et pour le progrès même de la civilisation humaine, qu'il a été, à son origine, inspiré de justice et de vérité. Ada Negri, qui a su et voulu enseigner au peuple la dignité patriotique après l'avoir éveillé au sentiment de ses droits, a entrepris dans ce volume de nous raconter l'histoire de sa propre jeunesse, de nous révéler les saisons lumineuses dans lesquelles elle a acquis sa robuste indépendance morale et son exquise conscience d'artiste. Ce récit, qui est en prose, atteint sans apprêt à l'ampleur lyrique, au pathétique profond, à la parfaite évidence du réel. Tout et tous vivent dans cette autobiographie : la grand'mère, la maman, le frère, les maîtresses d'école et le premier professeur de littérature ; la loge étroite de concierge où fleurit son enfance solitaire et d'où elle a vu pour la première fois les riches à qui elle ne voulait point s'asservir; l'hôpital où elle visita la pauvre femme qui, gagnant une lire cinquante par jour, voulait faire vivre son enfant dans l'atmosphère de la pensée et des livres ; les églises et le cimetière de Lodi, les maisons, les places, les petits jardins où elle a senti « avec la spontanéité d'un élément », qu'elle se suffirait à elle-même. Et au centre de ce petit monde d'autrefois ressuscité par la force du souvenir et de l'amour, c'est elle, « Dinin » (diminutif touchant et familier d'Ada), elle-même, enveloppée des mystères les plus doux de l'aurore et des senteurs les plus suggestives du printemps.

PAOLO ARCARI.

Chronique politique.

L'accord anglo-irlandais. — La Conférence de Washington. — Les réparations allemandes.

Les pourparlers de Londres ont été laborieux. Pendant des semaines et des mois, des ministres de Sa Majesté britannique, tous hommes d'intacte réputation et de haut renom, ont discuté sur pied d'égalité avec des rebelles que, pour de trop bonnes raisons, ils avaient maintes fois qualifiés d'assassins. Ils semblent d'ailleurs avoir pris très galamment leur parti de ce contact et, si la conférence n'avait eu à vaincre que des révoltes de pudeur, sa besogne eût été lestement expédiée.

Mais il y avait bien autre chose.... Les délégués sinn-feiners, qui étaient arrivés avec une revendication de complète indépendance comme programme, ne se sont décidés qu'à grand'peine à abandonner quelques positions trop risquées. A plusieurs reprises on a déclaré que l'entretien était rompu. Les gens qui croyaient connaître le mieux les choses d'Angleterre annonçaient solennellement que cela devait finir ainsi : si la rupture ne s'était pas produite hier, elle était inévitable pour demain.

Je n'étais pas de cet avis. Sans doute il y a en Irlande nombre d'énergumènes qui se sont élevés par l'agitation et voient poindre sans aucun enthousiasme une paix qui diminuera leur prestige ; ce sont eux qui, maintenant encore, au Dail Eirann s'opposent à la ratification de l'accord avec une énergie désespérée.... Mais, dans son immense majorité, la population irlandaise n'était aucunement disposée à sacrifier de façon définitive son repos et son bien-être à un dogmatisme libertaire. Les conditions offertes par le gouvernement anglais dépassaient en largeur tout ce qu'avaient réclamé les anciens patriotes ; elles assuraient au pays toutes les libertés

dont il pouvait raisonnablement faire usage. A moins d'entêtement, il n'était pas possible de les repousser. Des délégués réguliers, conscients de leurs responsabilités, ne se permettent pas de pareilles incartades....

Du côté anglais, on était littéralement enferré. A la faveur de l'armistice, le sinn-fein avait organisé son régime en Irlande : il avait son parlement, son ministère, ses finances, ses tribunaux, ses milices ; si la guerre avait recommencé, il aurait fallu faire la conquête de l'île sœur, comté après comté, comme un pays ennemi ; avec cette différence que partout des loyalistes se trouvaient mêlés aux rebelles et qu'il était difficile de traiter des sujets du roi comme des Boers ou des Afridis. Personne en Grande-Bretagne n'envisageait cette perspective sans horreur. Les négociateurs sentaient derrière eux la nation tout entière qui les adjurait d'aboutir à tout prix. Une rupture n'était pas possible.

C'est ainsi que, dans la nuit du 6 décembre, l'accord a été signé. Il assure à l' « Etat libre d'Irlande » les prérogatives d'un dominion, c'est-à-dire la plénitude de la souveraineté intérieure ; il réserve le serment d'allégeance au roi et diverses sécurités militaires et maritimes ; le nouvel Etat aura, de plus, à supporter une part de la dette nationale. Le point faible est l'Ulster : il est invité à reconnaître la supériorité du parlement de Dublin, moyennant une large autonomie locale à laquelle présidera l'assemblée de Belfast. S'il ne veut pas se soumettre, personne ne l'y forcera ; il pourra continuer à ignorer l'Irlande libre. Mais, dans ce cas, le gouvernement de Sir James Craig sera obligé d'admettre dans les six comtés du nord un plébiscite qui menace de priver la province loyaliste d'une moitié de ses ressortissants. C'étaient là les conditions ultimes des sinn-feiners : de guerre lasse, M. Lloyd George les a acceptées.

L'abandon de l'Ulster, voilà le principal chef d'accusation qui a été élevé contre le gouvernement quand le texte de l'accord a été discuté devant les chambres. Le premier ministre, gêné par des engagements trop précis, aurait pu se

trouver dans une situation difficile.... Mais il avait tant de choses à dire en faveur du traité, l'opinion publique le soutenait de façon si évidente que le débat n'a pas été poussé à fond. Après quelques discours, on a passé au vote et la convention de *Downing Street* a été approuvée à une majorité imposante par les lords comme par les communes.

Au parlement irlandais, la résistance est plus énergique ; car là se trouvent des fanatiques. M. de Valera, en particulier, désapprouve hautement l'œuvre des délégués. Souhaite-t-il au fond de son cœur que son opinion l'emporte, ou ne parle-t-il que pour la galerie, pour sauvegarder sa réputation de défenseur indomptable de la complète indépendance ? Nous ne savons.... Mais le pays, las de la guerre, paraît ne goûter que médiocrement les discours de ceux qui veulent en ressusciter le spectre. Si, par un concours de circonstances qu'on déclare impossible, le Dail Eirann en venait à refuser l'accord, il agirait contre le sentiment de la nation.

Il reste à apprécier l'œuvre accomplie. Une constatation s'impose : quel dommage que cela soit venu si tard ! Si l'Angleterre, au lieu de se cantonner dans une intransigeance orgueilleuse, avait compris plus tôt la nécessité de faire droit aux revendications essentielles de ce qu'on se plaisait à appeler l'île sœur, elle aurait pu se tirer d'affaire à bien meilleur compte. Le *home rule*, tel que le réclamait Parnell, n'était qu'une forme de sécession très anodine en comparaison de l'accord du 6 décembre. Rien ne prouve que le peuple irlandais ne s'en serait pas contenté et que, moyennant quelques retouches, le projet d'alors ne serait pas devenu le statut définitif des habitants d'Erin. Ainsi, il y a trente-cinq ans déjà, les deux peuples auraient pu faire la paix. Combien d'efforts n'aurait-on pas évités, que de sang épargné ! Et l'on aurait allégé l'héritage de haine ; cette haine qui, ancrée dans les cœurs irlandais, menace d'empoisonner pour de longues années encore les rapports des deux îles que l'histoire sépare, que la géographie condamne à vivre ensemble.

L'Angleterre n'a cédé que devant la force ; c'est un fait

certain. La lutte impitoyable qu'elle soutenait de l'autre côté du canal de Saint-George la fatiguait, l'énervait. Elle se mettait à dos toute l'émigration irlandaise qui compte plus de vingt millions de ressortissants et exerce une grosse influence dans le monde. Elle scandalisait l'opinion libérale qui comprenait mal qu'un pays épris de liberté employât tous ses moyens de destruction contre l'indépendance d'un peuple. Au point où en étaient arrivées les choses, en face de l'indomptable résolution de la nation irlandaise, il fallait chercher un accord ; car, avec la violence, on n'obtenait plus rien. Le mérite de M. Lloyd George est d'avoir compris cela. Une fois engagé dans la voie des concessions, il a été sans doute plus loin qu'il ne l'aurait souhaité ; mais il n'était plus temps de reculer. Il a sauvé au moins le principal : cette reconnaissance de la suprématie de la couronne sans laquelle l'empire britannique n'existerait plus.

Maintenant l'Irlande va être appelée à fournir ses preuves. Elle devra prouver que, après avoir lutté énergiquement pour la liberté, elle sait faire un usage utile de cette liberté. L'affaire ne sera pas sans présenter quelques difficultés. Quant à l'Angleterre, délivrée de son cauchemar, elle pourra vouer toutes ses énergies aux tâches immenses qu'il lui reste à accomplir dans le monde. Somme toute, c'est une bonne nouvelle qui nous est arrivée de Londres au commencement de ce mois.

— A Washington aussi on a fait d'utile travail. Les Etats-Unis qui, au lendemain de la guerre, s'étaient repliés dans leur isolement égoïste, commençaient à sentir les inconvénients de la solitude. La perspective d'une lutte avec le Japon ne leur plaisait pas ; d'autant moins que l'alliance anglaise assurait à l'empire du Soleil-Levant des sécurités qui accroissaient ses forces combatives. Le gouvernement américain s'est attaché à écarter ce péril et il y a réussi.

A l'alliance anglo-japonaise est substitué l'accord à quatre du Pacifique, qui garantit le maintien de la situation telle qu'elle a été créée à Washington, prévoit une entente à l'amiable

si des difficultés s'élèvent entre les puissances contractantes, envisage des mesures de défense commune si c'est un étranger qui trouble la paix.

Le gouvernement de Washington a signé avec plaisir cette convention qui réalise un de ses objectifs actuels et le délivre de soucis pour l'avenir. Peut-être le principe du splendide isolement se trouve-t-il un peu éclaboussé ; mais les Américains sont des gens pratiques qui exploitent les formules quand elles servent leurs intérêts et les interprètent de façon libre quand elles leur deviennent à charge. L'empire britannique, pris entre ses dominions qui réclamaient un rapprochement avec les Etats-Unis et le gouvernement métropolitain qui prétendait rester fidèle au Japon, a utilisé avec joie cette méthode élégante de s'affranchir d'une situation délicate. La France est heureuse de voir reconnaître par un traité sa situation de puissance du Pacifique et de constater qu'aucun règlement des affaires du monde ne peut avoir lieu sans sa participation. Le Japon est un peu moins satisfait : la convention nouvelle limite ses ambitions ; au lieu de l'alliance anglaise, qui s'était révélée opérante durant la guerre de Mandchourie, il se trouve englobé dans une combinaison purement défensive qui ne lui sera d'aucun secours. Mais les diplomates nippons ont promptement éclairci la situation ; ils se sont rendu compte que c'était pour se prémunir contre les entreprises de leur pays que le gouvernement américain avait mobilisé cet imposant cortège d'Etats et, se sentant momentanément isolés, ils ont cédé avec bonne grâce : ce qui était d'habile politique.

La conférence s'est abondamment occupée de la Chine, de son intégrité territoriale, des prérogatives de ses gouvernants, du régime des douanes, des postes, etc. Quelques résolutions ont été prises, inspirées toutes d'intentions irréprochables. Le malheur est que la jeune république du Milieu est en pleine anarchie, que l'autorité du gouvernement central n'est reconnue que par ceux qu'elle ne gêne aucunement. A quoi sert-il de fixer une organisation des douanes exté-

rieures si, au dedans, le moindre chef local s'arroge le droit d'établir une barrière pour son propre compte et met le produit des taxes dans sa poche ? N'est-il pas dangereux de rendre au gouvernement de Pékin la régale des postes si l'on est sûr que, sous son administration intègre mais inopérante, les trois quarts des lettres ne parviendront jamais à leur destination ?... De sorte que ceux qui discutent avec tant de conscience du sort de la Chine ne se sentent pas sur un terrain très solide ; ils ne sont pas certains que leurs sages décisions soient jamais suivies d'effets : ils ont conscience que, pour longtemps encore, le territoire de l'étrange république sera l'incomparable champ d'exercices de toute sorte de pêcheurs en eau trouble, qu'il s'agisse de gouvernements ou de particuliers.

La convention maritime est en bon chemin, en ce qui concerne les principales puissances au moins. La proportion établie par le projet Hughes est admise par l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon ; il ne reste plus à régler que des détails. Les difficultés paraissent venir d'ailleurs. La prétention de la France d'avoir 350 000 tonnes de *capital ships*, c'est-à-dire 50 000 de plus que le Japon, alors que le gouvernement de la république n'a pas de programme naval et que l'état de ses finances ne lui permettra pas de longtemps de vouer un grand effort aux choses de la mer, a causé partout un étonnement profond. Depuis, M. Briand paraît être revenu à une conception des choses plus sensée ; on dit qu'il accepte le chiffre de 175 000 tonnes proposé par les trois grandes puissances. Mais il se rabat sur des unités plus petites : croiseurs légers et sous-marins.... Or, sur ce dernier point, l'Angleterre est intraitable : elle voudrait expulser définitivement des mers ces engins meurtriers qui, un instant, ont menacé sa suprématie maritime et compromis son alimentation. Et la France tient bon.

L'affaire s'arrangera, sans doute ; car, de toutes parts, on manifeste un vif désir de s'entendre et le gouvernement de la troisième république a suffisamment de difficultés sur les

bras pour ne pas se quereller avec des gens qui lui veulent du bien. Et la conférence de Washington continue son travail pratique pour la plus grande gloire de l'Amérique.... Quant au désarmement continental, il n'en est plus question.

— Il est regrettable que l'Europe ne s'inspire pas de l'esprit pratique qui fait merveille de l'autre côté de l'océan. Les problèmes de l'après-guerre, qu'on avait mainte fois résolus, se rouvrent. La question des réparations que la dernière conférence de Londres avait réglée définitivement se pose de nouveau.

Nous admettons que le chancelier Wirth soit un homme sincère, qu'il ait la ferme intention de tenir ses engagements.... Il n'en est pas moins vrai que sa méthode est singulière, que certains de ses actes peuvent provoquer des interprétations désobligeantes.

L'Allemagne est dans une situation fort difficile. Au dire des économistes les plus compétents, elle est incapable de faire face à ses charges si on ne lui accorde pas un peu de temps pour se ressaisir, restaurer ses finances, assainir sa monnaie. Mais son gouvernement, au lieu de s'efforcer d'atténuer la crise, s'emploie consciencieusement à l'aggraver. Il ne restreint pas ses dépenses ; il ne se préoccupe pas d'augmenter ses recettes. Pour soutenir son ménage intérieur, il jette sur le marché des billets de banque en tranches toujours plus compactes ; ce qui augmente le coût de la vie, facilite la concurrence en face de l'étranger, mais déprécie le cours du mark et rend toujours plus difficile le paiement des dettes extérieures. Il a l'air d'appeler la faillite.

Dans ces conditions on comprend que les banquiers de Londres aient mis peu d'empressement à répondre aux demandes de MM. Stinnes et Rathenau qui sollicitaient un emprunt. L'expédient d'un moratorium leur a paru aussi d'un médiocre avantage ; car tout porte à croire que le gouvernement du Reich persévérera dans les mêmes méthodes et que, d'ici deux ou trois ans, il affirmera la même pauvreté, proférera les mêmes plaintes.... Déçu dans ses espoirs, si

tant est qu'il ait jamais joué sur cette carte, le chancelier Wirth a simplement informé par lettre la commission des réparations que l'Allemagne était incapable de faire honneur à ses échéances des mois de janvier et février et que, selon toute apparence, elle ne serait pas mieux en mesure d'exécuter ses paiements de l'avenir.

Que faire ? Des puissances créancières la France seule est en cause ; la Belgique est à moitié dédommagée ; l'Angleterre et l'Italie ont d'autres soucis. Convient-il que la France fasse une fois de plus cavalier seul et mobilise des troupes pour prélever des valeurs ou s'assurer des gages ? Mais, dans l'état actuel de l'Europe, une pareille hardiesse causerait un scandale affreux ; il ne peut en être question. On comprend donc que M. Briand, revenu d'Amérique, ait accepté l'invitation de M. Lloyd George d'aller à Londres pour régler toutes les questions litigieuses.

L'entretien a eu lieu. Il a, comme de juste, révélé, à ce que nous affirment les journaux, une touchante identité de vues sur toutes les affaires en cours. Mais, sans parler de bien d'autres choses qui sans doute n'ont même pas été abordées, a-t-il abouti à un accord précis sur la question qui est pour la France d'une importance vitale ? Il ne paraît pas. M. Lloyd George a exposé de grands projets. Il envisage de prodigieux virements de fonds ; il propose une vaste conférence européenne où toutes les questions financières, et d'autres aussi, seraient discutées. A cela le ministre français semble n'avoir opposé aucune proposition ferme ; et tout se trouve renvoyé à de prochaines séances.

Ainsi le problème des réparations dont on annonçait la solution prochaine au mois de décembre dernier, que la conférence de Londres avait définitivement réglé au mois de mai, se pose à la fin de cette année. N'en finirons-nous donc jamais ?

Lausanne, 22 décembre.

ED. ROSSIER.

Chronique scientifique.

Où en est la question du Mont Everest. — Les « hommes des neiges » de l'Himalaya. — Un nouveau type d'homme préhistorique : le crâne de Rhodésie. — Le réseau électrique général. — Le câble-guide en navigation et en aéronautique. — Le cuir des cétacés. — *Publications nouvelles.*

Le public sait par la presse quotidienne que les explorateurs ayant entrepris de reconnaître les abords de l'Everest, en vue d'une tentative d'ascension qui aura lieu l'été prochain, paraissent très satisfaits des résultats obtenus. Ils ont pu arriver à un point, sur la pente, qui semble devoir constituer une base d'où partir pour l'assaut final : une tranchée d'où se fera le dernier bond. Un bond important ; il s'agit de gravir 1800 mètres, qui sont, naturellement, les plus durs de tous. On trouvera dans le *Geographical Journal* un article fort intéressant, accompagné de très belles illustrations, résumant l'œuvre accomplie durant 1921, et faisant voir la beauté du site (novembre 1921), et il faudra bien reconnaître que la colonne, dirigée par le colonel Howard Bury, n'a pas perdu son temps.

Le point atteint, considéré comme base d'où devra partir le groupe d'ascensionnistes, se trouve au bas d'une longue pente, assez douce semble-t-il, conduisant au sommet du pic. La voie semble libre ; mais à considérer celle-ci d'en bas, comme on fait, on peut se tromper. Il peut y avoir des brisures qu'il n'est pas possible d'apercevoir, des obstacles qu'on ne devine pas. Espérons que non. Et attendons, car avant un an, nous saurons.

On a pu lire dans les journaux des notes sensationnelles relatives à des êtres humains habitant les parages en question. Le *Times* a parlé d'empreintes de pieds semblant humains, trouvées dans la neige. A ce propos, il a été dit beaucoup de choses. Il est de tradition, parmi les populations avoisinantes,

qu'il existe des êtres humains dans ces solitudes glacées. Certains écrivains se sont demandé s'il ne s'agirait pas d'hommes primitifs, de vestiges de l'homme préhistorique. Si tant de migrations se sont opérées du plateau asiatique vers l'Europe, c'est sans doute que l'homme a pris naissance de ce côté, et peut-être, a-t-on dit, l'homme primitif existe-t-il encore. D'autre part, il est connu que le massif de l'Himalaya sert d'habitat à de petites colonies de criminels et d'anti-sociaux qui se tiennent à distance des agglomérations humaines et des lois qui les régissent. Il semble bien, toutefois, aux dernières nouvelles, que les « abominables hommes des neiges », comme on les appelle, ne soient ni des hommes primitifs, ni des hors-la-loi, mais tout simplement des singes. Une espèce existe, un semnopithèque, apparenté à l'entelle, qui est abondant à des niveaux plus bas, qui semble être une variété de cet entelle, adaptée à l'habitat glaciaire. Le « singe de l'Himalaya », qui est bien connu, est voisin de l'entelle ; on l'a vu, et pris ; on en trouve des exemplaires naturalisés dans les musées. C'est un singe vigoureux, à épaisse fourrure, d'aspect peu engageant, qui vit dans les hauteurs et va souvent chasser sur les glaciers. Les empreintes aperçues sont très probablement celles de cet animal.

— Une découverte importante pour la préhistoire et l'anthropologie a été faite en Afrique du Sud. En Rhodésie, dans une caverne faisant partie des carrières exploitées par une compagnie britannique, à 200 kilomètres au nord de la rivière Kafue, on découvrait depuis plusieurs années de nombreux ossements brisés représentant évidemment les restes de repas d'êtres humains ou d'animaux ayant occupé la caverne. On y trouvait aussi des instruments primitifs en silex et en os, prouvant que la grotte avait été occupée par l'homme. Les ossements animaux se rapportent, semble-t-il, bien plutôt à des formes actuelles qu'à des espèces anciennes, de sorte que la faune ne remonterait peut-être même pas au Pléistocène.

A la fin de l'été de cette année, on rencontra enfin un crâne humain, presque complet, un morceau du maxillaire supérieur d'un autre crâne, un sacrum, un tibia et les deux extrémités

d'un fémur. Ces restes sont tous à Londres, au British Museum.

M. A. S. Woodward nous donne dans *Nature* (17 novembre) des renseignements intéressants à leur égard. Le crâne (non accompagné de la mandibule) est en excellent état de conservation. Il rappelle très fortement celui de la race du Moustier ou de Néanderthal, telle qu'elle est connue par les restes découverts à Gibraltar, en France et en Belgique. C'est un crâne typiquement humain, à parois de même épaisseur que celle du crâne européen moyen, de capacité suffisante. La face, lourde et grande, est plus simiesque encore que celle de l'homme du Moustier : les arcades sourcilières sont très proéminentes et allongées.

A première vue, la voûte du crâne ressemble beaucoup à celle du Pithécanthrope de Java : elle présente la même saillie médiane longitudinale le long des frontaux, et atteignant sa plus grande hauteur à la suture coronale. Le crâne est dolichocéphale (indice 69) : l'apophyse mastoïde plutôt petite. Méat tympanique court et large, très humain ; trou occipital en avant, ce qui suppose le crâne posé sur un tronc droit. Les os de la face rappellent beaucoup ceux de l'homme de La Chapelle, mais les os du nez sont en pente plus douce. Palais énorme, mais pourtant bien humain ; dents parfaitement humaines, très usées, pour une bonne part atteintes de carie. Par places, l'alvéole est trouée.

L'absence de la mandibule est regrettable.

En tout cas, s'il y a analogie avec le crâne du Moustier, on doit, d'après M. Smith Woodward, hésiter à assimiler les deux types. Le tibia et le fémur sont de type plus moderne, donc très différents du type Moustier-Néanderthal. L'homme de *Bone Cave*, en Rhodésie, serait donc un type nouveau, *Homo rhodesensis*, peut-être intermédiaire entre l'homme du Moustier et l'*Homo Sapiens*. Tel est du moins l'avis de M. Smith Woodward. Mais Sir Arthur Keith a exprimé une autre opinion : le nouveau crâne se placerait entre le Pithécanthrope et le Moustérien : c'est tout autre chose. Il faut laisser aux spécialistes le temps d'étudier le crâne de *Bone Cave* à loisir.

Les jugements précipités sont souvent erronés. De toute façon, au reste, la découverte est intéressante.

Notons que, pour l'éminent paléontologiste Marcellin Boule, le *Rhodesensis* serait du *Néanderthalensis* ayant survécu en Afrique à ses frères européens, et ayant eu le temps d'évoluer un peu. Qui sait? Peut-être trouvera-t-on en Afrique du *Néanderthalensis* encore vivant? Ce serait une belle trouvaille....

— Décidément, on se rapproche du réseau général. Jusqu'ici, les forces hydrauliques aménagées ont profité surtout à la localité, tout au plus à la région. De plus en plus, on s'aperçoit que l'avenir est à la fusion, à la soudure entre réseaux régionaux. L'union fait la force. C'est ce qui s'est bien manifesté à la récente conférence des Syndicats de l'Electricité à Paris. La France possède cinq embryons de réseaux : réseaux des Alpes, des Pyrénées, du Massif Central, utilisant la houille blanche ; réseau de l'Est, utilisant les gaz de hauts fourneaux, et réseau du Nord, utilisant les charbons inférieurs sur place. La conséquence de pareille situation est évidente. Dans les parages où les sources d'énergie sont abondantes, il y a surproduction de courant, donc rendement insuffisant des capitaux. Plus au loin, on aimerait bien avoir du courant, et on en tirerait grand parti. De là l'idée de donner plus d'extension aux réseaux, et comme ceux-ci, forcément, dans ces conditions, poussent leurs tentacules vers leurs voisins, l'idée d'établir un lien de réseau à réseau, qui aboutit à la constitution du réseau général, alimenté de façons diverses, selon les ressources disponibles, et promenant l'énergie électrique au loin, là surtout où l'on n'a pas de moyens avantageux de la produire.

Déjà, en France, plusieurs réseaux locaux ou régionaux sont soudés de la sorte. Entre celui des Alpes et celui des Pyrénées, il y a déjà trois lignes de jonction. Mais il faut beaucoup plus. Ainsi, une grande ligne transversale des Pyrénées, au nord, par le Massif Central, serait nécessaire.

De tels transports d'énergie ne sont possibles que sous très haute tension, naturellement. Pour le présent, les tensions de

250 000 et de 300 000 volts sont considérées comme hautes: mais il est évident que d'ici peu la tension d'un million de volts paraîtra praticable. Et c'est à cela qu'on aboutira. Seulement ce ne sera pas demain. De tels transports, sous de telles tensions, soulèvent des problèmes techniques nombreux qu'on ne peut résoudre en un jour. Ce sont ces problèmes qui occupent les spécialistes de l'électricité. Ils seront résolus, cela ne paraît pas douteux, et nous verrons se former le réseau général. De local il est devenu régional ; de régional il va devenir national. Et qui sait s'il ne sera pas plus ou moins international. Déjà on exporte de l'électricité de Suède en Danemark, et on a parlé d'un transport de force du nord de la France à l'Italie. Le réseau constituera une économie à coup sûr, et en assurant la distribution de l'énergie un peu partout, il apportera une ressource précieuse à des régions qui, jusque-là, étaient sacrifiées. Il va de soi que le réseau sera alimenté par toutes les houilles : la blanche et la verte, la noire, l'incolore (le vent), la bleue, l'énergie des marées ; qui sait, la rouge aussi, la chaleur centrale ou celle des volcans.... Il ne faut rien laisser perdre. Et plus on mettra de force à la disposition des hommes, plus on diminuera la peine physique de ceux-ci.

— On connaît le câble-guide qu'a imaginé M. W. A. Loth pour guider les navires dans les parages dangereux et aux abords des ports entourés d'obstacles naturels. La méthode consiste à immerger, selon le trajet sûr à suivre, un cable par où l'on fait passer un courant alternatif à fréquence musicale. Ce câble va, en mer, jusqu'à la distance nécessaire. Il crée autour de lui un champ magnétique dont les lignes de force sont dans des plans perpendiculaires à sa direction. C'est ce champ qui sert de guide aux navires. Ceux-ci sont pourvus de cadres verticaux recevant les courants induits par le champ magnétique, et ces cadres sont reliés à un poste d'écoute permettant d'entendre ces courants à 2 et 3 mille mètres du câble. Un navire qui se trouve à petite distance du câble sait donc qu'il est près du guide à suivre. Mais ceci ne suffit pas : il lui faut pouvoir venir se placer sur le guide même, ou bien à sa droite, ou à sa gauche, selon les besoins ; selon qu'il veut aller dans

tel sens ou dans tel autre, entrer ou sortir. La chose lui est rendue possible par d'autres cadres radiogoniométriques qui lui font connaître si le câble est à droite, ou à gauche, ou directement dessous. Le capitaine, en écoutant, se rend parfaitement compte s'il se dirige vers le câble ou bien s'en éloigne, et quand il s'est rapproché, s'il a le câble à sa droite, ou à sa gauche, ou bien droit dessous. Une fois qu'il a pris contact avec le câble, il navigue en se tenant toujours au plus près, et du même côté, s'il s'agit d'un câble servant à la fois à l'entrée et à la sortie d'un port. La méthode est déjà appliquée au port de Brest, dont l'entrée est souvent difficile : le câble-guide aura 80 kilomètres de longueur, jusqu'à l'entrée en Manche, et rendra de grands services aux navires voulant entrer dans ce qu'un amiral anglais a appelé « le port de l'Europe ».

Le principe de la méthode Loth est très intelligible, et son application aisée. Les cadres dont il faut pourvoir le navire pour recueillir les courants et les transformer en sons musicaux, sont fort simples.

M. Loth a eu l'idée d'appliquer à la navigation aérienne le procédé qui paraît devoir être si utile en navigation océanique. La méthode est la même. Dans les expériences faites jusqu'ici, et dont le résultat a été récemment communiqué à l'Académie des Sciences, le courant alternatif a été lancé dans le fil mettant en communication deux aérodromes. Et c'est au moyen de cadres aussi que les avions se repéraient par rapport au câble, et discernaient s'il était à droite, à gauche, ou directement dessous. On conçoit l'utilité du câble-guide en aviation : grâce à lui, la navigation aérienne peut se pratiquer en pleine nuit et par la brume la plus épaisse. Et il devient aisé de créer des routes aériennes utilisables en toutes circonstances.

— Le cuir est rare et cher. Déjà il se faisait rare avant la guerre ; depuis, il l'est devenu plus encore, et les chaussures sont devenues très dispendieuses. Pour parer à la crise toujours plus aiguë du cuir, voici que se fonde une nouvelle industrie qui utilise le cuir aquatique, la peau des animaux marins, en particulier des cétacés. Et non seulement leur peau, mais

même leurs muqueuses, estomac, intestins, muqueuse de la cavité buccale, etc. Cette industrie se crée comme annexe de l'industrie baleinière en général. C'est que, une baleine, cela représente des matières diverses et nombreuses. Il y a la graisse, toujours utilisable, il y a la viande, dont on peut très bien faire des conserves nourrissantes, il y a la peau, les fanons, il y a les intestins, dont le contenu peut être transformé en engrais. La chasse à la baleine reprend vie, et le gibier ne manque ni à l'Alaska, ni dans les régions antarctiques. C'est aux Esquimaux que les Européens ont demandé la manière d'apprêter la peau des animaux marins. Des usines ont été montées, et travaillent déjà.

Le cuir fourni par l'estomac et l'intestin ressemble au meilleur chevreau ; celui que donne la peau peut se détailler en vingt épaisseurs, chacune de deux millimètres. L'intestin d'une baleine donne une bande de cuir de 25 ou 30 mètres, sur 70 centimètres de large ; l'estomac donne un cuir capable de rivaliser avec celui des chamois. Requins et squales aussi donnent des cuirs dont on peut tirer grand parti pour la reliure. En somme, il existe des sources importantes de cuir jusqu'ici inutilisées, et dont on cherche enfin à tirer parti. On ne peut que s'en féliciter. Car il ne faut rien laisser perdre dans ce monde dont la population et les besoins augmentent sans cesse. Jusqu'où cela ira-t-il, et avec quel résultat? En tout cas, ni la guerre, ni la guerre économique n'en seront diminuées. Bien au contraire. Plus les hommes seront nombreux, plus ils auront de raisons d'antagonismes.

— Publications nouvelles. — Voici un livre de premier ordre pour médecins et bactériologistes, le *Précis de Bactériologie*, de Dopter et Sacquepée, 2me édition entièrement refondue (J.-B. Baillière, Paris). Cet ouvrage des deux professeurs du Val-de-Grâce, qui formait un seul volume, en forme deux maintenant, admirablement illustrés, et surtout documentés à la perfection. Il n'est pas de traité de bactériologie aussi complet, aussi clair, aussi détaillé. C'est une œuvre de maîtres. — Œuvre magistrale aussi que *L'Infection méningococcique*, de Ch. Dopter (J.-B. Baillière encore). Le

professeur au Val-de-Grâce nous donne ici une monographie très personnelle, mais tenant compte aussi de tout ce qui a paru sur la matière, de la méningite cérébro-spinale, depuis le moment où Vieusseux la remarqua et la décrivit, en 1806, à Genève, jusqu'au jour présent où la conception de la nature de l'infection méningococcique s'est élargie — depuis 1905 en particulier — et où l'on s'est aperçu que la méningite en question n'est que la forme la plus habituelle d'une infection méningococcique pouvant donner lieu à des localisations diverses. L'ouvrage de M. Dopter est de grande importance : c'est une monographie de premier ordre d'une maladie qui tient une place sérieuse dans le cadre de la pathologie. — Et voici encore, pour le médecin et l'hygiéniste, un volume des plus intéressants et nécessaires, du même auteur : *Les maladies infectieuses pendant la guerre* (F. Alcan). C'est un fait bien connu que, jusqu'ici, les guerres ont tué plus de monde par les maladies que par le fer ou le feu. Or, durant la grande guerre, il n'en a pas été ainsi. Il est vrai, la boucherie a été très perfectionnée et étendue : elle a peut-être moins laissé de besogne à faire à la maladie. En tout cas, celle-ci n'a pas pris les développements ni joué le rôle qu'on attendait. C'est là ce que montre très clairement le distingué pathologiste. Et son livre, qui intéressera puissamment le médecin, sera lu aussi avec grand profit par le grand public, en tout cas par celui qui a souci d'idées générales. Rien n'est dit toutefois du petit foyer de peste qui a existé à Paris pendant un moment. Il est vrai que c'était « dans le civil », et que le fléau a été vite jugulé. — Pour ne pas quitter la guerre, signalons *Paris bombardé*, de M. M. Thiéry (E. de Boccard, Paris), le bilan, jour par jour, des points de chute des bombes de Zeppelins ou Gothas, et des obus de la Bertha. M. Thiéry résume les profits militaires de cette belle entreprise contre non-combattants : 869 tués et blessés (Paris et banlieue) pour 702 projectiles par taubes, zeppelins et gothas ; et 928 tués et blessés pour 306 obus de Bertha (250 tués et 678 blessés). En somme, opération coûteuse, et pas très efficace. Il est vrai, le Boche comptait surtout sur l'effet moral. On sait ce qu'il a été. —

Pour politiques et philosophes, voici *La Chine et le Japon politiques*, de M. F. Challaye (F. Alcan, Paris). La lecture en est très intéressante, à coup sûr. Est-elle toujours très encourageante? C'est là une autre question. Quand donc l'humanité atteindra-t-elle l'âge de raison? — Dans *Les Navires*, de M. Clerc-Rampal (Hachette, Paris), le lecteur trouvera l'exposé de la façon dont se construisent et arment les navires, au temps présent. Ce volume, qui appartient à la *Bibliothèque des Merveilles*, renouvelée et rajeunie, peut être lu de tous : il n'a rien de technique.

Vous intéressez-vous à la relativité? Voulez-vous essayer de comprendre ce dont il s'agit? Voici deux ouvrages qui s'offrent à servir de guides : *La Relativité des Phénomènes*, de M. G. Moch, ouvrage très nourri, rempli de faits et de comparaisons, documents et curiosités (Flammarion, Paris), qui fait beaucoup réfléchir et apprend beaucoup de choses ; et *Einstein et l'Univers*, de M. Ch. Nordmann (Hachette, Paris), où l'auteur tente de faire comprendre les doctrines d'Einstein sans appareil mathématique, ce qui est « tant difficile ». Lisez l'un et l'autre et tâchez de vous faire une opinion. La chose en vaut la peine, car, il faut bien le dire, Einstein perfectionne encore Newton. Et c'est quelque chose....

HENRY DE VARIGNY.

Chronique suisse romande.

L'année 1921. — Où en sommes-nous? — Conditions externes ; conditions internes. — Ne pas s'abandonner! — De M. Albert Muret et de la gastronomie considérée comme un art. — Les poèmes alpestres de M. Virgile Rossel.

Le pessimisme n'est pas une solution, pas même une explication. C'est pourquoi nous devons attendre le changement d'année avec fermeté, si nous n'y aspirons pas avec joie. Pendant quatre ans et demi, le fer et la flamme nous ont environnés, et nous n'avons pas perdu l'espoir parce que la

justice était en cause et qu'il faut croire malgré tout à la justice. Aujourd'hui, nous sommes en proie, non plus aux hommes, mais aux choses, à la complexité aveugle des circonstances et des événements. L'année 1921 nous a déçus ; il semble que nous nous mouvions dans un cercle de fer qui se resserre impitoyablement sur nous.

Nous dépendons plus que d'autres de l'état général du monde ; notre situation géographique nuit à la liberté de nos mouvements, et la nécessité vitale où nous sommes d'exporter pour entretenir notre population nous rend dépendants, non seulement des peuples qui nous entourent, mais de tous ceux auxquels l'accroissement de la concurrence ou le resserrement des marchés nous avaient conduits à offrir nos produits.

Outre cette condition externe, il faut considérer nos conditions internes, si nous voulons nous rendre compte de notre situation, mesurer nos chances et apprécier les efforts que nous avons faits pendant cette dernière année. Pour nous prononcer sans réserves, nous aurions besoin de statistiques et de documents épars dans les archives de toute la planète ou en voie d'élaboration, mais les grandes lignes, du moins, nous apparaissent avec une clarté suffisante.

Une conclusion se dégage de la première inspection des faits ; on ne saurait trop insister sur ce point dans les circonstances actuelles : c'est que toute tentative de placer la Suisse sous le régime de l'« Etat commercial fermé », comme on disait autrefois, est particulièrement dangereuse pour nous et peut nous devenir funeste. Le fait qui domine toute la discussion est celui-ci : nous atteignons aux quatre millions d'âmes, et la Suisse ne peut ni défrayer cette population, ni l'alimenter de ses produits. Emigrer ou exporter, tel est le dilemme. Encore n'avons-nous pas le choix, car tous les pays ferment leurs frontières aux chômeurs. Il faut donc que les Suisses travaillent chez eux et que, chez eux, ils produisent pour le dehors. Ils ne seront occupés qu'à cette condition et ils ne pourront qu'à cette condition se procurer les denrées que leur pays ne produit pas ou ne produit qu'en quantité

tout à fait insuffisante, à commencer par le blé, les œufs et même la viande.

Retenons cette alternative : exportation de produits ou exportation d'hommes ; la première de ces solutions est celle qui nous a permis de vivre depuis le milieu du XIXe siècle, à peu près. Il est superflu de discuter la seconde, puisqu'elle est présentement impraticable.

Qu'est-ce donc qui a entravé notre exportation au point de provoquer la crise économique aiguë dans laquelle nous nous débattons?

Diverses circonstances que nous allons essayer de classer sommairement pour les saisir d'un regard.

La production est arrêtée parce que nos produits ne se vendent pas. Tel est le fait. Nous avons, en Suisse, un peu moins de 150 000 chômeurs. C'est beaucoup plus que le million de chômeurs des Etats-Unis d'Amérique, puisque la proportion est, chez nous, de 150 000 pour quatre millions d'âmes, et, en Amérique, d'un million pour cent millions. Elle est de 1 % là-bas et de près de 4 % ici.

Nous ne pouvons plus vendre au dehors parce que notre change est trop élevé. Voilà ce que tout le monde répète. Cela est vrai de quelques pays, non de tous. Le change américain est plus élevé que le nôtre ; celui des pays scandinaves est à peu près à parité ; on se rappellera, en outre, que nos industriels ont réussi à faire des affaires aussi longtemps que le change français n'est pas tombé au-dessous de 55 % ; or, l'espagnol oscille autour de 75 % et la livre anglaise autour de 84 %. La France, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne surtout, — un de nos plus gros clients, — tels sont les marchés d'où notre change nous exclut, quoique en certains pays le relèvement des prix compense, au moins en quelque mesure, la dépréciation de la devise.

Mais les autres pourraient absorber tout ou partie de nos marchandises? Sans doute, n'étaient deux circonstances ; c'est d'abord que, se trouvant eux-mêmes dans une situation financière difficile, ils restreignent leurs importations au strict nécessaire ; ensuite, c'est que les pays à change très

bas, l'Allemagne surtout, jouissent provisoirement d'un redoutable privilège sur le marché mondial et défient notre concurrence.

Les choses étant telles, qu'y avait-il à faire et qu'avons-nous fait? Je n'ai parlé encore que des conditions externes ; ici apparaissent les conditions internes auxquelles j'ai fait allusion.

Il fallait faire notre possible pour obtenir des autres Etats la levée des prohibitions qui retenaient nos produits à la frontière. Nous avons édicté des restrictions d'importations qui ont provoqué des représailles ; nous avons atteint l'Espagne dans ses vins, elle a refoulé nos montres. Depuis longtemps, nos droits de douane étaient purement fiscaux ; nous avons choisi, pour inaugurer une politique protectionniste, le moment où nous avons le plus besoin d'abaisser le prix de la vie. L'importation diminue, il est vrai, mais l'acheteur se retient ; nous avons assisté, cette année, à une grève des consommateurs qui est l'un des phénomènes les plus curieux de notre époque. Les restrictions ont eu d'abord pour but de permettre l'écoulement des stocks achetés à haut prix pendant la période de cherté ; ensuite, on en a usé pour favoriser certaines industries, par exemple celle de la fabrication du papier, comme si la consommation devait rester la même quel que fût le prix. De sorte que le prix de la vie est encore, d'après les évaluations les plus modérées, à 189 % de ce qu'il était avant la guerre.

Il fallait passer le plus rapidement possible de l'économie de guerre à l'économie de paix, faire la démobilisation civile, rétablir le libre jeu des fonctions économiques, sauf exception pour les cas anormaux, c'est-à-dire pour les pays à change avili. Une campagne de presse et une sorte de soulèvement de l'opinion n'ont pas été de trop pour obtenir, cet été, l'allégement des mesures qui faisaient fuir les touristes et déserter nos hôtels ; nous avons encore, trois ans après la fin des hostilités, les monopoles, l'office alimentaire, une armée de fonctionnaires dont quinze ou vingt mille ont pu quitter leur service pour aller, dans dix trains spéciaux, l'autre dimanche, manifester à Berne aux fins d'exercer une pression sur le

Conseil fédéral, et cela sans que les chemins de fer ou les postes aient souffert de leur absence. Si tout va bien quand ces quinze mille fonctionnaires n'y sont pas, à quoi servent-ils quand ils y sont?

Tant de lenteurs, d'embarras et de contre-sens ne sont pas le fait de la malice. Je ne conteste en aucune façon la bonne volonté du gouvernement fédéral, et je ne crois pas du tout qu'aucun de ses membres cède au désir de favoriser des intérêts privés. Mais le Conseil fédéral est un pouvoir politique, et ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on conçoit, chez nous, la politique comme l'art de tenir la balance égale entre les partis. Nous avons un parti agraire très puissant et qui obtient ce qu'il veut parce qu'on voit en lui le rempart de la Suisse contre le communisme et les influences bolchévistes. Nous réagissons aujourd'hui contre le danger que nous avons couru en novembre 1918. Ce parti agraire est dirigé par des hommes de talent, sincères, sympathiques, comme M. le Dr Laur, mais dont les vues sont courtes. Ils ne voient que le jour présent, à peine celui de demain et, si peu agriculteur que je sois, — on ne saurait guère l'être moins, — rien ne m'empêchera de clamer qu'ils mettent l'agriculture en péril par les dangers qu'ils font courir à l'industrie. Croire qu'ils réussiront longtemps à maintenir artificiellement la culture du blé en Suisse, alors qu'il faut le payer au paysan 60 fr., c'est un leurre ; la disproportion, et par suite la pression externe, sera trop forte quand le prix sera tombé en France au-dessous de 30 fr. En attendant, on aura rendu l'agriculteur incapable de se réadapter et sa situation empirera. Pour le faire prospérer, il faudrait mettre le consommateur en état de lui acheter ses produits, c'est-à-dire de gagner. Une politique économique active au lieu d'un système d'isolement, de repliement sur soi-même et de passivité!

Stimuler les énergies, l'initiative créatrice, au lieu de faire concession sur concession à l'esprit de parasitisme qui nous envahit! Le Conseil fédéral s'est engagé — avec hésitation, mais heureusement — dans cette voie quand il a décidé

d'allouer un subside de 5 millions à l'industrie horlogère pour remplacer les subsides de chômage par du travail. Mais cinq millions ne sont, en l'espèce, qu'une goutte d'eau et cette mesure ne peut être qu'un palliatif.

Le nouveau président de la Confédération est M. Haab. On n'entend que des éloges de son activité, de sa fermeté, de sa clairvoyance. Puisse-t-il faire aboutir la réorganisation administrative de nos chemins de fer sans la borner à la suppression de ce qui nous reste d'individualité régionale, et puisse l'année 1922, par un concours de circonstances trop longtemps espéré, par la confirmation de la paix, par l'entente économique et financière des puissances dirigeantes, par l'assainissement du marché mondial, apporter du soulagement aux innombrables misères que le désespoir guette et nous ouvrir enfin la perspective lointaine de l'équilibre et de la prospérité.

— Tous les hommes croient aimer ce qui est bon ; bien peu savent en juger d'une connaissance réfléchie ; moins nombreux encore ceux qui en possèdent la pratique. Ceux-là sont des artistes. C'est de M. Albert Muret que je parle[1]. Est-il meilleur peintre que cuisinier ou meilleur cuisinier que peintre, je ne sais ; les bonnes époques ont toujours admis chez les esprits d'élite une pluralité de maîtrises ; il a, en plus, des parties du styliste et non seulement celles que nous nous attendons à rencontrer chez un peintre, mais, outre la couleur le mouvement avec une sorte de concentration nerveuse, et par endroits l'éloquence du lyrisme jaillissant et imprévu. Savourez, à défaut de la bécasse elle-même, cet hymne à la bécasse, dans la période de sa post-existence où se célèbre dans le secret de ses entrailles le rite solennel de la préparation pour la casserole :

« Mystère! Mystère toujours! Alors naîtra ce goût profond, dont le long bec, perçant le tapis de feuilles mortes, est allé chercher le principe au sein même de la terre, parmi l'humus fertile ; goût immense, et concentré pourtant, chargé d'évo-

[1] Albert Muret, *Propos Gastronomiques et conseils culinaires*. Payot 1922.

cations, où l'on sent passer la mélancolique richesse des fins d'automne, avec le chant du vent dans les futaies ou la pluie fécondante, qui ruisselle des arbres ; fumet puissant — et coloré aussi — s'élevant comme les frondaisons rouges et jaunes qui pavoisent le sommet des hêtres, parmi les hautes cimes des sapins. »

Il s'agit de cuisine en tout cela et, comme on le voit, de propos gastronomiques savoureux, farcis de recettes peu connues et même inédites, très probablement admirables, mais sur lesquelles Dodin-Bouffant seul peut se permettre une appréciation.

— M. Virgile Rossel publie une réédition de quelques poèmes alpestres dont le plus long, *Nivoline*, a paru voici vingt ans, mais se trouve remanié et transformé [1]. Le poète a voulu enchâsser dans le cadre d'une légère idylle des descriptions de la montagne et de la vie montagnarde, exprimer les émotions de l'alpiniste, rendre à l'aide du vers les principaux aspects d'une nature qui a défié le peintre et triomphé du prosateur. Tâche difficile entre toutes, mais passionnante comme une ascension périlleuse. On pourrait reprocher au poète d'avoir voulu mettre tout en moins de cent pages, d'avoir accumulé les impressions, les couleurs, les formes, et d'avoir sacrifié à la diversité et aux incessantes transformations du décor. dont il semble particulièrement frappé, la simplicité majestueuse des lignes et cette grandeur qui vient du recul dans l'espace et de la séparation des plans. Mais, si cela est vrai, le reste l'est aussi et le mérite de M. Rossel est de nous avoir donné une œuvre variée et très vivante.

MAURICE MILLIOUD.

[1] Virgile Rossel. *Là-haut sur la montagne*. Poèmes alpestres. Lausanne, Spes.

Molière et l'esprit classique.

Que Molière soit « un des plus grands classiques français », ce jugement banal s'exprime mille fois le jour dans tout l'empire de notre langue, et bien au delà. Les pédants l'énonceront plus souvent que jamais, au début de cette année, en célébrant à leur manière le troisième centenaire de la naissance de Jean-Baptiste Poquelin. Mais ceux qui causent et ceux qui enseignent ne se résignent pas tous à répéter des formules que l'usage dépouille de signification. L'un d'eux se demandera : « Dans quelle mesure l'œuvre de Molière est-elle donc classique ? Jusqu'à quel point Molière s'écarte-t-il du goût, de l'art classiques ? Quels éléments a-t-il incorporés au classicisme français ? »

Ce curieux, sondant la formule usée, s'apercevra tout aussitôt qu'elle n'est point vide, qu'elle recouvre plutôt une sorte d'abîme. Il pensait poser une question; celle-ci se subdivise, se multiplie aussitôt en une famille de questions. Pour leur donner une réponse personnelle, il faudrait être historien et philosophe, entreprendre une étude de littératures comparées, se donner le spectacle de deux siècles au moins de production dramatique, fonder ou adopter une esthétique... Si le curieux que je suppose, se contente de réponses toutes faites, il les trouvera dans les traités de littérature. Mais s'il n'est capable ni d'édifier une

vaste construction originale pour combler sa curiosité, ni de se satisfaire de la réponse des manuels patentés, notre curieux empruntera aux historiens et critiques certaines solutions qu'ils lui présentent ; puis il les refondra, en une méditation dont le fruit lui sera doux et salutaire, parce qu'il pensera l'avoir mûri et coloré à la lumière de son propre esprit...

Donnons un coup de main à notre curieux. Sur le classicisme de Molière, il écrira un livre, si vous l'encouragez. Ne l'engagez pas dans si coûteuse et si vaine entreprise. Mais il renoncera peut-être à la longue revue historique dont son objet lui ferait une nécessité et sur laquelle il fonderait sa dissertation esthétique. Il y renoncera, s'il a la satisfaction préliminaire (s'asseoir au seuil d'une terre promise peut être aussi doux que d'y pénétrer) d'exposer quelques réflexions générales au sujet du classicisme et de Molière.

* * *

Nous sommes sur un sol mouvant. Les notions sur lesquelles nous nous fondons sont incertaines, insaisissables. — Qu'est-ce que le classicisme ? Est-ce (pour ne pas sortir de notre littérature et ne considérer l'antiquité que relativement aux lettres françaises), est-ce l'ensemble des œuvres imitées des classiques grecs et latins ?

Dans cette hypothèse, Molière serait beaucoup moins classique que Ronsard, du Bellay, et leur satellite de la Pléiade, le dramatiste Jodelle. Tenir le classicisme pour l'imitation des anciens est du reste une opinion très défendable, assez raisonnable même. En méconnaissant, en reniant Ronsard et la Pléiade, en faisant commencer à Malherbe la perfection de la poésie française, Boileau a commis une erreur étrange

en même temps qu'une injustice. Il n'a pas vu que la Pléiade réalisait un premier classicisme. Mais en rendant une incomplète justice à Pierre Corneille, dont il a dit tour à tour du bien et du mal, en reconnaissant son génie avec une sorte d'embarras et de mauvaise grâce, Boileau sentait sans doute obscurément que Corneille s'écartait à certains égards du pur idéal classique autant et plus que les poètes du XVIe siècle.

Des historiens empressés à faire régner la paix entre les morts illustres nous expliquent que, si l'*Art poétique* passe sous silence la fable et le fabuliste qui mettait justement cette humble forme au rang des plus beaux genres littéraires, c'est que Boileau évitait de mentionner dans sa poétique aucun auteur vivant. C'est possible. Mais cette omission peut avoir une autre signification. Sauf dans un écrit de jeunesse, consacré à l'éloge du premier conte licencieux de La Fontaine, et que Boileau a renié dans sa prude vieillesse, le législateur du Parnasse français ne rend nulle part au poète des fables l'hommage qu'il marchande si peu à Malherbe, à Racine, à Voiture même. Sans doute sentait-il que l'ample génie de La Fontaine échappait à sa pure mais étroite conception de la poésie, comme la richesse confuse de Ronsard, comme le talent précieux, capricieux, irrégulier, en quelque sorte romantique, de la plupart des écrivains antérieurs à Pascal.

Boileau n'est peut-être pas, à dire le vrai, la pierre de touche du classicisme. Il n'est pas même sans conteste le classique type et par excellence. E. Faguet s'amusait à remarquer que, s'il était exact que le classicisme fût la littérature impersonnelle, objective, et le romantisme la littérature personnelle, Nicolas Boileau-Despréaux serait... le plus parfait des romantiques (et vous savez qu'il a été la bête noire de l'école roman-

tique de 1825) parce qu'il parle constamment de lui dans ses œuvres !

Le classicisme dépasse Boileau, même si nous prenons ce terme dans son acception la plus limitée. Néanmoins il est le chef, le centre, du groupe des classiques de 1660. L'étude des faits particuliers ne permet plus d'affirmer qu'il ait été le maître de Molière et de La Fontaine aussi bien que celui de Racine. Son influence sur Racine même a été mise en doute, et il l'a sensiblement exagérée dans ses confidences de vieillard vaniteux et encensé. Mais Boileau a été entre ces hommes comme un trait d'union.

Injuste à l'égard de Molière, qu'il traite avec sévérité, plus rigoureux envers La Fontaine, qu'il passe sous silence, l'*Art poétique* est trop étroit, trop dépouillé malgré sa concentration de richesses, pour être le code du classicisme théorique. Il est moins encore, par conséquent, le manifeste ou le miroir de toute l'école classique. Mais la poétique de Boileau, qu'on peut d'ailleurs interpréter de bien des manières, n'est en somme qu'une manifestation extrême du goût de son auteur. N'oublions pas le Boileau des satires, celui du *Lutrin*, le vigoureux réaliste qui a peint « le repas ridicule », les rixes de chanoines et l'épisode de la lésine dans la satire X, avec des couleurs dont la hardiesse confine à la grossièreté.

Boileau n'est ni galant ni sensuel, dans la signification ordinaire du mot. Il ne connaissait pas la femme. La Fontaine est l'un et l'autre, favorable condition pour être un grand poète. Molière, moins sensuel que La Fontaine et que Racine dans la peinture de l'amour, mais observateur profond des ressorts du caractère, vigoureux réaliste dans la représentation des hommes et des milieux, égale La Fontaine, égale Racine, dépasse

Boileau comme interprète de l'âme humaine. Mais Boileau ne lui reste pas aussi inférieur qu'on l'a voulu croire.

Il est très différent de Molière. Mais ils ont en commun des traits essentiels. Ils sont amis, il sont compagnons de lutte quand il s'agit d'abattre la littérature précieuse, les longs romans et les petits vers alambiqués. Plus que La Fontaine et que Racine, parce qu'ils sont moins poètes qu'eux, Molière et Boileau instaurent dans les lettres le règne de ce qu'ils nomment *la raison*.

La raison est, pour eux, le bon sens populaire et le bon sens bourgeois, mais cultivé, affiné par la pratique des anciens, que Molière a connus et aimés, qu'il a imités et traduits parfois. La raison, c'est l'entendement naturel, mais passablement frotté de philosophie ; Molière a été l'élève personnel du philosophe Gassendi et il a entrepris une traduction de Lucrèce ; cependant que Boileau, dans son *Arrêt burlesque*, a défendu la philosophie et la science cartésiennes contre l'Université qui prétendait leur interdire l'accès de l'enseignement public. La raison, c'est aussi le bon sens moral, plus sévère et délicat chez Boileau, plus souple et commode en Molière.

Cette morale, chez l'un et l'autre, en Boileau éminemment, un peu moins constamment chez Molière qui a varié, est une morale sociale. Je ne puis donner raison à ceux qui découvrent dans le théâtre de Molière l'apologie de l'instinct naturel ; je me rallie à ceux qui nous montrent au contraire en lui, sinon un défenseur de la famille et de la société, du moins un philosophe de la bourgeoisie et du sens commun, très occupé du contre-coup des travers et des vices individuels sur la famille, cellule de la société. «Molière est essentielle-

ment le représentant du sens commun de la bourgeoisie française au XVIIe siècle [1]. » Boileau est l'esthéticien et le poète de cette bourgeoisie, avec moins de puissance et plus de rigueur morale. La Fontaine, le conteur et le fabuliste, est également le poète, le chantre de ces bourgeois ; s'il les étonne par plus de fantaisie et de poésie universelle, il les satisfait par une morale plus terre à terre. Mais sa morale est sociale aussi, puisqu'elle considère l'individu dans les relations de la société, et puisque le fabuliste, comme Molière, plutôt que de révéler des caractères individuels, préfère animer des types, sortes d'êtres collectifs, représentants d'un ensemble social ou d'un tempérament moral.

* * *

Voilà quelques-uns des traits fondamentaux qui unissent les œuvres des quatre « grands classiques de 1660 », qui enserrent d'un même réseau leurs génies par ailleurs si divers. La place de Molière dans ce groupe n'est pas marquée seulement par la destinée qui l'a fait vivre en ce temps et qui l'a doué de cette puissance d'esprit. Si l'un des « quatre amis » que la postérité, à tort ou à raison, reconnaît dans l'introduction du conte de *Psyché*, s'écarte un peu des autres par son tempérament et par ses œuvres, et fait dans leur libre société figure d'invité plutôt que de commensal habituel, ce n'est pas Molière, c'est Polyphile, c'est Jean La Fontaine. Il est trop lyrique, son talent est trop fluide.

Une étude détaillée nous montrerait ce que Molière a donné à ce groupe, ce qu'il lui a emprunté, jusqu'à quel point il se laisse mesurer à l'aune de ses contemporains, dans quel sens il diffère d'eux et peut-être les dépasse. Sans doute, c'est à Molière tout le premier

[1] Faguet : *Rousseau contre Molière*.

que l'esprit gaulois doit d'être entré dans la composition du classicisme ; et par esprit gaulois, il faut entendre ici la tradition populaire, la persistance du comique de la farce, plutôt que certaine plaisanterie de gros sel. Mais Boileau et Racine n'en sont point exempts, malgré les reniements de Despréaux vieilli. La Fontaine en ce domaine a bientôt rejoint Molière ; ils font jaillir du vieux terroir français deux sources voisines sur le même penchant.

Le classicisme est une notion incertaine ; ne prétendons pas l'enfermer en une règle rigide. Mais dans les sciences historiques, en critique (qui n'est pas une science), en histoire littéraire (qui est une science morale, donc nullement exacte), il faut se contenter de notions relatives, de définitions mobiles, de principes provisoires.

Parler du classicisme français, pour qui aime savoir ce qu'il dit et s'exprimer avec exactitude, c'est désigner le goût et l'esprit de Boileau, mais c'est aller au-delà. C'est élargir la formule de Boileau (si tant est qu'un esprit se laisse formuler), c'est l'enrichir de l'apport personnel de La Fontaine, de Racine, de la Bruyère et de leurs successeurs directs, le Montesquieu des *Lettres persanes* et le Voltaire des débuts.

Molière entre dans ce cadre sans guère le déformer. Mais comme le tableau serait moins riche s'il y manquait les traits de son génie ! Dans ce petit monde fortuné, si Racine et La Fontaine sont les poètes, ceux dont la voix enchante, Molière est l'animateur d'êtres qu'il emprunte à la vie quotidienne pour les rendre à la vie perpétuelle, le créateur de types si puissants et nombreux qu'ils multiplient l'humanité.

PIERRE KOHLER.

La Rose magique.

CONTE DE VIEILLE FEMME

Quand j'étais jeune fille, les gens gobaient tout ce que vous leur racontiez. Oh ! quant à ça, hommes et femmes, un peu partout, ne sont encore que trop prêts à tenir les nouveautés pour bel argent, bien sûr. Mais on va disant que le temps des miracles est passé, et mes petits-enfants se moquent de mes histoires. Le maître d'école, au jour d'aujourd'hui, a une autre manière d'enseigner ; il ferait mieux d'apprendre aux jeunes comme ils doivent se conduire envers les vieux ; mais cela, il ne faut pas le demander aux régents : eux-mêmes ne savent guère ce qui convient et ce qui ne convient pas. On est plein d'orgueil... Cependant, la sagesse de Dieu, pas vrai ? ne va pas changer avec le savoir des hommes, et la vertu qui a été mise dans l'herbe des champs y est toujours, malgré que personne à présent ne se soucie de la recueillir. Et je ne parle pas des choses encore plus profondes, des choses qui ont été transmises de génération en génération par les sorcières blanches, et par les noires aussi. Je n'en parle pas, justement pour ce motif. Je les connais, moi, ces choses ; oui, je les connais, car j'ai huitante ans, et

j'en porte encore sur la peau : bons charmes, je vous assure... Mais ce n'est pas pour vos oreilles; vous seriez assez capable, vous aussi, de vous gausser de moi, et de m'appeler une vieille folle...

Vous regardez cette rose rouge sur la cheminée, sous ce globe de verre ? Je pensais bien qu'elle vous tirerait l'œil. Voilà cinquante ans, été comme hiver, qu'elle est là, entre ces deux chiens de faïence. Elle tomberait en poussière si on la touchait. Et l'on n'y touchera qu'à ma mort ; et ce sera pour que la pauvre fleur fanée s'en vienne avec moi au cimetière, — nous retournerons ensemble à la terre d'où nous sortons... Mes enfants rient de moi, — ils sont eux-mêmes pères et mères à cette heure ; leurs enfants rient aussi, car, à présent, gamins ou gamines, ça veut apprendre aux vieux à se moucher. Mais le voilà pourtant, le spectre d'une petite rose rouge, et il m'est aussi cher que le souvenir du temps où elle fut cueillie, ou que la mémoire de celui — aujourd'hui défunt — qui l'a coupée. Et puis, c'est un mystère ; quand même il n'y a pas l'ombre de magie dans cette histoire, c'est à la magie que je dois cette fleur, comme qui dirait... Ah ! une drôle d'aventure, et qui n'aurait jamais pu arriver si je n'avais pas cru ferme aux choses secrètes. Et j'avais la foi, quand j'étais jeune fille...

Mon nom était Bassett, Margaret Bassett ; j'étais la cadette de Bassett, le creuseur de tombes, — et qui en a plus creusé, en sa vie, que n'importe quel fossoyeur de Little Silver, je vous garantis. On dit que celui d'à présent ne va pas si profond ; mais pour rien au monde je ne voudrais critiquer le vieux bonhomme, bien sûr ; après tout, profond ou pas profond, nous serons tous assez près pour entendre la trompette du

grand jugement... Les Bassett étaient de bonne souche, quoique dans les derniers temps, ils soient tombés assez bas. Mais, à dix-neuf ans, je tenais la tête aussi haute que mes ancêtres, étant une fille agréable, je puis dire, rose et blanche, des cheveux au soleil couleur de raisin noir et à l'ombre plus foncés qu'une nuit d'hiver. C'est du moins ce qu'Enoch se plaisait à penser... Oui, il portait ce nom biblique ; l'autre nom était Dawe. C'était un aide-jardinier ; il restait au manoir d'Oakschotts quand j'ai fait sa connaissance, — un homme haut de six pieds, la peau rouge, les cheveux couleur de sable, et les yeux aussi bleus que des lupins. Les filles de Little Silver se payaient un peu sa tête ; pourquoi, je n'en sais rien, car il était beau garçon, et rangé, et travailleur. Mais il avait une étonnante franchise de parole qui le faisait paraître différent des autres hommes. Il parlait peu, mais toujours à propos. Il n'avait pas plus peur de la vérité toute nue que vous, tenez, de ce chat qui dort, là, au coin du feu. Et, comme il ne se gênait pas pour la dire, il n'avait pas autant d'amis qu'il aurait pu. Une nature silencieuse, quoi, et des manières un peu tranchantes. Mais le squire Bewes, un homme franc, lui aussi, comprit bien ce qu'il valait ; il dit un jour — je le tiens de Tom Aggett, le laquais d'Oakschotts — qu'Enoch Dawe était incapable de mensonge, — et vous savez, des hommes comme ça, on n'en rencontre pas à tous les coins de rue...

Un aide-jardinier, même à Oakschotts, était des lieues au-dessous de ma condition ; c'était trop bas pour le bout de mon nez, et Dieu sait si je le redressais en ce temps-là. Tout de même, Enoch et moi on devint amis, — moi par curiosité d'abord, puis pour d'autres

motifs. Il m'emmène un jour à une foire, avec ma sœur Jane ; j'entre à Oakschotts pour voir les belles choses qu'il faisait là : des pelouses merveilleuses, des parterres de fleurs... Ah ! c'était beau, pour sûr, et ça revenait salé, Enoch pensait.

Avec lui, point de ces douceurs qui font toujours plaisir, point de main pressée. Pas facile de lui arracher un mot ; et, avec ses façons un peu brusques, s'il m'avait dit quelque chose, ça aurait été la vérité, et, justement, c'est ce qu'il craignait. Mais, ma foi, j'étais en âge de faire une mariée ; j'étais une jolie fille ; les hommes, ça m'intéressait, et je voyais bien dans ses yeus bleus ce qu'il pensait de moi. Des yeux aussi honnêtes que sa langue, voyez-vous, et qui ne pouvaient cacher la vérité. Un homme peut encore, des fois, arrêter les mots sur ses lèvres, mais comment empêcherait-il ses yeux de dire ses petits secrets ici et là, surtout quand ce sont d'honnêtes yeux, comme ceux d'Enoch ?

Je me dépêche d'arriver à une certaine veille de la Saint-Jean. Le monde avait alors cinquante ans de moins ; les filles, plus simples, n'avaient pas honte de croire aux histoires de fées. La lune brillait dans le ciel ; il y avait encore une clarté toute pâle sur la route cachée du soleil derrière les hauteurs qui dominent Little Silver, du côté du Dartmoor. Ma sœur Jane et moi, nous étions, à l'heure de minuit, dans notre jardinet plein de fleurs : herbe de la Saint-Jean, œillets, géraniums, et plantes pour divers usages. En bas, la rosée brillante ; en haut, les étoiles ; la vallée silencieuse, sauf une vieille chouette qui ululait sur un arbre de la ferme Endicott ; la terre dormait ; loin, par la colline, les cottages avaient l'air de fantômes accrou-

pis sur la pente, avec leurs yeux clignotant au clair de lune et leurs chaumes couleur d'argent...

Nous étions là, Jane et moi, en une drôle de tournée, pour sûr, et vous pouvez rire si vous voulez, quand même il n'y a pas de quoi, m'est avis. Vous devez savoir que si une jeune fille, les yeux bandés, cueille une rose la veille de la Saint-Jean, au coup de minuit, elle trouvera une grande vertu dans cette fleur-là. Ainsi pensait-on alors ; et une femme d'expérience — elle est morte à présent, et plus sage encore, je crois bien — m'avait dit comme une telle fleur, cueillie à un tel moment, devait être soigneusement enveloppée dans du papier blanc, tenue à l'abri de la lumière, et gardée en un lieu secret jusqu'au matin de Noël. Et alors, la fille qui l'avait coupée la trouverait aussi fraîche, aussi belle que six mois auparavant. C'était le cas si elle devait se marier. Elle devait la mettre à son corsage quand elle sortait, et la rose devenait comme un aimant et attirait, bon gré mal gré, l'homme que Dieu avait marqué pour être le mari de la fille. Il y viendrait, comme que comme ; il étendrait la main, prendrait la rose, et, au bout d'un an et un jour, ils seraient mari et femme. Ces choses-là, pas mal de gens y croyaient mordicus, au bon vieux temps.

Tel était l'objet de nos recherches, cette nuit-là. Sans la moindre vergogne, nous étions en chemise de nuit, mais il n'y avait que la lune pour s'en apercevoir. Jane me bande les yeux avec un mouchoir de poche, et je lui fais de même. Nous tournons une fois ou deux sur nous-mêmes, indécises, et nous attendons que l'heure batte au clocher. Bientôt elle sonne, et, au douzième coup, nous portons la main en avant. Jane se met à rire : du premier coup elle avait rencontré un bouton. Moi, je pousse un cri : je m'étais cruellement

piquée à des épines. Pourtant, je trouve aussi une rose, malgré la douleur cuisante. Nous détachons les bandeaux, nous rentrons à la maison, nous allumons une chandelle, et nous constatons que Jane avait une rose blanche, et moi une rouge. Nous enveloppons les fleurs dans du papier d'argent, et nous les rangeons avec grand soin en vue de Noël. Moitié en plaisantant, moitié sérieusement, je vous assure ; mais Jane n'espérait pas grand'chose de sa rose blanche. C'est que Jane n'était pas trop jolie ; seulement, quand un homme arrivait à connaître son cœur, il lui trouvait un tout autre visage.

Le temps s'écoula. Voici l'automne et la chute des feuilles. Rien de nouveau, sauf qu'Enoch Dawe paraissait avoir avec moi la langue toujours plus attachée au palais. Je ne m'en faisais pas trop de souci, parce que nous avions l'avenir devant nous ; mais est-ce que je ne remarque pas que Jane et lui deviennent un brin plus intimes? Jamais elle ne perdait l'occasion de placer une bonne parole au sujet d'Enoch, et, ce qui semblait terriblement curieux, c'est que tandis qu'avec moi il était si muet que souvent, pendant plus d'un mille, il ne décrochait pas le traître mot, avec Jane parler lui était aussi naturel que le nager au canard. Ça jette une ombre dans mon esprit, mais je n'aurais guère pu dire alors ce que je pensais de la chose, — et encore moins aujourd'hui, après tant d'années. Jane, bien sûr, était la meilleure fille du monde ; pas moins, ça me chiffonnait de l'entendre vanter Enoch Dawe jour et nuit. Sans faire d'avances, j'en étais venue à aimer le garçon comme une folle, et je crois bien qu'avant longtemps il y aurait eu des paroles amères entre moi et Jane. Heureusement que Noël est une saison occupée : pas le temps de se chamailler.

La veille de Noël, j'étais rendue de fatigue, je me rappelle ; je dormais debout. Mais on aurait juré que j'avais mis sous mon oreiller une feuille d'achillée, car, cette nuit-là, je vois Enoch en rêve. Oh ! l'affreux cauchemar ! Il était dans son cercueil ! A travers le couvercle, je pouvais le voir qui cognait, tap, tap, et l'entendre qui criait à mon père de se lever et de creuser une tombe pour lui... Je me réveille en hurlant, et voilà, il y avait une lumière dans la chambre, et Jane, qui d'ordinaire dormait avec moi, était debout à côté de mon lit.

— Je m'occupais, dit-elle, et tu semblais si agitée, si angoissée, que j'allais te secouer quand tu t'es réveillée seule. Qu'est-ce qui ne va pas ?

— Rien, je lui réponds, rien autre qu'un mauvais rêve.

Elle frissonnait, car c'était un Noël de glace cette année-là ; elle souffle la lampe et vient se réchauffer dans mon lit. Le sommeil nous prend bientôt, et je ne rêve plus, ni en bien ni en mal.

Au matin, voilà ma Jane qui se lève et va fouiller dans un vieux tiroir où la grand'mère enfermait ses bijoux et ses colifichets. Mais ce n'était pas pour y chercher une broche ou autre ornement, de quoi se parer le jour de Noël, car elle amène du fond du tiroir... sa rose blanche ; et je voyais ses doigts trembler un peu en ouvrant le papier. Après tout, ce pouvait bien être une illusion. Puis elle étouffe un cri :

— Fanée ! réduite en poussière, ma pauvre petite rose blanche !

— Voilà ce que c'est d'être si bête ! je lui dis ; et moi aussi, car il y a belle lurette que toutes les sorcières sont mortes.

Pour vous dire la pure vérité, j'avais totalement oublié ces roses, et la mienne aurait bien pu rester au fond de la boîte jusqu'au jugement dernier ; mais, voyant que ma sœur tenait mordicus à la chose, et assez contente de lui montrer que je n'étais pas plus favorisée qu'elle, je renverse le tiroir, et là, au fond, sous une branche ou deux de romarin que j'avais mises en même temps que la rose, il y avait la fleur. Je la saisis, j'ouvre le papier, et... grands dieux ! voilà ma rose rouge, tendre comme le printemps, fraîche, belle, avec, ma parole, la rosée de la nuit dessus, telle qu'elle était quand je l'avais cueillie la veille de la Saint-Jean, à l'heure de la lune !

Il me semblait rêver. Mais Jane dit :

— Tu as tort de t'étonner comme ça ; il y a encore de la magie au monde.

J'approche la rose de la fenêtre, je la regarde à la lumière pâle du matin, et je la vois bien vivante, feuilles, pétales, tige et parfum. Une vraie rose, rouge comme du sang ; et dehors, sur la terre, c'était la gelée mordante et, à l'intérieur, de la glace contre nos carreaux !

Pendant un moment, j'ai eu peur ; j'étais réellement épouvantée. Vous comprenez : je me rappelais le reste de la vieille histoire, et ça me semblait une chose horrible de lire l'avenir et de le tenir là, dans ma main. Oui, une chose bien noire, je vous assure. Ce n'était ni plus ni moins que de la sorcellerie, je me disais avec terreur ; et comme je frissonnais, en me souvenant que pas plus tôt que je sortirais par le village avec ma rose, je rencontrerais l'homme qui devait être mon homme ! Et si aucun ne venait prendre la fleur, alors c'est que je resterais fille... Je fus sur le point de la jeter au feu, sans me soucier de ce qui en pourrait arriver ; mais

voilà que Jane se met à me faire la morale, et de telle façon que je lui dis que je ferais ce qu'elle voudrait.

— Tu ne peux pas raisonnablement revenir en arrière, qu'elle me dit. Ma fleur est morte : ça prouve qu'il n'y aura pas d'amoureux pour moi, et que je dois me résigner à vivre seule. Mais ta rose rouge, ça veut dire un homme bien en vie, un galant, j'en donnerais ma tête à couper. En douter serait péché fait. Porte ta rose pour aller à l'église ; c'est un charme pour le bien, et non pour le mal, je te promets.

J'obéis ; je place la rose dans de l'eau jusqu'après le déjeuner ; puis, à la hâte, je m'embarque avec Jane, toute belle dans ma robe du dimanche, avec la fleur sur ma poitrine. Non, ce que mon pauvre jeune cœur palpitait ! J'en tremble encore rien que d'y penser, et mon vieux sang ne fait qu'un tour au souvenir de ce Noël. J'étais si troublée que je m'imaginais que le monde entier avait les yeux sur ma rose ; je tremblais comme la feuille quand un garçon de ma connaissance s'approchait de moi, et je fuyais les hommes comme des Peaux-Rouges. J'étais dans un vrai labyrinthe, — une curieuse, une terrible sensation, — et plus d'une fois, à l'église, l'odeur de la rose me fit sangloter presque. Pourtant, elle était là, si fraîche, épinglée sous mon menton, tranquille et douce comme n'importe quelle fleur en sa propre saison, — et non pas une païenne de rose, une chose ensorcelée cueillie six mois auparavant, et qui aurait dû être avec justice depuis longtemps en poussière et en cendres, ni plus ni moins que les autres fleurs de l'été.

Et je me souviens qu'en sortant de l'église, Samson Chugg, le forgeron, qui était disposé à me faire la cour, s'avance, et me souhaite un joyeux Noël. Je recule

comme si l'homme avait été une souris ou un escarbot, et je dis :

— Gardez votre distance, Samson Chugg !

Il devient rouge comme une betterave en entendant un langage aussi peu gentil.

— Très bien, très bien, miss Poudre, qu'il fait. Je n'allais pas vous embrasser à la porte de l'église ; pas besoin de prendre se sacré air-là, Margaret pleine de grâce ! qu'il dit.

On rit, et moi j'aurais pleuré — oh ! pleuré des larmes de sel — de penser que je me donnais l'air d'une coureuse en présence des plus braves gens de la paroisse. Je ne savais pas où Jane et mon père avaient passé. Ma foi, je prends mes jambes à mon cou, je me sauve, du côté de chez nous. J'étais furieuse.

Alors, dans le sentier, je vois une grande perche d'homme, en dimanche et appuyé contre un portail. Et voilà le cœur qui me remonte à la bouche, je crois bien, car c'était Enoch Dawe. Il se retourne, et il voit la rose. Je savais qu'il la voyait : elle branlait assez pour ça. Je n'avais plus de jambes, tout dansait autour de moi.

— Joyeux Noël, Margaret ! il dit, et bonne année, des tas d'années !

— Merci, je réponds, la voix pas plus forte que celle d'une fauvette d'hiver.

Puis il fait entendre une espèce de grognement, — ce n'était pas un langage, mais quelque chose comme un son étouffé, — il avance une main, et... adieu, ma rose !

— Je le dois, je le dois, douce amie ! que je lui entends dire. Alors, je me sens toute en aller, je ferme les yeux, et je crois bien que, sans lui, je serais tombée

dans la haie. Quand je rouvre les yeux, l'homme était là, ma rose aux dents, et la face aussi rouge qu'elle. Apparemment, pour me soutenir il s'était servi de ses deux mains. Oh ! une seule aurait suffi, tant l'homme était fort.

— Ne dites pas non, ne dites pas non, Margaret, ma chère femme, qu'il fait en suppliant ; je serai pour vous un bon mari tous les jours de ma vie, si vous voulez bien.

Que pouvait faire une pauvre fille éblouie ? Et puis je l'aimais, comme que comme. Mais tout d'un coup je pense à ma sœur.

— C'est Jane que vous aimez, je crois, Enoch Dawe, je dis.

Et il répond, tout d'une traite :

— Non, c'est vous. Nous avons conspiré les deux contre vous, car moi, je suis si lent à parler que je ne pouvais pas même vous regarder en face. Je lui ai dit ce qui en était par rapport à vous ; et elle s'est rappelée cette nuit de la Saint-Jean. C'était une bonne idée, parole d'honneur. Elle m'a dit comment vous aviez cueilli une rose rouge, et elle m'a montré le buisson ; une nuit, j'en ai coupé une brave bouture, je l'ai portée à Oakschotts, je l'ai placée dans une serre, je l'ai soignée, soignée, tout comme si ç'avait été vous, ma jolie. Et les boutons ont poussé, puis les fleurs, quand j'ai voulu. Et hier après-midi, j'ai coupé une gentille rose, celle-ci justement, et je l'ai donnée à votre sœur. Elle a fait le reste, je vois ; car elle m'a promis que vous alliez la porter ce matin, et elle m'a commandé de vous la prendre, ce que j'ai fait. « Ce sera un bon moyen de parler entre vous, a dit Jane, et ça vous décollera les lèvres. » Et c'est bien ce qui est arrivé, il

paraît ; car, Dieu m'est témoin, je n'ai de ma vie tant parlé à homme ni fille.

Là-dessus, il attend, bleu de peur, parce qu'il ne savait pas si je n'allais pas me fâcher ou non. Mais... mon cœur pris comme il était, la prière muette que je voyais dans les yeux d'Enoch, et ce grand corps, là devant moi, et la bonne réputation qu'il avait, et puis la pensée que ma sœur avait si habilement travaillé en cachette à mettre la chose au point... bref, je ne me suis pas fâchée.

EDEN PHILLPOTTS.

(Traduit de l'anglais par L.-A. Delieutraz.)

Le Taylorisme.

SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE [1]

C'est surtout pour le transport de gueuses que Taylor a été le plus attaqué. La confirmation d'Amar est intéressante à ce sujet, c'est qu'elle montre que les résultats acquis aux Etats-Unis ne diffèrent pas en ce qui concerne la capacité de travail des ouvriers européens.

Amar a poursuivi ses recherches sur toutes sortes de travaux, notamment sur les déplacements en hauteur. Il montre, par exemple, que l'homme éprouve une même fatigue à parcourir 16 mètres en palier qu'à s'élever à 1 mètre de hauteur dans le même temps. La descente d'un escalier, par contre, demande la moitié de la dépense en calories consommées à la montée. Il a montré également que la dépense en calories du cycliste se trouve être de moitié celle du marcheur. Ces exemples suffisent sans doute pour montrer à quel résultat peut conduire la méthode qui consiste à observer, réfléchir et agir en conséquence en vertu de l'adage qu'à toute constatation vérifiée doit succéder l'action qu'elle commande.

Taylor, dans son ouvrage *Principes d'Organisation*

[1] Pour la première partie, voir la livraison de janvier.

scientifique des Usines, a donné le résultat d'observations relativement au travail fait avec la pelle.

Il existe pour un pelleteur une charge déterminée correspondant à son rendement maximum. Cette charge est-elle de 2 kg. ou de 20? Il a déterminé après des expériences réitérées le rendement maximum et il est arrivé à une charge de 10 kg.

De son côté, Amar qui a procédé à des essais similaires en partant de la détermination de la fatigue, arrive à des conclusions qui sont identiques. Il fixe le poids de la pelle à 1 kg. 7 vide et 10 kg. chargée. Quelle est la conclusion de cette constatation ? C'est que la grandeur de la pelle doit varier avec le terrain dans lequel elle est appelée à travailler. Procédant de cette façon, Taylor, dans le « Bethléem Steel Co » a contraint le personnel à travailler suivant les données obtenues par des moyens semblables à ceux qui ont été indiqués. Il est arrivé à obtenir la troisième année, après la mise en marche de sa nouvelle organisation, les résultats suivants :

	Ancien régime.	Nouveau régime.
Nombre d'ouvriers	400 à 600	140
Tonnage journalier par ouvrier	16 tonnes	59 tonnes
Prix de revient de la tonne	Fr. 0.36	0.165
Journée moyenne de l'ouvrier	» 5.75	9.40

Cet exemple montre que l'esprit qui a dicté les conclusions de Taylor pour la définition de sa méthode est applicable à tous genres de travail. J'ai indiqué tout à l'heure que le taylorisme avait une valeur éducative. Je crois avoir démontré par ces exemples qu'il a une valeur économique considérable et pas une

moindre *valeur sociale*. Il impose, voulant obtenir plus de richesse pour le patronat et pour les ouvriers, aux uns et aux autres, des devoirs précis, une division du travail, la détermination d'une durée pour chaque opération, des économies de matières et de temps, une vue générale complète même pour les exploitations importantes, le remplacement d'installations onéreuses par un outillage moderne. Ce système perfectionne également l'usine en renforçant d'une façon plus étroite que jadis la solidarité des divers services qui la composent. Ces services se trouvent cimentés par l'application d'idées directrices qui au premier abord paraît un peu compliquée, mais se traduit par des avantages au point de vue productivité. Il établit une interdépendance qui entraîne une unification du fonctionnement général, la pénétration d'autre part, de l'ingénieur dans le domaine de l'atelier. La collaboration journalière ainsi établie entre l'ouvrier et l'intellectuel est excellente au point de vue social. Il n'y a plus apparemment cette hiérarchie qui sépare les travailleurs ouvriers et les travailleurs des bureaux, qui constitue une barrière regrettable dans les rapports à l'usine et en dehors.

Si l'on en croit Taylor et ses disciples, les conflits paraissent moins fréquents là où on a substitué à l'empirisme ancien l'ordre rationnel qu'il préconise. On a reproché à cette méthode de tendre à mécaniser l'individu en séparant les travaux intellectuels des travaux manuels. Il est hors de doute que l'industrie moderne entraîne une spécialisation et une mécanisation qui s'étend de plus en plus à l'ouvrier après avoir conquis tous les stades de la manufacture ; c'est la conséquence d'une tendance inéluctable érigée en loi, celle de la production en masse et à bon marché. On peut

regretter avec raison le temps des industries à domicile qui laissaient à l'individu tout son libre arbitre, lui permettant, étant son propre maître, de travailler à son gré de 10 à 15 heures par jour.

L'ingénieux artisan d'autrefois, véritable maître de son métier, doit se transformer soit en technicien instruit, travaillant intellectuellement, soit en ouvrier habile mais spécialisé, travaillant manuellement, soit en contremaître.

Un homme méticuleux deviendra un excellent contrôleur, celui qui est actif, un agent d'accélération du travail, le chercheur un technicien spécialisé dans les améliorations des méthodes, le mécanicien ingénieux, un agent d'entretien, enfin l'homme de tact et d'énergie un contremaître de discipline. En d'autres termes, la spécialisation des compétences est, toutes les industries s'en rendent compte, des plus indispensables.

La séparation des travaux intellectuels et des travaux physiques n'a pas que des inconvénients. Chacun se trouve mis à son poste et par la sélection naturelle qui s'opère, tout individu se place peu à peu dans des conditions où son rendement est maximum. L'entraînement qui résulte de la fonction précise exercée par chaque unité développe nécessairement l'habileté intellectuelle ou manuelle dont le travail bénéficie. L'employé qui prépare le travail, qui en étudie les différents moyens d'exécution, prépare la fonction suivante qui est celle de l'exécution. L'ouvrier habile qui est l'exécutant n'a plus à perdre du temps à faire des essais. Comme sa rétribution dépend de son travail et sa production étant sensiblement plus élevée, son salaire se trouve augmenté dans la même proportion. Les ouvriers, comme les autres humains, sont plus im-

pressionnés par les leçons objectives et beaucoup moins par les théories.

Un avantage qui intéresse l'ensemble de la collectivité est celui qui résulte de l'abaissement des prix de revient de l'objet fabriqué. Cet abaissement du prix de revient, on le constate particulièrement dans la crise industrielle actuelle, a une portée sociale très grande. Il permet la diffusion des objets manufacturés et, par conséquent, l'écoulement d'une production renforcée.

On peut même poser comme postulat que la réduction de la journée à 8 heures, l'augmentation des salaires qui en a été la conséquence, peut être en grande partie, sinon en totalité, rachetée par une organisation méthodique de la production. La prospérité ne peut exister que comme corollaire de l'effort conscient de chaque travailleur intellectuel ou manuel pour produire la tâche journalière la plus forte possible. Dans le passé, le libre arbitre était tout, maintenant ce sera, partiellement du moins, le système. Ce n'est pas à dire que des individualités ne seront pas nécessaires, bien au contraire; le principal objet d'un bon système doit être de former des hommes d'élite avec une organisation systématique. Le meilleur sujet avancera aussi sûrement et aussi vite qu'autrefois.

Taylor affirme qu'en aucun cas l'ouvrier ne doit travailler à une allure nuisible à sa santé et que l'homme qui doit remplir la tâche chronométrée doit être capable de la remplir pendant des années sans crainte de surmenage. Il en est des individus ouvriers et ouvrières comme des écoliers. Aucun professeur expérimenté ne fixe à ses élèves une leçon indéterminée. Chaque jour, une tâche clairement définie est donnée par lui. indiquant exactement ce qui doit être appris. C'est par ce seul moyen qu'on obtient des progrès véritables et

systématiques. Taylor estime du reste que les ouvriers travaillent avec plus d'entrain lorsqu'ils ont chaque jour une tâche définie à achever dans un temps donné, cette tâche fournissant à l'ouvrier un étalon précis d'après lequel il peut apprécier constamment les progrès, et trouver une satisfaction personnelle qui n'est pas sans importance. Le zèle et l'intérêt de l'ouvrier pourront toujours l'amener à exagérer le travail au détriment de son organisme, mais ce ne seront jamais que des cas exceptionnels.

Il reste une face de la question sur laquelle je tiens à attirer spécialement l'attention. C'est le côté psychologique du problème.

Toutes les industries qui ont cherché à introduire des méthodes en vue de développer la production sont unanimes à déclarer que les principales difficultés résident dans l'attitude que les ouvriers prennent à l'égard de cette méthode. La bonne volonté, sans quoi il n'y a rien à faire, n'est malheureusement pas encore générale. On ne pourrait y arriver que par un travail de persuasion suivi et continu : l'influence personnelle du chef de l'industrie sur l'ouvrier ou sur l'organisation ouvrière dans son ensemble est de toute importance, mais, veut-on l'influencer, il faut commencer par le connaître. On y arrive par des observations et des études, en procédant avec logique et en commençant par examiner les dispositions physiologiques des ouvriers et notamment des apprentis, en vue de définir les aptitudes de chacun pour une fonction déterminée. La question du choix de la carrière pour l'avenir des jeunes gens ouvriers est une condition primordiale, tant pour la joie que doit apporter le travail que pour l'augmentation de la production générale. L'apprentissage, c'est-à-dire la forma-

tion professionnelle, est un des facteurs décisifs de la vie des individus. Il consiste dans la formation technique de l'homme ou de la femme. Toute profession nécessite un apprentissage, quelle qu'elle soit, afin que l'ouvrier arrive à travailler par habitude et simple réflexe. C'est dans cette période que la méthode rationnelle peut jouer un rôle de tout premier plan. C'est donc surtout sur les jeunes gens qu'elle devrait s'exercer. Il est, en effet, plus facile de créer de bonnes habitudes que d'en extirper d'anciennes. « Prévenir vaut mieux que guérir. »

Le développement sans précédent qui s'est produit dans tous les domaines économiques a augmenté la diversité des devoirs professionnels. Il faut que le candidat à une profession soit dans la situation de pouvoir choisir celle qui correspond à son tempérament et à son génie propre. On peut faire remarquer que l'instinct naturel de chaque individu, l'estimation de ses propres capacités, sont le meilleur guide pour le choix d'une profession et que les erreurs d'appréciation seront par conséquent rares. Ce qui prouve d'une façon irréfutable que le choix d'une carrière dans bien des circonstances a été malheureux, ce sont les témoignages éloquents du grand nombre d'ouvriers qui exercent une profession tant bien que mal et voient avec amertume d'autres de leurs collègues les devancer. La cause ne tient pas toujours à l'absence d'application et de zèle. L'opinion que celui qui veut avancer s'élèvera nécessairement, n'est pas, dans notre période de spécialisation à outrance, toujours exacte. Tout particulièrement chez les artisans et les manœuvres, les cas de carrière manquée sont fréquents. L'extrême jeunesse du candidat et par conséquent l'insuffisance de jugement qui caractérise son âge s'associent, d'une

part, à la difficulté d'estimer le caractère et les dispositions d'un individu avec, d'autre part, l'absence de connaissance des conditions exigées par une carrière déterminée. Si la décision dépend des parents, ce qui est fréquent, celle-ci sera souvent faussée par un faux sentiment d'amour-propre, par une surestimation des qualités du jeune homme ou de la jeune fille, enfin par des considérations touchant à l'intérêt des parents eux-mêmes.

Il est vrai qu'une première sélection se fait nécessairement et automatiquement. Ainsi, l'individu dont la vue est insuffisante ne peut devenir conducteur de locomotive, le boiteux, facteur ou garçon de courses et le malingre, forgeron ou charbonnier. Mais le filtre n'opère pas plus loin. Il ne peut retenir les éléments qui constituent l'équation personnelle telle que présence d'esprit, tempérament, ténacité, etc., dont la connaissance est des plus désirables.

Généralement, les contremaîtres sont chargés de recruter les ouvriers pour tous les travaux. Ce système est vicié à sa base; les chefs, qui sont sans doute très compétents pour déterminer les méthodes et les procédés de travail, ne sont pas a priori aptes à fixer les qualités psychologiques des individus. Les contremaîtres manquent également de temps, de préparation et de tact pour un travail qui est avant tout d'ordre intellectuel. Il est tout particulièrement indiqué, pour une fonction de cette importance, de s'inspirer de Taylor et de confier cette fonction à un organe, qui, par sa préparation et le temps dont il dispose, puisse s'y consacrer complètement. Ce collaborateur qui suivra les apprentis et se fera une opinion sur chaque ouvrier devra en premier lieu tenir compte des dispositions du candidat que les derniers temps de son apprentissage

auront mis en évidence. Il est à souhaiter qu'avant d'être classé, l'apprenti ait été initié à toutes les opérations de sa profession, afin qu'il ait pu se rendre compte personnellement de ses propres dispositions et de son habileté dans les différents travaux. Les aspirations des ouvriers et les observations du contremaître préposé à cette fonction ainsi que les essais physiologiques et psychologiques fixeront en dernière analyse l'orientation du sujet.

Il convient de relever, à l'occasion de l'examen de la méthode Taylor, la différence notable qui existe entre l'ouvrier américain et l'ouvrier européen en ce qui concerne l'intérêt porté au travail. Cette différence a été mise en évidence dans une lettre qui m'a été adressée par un ingénieur suisse, qui a passé quelques mois dans les usines de lampes de la « General Electric C° » avec la mission spéciale d'étudier à fond toute l'organisation de l'entreprise. Ces usines fabriquent un million et demi de lampes par jour, dans 14 usines et 5 cristalleries.

De ce rapport, je relève ce qui suit, qui a trait particulièrement à cette différence de mentalité :

« Mon séjour dans les usines de la Géco, dit l'auteur, m'a permis de relever une différence de mentalité entre l'ouvrier américain et le nôtre. J'ai pu en effet me rendre compte de l'amour propre au travail, tant individuel que collectif, qui règne encore là-bas, certainement plus que chez nous.

Les mesures en vue de réduire le déchet et d'augmenter la production sont à ce point caractéristiques.

Le critérium de la bonne ou mauvaise fabrication, c'est-à-dire le déchet dans l'industrie de la lampe à incandescence a été personnifié ; il est devenu un être important qu'on retrouve partout sous toutes les for-

mes, mais toujours traité en ennemi et combattu.

Dans une usine, on trouve par exemple un cercueil mi-ouvert avec un mannequin qui semble faire de vains efforts pour en sortir. C'est le déchet qui n'est pas tout à fait mort et cherche à apparaître. Suivant le résultat de la journée, ce mannequin rentre ou sort de son cercueil.

J'ai rapporté d'une autre usine les photographies de grandes cérémonies qui ont lieu pour célébrer l'ensevelissement de déchets, morts, paraît-il.

Dans d'autres usines, le déchet est figuré par un malade assis dans un fauteuil, au centre de l'atelier, mourant...

On trouve en outre, dans tous les ateliers, sans exception, un grand tableau avec les indications de la production et du déchet de la journée précédente, non seulement de l'atelier lui-même, mais des ateliers correspondants, de toutes les autres usines de la Géco. Dans certaines usines, l'indication des déchets et de la production est faite *d'heure en heure*.

Pour chaque opération on fixe un pourcentage de déchet reconnu comme but à atteindre. On trouve ce pourcentage affiché un peu partout.

Une autre forme pour rappeler production et déchet à l'attention du personnel consiste en un grand thermomètre à deux branches; sur l'une est figurée la production, sur l'autre, le déchet, toujours avec un indice fixé sur chaque branche, fixant le but à atteindre.

Mais de tous les moyens employés pour stimuler le personnel à bien faire, le plus important est celui qui consiste à faire, tant du déchet que de la production, des objets de concours entre les diverses usines, entre les différents ateliers d'une même usine et aussi

d'un concours individuel ou par groupes entre les ouvriers d'un même atelier.

Ce sont des matchs continus avec prime pour la meilleure usine, pour le meilleur atelier, pour la meilleure ouvrière. Ces primes sont surtout honorifiques. Par exemple, au-dessus de l'ouvrière qui aura fait le moins de déchet ou bien atteint un maximum de production est placée une affiche lumineuse avec l'indication du résultat obtenu. Cette affiche restera là jusqu'à ce qu'une autre ouvrière ait battu le record et mérité ainsi la distinction honorifique.

S'il s'agit d'un concours entre atelier, le gagnant envoie un des siens sonner le clairon dans l'atelier vaincu.

La même façon de signaler la victoire a lieu lorsqu'il s'agit d'un concours entre usines.

La gagnante envoie tout son orchestre, — chaque usine a son orchestre, — jouer un air de triomphe sous les fenêtres de l'usine vaincue.

Les concours entre les usines durent en général un mois. Mais chaque jour le résultat du travail est proclamé dans les ateliers et l'usine gagnante marque 1 point. Celle qui a le plus de points à la fin du mois a vaincu. La récompense consiste en une excursion collective hors de la ville, tous frais payés par la compagnie. Un journal mensuel publié par la Géco et qui est distribué gratis à tout le personnel apporte naturellement les résultats de ces concours.

Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans tout cela c'est la persistance avec laquelle le personnel continue à s'intéresser à ces concours et à ces manifestations, lesquels ne lui apportent que peu d'avantages matériels, mais par contre demandent une grande activité de la part de tous. Et ceci qui est tout à

l'honneur de l'ouvrier américain, est certainement un facteur important dans les merveilleux résultats obtenus par les usines de la Géco.

Je me suis étendu peut-être outre mesure sur ce sujet, mais je ne l'ai fait qu'en considération de l'importance que j'attribue aux efforts constants faits pour intéresser le plus possible tout le personnel à la bonne marche de l'usine. »

D'après les récentes publications, la taylorisation est appliquée aux industries des Etats-Unis pour un total d'environ 100 000 ouvriers.

Quant à l'importance des usines, la moyenne du nombre d'ouvriers des deux cents entreprises que cite Thompson est de 400, mais il a des succès remarquables dans les usines n'employant que de 40 à 100 ouvriers. Il ne faut cependant pas se dissimuler que, les frais de première installation étant assez élevés, ce sont généralement des entreprises importantes ou en tout cas les plus solides, au point de vue financier, qui peuvent se permettre d'introduire ce système et de le mener à bonne fin.

Si on en croit les documents publiés, la taylorisation aurait conquis tous les genres d'industrie, fabriques de machines, ateliers de construction, fabriques de wagons, brasseries, cartonnages, fabriques de papier, mines, produits textiles, teintureries et blanchissages, etc.

La taylorisation n'est pas limitée dans son application à la fabrication en série, aux usines importantes, aux ateliers de mécanique. Au contraire, les résultats les plus frappants ont été atteints dans les usines fabriquant sur commande.

Le type classique de la petite industrie taylorisée

suivant une méthode strictement orthodoxe est celle de Tabor Manufacturing C° qui travaillait avec déficit avec 80 ouvriers dont 3 commis, 5 à 6 contremaîtres. Taylorisée, son personnel est descendu à 45 ouvriers, le nombre des employés montait par contre à 28, contremaîtres compris.

Par contre, son chiffre d'affaires s'est élevé de 80 %. Le prix de revient est descendu de 30 % et le salaire de chaque ouvrier s'est élevé en moyenne de 25 %.

Thompson, l'auteur du livre mentionné plus haut, cite le cas d'une usine fabriquant des machines à meuler dont la production est maintenant trois fois ce qu'elle était avant l'adoption de la méthode Taylor tandis que son personnel total est resté le même.

Une autre usine a une production supérieure à celle d'il y a six ans avec $^2/_3$ de son personnel d'alors. Une autre, fabriquant des automobiles, affirme qu'elle économise environ 500 dollars par voiture, tandis qu'une autre entreprise taylorisée depuis une année enregistre une économie de 100 dollars par voiture.

Peut-on appliquer la taylorisation aux travaux de bureaux ainsi qu aux travaux administratifs ?

L'importance du taylorisme réside moins dans les résultats pratiques réalisés dans les usines qui l'appliquent que dans l'intérêt considérable qu'il a éveillé en faveur de l'organisation systématique du travail. Ce qu'il faut donc retenir, c'est l'esprit et la méthode: la méthode rapide de standardisation et de spécialisation qui le caractérise et, à côté de cela, la fixation de la tâche-horaire journalière déterminée par des essais rationnels. La méthode de Taylor lui-même est difficilement applicable intégralement, même dans les usines, mais les idées trouvent partout leur emploi. Ses directives paraissent applicables à tout travail. Si les travaux

de l'usine sont encore imprégnés de tradition et qu'un esprit de méthode soit nécessaire actuellement pour transformer la mentalité, il est bien certain qu'il en est de même pour les travaux de bureaux et d'administration. Sur les 212 cas de taylorisme qui sont rapportés dans les dernières publications par les auteurs américains, 4 concernent des travaux municipaux, 7 portent sur les compagnies de chemins de fer et de navigation et 201 sur les usines proprement dites.

Les auteurs n'entrent pas dans les détails des résultats obtenus. Les économies réalisées par la compagnie du chemin de fer de Santa-Fé se chiffrent par une somme de 7 millions. On cite également les arsenaux de Waterlow et de Springfield ; les économies résultant de la conduite perfectionnée des ateliers par le système Taylor ont été de 240 000 dollars. Les services publics de Philadelphie ont à leur tête depuis 1911 un élève de Taylor. On indique pour 1913 une économie d'environ 4 millions de francs dans le service de distribution d'eau et le transport de balayures.

Emerson, un disciple de Taylor, formule l'avis que si les méthodes de son maître étaient appliquées à tous les chemins de fer des Etats-Unis, il en résulterait une économie de 300 millions de dollars.

Faisons la part de l'optimisme dans ces allégués qui ne sont pour l'instant appuyés que par des tentatives intéressantes mais limitées dans le temps et dans l'espace; il n'en reste pas moins vrai que l'introduction d'une méthode de travail a conduit, partout où elle a été appliquée, à des économies importantes.

En Allemagne, le taylorisme a conquis les esprits bien qu'on en trouve peu d'applications intégrales; par contre, il s'y fait beaucoup d'applications limitées ou bien dérivées de la même méthode. Si les résultats

acquis dans ce pays, et c'est l'avis d'un spécialiste, ne sont pour l'instant que des commencements, cela tient à ce que l'application de la méthode prend plusieurs années pour atteindre le plein développement. Il ne faut pas oublier que les Etats-Unis ont débuté vers 1880 et que des résultats pratiques et satisfaisants n'ont été constatés que depuis 1900.

Les moyens puissants dont disposent les Administrations d'Etat, notamment les chemins de fer dont l'activité industrielle est considérable, devaient les inciter à faire procéder à une analyse de toutes les questions touchant à l'exploitation. Il est certain qu'un examen attentif à la lumière des principes de Taylor, qui ne sont point comme on a pu le voir, des conceptions théoriques ou abstraites mais des déductions pratiques et démontrées, conduirait incontestablement à une réadaptation d'où il pourra résulter des économies.

Les peuples qui meurent sont ceux qui n'ont pas la force de s'adapter et l'on ne peut nier que les conditions issues de la guerre diffèrent du tout au tout de celles qui les ont précédées.

La Suisse est de tous les pays de l'Europe celui où les transports, qu'il s'agisse de marchandises, de voyageurs ou de la pensée sous forme de télégrammes et de lettres, sont le plus onéreux. C'est donc en Suisse même qu'il importe d'examiner toute solution pouvant entraîner un allègement des charges.

L'anecdote suivante, que je m'excuse de citer, caractérise le cas de flânerie qu'on rencontre partout et qu'il faut, comme le déchet, supprimer à tout prix.

Un conseiller fédéral, qui avait eu l'occasion dans sa carrière d'être en contact avec le commerce et l'industrie, constata peu après son entrée en fonctions que le

rendement de ses bureaux était bien inférieur à ce qu'il pourrait raisonnablement attendre. Il procéda à une enquête, fit venir ses chefs de services, donna des ordres réitérés, mais paraît-il sans grand résultat. Il dut se rendre à l'évidence : Monsieur Lebureau s'était installé avant lui et contre son omnipotence, son impuissance à lui était manifeste. De guerre lasse, cet éminent ministre se décida à procéder à des inspections et à se rendre compte personnellement de l'exécution de ses ordres. On connaît la disposition intérieure des Palais fédéraux à Berne, dont les bureaux cloisonnés les uns aux autres sont impropres à une surveillance générale.

Un jour que poursuivant sa lutte contre l'inertie il pénétrait dans un des offices, il vit devant lui un homme agenouillé tenant un fusil. Ce fonctionnaire, car c'en était un, n'avait pas des idées funestes, mais n'avait pas trouvé d'autre moyen pour passer son temps que de s'exercer des heures durant à prendre la position du tireur à genoux. Il pensait sans doute travailler pour la patrie et laissait, en attendant, l'Administration travailler pour lui.

Cet exemple, en lui-même insignifiant, illustre cependant d'une façon nette l'importance des idées de Taylor qui base toute sa méthode sur la nécessité d'imposer à tout travailleur une tâche journalière déterminée.

Cet intérêt est celui du patronat, il est aussi celui du travailleur.

M. Aubert.

En route vers Tombouctou.

SEPTIÈME PARTIE [1].

Enfin, nous sommes de nouveau en marche. La chaloupe fait devant nous son bruyant teuf-teuf et semble s'évertuer, peiner plus que de coutume. Le convoi compte aujourd'hui un chaland de plus, celui du colonel C. et le remorqueur se plaint à sa manière de ce surcroît de travail. L'hélice tourne à toute vitesse, brisant le clair miroir de l'eau, la fouettant, la faisant mousser en blanche écume dont les flocons s'écrasent contre l'étrave de notre chaland. Le sillage s'élargit en deux lignes minces qui se perdent dans le bleu calme et pur du fleuve. C'est le même paysage qu'en amont de Mopti, mais le Niger, grossi des eaux du Bani, s'est considérablement élargi.

Une phrase d'un livre nous revient en mémoire, dont nous avions souri autrefois : « En vérité, ô Niger, plutôt qu'un fleuve, tu es un Océan au milieu des terres ! »

C'est bien une mer, en effet, qui nous porte aujourd'hui. Une mer avec ses tempêtes et ses calmes plats, ses brusques colères et ses caressantes douceurs. Devant nous et derrière, l'eau et le ciel se confondent. A droite et à gauche, une ligne grise, presque invisible,

[1] Pour les six premières parties, voir les livraisons d'août à décembre 1921 et janvier 1922.

coupe l'immensité bleue. C'est la rive, la terre basse et plate que la crue du fleuve, dans quelques mois, inondera sur plusieurs milliers de kilomètres. Alors, dans ces solitudes, tout un peuple sera au travail. La terre, le précieux limon, à peine labouré, ensemencé à la volée, largement, insoucieusement. Quelques mois, et la plaine d'eau sera une verte prairie ondulant à la brise comme les vagues de la mer. Les lourds épis s'inclineront sur l'eau, si claire à travers la frêle colonnade des tiges. La moisson sera mûre.

En vérité, ô Niger! tu es un Océan au milieu des terres, un Océan unique entre tous. Quelle mer eut jamais la puissance fertilisante de tes eaux ? De tes bords arides tu fais des champs d'inépuisable richesse et tu les défends ensuite contre les sables du désert.

Ces terres invisibles qui nous entourent, ces fleuves aux mille bras, ces lacs, ces étangs innombrables sont le cœur même de l'ancien empire songhoï, puissance formidable, aujourd'hui déchue et oubliée comme tant d'autres. Nous connaissons, en Europe, l'histoire des races qui peuplèrent l'Afrique du Nord, mais bien rares sont ceux qui ont entendu parler de l'empire songhoï. Il fut puissant cependant presque autant que Cartage et la vallée du Niger pendant près de dix siècles fut le berceau et aussi le tombeau d'une civilisation maintenant disparue.

2 février.

Nous voguons dans du bleu sans fin. Il nous environne de partout, clair et fluide, et grisant dans sa légèreté si fraîche. L'eau est transparente autant que l'air et caressante comme lui. Sans le teuf-teuf de la chaloupe, je pourrais croire réalisé ce rêve de mon enfance de m'envoler « dans l'éther bleu ». C'est une impression très lointaine, presque insaisissable, par-

ticipant à la fois de la poésie et de la musique, une aspiration, une nostalgie, éveil de l'âme, peut-être, après la période purement animale du début de la vie. Je me souviens confusément d'avoir chanté cela à pleine voix, à plein cœur : « Dans l'éther bleu... » et de m'être envolée, loin de tout, dans un ciel sans soleil et sans étoiles, dans un infini bleu... pour retomber ensuite et pleurer mon rêve évanoui.

Toujours les deux lignes grises, presque invisibles, indiquent la terre. Elles rompent à peine l'immensité bleue et donnent, plus encore que l'horizon marin, la sensation de l'infini. L'eau chante en glissant le long du chaland. Musique de rêve dans un paysage de rêve. Douceur infinie d'être, en cet instant unique, presque hors du monde, hors de la vie, « dans l'éther bleu ». Minutes inoubliables et dont le souvenir à jamais enchantera les heures moroses de l'existence. Où donc ont-ils les yeux et l'esprit, ceux qui parlent de « l'assommant voyage sur le Niger ? »

Voici que sur le fond clair du lointain apparaissent d'étranges figures. Tout un défilé de peuples, de races qui se succèdent avec leurs destinées triomphantes ou tragiques.

Des plus lointains, je ne puis voir le visage ni distinguer la couleur. Furent-ils des blancs comme nous, ceux-là dont aucune tradition n'a conservé le souvenir ? Seuls témoignent de leur passage ces tumuli de terre rouge que l'on retrouve dans la plaine nigérienne et ces allées de pierres levées, ces dolmens tout semblables à ceux de Bretagne. Les indigènes, devant ces mystérieuses traces d'une civilisation inconnue ont une explication très simple : « Oh ! ça, c'était avant qu'il y eut des hommes. »

Les premiers hommes, pour eux, ce sont ces noirs

sauvages, presque pas humains, qui vivaient dans les forêts comme des bêtes fauves. Ils ont passé sans rien laisser derrière eux, et leurs rares descendants se retrouvent encore, farouches, dans la grande forêt équatoriale.

Derrière eux, voici venir des hommes au fin visage, au teint rougeâtre. Ils sont grands, nobles d'allure, et leurs yeux brillent d'intelligence. Ils viennent de la vallée du Nil en longues caravanes, souvent décimées par l'atroce voyage à travers les déserts. C'est, au début, une pauvre tribu d'étrangers qui demandent asile et vivent humblement de leur travail. Petit à petit, ils deviennent les maîtres. Ils font des cultures, du commerce, construisent des villes. Djiemné est en peu d'années un centre commercial important. Tombouctou est conquise et civilisée par eux et, sur le Niger, de nombreux bateaux transportent le sel, l'or, l'ivoire et tant d'autres richesses du pays. L'empire songhoï est fondé et, pendant dix siècles, sa gloire rayonne sur la moitié du continent africain. Ses rois font en grand apparat le pèlerinage de La Mecque, prodiguant l'or sur leur passage. Du Caire, Askia-le-Grand rapportera les lumières de la science et bientôt la civilisation du Soudan rivalise avec celle de l'Egypte.

Mais des rives lointaines de l'Océan et de la Méditerranée arrivent des hommes blancs, attirés par l'or et les richesses du Soudan. L'empire songhoï, vaincu par eux, s'effondre et sur ses ruines ils s'installent, ne vivant que de guerres et de rapines. L'ère de civilisation est close. La vallée du Niger, source incomparable de richesses, retombe à la barbarie.

Derrière les Marocains s'avancent les Touaregs, les hommes voilés, pillards et cruels, qui viennent du désert. Après eux, les Foulbés, des Berbères aussi,

fondent une puissance que détruisent les Toucouleurs, race de sang mêlé, farouche et turbulente. Voici des noirs encore, et des guerres atroces pendant deux siècles, du sang versé, des ruines partout. Les rives du Niger sont dépeuplées, mortes, jusqu'au jour où les blancs de France viennent leur rendre la vie avec la sécurité retrouvée et la justice pour tous.

Le cortège des ombres a passé. La nuit tombe et le bleu clair de l'horizon s'assombrit. Ce n'est bientôt plus autour de nous qu'un gouffre noir où chante la voix cristalline de l'eau. Je songe aux responsabilités si lourdes des hommes de France dans cette vallée du Niger où tant de races n'ont passé que pour détruire et massacrer. Responsabilité matérielle et morale que nous avons assumée sur tous ces débris de peuples retombés à la sauvagerie. Il faut leur donner confiance, leur montrer des destinées meilleures, un idéal plus élevé. Leur faire comprendre la beauté et la dignité du travail librement accompli. La vallée du Niger, grâce à nous, retrouvera sa prospérité ancienne et nous saurons en faire profiter avec nous tous ces survivants des tragiques destinées.

— Tu rêves, me dit mon mari et il est l'heure de dîner.

Le couvert est dressé sur la petite table, la lampe est allumée. Notre « home » mouvant est vraiment confortable.

Mamadou tourne et vire dans l'étroit espace, s'affairant à des riens, renversant tout, gauche, lourd, stupide. Quelle idée a donc eue ce pauvre être de venir « faire boy » avec les blancs au lieu de cultiver la terre avec les Mossi ses compatriotes ? J'ai vu bien des sauvages ressembler comme celui-ci plus à des

bêtes qu'à des hommes. Mais chez tous, par moments, on voyait luire un peu d'âme, un éclair d'intelligence ou de cœur. Rien de tel chez Mamadou. C'est la brute stupide, ne vivant que pour manger et pour dormir. Il reste pendant des heures, la bouche grande ouverte, l'œil atone, sans regard, sans pensée, insensible à tout et n'ayant qu'une idée : faire le moins de travail possible. Mandara le méprise profondément :

— Ce boy-là, mon madame, c'est « crapile » et voleur. Jamais y fera rien de bon.

Je suis, hélas ! de l'avis de Mandara.

— Nous sommes sur le lac Débo, nous crie l'ami M., mettant ses mains en porte-voix. Demain matin, vous en verrez encore l'extrémité.

Nous nous endormons au doux bruissement de l'eau qui bercera nos rêves. Cette nuit du moins, nous n'aurons pas les réveils brusques de l'échouage.

3 février.

Au petit jour, nous contemplons le lac rose et argent sous le soleil levant. Mandara, d'un air mystérieux, me montre au loin deux montagnes, formes brumeuses sortant de l'eau.

— Ça, madame, c'est mont Saint-Charles et mont Saint-Henry, grand'montagnes que toi y a voir loin... loin... Y a beaucoup phacochères sur ces montagnes, mon madame, et puis... il baisse la voix... y a de l'or, beaucoup, beaucoup, grand trésor caché là. Mais si tu cherché toute ta vie, tu jamais trouvé. Y a trop bien caché ce l'or, mon madame.

Je voudrais bien connaître la légende tout entière, savoir comment est venu là ce trésor introuvable. Mais mon brave cuisinier ne sait rien de plus et je vois qu'il a une certaine frayeur à traiter ce sujet. Il pressent

là-dessous quelque diablerie et s'en méfie prudemment.

Comme elle se retrouve toujours la même, chez tous les peuples et sur la terre entière, l'histoire du trésor caché. Et combien de misères n'a-t-elle pas rendues plus douloureuses encore, cette idée de la richesse fabuleuse, toute proche, et cependant pour toujours hors de portée ? C'est le but impossible à atteindre, l'effort inutile, les ailes brisées avant l'envol. Pour faire des hommes vraiment forts, il faut un idéal plus élevé, et que la vie entière soit fortifiée par la possibilité de le réaliser.

Les mystérieuses montagnes ont disparu. Les rives du lac maintenant visibles des deux côtés se rapprochent. Nous rentrons dans le Niger.

Pensifs, étendus sur l'avant de leur chaland, les Anglais contemplent l'immensité bleue, et comme, maintenant, nos deux house-boats sont attachés côte à côte, nous pouvons sans crier échanger nos impressions.

— Aoh ! dit l'ingénieur montrant le lac d'un geste large. Si nous avions dans la vallée du Nil un lac comme celui-là, nous serions bien contents.

En effet, le lac Débo est le grand régulateur des crues, le réservoir inépuisable absorbant le trop plein des eaux du fleuve et les répartissant ensuite lentement sur l'immense contrée qu'elles fertilisent. Notre compagnon de route, cela se voit, est jaloux pour sa patrie qu'elle n'ait pas su mettre à temps la main sur ces riches territoires. Il voit tout le parti qu'elle en aurait déjà tiré et considère avec pitié le peu que nous y avons fait.

Patience, cher monsieur. En colonisation, je vous

l'ai déjà dit, nos méthodes valent bien les vôtres et je les crois, en outre, beaucoup plus justes et plus généreuses.

Un long sifflement du *Davoust* avertit l'unique blanc d'Aka de l'arrivée de son courrier, et tout de suite il accourt. Des bâtiments en construction, un four à chaux en pleine marche et tout à côté d'immenses tas de pierres calcaires, témoignent du travail accompli par M. N. On peut également produire une chaux excellente avec les coquilles d'huîtres du Niger, et voici que déjà, pour les constructions, la colonie se libère des coûteux transports de France en Afrique occidentale française.

A côté du four à chaux s'élève un four à briques et des murs déjà sortis du sol un peu plus loin sont d'un beau rouge de terre cuite. L'ère des constructions solides commence après les cases de paille et les maisons de terre battue. Nos successeurs connaîtront les logis confortables où la pluie ne pénètre pas, les murs qui ne se délaient pas en bouillie et les toitures que ne peut emporter un coup de vent. Très sagement, j'opine du bonnet en entendant ces messieurs vanter les constructions futures. Mais ma pensée est bien loin dans le Sud, en Guinée, le cher pays des forêts et des montagnes où nous avons vécu heureux pendant quatorze années. Les logis y étaient presque toujours faits de paille et de terre tassée et je me souviens de certains hivernages où des toiles goudronnées pardessus nos moustiquaires ne nous préservaient pas toujours d'être trempés dans nos lits. Un jour, la tornade avait enlevé notre toit de chaume, si soigneusement tressé, pourtant. Touffe par touffe, brin par brin, le vent avait éparpillé la paille dans tout le poste,

tandis que, riant de bon cœur, nos casques sur la tête, et des parapluies abritant les plats, nous et nos invités achevions tranquillement de déjeuner.

Qu'elles avaient de charme et de poésie, ces cases de Guinée, et combien était douce parfois, la vie simple qu'on y menait ! Quand notre chère brousse africaine sera devenue un pays de confort et de vie facile où l'agence Cook amènera ses hordes de touristes, j'espère bien n'être plus de ce monde.

Tandis que nous causions sur la rive avec M. N., la jeune femme du colonel est partie en chasse, leste et mignonne, sa carabine prête à tirer. On a entendu quelques détonations, et puis elle est revenue, rappelée par le sifflet de la chaloupe. Le boy qui la suit porte un chapelet de petits oiseaux au brillant plumage souillé de sang. Mme C. n'est pas trop mécontente de sa chasse.

— Cela ne vaut rien, ces petits oiseaux, c'est bon à jeter. Mais cela m'a distraite un moment. Les journées sont si longues et si monotones en chaland.

Sans doute, on m'accusera de sensiblerie. Mais j'ai le cœur un peu serré de voir ainsi détruire des êtres vivants pour se distraire un moment. Le colonel anglais partage ma manière de voir. Il passe ses journées à guetter les oiseaux le long du fleuve pour le plaisir de les voir vivre et de les admirer. Aigrettes, pélicans, ibis, mouettes ou aigles pêcheurs que le bruit de la chaloupe fait envoler. Grands vols de canards formés en triangle ou nuages d'oiseaux migrateurs traversant l'espace, il les connaît tous, sait leur histoire, leurs mœurs, et avoue que la gent ailée lui tient parfois plus au cœur que la race humaine.

En faisant les cent pas sur le bord, nous avons évoqué ces rives telles qu'elles étaient il y a bien peu

d'années. On pouvait appeler alors les aigrettes « la neige du Niger », car c'était en effet comme un blanc tapis de neige partout où leurs vols innombrables se posaient. Au moment de la ponte, les nids se touchaient tous dans les hautes herbes, tellement ils étaient nombreux. Un jour, bien loin aux pays civilisés, une femme s'avisa de mettre sur un chapeau les fins brins de plume dont l'aigrette se pare à la saison des amours. Aussitôt toutes les femmes voulurent des brins d'aigrette à leur coiffure, en grosses touffes. Pour elles, sur les bords du Niger comme sur tous les fleuves africains, des chasseurs massacrèrent les jolis oiseaux blancs pour arracher leur frêle parure.

Les maisons de plumes de France et d'ailleurs envoyèrent des émissaires pour stimuler le zèle des chasseurs, pour leur apporter des armes perfectionnées et des munitions. En une saison, le seul bureau de poste de Mopti expédia trois cents kilos de plumes d'aigrette. On pourra calculer à peu près le nombre d'oiseaux qu'il fallut détruire pour cela. On compte, en effet, qu'il y a trois oiseaux tués pour chaque gramme de plumes exporté.

La neige vivante du Niger a disparu comme fond la vraie neige au printemps. Il n'y a presque plus d'aigrettes en Afrique. Il n'y a presque plus de marabouts non plus. Le fin duvet de leur queue fait bon effet au bord décolleté d'une robe de bal ou en cravate au cou d'une frileuse. Le plumage des flamands roses et des ibis eut son heure de vogue aussi et ces oiseaux deviennent rares au bord des fleuves autant que les foliotocoles et les oiseaux-mouches dans les forêts. L'inconscience ou l'égoïsme des femmes civilisées, dans leur affolement de vanité, est une chose effroyable. Cent fois déjà, des gens bien avertis ont poussé

le cri d'alarme : Les bords des fleuves, les forêts se dépeuplent de leurs oiseaux. Déjà certaines espèces ont complètement disparu. Arrêtez les massacres avant que le mal ne soit irréparable.

Quelques élégantes peut-être ont été touchées par ces appels, ont pensé un instant renoncer à leurs parures de plumes. Mais il a suffi qu'un couturier en renom décrétât que « cette année, l'aigrette se porterait beaucoup », pour que des millions d'oiseaux encore fussent mis à mort sur leur couvée. Ne l'oubliez pas, mesdames, c'est au moment de la ponte seulement que l'aigrette a ces deux ou trois jolis brins de plume qui vous plaisent tant.

Nous devisions de tout cela avec le colonel anglais en regardant voler sur l'eau ces petites mouettes grises tachées de noir que la mode, heureusement, n'a pas encore distinguées.

— Pourquoi, dit mon compagnon, les femmes ne se contentent-elles pas des plumes de l'autruche ? L'arrachage, s'il est douloureux, ne leur coûte au moins pas la vie et on pourrait élever de ces oiseaux autant qu'il en faudrait pour satisfaire les fantaisies les plus outrées de ces dames.

— Vous n'oubliez qu'une chose, colonel. C'est que le jour où les plumes d'autruche seront en grande quantité sur le marché, les élégantes n'en voudront plus. Porter une parure que tout le monde peut se procurer ? Fi donc !

— Un jour viendra pourtant où l'homme pleurera les races d'animaux qu'il aura fait disparaître. Il sera trop tard alors pour les faire renaître.

— Et les forêts brûlées à plaisir, dit mon mari, les rives des fleuves déboisées ? Il y a là un danger bien plus grand encore pour l'avenir. Dans certaines con-

trées, les indigènes brûlent des forêts entières pour défricher un champ grand comme la main. L'incendie, une fois allumé par eux, va devant lui tant qu'il trouve quelque chose à consumer et personne ne s'en inquiète. Inutile de dire que les noirs ne replantent jamais un arbre.

Plus d'une fois, voyageant dans les pays perdus de la Guinée, nous avons, au palabre du soir, montré aux indigènes l'aspect de la lune à travers une jumelle.

— Tu vois ce pays ? Les gens là-haut ont brûlé toutes leurs forêts. Maintenant il n'y a plus d'eau, plus de cultures, plus de bœufs. Tout le monde est mort.

— *Bissimillaï*, s'exclamaient-ils. Tu dis, commandant, tous les bœufs y a gagné mort là-haut, et tous les hommes aussi ?

— Oui, et il en arrivera autant dans votre pays si vous continuez à détruire les arbres sans jamais replanter.

Cette leçon de choses quelque peu fantaisiste et simpliste impressionnait les notables les plus intelligents. Ils promettaient tout ce qu'on voulait pour conjurer un avenir aussi sombre. Mais chez les noirs, les impressions durent peu. Ils continuent à déboiser, comme les chasseurs continuent à massacrer, sans souci du lendemain.

— Allons, dépêchons-nous un peu, tas d'empotés, crie M. M. à ses laptots. Embarquez-moi ce bois plus vite que ça, pour que nous arrivions à Niafunké avant la nuit. J'ai l'idée que Mme C. nous attend avec un fin « boulot », rapport à tous ces colonels que nous traînons à la remorque.

Mais il a beau se fâcher, bousculer ses laptots et jurer après son mécanicien, nous n'abordons à Nia-

funké que bien après neuf heures alors que, les dîners mangés sur les trois chalands, les voyageurs se préparent au sommeil. L'administrateur et sa femme sont là qui nous attendent et insistent pour nous emmener tous à la Résidence. A la lueur des lanternes nous voyons quelques arbres au bord du fleuve, une grande bâtisse aux murs de terre battue. Dans un salon colonial arrangé avec goût, on nous sert tout d'abord des apéritifs... à nous qui sortons de table. Puis on passe à la salle à manger et pendant plus d'une heure, les plats défilent devant nous, servis par un domestique ultra-chic en livrée.

Personne de nous ne fait honneur au menu, sauf M. M., dont l'appétit est toujours ouvert. Nous sommes très touchés de la peine qu'on a prise pour nous si magnifiquement recevoir, mais... qu'on serait bien dans son chaland à dormir au chant berceur de l'eau qui passe.

A une heure et demie seulement nous repartons. Les Anglais sont enchantés de cette réception qui était surtout en leur honneur.

— Vous les Français, vous êtes très chics pour recevoir, a dit l'ingénieur, celui des deux qui parle plus facilement notre langue.

4 février.

Nous entrons dans la région des sables. Sur la rive gauche du fleuve, il y en a de vastes étendues coupées de maigres forêts. Au bord de l'eau, dans des prairies de roseaux, d'innombrables troupeaux paissent. Cette fois, ce sont des Maures qui les gardent, caracolant sur de superbes chevaux.

Qui croirait à voir ces demi-sauvages, ces éternels nomades, que ce sont là les descendants des Maures d'Espagne ? Leurs ancêtres ont construit l'Alhambra

et tant d'autres merveilles, eux vivent sous une misérable tente et sont plus ignorants, plus sales que les noirs eux-mêmes. Chassées d'Espagne au Maroc et de là dans le désert, certaines de leurs tribus portent encore le nom d'Andalousses : venus d'Andalousie. De leur civilisation ancienne ils n'ont apporté en Afrique que l'art de travailler le cuir et les métaux.

A une escale, pendant qu'on embarque le bois pour la chaudière, des chefs touaregs, apprenant le passage du colonel C., sont venus le saluer. Ils sont là cinq ou six drapés de toile blanche très sale. De beaux hommes, quant à la stature du moins, car, de leur visage on ne voit absolument que les yeux. Ils portent tous un voile enroulé autour de la tête et cachant complètement le front, ombrageant même les yeux qui brillent dans la pénombre. Partant de la racine du nez, le litham, un morceau de toile grossière, descend jusque sur la poitrine. Quelques-uns d'entre eux ont un clair regard, droit et fier. Mais la plupart ont l'œil faux, cruel, et on les sent ennemis malgré leur apparente soumission. Ce sont des vaincus, mais des vaincus toujours à craindre. S'ils n'osent s'attaquer à nous qu'ils sentent forts, ils ne ménagent pas les noirs des bords du Niger. Ils pillent leurs cultures, brûlent leurs villages et s'emparent des précieuses mares où boivent et paissent leurs troupeaux. Vienne la saison chaude, les éternels nomades remontent vers le Nord aux confins du désert, où ils se battront encore, tribu contre tribu, famille contre famille. Ces gens-là ne vivent que de rapine et de meurtre, de vol et de trahison. Avec ceux qu'ils craignent, ils sont plats, rampants, mielleux et mendiants. Les noirs qui les haïssent ne les appellent que : les Voleurs, les Hyènes ou les Abandonnés de Dieu.

D'un beau geste, du bras levé à la hauteur des yeux,

les Touaregs ont salué le colonel C., qui leur adresse quelques mots. Pendant qu'il parle, je vois, sous les voiles, des yeux hardis dévisager Mme C., la détailler brutalement des pieds à la tête. Cette fine et svelte jeune femme semble les étonner, eux qui n'aiment que les femmes énormes. La Targui, comme la femme maure, pour être une beauté, doit être tellement grosse, tellement bouffie de graisse que tout mouvement lui soit presque impossible. Il faut l'aider à se lever lorsqu'elle est assise et que deux personnes au moins la soutiennent pour faire quelques pas. En voyage, on la hisse sur un chameau, où elle se laisse aller, tas de chairs flasques et molles que secoue le trot de la monture.

L'entrevue terminée, les hommes voilés remontent sur leurs chevaux et s'éloignent au galop. D'une main ils tiennent leur bouclier de peau et la fine lance d'acier incrustée de cuivre. Ils ont fière allure, ces brigands, et nous font penser aux Croisés partant à la conquête des Lieux Saints. Leurs boucliers, leurs lances étaient semblables à ceux-ci, et comme chez les Touaregs d'aujourd'hui, leurs poignards et leurs épées avaient la garde en forme de croix.

Ces descendants des Berbères sont encore de plusieurs siècles en arrière et semblent être un reste du moyen âge dans la civilisation nouvelle.

A onze heures, nous sommes à El Oualadji, où nous nous arrêtons quelques instants. Nous y retrouvons un vieil ami de Guinée qui, seul blanc dans ces solitudes, surveille des essais d'élevage et des plantations entrepris par le gouvernement. Croisements de races indigènes et françaises pour le meilleur rendement des bœufs, porcs et moutons. Sélections de graines et de plants pour la culture du coton et du blé. Toutes ces expériences profitent aux noirs à qui on enseigne les méthodes d'élevage, de labour, d'ense-

mencement susceptibles de donner les meilleurs résultats et à qui on distribue animaux reproducteurs, graines et plants.

Messieurs les Américains, tenez-vous bien. Avant qu'il soit longtemps, peut-être, la France se passera de votre blé et de votre coton.

A quelque distance de la bergerie, un énorme monticule de terre rouge semble une colossale termitière au milieu de la verdure. C'est un de ces tumuli qui, sans doute, remontent à l'époque préhistorique. Il a été fouillé, minutieusement exploré. On y a trouvé une sépulture centrale, le tombeau primitif. Autour et par-dessus, d'autres tombes avaient été ajoutées, chaque fois recouvertes d'une épaisse couche d'argile que l'on devait faire cuire à grand feu.

Parmi les ossements on a trouvé de nombreuses poteries d'un grain beaucoup plus fin et de formes plus élégantes que celles qu'on fabrique aujourd'hui dans le pays. Puis de lourds bracelets de bronze, des perles de toutes grandeurs et de toutes couleurs. Il y en a de bleues qu'on dirait taillées dans d'énormes turquoises très foncées. Certaines sont des cailloux arrondis et percés, d'autres sont en agate, en cristal de roche, longues ou rondes. Des perles noires ont un dessin en relief fait d'une sorte d'émail. Beaucoup, enfin, ressemblent à du verre, une espèce de verre mat et dépoli, rose ou jaune. On nous dit que dans les sables autour de Tombouctou, on trouve assez fréquemment de ces perles. Les Haoussas en sont fort amateurs et viennent de fort loin en acheter.

Ici, comme à Direh où nous sommes deux heures plus tard, la rive est basse, plate, et la terre où poussent de maigres arbres est propice aux cultures. On nous avait dit à Bamako :

— Vous allez passer par Direh. Vous verrez comme

c'est misérable, cette plantation où de si grands capitaux sont engagés. Ils n'ont pas même encore de cases pour loger leur personnel européen.

Le directeur de la plantation est venu chercher les Anglais. Mon mari fait avec eux le tour du domaine en wagonnet Decauville. Tous trois reviennent enchantés de ce qu'ils ont vu et du travail accompli en quelques mois. Travaux de défrichement et d'irrigation, constructions, montage de machines, il a tout fallu mener de front avec une main-d'œuvre insuffisante. Les labours se font à la vapeur et, partout où ce sera possible, les machines remplaceront les hommes au travail. Les locomotives routières, les laboureuses, les herses, les arracheuses à vapeur proviennent toutes d'Allemagne, achetées à un prix ridiculement bas grâce au change. N'est-il pas juste que nous profitions de la détresse momentanée de l'Allemagne et que ses machines aident à nous enrichir après que leurs canons ont fait chez nous tant de ruines ?

Les Européens de la plantation sont, il est vrai, fort mal logés, et il est pénible pour des femmes blanches de vivre sous de simples paillotes, mal défendues contre l'humidité ou le soleil. Mais déjà de tous côtés les murs sortent de terre. Avant les pluies de l'hivernage, chacun aura sa maisonnette. On construit hôpital, dispensaire, et le docteur installe sa pharmacie. Et il y a six mois à peine que les premiers pionniers sont arrivés de France !

A quatre heures nous sommes repartis et très vite le paysage change complètement d'aspect. Les dunes de sable se succèdent dans la plaine de sable. De maigres buissons, des arbres rabougris brodent de sombres arabesques sur tout ce sable clair, argenté plutôt que doré. Un des Anglais se plaint de n'avoir

pas vu les sirènes du Niger dont il a entendu parler et veut savoir si, comme les sirènes du Rhin, elles entraînent les hommes à la mort.

— Non, colonel, les sirènes du Niger sont bonnes filles et ne veulent pas la mort du pécheur. Elles se contentent, dit-on, de rendre stérile toute femme qu'on frappe avec une lanière de leur peau. Encore faut-il que cette femme soit de race peulhe. Sur les autres, la magie est sans effet.

La sirène du Niger, c'est le lamentin, qui, dit-on, a des seins de femme, une queue plate et ronde. Ainsi fut transformée une jeune fille surprise dans le plus simple appareil. Tout en courant pour se cacher dans l'eau, elle voila ses reins du couvercle en paille tressée de sa calebasse. Ce fut l'origine des sirènes.

La nuit descend sans que nous ayons aperçu la moindre sirène. Leur apparition, cependant, nous surprendrait à peine dans ce paysage féerique, sur ce clair miroir d'eau où la lune se reflète. Une joyeuse émotion nous serre le cœur. Demain, nous verrons Tombouctou. Demain, le rêve sera réalisé. La vie est faite de déceptions, les bonheurs attendus, trop souvent ne sont plus des bonheurs quand on les tient. Et voilà que, pour nous jusqu'ici, il n'y a pas une ombre au tableau, pas un fil noir dans la trame d'or...

Nous disons adieu au Niger que nous quitterons dans la nuit pour prendre le canal de Kabara. Il faisait partie du beau rêve, le Niger aux sables d'or et, certes, ne nous a pas déçus. Mais nous le connaissions déjà; pendant bien des années il a passé dans notre vie. Cette nuit, nous entrerons dans l'inconnu.

VAHINÉ PAPAA.

(La fin prochainement.)

La vie du droit.

Mérignhac et Lémonon : LE DROIT DES GENS ET LA GUERRE DE 1914-1918. Préface de Léon Bourgeois, 2 vol., Paris, Sirey, 1921. — *Le Fur :* GUERRE JUSTE ET JUSTE PAIX ; Préface de Maurice Barrès, 1 vol., Paris, Pedone, 1920. — *Esmein :* ELÉMENTS DE DROIT CONSTITUTIONNEL FRANÇAIS ET COMPARÉ ; 7e édition revue par Henri Nézard, 2 vol., Paris, Sirey, 1921.

Les juristes du commencement du XXe siècle s'enorgueillissaient d'avoir accompli un effort important pour humaniser la guerre et tracer des limites aux déploiements de la violence, en prohibant certains moyens de combat estimés déloyaux ou cruels, en protégeant les non combattants, les blessés et les prisonniers, en sauvegardant le commerce neutre sur les mers. Les conférences de Genève concernant la Croix-Rouge, celle de Bruxelles et surtout les nombreuses conventions, signées à La Haye par plus de quarante Etats en 1899 et 1907, réglementaient la conduite des hostilités ; l'Institut de Droit international avait élaboré deux manuels des lois de la guerre sur terre et sur mer ; les gouvernements instruisaient leurs officiers dans cette branche spéciale du droit et donnaient parfois au monde le spectacle d'un louable souci de modération et d'humanité, dans des guerres meurtrières, comme celle de 1904 entre la Russie et le Japon.

Ces progrès du droit sur la barbarie primitive, la tourmente de 1914-1918 ne les a-t-elle pas ruinés ?

Peut-on croire encore à l'efficacité des conventions de La Haye, alors que l'un des groupes de belligérants a violé systématiquement, de propos délibéré, toutes les lois de la guerre ? Celui des adversaires qui combat à armes loyales contre un ennemi sans scrupules n'encourage-t-il pas ce dernier à commettre les pires excès et ne se place-t-il pas dans une situation d'infériorité? Quelles sanctions peuvent imposer aux gouvernements le respect du droit des gens? Voici les questions redoutables qui se présentent à l'esprit des lecteurs du livre que MM. Mérignhac et Lémonon ont consacré aux violations des lois de la guerre commises par l'Allemagne et par ses alliés austro-hongrois, bulgares ou turcs.

L'ouvrage est essentiellement un recueil de documents empruntés aux sources les plus sûres, c'est-à-dire aux rapports des commissions d'enquêtes nommées par les gouvernements anglais, belge, français, russe et serbe, aux livres diplomatiques et aux actes officiels publiés par les belligérants. Ainsi que M. Léon Bourgeois l'écrit dans la préface : « Les auteurs de cet ouvrage ont eu pour but de faire apparaître leur criminelle conduite (des Allemands) en opposant, sur chacun des points qu'ils ont traités, aux règles du droit qu'ils ont rappelées, l'horreur des faits qui, pendant plus de quatre ans, ont été un constant et hypocrite outrage au monde civilisé.» Violation des neutralités belge et luxembourgeoise, usage des armes interdites, du poison, des gaz asphyxiants et des cultures microbiennes, emploi de la traîtrise pour surprendre l'ennemi, actes hostiles contre les formations de la Croix-Rouge, massacres de prisonniers, déportations de femmes et d'enfants, pillages et dévastations, raids d'avions sur les villes ouvertes, destruc-

tions de navires neutres, torpillages de paquebots, abus des immunités diplomatiques, etc., c'est tout le cauchemar de la guerre qui se reflète dans les 1200 pages d'une documentation impartiale et précise [1].

Une remarque frappe d'abord l'esprit, en parcourant ce long acte d'accusation : c'est que les excès commis par les Puissances centrales ne sont pas le résultat accidentel de la passion des combats ou de la brutalité indisciplinée des soldats, mais qu'ils ont été prémédités, voulus et méthodiquement organisés : ils apparaissent comme la manifestation de la mentalité d'une nation entière. A la formule brutale, que les masses populaires se plaisent à répéter : *Krieg ist Krieg*, correspond la théorie des juristes qui veut qu'il existe pour l'Allemagne un droit supérieur, *un droit de nécessité*, lui permettant de se délier des obligations du droit positif. A son tour, cette doctrine se rattache à l'idée que la race allemande est prédestinée à exercer l'hégémonie sur tous les peuples du monde, et c'est des doctrines philosophiques de Fichte, Kant, Schelling ou du comte de Gobineau que les théoriciens du pangermanisme, les de Clausewitz, de Bernhardi, de Treitschke, ont conclu que la force matérielle était le fondement de tout droit. Guillaume II a déclaré que pendant la guerre le droit international n'existait plus [2]. Le général von Hartmann a écrit que toutes les lois

[1] Il est intéressant de rapprocher de l'ouvrage de MM. Mérignhac et Lémonon le beau travail de M. Pillet sur *La guerre actuelle et le droit des gens* (*Rev. gén. de droit int. pub.*, 1916), celui du même auteur sur *Les violences allemandes à l'encontre des non-combattants* (Paris, Sirey, 1917), et celui de M. Basdevant, *Les déportations du Nord de la France et de la Belgique* (Paris, Sirey, 1917).

[2] L'ambassadeur Gérard cite ce mot prononcé par l'empereur allemand, au cours d'un entretien qu'il eut avec lui : « Les sous-marins sont aujourd'hui une arme reconnue dans tous les pays. Quant à la loi internationale, elle n'existe plus. » (*Mémoires*, p. 276.)

sont vaines qui tendent à paralyser la liberté d'action de l'autorité militaire, que tous les traités contraires à cette liberté sont non avenus [1]. On ne saurait donc s'étonner que le grand état-major ait adopté comme armes le terrorisme et la déloyauté, ni que les actes les plus cruels, tels que les massacres de prisonniers, aient été régulièrement ordonnés par les autorités supérieures [2].

Sans doute les guerres du passé, celle de Trente ans notamment, ont donné au monde le spectacle d'excès fâcheux ; mais ces excès n'étaient que des faits individuels, des épisodes isolés, dus à la brutalité des soldats ou des chefs. C'est précisément pour empêcher dans la mesure du possible de semblables défaillances, pour discipliner le flot trouble des instincts et des appétits, que les gouvernements eurent recours à l'autorité du droit et imaginèrent d'adopter des lois de la guerre qui seraient les mêmes pour tous les peuples et que tous les peuples s'engageraient à respecter. Aussi l'attitude du gouvernement allemand, proclamant que la satisfaction de ses intérêts primait le droit et refusant de se tenir pour obligé par les traités qu'il avait signés, présentait-elle une exceptionnelle gravité: elle ébranlait les bases même de tout ordre international.

Une telle injure faite à la nature morale de l'homme devait provoquer un effort nouveau des juristes pour assurer une sanction aux obligations internationales.

[1] Dans une série d'articles publiés par la *Deutsche Rundschau.*

[2] Rappelons ici le texte de l'ordre du jour tristement célèbre que le général Stenger notifia aux troupes de la 18e brigade allemande : « A partir d'aujourd'hui il ne sera plus fait de prisonniers. Tous les prisonniers seront abattus. Les blessés, armés ou non, seront abattus. Même les prisonniers en grandes formations seront abattus. Il ne doit pas rester un ennemi vivant derrière nous. » (*Op. cit.*, vol. I p. 257.)

M. Mérignhac et Lémonon montrent que les deux objets essentiels du traité de Versailles sont d'établir — trop théoriquement sans doute — la responsabilité de l'Allemagne à raison de ses fautes et d'organiser une autorité, supérieure à celle des gouvernements, qui devienne la gardienne de la paix et l'arbitre impartiale du droit dans les conflits entre les peuples. C'est dans la Société des Nations qu'ils placent l'espoir d'un avenir meilleur où l'appréciation du juste et de l'injuste ne serait plus laissée à l'arbitraire d'Etats qui se proclament égaux, indépendants et souverains. Nous saluons avec eux le jeune organisme dont l'apparition marque une date dans l'histoire du monde, en faisant cependant une réserve sur l'efficacité de ses décisions. La Société des Nations ne peut, dans l'état actuel de l'humanité, devenir un super-Etat ni empiéter sur la souveraineté de ses membres : elle s'en remet à ceux-ci du soin d'exécuter ses décisions et aucune sanction matérielle efficace ne peut contraindre à l'obéissance ceux qui les voudraient méconnaître. Cela signifie, non pas qu'elle est dépourvue d'autorité, mais que son autorité est faite du libre acquiescement des Etats qui la composent : en d'autres termes, que c'est une autorité toute morale. Ne sourions pas à ces mots d'autorité morale. En définitive, le consentement de la masse à ce qui lui paraît juste et vrai n'est-il pas la base où reposent le droit positif, la puissance publique du souverain et tout l'appareil de contrainte sociale ? Le criminel qui ne rencontre nulle part au monde une indulgence complice n'est-il pas condamné aussi sévèrement que par la sentence d'un juge ? Si le fort appareil des lois civiles et de l'organisation judiciaire masque à nos yeux l'indestructible lien qui rattache le droit à son support moral, celui-ci apparaît à nu dans le droit

des gens qu'aucune gendarmerie ne sanctionne et qui perd sa vigueur sitôt le nœud détruit.

* * *

Ces considérations sur les rapports de la morale et du droit nous amènent à parler d'un ouvrage, riche en idées et en constructions personnelles, que M. Le Fur consacre à la notion de guerre juste en droit international. L'intention de l'auteur est de répondre aux critiques décourageants qui proclament la faillite du droit des gens et d'offrir aux intelligences désorientées par les violences de la guerre l'abri sûr d'une doctrine ferme.

M. Le Fur part de cette idée, classique dans l'école française, que la guerre est le moyen suprême pour un Etat de faire triompher son droit méconnu et qu'elle constitue, par là même, une sanction regrettable mais nécessaire du droit. Une guerre peut donc être juste ou injuste suivant le but que poursuit son auteur. La guerre légitime suppose comme première condition la nécessité : il faut que les moyens amiables d'obtenir satisfaction soient demeurés sans effet. Elle suppose comme seconde condition un juste titre, ce qui signifie qu'elle doit être décidée par l'autorité compétente. Elle suppose comme troisième et essentielle condition une juste cause : soit l'état de légitime défense, soit une injustice touchant aux intérêts vitaux de l'Etat et que l'offenseur se refuse à réparer. En dehors de ces conditions, nécessaires et suffisantes, la guerre est une simple application de la force, c'est à-dire la négation du droit. Là où elles se trouvent réunies, la guerre, même offensive, est légitime. En appliquant ce critère aux événements de 1914, l'auteur estime que le crime de l'Allemagne ne fut pas seule-

ment de violer systématiquement les conventions de La Haye, mais encore et surtout d'avoir entrepris une guerre injuste, sans cause légitime, dans le seul but d'asservir des nations plus faibles ou de les faire disparaître. Tous les peuples le sentirent et c'est pourquoi la lutte prit le caractère tragique d'un conflit entre deux conceptions opposées de la vie humaine : ou le culte de la force et de la matière, ou la reconnaissance d'un ordre moral nécessaire ; ou la régression vers l'animalité, ou l'évolution vers un idéal spirituel.

La théorie de M. Le Fur tend donc à introduire dans la définition de la guerre la notion de droit. Et ceci le conduit à rejeter aussi bien les doctrines qui proclament que toute guerre est criminelle, comme le tolstoïsme, que celles, très répandues en Allemagne, qui font de la guerre un état de fait, situé en dehors de l'ordre juridique et suspendant l'application du droit. Mais la démonstration comporte un point délicat sur lequel les auteurs s'étaient jusqu'ici trop volontiers contentés d'idées vagues ou de formules équivoques : il faut trouver le critère juridique qui permette de distinguer les justes causes de guerre des injustes. Il n'existe pas, en effet, de loi internationale, munie de sanctions, qui précise dans quels cas un gouvernement doit ou ne doit pas recourir aux armes. Les Etats étant souverains et indépendants n'admettent pas qu'une autre volonté que la leur puisse apprécier le bien-fondé de leurs droits, de telle sorte qu'un peuple proclame toujours juste la guerre qu'il veut, dût-il se mentir à lui-même. L'objection qu'on oppose habituellement à la théorie des justes causes de guerre, c'est qu'il n'existe pas de droit sans sanction, et que les règles d'éthique qui ne sont pas formulées en lois ni sanctionnées appartiennent au domaine de la morale, non au domaine du droit.

C'est précisément contre l'aphorisme qu'il n'existe pas de droit sans sanction que M. Le Fur dirige tout l'effort de son raisonnement. Il le fait hardiment, en vivifiant et en reconstruisant la théorie du droit naturel, si décriée au XIXe siècle, qu'il considère comme constituant la seule base possible du droit positif. Il faut, dit-il, dégager d'abord l'idée de droit naturel des erreurs de l'école « du droit de la nature et des gens » qui croyait à l'existence de règles immuables et précises, embrassant tous les détails de la vie sociale, valables pour tous les temps et pour tous les peuples et que la seule puissance de la raison devait révéler à l'homme. On ne doit pas la confondre davantage avec la conception des « droits individuels » de l'homme, formulée par la Révolution française et qui se rattache aux idées de Rousseau sur l'existence d'un état de nature antérieur à l'état social.

Le droit naturel est l'expression des lois naturelles qui gouvernent la nature morale de l'homme ; lois dont la réalité objective est aussi certaine que celle des lois physiques qui gouvernent son corps, encore qu'il soit plus facile de les méconnaître et de les transgresser. Immuable dans ses principes, qui peuvent se condenser en un petit nombre d'axiomes, il est infiniment divers dans ses applications dont les formes varient avec les races et les mœurs. Il est intimement uni à la morale par sa nature, un peu différent par son domaine, et c'est lui qui fournit à la science du droit les postulats dont elle ne saurait se passer, non plus que les mathématiques. Dire que l'homme doit respecter la parole donnée ou que foi est due aux traités est un axiome de droit naturel. Le législateur peut le sanctionner dans ses lois, tandis qu'il n'existe aucun super-Etat qui puisse le sanctionner dans les rapports internationaux. Est-ce une raison pour déclarer qu'il n'y a pas de droit

des gens et que l'obligation de respecter un traité n'est qu'une faculté morale, d'ordre subjectif, appartenant au domaine de la conscience individuelle ? Non, répond M. Le Fur, car cela équivaut à confondre deux choses aussi différentes que le droit et la sanction du droit. Vouloir faire dépendre l'obligation de la sanction, alors que la sanction n'est qu'un corollaire facultatif de l'obligation, c'est substituer l'arbitraire de la volonté humaine aux lois éternelles qui régissent le monde, c'est détacher le droit de sa base morale et proprement le tuer [1].

* * *

Les répercussions de la guerre n'intéressent pas seulement le droit international : elles ont aussi modifié considérablement le droit public interne des Etats de l'Europe. Les traités de paix ont fait naître des Etats nouveaux en ruinant la monarchie austro-hongroise, ou modifié la structure d'Etats anciens et le juriste doit se préoccuper d'étudier les nouvelles constitutions du royaume serbe-croate-slovène ou de la république tchécoslovaque, démonter les rouages politiques de l'Allemagne de Weimar, s'inquiéter des tendances fédéralistes de l'Empire britannique, se pencher sur le grand mouvement féministe qui triomphe en Belgique et dans le Royaume-Uni, aussi bien que dans les Etats de l'Europe centrale. Les peuples, même les moins touchés par l'universelle transformation, comme celui de France, se trouvent en présence de projets de revision constitutionnelle ou de réorganisation administrative, de lois politiques nouvelles et

[1] Comparez Montesquieu : « Les êtres particuliers intelligents peuvent avoir des lois qu'ils ont faites : mais ils en ont aussi qu'ils n'ont pas faites... Avant qu'il y eût des lois faites, il y avait des rapports de justice possibles. Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé des cercles, tous les rayons n'étaient pas égaux. » (*Esprit des lois*, liv. I, chap. I.)

de modifications apportées par la législation de guerre à l'exercice des libertés individuelles.

Une refonte récente du traité de droit constitutionnel du regretté M. Esmein permet à toutes les personnes qui s'intéressent au droit public d'embrasser l'ensemble des modifications apportées depuis 1914 au statut de la vieille Europe et de la jeune Amérique. Elle est due à la plume de M. Henri Nézard, disciple d'Esmein et continuateur de son œuvre, qui a introduit avec beaucoup de talent dans le cadre primitif de l'ouvrage les développements nécessaires pour le mettre au courant du droit actuel. Ainsi que son maître, M. Nézard applique au droit constitutionnel la méthode historique et il considère les doctrines et les lois politiques comme l'expression du développement d'organismes vivants qu'il faut étudier dans leurs origines et dans les étapes de leur croissance : chaque système répond au génie d'un peuple, à une phase donnée de son histoire. Comme son maître encore, M. Nézard a une prédilection marquée pour le gouvernement parlementaire qu'il estime s'être révelé plus souple et plus libéral pendant la crise de 1914-1918 que le système de la séparation tranchée des pouvoirs, en faveur aux Etats-Unis, ou que le gouvernement directorial tel que le pratique la Suisse. Cette préférence ne l'empêche d'ailleurs pas d'étudier toutes les formes politiques des gouvernements modernes en historien impartial et avec une grande richesse de documentation. Le premier volume de son ouvrage est consacré aux principes généraux et au droit comparé, le second plus spécialement au droit français.

ANTOINE ROUGIER.

La
Révolution vaudoise de 1845

Récit publié et annoté par Aug. Reymond.

TROISIÈME PARTIE [1].

Ces résolutions souveraines prises, l'assemblée et le chef du Gouvernement provisoire, avec les autres chefs, se rendirent au Casino. Vous nous demanderez pourquoi nous ne sommes pas allés droit au Château, prendre immédiatement possession du siége du Gouvernement ? C'est que j'étais le seul membre du Gouvernement provisoire présent sur Mont Benon ; M. Blanchenay (conseiller d'Etat) et M. Fischer n'étaient pas là pour le moment ; les autres membres du Gouvernement provisoire n'étaient pas à Lausanne, mais à leur domicile, où l'on dut les faire chercher par estafettes. D'ailleurs, on attendait encore des masses pour le lendemain, et l'on prévoyait qu'il y aurait une assemblée plus considérable, qui mettrait la dernière main à la révolution. On voulait aussi laisser à l'ex-Conseil d'Etat le soin de régler ses affaires pendant les vingt-quatre heures qu'il avait décidé de rester encore provisoirement en fonctions.

[1] Pour les deux premières parties, voir les livraisons de décembre 1921 et janvier 1922.

Rentrant en ville à la tête de la colonne, ayant à ma droite M. Leresche et à ma gauche M. l'avocat Eytel, auxquels je donnais le bras, je pus voir l'immensité de la colonne se déployer de Mont Benon dans la rue du Chêne et la place de Saint-François, ainsi qu'une partie de la rue de Bourg.

Le Conseil d'Etat ayant abdiqué vers midi, il pouvait être environ deux ou trois heures lorsque nous quittâmes Mont Benon.

Entrés au Casino, je pris pour le Gouvernement provisoire et les autres citoyens qui avaient été en tête du mouvement une chambre à part. M. J.-L.-B. Leresche fut établi secrétaire du Gouvernement. Il y eut une foule de mesures diverses à prendre sur-le-champ et à répondre de mille côtés à des citoyens qui venaient donner des informations et recevoir des directions ; il fallait surtout aviser au logement des citoyens du dehors qui voulaient passer la nuit à Lausanne et de ceux, plus nombreux encore, qui arrivaient à chaque instant. Les colonnes de Vevey, d'Aigle, de la Côte, d'Yverdon, etc., voulurent à toute force passer la nuit à Lausanne, malgré les efforts que nous fîmes pour les engager à passer la nuit dans les villes et les villages des environs pour venir le lendemain à la grande assemblée qui devait se tenir pendant la réunion du Grand Conseil. J'eus donc à signer une masse considérable de bons pour logement et nourriture des masses : pain, vin, fromage, paille, couvertures, etc., ainsi qu'un grand nombre d'autres ordres.

Pendant que tout cela se faisait, je m'occupais à rédiger les résolutions de l'assemblée de Mont Benon et la proclamation qui devait les accompagner. J'étais interrompu à chaque instant ; j'avais beau m'enfermer dans la chambre, il me fallait ouvrir à chaque instant

et tenir tête à toutes les tentatives d'invasion, répondre à toutes les demandes, faire expédier et signer tous les ordres nécessaires. Les résolutions ayant été rédigées de tête dans mon improvisation verbale sur Mont Benon, j'en vins facilement à bout, quoique je dusse poser et reprendre la plume à chaque instant. Mais la proclamation qu'il me fallait maintenant improviser dans mon esprit avant de l'écrire présentait plus de difficulté. Il fallait quelque chose de clair, de bref, de simple, d'énergique, en même temps que de calme et de modéré ; il fallait allier le tact à la fermeté, entretenir l'esprit de la liberté en conservant celui de l'ordre, faire appel à la sagesse des citoyens aussi bien qu'à leur patriotisme ; il fallait faire comprendre la position difficile des citoyens qui avaient accepté d'être du Gouvernement provisoire, et cependant montrer la confiance dont nous étions animés. En un mot, il fallait allier la vie et l'entrain à un langage réservé.

Pendant que l'on causait dans la chambre et que l'on m'interrompait souvent par des questions et des demandes de signature, j'accouchais cependant de ma proclamation dans une embrasure de fenêtre, où je me tenais debout, faisant claquer mes doigts et prononçant à demi-voix les phrases que je concevais et formulais dans mon esprit. Cette rédaction mentale achevée, je pris la plume et la rédaction écrite fut jetée sur le papier en un clin d'œil. Tout cela se sent beaucoup de la précipitation et du travail à bâtons rompus, mais, venant de relire ces pièces, je suis forcé d'avouer, sans me laisser arrêter par une hypocrite modestie, que j'en suis content : il y a de la clarté, de la simplicité, du nerf et du tact, le tout en peu de mots. J'étais, il est vrai, monté à un certain diapason, et je sentais le feu sacré circuler dans mes veines.

Soumises au Gouvernement provisoire lorsque la majorité des membres fut arrivée dans la soirée, assez tard, ces pièces furent adoptées sans changement. On les fit imprimer pendant la nuit, avec assez de peine, car tous les ouvriers étaient dans les lieux publics, à célébrer le triomphe de la cause démocratique. Cependant, à force de soins, on en eut un certain nombre le 15 février au matin, pour les afficher et les distribuer aux masses arrivées dans la nuit et à celles qui arrivaient encore.

Ce premier travail terminé, il fallut songer aux opérations fort nombreuses du lendemain 15 février. Me couchant sur un canapé et me couvrant la tête de mon chapeau pendant que les autres membres causaient et avisaient d'autres affaires, je résumai dans mon esprit tout ce qui était à faire et même beaucoup plus qu'on n'eut le temps de faire ; puis, me relevant, je notai cela par écrit, la plume courant d'une traite plusieurs pages, qui se trouvèrent bientôt couvertes.

Mais, en rédigeant les notes basées sur les résolutions prises dans la journée, ou plutôt la veille, car nous étions déjà le 15 vers les deux ou trois heures du matin, je m'aperçus qu'il restait encore à combiner, préparer et rédiger des choses fort essentielles, savoir les résolutions subséquentes que l'on proposerait à la seconde assemblée populaire générale, qui devait avoir lieu le 15 dans la matinée. On savait que, voulant aussi faire acte de souveraineté, les masses arrivées depuis l'assemblée de Mont Benon tenaient à ajouter de nouvelles résolutions à celles du 14, qu'elles approuvaient et ratifieraient pleinement.

Pour ce nouveau travail, j'avais besoin d'un isolement complet. Je me retirai donc chez moi, vers les trois heures du matin. Je me mis au lit, mais bien en-

tendu que ce n'était pas pour dormir. Rassemblant quelques vœux manifestés et tirant du fond de ma conscience démocratique ce que je pouvais présumer être le vœu du peuple, je conçus et formulai dans mon esprit les résolutions qui ont été adoptées par l'assemblée du 15 sous le titre de « second acte souverain ». Ensuite, je sommeillai un peu ; puis, m'étant levé, je mis à la hâte par écrit ce que j'avais rédigé au lit : par ces secondes résolutions, le Grand Conseil était expressément dissous (le 14, on se bornait à lui demander de se dissoudre après avoir changé les instructions sur les Jésuites) ; on faisait aussi cesser l'espèce de gouvernement provisoire que le Conseil d'Etat s'était attribué, depuis son abdication, en mon absence et celle de M. Blanchenay, dans une proclamation posthume dont je parlerai tout à l'heure. Toutes les autorités étaient déclarées provisoires et les fonctionnaires tenus d'adhérer dans cinq jours au Gouvernement provisoire, à moins d'être considérés comme démissionnaires. Les restrictions apportées au suffrage universel par la constitution étaient abolies, et le Gouvernement chargé d'abréger les longueurs qui, à Lausanne, écartaient des élections la généralité des citoyens (les travailleurs) qui n'avaient pas tant de temps à perdre, et livraient le suffrage dit universel à la merci d'une aristocratie composée de riches et de fonctionnaires qui, ayant leur existence assurée, pouvaient assister aux élections pendant les deux ou trois semaines qu'elles duraient quelquefois.

De retour au Casino, le 15 février au matin, je soumis mon projet de second acte souverain au Gouvernement provisoire. A l'exception de trois articles que je vais vous indiquer, il fut adopté comme projet à soumettre

à l'assemblée populaire générale qui devait avoir lieu dans la matinée.

Quant aux trois articles suivants, on vit des inconvéniens à les présenter à l'assemblée ; on dit qu'elle ne les verrait (au moins une grande partie du pays, Aigle et Vevey) pas avec plaisir, et que ces articles pourraient donner lieu à des discussions fâcheuses. Si j'avais insisté, on m'aurait laissé passer mes articles, mais je ne voulus pas aller contre l'opinion évidente de la grande majorité du Gouvernement provisoire, et comme des assemblées populaires sont moins réunies pour discuter comme un Grand Conseil (elles n'en auraient pas le temps) que pour adopter et sanctionner ce qui est leur volonté arrêtée, délibérée, il faut bien avoir soin de ne leur proposer que ce qu'on sait ou présume positivement qu'elles désirent ou accepteront ; il faut éviter de proposer ce qui pourrait amener une division ou être repoussé. Quand même on m'a fait passer pour *dictateur*, je n'ai pas hésité un instant à subordonner mon opinion individuelle à la volonté générale.

Mais voici ces trois articles, que je tiens à consigner ici pour mémoire. Je les copie mot à mot sur le feuillet original sur lequel je les ai primitivement rédigés, et que j'ai détaché de ceux qui, étant adoptés, ont été livrés à la copie et à l'impression ; c'est le feuillet que j'ai remis dans ma poche lorsque le Gouvernement provisoire eut témoigné ses craintes.

Voici donc ces articles qui, s'ils eussent été adoptés, auraient fait suite aux trois qui constituent le *second acte souverain* du 15 février 1845 :

Art. 4. Les lois et les décrets qui ne règlent pas de simples affaires courantes d'administration supérieure

ou de surveillance de l'administration seront soumis à la sanction du peuple. » — (C'était pour introduire dans la nouvelle constitution : c'est encore mieux que le *veto :* c'est là la véritable démocratie ; c'est le seul moyen d'avoir des lois en rapport avec les idées et les besoins du peuple, son degré de culture, des lois qui soient le point d'appui d'un progrès futur, des lois que le peuple comprenne et qui soient observées. Mais on m'a objecté que, les opinions étant fort partagées sur ce point, parce que cette idée n'a pas encore pris place dans l'opinion publique, il valait mieux réserver cet article pour les discussions du Grand Conseil appelé à réviser la constitution.)

« ART. 5. Il sera perçu un impôt extraordinaire sur les créances. » — (C'était pour poser en principe que la fortune mobilière doit contribuer aux charges publiques aussi bien que la terre et les maisons ; c'était pour assurer au Gouvernement de fortes ressources financières pour le cas où l'on aurait eu la guerre civile en Suisse ou à défendre l'indépendance de la Confédération contre l'Etranger ; c'était pour éviter un grand embarras au futur Gouvernement. — On m'a objecté que cette proposition alarmerait les uns et mécontenterait les autres, entr'autres plusieurs rentiers riches et influens qui avaient pris une part active à la révolution et qui se trouveraient à l'assemblée [1].)

« ART. 6. Le droit de vivre en travaillant sera convenablement garanti, et les bourses publiques pourvoiront équitablement aux besoins des nécessiteux sans que l'assistance publique puisse être envisagée comme une tache. » — (C'était encore un article à insérer

[1] Druey semble donc avoir été le premier à proposer l'introduction de l'impôt mobilier dans le canton de Vaud. On sait que son idée fut réalisée par la Constitution de 1861

dans la nouvelle constitution. Rien de plus juste que cette disposition qui sanctifie le travail et accomplit envers les pauvres le devoir que Dieu a imposé aux riches, cette disposition qui efface la tache que l'orgueil et l'égoïsme ont cherché à imprimer à l'indigence. Cet article était dû aux masses pauvres, qui avaient pris l'initiative du mouvement et qui s'étaient mises en avant alors qu'il y avait un grand danger. — Mais on a objecté que cet article causerait les plus vives appréhensions, qu'on y verrait le communisme ; que ce serait mal compris et aliénerait à la révolution une partie considérable et influente de l'assemblée. — Voilà ce que c'est que les préventions, car la proposition ne renferme rien que de généralement admis au fond des consciences. Hélas ! je vis que la révolution commencée par les pauvres serait terminée par les riches. Je me demandai intérieurement : Oh ! crèche de Jésus-Christ, oh ! écurie de Bethléem, où es-tu ? — Le rejet de cette proposition jeta dans mon âme une tristesse que je dus dissimuler pour ne pas gâter nos affaires ; elle ne disparut que lorsque je fus en face de l'assemblée populaire, où j'oubliai tout pour me livrer tout entier, corps et âme, à l'accomplissement de ma mission.)

Pendant que nous tenions l'assemblée de Mont Benon, le 14, et que nous gouvernions au Casino, le Conseil d'Etat terminait son règne au Château par un acte qui fit concevoir au Gouvernement provisoire des doutes sur ses intentions quant à la *durée* des fonctions provisoires qu'il s'était réservées pour vingt-quatre heures à peu près en abdiquant. Après avoir pris, le 13 au soir (et non le 14, comme l'imprimé le porte, à moins qu'il n'ait été signé et expédié après minuit, mais il n'est pas d'usage de dater ainsi) un

arrêté accompagné d'une proclamation pour mettre des troupes sur pied ; après avoir rendu, le 14 février, vers onze heures du matin, sur la demande du Président du Grand Conseil et d'un certain nombre de membres de ce corps, [un autre arrêté] pour convoquer le Grand Conseil à l'extraordinaire pour le lendemain 15, à onze heures du matin, afin de s'entourer de la représentation nationale ; enfin, après avoir rejeté mon projet de proclamation populaire annonçant une révision des instructions touchant les Jésuites, proclamation qui n'a ainsi pas vu le jour, le Conseil d'Etat avait, en abdiquant en masse vers midi, décidé qu'il resterait en fonctions jusqu'au lendemain 15 à onze heures du matin, où le Grand Conseil devait se réunir ; cette décision avait été prise par l'unanimité des membres, qui étaient tous présents, et c'est ainsi que M. Blanchenay et moi l'avons entendu. Or, dans sa proclamation datée du 14 février 1845, rendue évidemment fort tard dans la journée, si ce n'est dans la nuit du 14 au 15 février, puisqu'elle n'a été affichée que le 15 au matin, bien que fort courte, dans sa proclamation par laquelle il annonce au Peuple Vaudois que, « venant d'éprouver que les moyens qu'il a employés pour faire respecter les décisions prises légalement par le Grand Conseil sont insuffisans » *il a convoqué le Grand Conseil* pour *demain* (le 15), il ajoute : *et ses membres lui présentent tous leur démission*. Ce n'est pas tout à fait la même chose que des démissions irrémissiblement données, une abdication formelle, car cette formule suppose la possibilité que le Grand Conseil n'accepte pas ces démissions *présentées*, c'est-à-dire *offertes* et non pas décidément *données*. Ce n'est pas tout. Le Conseil d'Etat dit dans un paragraphe suivant : « *Le Conseil d'Etat restera en fonctions jusqu'à ce qu'il ait été pourvu*

régulièrement à son remplacement. » Cela signifie que si le Grand Conseil n'acceptait pas les démissions présentées, ou que s'il ne pouvait pas se réunir le 15 février, par l'effet de circonstances impérieuses, prévues ou imprévues, le Conseil d'Etat demeurerait indéfiniment en fonctions. Le Conseil d'Etat (c'est-à-dire les sept membres qui restaient) l'a-t-il réellement entendu ainsi, ou bien s'est il mal expliqué dans sa proclamation, certainement faite à la hâte ? Ceux qui connaissent le terrain peuvent être autorisés à présumer que, cette proclamation ayant été faite après l'assemblée de Mont Benon, qui ne comptait que 6 à 7 hommes[1], au moment où l'ex-Conseil ne savait probablement pas qu'il arriverait encore des masses à Lausanne pour tenir le 15 une assemblée encore plus imposante que celle du 14, alors que l'on répandait le bruit de l'arrivée des populations d'Orbe, de Grandson, d'Yverdon et d'Echallens pour soutenir le Conseil d'Etat, il est permis de présumer que le Conseil a voulu se réserver les moyens de prolonger son existence provisoire, afin de reconquérir la stabilité perdue si la tournure des événemens le permettait.

Quoi qu'il en soit, cette rédaction équivoque a motivé le paragraphe suivant, que j'ai introduit dans l'article 1er du *second acte souverain*, du 15 février 1845 : « *Le Conseil d'Etat ayant abdiqué, les réserves qu'il a faites d'exercer provisoirement le pouvoir cessent immédiatement d'être tolérées.* » Cela signifiait tout d'un temps que si le Gouvernement provisoire n'avait pas pris possession du Château immédiatement après l'assemblée de Mont Benon, le 14 février, c'est qu'il avait *toléré* à côté de lui l'ex-Conseil d'Etat pour certains actes d'administration, et que c'est au Gouver-

[1] Druey a bien écrit 6 à 7 hommes. Il faut sans doute lire 6 à 7 *mille* hommes.

nement provisoire nommé par le peuple et non au Conseil d'Etat qui avait abdiqué que l'autorité supérieure avait appartenu du 14 février à deux heures après-midi au 15 février à midi, où le Gouvernement provisoire prit possession du Château, comme vous allez voir. J'ai appris que le paragraphe du second acte souverain transcrit tout à l'heure avait beaucoup blessé l'ex-Conseil d'Etat, tout au moins son président, M. Ruchet [1]. Le paragraphe n'est, en effet, ni tendre ni poli, mais il était inévitable pour la régularité des écritures, et la leçon était méritée.

Revenons aux actes du Gouvernement provisoire et de l'assemblée du peuple.

Dans la matinée du 15 février 1845, les masses populaires arrivées la nuit de différentes parties du pays, entr'autres des districts d'Aigle, de Vevey, de ceux de la Côte, d'Yverdon, de Grandson et d'Orbe, ainsi que les citoyens qui affluaient encore à Lausanne, se formèrent en colonne vers le Casino et l'Eglise de Saint-François. Elles se rendirent en procession, tambour en tête, par le Grand Pont, sur la place de la Riponne, sous la nouvelle Grenette, et là se constituèrent en assemblée populaire générale sous la présidence de M. Delarageaz et la mienne comme Président du Gouvernement provisoire. L'assemblée pouvait compter 14 à 15 mille hommes, le double de celle de hier. C'était un grand spectacle.

M. Eytel donna lecture des résolutions adoptées la veille, et elles furent sanctionnées à l'unanimité. M. Delarageaz étant empêché de parler par une extinction de voix suite de ses fatigues et de ses nombreux discours adressés en plein air et par le froid aux

[1] Boisot écrit à ce propos : « Forme aimable de Druey pour congédier ses collègues, s'il leur eût pris l'inconcevable fantaisie de continuer de siéger avec lui. »

masses, je pris la présidence, ayant d'ailleurs de nouvelles propositions à faire comme chef du Gouvernement provisoire. Certes, malgré les fatigues que m'avaient causées mes discours prononcés le 12 et le 13 février au Grand Conseil et mes veilles pendant quelques nuits, je n'ai jamais eu une voix plus sonore, plus ferme, plus puissante, même au tir fédéral de Lausanne, que je présidai en 1836. Moi qui suis toujours enroué en hiver et qui ne parle qu'avec peine au froid, je trouvai dans la situation et l'esprit qui m'animait des forces extraordinaires, miraculeuses. Je présidai donc avec beaucoup de calme, d'à plomb, d'aisance, j'ajouterai d'autorité, l'assemblée de la Riponne. Après lui avoir lu les propositions nouvelles du Gouvernement provisoire (conçues et rédigées par moi), je les expliquai à l'assemblée, je les soumis à sa votation après avoir demandé sur chaque article si quelqu'un désirait la parole. Je fis chaque fois la contr'épreuve : tout fut adopté à l'unanimité par un admirable entrain : c'est que nos propositions avaient été puisées dans le sein même de la conscience populaire, qui s'était révélée à nos esprits. Je vous l'ai déjà dit : cette révélation n'était pas un miracle, puisque cette conscience populaire était la manifestation et le développement des idées démocratiques qui sont la base de la vie politique du canton de Vaud depuis la révolution de 1798 (qui a donné lieu à bien d'autres ébranlemens que la nôtre du 14 au 15 février 1845), idées dont la semence a été renouvelée et ravivée par les principes de souveraineté du peuple que les chefs du mouvement et moi avons propagés depuis nombre d'années.

Les délibérations terminées, j'annonçai à l'assemblée que le Gouvernement provisoire allait s'installer au

Château, et qu'après l'y avoir accompagné, elle était priée de se rendre sur Mont Benon, où la victoire du peuple serait annoncée par 101 [coups] de canon, et où le Gouvernement provisoire ne tarderait pas à la rejoindre pour lui faire connaître ses premières délibérations.

Nous nous mîmes en marche. Arrivés près du Château, et après avoir fait défiler la colonne en bas la Cité pour la diriger sur Mont Benon, nous rencontrâmes une délégation d'un certain nombre de membres du Grand Conseil qui s'étaient réunis à onze heures sous la présidence de M. Frossard, quoique la grosse cloche de convocation n'eût pas sonné. C'est ici le lieu de dire que, voyant l'irritation des masses contre la majorité du Grand Conseil qui avait foulé aux pieds les pétitions des 32 000 citoyens qui demandaient l'expulsion générale des Jésuites, le Gouvernement provisoire, craignant que le Grand Conseil ou au moins quelques-uns de ses membres de la majorité ne courussent des dangers s'il se réunissait, avait fait défendre au marguiller de la Cathédrale de sonner la grosse cloche de convocation. (Cela était si vrai que les quarante membres environ qui s'étaient réunis dans la salle du Grand Conseil furent bientôt entourés d'une foule considérable de citoyens et de soldats armés, qui remplirent bientôt les tribunes et la plupart des bancs du Grand Conseil et avaient une attitude menaçante. Heureusement que les membres présens appartenaient pour la plupart à la minorité antijésuitique et que ceux de la majorité n'étaient pas compromis par des paroles amères contre les pétitionnaires.) La délégation demanda verbalement au Gouvernement provisoire de lever sa défense, afin que le Grand Conseil pût s'assembler et délibérer. Je répondis verbalement à la députation que le Gouverne-

ment provisoire donnerait immédiatement une réponse par écrit à cette demande après en avoir délibéré.

Le Gouvernement provisoire s'étant présenté à la porte du Château, la trouva ouverte, et l'huissier Rochat, qui l'attendait, me remit la clef de la salle du Conseil d'Etat, où nous allâmes immédiatement prendre séance.

La première opération fut la réponse à la délégation des membres du Grand Conseil qui s'étaient provisoirement réunis dans la salle des séances de l'assemblée. La réponse du Gouvernement provisoire fut que « l'Assemblée populaire générale du Canton de Vaud, réunie sur la place de la Riponne, venant de dissoudre le Grand Conseil, nous ne pouvons adhérer à leur demande. »

Ensuite nous convoquâmes les assemblées électorales de cercle au jour le plus rapproché possible pour procéder à l'élection d'un nouveau Grand Conseil [1]. Nous prîmes d'autres mesures d'urgence.

Pendant que mes collègues pourvoyaient à divers détails d'administration, je pris la plume et improvisai d'un trait la seconde proclamation, celle qui accompagna le second acte souverain. Bonne en elle-même, elle n'a cependant pas la supériorité de la première : c'est qu'on ne doit pas se répéter.

Cette proclamation, qui indiquait ce que le Gouvernement provisoire avait fait et renfermait diverses explications, ayant été adoptée, nous descendîmes en corps avec les huissiers sur Mont Benon, où l'assemblée nous suivit. Nous étant formés en cercle sur la place,

[1] Les élections eurent lieu le 25 février, et le nouveau Grand Conseil se réunit le 3 mars. Delarageaz fut nommé président par 142 voix sur 174 votants, mais son élection au Conseil d'Etat obligea de le remplacer en cette qualité. Ce fut Schopfer, négociant à Morges, qui fut nommé à sa place. Sur seize députés à élire, Lausanne nomma quatre conservateurs : Muret, Pidou et Carrard, juges d'appel, et Ruchet ancien Conseiller d'Etat.

les pieds dans la neige, je lus cette proclamation avec cette voix et cet accent qui avaient déjà électrisé le peuple la matinée et la veille.

Ayant fini nos opérations, nous rentrâmes en ville, nous nous rendîmes au Casino, où nous licenciâmes l'assemblée après avoir complété le Gouvernement provisoire, par suite de non acceptation et de motif de parenté entre deux membres[1].

C'est ainsi que se termina le mouvement révolutionnaire du 14 et du 15 février.

Vous voyez que les quelques explications que je me proposais de vous donner m'ont entraîné à une relation assez étendue des événemens. Cette relation ne peut pas être complète, parce que je me suis borné à ce que j'ai vu et appris, essentiellement à ce que j'ai fait. C'est donc plutôt une relation de la part que j'ai prise aux événemens de février et de l'esprit qui m'a animé. Aussi, quand je parle de ce que j'ai fait, je n'entends nullement nier ou amoindrir l'action des autres, étant bien loin de prétendre que j'aie tout fait, bien que j'aie joué le rôle principal dans cette révolution : ce qui le prouve, ce sont les calomnies et la haine dont j'ai été l'objet, les propos incroyables que l'on a tenus sur mon compte. Ma relation, donc, bien qu'exacte en ce que je sais, a besoin d'être jointe à d'autres, pour être complète.

Etant bientôt parti pour la Diète et ayant été constamment malade depuis mon retour, je n'ai pu assister au Gouvernement provisoire que les 14 et 15, 16, 17 et 18 février ; au Conseil d'Etat nouveau et à la commission nommée par le Grand Conseil pour préparer

[1] L'Assemblée populaire avait élu membres du Gouvernement Provisoire Druey, Blanchenay et J. Muret, anciens Conseillers d'Etat ; Henri Fischer, Jean Schopfer, Mercier, Ch. Veillon, Jacques Viret et Bourgeois. Muret et Schopfer, n'ayant pas accepté leur élection, furent remplacés par Fr. Briatte et Jules Vulliet.

un projet de constitution revisée (la Commission constituante) que le 26, le 27 et le 28 mars. A l'heure qu'il est, 5 mai 1845, je ne puis pas encore siéger au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, quoique je sois en convalescence ; mais le refroidissement de la température a agi d'une manière fâcheuse sur ma santé en faisant revivre mes douleurs. Cependant l'échauffement et la fièvre ont disparu : c'est le grand point, mais j'ai encore besoin de ménagemens pendant quelques jours.

En revanche, j'ai été d'autant plus actif pendant la Diète, c'est-à-dire la première partie de la session extraordinaire (février et mars), ma maladie m'ayant empêché d'assister à la seconde partie. Je puis dire, sans faire tort à qui que ce soit, que j'ai été l'âme du parti libéral ou radical, et de la commission de la Diète, que je leur ai donné l'impulsion ainsi qu'à M. Neuhaus, et que j'ai particulièrement fixé l'attention de l'assemblée, du public et de la diplomatie. Ah ! si mes propositions sur les Jésuites eussent été adoptées, la Suisse n'aurait pas eu à déplorer les funestes événemens de Lucerne [1] !

HENRI DRUEY.

(La fin prochainement.)

[1] « Un complot fut formé pour renverser le Gouvernement. Le 8 décembre 1844, à 5 heures du matin, le signal du soulèvement fut donné à Lucerne. Une quarantaine d'insurgés se réunirent sur une place ; ils tirèrent sur une patrouille et, ne se voyant pas appuyés, ils se dispersèrent ; quelques hommes furent tués ou blessés. Le même jour, une troupe d'insurgés lucernois et de volontaires d'autres cantons, essentiellement d'Argovie, s'établit près du pont de l'Emme, à trois quarts de lieue de la ville. Elle fit feu sur un corps de milices qui arrivait d'après les ordres du Gouvernement ; il y eut plusieurs tués et blessés. Mais les attaquants, craignant de se voir coupés par d'autres troupes du Gouvernement, prirent la fuite et rentrèrent sur le territoire argovien. Cette échauffourée ne fit que montrer l'impéritie et le peu de consistance de ceux qui avaient organisé cette malheureuse levée de boucliers. Le Gouvernement triompha et déploya de grandes forces pour achever de comprimer le mouvement et pour en punir les auteurs. » (*Mémoires* inédits du Chancelier Boisot.)

Mouvements réformistes en Chine.

Le réveil d'un grand peuple est toujours émouvant et intéressant ; ne suit-on pas avec une curiosité passionnée celui du Japon contemporain ; la Chine, endormie depuis des siècles, sort de sa léthargie, émue sans doute par le spectacle que lui offre son remuant voisin ; elle veut rattraper le temps perdu.

Ce changement, qui est une vraie révolution pour les vieux Chinois qui se cramponnent à leurs traditions, est préconisé et conduit essentiellement par les étudiants ; on comprend facilement la chose puisque ces jeunes gens mis en contact avec les méthodes occidentales dans nos universités en ont compris tous les avantages et la supériorité, mais ce qui fait l'originalité de ces efforts, c'est que les étudiants ne se bornent pas à réclamer des réformes dans le domaine intellectuel, ils étendent leurs revendications à toutes les manifestations de la vie et avec la fougue qui distingue la jeunesse, ils voudraient améliorer non pas seulement une branche de l'activité nationale, mais toute cette activité.

C'est ce que nous fait entendre M. Koo, secrétaire général des Unions chrétiennes de jeunes gens en Chine ; au cours d'une tournée qu'il a entreprise en Occident il a exposé les vues de ses compatriotes et

plus particulièrement les désirs de la jeunesse studieuse et cultivée.

M. Koo date cette évolution de l'année 1919, époque à laquelle, grâce à des étudiants patriotes, trois ministres avaient été éloignés du gouvernement sous l'inculpation de trahison ; ce serait, à partir de ce moment, pense-t-il, que la corporation des universitaires aurait pris conscience de sa force et de l'influence qu'elle pouvait jouer sur les destinées du pays ; pour notre part nous croyons qu'il faut remonter plus haut et que c'est bien la grande révolution de 1912 qui a ouvert les yeux ; peut-être irions-nous même jusqu'au jour où, Morisson, le premier missionnaire européen, a pénétré dans l'Empire du Milieu.

Quoi qu'il en soit, l'insuffisance des institutions et des méthodes se fait sentir actuellement et d'abord dans le domaine de l'instruction publique ; aussi est-ce par là que nos jeunes réformateurs voudraient commencer ; hâtons-nous d'ajouter qu'ils ne sauraient mieux faire.

L'importance d'une instruction générale avait été sentie déjà par Confucius ; ce grand homme d'Etat, qui vivait 550 avant notre ère, s'était voué tout spécialement à l'éducation des peuples et des gouvernants ; sa philosophie, concentrée dans un de ses ouvrages les plus importants, le *Ta-hio*, ou « la Grande étude » nous renseigne suffisamment à cet égard.

Il est évident que pour ce qui concerne l'instruction aucun peuple de l'antiquité ne saurait rivaliser avec les Chinois ; ils sont aujourd'hui devancés par nos systèmes, mais la comparaison qu'ils ne sauraient supporter maintenant, leur eût été favorable il y a quelques siècles, car ils jouissaient alors, et cela depuis des mil-

liers d'années, d'institutions scolaires que notre Occident aurait pu leur envier ; les enfants commençaient à étudier sous un maître dès l'âge de six ans; c'était encore la règle il y a peu d'années, mais comme l'instruction n'était pas obligatoire et qu'il n'y avait pas d'écoles du gouvernement, les parents devaient choisir les éducateurs de leurs enfants ; ils ne manquaient certes pas dans un pays où la lecture est aussi répandue et où, tout au plus, un dixième de ceux qui font des études peuvent obtenir une place dans le service de l'Etat.

Un examen n'était pas nécessaire pour embrasser la vocation d'instituteur ; il suffisait de trouver des parents qui voulussent bien vous confier l'éducation de leurs garçons (les filles, en général, étaient déclarées inaptes) ; on donnait, sans doute, la préférence à un gradé si les circonstances le permettaient, car les prétentions étaient en rapport avec la valeur des certificats.

Dès lors le système scolaire a été complètement renouvelé; des programmes d'études, tout à fait inconnus jusqu'ici, ont été introduits avec des moyens pédagogiques modernes ; le gouvernement a ses écoles, la mission les siennes et garçons et filles peuvent y entrer ; toutes les branches scientifiques enseignées en Europe y sont représentées, la chimie, la physique, les mathématiques et les langues ; des milliers de jeunes gens viennent s'initier aux mystères de la science européenne dans nos universités et y subissent les épreuves du doctorat.

Et ce qu'ils ont rapporté de leur séjour à l'étranger, ces jeunes étudiants, c'est une somme de postulats absolument conformes aux idées modernes mais non moins subversifs auprès de leurs compatriotes : l'école

obligatoire avec son enseignement complet, et non plus seulement une acrobatie plus ou moins réussie autour de vieux textes littéraires ; à la place des anciens classiques une science technique et pratique comme celle de l'Occident ; l'accès des classes aussi bien aux jeunes filles qu'aux garçons et l'éducation basée sur des principes démocratiques. Ils demandent que la vieille méthode des châtiments corporels soit abolie, qu'une organisation s'établisse parmi les étudiants pour contrebalancer la supériorité des maîtres ; ils ne craignent pas de revendiquer le droit à la grève.

C'est donc assez loin qu'ils poussent leurs revendications et on comprend qu'ils ne soient pas toujours approuvés par la vieille Chine. D'après cette jeunesse studieuse d'aujourd'hui le mouvement réformateur ne doit pas se borner exclusivement au domaine intellectuel ; elle saisit l'importance de certaines institutions et leur étroite corrélation avec les manifestations de l'intelligence et son travail.

Ainsi ces modernistes se font une idée toute nouvelle de la famille ; passée de mode l'antique conception qui donnait au père une autorité sans limites sur les siens ; ce n'est pas qu'ils désirent renverser les rôles, mais le père pour eux ne peut plus être le tyran qui a le droit de vie et de mort sur ses enfants sans que la loi ou l'opinion publique puissent s'en émouvoir ; ils demandent qu'on en vienne à donner au chef de famille la place qui lui revient et qui doit être celle d'un conseiller et d'un ami ; de plus ils veulent la monogamie qui crée « la petite famille » ou le cercle étroit où tous les membres se sentent à l'aise, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs ; ils demandent la séparation de la famille ainsi fondée de la grande tribu for-

mée par la parenté, en d'autres termes une vie familiale bien délimitée ; ils ne conçoivent plus le mariage conclu sous la pression d'intérêts ou de convenances plus ou moins louables, encore moins celui qui intervient entre enfants fiancés dès leur prime jeunesse.

On comprend que cet idéal, qui n'a rien de subversif pour nous, ait paru à beaucoup de Chinois absolument révolutionnaire et qu'il ait apporté le trouble dans beaucoup d'esprits ; des pères ont déjà retiré leurs fils des écoles, plusieurs les ont déshérités ; mais ce n'est pas ce qui empêchera le mouvement de marcher, il répond trop aux besoins du cœur humain.

Un autre idéal qui se rattache au mouvement intellectuel dont nous parlons, c'est l'émancipation de la femme ; le féminisme en Chine ! Mais c'est aux yeux des célestes une monstruosité ; la femme n'a-t-elle pas toujours été l'être inférieur enu à l'écart de tous les progrès ? Nos jeunes étudiants veulent lui rendre la place à laquelle elle a droit à côté de l'homme ; ils sont allés en Amérique et y ont vu, sous ce rapport, des coutumes diamétralement opposées à celles de leurs concitoyens ; ils ont vu que l'Américain est respectueux de la femme, souvent même chevaleresque.

« Ne sommes-nous pas aussi bien doués que les autres peuples ? écrivait un Céleste, ce qui nous manque c'est l'épouse et c'est la mère formées à l'école du christianisme. »

Ces jeunes ont bien vite compris qu'il y avait là une cause d'infériorité pour le développement intellectuel aussi bien que social de leur pays ; la jeune fille, disent-ils, ne doit pas être formée seulement pour les soins du ménage, elle doit avoir une vocation qui lui permette de gagner sa vie et de mener, si les circonstances l'y obligent, une vie indépendante.

Tous, il est vrai, ne vont pas également loin ; tandis que les modérés admettent encore certaines règles et convenances dans les rapports des deux sexes, les extrémistes ne sont pas loin de prôner une liberté qui ressemble d'assez près à la licence.

Dans les questions sociales, ces étudiants nouveau genre se tiennent du côté du progrès demandant que les méthodes de travail soient rendues semblables à celles de l'Occident; les fabriques sortent du sol comme les champignons, il faut leur donner l'outillage le plus moderne; on exploite les richesses du sol : que ce soit avec les moyens que procure la technique actuelle.

Ils ont importé en Chine la lutte des classes et se rangent parmi les adversaires du capital du côté des ouvriers, sans avoir du reste, d'autres arguments à faire valoir que ceux de nos socialistes occidentaux. Ils poussent à la création d'écoles professionnelles libres ; ils introduisent des cours dans les ateliers avec leçons d'hygiène et d'économie domestique ; à quand les écoles ménagères, de couture, pour jeunes filles?

En outre ces réformateurs, embrassant tout le domaine social, cherchent à favoriser l'industrie en boycottant les produits étrangers, tout spécialement ceux du Japon; c'est ainsi qu'ils sont parvenus à persuader aux dames chinoises qu'elles faisaient œuvre patriotique en échangeant le gracieux parasol de soie du Japon contre le lourd parapluie des ancêtres. Empêcher l'emprise des petits Nippons c'est là leur but ; ils dressent des listes des articles qu'il ne faut pas acheter parce qu'ils ne portent pas la bonne marque et en peu de jours le moindre coolie est mis au courant.

Il est à regretter que sur le terrain militaire l'accord ne soit pas aussi unanime ; nombreux sont, parmi la

jeunesse universitaire, les pacifistes incorrigibles à côté de ceux qui réclament le service obligatoire; tous cependant admettent la réduction possible des dépenses militaires qui engloutissent actuellement les quatre cinquièmes des recettes totales de l'Etat.

Quant à la religion, les divergences sont plus grandes encore ; on peut dire que les tendances se rencontrent à l'infini ; la plupart des étudiants sont franchement athées ; leurs croyances ou plutôt leur manque de croyances fait partie du bagage qu'ils ont rapporté de leur séjour en Europe ou en Amérique ; ils sont les esprits forts, ceux qui se réclament de Voltaire et des grands incrédules de l'Occident ; d'autres voudraient rétablir l'ancienne religion dans toute son intégrité, surtout le confucianisme. En 1912 on avait proposé de faire du confucianisme la religion d'Etat, mais il y avait eu opposition et dès lors il s'était formé un nouveau confucianisme loin encore des religions occidentales, mais qui en empruntait cependant certains éléments ; nos jeunes étudiants chinois se rattachent aussi à cette conception. D'autres veulent une morale indépendante ou bien considèrent la religion comme un problème philosophique sans aucune portée spirituelle. Enfin on trouve de petits groupes de chrétiens, en tout 25 000 membres dont 5000 femmes ; ne serait-ce pas sur ces quelques mille que repose l'avenir de la Chine?

Ce mouvement présente aussi ses dangers en ce qu'il est trop peu réfléchi ; ces jeunes gens dans l'enthousiasme de leur âge et avec ses illusions ne se sont pas donné la peine d'examiner ce qu'il y a de bon dans le passé et de mauvais dans les importations étrangères ; ils n'ont pas choisi avec assez de soin. Ils n'ont pas pris garde, par exemple, à toute une littérature dont

l'influence ne peut être que pernicieuse, ni à toute une série d'influences délétères.

Ce qu'ils ont vu, et avec raison, c'est que la Chine passe par une redoutable crise ; mais ont-ils bien conscience de leurs responsabilités? Car ce qu'ils décideront, ce qu'ils feront, tout le peuple l'acceptera, puisque le Céleste est habitué à attendre d'en haut son mot d'ordre et à se laisser conduire.

Souhaitons que ce mouvement si intéressant aboutisse à une vraie réforme qui serait profitable non seulement à la grande république, mais à l'humanité tout entière.

E. Krieg, pasteur.

Lettre de Paris.

Molière et la vie. — La démission de M Aristide Briand. — Noble dédain ou impuissance?... Impuissance — Gouverner, de nos jours, c'est déplaire — Le monde est malade : il lui faut de sévères médecins.

15 janvier 1921.

Peut-être conviendrait-il ici de parler de Molière, le jour même où l'Etat français salue solennellement sa mémoire ; mais ce n'est point commettre la faute d'impiété que de célébrer sa gloire en regardant les choses actuelles de la vie, puisque le mérite du grand comique fut d'avoir bien vu ces choses quand elles vivaient autour de lui. L'œuvre de Molière est pleine d'allusions à ses contemporains, à leurs travers, à leurs passions, à leurs erreurs. Ces allusions sont devenues, avec le temps, des ironies morales et ont pris, en plus de leur sens psychologique, un sens philosophique. C'est que l'observateur avait du génie et que nous retrouvons en notre siècle les circonstances, les apparences, les grimaces, les ridicules qui inspiraient sa verve railleuse. Ses pièces étaient « à clef » ; cette clé ouvre encore toutes nos portes, nos portes à fronton comme nos portes secrètes.

* * *

M. Aristide Briand, président du conseil des ministres français, a quitté brusquement Cannes, où il délibérait avec de hauts politiques étrangers, pour jeter sa démission au visage des députés français. J'étais là. Dans la minute même, quelques-uns applaudirent ce geste, qui leur semblait dédaigneux et quasi noble. D'autres ont reconnu tout de suite que ce geste exprimait l'impuissance d'un homme habitué aux vulgaires débats électoraux et que le hasard des scrutins et l'intrigue avaient

placé en face d'adversaires plus adroits et mieux renseignés, avaient appelé à résoudre des problèmes dont il ne connaissait qu'insuffisamment les données. Peu à peu, ce second jugement laisse mieux voir qu'il était sagace.

M. Briand est un virtuose de l'art oratoire; mais il n'est que cela. Tous ses autres dons, s'il en a, sont paralysés par une sorte de paresse d'esprit. M. Briand n'a pas le culte de la raison ; il ne se propose que d'avoir raison de ses contradicteurs et seulement dans l'instant qu'il discute avec eux. Pour lui, toute controverse se termine par un vote. Il est « parlementaire », comme d'autres sont joueurs. C'est sa passion, même son vice. Dominer, gouverner, c'est à son gré, subjuguer provisoirement une assemblée. Il n'aperçoit pas la nation derrière et au-dessus des représentants de la nation. Et il emploie naturellement les moyens propres à obtenir ces succès éphémères. Il parle, il parle, il parle, avec audace, avec effronterie, avec cynisme. Feindre, tromper, dissimuler, est son habileté suprême. Il est aidé dans ce jeu par sa voix qui est grave, grasse, tantôt sonore, tantôt profonde. Son éloquence, c'est de la musique, ni savante, ni délicate, mais facile et coulante. Il a sur la sensibilité de ses auditeurs l'influence qu'ont les chanteurs de romances sentimentales sur les nerfs des filles et des femmes nerveuses. Il endort, il berce, il illusionne. Et quand, le concert achevé, les applaudissements le saluent et le remercient, il s'en va content, sûr d'avoir agi en homme d'Etat.

Hélas ! gouverner, ce n'est pas cela ; ce ne fut jamais cela, et aujourd'hui surtout ce ne peut-être cela. Gouverner, à présent, c'est d'abord déplaire, c'est contraindre, c'est incommoder. Gouverner, en une période de paix qui succède à une période de guerre, c'est imposer aux peuples une discipline sévère et d'autant plus pénible à supporter que les peuples justement avaient aspiré à la victoire comme à une délivrance, s'étaient promis de mieux goûter les agréments et les plaisirs après les angoisses et les tristesses qu'ils éprouvèrent durant que se livraient les batailles. Gouverner, c'est obliger

ceux qu'on gouverne à consentir encore des sacrifices. Et surtout gouverner, c'est se sacrifier soi-même.

Nul « métier » n'est présentement moins enviable que celui de chef. Et si l'on voit néanmoins tant de mains se tendre vers le sceptre, c'est que bien peu de prétendants ont une juste notion des charges et des devoirs qu'ils rêvent d'assumer. L'erreur des humbles, les grands la partagent. D'avoir souffert, les uns et les autres ont été portés à croire qu'il n'y avait plus qu'à jouir. Cette aberration se révélant chez les vaincus, on ne saurait s'étonner qu'elle se manifeste chez les vainqueurs. La guerre fut une maladie ; les belligérants sont désormais en convalescence ; mais à combien de soins ne doivent-ils pas s'astreindre pour recouvrer tout à fait la santé ? Eh ! non. Comme le malade qui vient d'échapper à la mort, ils ont hâte de profiter de cette vie dont ils apprécièrent tout le prix alors qu'elle semblait les abandonner. Il faut auprès de ces convalescents des médecins rigoureux. Nous n'avons guère eu jusqu'ici que des médecins complaisants.

M. Briand s'en est allé. Pourtant sa thérapeutique a encore des adeptes, en France comme en d'autres pays. Le temps est un grand maître, sans doute, et la nature peut réparer une fois de plus les erreurs des hommes. Tout de même, ceux qui pâtissent de ces erreurs, — et c'est nous tous, — voudraient bien que les gouvernants devinssent plus sages et pratiquassent enfin la vertu d'abnégation. Le remède à nos maux est seulement dans l'autorité de ceux qui se flattent de pouvoir nous en guérir. Nous avons besoin de médecins non seulement perspicaces, mais stoïques.

JEAN LEFRANC.

Chronique américaine

La Conférence de Washington et l'Association des Nations. — Un programme électoral difficile à réaliser. — La question des économies. — Crise dans l'instruction primaire. — Pourquoi le nombre des crimes augmente. — Un exode moderne : le départ des Mennonites du Canada.

Nous ne saurions nous dispenser de commencer cette chronique par quelques remarques sur la fameuse Conférence de Washington. Et cependant tant de flots d'encre ont été déversés sur ce sujet, que nous nous bornerons à enregistrer l'état d'esprit qui se constate ici. L'impression générale, cela se conçoit, est celle d'une grande désillusion — pour ne pas dire « désappointement ». Ce sentiment n'est pas seulement limité à l'entourage du président Harding et au clan des pacifistes, disciples de William Bryan ; il se retrouve chez une foule de braves gens, qui s'étaient assez naïvement imaginé que ladite Conférence allait décréter une paix éternelle ou quelque chose dans ce genre. Il est indéniable que l'agitation en faveur de la limitation des armements, aux Etats-Unis, est surtout l'œuvre des Allemands et de leurs amis. Cette campagne a débuté, il y a bien des mois, avec la patience. la méthode caractéristique de toute entreprise germanique, Elle a trouvé, naturellement, un sol propice à son développement dans une population effrayée par les événements récents et épouvantée par l'élévation du budget de la guerre. Toutefois, il s'en faut que le public ait été aussi passionné ou même intéressé par les négociations de Washington qu'on pourrait le croire en voyant l'importance prise par la question dans les journaux sensationnels — qui sont les plus répandus. Nombreux étaient les sceptiques, surtout dans la classe « intellectuelle », et aussi parmi beaucoup de démocrates, qui n'ont jamais vu d'un bon œil ce qu'ils considèrent comme une tentative du président Harding pour éclipser l'œuvre de

Wilson. Quoi qu'il en soit, de tous côtés l'on entend poser cette question : Pourquoi ne pas laisser la Société des Nations faire ses preuves en ce qui concerne la limitation des armements? Et aussi pourquoi organiser une « Association » des Nations dont il est impossible de délimiter la sphère d'action? Un des sénateurs les plus en vue, M. Borah, qui est pourtant un républicain et un ennemi de Wilson et de sa *League*, a déclaré que l'Association projetée n'est qu'une piteuse contrefaçon de la Société des Nations, car cette dernière, au moins, a sa constitution, ses règles, un but défini, tandis que la nouvelle institution est simplement un vague accord — *a gentleman's agreement* — entre les parties intéressées, qui laisse tout dans l'incertitude et l'obscurité. D'autre part, un des principaux griefs contre la *League* est qu'elle entraîne l'Amérique à se mêler des affaires européennes : or, l'Association de M. Harding ne diffère en rien de l'ancienne sur ce point. Ne dirait-on pas qu'ici encore l'on retrouve cette caractéristique américaine : la rage de l'imitation, qui, si souvent, produit de lamentables résultats? Nous avons, déjà, dans nos chroniques, mentionné la tendance qui, en causant la multiplication inutile des institutions, a pour effet une déperdition de moyens d'action, d'influence et de capitaux.

— La position du président Harding, il faut le reconnaître, n'est pas aisée. Le parti républicain, éloigné du pouvoir pendant huit ans, tient d'autant plus à faire des réformes qu'il a dénoncé violemment « l'incurie » des démocrates. Après tout, M. Harding, qui a plutôt un penchant vers l'effacement, n'est peut-être pas l'homme qu'il faut à la tête d'un parti ayant remporté une victoire écrasante. Il lui a pris neuf mois pour se décider à aborder, même timidement, certaines des grandes lignes de ce programme républicain qui nous promettait monts et merveilles. Il semble qu'il ait été hypnotisé par la question du *Disarmament* et n'éprouve qu'un médiocre intérêt pour autre chose. Telle est, du moins, l'impression de nombre de gens qui l'accusent de manquer de convictions profondes. Même sur le sujet de la réduction des armements, il a indisposé beaucoup de ses amis et admirateurs en avouant, dans un

speech au Collège de guerre de Washington, que, selon lui, nous sommes encore bien loin d'une ère de paix perpétuelle.

Les démocrates, on doit l'admettre, ont beau jeu pour attaquer leurs adversaires politiques aujourd'hui au pouvoir, parce qu'en réalité le programme électoral des républicains n'est pas aisé à réaliser dans les circonstances actuelles. Nous l'avons dit dans notre chronique de novembre 1921 : le dada favori de ces derniers, un tarif de douanes protecteur, doit pour le moment rester dans le domaine des desiderata. Quant aux réformes concernant l'exercice du droit de vote des noirs dans le Sud, — une autre marotte des républicains, — elles demeurent toujours aussi inadmissibles que jadis, en dépit des efforts faits pour tirer avantage de la brave conduite des soldats de couleur pendant la grande guerre. Rien ne pourra amener les républicains du Sud à donner aux nègres la chance de s'emparer des sièges des parlements locaux ou d'autres fonctions publiques. L'expérience faite immédiatement après la guerre de Sécession suffit!

— Reste la question si importante de la réduction des impôts. Jusqu'ici, il n'y a eu aucun dégrèvement. En somme, l'élévation des taxes et celle des loyers continuent à être les deux grands obstacles à la diminution de la cherté de la vie. Sur ce point cependant, le gouvernement est entré dans une bonne voie. Le budget soumis en décembre au Congrès montre une réduction de 447 millions de dollars sur les seules dépenses ordinaires fédérales. Toutefois, ceci est encore bien loin du niveau normal : ces dépenses sont trois fois plus grandes qu'avant la guerre, sans parler des fonds considérables mis de côté pour le service de la dette publique. On ne peut s'empêcher de songer que le chiffre des réductions devrait être beaucoup plus élevé. Les Etats-Unis ne sont pas économes, il n'y a pas à dire! On en voit la preuve éclatante, par exemple, dans le montant des crédits d'un certain chapitre budgétaire — des « menus frais d'administration » — atteignant la bagatelle de treize millions de dollars. Or, ceci consiste surtout en dépenses d'impression de discours, documents divers, distribués gratuitement par les membres du Congrès

à leurs électeurs, qui se gardent bien de les lire. Il est admis que ce n'est là qu'un bluff électoral ; mais nul parti ne se soucie d'enrayer cet inepte dévergondage de paperasserie. Quant aux pensions militaires, c'est là une source de coulage sur laquelle les économistes se lamentent en vain depuis des années. Il paraît étrange de voir comme titulaires 510 anciens soldats de la guerre du Mexique, qui eut lieu en 1847, et surtout 3780 veuves de militaires de ce temps-là : à ce taux, il doit y avoir bon nombre de quasi centenaires aux Etats-Unis! Voici qui est plus bizarre encore : croirait-on qu'il y a actuellement, sur les listes de pensionnés, une *centaine* de veuves de vétérans de la guerre de 1812? On se demande quel âge elles peuvent bien avoir.... Il est beaucoup d'autres points sur lesquels on pourrait poser des questions gênantes. Il est typique, en tout cas, qu'à la veille du grand conflit de 1914, les Etats-Unis dépensaient plus en pensions militaires que l'Empire d'Allemagne pour entretenir son armée permanente.

Il en est ainsi à tous les degrés de l'échelle. Les divers Etats, comtés, communes, gaspillent tout comme le gouvernement fédéral.

— Malgré l'énormité des dépenses d'administration, on ne peut relever de résultats satisfaisants, ni sous le rapport de l'instruction publique, ni en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ou celui du mécanisme électoral. Il est malheureusement indéniable que les Etats-Unis rétrogradent sur le terrain de l'instruction primaire. Il y a soixante ans, ce pays-ci avait, en cette matière, le troisième rang parmi les nations : aujourd'hui, il est tombé au neuvième. Le dernier recensement fait ressortir que 20 % de la population ne peuvent ni lire, ni écrire. Ce mal semble imputable en grande partie à deux causes. D'abord, la cupidité des parents, qui, dans certaines régions, exploitent le travail de leurs enfants dès le plus jeune âge. Cela se produit principalement dans les districts où se cultivent en grand le tabac, le coton, les betteraves, les framboises, les canneberges : on voit là des enfants de cinq, et même trois ans, employés aux plantations. Et il ne faudrait

pas croire que ces pratiques détestables ne se rencontrent que dans des Etats reculés, au fin fond du Sud, ou au delà des Rocheuses ; non, les abus se commettent aux portes presque de New-York City, en Connecticut et New Jersey, tout comme le long du golfe du Mexique et sur les côtes du Pacifique. En Oklahoma, plus de 57 % des enfants de la campagne ne fréquentent pas les écoles.

En second lieu, la faute retombe aussi sur les Conseils d'éducation qui, trop fréquemment, montrent une faiblesse ou une apathie lamentables. Dans cette contrée libre, chacun a plus ou moins peur de son voisin. Les *School Commissioners*, qui soignent l'électeur, non seulement se laissent aller à fermer les yeux, mais encore, notamment dans les petites villes, sont heureux de découvrir des excuses pour octroyer des congés. Revues de pompiers, cortèges politiques, élections, expositions sont autant d'occasions de supprimer ou raccourcir les séances d'école, au grand dégoût des maîtres et maîtresses. Pleut-il, ou neige-t-il un peu plus qu'à l'ordinaire, les élèves sont dispensés, au nom de l'hygiène, d'apparaître en classe. Il est vrai qu'ils en profitent pour traîner tout le jour dans la rue au froid ou à l'humidité ; mais c'est là une autre affaire ! Toutes ces pratiques tendent, très naturellement, à affaiblir peu à peu la discipline scolaire. Le public, il faut le dire, montre de moins en moins d'intérêt pour tout ce qui se rapporte à l'instruction primaire. Dans chaque localité, un certain nombre de citoyens, appelés *School Trustees*, sont chargés de surveiller les écoles, principalement au point de vue matériel. Or, un conférencier déclarait récemment que « pas un sur cent de ces *Trustees* ne prend ses fonctions au sérieux ». La sécurité même des enfants est négligée. C'est ainsi qu'un haut fonctionnaire du Conseil national des assureurs américains a pu dévoiler des faits qu'on s'étonne de constater dans un pays aussi éclairé. Selon lui, le laisser-aller est tel que les précautions les plus élémentaires contre l'incendie sont omises dans les écoles ; et, à ce sujet, il affirme que nombre de *School Janitors* — portiers des bâtiments scolaires — devraient être condamnés à la prison à perpétuité ! Citerons-nous un exem-

ple ? En Ohio, un de ces portiers, pour augmenter ses revenus, n'a rien imaginé de mieux que d'exercer la profession de peintre d'automobiles, et avait installé son dépôt de couleurs et d'essence *sous* une salle de classe. Cette situation, qui était connue des autorités scolaires, se serait prolongée sans doute jusqu'au jour d'une explosion, si elle n'avait été découverte par des inspecteurs d'une compagnie d'assurances. C'est là un exemple bien typique de l'incurie administrative américaine.

Il est vrai que les *School Trustees* peuvent trouver une sorte d'excuse dans l'indifférence du public en matière d'instruction primaire. Dans les villes et villages où ces fonctionnaires ont encore un peu de bonne volonté, on essaye d'éveiller l'intérêt des parents ; on arrange à leur intention des conférences, des « jours de visite des écoles » : mais c'est en vain. Chacun s'imagine qu'il en a fini avec ses obligations lorsqu'il a acquitté — en grognant d'ailleurs — sa taxe scolaire.

— En ce qui concerne le service de la justice, il existe aussi un malaise sérieux et pas mal de mécontentement. Nonobstant l'augmentation considérable des dépenses, le seul résultat à constater est que, jamais, il ne s'est commis autant de crimes et de délits. Une statistique récente fait ressortir que, l'année dernière, le nombre des meurtres, aux Etats-Unis, s'éleva à 10 000 en chiffres ronds. Là-dessus, il y en a eu 226 à New York City, et 3360 à Chicago. Si nous comparons ces chiffres avec ceux fournis par l'Angleterre, nous voyons qu'à Londres, en douze mois, on ne compte que *neuf* assassinats. Ici, les choses en sont arrivées à ce point que les grands bureaux de poste, les wagons-postes, etc., sont maintenant occupés par des détachements ou des sentinelles d'infanterie de marine parce que des bandes organisées, sur toute l'étendue du territoire, se sont mises à piller les sacs de correspondance. Le reste est à l'avenant. D'un autre côté, la croissance continue du nombre de crimes commis par des garçons et des filles de moins de vingt ans cause une véritable alarme au ministère de la Justice. Il n'est pas du tout rare maintenant de voir perpétrer des assassinats par des enfants

qui n'ont pas quinze ans. Les maisons de correction et de refuge sont pleines d'un bout à l'autre des Etats-Unis ; et, dans les grandes villes, l'on a dû augmenter le nombre des *Juvenile courts*, les juges étant exténués ! Certains criminalistes attribuent à cet état de choses des causes qui ne nous paraissent pas fondées. Selon eux, le même mal se manifeste également dans toute l'Europe, et provient de ce que beaucoup d'enfants ont été laissés orphelins ou sans direction à la suite de la guerre. Mais il saute aux yeux que, si tel peut être le cas en France ou en Belgique, l'argument est sans valeur en Amérique. Les gens qui raisonnent ainsi ne veulent probablement pas avouer que ledit mal est bien plus profond et durable. Il faut en chercher les racines, semble-t-il, dans la négligence toujours plus grande des parents, l'influence de la littérature sensationnelle, celle de certains spectacles présentés au cinématographe, et aussi le manque de leçons *morales* dans les écoles.

— Nous vivons à une étrange époque. Et, quoiqu'on dût ne s'étonner de rien aujourd'hui, il arrive des événements dont l'imprévu est bien fait pour surprendre les gens qui se croient blasés. Par exemple, cet exode des Mennonites du Canada vers le Mexique. Ce sont 50 000 familles, et environ 200 000 individus qui, peu à peu, traversent les Etats-Unis pour se diriger sur les Etats de Chihuahua et Durango. Cette secte présente quelque intérêt pour nos lecteurs suisses. On se rappelle que sa principale branche, celle des Amishs, a été fondée par Jacob Amen, originaire des Alpes Bernoises. Les sociétés mennonites florissaient en Suisse, comme en Allemagne, dès le XVIe siècle. Attirées par les offres de William Penn, elles émigrèrent en masse aux Etats-Unis. Mais ces émigrants se répandirent dans d'autres Etats que la Pensylvanie. On les retrouve en Ohio, Kansas, Illinois, Nebraska, Floride, et Indiana ; dans cette dernière république, ils fondèrent la ville de « Bern », où se publie actuellement la gazette officielle de la secte. Beaucoup passèrent la frontière et s'établirent au Canada. Ce sont ceux-là qui, après de longues années de séjour au Dominion, ont fini par avoir des désagréments avec les autorités et le reste de la population. Il

paraît que le trouble a été occasionné, non par la question religieuse proprement dite, — les anabaptistes sont tolérés partout en Amérique, — mais par leur attitude ultra-pacifiste pendant la guerre, et leur refus de prêter serment. Le Mexique leur ouvre ses portes ; il est évidemment très satisfait de voir arriver ces 50 000 familles d'honnêtes travailleurs, paisibles et indifférents à la politique. La migration est graduelle et ne sera guère terminée avant deux années. Il paraît que les Quakers, qui, jadis, ont déjà aidé les disciples de Menno Simonis à passer les mers, les aident encore aujourd'hui financièrement à se transporter dans leur nouvelle patrie d'adoption.

GEORGE NESTLER TRICOCHE.

Chronique allemande.

L'opinion du professeur Förster sur le rapprochement de l'Allemagne et de la France. — Les *Essais* de Thomas Mann. — Les *Buddenbrooks* et le roman à clef. — La jeunesse de l'historien Ranke. — Mémoires d'ouvriers.

J'ai beau vouloir, dans ces chroniques, déserter de temps en temps la politique pour m'occuper des choses de l'esprit, sans cesse les circonstances me ramènent à la politique.

Dans ma chronique de décembre dernier, je parlais des rapports intellectuels de l'Allemagne et de la France à propos de ce qu'en avaient écrit M. Ernest Curtius en Allemagne et MM. Albert Thibaudet et André Gide en France. Depuis lors, j'ai eu le plaisir de voir le professeur F.-W. Förster reprendre la question dans un article qu'on a fort remarqué : *Le problème franco-allemand*[1]. Avec l'autorité qui s'attache à sa parole, M. Förster essaie de faire comprendre à ses compatriotes que la situation de la France est extraordinairement difficile. « Vous vous représentez, leur dit-il, la France comme une nation victorieuse et heureuse. Vous oubliez les régions

[1] Publié par la *Nouvelle Gazette de Zurich* du 18 décembre 1921.

dévastées, les centaines de mille habitants qui vivent dans des baraquements, les fabriques détruites, les finances profondément ébranlées de ce peuple qui saigne par mille blessures. Quelle magnanimité voulez-vous qu'il montre envers un pays dont les régions agricoles n'ont subi aucun dommage et dont les usines sont restées intactes? »

M. Förster reconnaît que si en France on a la défiance de cette Allemagne nouvelle qui n'est démocratique qu'en surface, on n'a point tout à fait tort. N'y organise-t-on pas secrètement des armées et les garanties qu'on offre dans la question des réparations n'ont-elles pas souvent l'air de chiffons de papier ? Peut-on, dès lors, s'étonner qu'à une telle Allemagne on refuse de faire crédit ?... M. Förster trouve que la faute capitale des dirigeants de l'Etat est de ne point savoir dissiper ces soupçons. « La démocratie allemande, dit-il, doit se convaincre de cette vérité que le monde civilisé attend d'elle que, de toutes ses forces, elle répare le mal qui a été fait à la France et qu'avec franchise elle répudie les anciennes idoles, qu'elle rompe avec les chefs... de l'ère wilhelmienne,... qu'elle sévisse avec énergie contre les manifestations nationalistes. »

La conclusion de l'honorable écrivain est que c'est à ce prix seulement que l'Allemagne se sauvera. « L'assainissement économique mondial, dit-il, est aujourd'hui moins que jamais une pure question technique ; il repose avant tout sur l'accomplissement de conditions strictement morales qui seules peuvent permettre une nouvelle collaboration des peuples à l'œuvre commune de la civilisation ; il faut que ces peuples aient confiance dans l'honnêteté et le sentiment de durée de cette œuvre : des crédits financiers à long terme ne vont pas sans un crédit moral à long terme. »

Maintenant que j'ai payé mon tribut à l'actualité politique, je voudrais parler de quelques œuvres littéraires et historiques, qui ont paru à la fin de l'année dernière et au début de celle-ci.

Thomas Mann est de nouveau rentré en scène et, heureusement pour nous, il ne s'occupe pas de politique. Depuis son dernier livre, *Considérations d'un homme antipolitique*, il avait gardé le silence. On espérait bien que sans trop tarder il

reprendrait la plume. N'avait-il point affirmé avec force la grande supériorité de l'art sur la politique? Il disait même à ce propos que la grande qualité de son peuple avait toujours été de montrer peu de goût pour les choses de gouvernement. « L'Allemand, écrivait-il, est profondément réfractaire à la politique ; il n'attache pas d'importance aux institutions extérieures ; il est le peuple non de la civilisation, mais de la culture, le peuple de la vie intérieure, de la musique, de la métaphysique, le peuple antiradical, le peuple conservateur par excellence. » Et Thomas Mann de conclure : « Je suis Allemand parce que je suis antidémocrate ; un Allemand ne saurait être autre chose. »

Ces paroles sont-elles un adieu définitif à la politique ? Si c'est le cas, réjouissons-nous en. Ce qu'il y a de certain, c'est que Thomas Mann revient à la littérature. Il prépare actuellement un roman, *Der Zauberberg*, dont il a lu l'an dernier des fragments à une séance de la grande société littéraire de Zurich, le Lesezirkel Hottingen. En attendant que ce roman paraisse, Thomas Mann nous donne un volume d'*Essais* [1], qui sont comme les *Parerga* et *Paralipomena* de son activité d'écrivain : on y trouve l'introduction qu'il écrivit pour une nouvelle édition du *Peter Schlemihl*, des éloges funèbres, un amusant morceau : *Bilse et moi*, auquel il convient de s'arrêter. On se souvient que le grand roman de Thomas Mann, les *Buddenbrooks*, fut l'occasion d'un procès. Certains habitants de Lubeck, qui croyaient se reconnaître dans cette œuvre, attaquèrent l'auteur qu'ils accusaient de spéculer sur le scandale. Dans son plaidoyer, l'avocat de ces gens eut la malencontreuse idée d'associer le nom de Thomas Mann à celui du romancier Bilse, qui, dans *La petite garnison*, avait fait un roman à clé de très médiocre qualité littéraire. Prenant pour point de départ de sa défense ce mot de l'avocat : « Thomas Mann a écrit les *Buddendrooks* à la Bilse », Thomas Mann écrit une étude mordante sur ce qui sépare l'œuvre de l'artiste de celle du bousilleur. La cause évidemment est entendue,

[1] *Abhandlungen und Kleine Aufsätze*. Berlin, S. Fischer, 1922.

mais il n'était pas superflu qu'un écrivain de la valeur de Thomas Mann l'exposât encore une fois au public.

Bien d'autres essais, dans ce livre, sont intéressants, particulièrement celui que Thomas Mann écrit sur le théâtre. Le romancier, on le sait, n'a pas réussi sur la scène et sa pièce *Fiorenza* est tombée à plat. Son cas est celui d'un grand nombre de bons prosateurs, mais il ne se console pas de son échec et la plaie est toujours douloureuse. Par contre, il est plein d'enthousiasme quand il parle de l'excellent conteur Théodore Fontane dont il se considère le disciple. Il ne nous déplaît pas de constater que les deux meilleurs romanciers de la littérature allemande contemporaine ont été formés par les romanciers réalistes français, issus de Balzac. Le sang français qui coulé dans leurs veines n'a sans doute pas été étranger à la chose, car nul n'ignore que Théodore Fontane est un descendant de réfugiés français, qui, selon une coutume assez fréquente chez les Huguenots de Berlin, se mariaient entre eux et que la mère de Thomas Mann est bordelaise. Ne trouve-t-on pas dans ses romans un peu de la lumière des paysages de la Garonne ?

— Un autre livre que j'ai eu plaisir à lire est celui d'Hermann Oncken sur la jeunesse de l'historien Ranke [1]. Ranke fut un des derniers représentants de la vieille Allemagne à l'esprit européen : il était de l'école de Goethe et un de ses contemporains nous dit que dans l'Allemagne impériale issue des victoires prussiennes, il semblait comme un débris d'un âge disparu. « Avec ses manières courtoises et affables, dit ce contemporain, on l'aurait pris pour un vieux marquis du temps de Minna von Barnhelm. »

Ranke était né en 1795 en Thuringe, terre d'antiques légendes germaniques et où l'on montre encore la montagne où dort le vieux Barberousse. Il vint à Berlin en 1825 et il y resta jusqu'à la fin de sa vie. On sait avec quel éclat il occupa la

[1] *Aus Rankes Frühzeit.* Mit den Briefen Rankes an seinen Verleger Friedrich Perthes und andern unbekannten Stücken seines Briefwechsels. — Gotha, Verlag von F.-A. Perthes, 1922.

chaire d'histoire moderne à l'université de cette ville, mais il acquit une réputation plus grande encore en écrivant ces admirables livres : *Les peuples germaniques et romans*, *Princes et peuples du Sud de l'Europe*, *les Ottomans et la monarchie espagnole*, *l'Histoire des papes*, et d'autres encore. On ne saurait marier, mieux que ne le fait Ranke dans ces œuvres, la science exacte à un souci plus noble de la forme. A l'encontre des historiens germaniques empêtrés dans leurs documents, Ranke ressuscite dans ses livres la vie du passé dans toute sa richesse et fait des portraits extraordinairement vivants des hommes. Ce fut toujours sa préoccupation comme historien. A la fin de sa carrière, sentant que le jour n'était pas loin où il devrait quitter ce monde, il prenait congé d'un de ses élèves par ces mots : « Adieu, je crois que nous ne nous reverrons plus, mais travaillez bien et surtout écrivez de beaux livres. »

Ecrire de beaux livres parut à Ranke une tâche suffisante pour remplir la vie d'un homme. A ses débuts, il définissait ainsi le genre qu'il voulait pratiquer : « Il y a autre chose à critiquer que des textes ; les grandes idées de l'histoire doivent être aussi soumises à l'investigation des historiens. » Dans le livre que nous annonçons, on voit comment à Berlin il se prépara à cette œuvre. M. Oncken nous le montre par les nombreux documents inédits qu'il met sous nos yeux. Ce sont d'abord les notes et les cahiers d'études de Ranke, puis les lettres qu'il écrivit à son éditeur, Frédéric Perthes à Gotha. On sait que, pour la préparation de ses livres, Ranke entreprit des voyages en Italie, en France, en Angleterre et en d'autres pays, où il trouva un riche butin dans les archives. Mais jamais il ne se laissa écraser par la masse des documents. Il avait un flair tout particulier pour découvrir l'essentiel et éliminer l'accessoire et son sens artistique le prémunissait contre les curiosités du chercheur. En cela Ranke resta historien dans la grande tradition européenne inaugurée par Gibbon et continuée par Jacob Burckhardt. On comprend aussi pourquoi ce savant fut un homme du monde : il adorait la société et rien ne lui était plus délectable que la conversation des gens qu'on

nommait au XVIIe siècle les « honnêtes gens ». Avec cela, Ranke ne faisait pas fi de la gloire et des distinctions. Lorsqu'il eut terminé sa *Révolution serbe*, on le voit prier son éditeur d'envoyer quelques exemplaires de l'ouvrage à la cour de Russie. On voit aussi qu'il en envoie un à Goethe, qui s'était enthousiasmé pour la poésie populaire serbe, et Goethe remercia l'auteur en le comblant d'éloges. La chose dut être très sensible à Ranke.

Une autre chose que montre cette correspondance de jeunesse, c'est que Ranke était fort soucieux de ne point éveiller les soupçons de la Censure par ses propos. Ayant à parler un jour de l'absolutisme et du constitutionnalisme, on le voit pris de crainte que les libéraux n'exploitent ce qu'il dit pour les besoins de leur cause. Il veut qu'on le considère comme un historien, non comme un homme de parti. Il ne cache, certes, pas ses opinions très antilibérales, mais il ne trouve pas nécessaire que la chose soit clamée sur les toits.

Un trait qui complète le portrait de cet aristocrate de l'esprit, c'est qu'il aimait les livres qui se présentent bien et dont la typographie est irréprochable. Un livre bien imprimé et à grandes marges, voilà ce qui le ravit et il le réclame à son éditeur. On voit aussi que dans sa jeunesse, il s'applique à devenir un homme modéré. Le goethéen qu'on admirera plus tard est déjà en germe dans le jeune professeur, qui s'entend à bien ordonner sa vie. « Le devoir de l'homme, dit-il, consiste à avoir la paix avec soi-même et de se maintenir en état de gaîté. » Une sage hygiène permit à Ranke de réaliser cet idéal et lorsqu'à quatre-vingts ans, il fêta frais et dispos cet anniversaire, le recteur de l'école de Schulpforta dont il avait été l'élève put lui adresser en vers grecs cet éloge : « Tu as su conserver dans tes vieilles années comme une fleur de jeunesse et tes lèvres distillent le miel de Nestor. »

C'est dans un monde bien différent qu'on pénètre quand on lit les *Mémoires d'ouvriers* que publie l'éditeur Diedrichs, de Iéna. Quatre volumes ont paru jusqu'à présent : *Les mémoires et souvenirs d'un travailleur*, de Carl Fischer, en 1903 ; *L'histoire*

d'un ouvrier de fabrique moderne, par William Bromme, en 1905 ; *La vie d'un tâcheron germano-tchèque*, par Wenzel Holek, en 1909 ; *La vie d'un ouvrier de campagne*, par Rehbein, en 1911 [1].

Cette collection vient de s'enrichir d'un nouveau livre, *De tâcheron à éducateur de la jeunesse*, par Wenzel Holek. Cette œuvre est la continuation de l'histoire de la vie de l'ouvrier germano-tchèque cité plus haut. Cet ouvrier a eu plus de chance que ses camarades : il est parvenu à sortir de sa dure vie de misère et grâce à son travail, grâce aussi à l'appui qu'il rencontra chez quelques protecteurs à la suite de la publication de son premier volume, il put s'élever au rang d'écrivain et d'éducateur du peuple. La personnalité de Holek est très marquée et finalement elle devait lui assurer la victoire. La route pourtant fut longue et difficile et il est curieux d'en marquer les étapes. Né en 1864, dans un village de Bohême près de la frontière allemande, Holek ne reçut d'abord qu'une éducation primaire très élémentaire dans une école tchéco-catholique. Il ne put même pas rester longtemps dans cette école, car dès qu'il fut en âge de gagner sa vie, ses parents l'obligèrent à travailler. On le voit tour à tour joueur d'accordéon, employé dans une tuilerie, ouvrier de campagne, puis ouvrier de fabrique, travaillant alternativement dans une raffinerie de sucre et dans une verrerie. Holek devient ensuite magasinier, puis rédacteur et marchand. De toute cette activité, qu'a-t-il retiré : « Rien, dit-il, si ce n'est la faim, la fatigue et la misère. » A quarante-cinq ans son sort n'a pas changé ; malgré les dons de son intelligence, il en est encore réduit à charrier à la sueur de son front dans une verrerie les cendres et les escarbilles des fourneaux et ce dur métier lui rapporte quinze à dix-sept marcs par semaine. Le député Gœhre qui nous apprend la chose dans la préface du premier ouvrage de Holek conclut : « La leçon qui s'impose de ces expériences est que la masse des travailleurs modernes sur laquelle repose

[1] Tous ces ouvrages ont été édités par Paul Gœhre, qui les a publiés d'après les manuscrits originaux.

tout l'édifice de notre brillante culture, n'a pas encore aujourd'hui la moindre part de cette culture. »

Il reste pourtant ce fait consolant que le premier livre de Holek fit son chemin en Allemagne et dans le monde : on le lut, on le commenta. On fut frappé de l'intelligence que révélait cet homme du peuple, qui malgré sa dure existence, son labeur ingrat, avait toujours trouvé le temps de lire, de s'instruire, de se cultiver. Gœhre lui avait donné le conseil de continuer l'histoire de sa vie qu'il avait arrêtée à sa vingt-deuxième année. Holek ne s'en soucia d'abord pas. Peut-être aussi n'avait-il pas le loisir de le faire. Ce fut seulement après la révolution de 1918 que les circonstances lui permirent de reprendre son travail qui a pu voir le jour cette année. Il est intitulé *Vom Handarbeiter zum Jugenderzieher*. Ce n'est plus Paul Gœhre qui le présente au public, mais M. Théodore Greyerz, un de nos compatriotes qui est professeur à l'Ecole cantonale de Frauenfeld. M. Greyerz avait connu Holek à Dresde en 1908 et c'est même lui qui avait éveillé sa vocation d'écrivain en lui faisant connaître les *Souvenirs* de l'ouvrier Fischer. La publication du premier livre de Holek changea complètement sa vie. Grâce à la protection d'amis, il put avoir des occupations plus en harmonie avec ses goûts et ses aptitudes. L'ancien tâcheron devient employé dans les ateliers des arts manuels *(Deutsche Werkstätten für Handwerkskunst)*. Ses conditions de vie s'améliorent, il peut recevoir le soir chez lui ses compagnons. On cause, on lit les journaux, on discute. On chante des chants socialistes. « L'enthousiasme pour la liberté s'élève à un haut diapason, dit Holek, surtout lorsque la *Wudka* coule en abondance. » On voit d'après les conversations qu'il reproduit ce que sont les goûts des ouvriers. Quelques-uns ont l'idée de s'instruire et ce sont surtout les ouvrages scientifiques qui les intéressent. Holek constate que la plupart sont indifférents aux problèmes religieux et en restent à une conception purement matérialiste de la vie. Il nous parle aussi de la bibliothèque de Dresde-Plauen que fonda la veuve du grand industriel Erwin Bienert pour le développement des ouvriers.

Holek profita lui-même largement de cette bibliothèque et pendant trois ans il y puisa sa nourriture intellectuelle. On le voit ensuite collaborer à l'œuvre de la *Gartenschaft* d'Hellerau, puis faire des conférences. Sollicité de venir en Suisse, il est accueilli avec sympathie dans les milieux qui s'occupent d'œuvres sociales à Zurich et à Bâle et il y expose ses idées. Bientôt après sa vocation de pédagogue s'éveille. Il sent le besoin de compléter son instruction pour pouvoir instruire le peuple. A quarante-sept ans il redevient écolier et après un an d'études il enseigne à la Maison du peuple à Leipzig, puis à la Communauté sociale du travail *(Soziale Arbeitsgemeindeschaft)*, fondée par le philanthrope Siegmund Schulze dans les quartiers de l'Est à Berlin. C'est là que Holek travaille maintenant, « heureux, comme il dit, de devenir un pionnier de cette grande œuvre. »

ANTOINE GUILLAND.

Chronique politique.

Choses et autres. — L'accord anglais-irlandais. — La conférence de Washington. — Les pourparlers franco-anglais et la conférence de Cannes. — De Briand à Poincaré. — Le pontificat de Benoit XV.

Le drame tragique de la guerre a rendu exigeants les lecteurs d'une chronique politique ; des événements qui auraient autrefois appelé leur attention ne leur apparaissent plus que comme d'infimes faits divers. Très rares sont ceux qui, dans notre Suisse romande, ont attaché autre chose qu'une attention distraite à la nouvelle que le premier ministre espagnol, M. Maura, reprenait le pouvoir après avoir fait mine de le quitter, ou qu'en Roumanie M. J. Bratiano succédait à M. Take Jonesco comme chef du gouvernement. Les rares dépêches venant de Constantinople, d'Athènes ou de Smyrne et annonçant des mouvements de troupes en Asie-Mineure n'ont ému personne : on n'attend pas pour le moment l'issue

du conflit gréco-turc. La querelle de Sebenico a tout au plus provoqué la constatation simpliste qu'entre l'Italie et la Yougoslavie les rapports restaient décidément très mauvais et qu'il était fort à désirer qu'une amélioration survînt.

— Plus importante est l'information que le *Dail Eireann* a ratifié le traité conclu à *Downing Street* entre le gouvernement anglais et les délégués irlandais. La discussion a été longue et passionnée et la majorité n'a été que de sept voix. M. de Valera a défendu jusqu'au bout la cause de l'intransigeance et l'éclat avec lequel il a déposé ses fonctions, en déclarant qu'il poursuivrait jusqu'au bout la lutte pour l'indépendance absolue, peut faire craindre que la paix de l'île « libre » ne soit encore singulièrement précaire. M. Collins, désigné comme chef du nouveau gouvernement, fait de son mieux pour organiser son régime. Il s'est mis en rapport avec Sir James Craig, président du conseil de l'Ulster, pour la question du tracé des frontières et la négociation paraît avoir abouti à un résultat satisfaisant. Souhaitons que cette mauvaise affaire irlandaise, dont nous entendons parler depuis notre jeunesse, soit entrée dans le cadre des affaires réglées, qu'on n'en parle plus que comme d'un funeste souvenir : pour les passions qu'elle a évoquées et les maux qu'elle a causés. Nous le souhaitons... sans trop y croire.

— La conférence de Washington touche à sa fin. Elle semble avoir perdu la belle allure du début. La convention maritime est à peu près élaborée ; elle reste incomplète malheureusement, vu la déplorable opposition qui s'est élevée à propos des sous-marins et qui a fait renvoyer un accord définitif à des temps plus heureux. Les discussions sur l'Extrême-Orient se prolongent et se compliquent de telle sorte que celui qui s'efforce honnêtement de les suivre dans les journaux en arrive à un état voisin de l'ahurissement. Reste l'accord sur le Pacifique, qui est une réalité acquise et ne peut avoir que des conséquences avantageuses s'il trouve grâce devant ce corps politique au fonctionnement quasi impossible qu'est le Sénat américain.

Nous sommes disposés en Europe, où nous ne sommes pas

gâtés, à estimer que la grande assemblée convoquée par MM. Harding et Hughes a fait de fort honnête besogne. L'opinion publique américaine n'est pas d'aussi bonne composition. Elle avait attendu des choses merveilleuses et se demande pourquoi elles ne se sont pas accomplies. La France qui a refusé, alors qu'on le lui demandait, de fixer à un chiffre rassurant le tonnage de ses sous-marins, après avoir déclaré, quand on ne lui demandait rien, qu'elle ne pouvait réduire ses effectifs terrestres, est apparue comme la puissance rebelle à l'œuvre de paix, responsable des maux qui menacent de se prolonger sur la terre. De là, aux Etats-Unis, un vif mécontentement dont des lettres particulières nous décrivent les manifestations.

Ces reproches, nous le savons de ce côté de l'eau, sont exagérés. Que l'action de la France se fût fait sentir ou pas, les résultats de la conférence auraient été à peu près les mêmes. Seulement, diverses gens ont été fort heureux de masquer derrière son opposition nette leurs objections plus voilées ; et le peuple américain, novice en ces matières, n'a pas cru devoir se mettre en peine de scruter longuement les dessous d'une situation qu'il n'avait jamais bien comprise. Prétendre jouer un grand rôle sur un terrain qu'on ne connaît pas est toujours un peu présomptueux. Malgré les conseils qui lui arrivaient de toutes parts, M. Briand a voulu risquer la partie. Il est revenu triomphant. Il a fait, en réalité, beaucoup de mal à son pays.

— Bien d'autres affaires ont absorbé notre attention. Comme de juste, les réparations allemandes sont restées au premier plan. Le Reich s'étant déclaré en carence, il fallait prendre les mesures nécessaires pour assurer à aussi bref délai que possible le jeu de ses paiements, tout en lui évitant la faillite. C'est là-dessus qu'ont porté les entretiens de Londres dont j'ai déjà parlé. Aucune décision ferme n'a été prise ; l'affaire a été renvoyée à la conférence de Cannes. Mais M. Briand a écouté avec une attention déjà convaincue les développements de M. Lloyd George qui lui exposait qu'à son avis la première chose à faire était de procéder à une reconstitution économique

de l'Europe et que, quand ce travail serait en voie d'accomplissement, les annuités allemandes déclancheraient sans qu'il fût désormais besoin d'agitations ni de menaces.

En cette affaire, le premier ministre britannique a suivi les intérêts de son pays. Pour l'Angleterre, qui n'a vu des Allemands chez elle qu'à l'état de prisonniers, la question des réparations est secondaire. Ce qu'il lui faut, c'est le rétablissement de communications normales, l'atténuation de l'écart des changes. le retour de la capacité d'achat dans tous les pays du continent. Comme cela l'activité renaîtra dans les usines de la Grande-Bretagne, les produits de l'industrie anglo-saxonne seront réclamés partout et le chômage, cette plaie ruineuse, disparaîtra.

M. Lloyd George base-t-il ses projets sur des données précises ? Nous ne savons. A tout observateur de sens rassis, il paraît se payer d'illusions quand il s'imagine qu'il suffira de faire rentrer la Russie dans la grande famille européenne pour qu'aussitôt l'équilibre des subsistances se rétablisse et qu'en même temps le bien-être reparaisse. La malheureuse nation a été si radicalement ruinée par ses maîtres que, bien loin de donner quoi que ce soit, elle réclamera durant de longues années des capitaux énormes ; encore faut-il souhaiter que cet argent soit productif, ce qui ne sera pas le cas aussi longtemps que le bolchévisme aura vie... Néanmoins, le premier ministre anglais a raison de chercher un remède aux maux dont souffre l'Europe ; et nous, les neutres de la guerre, qui n'avons aucune réparation à réclamer, aucune indemnité à toucher, qui ne souhaitons que la fin de la crise actuelle, nous aurions mauvaise grâce à critiquer les efforts de ceux qui cherchent à y mettre fin.

Seulement, il est singulier que M. Briand ait été du même avis. Car la France, elle, a quelque chose à réclamer : il est même pour elle d'une importance vitale que l'Allemagne relève les ruines qu'elle a faites... La carence du Reich s'affirmant, il semblait que le gouvernement de Paris, muni d'indications précises fournies par ses agents, allait présenter son plan, indiquer sa volonté : il en avait le droit et le pouvoir. Au lieu de cela, le président du conseil s'est incliné devant la sagesse

de M. Lloyd George. Il a cru, ou feint de croire, que le mode nouveau des réparations serait définitivement réglé à Cannes, que la future conférence de Gênes ne toucherait pas aux traités existants, qu'elle ne s'occuperait pas de politique... Comme s'il était possible de fixer un régime *ne varietur* à l'Allemagne dans une conférence, alors qu'une autre conférence beaucoup plus importante se prépare où tous les grands problèmes financiers du jour vont être repris à pied d'œuvre! Comme si l'on pouvait remettre l'Europe d'aplomb sans faire de la politique !

M. Briand doit avoir eu l'impression qu'il s'était aventuré sur un terrain dangereux. De retour à Paris, il s'est gardé de dire ce qui s'était passé à Londres. Il a affirmé à mainte reprise que les droits de la France restaient intacts, qu'il ne s'était engagé en rien. Il comptait, pour rétablir son prestige d'homme d'Etat, sur la proclamation du pacte franco-britannique, dont il avait discuté les clauses avec M. Lloyd George et qui devait lui donner l'occasion d'un grand succès oratoire.

La conférence de Cannes n'a pas justifié toutes les inquiétudes qui s'étaient élevées. Elle s'est efforcée de régler la modalité des paiements prochains de l'Allemagne sans faire tort à la priorité belge, pas plus qu'aux droits de la France. Mais il a été visible, dès le début, que la préoccupation principale du grand metteur en scène, M. Lloyd George, était l'organisation de l'autre conférence, celle de Gênes, qui devait réunir des représentants de tous les Etats de l'Europe, y compris l'Allemagne et la Russie, et rétablir l'ordre, la confiance et la prospérité sur le continent atteint de mal chronique. Le principe en a été accepté de façon unanime ; les conditions auxquelles seraient admis les Etats qui souhaiteraient d'y prendre part ont fait l'objet d'un protocole qui a été élaboré d'un consentement universel. Entre temps, les hommes sages délégués par des pays divers se réjouissaient aux rayons du soleil de janvier et ne dédaignaient pas de s'adonner aux jeux divers qu'une plage à la mode organise pour ses hôtes.

— C'est de Paris qu'on a troublé la fête. L'attitude du président du conseil avait causé de vives inquiétudes. Sa manière d'être à Cannes semblait montrer qu'il se laissait entraîner à

la remorque du premier ministre anglais. De tous côtés on lui envoyait des avertissements. Ses collègues du ministère eux-mêmes lui faisaient part de leurs craintes... Si bien que M. Briand, sérieusement inquiet, s'est hâté de rentrer dans sa bonne ville. Il y a trouvé un accueil plutôt froid, plus froid encore qu'à son retour d'Amérique. Le projet d'accord anglo-français, sur lequel il comptait pour lui fournir une grande victoire, a été l'objet d'une critique impitoyable. Et la chambre, nerveuse et hostile, ne ménageait pas les menaces. En parlementaire habile, M. Briand n'a pas risqué le combat. Il a exposé, dans un dernier discours, ses actes et ses mérites ; puis, sans attendre la réplique, il a déclaré qu'il s'en allait. Méthode avantageuse pour lui, sans doute, puisqu'elle lui évite une défaite ; méthode désastreuse dans une république représentative, puisqu'elle empêche la clarté de se faire, les opinions de s'exprimer, la volonté nationale de se dessiner.

M. Briand a fini son ministère comme il l'avait commencé : en politicien. J'ai toujours rendu hommage à son intelligence, à son talent oratoire et à son patriotisme. Je n'ai cessé de dire qu'il n'était pas à sa place à la tête de la France. Comme au temps plus tranquille d'autrefois, il a consacré le plus clair de son activité à des combinaisons intérieures, il n'a envisagé les événements qu'au point de vue du discours à faire. Cela ne suffit plus en face des redoutables questions du présent... M. Briand, alors même qu'il s'est employé de son mieux à remplir sa tâche, laisse une succession désastreuse : l'affaire des réparations est rouverte, l'accord avec l'Angleterre semble impliquer une demi-sujétion, la paix avec les nationalistes turcs paraît entraîner de troublantes concessions, les rapports avec l'Amérique sont compromis, la conférence de Gênes va mettre les représentants de la République en face des agents de M. Lénine, moyennant quelques promesses menteuses, mais sans aucune garantie. Pour quiconque aime la France et se souvient de la place qu'elle tenait en Europe et dans le monde, voici trois ans à peine, c'est triste.

M. Poincaré aura beaucoup à faire pour rétablir une situation compromise à la fois par l'évolution fatale des circonstances

et par la faute des hommes. Il a dit, dans son discours-programme, qu'il consacrerait tous ses efforts à réaliser l'alliance anglaise sur des bases acceptables pour son pays, mais il réclame l'exécution intégrale du traité de Versailles y compris le châtiment des coupables de la guerre. Il veut bien aller à Gênes, mais il exige que la conférence se tienne strictement dans les limites fixées et que les conditions posées pour l'admission soient rigoureusement exécutées. Il ne demande pas mieux que de voir s'ouvrir une ère de réconciliation universelle, mais il entend qu'avant cela les droits de la France soient exactement sauvegardés. Est-ce possible ?... La lecture des journaux anglais et allemands présente un fort grand intérêt depuis quelques jours et le discours où M. Lloyd George cherche à jeter du discrédit sur l'homme avec qui il devrait jouer la partie la main dans la main ne fait rien présager de bon. Mais nous verrons.

— La mort d'un pape, la réunion prochaine d'un conclave sont toujours de gros événements. Sans doute, tous les titulaires du Saint-Siège travaillent au même but : ils cherchent à développer la vie religieuse, à fournir à l'Eglise les moyens d'accomplir son œuvre en face des gouvernements, à assurer le fonctionnement régulier de la hiérarchie sous leur autorité suprême ; ils s'efforcent d'amener ou de ramener à la vraie foi les fractions de l'humanité que troublent de funestes erreurs. Mais, si la fin est la même, les moyens diffèrent étrangement ; et c'est là que la personnalité du Saint-Père, qui, d'un *primus inter pares*, s'est transformé, par une évolution millénaire, en un maître absolu et infaillible, prend une importance de premier ordre. Et puis le caractère électif de la charge frappe toujours les esprits : les élections au Saint-Empire ne tenaient-elles pas en suspens autrefois la moitié de l'Europe, alors même que l'empereur n'était plus guère qu'un personnage d'apparat ?

Le pontificat de Benoît XV a été court et mauvais, dans ce sens que, en dehors de sa volonté, les événements ont fait de ces sept ans et quelques mois l'une des époques les plus tristes de la vie du genre humain. La prétendue prophétie du moine Malachie, qui a fixé comme caractéristique du règne

religio depopulata, s'est réalisée de façon étonnante, si tant est qu'on veuille bien prendre le mot *religio* dans le sens large et le traduire par chrétienté. Le pape défunt a été surpris par la tourmente. Il aurait, vu son savoir étendu, sa connaissance des hommes et sa piété profonde, rempli brillamment son rôle dans une période paisible ; il n'a su, étourdi par les bruits de guerre, que suivre passivement les événements, prendre Dieu et les hommes à témoins de la détresse qui remplissait son cœur et supplier l'humanité de hâter l'heure de la paix.

C'est que Benoît XV n'avait pas le grand souffle. Préoccupé de ne pas jeter dans la mêlée l'Eglise dont il avait la garde, il n'a pas osé juger et encore moins condamner. Il a voulu ne considérer la guerre et ses atrocités que comme un mal affreux dont il n'a pas stigmatisé les auteurs. Il s'est ainsi attiré des reproches de partialité qu'il ne méritait pas, mais il n'a pas su conquérir un prestige qu'il aurait pu mériter. Il s'est d'ailleurs consacré avec un zèle admirable à des œuvres de charité... La mort l'a atteint au moment où, dans une atmosphère apaisée, il arrivait à se ressaisir, à donner sa mesure. Il travaillait ferme, en effet, s'employait à guérir les plaies que le tragique conflit laissait après lui, poussait énergiquement l'œuvre des missions, traitait dans un esprit conciliant avec les gouvernements. Il réussissait enfin à conclure avec la France la réconciliation qu'il avait toujours désiré : ç'a été le couronnement de son règne et de sa vie.

Et maintenant les cardinaux que leurs fonctions ont retenus dans des pays lointains se hâtent vers la ville éternelle, le conclave va déployer son cérémonial historique, le monde catholique se prépare à acclamer le nouvel élu.

ED. ROSSIER.

26 janvier.

Chronique suisse romande.

La convention sur les zones. — Une agitation factice contre la Société des Nations. — La Suisse dans la crise : le déficit. — Pour abaisser le prix de la vie. — La classe agraire et le fait nouveau. — L'attitude de la classe ouvrière ; prétentions légitimes et illusions. — La vaine violence. — A l'aube d'une civilisation économique.

Le mois de janvier, qui a mis de l'eau dans nos sources, n'en a guère amené à nos moulins ! On annonce un adoucissement de la crise économique, un abaissement du prix de la vie, quelques signes d'une reprise des affaires... Il y a manifestement une différence de mentalité entre ceux qui établissent les fameux nombres-indices et ceux qui jugent d'après l'état de leur bourse, car ceux-ci n'ont garde de partager, même relativement, l'optimisme relatif de ceux-là. Le problème économique, en tout cas, est la grosse préoccupation. Problème si grave pour tant de gens qu'il fait rejeter au second plan et réduire à la proportion d'un incident ce qui, en d'autres circonstances, aurait eu chez nous la proportion d'un événement.

Naguère, la question des zones faisait couler à flots l'encre suisse la plus noire... je n'ajouterai certes pas la plus épaisse. L'heure de la décision a sonné et l'opinion publique en est si peu émue que partisans et adversaires du projet de convention franco-suisse semblent ferrailler dans le vide. Pourtant, des intérêts importants et respectables sont en jeu. Sur un point au moins, l'inquiétude des opposants se justifie. C'est que les concessions de la Suisse sont à perpétuité tandis que les compensations qu'elle reçoit ne lui sont accordées que pour dix ans. Dans dix ans, le cordon douanier qui va enserrer la ville de Genève pourra devenir un instrument de supplice. Quel serait le sort de Genève, privée de son aire de ravitaillement ?

Telle qu'elle est, la convention semble des plus équitables ; les négociateurs suisses, M. Maunoir et le Dr Laur, ont certai-

nement tiré de la situation, qui n'était point avantageuse, le meilleur parti qu'on en pût tirer ; les Genevois auront la faculté de se fournir largement en Savoie et la Suisse pourra y écouler aussi bien des produits ; mais dans dix ans ? Une épée de Damoclès demeure suspendue sur la tête de nos Confédérés ; quelque ferme confiance que nous ayons dans l'amitié et dans la générosité de la France, cette perspective de dépendance est pour nous troubler un peu. Mais on ne voit pas comment nous pourrions obtenir plus que la convention ne leur donne. Nous sommes sans aucun droit sur la grande zone ; il n'est pas bien sûr que les traités de 1815 et de 1816 nous en assurent sur la petite, car ils ont été conclus sans qu'on prît notre avis : pour nous, peut-être, sans nous, assurément. Tout en regrettant que Genève n'obtienne pas des garanties d'une plus longue durée, nous ne saurions souhaiter que les chambres, et le peuple après elles, vinssent à rejeter l'accord proposé ; ce ne serait pas nous assurer, bien au contraire, la moindre chance de l'améliorer. Nous n'y gagnerions pas même le *statu quo* dans la petite zone, qui, sans la grande, serait de peu de profit pour Genève. Les stipulations de 1815 et de 1816 sont abolies par ceux qui les avaient établies, dont nous ne sommes pas ; voilà le point qu'il ne faudrait pas oublier. On se tromperait du tout au tout si l'on se figurait que le rejet de la convention avec la France nous ramènerait au système de 1815, au moins pour la petite zone : il n'y aurait pas de système et personne ne pourrait empêcher le gouvernement français de mettre ses douanes à sa frontière, comme tout le monde. Seulement, c'en serait fini des compensations.

Il s'est fait un peu de bruit, ces derniers temps, au sujet de la Société des Nations. En Suisse allemande, paraît-il, on s'agite autour du général Wille pour créer un mouvement qui nous éloigne de la Société, sous prétexte de neutralité. Ce mouvement doit paraître assez sérieux, puisque on a cru nécessaire de réunir à Berne une grande assemblée où M. le conseiller fédéral Motta a soutenu éloquemment la cause de la S. D. N., comme on l'appelle aujourd'hui couramment.

Faut-il vraiment prendre au sérieux à ce point les remuements de l'ancien général et de son entourage de germanophiles ? Font-ils autre chose que de se rendre un peu plus ridicules que devant ? Nous retirer de la Société, nous brouiller d'un coup ou en tout cas nous mettre en froid avec cinquante-deux Etats d'où nous tirons des produits nécessaires, où nos industriels vont chercher des débouchés, nos émigrants du travail... voilà une proposition et une campagne qui suffisent à donner la mesure de certaines intelligences et qui ne peuvent avoir pour effet que de nous faire trembler rétrospectivement. Dire que c'était d'une poignée d'hommes d'une telle mentalité que tout aurait dépendu pour nous si nous avions dû nous défendre, que ceux-là auraient eu charge de penser, de vouloir, de prévoir pour le peuple suisse ! Miséricorde !

Passons. Nous avons des soucis beaucoup plus graves que celui de convertir les amis Suisses des Junkers prussiens. Notre situation empire et l'on ne voit pas le remède. Ou plutôt, on le voit, mais ce qu'on ne voit pas, c'est le moyen d'en obtenir l'application. La crise qui nous atteint si cruellement n'est pas la conséquence rigoureuse d'un principe unique ; elle a plusieurs causes et des formes très diverses. Mais on a le sentiment qu'en la résolvant en un point, dans l'un de ses aspects, on en aurait raison sur les autres points et qu'il ne faudrait peut-être pas tant de choses pour entraîner ce premier changement qui déclencherait la transformation bienfaisante de nos conditions de vie. Nous passons par une crise financière, par une crise des prix et par une crise du travail et il semble que les mesures adoptées jusqu'à présent par les pouvoirs publics n'aient été que négatives : on a fait usage de calmants plutôt que de remèdes. Ce sont des remèdes fédéraux, car la Confédération a mis la main à tel point sur toute notre économie nationale que rien ne peut se faire que par elle. La crise financière vient de l'accroissement fantastique de nos budgets ; la dette fédérale, en y comprenant celle des chemins de fer, va aux quatre milliards ; le budget prévu pour 1922 comporte un déficit de 100 millions ; la situation financière des cantons

et des communes est embarrassée. D'autre part, l'impôt rend à peu près tout ce qu'il peut rendre ; on lui a demandé tant et surtout de telle façon qu'on a fait disparaître les réserves de nos industries, qui se trouvent démunies dans le temps même en prévision duquel elles avaient constitué des fonds. On les a mises hors d'état de tenir le coup. La politique fiscale de la Confédération a été l'une des grosses erreurs de ces cinq dernières années.

Il faudrait produire et vendre ; il faudrait exporter. L'état de notre change est-il, comme on nous le répète, la seule cause qui nous en empêche ? Non pas. De grands industriels, M. Boveri, M. Sulzer, ont eu récemment l'occasion de s'expliquer en public sur notre situation. Ce n'est pas, loin de là, dans un abaissement de notre change qu'ils ont cherché le remède ; et, en effet, ce remède aggraverait l'un de nos maux — la cherté de la vie — sans diminuer beaucoup les autres. Et l'augmentation du prix de la vie serait aujourd'hui le désastre pour toute la classe moyenne de la population, celle précisément qui souffre le plus et, je n'hésite pas à le dire, celle qui a souffert avec le plus de dignité et de dévouement jusqu'à présent. Elle vient d'être frappée du coup le plus dur, le plus direct qu'elle ait reçu ; on ne peut encore évaluer les conséquences de l'effondrement du cours des actions Nestlé ; ce ne sont plus seulement les réserves des industries, ce sont les épargnes des pères de famille qui disparaissent dans la tourmente. J'essaie quelquefois de me représenter les impressions d'un de nos arrière-neveux, étudiant notre époque : il me semble qu'il n'arrivera pas à comprendre comment nous avons pu vivre dans les conditions invraisemblables où nous nous trouvons.

Ce que ces industriels nous recommandent, ce n'est pas d'abaisser notre change, c'est de travailler à faire diminuer le coût de la vie. Mais pourquoi le prix de la vie est-il si élevé ? En l'abaissant, nous pourrions produire à moins de frais, puisque nous pourrions abaisser les salaires, et, par suite, nous pourrions vendre. Nous pourrions aussi retrouver notre clien-

tèle étrangère en Suisse même ; le mouvement des affaires renaîtrait bientôt.

Pourquoi la vie reste chère ? Elle l'est chez nous plus qu'en France, plus qu'en Angleterre, plus même qu'en Italie tout compte fait. Comme M. Boveri l'a fait remarquer à ses auditeurs avec beaucoup de raison, il faut distinguer entre le haut prix de l'argent et le bas prix de la vie. Notre argent n'a rien perdu de sa valeur, au contraire, mais la vie est fort chère. C'est que les frais de production ont augmenté considérablement. Pendant la guerre, nous avons dû changer de fournisseurs et, outre la rareté de la marchandise, nous avons eu à payer des frets et des assurances très élevés ; nous avons fait à de très hauts prix des stocks énormes qu'il a bien fallu écouler, ce qui a empêché la Confédération et les commerçants de suivre le mouvement de baisse quand il s'est dessiné ailleurs. Et comme il a fallu adapter les salaires au prix de la vie, ils ont atteint un taux jusqu'alors inconnu, que l'employeur acceptait volontiers de payer parce qu'il se défaisait de ses produits chez les belligérants à des prix rémunérateurs ; ils alourdissent aujourd'hui le prix de revient au point de rendre nos produits invendables.

Les choses étant telles, on voit clairement que le remède consiste à ramener le prix de la vie à un taux plus modéré. C'est par là qu'on peut percer l'abcès et le dégonfler. Le reste s'ensuivra. On peut aussi, et simultanément, chercher à augmenter le rendement du travail.

Abaisser le prix de la vie, c'est tout simplement supprimer les entraves qui paralysent les échanges. Je ne parle pas des droits de douane qui, proportionnellement, n'étaient plus même au taux d'avant-guerre. Mais le système des restrictions d'importations a fait faillite, matériellement et moralement. De quoi s'agissait-il au début ? De protéger quelques industries, celle du papier, particulièrement, qui criait misère, après nous avoir étranglés pendant les années grasses, avec l'impitoyable rigueur que l'on sait. Puis, le procédé paraissant commode, le Département de l'économie publique en fit un

usage de plus en plus étendu. Quelques fonctionnaires décident à Berne de tout ce que nous pourrons ou ne pourrons pas acheter à l'étranger. Leur sans-gêne ne connaît pas plus de limites que leur arbitraire. Un récent ukase interdisait l'entrée des sérums ; c'est qu'il y a à Berne un institut vaccinogène ; malheureusement, tout le monde n'est pas enchanté de ses produits. On raconte à ce sujet des anecdotes effarantes. La Confédération aurait pu lui conseiller de préparer mieux ses tubes, et de ménager la santé de ceux qu'il prétend guérir. Combien il est plus simple de faire peser une bonne petite charge de plus sur le consommateur taillable et corvéable à merci !

Alors, les demandes, les requêtes, les recommandations ont afflué. Il paraîtrait que les quelques mesures de restriction annoncées au début atteignent aujourd'hui à la cinquième partie des positions de notre tarif douanier. Voilà où nous en sommes. Si les citoyens ne se lèvent pas en masse, c'est qu'ils n'ont pas encore compris. L'administration fédérale fait jouer au bon Suisse le rôle de suicidé par persuasion et le lui fera jouer jusqu'à ce qu'il le lui fasse jouer à elle-même. Quand, hélas! s'y décidera-t-il ?

Dans ma dernière chronique, je constatais avec mélancolie qu'il y a chez nous une politique des hauts prix, qui est soutenue par le nouveau parti des agrariens, ce qui lui donne une force redoutable. Il y a un fait nouveau. Une force supérieure à celle des agrariens, la force des choses, les amène à réfléchir et leur fera — qui sait ? — trouver leur chemin de Damas. Voici le fait : les produits agricoles ne s'exportent plus.

Ce fait-là est digne d'attention. Nos agrariens raisonnaient sans tenir compte de la transformation de notre agriculture ; leur politique consistait à la considérer comme destinée à fournir notre marché intérieur, qu'ils entendaient d'autre part, lui réserver, de façon à lui assurer de hauts prix de vente. Mais notre agriculture s'était industrialisée et vivait en bonne partie, elle aussi, de l'exportation. Les hauts prix de revient, dus aux mêmes causes qui paralysent les autres industries, ont

rendu ses produits invendables et l'on a vu revenir de la frontière les beaux fromages qui la passaient si allègrement au temps béni des barons fromagistes. Surprise, indignation, tristesse ! Dédaigner l'emmenthaler, quel signe de la barbarie où l'humanité retombe ! Mais non, elle n'y retombe point, messieurs, seulement elle ne peut manger votre fromage, parce qu'elle meurt de faim. Cela est aisé à comprendre.

Il faudrait donc abaisser le prix du fromage, au moins pour l'exportation et de même celui de tous nos produits agricoles, comme le lait condensé. L'agriculture se trouve dans les mêmes conditions que l'industrie, et la politique des hauts prix fait lamentablement faillite.

Je crois fermement à l'influence des barons du fromage. J'ai une foi implicite dans la puissance des agrariens et du Dr Laur. Ce sont de grands coloristes. Comme le Département de l'économie publique discerne présentement les question économiques à travers leur prisme, je mets mon espoir dans leur intérêt et j'entrevois le jour où ils voudront, eux aussi, l'abaissement du prix de la vie, et comprendront qu'il faut laisser entrer les produits étrangers s'ils veulent écouler les leurs.

Aux restrictions qui sont des prohibitions, ajoutez les monopoles, dont on nous annonce périodiquement la suppression. C'est le monopole des céréales qui nous pèse le plus ; c'est celui qu'on défendra avec l'énergie du désespoir. L'Office du ravitaillement, qui s'ajoute à toutes ces entreprises, survivances du temps de la grande horreur, n'a plus de raison d'être. Si jamais nos gouvernants ont eu l'occasion de mériter leur nom de radicaux, la voici. Un nettoyage radical des institutions de guerre, tel est le premier remède dans notre situation.

Le second, qui dépend du premier, c'est l'augmentation du rendement, ou la diminution du prix de revient de nos produits fabriqués. On peut songer à diminuer les salaires ou à allonger la journée de travail. Et, de même qu'on rencontre l'opposition des agrariens quand on parle d'abaisser le prix de la vie, on se heurte à celle des ouvriers quand on parle de réduire

leur gain. Rien de plus compréhensible. Il y a cette grande différence entre le paysan et l'ouvrier que le paysan vit du produit même de son travail. Dans les années dures, et je ne conteste pas qu'il en a connu et que son bien-être n'a rien d'excessif, il subsiste pourtant, médiocrement, mais dans la sécurité. Il n'y a pas pour lui de chômage. L'ouvrier doit acheter tout. Si tout demeure au même prix, comment voulez-vous qu'il se contente à moins ? Eh bien, chose curieuse et qui montre la force des théories, quand elles sont passées à l'état de dogmes, l'ouvrier comprend à la rigueur qu'il faille consentir un sacrifice, mais il le consentira sur le salaire et ne l'accepte pas sous l'autre forme, l'allongement de la journée de travail. On reconnaît là l'influence de ses chefs. Ou bien, pense-t-il obtenir des allocations qui compenseraient la diminution de son salaire, tandis que la prolongation de son travail, n'entraînant pas de diminution de son gain, ne le mettrait pas en droit de prétendre à une contre-partie ? En France, dans les provinces dévastées, les ouvriers de la métallurgie et des charbonnages viennent de faire grève. Ils ont repris le travail l'autre jour en acceptant une diminution de salaire qui se monte pour certains d'entre eux jusqu'à un franc de l'heure, mais, sur la question des huit heures, ils sont demeurés irréductibles. Ce n'est qu'au pays de Marx que l'ouvrier travaille dix heures et davantage. L'Union syndicale internationale d'Amsterdam, qui ferme les yeux sur ce scandale avec tant de complaisance, s'occupe, paraît-il, d'organiser un boycott mondial contre les produits suisses, à cause de la motion Abt, et des velléités qui se manifestent chez nous de modifier la loi des huit heures. C'est là une grossière tentative d'intimidation comme celle dont les mêmes syndicalistes ont usé déjà contre notre industrie du chocolat. Peut-être découvrirons-nous un jour, dans ces prétendues revendications de principes, l'inspiration secrète de la concurrence.

Dans l'état normal, huit heures de travail sont assez ; il y a à cela toutes sortes de bonnes raisons. Nous sommes si peu dans l'état normal qu'au contraire, ce qui nous menace, c'est

le manque total de travail, par la ruine des industries. Et l'on ne veut entendre à rien !

Cette emprise persistante des meneurs sur leurs troupes atteste la persistance de l'idéologie qu'ils leur ont inculquée pendant la guerre, et qu'ils fondent sur un profond mépris de la preuve par le fait. Leur chute viendra de là. Ils brandissent encore le dogme de la dictature du prolétariat, après l'expérience russe. Ils se représentent la bourgeoisie comme décadente et presque réduite à l'impuissance quand partout elle s'est ressaisie. Ils rêvent encore à des tentatives dont on a vu le néant. M. Schneider avouait l'autre jour que le parti ouvrier, à Bâle, préparait l'occupation des usines, le 3 novembre passé, pour le cas où les patrons auraient prononcé le lock-out. Criminels enfantillages ! Et, pour remède de la crise financière, ils imaginent un impôt sur la fortune, comme si l'impôt de guerre n'était pas déjà cela et comme si la fortune n'était pas atteinte par la crise au point que les réserves indispensables pour animer l'industrie et le commerce sont gravement compromises ! Ils ne voient pas que les effets de cette spoliation retomberaient directement sur les classes laborieuses ! Que leur importe, pourvu qu'ils aient fait un geste. C'est parmi eux, à coup sûr, que se rencontre la pire espèce de politiciens, ambitieux par vanité, bavards par défaut de culture et inconscients... faute de conscience.

Quoi qu'il en soit, nous avons nos 150 000 chômeurs, une triple crise et la mauvaise saison. Le printemps reviendra de lui-même, mais il ne nous ramènera la prospérité que si nous luttons de toutes nos forces pour le retour au régime de la liberté. Ce qui doit rester la leçon de la grande épreuve, ce ne sont pas les solutions étatistes. Qu'une organisation économique s'élabore dans les nations avancées, que nous ne puissions nous en tenir à la notion anarchique de la liberté, cela n'est pas évident seulement, mais visible dans le fait. Que peut, que doit être cette organisation, tel est l'immense, inquiétant et impérieux problème qui se découvre aujourd'hui au bout de toutes les avenues de la pensée. Nous savons au moins ce

qu'elle ne sera pas, si l'humanité ne doit pas périr de l'atrophie du parasitisme. Elle sera un contrat, non une contrainte. Elle accroîtra la liberté de l'individu, dans le cadre des obligations réciproques. Elle signifiera collaboration, impulsion, sécurité. Le mal présent du monde serait intolérable s'il n'était un enfantement. Mais les hommes n'échapperont pas à la nécessité de s'élargir l'esprit et le cœur.

MAURICE MILLIOUD.

Chronique scientifique.

Un rayonnement nouveau. — Les frissons de la planète et leur régime. — La biologie de la mouche domestique. — L'avenir de l'aviette. — Transmission d'énergie sous tension d'un million de volts. — Pour l'utilisation du rayonnement du soleil. — La houille en Mandchourie. — L'essor des hydroglisseurs de Lambert. — Le brome des tissus animaux. — Les perles japonaises. — L'action des racines sur le marbre. — Une planète cométaire. — Les poissons à bactéries lumineuses. — Lumières colorées et foi religieuse. — Publications nouvelles.

Il a été parlé ici du nouveau rayonnement de courte longueur d'onde observé par M. Reboul. On se rappelle le fait : l'impression d'une plaque photographique par un corps peu conducteur traversé par un courant, ce qui a donné à croire à l'émission d'un rayonnement très absorbable, analogue aux rayons X ou à l'ultra-violet.

Ce rayonnement èxiste-t-il réellement ? C'est ce qu'a recherché M. Reboul dans une nouvelle note présentée à l'Académie des Sciences. La méthode a consisté à mesurer les courants d'ionisation produits : elle est plus sensible que la photographique. Les spécialistes se reporteront à la nouvelle note de M. Reboul pour les détails techniques. Que ressort-il de cette nouvelle étude? M. Reboul l'indique sommairement : « En résumé, dit-il, les expériences qui précèdent et celles que j'ai indiquées antérieurement ne mettent pas en évidence

de nouvelles radiations, mais elles donnent un moyen, nouveau et assez inattendu, de produire un rayonnement qui vient se placer dans une région du spectre qu'il était, jusqu'à présent, bien difficile d'atteindre, et dont il sera ainsi plus aisé d'aborder l'étude. » La région dont il s'agit est celle qui se trouve entre l'ultra-violet extrême et les rayons X.

— Notre terre dite ferme — par opposition au mouvant océan — n'est ferme que de façon très relative. Tout est relatif d'ailleurs. Et si l'on en croit les sismographes, l'écorce solide frissonne de façon presque ininterrompue. Ce tremblement quasi-permanent a reçu le nom d'agitation microsismique. Celle-ci consiste en une succession d'ondes dont la période est comprise entre 4 et 8 secondes, et dont l'amplitude varie beaucoup selon les époques. D'après M. L. Erlé, qui a présenté sur ce sujet une note fort intéressante à l'Académie des Sciences, la cause du phénomène n'est pas encore connue de façon certaine.

Pour bien faire, évidemment, il faudrait mesurer ces petits mouvements à toutes les heures, tous les jours : méthode pénible, mais la seule rigoureuse. En attendant, M. Erlé a eu recours à un procédé approximatif et rapide, au Parc Saint-Maur, consistant à attribuer à chaque intervalle d'une heure de la journée un chiffre indiquant à l'estime le degré d'agitation : 0, 1, 2, 3, signifiant respectivement calme, peu agité, agité, très agité. Méthode un peu grossière sans doute, mais mettant en lumière les variations périodiques d'agitation. Il y a une variation annuelle et une variation diurne du phénomène, en tout cas.

Comme valeur moyenne, on a pour unité 1,15 du degré d'agitation au cours des 10 années 1911-1920. En rapportant à ce chiffre toutes les cotes, on a une mesure de l'agitation en unités arbitraires. La variation annuelle est évidente. Le minimum est très net en juillet, et d'avril à septembre, tous deux inclus, le chiffre est de 0,96 au maximum (0,60 en juillet) ; le maximum tombe en février (1,36), et d'octobre à mars, tous deux inclus, le chiffre est au-dessus de 1,00. La

variation diurne est également nette. Pour l'année, on a le minimum de 21 h. à 6 h. Mais il y a des différences selon les saisons. L'amplitude de la variation est beaucoup plus forte en hiver qu'à aucun autre moment de l'année ; elle l'est un peu plus en été qu'à l'automne et à l'hiver. En outre, on voit que le maximum d'agitation se place à 15 heures en hiver, à 9 heures en été, au lieu qu'au printemps et à l'automne il y a deux maxima presque égaux le matin et le soir (caractère de la moyenne annuelle, du reste).

Donc agitation microsismique plus ou moins forte selon la saison, variation semi-diurne à peu près constante à laquelle se superpose une variation diurne environ deux fois plus grande en hiver qu'en été, et se produisant environ trois heures plus tôt en été qu'en hiver, tel est le bilan. Comment expliquer ces faits? On ne sait encore. Tant de facteurs peuvent jouer un rôle. L'essentiel était de mettre d'abord la main sur des faits précis, exacts : après, on verra à les expliquer. Il sera indiqué tout d'abord de voir si les mêmes faits s'observent ailleurs et dans le même ordre.

— Une récente note d'un très distingué biologiste, M. G. Roubaud, fait voir combien nous connaissions peu la biologie de la mouche domestique. Et elle nous renseigne sur celle-ci de façon très intéressante. Tout d'abord, quelle est la longévité naturelle de la mouche? M. E. Roubaud a conservé des mouches en activité de ponte, en cage, pendant deux mois et demi. Mais la captivité, même avec les conditions alimentaires les plus favorables, n'est probablement pas la condition où la mouche vit le plus longtemps. La mouche a besoin d'espace, pour voler. Et plus la cage qui lui est donnée est petite, moins elle vit longtemps. En cage, la mouche vit moins longtemps qu'en liberté, et elle se reproduit moins aussi, de façon très marquée. La fécondité s'épuise très vite dès que les ailes sont lésées, comme elles le sont très vite en cage.

L'alimentation a une action très marquée sur la faculté reproductrice. Nourries de matièresées sucr seulement, saccharose, glucose, lactose, miel, confitures, les mouches

restent indéfiniment stériles. Il leur faut absolument une alimentation azotée, pour le développement des œufs. Et la ponte est d'autant plus abondante que le régime est plus riche en matières azotées. A qui veut élever les mouches, M. E. Roubaud fournit cette indication que le lait concentré est l'aliment assurant les pontes les plus riches. Par contre, le crottin de cheval, qui est le milieu alimentaire normal des larves, ne peut provoquer la ponte chez les femelles nourries de matières sucrées.

Les observations de M. E. Roubaud l'amènent à conclure qu'en 40 ou 60 jours, en été, la mouche normale produit au moins 600 œufs. Elle commence à se reproduire 6 ou 8 jours après l'éclosion, la ponte se répète en moyenne tous les 4 jours, et chaque ponte peut compter 120 œufs ; mais en captivité, le chiffre est inférieur : de 100 œufs par semaine. Et encore, ceci ne dure qu'un mois : le second mois, la production est d'environ moitié. Mais tenons-nous-en à 600 œufs en un ou deux mois, et ne comptons pour chaque mouche nouvellement éclose qu'une capacité de ponte de 100 œufs, limitée à la première semaine de l'existence. Etant donné que les générations, de l'œuf à la ponte, évoluent en 18 jours (et souvent 13 suffisent), on peut, dit M. Roubaud, calculer que, du 1er mai au 30 septembre, une seule mouche a pu donner naissance à près de 4000 trillions d'individus. Et le chiffre est inférieur à la réalité, car M. Roubaud suppose une fécondité faible, inférieure à la moyenne. Mais il ne tient pas compte d'une destruction considérable qui existe heureusement, sans quoi la vie serait impossible.

— L'aviette a-t-elle un avenir? Telle est la question que M. Abrial de Péga examine dans *L'Aéronautique* (août). Il s'agit de savoir si la bicyclette ailée de Poulain conduira à quelque résultat intéressant. L'avis de M. Abrial de Péga est nettement défavorable. L'expérience a été faite dans les meilleures conditions, avec un appareil hors pair, par un sujet exceptionnellement vigoureux, et elle n'a donné qu'un vol d'une douzaine de mètres. (Mais l'aviation n'a-t-elle pas

commencé de même, aussi, et il n'y a pas si longtemps?...)

Est-ce à dire que le vol humain soit impossible? Il ne faut jamais prophétiser. Mais, dit l'auteur, ce n'est pas avec les voilures employées qu'on y parviendra. D'autre part, l'homme est-il apte à fournir la quantité de travail requise, de façon un peu soutenue? Sans doute la bicyclette représente un excellent transformateur d'énergie ; mais elle a son poids. L'oiseau, lui, vole avec une voilure qui ne pèse rien. Et avec une voilure douée de sensibilité : l'oiseau tâte l'air avec ses pennes, et réagit aux impressions reçues : la voilure de l'homme sera toujours dénuée de sensibilité. Celle dont l'oiseau est pourvu lui permet de s'adapter aux circonstances, c'est-à-dire de profiter des courants. Et c'est là, sans doute, ce qui permet à « nos frères les oiseaux », dont M. Oehmichen a, avec raison au point de vue aviation, fait « nos maîtres les oiseaux », de voler avec une dépense d'énergie très inférieure, semble-t-il, à celle qu'on croirait d'abord. Le vol sans battement est une réalité, et le véritable progrès, dit le collaborateur de *L'Aéronautique*, ce sera la découverte de la voilure pouvant faire voler 50 kilos au cheval-vapeur. C'est ce qu'on cherche de l'autre côté du Rhin, et ce qu'il importerait de trouver, pour l'aviation et pour l'aviette aussi bien.

— La tension sous laquelle se fait la transmission de l'énergie électrique s'accroît sans cesse. C'est qu'il y a avantage à utiliser les hautes tensions. Sous celles-ci, on transmet une puissance très supérieure à celle qu'on transmet sous tensions plus faibles, pour les mêmes lignes. Aux Etats-Unis, la *General Electric Co.* de Shenectady vient de faire un essai de transmission d'énergie électrique sous la tension formidable d'un million de volts. Or, avec pareil voltage, on transmet une puissance 400 fois supérieure à celle qu'on transmet, avec la même ligne, sous tension de 50 000 volts. Le profit est évident. L'expérience a bien réussi.

Il n'y a pas plus de 10 ans, une tension de 100 000 volts paraissait très audacieuse. Actuellement, en pratique, on ne dépasse pas 220 000 (aux Etats-Unis); en France, on envisage

seulement maintenant la tension de 150 000 volts, et en somme, dans bien peu de cas, on dépasse les 60 000.

De telles innovations ne sont pas sans amener des modifications profondes dans l'ordre technique. Il faut des transformateurs et isolateurs spéciaux. Sous pareille tension, l'intervalle d'éclatement entre pointes est de 2 m. 70. Et ce n'est pas une petite affaire que d'isoler les conducteurs. Pour éviter les effets d'effluve, il faut des conducteurs de 10 centimètres de diamètre au moins, et on sera amené à employer des tubes creux, ce qui déterminera des changements considérables dans la technique de la construction des lignes. L'expérience faite aux Etats-Unis est donc de très grand intérêt pour l'évolution future de la transmission de l'énergie électrique, qui doit prendre à bref délai un essor si considérable.

— A propos d'énergie et de sources d'énergie, on lira avec intérêt et profit le compte rendu (*La Nature*, 17 décembre) du récent congrès de l'*American Chemical Society*. Il y a été parlé de choses fort intéressantes sur les sources possibles d'énergie : sur l'utilisation de la vie, laquelle tire si bien parti de l'énergie à bas potentiel ; sur le rôle possible de la catalyse, qui se rapproche tant de la vie, et sur l'utilisation des diverses sources d'énergie. Par exemple, celle du soleil. L'énergie radiante du soleil est très considérable. Il est vrai, la terre n'en reçoit que la cent cinquante millionième partie : c'est peu. Et en somme, cela fait 3 petites calories par minute et par centimètre carré de surface terrestre. Mais, comme l'a dit Ciamician, pour une surface de 10 000 kilomètres carrés et par an, à six heures de jour effectif, cela suppose une quantité de chaleur équivalant à celle que donne la combustion de 3650 millions de tonnes de charbon : le double de la consommation mondiale. Le seul désert du Sahara, avec ses 6 millions de kilomètres carrés, reçoit chaque jour une énergie équivalant à celle de 6 milliards de tonnes de houille. Le jour où l'on trouvera le moyen de convertir cette énergie radiante, inutilisée, en énergie électrique, quel progrès! (du moins au point de vue de la civilisation industrielle où l'huma-

nité est engagée, et qui n'est peut-être pour tous l'objet d'une admiration sans bornes). Mais en attendant d'employer la radiation solaire tombant inutilement sur les déserts, il convient d'utiliser au maximum celle qui se déverse sur les terres cultivables. Les plantes sont génératrices d'énergie, et elles vivent de l'énergie solaire dont elles absorbent un trois centième sur le total reçu par la terre. Ce trois-centième compte : Ciamician évalue la production annuelle de la matière végétale à 32 billions de tonnes, et la combustion de celle-ci donnerait autant de chaleur que la combustion de 18 billions de tonnes de charbon. La vie, la vie végétale particulièrement, devrait être beaucoup plus abondamment employée à la production de matières contenant de l'énergie, de matières énergétiques élaborées aux dépens de la radiation solaire.

— En attendant, l'homme, qui reste volontiers dans l'ornière dont il a pris l'habitude, cherche de nouveaux gisements de charbon, et il en trouvera, un peu partout, dans les entrailles de la terre. Ce sera excellent pour les régions où se révéleront les gisements, et l'industrie s'y ruera. Mais quelle sera la situation des vieux pays ayant épuisé leurs provisions si l'on n'y a pas élaboré la capture d'énergies naturelles diverses? Ce sera la déchéance. La conclusion se formule d'elle-même, et, en somme, les techniciens l'ont bien compris.

On cherche donc de nouveaux gisements de houille, et voici qu'on en a trouvé de très importants en Mandchourie, à Fushun. Les mines dont il s'agit seraient les plus puissantes du monde : elles atteignent jusqu'à 120 mètres d'épaisseur, tout en charbon. Elles se trouvent à une quarantaine de kilomètres de Moukden. Il y a 600 ans qu'on les connaît. Les Coréens furent les premiers à les exploiter. Puis survinrent les Chinois qui, 200 ans, interdirent l'extraction, la jugeant de nature à troubler le repos d'un empereur logé dans un mausolée du voisinage. Les Russes, sans s'encombrer d'un tel scrupule, reprirent l'exploitation lors de la guerre russo-japonaise, puis ce fut le tour des Japonais. Au début, on exploitait par chambres et piliers, ce qui entraînait la perte

de 70°/₀ du gisement ; des accidents considérables se produisirent. Maintenant on procède par remblayage hydraulique au sable. Et on a encore attaqué à ciel ouvert, avec l'intention de descendre à 360 mètres de profondeur.

— Nous avons parlé ici-même des hydroglisseurs de Lambert. On sait le principe de ces bateaux, et les avantages qu'ils présentent quand il s'agit d'eaux de faible profondeur. Les Anglais paraissent avoir été les premiers à en faire usage durant la guerre, aux colonies. Et l'expérience a si bien réussi que le gouvernement français s'est avisé d'en recommander l'emploi aux colonies. Il a été fait avec ces appareils des raids importants : de Saïgon à Angkor et retour en 16 h. 47 ; de Haïphong à Monçay (480 km. en mer) ; de Pnom-Peuh à Khom (220 milles) en quelques heures (au lieu de 7 jours par chaloupe à vapeur et pirogue) ; remontée du fleuve Rouge jusqu'à la frontière de Chine, que n'avait encore effectuée aucun bateau, etc.

L'expérience ayant donné les meilleurs résultats, les hydroglisseurs de Lambert ont été introduits un peu partout, en Indo-Chine, en Afrique (Côte d'Ivoire, Dahomey, Niger, etc.), où, par exemple, le trajet Porto Novo-Lagos, de 96 km., a été fait en 1 h. 40 au lieu de 11 heures que prennent les services ordinaires. Sur le Congo, un hydroglisseur a fourni une course de 1500 km. En Mésopotamie, ils ont été très appréciés, et l'Argentine en fait usage aussi. La Société de Lambert a créé des hydroporteurs de fort tonnage pour le transport des marchandises. Ils sont construits en compartiments de tôle d'acier, pour faciliter le transport. Portant de 20 à 50 tonnes, ils jaugent au maximum 40 cm., et font 15 km. à l'heure avec leur hélice aérienne, actionnée par un moteur à gaz pauvre ou à essence. Les mêmes hydroporteurs, aux fortes eaux, peuvent prendre jusqu'à 150 tonnes. L'hydroglisseur constitue décidément un mode de navigation pouvant rendre de très grands services là où les bateaux ordinaires ne peuvent être utilisés.

— Dans un important travail que l'Académie des sciences

vient de récompenser, M. A. Damiens a donné de très intéressants renseignements sur le brome existant dans les tissus animaux. Jusqu'ici on ne possédait qu'une information restreinte. Les méthodes de dosage laissaient à désirer, et, en somme, la présence du brome n'avait été décelée que dans quelques organes. M. A. Damiens utilise une méthode de caractérisation et de dosage due à MM. Denigès et Chelle, permettant de déceler un six millionième de brome dans une prise d'essai de 60 grammes. Avec la méthode employée, M. A. Damiens a trouvé du brome dans le coton, le sucre de lait, le charbon de bois, dans les organes du chien, du bœuf, du pigeon, de la poule, etc. La présence de cet élément est constante. Le rapport du brome au chlore est constant, mais dans les glandes thyroïdes où il y a beaucoup d'iode, il ne paraît pas y avoir accumulation parallèle de brome. En somme, il y a du brome dans les tissus des êtres les plus divers. La quantité n'est d'ailleurs pas considérable : dans 100 grammes de poumon humain, on trouve 0 mg. 167 de brome (331 analyses). L'étude de M. Damiens a son intérêt en physiologie ; elle en a beaucoup aussi pour la toxicologie.

— On a beaucoup parlé dans la presse quotidienne des perles japonaises. Ce sont des perles très authentiques qu'un Japonais, M. Mikimoto, est arrivé à faire produire à la méléagrine de Martens. Elles offrent tous les caractères extérieurs des perles fines naturelles. On les obtient par une greffe animale, par une greffe d'un lambeau de l'épithélium autour d'un petit noyau de nacre. Le sac perlier ainsi constitué est introduit dans les tissus sous-épithéliaux ; il s'alimente aux dépens de ceux-ci et fabrique de la perle autour du noyau inclus à l'intérieur. Il en résulte que la perle de greffe a un noyau plus volumineux que la perle naturelle. Mais elle a la même valeur et le même orient. Ce qui fait le prix d'une perle, ce n'est pas son intérieur qu'on ne voit pas, mais sa surface. Or la surface des perles japonaises ne diffère en rien comme structure et qualités, de celles des perles naturelles.

Au reste, les perles naturelles renferment parfois un noyau :

un parasite, ou autre chose. Mais, dans les deux cas, le mode de formation est le même. La perle naturelle, dit M. L. Boutan, se forme dans un sac résultant d'un enveloppement du noyau, suivi de la séparation du sac ainsi formé d'avec l'épithélium aux dépens duquel il s'est établi. Ce sac, isolé, reste dans les tissus, et une perle s'y forme. Seul l'épithélium est en état de sécréter de la perle. Et le sac perlier provient d'une invagination de l'épithélium du manteau, aboutissant à la formation d'un sac qui s'isole. La nacre et la perle grise ont une même origine et proviennent de la sécrétion de l'épithélium du manteau. Seulement, dans la nacre, les couches sont planes, alors qu'elles sont circulaires, sphériques, dans la perle. Il y a d'ailleurs autre chose aussi : dans le cas de la nacre, nous sommes en présence d'un état normal, mais le sac perlier représente un état pathologique, car il se distend progressivement par le fait de l'activité de sa paroi. Les marchands de perles font leur possible pour discréditer les perles japonaises : mais ils n'y réussissent pas. Le mécanisme de la formation des perles naturelles et des japonaises est le même, et le résultat est le même. Les produits ont même valeur, mais évidemment celle-ci a baissé pour les naturelles, et si la fabrication provoquée selon les procédés imaginés par M. Mikimoto se généralise, la valeur des perles diminuera fortement.

— Chacun sait, car cela s'enseigne à l'école, que les racines des plantes venant au contact des calcaires, du marbre par exemple, de la dolomie, de la magnésite, etc., digèrent les sels insolubles et laissent une trace, une usure visible. Il ne peut s'agir d'une action mécanique ; l'action est d'ordre chimique, et chacun sait que l'agent de la corrosion est l'acide carbonique sécrété par les racines. Mais l'acide carbonique est-il seul en jeu? Divers expérimentateurs se le sont demandé, et ont fait observer qu'il ne manque pas d'acides organiques capables d'agir comme l'acide carbonique. A ceci, M. E. Chemin, qui a repris les expériences, fait observer que les racines n'excrètent pas, appréciablement, d'autres acides que le carbonique, et que celui-ci, à lui seul, suffit largement à produire les effets observés.

— Une planète fait parler d'elle dans le monde astronomique. Elle a une conduite tout à fait anormale. C'est une planète de treizième grandeur (donc inutile de chercher à la voir à l'œil nu), découverte en 1920, qui présente cette particularité de se mouvoir sur un orbite très excentrique, comme une comète. Elle va se promener jusqu'à la distance où se trouve Saturne. Et ce n'est pas une comète : la photographie le montre nettement. C'est une planète, un astéroïde, qui fait son voyage autour du soleil en 13 ans. A ce propos, M. Emile Belot a fait observer que cette planète à allures excentriques apporte à la cosmogonie dualiste et tourbillonnaire une confirmation précieuse. Depuis 10 ans, son système a prévu que chaque grosse planète doit être accompagnée d'une famille de petites. Déjà l'on connaît la famille des petites planètes de Mars et de Jupiter. La nouvelle planète découverte appartient évidemment à la famille de Saturne. Et M. E. Belot est fort aise de la confirmation apportée à ses vues astronomiques.

— M. Newton Harvey vient de décrire des organes lumineux à bactéries, des lanternes à bactéries, fort intéressantes chez deux poissons marins, l'*Anomalops* et le *Photoblepharon*. Les organes lumineux de ces deux espèces contiennent d'innombrables bactéries, et c'est à l'absorption d'oxygène que ces bactéries doivent leur luminosité. L'organe lumineux est très riche en vaisseaux sanguins qui apportent l'oxygène nécessaire. On cherche vainement la luciférine et la luciférase les deux substances habituellement fabriquées par les glandes lumineuses, et dont la dernière agit comme un enzym sur l'oxydation de la première. Les lanternes de ces deux poissons brillent sans interruption, de façon tout à fait indépendante des stimulations extérieures. Ce sont, pour l'expérimentateur américain, de véritables incubateurs où naissent, se développent et se nourrissent les bactéries : des milieux de culture parfaits d'où les bactéries mortes, devenues inutiles, sont évacuées. On peut bien cultiver ces bactéries en milieu artificiel, mais elles ne sont pas lumineuses. La luminescence serait donc liée à un subtratum nutritif spécial. Ce serait là un cas de symbiose bien marqué.

— Un pasteur américain, à New-York, trouvant, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, que le zèle de ses paroissiens allait sans cesse en diminuant, malgré ses objurgations les plus tempétueuses, ou ses tentatives les plus mielleuses de persuasion, se demandait récemment par quel moyen il pourrait bien réchauffer leur ferveur plus que défaillante. Un architecte, qu'il convoqua, lui fit observer que l'éclairage du temple était insuffisant. C'était un peu vrai. Mais l'architecte avait un dada qu'il s'empressa d'exposer au pasteur. Et celui-ci l'adopta avec enthousiasme. Les couleurs, déclara le spécialiste, ont un effet sur l'état d'âme. Il en est qui excitent, d'autres qui dépriment. Dans le cas spécial, il était tout à fait contre-indiqué de déprimer la congrégation. Elle l'était déjà beaucoup trop. Il fallait la ravigoter, plutôt, si l'on ose employer un terme aussi familier et sentant la cuisine. Il fallait aussi la mettre en mouvement, lui imprimer des oscillations, rien que pour l'habituer à ne pas croupir dans un marasme sans nom. Et le spécialiste élabora un jeu de lampes électriques à colorations variées — comme au théâtre. Quatre teintes furent adoptées : le rose, le jaune d'ambre, le bleu et le vert. Le rouge fut exclu : il est trop agitant. Et un tableau ingénieusement établi permettait au pasteur de faire régner dans l'édifice tantôt une couleur, tantôt une autre, selon le moment, l'occupation, les circonstances, sur un simple geste du doigt.

Quel a été l'effet ? En tout cas, beaucoup de gens sont venus « pour voir ». Il reste à savoir ce que durera la curiosité ainsi éveillée dans le public, et quelle sera l'action des jeux de lumière sur la foi. Déjà, la musique jouait son rôle dans les cérémonies religieuses : voici que les couleurs s'en mêlent. Après avoir parlé à l'oreille et à l'œil, voudra-t-on parler aussi au nez, par des symphonies odorantes, et aux autres sens par des excitants appropriés ? En bonne logique, on ne voit pas pourquoi pas.

— Publications nouvelles. — Voici pour le naturaliste, dans l'excellente *Encyclopédie pratique du naturaliste* que publie M. Paul Lechevalier (12, rue de Tournon, Paris), trois volumes à joindre aux autres sur les Arbres, Arbustes

et Fleurs (des bois, prairies) : *Les Algues marines*, par G. Wuitner ; *Les Insectes et leurs dégâts*, par E. Dongé et P. Estrot ; *Les Champignons de France*, par A. Maublanc. Chaque volume forme un atlas de poche, portatif, donnant les figures en couleurs et la description des espèces. C'est dire qu'il rend autant de services à la promenade à travers champs que dans la bibliothèque. Dans tous les cas, les particularités biologiques intéressantes sont soigneusement signalées. Le naturaliste amateur trouvera cette collection précieuse. — Dans *La Genèse de l'Energie psychique*, M. L. Danysz, après avoir consacré deux volumes de philosophie à l'évolution des maladies, développe ce concept que tout l'univers tend vers la pensée. Après de lents développements au cours de la préhistoire, l'intelligence humaine a acquis une puissance remarquable par la conquête de l'énergie spirituelle. Et elle en acquerra une plus grande encore. — Voici encore pour le psychologue un livre fort intéressant de M. R. Warcollier : *La Télépathie* (F. Alcan, Paris). L'auteur consacre une place importante aux études expérimentales qui ont été faites sur la télépathie, et il a grandement raison. Qu'en résulte-t-il? Pour M. Ch. Richet, la télépathie « est un fait démontré ». C'est aussi la conclusion de M. Warcollier. Son livre est très sérieux et intéressant. — Vous intéressez-vous aux problèmes d'Extrême-Orient? Voici, de M. F. Challaye, *La Chine et le Japon politiques* (F. Alcan), œuvre très substantielle sur les Jaunes, sur ce qui se passe chez eux, sur la complexité des problèmes, sur l'immense difficulté qu'il y a à établir l'équité dans les rapports entre nations. — Etes-vous photographe? *Le Secret du Temps de Pose*, par M. E. Pitois (Delagrave) vous initiera à coup sûr. M. Pitois étudie principalement l'influence du temps de pose sur la valeur artistique de la photographie. — Qu'est-ce que *Le Livre des Champs*, de J. H. Fabre (Delagrave, Paris)? C'est un livre de l'éminent entomologiste, consacré aux travaux des champs, écrit pour le grand public, œuvre de vulgarisation de lecture très facile, et charmante, qui plaira aux jeunes non moins qu'aux adultes. — Sans doute vous vous intéressez à la rela-

tivité. Voici un excellent volume de M. G. Moch, sur *Les Phénomènes de Relativité*, admirablement documenté et fouillé, destiné au grand public (Flammarion, Paris) ; voici aussi *La notion du temps d'après Einstein* (F. Alcan, Paris), par M. P. Dupont : ouvrage écrit au point de vue philosophique ; et enfin *La Relativité et les Forces dans le système cellullaire du monde*, un essai de cosmogonie scientifique, par S. Christerco, qui est un peu plus dur de lecture (F. Alcan, Paris). — Pour les amis de la géographie, signalons *Le Pôle Sud, Histoire des voyages antarctiques*, par J. Rouch (Flammarion, Paris). C'est bien l'histoire des voyages antarctiques, depuis l'origine jusqu'à Scott, œuvre pleine d'intérêt, avec illustrations abondantes. — Vous intéressez-vous à la linguistique? En ce cas lisez les *Essais de Géographie linguistique*, de M. A. Dauzat. Son étude consacrée aux noms d'animaux est d'un très vif intérêt et de lecture très amusante, mais l'ortografe fonétique est très déplaisante (Editeur E. Champion, Paris). — Les géologues remercieront M. A. Lacroix, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, de la belle biographie qu'il publie (chez Perrin) de *Déodat Dolomien*. Cette histoire d'un géologue dont le nom reste dans *la dolomie* et *les dolomites*, dont l'existence fut très aventureuse, est racontée en fort bons termes par M. A. Lacroix, et accompagnée d'une correspondance abondante, restée inédite jusqu'ici, que l'auteur a pu retrouver. Excellente monographie, comme on en voudrait pour beaucoup d'autres savants. — Enfin, signalons une petit livre fort bon de M. E. Le Darrois, sur *Les Poissons comestibles de la Manche et de l'Atlantique français* (publication du *Journal de la Marine marchande*, Bd. Haussmann, Paris). C'est un résumé succinct avec nombreuses illustrations des principaux poissons, avec renseignements sur leur description, leur pêche et leur reproduction. M. Le Darrois est particulièrement qualifié pour la tâche qu'il a entreprise, et menée à bien.

HENRY DE VARIGNY.

273

Le droit fluvial international et le régime du Danube.

Les fleuves, « chemins qui marchent », disait Pascal, et qui « portent où l'on veut aller, mais qui ne reportent malheureusement pas où l'on veut revenir », sont néanmoins des voies de communications d'une utilité considérable, grâce aux progrès de la mécanique. A notre époque d'industrialisme et de progressif enchevêtrement des échanges matériels, la valeur des cours d'eau pour les relations commerciales devait nécessairement augmenter ; nécessairement aussi, elle devait susciter entre les Etats que le cours d'eau traverse ou sépare des rivalités, des conflits, qu'il a fallu régler par le droit et l'intérêt communs de tous les pays à se servir des grands fleuves internationaux, librement et conformément à certaines règles.

Est-il besoin de le dire ? La tâche de concilier les intérêts de la communauté civilisée avec les droits qui résultent de la souveraineté territoriale a été longue autant que compliquée, malaisée, épineuse. Nous l'allons voir en étudiant le régime octroyé au Danube. Mais nous constaterons aussi que la rivalité de certaines nations eut une conséquence heureuse. Un organisme surgit, un « concert de délégués, une « commission européenne », par un procédé analogue à celui qui conduisit à ce que le XVIe siècle appela une *societas gentium*, lorsque la rivalité des maisons de France et

d'Autriche nécessita la création d'un corps régulier et permanent d'ambassadeurs.

Le régime du Danube avant 1855.

Vers la fin du XVIIIe siècle, chaque Etat exerçait encore un droit exclusif de propriété sur la section fluviale incluse dans ses frontières. Mais le nouvel ordre de choses, les idées modernes qui pénétraient dans le droit public des peuples et surtout la fréquence accrue des rapports internationaux s'accommodaient mal de cet exclusivisme. De sérieuses modifications s'imposaient.

La Convention le comprit. Dans sa séance du 16 novembre 1792, elle proclama qu' « une nation ne saurait sans injustice prétendre au droit d'occuper exclusivement le cours d'une rivière », qu'un tel droit est « un monopole odieux », et elle chargea le général en chef des armées françaises en Belgique « de prendre les mesures les plus précises et d'employer tous les moyens à sa disposition pour assurer la liberté de la navigation et des transports dans tout le cours de l'Escaut et de la Meuse[1]. »

Au Congrès de Rastadt, en 1798, une note des plénipotentiaires français, relative au Rhin, émit le vœu que la navigation sur le Danube, entre autres, fût libre aussi, et dans le Traité de Paris (1814) figure un article 5, où il est dit : « Il sera examiné et décidé de même, dans le futur Congrès, de quelle manière, pour faciliter les communications entre les peuples et les rendre toujours moins étrangers les uns aux autres, la disposition ci-dessus [2] pourra être également étendue

[1] Extrait des *Registres du Conseil exécutif provisoire du* 16 *novembre* 1792. Ce document fut rendu public le 20 novembre 1792, à Anvers, par le général de la Bourdonnais.

[2] Concernant le Rhin libre.

à tous les grands fleuves qui, dans leur cours navigable, séparent ou traversent différents Etats. »

En 1815, le Congrès de Vienne décide que « le système employé pour le Rhin sera également applicable [1] » au Danube et autres grands fleuves, l'Elbe, l'Escaut, la Vistule, etc. Ce système, remarquons-le, s'éloignait des principes libéraux du Traité de Paris en ce que l'adoption d'un amendement proposé par le plénipotentiaire de Prusse, baron de Humboldt, supprimait la liberté absolue pour tous les pavillons et n'autorisait la navigation que « sous le rapport du commerce. »

En réalité, les allusions faites jusqu'ici au Danube furent sans résultat effectif. Il faut arriver aux conférences tenues à Vienne pendant la guerre de Crimée pour trouver l'idée d'une commission dite européenne, composée des représentants de l'Autriche, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Prusse, de la Russie, de la Sardaigne et de la Turquie. « N'est-ce pas un fait étrange que le plus grand cours d'eau international européen, que Napoléon avait appelé « le Roi des fleuves de l'Europe » et qui forme la voie de communication fluviale entre l'Occident et l'Orient, était resté jusqu'en 1856 en dehors du droit public européen, consacré par le congrès de Vienne[2] ? »

Le fait n'a rien d'étonnant si l'on pense à la politique orientale de la Russie, à ses efforts persévérants pour asseoir sa puissance et s'assurer une situation privilégiée sur le Roi des Fleuves qu'elle convoitait surtout, ce semble, comme route stratégique. En 1812, la Russie signe le traité de Bucarest avec la Porte qui

[1] *Procès-verbal de la Commission relative à la libre navigation des rivières*, 2 février 1815.

[2] Geffken : *La question du Danube*, page 6.

lui cède la Bessarabie. La voici Etat riverain du Danube. Par la convention d'Akkermân, le 25 septembre 1826, elle obtient dans le delta le bras intermédiaire de Soulina, c'est-à-dire la passe la plus facile ; en 1829, l'article 3 du traité d'Andrinople lui attribue le bras méridional de Saint-Georges ou Chidrillis et les îles formées par les trois embouchures du Danube. Et elle profite de sa situation considérable sur cette magnifique voie naturelle de trafic pour en ruiner le commerce au profit d'Odessa, « au mépris des articles 108, 109 et 113 de l'Acte du Congrès de Vienne qui portait sa signature[1]. »

Troisième Conférence de Vienne. (1855).

L'une des « quatre garanties », contenues dans le protocole du 8 août 1854 et reconnues nécessaires au rétablissement de la paix entre la Russie et la Porte, stipulait que la navigation aux embouchures du fleuve serait délivrée de toute entrave et soumise à l'application des principes consacrés par les actes du congrès de Vienne.

A la séance du 21 mai 1855, on aborde donc la question du Danube.

Cette question, expose le prince Gortschakoff, a deux faces : l'une politique, l'autre commerciale et pratique, mais à tous les points de vue, la Russie, affirme-t-il, a fait tout son possible pour que rien ne s'opposât à la liberté de navigation. Elle a pris toutes les mesures pour en faciliter l'usage.

Le plénipotentiaire autrichien, baron de Prokesch-Osten, ne met pas en doute les bonnes intentions du gouvernement russe, mais l'intention ne peut pas être réputée pour le fait.

[1] Geffken : *La question du Danube*, page 6.

L'adhésion loyale de la Russie, reprend le prince Gortschakoff, est acquise à toutes les mesures qui auront pour but la liberté de navigation sur le Danube. Mais le mot nouveau, *syndicat*, qui désigne la commission chargée de réglementer cette liberté, ne présente pas une idée claire et précise, selon lui. La question étant relative au commerce, il n'y faut rien mêler qui ait un caractère politique.

On ne peut dépouiller la question du Danube, qui comporte une garantie européenne, de tout caractère politique, remarque le baron de Bourqueney, plénipotentiaire français. Quant au mot syndicat, il a un sens précis, rigoureux. Le syndicat est le représentant des intérêts de tous.

Le prince Gortschakoff déclare qu'il s'opposera à l'adoption du mot, nouveau dans le vocabulaire diplomatique, s'il implique un droit de souveraineté[1].

Les plénipotentiaires adoptent donc l'expression de *Commission Européenne* (23 mars 1855).

A cette même séance, lord Russel exprima le vœu de la Grande-Bretagne d'être représentée à la fois dans les deux commissions, l'européenne et la riveraine, ou si cette dernière ne devait être composée que d'Etats riverains, que la Commission européenne fût permanente.

La nécessité et l'utilité de cette permanence ayant été discutées, il fut convenu que la Commission européenne ne pourrait être dissoute que d'un commun accord.

Congrès de Paris (1856).

Le Congrès qui devait statuer sur les préliminaires de la paix signée à Vienne, le 1er février, se réunit le

[1] Conférence de Vienne. Protocole n° 4, 21 mars 1855.

25 février à Paris, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, comte Walewski, en raison du rôle prépondérant joué par la France. L'Autriche était représentée par le comte de Buol-Schauenstein et le baron de Hubner, l'Angleterre par lord Clarendon et lord Cowley, la Russie par le prince Orloff, la Sardaigne par Cavour, la Turquie par Fuad et Ali-pacha. La Prusse ne fut admise à siéger, et sur les très vives instances de l'empereur Napoléon, qu'après l'ouverture des séances.

Dans le traité de paix, qui fut signé le 30 mars 1856, figurent cinq articles (art. 15-19) concernant la liberté de navigation sur la Danube maritime, dont les conditions d'accès devaient être améliorées, sous la surveillance des sept puissances. La navigation et le commerce étaient soumis à une législation conforme aux principes régissant les fleuves « conventionnels ».

L'art. 15 appliquait au Danube et à ses embouchures les règles posées par l'Acte du Congrès de Vienne, quant à la navigation sur les fleuves qui séparent ou traversent plusieurs Etats. Excepté les règlements de police et de quarantaine, concernant la sûreté de ces Etats, — règlements qui devaient être conçus de manière à favoriser, autant que possible, la circulation des navires, — aucun obstacle quelconque ne pouvait être apporté à la libre navigation.

L'article 16 instituait la Commission européenne où les sept puissances contractantes étaient représentées chacune par un délégué. Sa tâche était de « dégager les embouchures du Danube, ainsi que les parties de la mer y avoisinantes, des sables et autres obstacles,... afin de mettre cette partie du fleuve et lesdites parties de la mer dans les meilleures conditions possibles de navigabilité. »

Avant la guerre mondiale, on relevait environ cinquante faits d'association, unissant ou des groupes de nations, ou la majorité, ou même l'unanimité des nations civilisées, par exemple l'Union postale universelle. La Commission européenne du Danube entrait dans cet ordre de faits et en était peut-être l'expression la plus parfaite. Elle avait fini par jouir d'un privilège sans autre exemple dans l'histoire du droit international.

En vertu de cette investiture qui, de temporaire, devint en quelque sorte permanente, la Commission européenne peu à peu arriva à exercer à la Soulina et sur toute la partie du Danube située en aval d'Isaktcha, une véritable souveraineté. Elle eut finalement des immeubles, sa flotte, son pavillon, des insignes particuliers pour son personnel administratif et technique, ses revenus publics, son budget, ses emprunts et sa dette. Elle était au bénéfice de la neutralité. Elle délibérait, faisait les règlements de police et de navigation, surveillait leur application, jugeait les infractions, punissait les contrevenants, fixait les tarifs, décidait et exécutait les plans de travaux, nommait, rétribuait et révoquait ses fonctionnaires. Aucune question touchant la marine marchande sur le Bas-Danube qui lui fût interdite.

Par l'institution de ce syndicat international, muni de prérogatives si exceptionnelles, pratiquement le delta était neutralisé au profit de toutes les nations placées sur un pied d'égalité parfaite.

Quant à la Commission riveraine, prévue par l'art. 17, elle était composée des délégués de l'Autriche, de la Bavière, de la Sublime-Porte et du Wurtemberg (un par Etat), auxquels devaient être adjoints les commissaires des trois principautés danubiennes, dont la

nomination était soumise à l'approbation de la Porte. Dite permanente, cette commission avait à élaborer les règlements de navigation et de police fluviale, à établir un régime conforme aux dispositions du traité de Vienne, à ordonner et à faire exécuter sur le cours du fleuve les travaux nécessaires et, après la dissolution de la Commission européenne, en lui succédant, à veiller au maintien de la navigabilité des embouchures et des parties de la mer y avoisinantes.

L'art. 18 limitait la durée de la Commission européenne à deux ans. Mais la commission permanente (riveraine), sans être supprimée d'une manière explicite, en réalité ne put pas fonctionner et les pouvoirs de la commission temporaire (européenne) furent prorogés à plusieurs reprises : en août 1858, par la Conférence de Paris pour sept ans; en mars 1866, par la nouvelle conférence de Paris pour cinq ans ; en mars 1871, par le protocole de Londres pour douze ans (prorogation confirmée en juillet 1878 par le traité de Berlin), et en mars 1883, par le traité de Londres, pour vingt et un ans, soit jusqu'au 24 avril 1904, avec clause de tacite reconduction de trois ans en trois ans, sauf dénonciation faite par l'une des puissances contractantes, un an avant l'expiration du terme.

L'art. 19, enfin, donnait à chacune des puissances contractantes le droit de faire stationner, en tout temps, deux bâtiments légers aux embouchures du Danube.

L'Acte de Navigation.

La Commission dite permanente (riveraine), n'eut qu'une existence paralytique, un vouloir stérile, une apparence d'autorité. Convoqués à Vienne, ses membres-délégués du Wurtemberg, de la Bavière, de l'Autriche, de la Turquie et des trois principautés

danubiennes, Moldavie, Valachie, Serbie, ses membres, disons-nous, élaborèrent l'Acte de Navigation qu'ils avaient à rédiger, le 7 novembre 1857. Mais l'article 8 de ce règlement, établissant une distinction entre la navigation maritime et le cabotage intérieur, réservait celui-ci aux riverains. En réalité, il le monopolisait en faveur de la puissante Compagnie I. R. autrichienne de navigation à vapeur [1]; il dépouillait les non-riverains de droits acquis et opposait les intérêts de l'Autriche à ceux de l'Europe. L'Acte du 7 novembre parut aux puissances contraire à l'esprit des clauses générales adoptées à Paris. Il resta lettre morte.

De son côté, et conformément à ses compétences, la Commission européenne rédigea son Acte de Navigation (signé à Galatz, le 2 novembre 1865), aux termes duquel elle se chargeait, à l'exclusion de toute ingérence quelconque, d'administrer les ouvrages et établissements créés en exécution de l'article 16 du Traité du 3 novembre 1856, de veiller à leur maintien, à leur conservation, et de leur donner tout le développement nécessaire.

La Conférence de Paris, en mars 1866, à l'unanimité, sanctionna cet Acte très légèrement modifié. Les pièces étaient au nombre de trois : 1. L'instrument principal de la Commission relative à la navigation des embouchures du Danube ; 2. le règlement de navigation et de police ; 3. le tarif des droits de navigation.

Le régime du Danube à la date susdite est donc le suivant :

1. Les pouvoirs de la Commission européenne sont prorogés et s'exercent entre Isaktcha et la mer.

2. Le règlement élaboré par la Commission riveraine,

[1] Compagnie Impériale et Royale privilégiée.

en 1857, n'ayant pas été ratifié par l'Europe, le régime qui existait avant le Traité de Paris reste en vigueur pour le Moyen Danube, qui s'étend d'Isaktcha à Orsova (Portes de Fer).

3. Le Haut-Danube (des Portes de Fer à la source du fleuve) est soumis au règlement établi par l'Autriche et les riverains allemands.

Conférence de Londres (1871).

La guerre franco-allemande ayant bouleversé l'équilibre européen, la Russie profita des conjonctures pour dénoncer les clauses humiliantes du traité de Paris qui, neutralisant la mer Noire, avaient limité à l'extrême sa force navale.

Une circulaire du prince Gortschakoff (octobre 1870) avisa les puissances que « les altérations successives, qu'ont subies durant ces dernières années les transactions considérées comme fondement de l'équilibre européen, ont placé le Cabinet impérial dans la nécessité d'en examiner les conséquences pour la position politique de la Russie ». Seule, dit-il, la Russie a respecté ses engagements. Sa Majesté Impériale ne saurait se considérer plus longtemps comme liée aux obligations du traité de 1856, en tant qu'elles restreignent ses droits de souveraineté dans la mer Noire.

Cette abrogation unilatérale d'un traité entré dans le droit public européen fut mal accueillie à Vienne, à Rome, à Londres surtout. Mais grâce à l'intervention et à la dextérité de Bismarck, un conflit fut évité. L'Angleterre et l'Autriche se bornèrent à demander une conférence européenne, concession de pure forme que le prince Gortschakoff ne pouvait refuser.

Cette conférence se réunit à Londres en janvier

1871. L'Autriche avait tout intérêt à accorder de bonne grâce ce que demandait sa puissante voisine ; l'Angleterre était isolée ; la France ne fut représentée qu'après toutes décisions prises. Bref, la limitation des forces russes dans la mer Noire ne fut pas maintenue.

Quant au Danube, la Conférence prorogea les pouvoirs de la Commission européenne jusqu'au 24 avril 1883, terme de l'amortissement d'un emprunt contracté par la Commission sous la garantie de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Turquie. Le bénéfice des immunités fut étendu à tout le personnel administratif et technique. Mais il était entendu que les dispositions de cet article ne devaient en rien affecter le droit qu'avait la Sublime-Porte de faire entrer, comme de tout temps, ses bâtiments de guerre dans le Danube en sa qualité de puissance territoriale.

Enfin, la Commission riveraine, si les Etats riverains jugeaient sa convocation utile, pouvait se réunir, conformément à l'article 17 du traité de Paris.

Traité de Berlin (1878).

A la fin de la guerre russo-turque, quand fut signé le traité de San Stefano, la Russie se trouva en face d'une coalition austro-anglaise. L'idée lancée par Andrassy de réunir une conférence européenne fut favorablement accueillie par les puissances. Même Bismarck, sur les bonnes dispositions duquel la Russie comptait pourtant, se prononça pour cette réunion où devaient être examinées et tranchées les questions d'un intérêt général.

La conférence fut convoquée à Berlin et le traité

qu'elle élabora signé le 13 juillet 1878. Il apportait au régime international du Danube les modifications suivantes :

1° La Roumanie rétrocède à la Russie la Bessarabie, que lui avait enlevée le traité de Paris, et la rive gauche du delta danubien (bras de Kilia), dont le thalweg servira de frontière russo-roumaine (article 45).

2° A titre de compensation, la Roumanie — admise à se faire représenter à la Commission européenne — reçoit les îles du Delta, antérieurement attribuées à la Russie, le Sandjak de Toultcha et la Dobroutcha (articles 46 et 53).

3° « Pour accroître les garanties assurées à la liberté de navigation », depuis les Portes de Fer jusqu'à l'embouchure, toutes les forteresses seront rasées ; il ne pourra pas en être élevé d'autres ; les bâtiments de guerre ne pourront pas naviguer sur le Danube, en aval des Portes de Fer. Exception est faite pour les stationnaires des embouchures et pour les bâtiments légers de la police fluviale et du service des douanes (article 52).

4° La Commission européenne exercera ses fonctions, dorénavant, jusqu'à Galatz dans une complète indépendance de l'autorité territoriale. Sont confirmés tous les traités, arrangements, actes et décisions, relatifs à ses droits, privilèges, prérogatives et obligations (article 53).

5° Une année avant l'expiration du terme assigné à l'existence de la Commission européenne, les Puissances se mettront d'accord sur la prolongation de ses pouvoirs ou sur les modifications qu'elles jugeraient nécessaires d'y introduire (article 54).

6° La Commission européenne, assistée de délé-

gués des Etats riverains (Serbes, Bulgares, Roumains) est chargée d'élaborer les règlements de navigation, de police fluviale, de surveillance, pour la partie du fleuve qui s'étend en amont de Galatz jusqu'aux Portes de Fer, et de les mettre en harmonie « avec ceux qui ont été ou seraient édictés pour le parcours en aval de Galatz » (article 55).

7° La Commission européenne s'entendra avec qui de droit pour assurer l'entretien du phare sur l'île des Serpents (article 56).

8° L'Autriche-Hongrie est seule chargée des travaux de régularisation des cataractes et des Portes de Fer (article 57). Elle est autorisée à percevoir une taxe provisoire pour rentrer dans ses débours.

La Roumanie est donc admise à siéger dans la Commission européenne en vertu de son indépendance reconnue et de sa position sur le delta. Quant à l'Autriche-Hongrie, elle atteint son but en obtenant seule les travaux à effectuer pour supprimer les obstacles que les Portes de Fer et les cataractes opposent à la navigation. Mais le traité n'accorde à aucun riverain, sur quelque partie que ce soit du Danube, ni présidence, ni privilège. L'autorité de la Commission européenne s'étend jusqu'à Galatz. Par contre, sa permanence n'ayant pas reçu l'adhésion unanime, chaque fois qu'il s'agira de prolonger son existence, celle-ci « sera remise à la discrétion de chaque puissance qui, selon son intérêt du moment, pourra subordonner son adhésion pour la prolongation à la restriction ou à l'augmentation des pouvoirs [1] » de la Commission.

Quant au règlement de navigation, police et sur-

[1] Armand Lévy : *La Roumanie et la liberté du Danube.*

veillance, prescrit par l'article 55, qui sera chargé de son application ? Qui l'exécutera ? Les exceptions ne se présumant pas et les riverains en règle générale étant souverains, sera-ce la Roumanie, la Serbie et la Bulgarie, chacune sur sa section ? Le traité sur ce point est muet.

De cette lacune va naître un conflit.

Prétendant faciliter la tâche qu'assigne à la Commission européenne l'article 55 [1], l'Autriche-Hongrie présente un projet de règlement. Mais la Commission le refuse, car il porte atteinte aux intérêts des riverains et à la liberté de navigation, et trois délégués d'Etats non-riverains du Bas-Danube (Allemagne, Autriche, Italie), formant une sous-commission, sont chargés de rédiger un avant-projet. Celui-ci, présenté le 12 mai 1880, confie l'exécution du règlement à une commission mixte du Danube où seront représentées, chacune par un délégué, la Bulgarie, la Roumanie, la Serbie et l'Autriche-Hongrie qui s'attribue la présidence avec voix prépondérante. Quant aux mesures d'application, elles sacrifient tous ou presque tous les droits des Etats riverains, au profit de l'Autriche non riveraine qui, dans ces conditions, veut d'autant plus étendre les attributions et pouvoirs de la Commission mixte. Sous ses ordres fonctionneraient inspecteurs en chef, sous-inspecteurs et capitaines de port ; aucun port ou établissement fixe ne pourrait être construit sur le fleuve sans son approbation ; toutes contestations seraient jugées par elle en dernier ressort et elle pourrait modifier *proprio*

[1] ARTICLE 55. Les règlements de navigation, de la police fluviale et de surveillance depuis les Portes de Fer jusqu'à Galatz, seront élaborés par la Commission européenne, assistée de Délégués des Etats riverains, et mis en harmonie avec ceux qui ont été ou seraient édictés pour le parcours en aval de Galatz.

motu le règlement. L'Autriche pensait ainsi jeter, si l'on peut dire, les graines de sa prépondérance, la semence de sa suprématie, — des *Moeglichkeiten*, comme disent les politiques allemands.

Au nom de la Roumanie, le colonel Pencovitch déclara que l'article 55 ne comptait qu'une interprétation : élaboration des règlements par la Commission européenne, assistée de délégués des Etats riverains ; application des règlements par ces Etats ; surveillance de l'application par la Commission européenne.

La Roumanie s'opposait donc à ce qu'on fît du Danube un fleuve allemand. Avec raison, elle craignait qu'en étant sous une influence et une prééminence injustifiables juridiquement, la Commission mixte ne devînt une Commission d'intrusion et d'intervention austro-hongroise dans les affaires des Etats riverains.

Il était contraire au droit international et aux traités que l'Autriche, quels que fussent ses intérêts de navigation et de trafic, fût présente et surtout omnipotente dans une commission réglementatrice et exécutrice du règlement sur une partie du Danube où elle n'était pas riveraine. La composition de la Commission mixte, disait très justement la Roumanie, est contraire aux clauses du traité de Berlin. Son institution serait attentatoire à ma souveraineté d'Etat indépendant, car « le droit souverain des riverains, en tant qu'il n'entrave pas la liberté de navigation et du commerce, est un principe généralement reconnu du droit international [1] ».

L'autorité exécutive ne pouvait appartenir qu'à la Serbie, à la Bulgarie et à la Roumanie, chacune dans sa section, et, en l'absence de stipulation expresse,

aucune dérogation aux traités et aux principes ne pouvait être consentie. « D'ailleurs, même en admettant la possibilité d'un concert entre les Etats pour l'exécution commune, à quel titre l'Autriche-Hongrie voudrait-elle y participer ou, qui plus est, se l'attribuer en fait à elle seule ? [2]. »

Le délégué français, M. Barrère, tenta de concilier les prétentions avec les droits en adjoignant un membre de la Commission européenne à la Commission mixte, ce qui portait à cinq le nombre des délégués et permettait d'obtenir une majorité sans voix prépondérante. Mais l'intrusion du non-riverain (Autriche) et sa présidence étaient maintenues.

Le gouvernement roumain refusa de se rallier à cette proposition, à laquelle il opposa sans succès une contre-proposition qui laissait aux riverains les droits de police fluviale dans leurs eaux, sous la surveillance et le contrôle de la nouvelle commission.

Le cabinet de Vienne ayant déclaré que le projet Barrère comprenait le maximum de concessions qu'il pouvait faire, tous les délégués, y compris les Serbes et les Bulgares, le signèrent (2 juin 1882).

La Roumanie maintenait son refus et, le 17 novembre, M. Sturdza, son ministre des affaires étrangères déclara « que les intérêts généraux de la navigation demandent impérieusement que la Commission de surveillance soit étroitement liée à la Commission européenne, non seulement par les membres qui participeront à ses travaux, mais aussi par la surveillance constante qu'elle aura à exercer, afin que

[1] Geffken : *La question du Danube*, page 27. Geffken ajoute, page 47 : « La prétention de l'Autriche de siéger dans la Commission mixte, en vertu d'un droit propre, ne peut se baser ni sur une stipulation internationale, ni sur un intérêt général de la navigation. »

[2] P. Orban : *Droit fluvial international*.

les principes de la liberté de navigation soient toujours et en toutes circonstances sauvegardés. »

Telle était la situation quand, le 28 octobre, la Grande-Bretagne pressentit les puissances, signataires du traité de Berlin, au sujet d'une conférence pour le siège de laquelle elle proposait Londres. L'invitation fut acceptée.

Conférence de Londres (1883).

A la séance du 10 février, le comte de Munster s'oppose à la collaboration de la Roumanie, sous prétexte qu'elle n'a pas participé au Congrès de Berlin dont la conférence actuelle est le prolongement, que le jeune et petit royaume ne peut être admis de pair avec les grandes puissances, et, de plus, qu'il empêcherait toute négociation d'aboutir puisque, le principe de l'unanimité étant posé, son veto pourrait tout enrayer.

Ces considérations l'emportèrent. La Conférence se considéra comme une suite du Congrès de Berlin. Les délégués roumains et ceux de la Serbie furent cependant invités à prendre part aux délibérations, avec voix consultative.

La Roumanie refusa cette position subalterne. Elle invoqua le droit des gens, la doctrine consacrée par les traités et le précédent de l'Autriche qui avait contesté aux puissances, en 1858, leur compétence collective pour réformer l'acte danubien sans le concours de tous les intéressés, de la Bavière et même du Wurtemberg. Et alors que la Serbie acceptait l'invitation, le ministre de Roumanie à Londres, M. Jean Ghica, écrivait à Son Excellence le comte de Granville, président de la conférence, qu'il déclinait l'honneur d'assister aux séances et, au nom de son

gouvernement, faisait les réserves les plus solennelles et protestait « contre les décisions qui seraient prises sans la participation de la Roumanie, en les déclarant non obligatoires pour elle. »

D'avance, les plus importantes décisions du traité de Londres étaient donc frappées de nullité. Les pouvoirs de la Commission européenne, étendus de Galatz à Braïla (article 1), par exemple, comportaient une dépossession qui ne pouvait être imposée à la Roumanie sans son consentement. Et cela d'autant plus que l'article 3 disait : « La Commission européenne n'exercera pas de contrôle effectif sur les parties du bras de Kilia dont les deux rives appartiennent à l'un des riverains de ce bras. » Le représentant de la Russie, baron de Morenheim, avait fait du vote de cet article et du suivant une condition *sine qua non* du consentement russe à la prolongation des pouvoirs de la Commission européenne (article 2). De même, les exigences de l'Autriche avaient été acceptées. Mais le règlement du Bas-Danube ne pouvait avoir force obligatoire pour la Roumanie qui n'avait pas contribué à l'établir et ne l'avait pas signé. Il resta donc lettre morte du fait de cette abstention. Et dans la partie du fleuve comprise entre les Portes de Fer et Braïla, chaque Etat resta maître sur ses eaux territoriales, établit les règlements, organisa la police et la surveillance, en un mot, administra à son gré.

LOUIS AVENNIER.

(La fin prochainement.)

En route vers Tombouctou.

HUITIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1].

J'essaie de me représenter ce que vont être ces quelques mois que nous allons passer à l'entrée du désert. Mais qu'importe, après tout. Je ne suis venue que pour voir, pour chercher de la lumière et de la beauté, et je suis sûre de les trouver avec toute la poésie des choses très anciennes. Au départ, j'emporterai tout cela comme un trésor au fond des yeux, au fond du cœur.

Il faudrait savoir se créer toujours, à côté de l'existence matérielle et morale, si souvent cruelle, une oasis de beauté où se réfugier pendant les heures laides de la vie, un foyer de clarté pour les jours sombres. Mais ils sont rares ceux qui savent regarder autour d'eux, voir la beauté partout répandue et la garder en eux comme une joie inépuisable.

A la joyeuse impatience du lendemain se mêle un peu de regret de quitter tout ce qui, depuis douze jours, a fait partie de notre vie. Le Fleuve, tout d'abord, si changeant, si divers, dans sa magnificence, et toujours si reposant. Puis notre chaland, un « chez nous » de quelques jours seulement, mais un chez nous quand même, où nous laisserons un peu de notre âme.

[1] Pour les sept premières parties, voir les livraisons d'août à décembre 1921 et janvier et février 1922.

Et nos braves laptots qui furent, avec les oiseaux, presque les seuls êtres vivants du merveilleux panorama. Notre chef laptot fait ses préparatifs pour passer la nuit sur l'avant du chaland. Il a remis tout son paquetage de vêtements, les uns par-dessus les autres, et sous son bonnet de laine bien enfoncé, ses petits yeux bridés brillent plus que d'habitude. Bokhari laptot escompte un bon *bougna* demain matin, au débarquement.

Pour nous aussi, la nuit se passe sans sommeil. Il y a du bruit, des chocs violents, des commandements et quelques jurons de notre sympathique capitaine, avec beaucoup de grincements de chaînes. Toutes les demi-heures, mon mari met le nez dehors et me tient au courant :

— Nous quittons le Niger.... Nous sommes dans un canal étroit et je vois des arbres....

A trois heures, nous jetons l'ancre à Kabara, mais on ne voit plus rien du tout, car la lune est couchée. Une heure après, nous sommes levés, habillés, et nous essayons de faire connaissance avec le port de Kabara. Dans une pénombre grise qui sera bientôt le jour, on distingue des masses noires et rondes qui doivent être des arbres et d'autres masses noires et carrées qui sont certainement des maisons. Nous allumons la lampe à acétylène qui nous fut si précieuse en route, et nous faisons le déménagement de notre maison flottante. Tout est remis dans les malles ou dans les caisses ; les lits, chaises et tables sont ficelés et je m'assieds, un peu mélancolique, sur les ballots. Qu'elle a été douce, sans soucis, sans fatigue, la longue promenade sur le Niger ! Et comme je plains ceux dont l'existence, heureuse ou sombre, ne connaîtra

jamais ces jours de rêve où l'on vit en marge, en dehors de la vie.

5 février.

Pendant plus de deux heures, nous sommes restés sur le quai de Kabara, en face des arbres en boule et des bâtiments du Service fluvial. Tous les officiers de la garnison étaient venus au devant du colonel C., et le départ a été long à s'organiser. Présentations, compliments, chargement des bagages... tout cela n'en finissait pas. Enfin, nous voici en route dans les sables en un long cortège pittoresque. Devant nous, sur les côtés et en arrière-garde, trottent les cavaliers de l'escorte, lance au poing, les flammes tricolores flottant gaîment au vent. Puis Mme C. et moi, haut perchées sur des fauteuils à brancards que les porteurs secouent abominablement. O mes hamacaires de Guinée! où êtes-vous? Toute la cavalcade, officiers et civils, s'égaille sur le sable blond, parmi les buissons roux, et derrière trottinent bravement les jolis bourricots, si patients sous la lourde charge de nos bagages.

A cheval entre nos deux fauteuils de torture, Mlle M., la fille du colonel commandant Tombouctou, nous fait les honneurs de la route.

— Une fois cette dune passée, regardez bien. Vous verrez Tombouctou, l'espace d'une minute.

Mes yeux n'ont jamais regardé si fixement au loin. Le sommet de la dune est atteint. Devant nous, la large piste semble une voie triomphale où le sable sans couleur scintille au soleil comme une poussière de diamant. Là-bas, au sommet d'une autre dune lointaine, la vision magique : Tombouctou dressant ses murs de terre grise dans l'ardente lumière. Une autre vague de sable, tout de suite, ferme l'horizon,

et, pendant sept kilomètres, notre brillant cortège se déroule parmi les rares buissons épineux qu'on appelle pompeusement : la forêt de Kabara. Leur ombre, à peine marquée sur le sol, est bleue. Bleu aussi, d'un bleu intense dans le paysage clair, un canal longe la route.

Il fut creusé il y a quelques années par un administrateur civil et, quoique très ensablé, à moitié comblé par endroits, il amène de l'eau jusqu'à Tombouctou pendant trois ou quatre mois de l'année. Nous le traversons une fois ou deux à gué, porteurs et chevaux piétinant joyeusement dans l'eau tiède et claire.

Un autre canal existait jadis, paraît-il, creusé par un roi sonrhaï, et l'on en retrouve encore des vestiges. Mais il est probable qu'à cette époque lointaine, le Niger était beaucoup moins éloigné de la ville qu'il ne l'est à présent.

La forêt de Kabara n'est pas accueillante, tant s'en faut. Ses arbrisseaux portent en guise de feuillage des aiguilles grisâtres. De longues épines, des dards effilés comme des poignards menacent l'inoffensif passant, tandis que de pauvres fleurettes jaunes, pâles et frêles, s'efforcent à donner un peu de grâce à cette rébarbative végétation.

Nous voyons en plein la cité, maintenant, toute proche au sortir du bois d'épineux.

— Je vous présente Tombouctou-la-Mystérieuse, dit quelqu'un. Une ville de boue au milieu du sable. Elle n'a ni mystère ni beauté.

Des murs de terre sur du sable, ce n'est pas autre chose. Mais sous le soleil africain, c'est d'une beauté triste qui vous émeut.

La piste longe les murs crénelés du fort Bonnier, tout pavoisé. Les drapeaux, les oriflammes flottent

sur tous les bâtiments administratifs qui entourent la place Joffre et se mêlent aux verdures du petit jardin qui en fait le centre, le seul coin vert de toute la cité. Mais tout cela c'est Tombouctou moderne, la façade collée aux vieux murs. La ville elle-même est derrière cette place, et nous n'en voyons rien dans le court passage au trot de nos porteurs. La lumière intense, renvoyée par le sable blanc, est si douloureuse aux yeux que nous n'avons qu'un désir : trouver au plus tôt l'ombre et la fraîcheur.

6 février.

Enfin, j'ai vu Tombouctou. Après le voyage si fatigant en chaise à porteur, l'installation, le déballage des colis ont occupé hier toute la fin du jour. Nous n'avons pas eu le loisir de regarder beaucoup autour de nous. Ce matin, avant le lever du soleil, j'étais sur le toit en terrasse de notre maison. Jamais, je crois, dans ma longue vie de vagabondages, je n'ai reçu d'impression aussi intense que cette vision de la cité de boue éclairée par le soleil levant et de l'horizon de sable, tout autour, parfaitement plat, parfaitement circulaire. Vers le Sud, du côté du Niger, invisible à cette distance, la fameuse forêt aux piquantes ramures fait une tache plus sombre sur l'immensité claire. A sept kilomètres, les pylônes de la T. S. F. dressent leur aérienne construction : trois lignes verticales, trois fils de la vierge suspendus au-dessus de la ligne d'horizon.

Plus près, le sable, comme une marée, vient battre les murs et les bastions du fort Bonnier et entoure de ses vagues blanches la clôture de notre maison. Elle forme, cette maison, l'angle extrême de la ville comme

un cap avancé dans les sables. Tout près passe le canal ceinturant de bleu le paysage sans couleur.

Je me tourne vers le Nord. En face de notre enclos s'élève une étrange construction de terre, toute hérissée de gouttières en poterie. Des contreforts soutiennent les murs sans ouvertures que domine la tour trapue en forme de pyramide. Du sommet de cette tour, une voix aiguë, perçante et qui ne semble pas sortir d'un gosier humain, clame l'invite à la prière : *Allah illa Allah....* La dernière syllabe longuement soutenue s'en va porter bien loin, par-dessus les terrasses, vers l'infini des sables et du ciel clair, l'adoration au Dieu tout puissant. C'est la mosquée de Ghinghereber, la plus ancienne construction de Tombouctou. Il y a huit siècles que la voix suraiguë proclame de là-haut la puissance d'Allah. Les races se sont succédé, les peuples se sont massacrés dans les étroites ruelles, la vie a passé, tumultueuse, au pied des vieux murs, mais toujours à l'heure prescrite par le Coran, la Voix, impersonnelle, indifférente, a prononcé les syllabes sacrées : *Allah illa Allah !*

Derrière la mosquée, les terrasses se pressent, se tassent, enchevêtrement de lignes horizontales ou verticales. Pas une courbe, pas une ligne oblique dans l'immense étendue des cubes de terre. Un peu de soleil a teinté de rose les murs tristes et le désert, tout autour, a palpité sous la première caresse de la lumière. Au delà des maisons, du haut de la mosquée de Sankoré, une autre voix a passé sur la ville, aiguë, éclatante : *Allah illa Allah*, et tout est retombé au silence. Le soleil, énorme et rouge, au fond du désert inondait tout de sa lumière.

Du fort Bonnier et du fort Hugueny, aux deux extrémités de la cité, les clairons ont sonné, bizarre

rappel de la civilisation moderne après la séculaire invocation à Allah. Des tirailleurs sont sortis du fort pour faire boire leurs chevaux. Des troupeaux sont venus lentement parmi les sables : bœufs, moutons, chèvres, et quelques chameaux. Une autruche a poursuivi un petit chien, et son port de tête, son long cou, ses hautes pattes, la rendaient étrangement semblable d'allure au chameau qui passait à côté.

Longtemps, j'ai contemplé l'étendue des terrasses de boue toutes roses de soleil. Des ombres blanches, ici et là, s'y dressaient, s'inclinaient, se prosternaient et se relevaient tour à tour, le visage tourné vers le soleil levant. Les fidèles répondaient à la Voix et venaient invoquer Allah. Mais cela encore était silencieux, mystérieux, au-dessus de la ville endormie.

Les terrasses sont si rapprochées qu'on se demande où sont les rues. Il semble que de Ghinghereber à Sankoré, on pourrait passer d'une maison à l'autre, sans jamais descendre jusqu'au sol. Plus loin que Sankoré et le fort Hugueny, la marée de sable forme ses vagues que les murs gris arrêtent, et, derrière le fort, quelques cases de paille se groupent parmi les épineux, à l'abri des murailles crénelées. Après, il n'y a plus rien. Rien jusqu'à la ligne circulaire de l'horizon que le sable et les rares buissons d'épines. Rien que le ciel pâle au-dessus de la terre pâle. Ni formes, ni couleurs, et pas un bruit. C'est le silence absolu du désert autour de la cité morte.

Ceux qui m'avaient parlé de l'assommant voyage sur le Niger sont les mêmes à qui Tombouctou ne produit d'autre effet que celui d'un tas de terre sur du sable. Ce sont des gens qui regardent peut-être parfois autour d'eux, mais qui ne savent pas voir. De pauvres êtres qui n'ont jamais senti la poésie des choses

laides et que jamais la fée Lumière n'a touchés de sa baguette magique.

Je regarde sans me lasser tantôt l'infini lumineux, tantôt les maisons de terre massées à mes pieds. Peu à peu se détachent, parmi les innombrables lignes droites, des façades de maisons, des chambres hautes sur des terrasses. Mais à quoi donc ressemblent ces murs sans couvertures, soutenus par des contreforts en forme de pylônes? Ces frontons que couronnent comme une balustrade d'autres pylônes espacés? Les anciens temples égyptiens étaient construits de cette façon, et sans doute les Songhoï ont élevé ces demeures. Seulement, en Egypte, les murs étaient de pierre taillée et faits pour résister pendant des milliers d'années. Tandis qu'ici, tout s'effrite, murs, pylônes, terrasses et abris. On voit, par des trous béants, passer tout l'infini du ciel dans ce qui devrait être un logis. Sous les ornements des frontons, la terre usée par les vents et les rares averses, a des plaies rougeâtres : l'argile cuite des poteries qui leur servent de fondation.

Vue ainsi de haut, la cité paraît avoir une certaine étendue. Mais, si vraiment elle contient encore près de quatre mille habitants, où donc se logent-ils? Sous ces terrasses ruineuses, sans doute, ils sont tassés dans les étroites cours, empilés dans les chambrettes closes, sans air et sans lumière. Je cherche au loin, dans le sable, des traces de la Tombouctou d'Askia-le-Grand, de la cité où quarante mille habitants vivaient à l'aise dans le luxe et l'opulence. Comme sœur Anne, je ne vois rien autre que du sable blanc sous le ciel pâle et le soleil qui, déjà, incendie la terre.

La reine du désert est bien morte et rien ne la fera revivre.

Toute l'histoire de Tombouctou pourrait tenir en quelques mots [1]. Ce furent huit siècles de luttes sanglantes où la ville passa sans cesse des Touaregs aux Sonrhaï, des Maures aux rois du Mali, des noirs du Midi aux Berbères du Nord. Il y eut des sièges atroces, des destructions, des massacres sans nombre. La ville mystérieuse serait plutôt la cité dolente, tant elle eut à souffrir de ceux qu'attirait son renom de science et de richesse.

Au cinquième siècle de l'hégire, c'est-à-dire vers 1100, Tombouctou n'est qu'un campement établi par la tribu touareg des Makrara, qui nomadise entre Araman dans le Sahara et les bords du Niger. Le campement se compose de quelques abris de nattes entourés d'une haie d'épineux. Les hommes voilés y entreposent le produit de leurs pillages lorsqu'ils ont attaqué les bateaux qui passent sur le fleuve. Quelques captifs gardent les marchandises, et une vieille femme est à la tête de l'établissement. Tombouctou, la Mère-au-gros-Nombril, ne se doutait pas que, huit siècles plus tard, une ville, à cette même place, porterait son nom.

L'endroit était bien choisi. Des palmiers y poussaient avec des arbres toujours verts, et deux ou trois mares y conservaient toute l'année leur eau. De plus, c'était, comme on l'a dit plus tard, le lieu de rencontre de ceux qui vont en pirogue et de ceux qui voyagent à chameau. Les habitants du désert y rencontrèrent ceux des forêts, échangèrent avec eux le sel du Sahara contre l'or, l'ivoire et les autres produits du Soudan.

Djenné, la cité des Sonrhaï, vieille de trois siècles,

[1] La plupart des renseignements sur l'histoire de Tombouctou ont été pris dans l'ouvrage de Félix Dubois : *Tombouctou-la-mystérieuse.*

se trouve trop éloignée des routes du désert. Ses commerçants viennent s'installer dans la ville nouvelle, apportant des marchandises. Ils construisent des maisons de briques crues dans le style égyptien, telles qu'on les voit encore aujourd'hui. Ils élèvent la mosquée de Ghinghereber, tandis qu'une pieuse femme édifie à ses frais celle de Sankoré, à l'est de la ville.

Un siècle après sa fondation, le campement de la Mère-au-gros-Nombril est une cité déjà florissante, mais il lui manque la science et les arts. Elle accueille alors les savants et les artistes de Oualata, chassés de leur cité par les Touaregs. Connue dans la moitié du continent africain et réputée pour sa richesse, Tombouctou est constamment pillée par les Touaregs. Attaquée par les noirs du royaume de Mali, ceux-ci sont forcés de la céder aux sauvages Mossi qui pillent, brûlent, détruisent presque tout. Seules les deux mosquées subsistent.

La ville se relève de ses ruines, mais pour retomber bientôt aux mains des Touaregs. A la fin du XVe siècle seulement, sous la domination d'Askia-le-Grand, roi du Sonrhaï, elle devient Tombouctou-la-Grande. Les Touaregs sont matés et, par les routes du désert, maintenant sûres, son commerce s'étend partout. Les savants, attirés par la renommée de l'Université de Sankoré, viennent du Maroc, de Tunisie et d'Egypte, y chercher la science et la piété. Tout un siècle de splendeur et de gloire s'écoule, et Tombouctou, de nouveau conquise par les Marocains, redevient la cité dolente. Révoltes, sièges, famines, elle subit de nouveau toutes les horreurs de la guerre, et n'est bientôt plus que la morne bourgade qu'elle était avant le XVe siècle, quelques maisons groupées autour des deux mosquées. Les Touaregs la reprennent aux

Marocains, et sont eux-mêmes chassés par les Foulbés, dont l'empire est à son apogée. En 1861, l'empire foulbé tombe et les Touaregs sont à nouveau maîtres de la ville. Ils vont en conquérants par les rues étroites, détroussant les passants, les dépouillant de leurs vêtements et de leurs bijoux. Tout commerce est arrêté. le port de Kabara, les routes du désert sont aux mains des hommes voilés. Les maisons élevées par les Sonrhaï tombent en ruines et leurs propriétaires n'osent les relever, de peur d'attirer l'attention des pillards. Derrière les portes basses aux lourdes ferrures, à l'abri des murs croulants, des richesses sont encore cachées, des marchandises précieuses, qu'on échange par les nuits sombres, en se cachant. On n'ose même plus piler le mil, de peur que le bruit des pilons ne soit entendu des brigands qui rôdent. On se contente de le broyer entre deux pierres.

Parfois un Targui [1], passant devant une de ces demeures de misérable apparence, en heurte violemment la porte de sa lance de fer. Il faut ouvrir, sous peine de mort, et satisfaire à l'instant ses moindres caprices. Malheur à ceux qui n'ont pas bien caché leurs possessions. L'intrus emporte tout ce qu'il trouve à sa convenance. Dans les rues, on ne sort plus qu'en vêtements déguenillés. Tombouctou la glorieuse est une cité de misère et de féroce oppression.

Cependant, les habitants ont appris que des hommes blancs, venus de l'Ouest, s'emparent peu à peu de toute la vallée du Niger. Au lieu d'y semer sur leur passage la ruine et la désolation, ils rassurent les populations opprimées et mettent les brigands à la raison. Partout la sécurité renaît, les routes deviennent sûres

[1] Targui, singulier de Touaregs.

pour le commerce, les habitants reprennent courage après tant de siècles de guerres sanglantes.

Les Français sont à Segou, à Djenné. En avant-garde, une canonnière est partie pour Kabara, emmenant un ou deux officiers de marine et quelques matelots. Arrivés au port, ils débarquent, se mettent en route à travers les sables et, par une chance inouïe, arrivent sous les murs de Tombouctou sans avoir été attaqués par les Touaregs.

Devant l'enceinte de terre grise, les neuf hommes se concertent, un peu émus. Doivent-ils attaquer, ou sommer les habitants de se rendre? Ils sont bien peu nombreux pour un coup de force, ces chevaliers sans peur, mais à présent qu'ils sont lancés dans la glorieuse aventure, ils ne reculeront pas. Gravement, ils se préparent au combat et, sans doute, à la mort.

Du haut des murs, les sentinelles ont aperçu le petit groupe d'hommes blancs. L'alarme est donnée en ville. Anxieux, les nouveaux venus attendent.... Le bruit d'une foule en marche parvient à leurs oreilles.... La porte s'ouvre toute grande.... Les chefs, les notables, les grands marabouts s'avancent vers eux, longue théorie d'hommes en vêtements blancs. Ils s'inclinent très bas, en signe de soumission, et annoncent qu'ils viennent rendre la ville. Tombouctou, la cité du désert, est prise par des marins français sans qu'une seule goutte de sang ait été versée. Cela se passait en décembre 1893.

Les plus étonnés dans toute l'affaire furent certainement les vainqueurs, la poignée d'hommes blancs dont la seule présence avait accompli ce miracle. Ils ne connurent que bien plus tard, si même ils la connurent jamais, la cause de cette reddition volontaire de Tombouctou.

La veille, apprenant que les Français approchaient de Kabara, un des marabouts les plus respectés de la mosquée de Sankoré avait réuni la nuit, en grand mystère, les principaux chefs et notables de la cité. Dans un coffre aux ferrures compliquées, il avait cherché, parmi d'autres documents très anciens, un antique parchemin couvert de caractères arabes et leur en avait donné lecture.

C'était une sorte de prophétie, une vision racontée par un saint homme, le Cheikh Sidi-Mohammed-ben-Cheikh-Sidi-Elmekar-Elkebi, mort à Tombouctou en 1811. J'ai eu entre les mains le document arabe avec sa traduction. Il est assez long et diffus, et je ne le transcris que jusqu'au passage qui décida les habitants de Tombouctou à ouvrir leurs portes aux Français, à les accueillir en libérateurs et en frères.

« Au nom de Dieu miséricordieux et clément. Qu'Il répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed, sur sa famille et ses amis et qu'il leur accorde le salut le plus parfait.

» Que le commencement et la fin de cet écrit soient aussi bénis par Dieu.

» Voici ce que nous avons trouvé parmi les manuscrits de notre Cheikh, le secours dans la vie, l'intermédiaire de toutes les affaires, le lieutenant de Dieu, le Magnifique, le Cheikh Sidi-Mohammed. Que Dieu l'aime et le fasse aimer de tous, qu'Il le mette dans son paradis, sa demeure et la nôtre. »

Voici son texte :

« Révélation faite à notre Cheikh et père la nuit du sixième jour du mois de Djounnadi Elleouel de l'année 1809. Pendant les deux nuits précédentes, il fut malade et se plaignit de violentes douleurs dans la tête. Or donc, cette nuit-là, il dit : Je vis venir à moi

des hommes conduisant un chameau jaune, bridé et sellé. Ils le firent agenouiller et me dirent : Monte dessus et fais-le lever. Je le fis, et voici que la terre se contractant vers moi m'apparut toute remplie de serpents et j'en éprouvai une grande tristesse. Alors Dieu envoya des reptiles d'eau et des reptiles de terre qui les détruisirent en les tuant et les mangeant. Ceci me réjouit. Mais la terre était vide et nue sans aucune herbe ni verte ni sèche. Cela m'attrista de nouveau.

» Or, voici qu'un nuage rouge se leva à l'Orient, il était accompagné de roulements de tonnerre comme ceux du tambour, des étincelles en jaillissaient comme des étoiles filantes. Je fus tout surpris. Je récitai et répétai sans cesse la formule : Il n'y a de puissance et de force qu'en Dieu.

» Tout à coup m'apparurent des hommes blancs, d'un visage aimable, qui m'enseignèrent les paroles suivantes : « O Dieu bon, sois-moi bienveillant en tout ce qui m'arrivera. » J'obéis et répétai ces paroles. Alors le tonnerre se tut, les étincelles s'éteignirent et un vent chaud se leva. Puis celui-ci s'apaisa. Le nuage rouge s'entr'ouvrit et laissa voir un nuage blanc d'où sortait un zéphir frais et humide. L'herbe verte germa sur toute la terre et je fus étonné de cette verdure florissant ainsi sans pluie, sous l'action unique de ce vent.

» Le document, après cette ère de bonheur due à la présence des hommes blancs, annonce de nouvelles guerres. Les chrétiens d'abord doivent vaincre les Berbères. Puis viendra le Mahdi, qui sortira du Gharb et vaincra Berbères et chrétiens. Il délivrera tous les pays musulmans et replacera le Turc dans sa situation primitive. Alors apparaîtra l'antéchrist, qui s'empa-

rera de toute la terre, à l'exception des trois villes saintes : La Mecque, Médine et Jérusalem. »

La fin de cette sorte de prophétie est étrange dans la bouche d'un Musulman.

« Le dernier viendra Jésus, qui descendra sur le minaret de Damas. Il tuera l'Antéchrist, exterminera ses partisans et il n'y aura pas d'idolâtre qui ne soit tué. Jésus demeurera quarante ans sur la terre. Alors la fertilité et l'abondance reparaîtront, le chacal paîtra avec le mouton, le lion avec le bœuf. Cette situation durera jusqu'à la sortie de Jésus.

» Ici se termine ce que nous avons trouvé écrit de la main chrétienne, lettre par lettre. »

16 février.

Nous commençons à savoir nous orienter dans Tombouctou. C'est un dédale, un labyrinthe de ruelles tellement étroites que souvent l'on y peut à peine passer deux de front. Les murs de terre s'alignent sans ordre, formant des angles qui s'avancent, rétrécissant le passage, ou des coins en retrait. Dans chacun de ces coins, n'eût-il qu'un mètre de surface, on a planté un épineux, dont la pâle verdure n'atteint pas le faîte des maisons et qui végète tristement, privé d'air et de soleil. Des portes aux clous énormes, aux ferrures massives, semblent dire, avec leur air rébarbatif : « Tu ne passeras pas ! » Là où les portes manquent, l'unique ouverture de la maison donne sur une sorte de vestibule sombre, où s'ouvre une autre porte donnant dans la cour intérieure. Comme jamais ces ouvertures ne sont en face l'une de l'autre, on ne peut rien voir des logis de Tombouctou que leurs murs gris, plus ou moins délabrés. Les rares fenêtres sont minuscules et closes hermétiquement de petits volets en bois découpé. Les rues zigzaguent, se croisent et

s'entre-croisent, sans qu'on puisse voir à plus de cinquante mètres devant soi. Le sol, c'est le sable blanc, épais, mouvant, brûlant, et qui se dérobe sous les pieds. La marche est horriblement fatigante lorsqu'on enfonce ainsi à chaque pas, et la chaleur est intense dans ces étroits couloirs.

Des femmes maures se glissent le long des murs, furtives, étroitement enveloppées d'une ample draperie bleue qui traîne à terre et encadre un visage clair, quelquefois joli. Elles ont l'air de religieuses échappées d'un couvent. Leurs époux, sales et arrogants, aux longs cheveux bouclés, chevauchent des ânes ou des petits bœufs rapides et semblent toujours chercher quelque chose à voler. Plus sympathiques d'apparence, sans doute parce qu'on ne voit pas leur visage, les Touaregs à cheval peuvent à peine passer entre les murs gris et préfèrent les libres chevauchées dans le désert. Depuis qu'ils ne sont plus les maîtres de Tombouctou et ne peuvent ni piller ni voler, leurs grands chefs n'y viennent que rarement pour faire acte de soumission auprès des autorités militaires.

Comme à Mopti, toutes les races africaines se croisent sur la place du marché, seul endroit animé de la ville. Les dames noires de Tombouctou sont réputées en Afrique pour leurs mœurs faciles et leur aimable hospitalité, mais pas pour leur grâce, certainement. Elles se promènent vêtues d'un pagne qui laisse le buste à découvert, et de beaucoup de bracelets. Leur visage aux traits grossiers se couronne de trois grosses boules de cheveux, bien rondes et bien serrées, posées au sommet du crâne. Avec cela, elles ont toujours aux dents la longue pipe, qui est leur compagne inséparable.

De gros commerçants causent gravement de leurs

affaires, accroupis sur le sable devant leurs maisons closes. On les voit parfois s'y glisser par l'étroite ouverture, l'air soupçonneux et craintif. Il est rare, tellement la ville est morte, que l'on voie à la fois plusieurs passants dans la même ruelle. Seuls y mettent un peu de vie les petits noirs tout nus échappés des maisons où, sans doute, ils étouffent. Ils se vautrent dans le sable ou bien vous courent entre les jambes, poussiéreux, sales, mais toujours souriants. Ils vous lancent un joyeux : « Boussour, mon madame » et ajoutent souvent : « Donne ma un sou ».

Les petits noirs et les grands tirailleurs sont les seuls éléments de vie dans la morne cité. Nos soldats noirs y passent, allant d'un fort à l'autre, et le rouge intense de leurs chéchias avec l'éclat bruyant de leurs rires, est la seule gaîté de ces ruelles mortes.

Parfois, il faut s'aplatir contre un mur pour laisser passer une file de bourricots. Maintenues à leurs flancs par des cordes, deux longues dalles, qui semblent de marbre peinturluré de dessins bizarres, leur font une pesante charge. Ce sont les barres de sel de Taouddeni, c'est la fortune de Tombouctou qui passe. Fortune bien diminuée depuis que le sel d'Europe arrive jusqu'au centre de l'Afrique. Mais certaines tribus préfèrent encore le sel africain, qui fond moins vite à l'humidité. Deux fois par an, les caravanes vont encore chercher le sel à neuf cents kilomètres d'ici, en plein désert. Seulement, au lieu d'être composées, comme autrefois, de quatorze ou quinze mille chameaux, elles n'en comptent plus guère que trois ou quatre mille. Un détachement de méharistes les escorte pour les protéger contre les Touaregs, et le voyage, qui dure plus d'un mois, est horriblement pénible à cause de la rareté des puits. Les chameaux, abondam-

ment abreuvés au départ, ne boivent que deux ou trois fois pendant la longue route, et les hommes doivent se contenter chaque jour d'une maigre ration d'eau transportée dans des peaux de bouc ou dans des tonnelets d'acier.

Autrefois, le sel était échangé contre les produits précieux du Soudan, et d'autres caravanes venaient du Nord, de Tunisie ou du Maroc, apporter et chercher des marchandises à Tombouctou. Leurs affaires faites, les marchands s'attardaient aux plaisirs que leur offrait la ville, car on ne s'amusait nulle part autant qu'à Tombouctou. Ou bien, leurs dévotions faites dans l'une ou l'autre des mosquées, ils recherchaient la conversation des hommes pieux ou des savants. On disait dans toute l'Afrique :

« Le sel vient du Nord, l'or vient du Sud et l'argent du pays des blancs. Mais les paroles de Dieu, les choses savantes, les histoires et les contes jolis, on ne les trouve qu'à Tombouctou. »

Tout cela est fini. On ne rit plus à Tombouctou, et les choses pieuses ou savantes n'y sont plus recherchées. On vivote dans les maisons en ruines, et il n'est pas rare de voir, devant une demeure autrefois opulente, un petit étalage à même le sable : oignons, boules de bleu et boîtes d'allumettes, tandis que le propriétaire de la maison , accroupi à côté, encaisse gravement les petits sous et les centimes.

20 février.

Le soir, quand le soleil descend vers l'horizon, nous nous installons sur une petite terrasse peu élevée qui forme le coin extrême de notre domaine et s'avance dans les sables. Comme au matin, des troupeaux s'abreuvent au bord du canal et des femmes y viennent

puiser de l'eau. Leur vase de terre cuite sur la tête, maintenu d'un joli geste du bras levé, elles s'en vont, jacassant gaîment, vers les demeures closes, et de tout le jour, sans doute, n'ont que cet instant de plein air et de lumière.

La cité grise, à cette heure, est une cité rose, et les cubes de terre ont des teintes d'une délicatesse infinie. Un peu d'or traîne aux arêtes des vieux murs, et les tours des deux mosquées sont irradiées de lumière. De là-haut, dans la clarté rose, la Voix s'en va vers le désert dans une clameur aiguë : *Allah illa Allah*..., et les gens pieux s'arrêtent pour se prosterner longuement sur le sable. Au désert, les buissons gris ou roux sont roses sur le sable rose, et des flèches de lumière passent dans l'immensité claire. Le soleil disparaît, et c'est l'heure mélancolique où tout est gris, d'un gris terne de choses mortes. La nuit accourt au galop. Le canal n'a plus sa belle couleur bleue et participe à la tristesse de tout. Une dernière fois, la Voix proclame la grandeur d'Allah du haut de Ghinghereber. Les clairons sonnent la soupe et Tombouctou s'endort. Il n'y a plus un bruit dans la ville, pas une lumière ne brille parmi les terrasses. Seuls, les grognements de quelque hyène en chasse troublent la paix infinie qui descend du ciel clair.

3 mars.

Installés depuis près d'un mois, nous sommes faits à la vie de Tombouctou. Vie monotone et, pour nous, très en dehors des potins et des cancans dont certains blancs l'animent, elle n'est pas sans charme, tant s'en faut. N'ayant rien à faire au dehors, je ne sors guère de la maison. La marche dans le sable des rues étroites est vraiment trop pénible. Quelquefois, par le boule-

vard extérieur qui fait le tour de la ville, nous allons jusqu'aux jardins de l'Administration.

Les jardins de Tombouctou! On nous en avait vanté les charmes, un peu ironiquement, sans doute. Il y a, au bout du canal déjà complètement à sec, trois ou quatre mares qui conservent l'eau toute l'année. Autour des mares, le matin et le soir, les prisonniers s'activent à arroser des plants de choux et de carottes, de salades et de haricots. Chaque administration a son potager, et les produits sont distribués entre tous les blancs. Les légumes sont abondants au bord du désert, mais les fruits manquent totalement. Seuls, des petits melons d'eau compensent un peu cette grosse privation, les kankannis tout ronds, à la chair blanche ou rose, très fade. On les vend au marché pour deux ou trois centimes, et je m'en régale pendant leur courte saison.

Le marché de Tombouctou ferait envie à plus d'une ménagère d'Europe. Un gigot de mouton ou un filet de bœuf entier n'y coûtent guère plus d'un franc. Les œufs sont à un sou la pièce et le beurre fondu à un franc le litre. Mandara jubile en comptant toutes les « conomies » que mon madame va faire. Il ignore, mon brave cuisinier, que la moindre bouteille de vin ordinaire coûte sept ou huit francs et que farine, pétrole et sucre valent environ quatre fois ce qu'on les paie en France. Tout se compense et se balance en ce monde.

Dans cette vie monotone, mais pas ennuyeuse, ma plus grande joie est toujours de regarder autour de moi. De cela je ne me lasse jamais, et chaque jour je découvre quelque beauté nouvelle à la cité de boue ou à la plaine de sable. Chaque matin, il me semble que je préfère à tout le lever du soleil sur le désert, et chaque soir le couchant avec ses roses et ses rubis semés par-

tout sur les terrasses grises, me semble dépasser en splendeur tout ce que j'ai vu jusqu'ici.

Oh! non, mille fois non! Tombouctou ne m'a pas déçue. Elle est autre que je ne la rêvais, plus triste et plus belle. Elle m'attache par mille liens ténus, par mille beautés chaque jour diverses et par tout son passé tragique. Parmi toutes les visions de verdure, de fraîcheur et de grâce, qui vivent après tant d'années au fond de mes yeux, Tombouctou, ville morte, cité de boue au milieu du désert, aura toujours une place à part.

VAHINÉ PAPAA.

Le poète national de la Bulgarie.

Ivan Vazow.

Les journaux balkaniques annoncent la mort du poète bulgare Ivan Vazov, décédé brusquement à Sofia le 22 septembre. Son nom et son œuvre étaient peu connus dans notre pays. On nous saura gré de les mettre en lumière, — autant que le permettent les documents fragmentaires dont nous disposons actuellement.

Ivan Vazov a mis plus d'un demi-siècle d'activité au service de sa littérature nationale dont il a été durant cette période le plus actif et le plus glorieux représentant. Il était originaire de cette Bulgarie méridionale, connue chez nous durant quelques années sous le nom bizarre de Roumélie orientale, qui, grâce à Dieu, partage aujourd'hui le nom et les destinées de la Bulgarie proprement dite. Son père s'appelait Mintcho Aïvazovski ; le poète n'a gardé que les deux syllabes médianes de ce nom. C'était, nous dit-on, un commerçant peu lettré, un peu brutal, d'ailleurs fort honnête homme, qui avait plus de goût pour les affaires que pour la littérature. La mère, en revanche, aimait passionnément la lecture et exerça sur les facultés naissantes du futur poète la plus heureuse influence. La ville de Sofia, où vivait la famille, comptait à ce moment-là environ quatre mille habitants. Les Turcs l'appelaient Akdie Klisse, ce qui veut dire

la Blanche Eglise. Elle faisait un grand commerce de lainages, de galons et d'huile de roses. Elle avait naguère possédé un certain nombre de Turcs, groupés auprès d'une mosquée depuis longtemps disparue.

Non seulement la mère du poète aimait la lecture, mais elle savait écrire, — chose rare en ce temps-là — et elle s'y plaisait. Vers la fin de sa vie, elle a rédigé des notes sur l'incendie de sa ville par les hordes de Suleyman pacha, en 1877, sur sa fuite au travers des Balkans, sur son internement dans un couvent qui lui offrit un refuge.

Le jeune Ivan fut, dès l'âge de six ans, envoyé à l'école. Tout en y apprenant ses leçons, il s'intéressait aux lectures de sa mère, se passionnait pour les chants populaires de son pays. Ce fils de commerçant méprisait l'arithmétique, mais il aimait la musique et la géographie.

Quand il eut terminé ses études primaires, c'est-à-dire vers l'âge de quatorze ou quinze ans, son père le prit auprès de lui pour l'aider dans son commerce. Mais il s'intéressait plus aux livres de sa mère qu'aux marchandises paternelles. Il s'absorbait dans ses lectures si bien qu'on l'envoya dans la ville de Kalofer, chez le maître Botio, qui tenait une sorte d'école supérieure. Ce Botio était le père du futur poète Christo Botev ou Botiov, qui devait être une des premières victimes de l'indépendance nationale. Le jeune Christo avait été élevé à Odessa ; il en avait rapporté les œuvres des grands poètes russes Pouchkine et Lermontov. Ivan se passionna pour la lecture de leurs chefs-d'œuvre et entreprit de les imiter. Son père se décida à le faire entrer au gymnase de Plovdiv, où l'élève laborieux apprit le français à coups de dictionnaires, s'exerça pour commencer à traduire les

aventures de Télémaque et continua par l'interprétation de fragments de Hugo et de Béranger. Ces préoccupations poétiques faisaient tort à des études plus sérieuses et plus pratiques. Aux examens de fin d'année le jeune rimeur eut de mauvaises notes pour les langues turque et grecque. Son père prit mal la chose, le ramena dans son magasin et s'efforça de le dresser au métier de commis. Mais, au lieu de tenir les registres de commerce, l'incorrigible adolescent imaginait d'y griffonner des vers sur les registres paternels.

Il dévorait le *Juif errant* d'Eugène Sue. Son père, pour le perfectionner en français, l'avait abonné au *Courrier d'Orient* qui paraissait alors à Constantinople. Pour se débarrasser d'un collaborateur aussi peu sûr, il l'envoya en Roumanie auprès d'un oncle courtier en céréales. Mais la Roumanie était alors le foyer de tous les agitateurs qui préparaient la renaissance nationale et l'affranchissement politique de la Bulgarie. Le jeune commerçant malgré lui eut l'occasion de les fréquenter et de les raconter plus tard dans son livre *Les déclassés*. De Bucarest, il passa brusquement à Constantinople, où il publia quelques poésies dans une revue locale puis à Mustafa Pacha où, devenu maître d'école, il joua un rôle actif dans la lutte contre l'élément grec de cette localité.

En 1875 nous le retrouvons à Pernik, au service des ingénieurs qui construisent la voie ferrée Sofia-Kustendil. Il prend part aux manœuvres qui ont pour but d'organiser la révolution libératrice. Gravement compromis, il s'enfuit en Roumanie ; il fait partie du comité révolutionnaire de Bucarest, il organise des bandes pour aider la Serbie dans la guerre qu'elle médite contre la Turquie. Il a longuement décrit cette période fiévreuse dans un roman intitulé *Sous le joug*

turc, roman qui a été traduit en français par le colonel bulgare Andreev et qui a paru en 1897 à Paris (imprimerie Jouve), avec une préface due à l'auteur de cette étude. « Poète, publiciste et romancier, disais-je dès cette époque, M. Vazov est aujourd'hui le chef de chœur, le représentant incontesté des aspirations nationales de son pays. »

Par son action politique et littéraire, Vazov était tout désigné pour servir d'auxiliaire aux Russes lors de la guerre libératrice de 1876-77. Il fut attaché au gouverneur provisoire des provinces occupées. L'affranchissement de sa patrie lui coûtait cher. Sa ville natale, Sopot, avait été incendiée par les Turcs, son père et un certain nombre d'habitants avaient été emmenés dans les montagnes et massacrés ; sa mère était enfermée dans un couvent du Rhodope ! En 1878, il publiait un poème, l'*Affranchissement*, dont le titre disait assez le sujet. En 1879, il était nommé président au tribunal de première instance à Berkovitza ; mais la vie littéraire l'attirait. Il s'établit à Philippopoli (Plovdiv), qui était le centre intellectuel de la Roumélie orientale, dirige une revue, inonde tous les recueils de vers et de nouvelles.

Après la guerre serbo-bulgare de 1885, guerre inspirée par l'Autriche et qui est un des plus douloureux épisodes de l'histoire des peuples balkaniques, il publie un poème sur la victoire de Slivnitsa, qui préserva sa patrie de l'invasion serbe. A la suite de la révolution qui eut pour résultat l'abdication du prince Alexandre et l'avènement de son successeur Ferdinand de Cobourg, Vazov quitta la Bulgarie et s'établit à Odessa pour attendre les événements. C'est là qu'il commença son grand roman *Sous le joug*, dont nous avons parlé plus haut. Au cours de l'année 1889, il

rentra dans sa patrie. Depuis cette époque, son activité littéraire ne s'est pas arrêtée un seul instant. Nous sommes peu au courant de la forme sous laquelle elle s'est manifestée pendant la dernière guerre, où le rôle de la Bulgarie n'a peut-être pas été suffisamment compris chez nous. Ce n'est pas à nous qu'elle a déclaré la guerre, mais à la Serbie, et il est bien à craindre que tous les griefs des deux nations ne soient pas encore oubliés !

Si, pendant la grande guerre, Vazov a fait des vœux pour le succès de sa patrie et pour notre défaite, nous n'avons pas à lui en vouloir. Nous préférons l'ignorer.

Le 25 septembre 1895, le peuple bulgare a célébré, solennellement le vingt-cinquième anniversaire littéraire de Vazov, considéré dès lors comme poète national. Au mois d'octobre 1920, cette solennité à été renouvelée pour le soixante-dixième anniversaire du poète, qui coïncidait avec le cinquantième anniversaire de ses débuts dans la vie littéraire et politique. Le jeune roi présidait cette fête intellectuelle et à cette occasion il remit au jubilaire les insignes de l'ordre des saints Cyrille et Méthode, les apôtres slaves qui par leur origine appartenaient certainement à la Bulgarie des temps passés.

D'autre part, le Sobranié lui votait une récompense nationale de cent mille levs. Mais les jours du poète étaient comptés et quelques jours après ce dernier triomphe il succombait à une rupture d'anévrisme.

La mort ne l'effrayait pas. Il se savait sûr de l'immortalité : « Je mourrai sans doute bientôt, disait-il dans le poème préliminaire d'un de ses recueils, édité en des temps plus heureux. Je ne m'en afflige pas. J'ai vu ta gloire, ô Bulgarie ! Ma mère, j'ai eu la joie de chanter ton glorieux triomphe !

» Et mon chant jaillit de mon cœur. L'écho vivant de ta gloire retentira dans l'avenir. Ma cendre se dissipera, mais les sons argentins retentiront sous le ciel !

» Oh ! non, je ne mourrai pas. Mon chant est une feuille ajoutée à ta couronne de laurier. Je vivrai dans ton immortalité. »

Un petit poème qui a pour nous un intérêt tout particulier est celui qui est adressé à Pierre Loti. On sait que notre éminent confrère professe une tendresse particulière pour l'Orient musulman et particulièrement pour la Turquie. Voici en quels termes Vazov interpellait l'illustre académicien :

A Pierre Loti

Cinq siècles de terreur, de meurtre et de massacre, cinq siècles de sanctuaires engloutis dans la fumée et l'ordure, cinq siècles de terres arrosées d'un sang chaud, de paradis terrestres convertis en déserts.

Cinq siècles de barbarie, de violences sans nombre, voilà ce que le monde doit à ton idole, ô poète ! Tu tresses des couronnes à la peste ; tu chantes des chants au tigre ; tu n'as pas entendu nos gémissements.

Reviens à toi ! Ton hymne brutal et sacrilège, c'est un crachat lancé à Dieu et à l'homme. Et nous, notre épée vole pour mettre fin à une infernale oppression, à la honte noire de notre siècle.

Ce qui nous animera, ce n'est ni l'idée du pillage, ni la méchanceté. Avec notre sang nous traçons une grande épopée ; nous apportons la liberté dans la prison de l'esclave ; nous apportons le saint exploit de Prométhée.

Nous apportons le soleil là où règne une sombre obscurité, dans des foyers maudits où nos frères subissent le joug et toi, le jour où la vie nouvelle exultera dans ces régions, toi tu pleureras sur la tombe du bourreau !

Citons encore ces vers adressés à la patrie bulgare :

Chère patrie, tu paies cher tes lauriers ; sur la route glorieuse que tu suis tu sèmes tes fils sans relâche.

Nos âmes sont lasses et sombres ; Seigneur, donne-nous la force de porter héroïquement jusqu'au bout notre lourde croix.

... O Bulgarie, mère des chevaliers, mère couronnée d'un laurier sanglant, toi qui as gardé jusqu'au bout ton esprit héroïque, gloire à toi, gloire éternelle !

A vous, héros épargnés par la mort, fils sains d'une mère saine, aujourd'hui couronnés de vertes couronnes, gloire à vous, incorruptible gloire !

A vous, héros qui avez laissé vos ossements sur le champ de bataille, chères victimes de l'idée du droit qui nous serez éternellement chères, gloire à vous, gloire éternelle !

« Mes chants, disait encore le poète, sont l'écho vivant de l'âme nationale et cette âme ne mourra pas. Tant que les cœurs battront de douloureuses joies, dans notre libre pays, mes chants se liront encore. »

La Bulgarie reconnaissante a fait à son poète national des funérailles dignes de lui. Il reste maintenant à publier une édition définitive de ses œuvres éparses dans cent recueils. Espérons que l'Académie bulgare y pourvoira.

LOUIS LEGER,
de l'Institut.

La
Révolution vaudoise de 1845

Récit publié et annoté par Aug. Reymond.

QUATRIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1].

Les motifs qui m'ont déterminé dans ce que j'ai fait ressortent suffisamment de ce qui précède. Pour vous, qui me connaissez, je n'aurais pas même eu besoin de cet exposé, quoique je tinsse à faire ressortir à vos yeux comment les causes ont produit leurs effets, car, dans tout ceci, il y a eu l'effet de causes qui remontent à plusieurs années. Mais pour ceux qui ne me connaissent pas, c'est-à-dire qui ignorent mon intérieur, et qui sont nécessairement portés à me juger d'après les lois de l'intérêt ou de l'égoïsme, — et c'est là le plus grand nombre, — j'ai des considérations bien simples tirées de faits palpables. Qu'avais-je à *gagner* à tout ce que j'ai fait le 14 et le 15 février? De l'argent, pour commencer par le plus crasse? Il n'en peut pas être question dans notre pays ; au contraire, cette mise en évidence est une source de dépenses : or vous savez que je suis pauvre, mais très pauvre, mais aussi que je ne tiens guère à l'argent.

[1] Pour les trois premières parties, voir les livraisons de décembre 1921 et janvier et février 1922.

Du reste, ma vie prouve mon désintéressement. — Des places? Mais j'étais conseiller d'Etat et député à la Diète ; ce sont les positions les plus belles qu'on puisse occuper chez nous : or ceux qui ont courent toujours le risque de perdre quelque chose dans les changemens ; rien de plus chanceux que la popularité : l'homme du peuple, le dictateur, celui que les masses ont exalté le 14 et le 15 février pouvait fort bien, d'après les lois qui déterminent le changement des esprits comme des vents, n'être réélu ni au Grand Conseil, ni au Conseil d'Etat. Ah! peut-être c'est à la présidence du Conseil d'Etat que je visais? J'avais obtenu satisfaction lorsqu'on me nomma président en 1842, après qu'on m'eut constamment et systématiquement repoussé plusieurs années. J'ai donc pu apprendre par expérience ce que c'est, et toute ma carrière politique m'a assez appris que ce n'est ni le Conseiller d'Etat ni le Président que l'on révère, au fond, mais le caractère politique, l'homme d'esprit et de cœur : lorsque j'étais dans la minorité du Conseil d'Etat, moi tout seul, ayant à subir les attaques directes et indirectes de mes adversaires, je n'en jouissais pas moins de cette immense popularité qui m'a valu l'élection au Grand Conseil dans six cercles et presque dans sept[1] : cette sextuple couronne civique éclipse tous les fauteuils possibles. — La gloire, la vanité, l'ambition, le désir d'être élevé sur le pavois par les masses? Je ne disconviens pas que lorsque j'étais à la tête du peuple, le 14 et le 15 février, que je dirigeais ses délibérations et sa marche, que j'exprimais sa volonté, qu'il adoptait à l'unanimité mes proposi-

[1] Aux élections du printemps 1836, Druey fut nommé député au Grand Conseil par les cercles de Moudon, d'Avenches, de Vevey, de Cudrefin, de Nyon et de Sainte-Croix, et il s'en fallut de peu qu'il ne fût élu par celui de Lausanne.

tions, que j'étais son âme, qu'il me considérait comme son véritable ami (la malveillance m'a appelé ironiquement le « libérateur »), que j'étais le premier de tous : je ne disconviens pas, dis-je, que j'ai éprouvé une grande satisfaction, même de l'orgueil, peut-être beaucoup plus d'orgueil que je ne suppose. Mais, chère amie, vous connaissez assez ma philosophie ; le sentiment de Salomon : *O vanité des vanités, tout est vanité!* se retrouve sans cesse dans mon esprit à côté de tout ce qu'on est convenu d'appeler la prospérité, le succès, la grandeur, l'élévation, la popularité, la gloire et tout ce que vous voudrez d'illustre, d'étincelant, d'enivrant. Cette vue supérieure à la situation et aux choses, ce fond de haute indifférence, si l'on veut, que la philosophie, la religion et la vie ont développé de plus en plus chez moi, n'a pas été ni pu être ainsi effacé en un instant ; cette disposition qui fait que la prospérité ne m'a jamais aveuglé ou enivré, tout comme l'adversité ne m'a jamais abattu, cette disposition qui fait que je n'ai jamais perdu la tête ni le courage, elle a de trop profondes racines chez moi pour disparaître devant des événemens et une situation qui ne m'ont nullement surpris, tant ils me paraissaient naturels ; cette disposition fait partie intégrante et indélébile de mon existence : c'est le côté le plus fortement empreint de mon caractère ; c'est la source de mon énergie et de ma persévérance, de ma foi, tant philosophique que religieuse ; moi, je ne désespère jamais, tout comme je ne compte sur rien. Me voilà, je suis ainsi né. Je n'ai donc pas eu un seul instant d'enivrement, de trouble dans l'esprit : le calme et la présence d'esprit dont j'ai fait preuve d'un bout à l'autre, cette aisance, ce naturel que j'ai mis à ce que j'ai fait, comme le moissonneur qui recueille ce qu'il a semé, cette surface aussi égale

qu'un miroir où mon âme a été dans ces événemens sont, il me semble, la preuve que je ne me suis pas fait illusion.

Mais quel que puisse avoir été l'état de mon esprit et de mon cœur dans ces graves momens, l'essentiel dans la question qui nous occupe, la recherche des motifs qui m'ont dirigé, l'essentiel, dis-je, c'est que je n'ai rien cherché de toute cette popularité, de toute cette élévation momentanée aux nues, que je n'ai nullement couru après le pouvoir et la gloire. A la fin de l'année dernière, j'ai renoncé au *Nouvelliste* ; je ne suis point entré dans la Société patriotique (maintenant que la force des choses m'a jeté de nouveau dans la vie très-active, je devrai probablement m'en faire recevoir pour ne pas me séparer de mes amis politiques) ; je me suis tenu à l'écart des assemblées populaires de Villeneuve, Lucens, Cossonay, Lutry, Cully, La Côte, etc. ; j'ai fait au Conseil d'Etat d'abord et au Grand Conseil ensuite les plus grands efforts pour faire adopter, touchant les Jésuites, une instruction qui rendait la révolution impossible (ce n'était pas mon intention de rendre la révolution impossible, je n'y songeais pas même, mais comme la révolution ne se serait pas faite, aurait été impossible dans ce moment, si mes propositions eussent été adoptées, les efforts que j'ai faits pour faire passer ces propositions prouvent que je ne visais nullement à opérer ou à amener une révolution)[1] ; mon acceptation de la députation à la Diète avec une instruction équivoque et dangereuse pour moi, acceptation faite en vue de ne pas nuire aux tentatives de conciliation ; les efforts considérables que j'ai faits à l'assemblée du Casino, le

[1] Rapprocher ce passage de celui qui se lit à page 318 et suiv. de la livraison de décembre.

13 février au soir, pour empêcher qu'on ne mît feu aux étoupes en allumant le signal ; la proposition que j'ai faite au Conseil d'Etat, le 13 au soir, après l'assemblée du Casino, au moment utile, de convoquer le Grand Conseil pour le lendemain de bon matin et de proposer de revoir les instructions, détermination qui aurait sûrement prévenu une explosion ; les efforts que j'ai faits trois fois de suite, pendant la nuit, pour détourner le Conseil d'Etat de l'idée malheureuse d'évacuer le Château, puisque cette fuite renfermait au fond une abdication anticipée, la proclamation que j'ai proposée, le 14 au matin, et qui aurait été accueillie par les masses comme un moyen de transaction ; ma résignation à demeurer jusqu'au dernier moment, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il eût abdiqué, au milieu d'un Conseil d'Etat impopulaire, miné dans l'opinion, moralement détrôné, en un mot dans une situation qui pouvait devenir fort compromettante aux yeux des masses ; ma résolution inébranlable de ne prendre une part active au mouvement populaire que lorsque j'y serais expressément appelé par le peuple : tous ces faits, soit qu'on les prenne isolément, soit surtout qu'on en saisisse l'ensemble et la persévérance, me semblent assez prouver que je n'ai au moins pas eu d'impatience et que je n'ai rien cherché.

Oh ! je sais bien ce qu'on pourra dire : que Cincinnatus a fait semblant d'aller à la charrue lorsque le Sénat de Rome nomma un dictateur ; que Tibère refusait la dignité impériale avec beaucoup d'instance ; que Louis-Philippe s'était caché à la laiterie de Raincy lorsqu'on nomma un successeur à Charles X ; que bon nombre d'ambitieux se sont fait beaucoup prier d'accepter un pouvoir dont ils brûlaient d'envie. Contre de pareils rapprochemens, je n'ai d'autre

ressource que d'en appeler à la différence qu'il y a entre mon caractère et ma conduite et celui de ces personnages, car, sur Mont-Benon, je me suis tout uniment proposé pour Président du Gouvernement Provisoire, tant je hais les complimens politiques ; que d'en appeler à ceux qui ont suivi ma conduite de près le 13, le 14 et le 15 février, et sans passion, à ceux qui connaissent le cœur humain, la vie politique, les affaires, l'histoire, qui ont le discernement des caractères et des situations ; il ne me reste en dernière analyse d'autre refuge que le Tribunal de Dieu, qui sonde les cœurs et les reins. Mais je ne puis rien contre les faux jugemens ; il faut que je les subisse : c'est une conséquence de ma situation, une compensation de l'excès d'honneur que peut me valoir l'élévation où je me suis trouvé, et où je me trouve encore ; une juste punition des sentimens de satisfaction excessive et d'orgueil que cette situation peut faire naître et nourrir dans mon âme. — Ce à quoi j'oubliais d'en appeler, c'est à l'enthousiasme qui m'a animé, inspiré, conduit, soutenu, entraîné, élevé, transporté dans les journées et les nuits du 14 et du 15 février 1845. L'enthousiasme! On n'en a pas, quand on calcule.

Vous me demandez de vous parler du patriotisme de tous ces braves gens! Ce beau mot de *bien public* qu'on a toujours sur la langue, comment se montre-t-il lorsqu'il s'agit de s'associer avec des personnes qu'on n'aime [pas] pour opérer le bien public? — La réponse est facile. Dans toutes les révolutions, les révolutions *religieuses* aussi bien que les révolutions *politiques* et *sociales*, comme dans la vie privée et dans toutes les affaires, vous avez des hommes qui agissent par les motifs les plus divers, purs, impurs, indifférens, mêlés, les uns par égoïsme,

les autres par dévouement, d'autres par faiblesse, imitation ou d'autres considérations. Pour tout cela, la religion, les institutions politiques, la morale, la bienfaisance, le mouvement, la révolution, les *choses*, en un mot, ne changent pas de valeur ; distinguons donc les hommes avec leurs imperfections des choses. Ah! mon Dieu, si on voulait juger de la nécessité du christianisme et de la réformation, du bien qu'ils renfermaient, du progrès qu'ils faisaient faire à l'humanité par les pitoyables motifs d'un Simon le Magicien, des mauvais chrétiens de Corinthe ou des princes et des gouvernemens ambitieux et avides qui ont appuyé la réforme, des calculs égoïstes des prêtres païens et des prêtres catholiques qui ont embrassé la nouvelle religion pour conserver leur bénéfice ou de mille autres misères de ce genre, certes le christianisme et la réformation n'y tiendraient pas. Non, il faut voir les choses en grand, sous le point de vue du développement des individus, des peuples et de l'humanité, et ne pas s'arrêter à la vermine qui s'abrite sous les plus belles fleurs ou dans les fruits les plus excellens.

Quant à l'association avec des hommes qu'on n'aime pas pour opérer le bien public, je vous dirai que je ne crois pas qu'il soit possible d'opérer le bien public à d'autres conditions. Tout seul, l'homme ne peut rien ou que fort peu de chose, lorsqu'il s'agit surtout de réaliser, de faire passer les idées dans le domaine des faits. Les hommes même qui semblent avoir conservé dans leur action la position la plus isolée, la plus indépendante, tels par exemple que Fellenberg d'Hofwyl[1],

[1] Philippe-Emmanuel de Fellenberg (1771-1844) fonda à Hofwyl une école de pauvres en 1804, une école d'agriculture en 1807, un établissement d'instruction et d'éducation pour fils de bonnes familles en 1808, et une colonie pour enfants pauvres en 1816. On a dit de lui que c'était « un aristocrate dans sa vie privée,

pour m'en tenir à un exemple contemporain, ces hommes n'ont rien pu faire seuls ; il leur a fallu des professeurs, des maîtres, des sous-maîtres, des coopérateurs de différentes natures, et s'ils ont fait très peu de chose en définitive, c'est parce qu'ils ont préféré dominer ces coopérateurs plutôt que se les *associer* ou s'associer à eux, l'orgueil prenant ainsi la place de l'amour. Je vous parle par expérience. J'ai trouvé qu'il y a beaucoup plus de dévouement à s'associer avec des hommes qui nous haïssent, nous contrecarrent, qui sont jaloux de nous, qui cherchent souvent à nous abreuver d'amertume pour nous dégoûter et se débarrasser de nous, qu'à s'envelopper dans son manteau pour se tenir à l'écart, qu'à s'isoler pour agir seul et ne pas se salir par le contact de ceux dont l'approche pourrait nous compromettre. D'ailleurs, ce serait une absence complète d'intelligence et de vue que de se retirer d'une voie ou ne pas y entrer parce que d'autres, dont on croit connaître les motifs égoïstes et impurs, la suivent ou y entrent. Dois-je sortir de la diligence lorsque j'y vois entrer un homme que je méprise ou qui me hait, et qui fera la même route dans le même but ou un but semblable, mais par des motifs que je répudie? Et puis, qui me donne le droit de juger des motifs de ceux qui travaillent à la même œuvre que moi? Sans doute, il y a beaucoup de gens qui s'associent par calcul et égoïsme avec d'autres hommes qu'ils haïssent ou méprisent pour opérer le bien public (par exemple pour répandre la Bible, travailler à la conversion des idolâtres, répandre des doctrines religieuses et morales, soulager les pauvres et réaliser des entre-

un démocrate dans les Conseils, un libéral envers les étrangers, un despote envers ses collaborateurs, un radical dans ses buts, un conservateur dans ses moyens, l'étoffe d'un grand homme qui a vécu sans bruit et s'en est allé sans bruit. »

prises philanthropiques en général, tout aussi bien et plus fréquemment que pour opérer des révolutions ou des réformes politiques et sociales) ; — mais cela ne veut pas dire que ce soit ces hommes-là qui soient l'âme du mouvement et qu'il n'y ait pas d'autres hommes qui s'associent par un véritable dévouement ; et à supposer même que tous ceux qui travaillent à une œuvre le fassent par des motifs coupables, cela ne dit encore rien contre l'œuvre et sa destination providentielle.

Vous devez bien voir que ce n'est pas à vous, chère amie, que je réponds, mais aux propos qui circulent dans le public, et que vous avez eu la bonté de me mettre sous les yeux, afin que je sache ce qui se dit. Qu'on m'attribue tout le mal qui peut être fait par d'autres, et qu'on attribue à d'autres tout le bien qui peut résulter de mes directions et peut-être même celui que je fais directement et positivement moi-même, c'est encore dans l'ordre des choses. Etant à la tête, ayant l'honneur de ma situation, je dois en avoir les charges, parce que c'est essentiellement moi qui suis en évidence, et aussi parce que, à côté du bien, il résulte aussi du mal (à mon insu et contre ma volonté) de mon impulsion, de ma présence à la tête des affaires, car à côté des roses, il y a les épines. Que ce mal soit fait par moi ou par d'autres en mon nom, on ne distingue pas, je suis solidaire comme Jésus-Christ l'était aux yeux du monde de ceux qui l'invoquaient ou chassaient les démons en son nom.

En compensation, je devrais avoir l'honneur du bien qui résulte de ma présence à la tête du Gouvernement, de mon influence, de mes directions, lors même que ce bien aurait été fait par d'autres. Mais les autres ne veulent et ne peuvent pas s'annihiler ; ils ont droit

à l'indépendance et à la liberté, et il est clair qu'ils font leur choix parmi le meilleur lorsqu'il s'agit d'établir leur action, et il ne faut pas même s'étonner qu'ils cherchent à s'enrichir à mes dépends en s'attribuant ce que j'ai fait moi-même de ma propre main et dit de ma propre bouche, bien entendu lorsqu'il peut en résulter du profit et de l'honneur ; pour la responsabilité, on me la laisse. Hélas! c'est encore cette compensation et cette punition dont je vous ai parlé tout à l'heure à l'occasion des faux jugemens du public sur les mobiles de mes actions. Voyez-vous, lorsque, dans une démocratie, un homme se trouve exalté au point où je l'ai été et où je le suis encore, 1° par ses partisans (quelques-uns faisaient peut-être le poing dans la poche) ; 2° par les masses (celles-là avec naïveté en grande partie, plusieurs par entraînement des autres, un certain nombre par imitation irréfléchie) ; et 3° par mes adversaires et mes ennemis les plus déclarés et les plus acharnés, soit en concentrant leur rage contre moi, soit en désirant avec impatience ma rentrée au Gouvernement, soit enfin en accordant des éloges à ma supériorité, tout en m'accusant d'ambition et en critiquant amèrement ma conduite : — un tel homme a besoin d'un immense contrepoids pour ne pas trop écraser ses concitoyens, écrasement qui serait une sorte d'oppression morale, d'aristocratie spirituelle, un contrepoids pour qu'il n'acquière pas une influence et un pouvoir dangereux et peut-être même pour prévenir des tentatives liberticides : car l'âme et la condition de la démocratie est l'égalité, et un homme trop éminent blesse cette égalité par sa position toute seule.

Or, ce contrepoids, pour être suffisant, ne doit pas consister seulement dans des compensations justes,

telles que les tribulations, les fatigues, les ennuis et les dégoûts de toute espèce que cause le pouvoir, dans la jalousie, la haine, la médisance, les vengeances, l'ingratitude dont on est l'objet dans la critique de nos actes, dans l'impuissance de faire tout le bien qu'on voudrait, dans l'impatience des citoyens, dans la précipitation de leur jugement, qui a sa source dans leur ignorance de l'état réel des choses et des nécessités du gouvernement, dans leur versatilité, dans les mécomptes sans nombre qui sont l'accompagnement inévitable du pouvoir et du premier rang, — mais, pour tenir la balance égale, ce contrepoids doit, de plus, renfermer des injustices contre l'homme dont l'ascendant peut devenir dangereux, savoir, entre autres, la calomnie, les atteintes de toute espèce à la considération, des traitemens et des coups non mérités, le refus de ce qui lui est dû, en un mot, tout ce qui peut l'humilier, le rabaisser, l'amoindrir, l'écarter, l'anéantir. Cette injustice de la part de ceux qui s'en rendent les instrumens est, sous un point de vue plus élevé, une véritable justice : l'excès de l'élévation doit se compenser par l'excès de l'abaissement, l'excès de jouissance par l'excès de douleur, l'excès dans la considération par l'excès dans le mépris, l'excès dans le doux par l'excès d'amertume, comme il faut d'autant plus de vinaigre dans une salade qu'il y a plus de poivre. C'est ainsi que l'injustice des Athéniens, qui proscrivirent Aristide parce qu'on l'appelait le *Juste*, était au fond une haute justice contre lui, envers l'Etat et les destinées humaines ; le titre de *Juste* que recevait ou s'arrogeait ce citoyen éminent était une insulte envers ses concitoyens, car cela signifiait que lui *seul* était véritablement justice ; c'était une monstrueuse inégalité, qui l'érigeait en roi moral : or la

démocratie ne supporte pas plus de roi moral que de roi matériel.

...J'accepte donc comme une juste expiation de mon triomphe et de l'orgueil qui a pris place dans mon corps toutes les calomnies et toutes les injustes attaques dont je suis l'objet. Frappez seulement, partisans et adversaires, amis et ennemis, frappez fort afin que je ressente les coups et que cette expiation puisse m'être comptée. Car j'ai une crainte : c'est que cette expiation ne soit qu'apparente, et non pas réelle ; car je ne sens guère les coups dont je suis frappé. Cela pourrait étonner bien du monde, et cependant rien n'est plus vrai et ne s'explique mieux. Quand j'étais enfant, j'avais à un haut degré l'indifférence de l'opinion du monde sur mon compte, le témoignage de ma conscience me suffisant : c'était un effet de ce caractère inflexible et de cette opiniâtreté qui est assez dans le sang des Druey ; mais quand j'étais en pension à Berne à l'âge de douze et de treize ans, mon maître de latin, un étudiant en théologie des plus tendres, des plus mobiles et des plus impressionnables, me gronda beaucoup de ce caractère sauvage et altier ; il me représenta que nous devons avoir égard au jugement des autres hommes sur notre compte. Ces remontrances firent impression sur moi, et le sang des Cornaz (ma grand'mère, dont j'ai hérité la main et le tact) et celui des Langel (de qui je tiens par ma mère, à qui je ressemble beaucoup, l'esprit perspicace et souple des Jurassiens) ayant pris quelque ascendant sur celui de la race masculine, j'eus des tendances plus sociables. je fus plus porté à avoir égard aux idées des autres, à leur jugement, je craignis beaucoup plus l'opinion. De là cette grande timidité et cette gaucherie que j'avais encore et surtout à Lucens, lorsque je fis con-

naissance de M. Piguet ; de là l'influence aussi prodigieuse qu'heureuse qu'il exerça sur moi ; mais mes facultés se développant et s'exerçant par ses soins paternels, le contact avec cette âme de feu, trempée de cette rare et haute énergie qui le caractérisait, alliée à une étonnante habileté et [à] l'esprit le plus nuancé, le plus observateur, le plus pratique que j'aie connu, l'indépendance de l'opinion, la volonté ferme et persévérante reprirent le dessus.

Tel je fus pendant mes études à Lausanne, en Allemagne, mon séjour à Paris et en Angleterre : ce n'est pas à dire que j'eusse jeté aux orties le respect des convenances, que je frappasse l'opinion publique sur la face ; oh ! non, la prudence, la sagesse, le tact, la mesure, le savoir-faire que M. Piguet alliait si bien aux inspirations les plus sublimes et les plus indépendantes de son esprit supérieur, de son caractère élevé, ces qualités pratiques avaient aussi pris place et s'étaient même développées dans mon âme et ma conduite ; mais ce que je veux dire, c'est que mon esprit se dégagea de plus en plus des considérations méticuleuses pour l'opinion des autres, que je me mis beaucoup au-dessus du qu'en dira-t-on. Vous vous souvenez comme j'étais à mon retour de Paris, quel était ce franc-parler qui mettait quelquefois mes amis sur les épines. C'est au point qu'en 1828, en 1829 et en 1830, je ne craignis pas de braver l'opinion publique, la volonté dominante du pays, pour suivre consciencieusement mes opinions et par dévouement chevaleresque pour une cause que je savais la plus faible, et dont M. Piguet et moi avions prévu et nettement prédit la chute prochaine[1]. Il faut

[1] Druey fait ici allusion à la revision constitutionnelle de 1830. On lit dans une lettre qu'il écrivait à Mme Piguet, en date du 31 décembre 1833 : « On rappelle ce qui s'est passé en 1830. Certes, je conviens que les apparences sont contre moi ;

bien dire que mon anti-pathie pour le libéralisme flasque, superficiel, vain, orgueilleux, ambitieux, hypocrite, aristocrate et despotique qui cherchait et qui a réussi à renverser l'ancien parti campagnard auquel j'étais attaché de cœur comme je le suis encore parce que c'est le nerf du pays, son expression la plus générale, il faut bien dire que cette anti-pathie était une des causes de l'indépendance dont je fis preuve à cette époque, soit en m'opposant à des tentatives captieuses de changer la constitution dans un sens aristocratico-doctrinaire, mais qui avait réussi à faire illusion et à accaparer le popularité en s'affublant du manteau du libéralisme, soit en soutenant la liberté des cultes et d'autres propositions qui déplaisaient à la majorité campagnarde, sur tout à ses chefs, et qui risquaient de ruiner tout mon avenir politique, soit en refusant de me laisser porter au Tribunal d'Appel en 1829, parce qu'en acceptant cette place, j'aurais contracté l'engagement moral et tacite de me taire sur la liberté des cultes. Dès 1830, l'expérience de la vie, du pouvoir et des affaires, le contact avec les hommes, les luttes que j'ai soutenues, les batailles que j'ai gagnées et perdues, les *expériences* que j'ai faites, la réflexion, le développement et le progrès naturel de mon esprit et de mon caractère, l'effet de l'âge, tout a contribué non pas à effacer ou à affaiblir ma franchise et mon indé-

je conviens que je puis m'être trompé en un ou deux points, mais ceux qui connaissaient mes motifs, comme M. Piguet et vous, savent aussi que si j'ai soutenu l'ancienne Constitution, c'était par conviction ; que nous avions la prévision certaine que la cause que je soutenais succomberait un jour, qu'aussi, dans cette occasion encore, j'ai tenu le parti du plus faible, le parti qui exposait à l'animadversion populaire contre ce qui était évidemment le plus fort. Il est certain aussi, et les bulletins du Grand Conseil en font preuve ainsi que bien d'autres faits, [que] j'ai soutenu l'ancien ordre de choses aussi longtemps qu'il a existé ; je ne l'ai point abandonné au moment du danger, bien au contraire, je me suis mis du côté de ceux dont je déplorais les fautes, mais qui étaient vaincus. »

pendance d'opinion du jugement public, car sans cela je n'aurais pas été habituellement dans la minorité ou dans l'opposition à des amis puissans, mais à apporter plus de prudence, plus de circonspection, plus de ménagemens et d'égards, plus de retenue dans l'expression et la forme, dans la manière de dire et de faire, sur tout à discerner et à distinguer mieux ce que je dois au public et ce qui m'appartient.

J'ai vu plus clairement : 1° que je ne devais jamais craindre de dire la vérité et d'exprimer mes convictions sur tout lorsqu'un devoir d'homme public m'y appelait, mais aussi d'éviter ce qui pourrait blesser, irriter, faire de la peine ou provoquer des mal-entendus, d'avoir soin de m'expliquer suffisamment. C'est le sentiment exalté de ce devoir et de cet irrésistible besoin de ma nature qui m'a fait dire une fois au Grand Conseil : que je ne m'étais jamais repenti d'avoir parlé, quoique j'aie pu dire, mais que j'avais toujours eu du regret de m'être tu. A cela je dois ajouter que je n'ai pas toujours réussi à ne pas blesser ou à ne pas faire naître des mal-entendus parce que l'empreinte très fortement marquée de mon caractère et de mon esprit imprimait et imprime encore à mon expression quelque chose d'absolu.

2° Que si je suis parfaitement libre et indépendant dans mes convictions et mes paroles, je ne le suis pas autant dans mes actions : celles-ci sont soumises aux lois non seulement, mais, dans une démocratie, un homme d'Etat ne doit pas imposer sa volonté au peuple ; au contraire, il doit, dans ses mesures gouvernementales, se conformer à la volonté et même à l'opinion du plus grand nombre, de ce qu'on appelle les *masses*. Si sa conscience ne lui permet pas de subordonner sa volonté à celle de la majorité du peuple, il

doit se retirer ; mais se mettre au-dessus de cette volonté générale, faire prévaloir ses idées parce qu'on les croit meilleures, c'est trahir non-seulement beaucoup de présomption, mais encore c'est exercer le despotisme et mépriser ses concitoyens en se disant meilleur qu'eux : aristocratie.

3° Enfin, quant au jugement que le peuple porte sur nos paroles, nos opinions, nos actions, il faut tâcher de l'éclairer, de le rectifier, lorsque l'erreur, la prévention, l'effet de la calomnie peuvent nuire à notre influence, à l'accomplissement de notre devoir, de notre œuvre ; cette obligation, qui est celle de tout le monde, pèse plus spécialement sur l'homme d'Etat, parce qu'il ne doit pas laisser compromettre par des nuages le succès de la mission qui lui a été confiée, lorsqu'il est en son pouvoir de lever par quelques mots les difficultés qui lui font obstacle. Cependant il ne faut pas chercher les poux parmi la paille, ni s'arrêter à tout relever. C'est une affaire de discernement et de tact, car il faut aussi savoir se taire.

4° Mais les trois articles qui précèdent étant en règle, [lors-] qu'il s'agit de l'effet que le jugement du monde peut produire non pas sur le prochain, la société, le bien public, l'accomplissement de nos devoirs, mais sur nous-mêmes, sur notre âme, j'ai reconnu qu'il faut se placer et se tenir au-dessus de ce jugement, qu'il ne doit ni nous affliger, ni nous réjouir, tout aussi peu nous humilier que nous enorgueillir. Une fois notre œuvre accomplie, et après avoir tenu compte des égards que nous devons aux autres, soit par charité envers eux, soit pour ne pas compromettre le succès de nos entreprises, nous n'avons plus d'autre tribunal que notre conscience, en première instance, et Dieu en dernier ressort. S'il plaît à la postérité d'être juste

à notre égard, c'est plutôt pour le triomphe de la vérité et l'enseignement de l'histoire que nous devons le désirer que pour notre propre satisfaction. Qui est-ce qui connaîtra ce que nous avons su? Qui est-ce qui sentira ce que nous avons éprouvé? Qui est-ce qui appréciera nos forces, notre faiblesse, nos moyens au moment de l'action? Qui est-ce qui pourra s'identifier suffisamment bien avec tout notre être, avec ce qu'il y avait de plus intime dans notre intérieur, comme avec ce qu'il y avait d'impérieux dans notre situation pour se mettre réellement à notre place, se rendre nettement compte du mérite de nos actions et nous juger avec compétence? Personne, excepté notre conscience, et Dieu, ou plutôt Jésus-Christ.

...Les jugemens portés sur mon compte dans toute ma carrière politique, entr'autres lors des principaux événemens, notamment ma conduite à Zurich lors de la révolution de septembre 1839, ma conduite dans l'affaire des couvens d'Argovie, pour m'en tenir aux plus récens, ces jugemens si dépourvus de la connaissance des faits, tellement empreints de préoccupations, m'ont de plus en plus fortifié dans mon indifférence du qu'en dira-t-on. Le comble à cette indépendance de l'opinion, de la critique des uns et de l'applaudissement des autres, a été mis par les événemens du 14 et du 15 février 1845, c'est-à-dire par la part que j'y ai prise et toutes les absurdités qu'on a débitées sur mon compte. Il est vrai que j'étais tellement plein de ma mission, je me trouvais tellement dans mon centre, ma position était si naturelle et coulait tellement de source, elle était si logique, que je suis allé droit mon chemin, sans regarder à droite et à gauche, faisant sans effort tout ce que m'inspirait l'esprit de la situation, le génie des événemens. Ah! pardieu,

si l'on s'inquiétait le moins du monde de tout ce que les esprits bien ou mal faits diront de nous lorsque nous avons une œuvre à réaliser, on ne ferait jamais rien, ou l'on n'accomplirait que la fable du meunier, de l'âne et de son fils. Non, il y a un temps pour tout, comme dit Salomon, un temps pour apprendre et un temps pour enseigner, un temps pour discuter et un temps pour agir, un temps où l'on est apprenti, un autre où l'on est compagnon, un autre enfin *où l'on devient maître* [1].

HENRI DRUEY.

[1] Ces derniers mots sont soulignés trois fois dans le manuscrit

Ma vie et ma fuite du « paradis communiste ».

A mes chers petits enfants.

La vie dans un pays où les bolchéviks détiennent le pouvoir est tellement originale et spéciale, que le récit d'un témoin peut, il me semble, présenter un certain intérêt. Je ne mêle aucune politique à mon récit et voudrais simplement raconter d'une façon véridique et sincère mes propres expériences des trois années passées avec les bolchéviks. Je tiens à ajouter qu'on ne trouvera rien d'exceptionnel dans mes souvenirs : c'est ainsi que vivaient la plus grande partie des « bourgeois [1] ». Ayant passé à Pétrograd les années 1918-1920, malgré toutes les horreurs de l'existence et ma position personnelle particulièrement délicate, j'ai échappé d'une façon vraiment miraculeuse à la prison et à la mort.

J'ai vécu la majeure partie du temps sous mon propre nom ; pas moyen de le changer, trop de monde me connaissait. Mais j'étais inscrite au domicile et à mon service comme Mlle Wrangel, comptable. J'ai travaillé durant deux ans au musée de la ville, installé au palais Anitchkoff (jadis résidence de l'impératrice Marie Féodorovna) à titre de conservateur de la section

[1] Prononcer : « bourgeouis », nom que donnent les bolcheviks à tous ceux qui ne font pas partie de la classe des ouvriers et des paysans.

d'architecture, poste «d'ouvrier responsable». Chaque jour, je signais dans le registre mon nom de ma grosse écriture; ainsi l'exigeait le règlement, car les jours où l'on manquait au service on ne recevait pas de pain.

Au moment où l'armée de Youdénitch fut aux portes de Pétrograd, Trotzky et Zinovieff avaient organisé au palais Anitchkoff un camp militaire avec des mitrailleuses du côté de la Fontanka. Les autorités militaires rôdaient partout dans le palais, et le registre, avec tous les noms bien en vue, était toujours grand ouvert. Une nuit j'eus aussi à subir une perquisition. Enfin, lorsqu'en Crimée l'Armée Blanche fut commandée par le général Wrangel, mon fils aîné, tous les murs étaient tapissés de proclamations : « A mort ce chien de Wrangel — le baron allemand ! — A mort Wrangel, le laquais et le soudoyé de l'Entente ! A mort Wrangel, l'ennemi de la République ouvrière-paysanne ! »

Je fus obligée alors de changer de domicile en prenant le nom de Veronelli et en me faisant passer pour une artiste. Et malgré tout cela Dieu m'a préservée, tandis que d'autres, mères, femmes, filles, sœurs d'officiers de la Garde Blanche furent jetées dans des prisons pouilleuses, où elles languirent durant des mois.

A la fin de l'année 1917 mon mari, président de plusieurs sociétés d'actionnaires, s'étant convaincu que la vie à Pétrograd devenait impossible, se mit à vendre tout notre mobilier : tableaux, meubles anciens, argenterie, porcelaine. Il plaça l'argent à la banque, rien ne faisant encore présager la catastrophe finale; il était défendu seulement de transférer les capitaux à l'étranger. Bientôt après, les comptes courants furent

clôturés et finalement les banques nationalisées et les *safes* dévalisés. Nous restâmes, ainsi que tout le monde, vis-à-vis de rien.

Mon mari décida de transférer le siège de la société pour rectification de l'alcool, dont il était président, à Reval et d'y déménager aussi.

Je ne voulus pas l'accompagner. Il y avait longtemps que je n'avais vu mon fils qui, depuis sa retraite, vivait avec sa famille en Crimée, où il m'engageait vivement à venir les rejoindre. Et puis les Allemands, dont Reval était alors plein, m'inspiraient une trop grande indignation patriotique.

Aussi fut-il décidé que mon mari partirait pour Reval, tandis que je rejoindrais mon fils, tout en nous réservant un pied-à-terre pour nos visites à Pétrograd. Dans ce temps, on faisait encore de ces projets fantastiques !

Nous trouvâmes deux jolies chambres au soleil avec cuisine chez une vieille dame de ma connaissance. Nous les meublâmes simplement, mais avec goût ; j'y disposai partout les portraits de mes bien-aimés petits-enfants et de mon fils en grand uniforme. Cette simplicité me plaisait même; je compris — et probablement je ne fus pas la seule — à quel point notre existence avait été jusqu'ici encombrée et compliquée par une foule de choses inutiles. Nous étions les esclaves de notre avoir. Mon mari parti, je me mis sans perte de temps à faire des démarches pour recevoir tous les documents nécessaires à mon départ pour la Crimée. Mes enfants m'avaient proposé d'organiser mon départ pour l'Ukraine par l'intermédiaire de Skoropadzky. Je leur adressai force lettres et télégrammes, qui tous restèrent sans réponse. J'étais parvenue à recevoir tous les documents, excepté le passeport

qu'on ne voulait pas me délivrer. Mais bientôt tout fut inutile : les frontières étaient fermées et je restais prisonnière. Durant ce temps, j'avais reçus quatre lettres de mon mari qui, après bien des aventures, était arrivé à Reval ; mes lettres à moi ne lui parvenaient pas.

Ainsi il fallait s'installer pour de bon dans mon petit appartement ; j'eus la chance de trouver une excellente créature comme bonne à tout faire et je me décidai à chercher du travail.

Pour commencer je pris du service au musée Alexandre III. Mais bientôt je fus transférée à une meilleure place, au musée de la ville dans le palais Anitchkoff par des amis de mon second fils défunt (historien et critique d'art). Cette institution était d'un ordre particulier. Les chefs et les employés ne s'occupaient pas de politique, aimant passionnément leur travail, qu'ils faisaient non par nécessité, mais par goût. Je commencai par l'emploi d'« émissaire artistique » avec 900 r. de gages ; puis on me nomma collaborateur scientifique, mes appointements montèrent à 4000 r., puis à 6000, et enfin je fus nommée conservateur de la section d'architecture avec 18 000 r. d'appointements. Mais le malheur était que, dans notre institution, on ne recevait pas la fameuse ration ; tous ces milliers de roubles n'avaient plus aucune valeur et la vie renchérissait de jour en jour.

Bientôt, d'une façon mystérieuse, je reçus encore une lettre de mon mari, cette fois-ci de Finlande, où il s'était réfugié, fuyant encore les bolchéviks qui menaçaient Reval. Mon mari avait été gravement malade, se remettait lentement et m'écrivait : « Prépare-toi, un de ces jours, un individu viendra te chercher, confie-toi à lui. » Immédiatement je vendis en gros,

pour un prix minime, tout mon avoir : tableaux, tapis, meubles, même mes robes et ma pelisse, car mon mari me prévenait qu'il faudrait partir à la légère, sans aucun bagage.

Mais j'attendis en vain, le mystérieux personnage ne se montra pas et mon mari ne me donna plus signe de vie.

Dépensant petit à petit pour notre nourriture la somme retirée de la vente des effets, j'éprouvais un sentiment d'angoisse à l'idée de ce que j'allais faire par la suite. Les prix continuaient à monter : 1 livre d'abominable pain noir se vendait au marché 400 - 500 r. (actuellement 4 000 r.), 1 livre de beurre, 10 000 r., 1 livre de sucre 12 000 r., 1 livre de viande 1500 r., 1 œuf 350 r., 1 livre de sel 350 r., 1 livre de millet 200 r., 1 litre de pétrole 800 r., 1 bougie 500 r., 1 paire de bottes 150 000 r., 1 paire de caoutchoucs 20 000 r., 1 paire de bas 6000 r. Même une aiguille coûtait 100 r., une bobine de fil 500 r. Actuellement les prix ont décuplé.

Ma vieille propriétaire déménagea bientôt dans les environs, espérant y vivre à meilleur compte et j'appris bientôt qu'elle était morte d'épuisement. Ma domestique, très anémiée et surmenée, tombait continuellement en défaillance. Elle devait, par tous les temps, faire queue durant des heures devant les boutiques municipales pour recevoir un peu de pain ou de harengs. Je la voyais dépérir et, malgré le chagrin d'une séparation, je lui trouvai une bonne place où elle serait à l'abri de la faim.

C'est alors que mes misères commencèrent.

A sept heures du matin, je courais à la gargote voisine chercher de l'eau bouillante pour faire mon café de seigle que j'avalais sans sucre ni lait, avec un petit

morceau d'horrible pain noir. Puis, ayant chaussé mes bottines trouées (je n'avais plus de bas, et j'enveloppais mes pieds de chiffons), je courais par tous les temps à mon service. Je dînais dans une salle à manger publique avec des ouvriers, des courriers, des balayeurs. Ce repas consistait en une innommable ratatouille brune, faite de pommes de terre pourries avec leurs épluchures et d'un poisson séché dur comme une pierre, parfois d'une soupe de lentilles couleur tabac ou de millet. On recevait aussi un tiers de livre d'affreux pain, mélange de sciure de bois, de son, de « douranda » et d'un quinzième de farine de seigle. On mangeait cette mixture nauséabonde avec des cuillers en étain, dans des écuelles en étain, sur des tables de bois, peintes en noir et toutes poisseuses.

Je ne puis oublier les scènes déchirantes qui s'y passaient. Des femmes et des enfants arrivaient de la rue bleuis de froid et encore plus affamés que nous. Ils entouraient les tables et, suivant d'un regard morne et défaillant chaque bouchée que vous avaliez, ils balbutiaient : « Tetienka, tetienka ! Laissez-en un peu. »

A peine écartiez-vous l'assiette, qu'ils se précipitaient dessus comme des chacals, se l'arrachant des mains et la léchant jusqu'au fond.

A 5 h. je rentrais à la maison, faisais les chambres, chauffais d'un jour à l'autre le poêle en hiver et préparais mon souper sur un petit fourneau de fer qui fumait. Toujours le même, ce souper : 6 pommes de terre (la livre coûtait 250 r.) que je mangeais avec du sel et parfois — grand régal — avec de l'oignon ou du radis noir. Le souper achevé, je raccommodais mes hardes, lavais le plancher le samedi, employais le dimanche à faire la lessive, la tâche la plus pénible;

c'est un véritable supplice que de rincer le linge dans l'eau glacée avec des mains enflées et crevassées d'engelures. Quant à ne pas le faire soi-même, il n'y fallait pas songer, les blanchisseuses étant hors de prix et le savon coûtant 5000 r. la livre.

Les fameux *dvorniks* d'antan n'existaient plus (la plupart s'étaient transformés en présidents des comités de maison); il fallait vider soi-même les ordures et apporter le bois. Et lorsque l'ordre fut donné à tous les locataires de faire le service de nuit à la porte cochère, j'eus beau protester et prouver que, d'après la loi, mon âge m'exemptait de cette corvée, le président du comité de la maison déclara que puisque j'étais capable de servir, je pouvais aussi bien veiller à la porte d'entrée. Et me voici à tour de rôle avec les autres locataires veillant à la place du dvornik. De dix à une heure de la nuit, assise dans le brouillard sur une borne, je demandais le nom de tous ceux qui entraient ou sortaient.

Depuis que j'étais sans domestique, je craignais beaucoup de dormir seule. On avait dévalisé plusieurs appartements dans la maison et, quoique ne possédant plus rien, on pouvait m'effrayer. Je m'arrangeai avec un ouvrier d'usine, ex-chauffeur du général Gourko, qui pour 1500 r. par mois, sans nourriture, devait passer les nuits dans ma cuisine, fendre le bois et faire tout le gros ouvrage.

Le président du comité de la maison faisait constamment l'inspection des appartements. Etant entré un jour chez moi, il aperçut les portraits de mon fils. Ordre me fut donné de les enlever immédiatement et on me prévint que si, à la prochaine visite, on trouvait encore des « généraux » sur les murs, on m'enverrait

avec ces portraits à la *Tché-Ka* (commission extraordinaire, endroit de supplices et d'exécutions). J'enlevai les portraits et les mis en lieu sûr.

Les jours se suivaient, ma position devenait de plus en plus critique : les chicanes du comité de la maison, un travail physique au-dessus de mes forces, le manque de nourriture, les humiliations de toute sorte, enfin l'absence de toute nouvelle de mon mari et de mon fils m'accablaient. Je dépérissais à vue d'œil.

Bientôt, n'ayant plus rien à vendre, je dus renoncer à l'aide de mon ouvrier. Je restai derechef seule, tremblant à l'idée de tomber malade et d'être envoyée à l'hôpital, où l'on gelait, où il n'y avait ni remèdes, ni place ; les malades traînaient par terre dans une promiscuité répugnante. Même les salles d'opération n'étaient presque pas chauffées et les chirurgiens, ne pouvant tenir les instruments dans leurs mains engourdies de froid, refusaient d'opérer. Les malades mouraient comme des mouches : 30 000 par mois ; les cercueils ne suffisaient pas.

Mon collègue, le baron A. Pritwitz, propriétaire d'un énorme majorat au gouvernement de Pétrograd, commença par perdre la vue d'épuisement, puis mourut. On l'enterra dans la fosse commune et sa femme le mena au cimetière dans un grand panier à linge, enveloppé d'un drap (il était de petite taille). Le panier fut posé sur un simple traîneau, sur lequel sa femme s'installa aussi bien que mal, en soutenant la tête du cadavre.

Quant à moi, Dieu me protégeait. Il est vrai que je perdis plus de trente kilos. Grâce aux chaussures trouées qui me valaient des pieds toujours mouillés, j'ai les orteils tordus de rhumatisme ; mes mains sont

déformées par les engelures et les cicatrices ; ma vue très affaiblie par l'âcre fumée du petit poêle, le manque de nourriture et un travail excessif d'écritures, auquel je n'étais pas habituée. J'avais un teint de cire, mais je ne fus jamais vraiment malade. Jusqu'à présent, je ne puis concevoir comment, à soixante ans, mon organisme ait pu s'adapter ainsi à des conditions si anormales.

Un jour, au moment où, accomplissant une de mes besognes quotidiennes, je traînais sur le dos un fagot de bois, une amie vint me voir. Elle fut horrifiée à ce spectacle et me proposa de déménager chez elle, car elle avait encore conservé son appartement intact et avait même une cuisinière. L'idée de ne plus vivre seule me transporta de joie. Depuis trois mois je ne recevais plus mes appointements (d'ailleurs comme les autres employés) ; je paradais avec une semelle balante, dans des chaussures retenues par des ficelles, sans en être troublée, car je n'étais pas la seule !

Mais hélas ! mon bonheur ne dura que dix jours. Dans toute la ville commencèrent des arrestations. Le parti des Cadets, dont ma propriétaire était un membre actif, fut déclaré hors la loi (on fusillait les Cadets par bandes). Des amis la décidèrent à partir. Elle partie, la cuisinière me quitta immédiatement pour entrer au service de riches juifs. Je restai toute seule dans le grand appartement. Mon seul compagnon — un grand chat noir aux énigmatiques yeux verts — miaulait sans cesse de faim, et je ne valais guère mieux que lui. Je me levais souvent la nuit pour avaler un verre d'eau ou grignoter une carotte crue, afin d'étouffer l'horrible sensation de faim.

Les longues soirées d'hiver étaient surtout angoissantes et lugubres : les appartements privés ne jouis-

saient de l'électricité que de dix heures à minuit et souvent en étaient complètement privés. Du reste, il arrivait parfois que l'électricité brûlait toute la nuit et les malheureux habitants, tremblants et les nerfs tendus, savaient que cela signifiait des perquisitions dans toute la ville.

Ce n'était pas gai, non plus, les jours ordinaires. N'ayant ni pétrole, ni bougie, je passais mes interminables soirées dans une obscurité complète, seule avec mes tristes pensées. De temps en temps, j'allumais une de mes précieuses allumettes pour voir l'heure. Et voici que, durant une de ces nuits où l'électricité brûlait, je fus réveillée à trois heures par de violents coups de sonnette, des coups à la porte et des cris. Je compris immédiatement : c'était une perquisition.

Je dormais toute habillée, la température dans ma chambre étant à zéro. Sur la table de nuit, j'avais toujours à portée de la main les photographies de mon fils et un paquet de ses lettres. Je les saisis et, le cœur navré, me précipitai pour noyer l'unique trésor qui me restait.

Pendant ce temps les coups redoublaient de fureur : il me semblait qu'on allait défoncer la porte. J'allai ouvrir et me trouvai en face de cinq gaillards — beauté et fierté de la révolution — dont deux avec fusil, de l'intendant de la maison (ex-dvornik) et du président du comité de la maison. On me demanda mes papiers d'identité. S'étant convaincus que j'étais au service des *sovdeps* (en ce moment on ne parlait pas encore de mon fils), les gaillards allèrent fureter dans toutes les chambres, mirent tout sens dessus dessous, lisant, triant et déchirant lettres et documents. Ayant trouvé un bon portefeuille en cuir de Russie

vide, ils se l'approprièrent. Après il se trouva que bien des objets avaient été « expropriés par eux ».

On me fit subir un interrogatoire. Je répondis :

— Il n'y a pas longtemps que j'ai déménagé; je ne connais pas la maîtresse du logis. Je sais seulement qu'elle est allée chercher des provisions au gouvernement de Novgorod.

Le président du comité de la maison ajouta :

— Elle a soixante ans, elle est sourde comme un pot et incapable de travail.

— Nous les connaissons, ces sourds et ces muets, ces parasites qui ne veulent pas travailler, qui savent seulement troubler le monde. Elle peut se féliciter de l'avoir échappé belle, car, si nous l'avions trouvée à la maison, elle aurait fait connaissance de la Petropavlowka. Du reste, ce n'est pas adieu que nous vous disons, mais au revoir.

Et sur cette phrase consolante, ils s'en allèrent non sans avoir encore fumé et fait force calembours.

Deux heures après cet agréable repos, je courais déjà chercher l'eau bouillante pour mon service.

Pour mon réconfort moral, il ne se passait pas de jour que je n'apprisse quelque lugubre nouvelle au sujet d'amis, de connaissances, de parents, les uns morts d'épuisement, les autres fusillés, d'autres enfin enfermés pour de longs mois dans les prisons. Pour les nommer tous il faudrait des volumes. J'avais parfois le sentiment d'être revenue au temps d'Ivan le Terrible... mais je me laisse détourner de mon récit ; mes souvenirs sont encore si récents, que je cherche par de nouveaux détails à les rendre plus complets, plus vivants.

Bientôt ma propriétaire fit savoir qu'elle ne retour-

nerait plus en ville et l'on me donna de nouveaux locataires. C'était une juive et deux juifs, une revendeuse, une employée à la Banque populaire, ex-femme de chambre dans une maison amie, où elle recevait des pourboires de moi en m'appelant « Madame la Princesse ». Sachant à peine signer son nom, elle recevait les mêmes appointements que moi et en plus une grande « ration ».

Mais le plus terrible de mes persécuteurs était un affreux *krasnoarmeietz* (soldat de l'armée rouge) qui occupait la chambre à côté de moi.

Tout ce monde avait pris les meilleures chambres joliment meublées et j'étais reléguée dans un réduit étroit et sombre. Ils menaient joyeuse vie, autant que le permettaient les circonstances, me traitaient du haut de leur nouvelle grandeur et me méprisaient pour ma misère. Bien des fois je me suis sentie mal en humant l'odeur appétissante d'une oie ou d'un gigot de mouton, qui rôtissait dans leur cuisine. Le *krasnoarmeietz* se promenait par l'appartement en caleçon blanc, les pieds nus, chaussés de pantoufles, fumant sa pipe et braillant des chansons obscènes. Il m'appelait « camarade Wrangel » ou bien « ex-madame » et m'empêchait souvent de dormir en jouant toute la nuit aux cartes avec des camarades. Tout ceci était fort importun, quoique heureusement peu dangereux, vu mon âge et mon évidente misère.

A partir de février 1920, mon existence se compliqua encore : le nom du général Wrangel commença à apparaître dans les journaux. Bientôt les murs se couvrirent d'affiches et de caricatures. On invitait tout le monde à s'unir contre « ce chien de Wrangel, le laquais et le soudoyé de l'Entente ». Un tas de cari-

catures le représentaient sous forme d'un vieillard avec de grosses épaulettes, d'épais sourcils, des bajoues, un nez cramoisi. Le nom de Wrangel bourdonnait sans cesse à mes oreilles dans les rues, les tramways. Chaque nuit je cherchais un nouvel abri, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres.

Des personnes bien disposées pour moi, comprenant le danger que je courais, insistaient pour que je change de passeport ou que, du moins, je consente à déménager dans les environs. Une organisation de Koltchak et une autre en mémoire de mon fils défunt proposèrent de me subventionner en me priant de quitter le service. Mais l'idée de m'inscrire dans les rangs des invalides ne me souriait guère et puis le travail était ma seule consolation, j'y puisais l'oubli de toutes les horreurs de mon existence. Je refusai avec reconnaissance la subvention, mais j'acceptai le coin qu'on me proposait dans une communauté aux environ de Pétrograd, heureuse de pouvoir déménager plus loin des autorités et décidée à aller journellement à mon service en tramway. J'y fus inscrite sous le nom de Veronelli, artiste.

Vous jugez du bonheur que je ressentis à être délivrée de mes persécuteurs, et puis la femme de chambre savait parfaitement qui j'étais et pouvait à chaque instant me livrer aux autorités. Je respirai librement loin de leurs continuels persiflages et humiliations. Ils m'avaient fait tant souffrir.

Je me souviens de la scène suivante :

Par suite du manque de chauffage les conduites d'eau avaient crevé et nous étions obligés de traîner l'eau au second étage par un escalier sale et glissant. Le *krasnoarmeietz* apportait l'eau à la femme de chambre, aux juifs et à la juive, quant à moi il n'y avait

personne pour m'aider. Un jour je demandai un peu d'eau à la juive qui glapit :

— Cette eau est à moi, à moi !

A bout de force, inondée de sueur malgré le froid, retenant avec peine les larmes qui me ruisselaient le long du visage, je hissais péniblement un seau plein d'eau et lorsque j'entrai à la cuisine, où toute la société était réunie, on me reçut par un éclat de rire. Le *krasnoarmeietz* me cria :

— Eh bien quoi, ex-madame ? Ça n'est pas facile ? Que faire, il faut travailler. Vous avez assez fait travailler les autres.

Dans la communauté, je me sentis comme au paradis, un paradis assez original il est vrai.

J'étais logée dans un quart de chambre, partagée en quatre comme dans la pièce de Gorki, *Dans les bas-fonds*, par des rideaux en percale. Dans chaque coin, il y avait un lit en fer avec un mince matelas de paille, une armoire, une table, deux chaises et un lavabo avec un seau. Deux locataires jouissaient des fenêtres, les deux autres de la porte. Pour ma part, j'eus la porte. Deux de mes compagnes étaient de bonnes âmes, mais la troisième, ma voisine, était une vieille fille hystérique, ancienne maîtresse d'école. Jadis il n'y avait pas d'égard qu'elle n'eût eu pour moi. Maintenant, si, par malheur, je faisais tomber ma cuiller ou avançais trop près d'elle ma chaise, c'étaient des cris, des imprécations....

Mais, heureusement, il y avait aussi d'autres personnes, des ombres du passé restées intactes comme par miracle, des dizaines de charmantes personnes cultivées, bien élevées, pleines de cœur, portant des noms bien connus. Il y avait encore des sœurs de charité de

l'ancien régime, mais surtout des employés « par force ».

Malgré le calme apparent nous vivions sur le qui-vive.

Journellement, par tous les temps, je m'acheminais à sept heures du matin vers le tramway pour aller à mon service. Les tramways marchaient de plus en plus mal ; arrêts et pannes m'obligeaient constamment à faire, par une boue inextricable, une bonne partie de la route à pied.

Le bruit se répandit qu'on allait réquisitionner notre maison pour en faire un club d'ouvriers, et que nous serions jetés dans la rue. Nous vivions dans une incertitude complète. Pour ma part, je dois dire que je fus prise, non pas de désespoir, mais d'une morne stupeur. Je n'avais plus aucune nouvelle des miens et il me paraissait également indifférent d'être incarcérée ou de mourir de faim. Je n'espérais plus rien et me laissais vivre dans une apathie complète.

Mais voilà qu'un beau matin d'octobre 1920, il se présenta à mon bureau une jeune Finnoise qui demanda à me parler confidentiellement. Je la conduisis dans une chambre éloignée et vide. Elle me remit un bout de papier sur lequel je reconnus des mots tracés par la main de ma meilleure amie, qui habitait la Finlande. Elle m'écrivait : « Votre mari est en vie. Je serai heureuse de vous voir chez moi. Confiez-vous entièrement au porteur de ce billet sans vous inquiéter des détails ». La fuite coûtait alors un million de roubles, soit 10 mille marks finlandais. A ma question « quand il faudrait partir et pour où? » la jeune fille répondit :

— Demain, ne prenez aucun bagage, habillez-vous

chaudement, on ira sur mer, durant trois ou quatre heures, en barque à voile. Tout est organisé, ne vous inquiétez de rien.

Elle me quitta en m'indiquant l'endroit ou nous devrions nous retrouver le lendemain.

L'entreprise était risquée, mais je ne voyais pas d'autre issue. Les nuits commençaient à devenir froides, le golfe d'un moment à l'autre pouvait se couvrir de glace ; c'était la dernière occasion dont on pût profiter.

Je rentrai comme d'habitude à cinq heures à mon asile sans avoir rien dit à personne. Je ne pus fermer l'œil de toute la nuit, et à sept heures du matin je partis pour Pétrograde.

J'avais au musée mon cabinet de travail privé. J'y rassemblai tous mes papiers et posai bien en vue la requête suivante : « En vue d'un violent surmenage je sollicite un congé de deux mois. » (Ceci pour ne pas attirer de désagréments à mes chefs.) Je quittai mon cher palais Anitchkoff sans prendre congé de personne.

Les tramways ne circulant pas au Newsky, je fus obligée de me traîner à pied au quai Toutchkoff, où le rendez-vous était pris. Arrivée là, je mangeai un peu pour prendre des forces, puis nous nous mîmes en route.

Baronne MARIE WRANGEL.

(La fin prochainement.)

Respiration et circulation.

Nombreuses sont les personnes qui s'imaginent, à tort, que le but de l'éducation physique consiste dans le développement musculaire et que tout athlète aux muscles puissants doit naturellement jouir d'une santé parfaite.

Les gymnastes et les athlètes possèdent en général une constitution vigoureuse, mais à la condition toutefois de ne pas développer leur système musculaire au détriment des grandes fonctions vitales, telles que la respiration et la circulation. Celles-ci sont bien plus importantes parce qu'un individu peut jouir de tous les attributs de la santé sans posséder nécessairement de gros muscles, tandis que lorsque les dites fonctions sont altérées, elles peuvent devenir le siège de maladies graves et de désordres capables d'entraîner la mort. Il n'est même pas douteux que le surentraînement auquel s'astreint l'athlète en vue de l'accroissement exagéré de sa musculature se fait au préjudice des grandes fonctions vitales. Leur régularité est donc un gage de santé physique, intellectuelle et morale.

Cette vérité, déjà connue des anciens, faisait dire à Hippocrate que l'excès de la force chez l'homme touche à la maladie, de même qu'on a pu dire avec non moins de raison que l'excès du génie confine à la folie. Ce qui en d'autres termes signifie que toute qualité portée à sa plus haute expression constitue,

aussi bien dans le domaine physique que dans le domaine intellectuel et moral, une anomalie.

Voyez ce professionnel des poids ou des anneaux : chez lui la musculature est énergiquement accusée ; les biceps, triceps, pectoraux et grands dorsaux dénotent une vigueur peu commune, mais cet homme s'essouffle vite en marchant. Sous l'enveloppe musculaire qui recouvre sa poitrine et son dos, se cache souvent un thorax déprimé, insuffisant pour que les poumons puissent s'y dilater dans des conditions normales. Il ne faut donc point s'étonner que cette catégorie d'athlètes paie un tribut très élevé aux maladies respiratoires et en particulier à la tuberculose.

Certains phénomènes d'intoxication peuvent aussi se produire à la suite d'un séjour plus ou moins prolongé dans un air confiné.

M. le Dr Lagrange en cite un exemple frappant : « Pendant les journées de juin, écrivait-il, une troupe d'insurgés, pris les armes à la main, fut enfermée provisoirement dans un souterrain des Tuileries. L'espace était étroit et les hommes nombreux. Après un séjour de dix heures à peine, quand on ouvrit la porte du souterrain, un quart de la troupe avait péri. »

Ces preuves ne sont-elles pas saisissantes et ne démontrent-elles pas combien l'air pur est indispensable à la santé ? S'il vient à être altéré pour une raison ou pour une autre, que la quantité d'oxgyène qu'il contenait ait diminué, que d'autres éléments nuisibles y aient été introduits, les êtres qui le respirent dépérissent, s'étiolent et son action pernicieuse peut même s'étendre au règne végétal. Aussi peut-il paraître inconcevable qu'à notre époque de progrès et de lumière, il se trouve encore tant de familles où l'on néglige les précautions les plus élémentaires de salu-

brité et d'hygiène. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer dans certaines contrées des ménages où, pendant la nuit, quatre ou cinq enfants sont entassés dans une seule chambre ou dans une alcôve. Est-il étonnant dès lors que l'anémie, le rachitisme ou la tuberculose règnent en permanence dans ces logis malsains ?

N'insistons pas et jetons un regard rapide sur la question des programmes. Le manuel de gymnastique édité en 1899 reconnaissait que les deux heures de leçons hebdomadaires devaient être considérées comme insuffisantes. Dans son introduction, le nouveau manuel recommande, et on ne saurait trop le louer, de partager les deux heures de leçons hebdomadaires en quatre demi-heures. « On se rapprocherait ainsi, disait-on, de l'horaire idéal qui consiste à ordonner la demi-heure de gymnastique journalière. »

Le nombre des heures consacrées à l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de Suède varie de quatre heures à six demi-heures hebdomadaires. Dans d'autres pays les exigences des programmes sont, paraît-il, un obstacle au développement de cette branche si importante. Presque partout dans les villes on se contente d'une ou de deux heures de gymnastique par semaine. Dans les campagnes cet enseignement est trop souvent lettre morte. Il est superflu de faire observer combien cette manière de comprendre l'éducation physique est fausse et quelle répercussion fâcheuse elle pourrait exercer sur la jeunesse scolaire, si à l'insuffisance de leçons venaient s'ajouter les vices de la méthode.

D'autre part, on hésitait de porter une main sacrilège sur l'arche sainte de notre gymnastique pédagogique. Une pléiade de jeunes Genevoises venaient d'obtenir après deux ans d'études le diplôme de l'Institut central

de Stockholm. La plupart ont professé dès lors dans les écoles de Genève et l'on pouvait assister au spectacle curieux d'un enseignement où la méthode éducative était uniquement appliquée dans les écoles de filles, tandis que dans les écoles de garçons on s'inspirait plus exclusivement des anciens manuels, sous les fallacieux prétextes que nous avons déjà mentionnés et dont le but était de discréditer la méthode suédoise.

Nous connaissons l'antienne : la gymnastique éducative serait monotone, elle ne conviendrait qu'aux écoles de filles ; des personnes qui l'ignorent ou qui n'en parlent que par ouï-dire nient même son efficacité. D'autres enfin, sur la simple lecture d'un ouvrage ayant trait à ce système, ne retiennent de cette étude fugitive que la forme extérieure des mouvements tout en méconnaissant l'esprit même de la méthode.

La partie n'est certes pas gagnée. Trop de divergences de vues, de dissemblances dans le plan et dans les exemples de leçons, sont là pour nous convaincre que le fossé qui sépare la méthode suédoise de la nôtre est encore loin d'être comblé. Ce qui caractérise le schéma d'une leçon de gymnastique éducative, c'est que le but des mouvements y est toujours désigné de façon brève et précise. On dira, par exemple : extension du dos, suspension, équilibre, exercices des muscles du dos (partie supérieure), exercices des muscles abdominaux, des parties latérales du corps, etc. ; tandis que chez nous on se contente des expressions vagues que voici : « exercices peu violents aux engins, exercices plus violents aux engins, » sans indiquer la nature des mouvements, ni le but cherché. Qu'il s'agisse d'exemples de leçons, notre terminologie a trop souvent l'inconvénient d'être diffuse et peu claire.

Les exercices de respiration terminent toujours la

leçon de gymnastique éducative. Les inspirations profondes et les expirations complètes ont une action calmante sur le cœur, tandis que les premières lui restituent les éléments nécessaires aux combustions nouvelles (oxygène).

D'après nos manuels, les exercices respiratoires, inspiration et expiration, doivent se faire complètement par les fosses nasales, ce qui est en contradiction absolue avec les procédés admis par les grands physiologistes qui se rattachent à la méthode suédoise.

« L'inspiration, dit Demeny, se fera par le nez, les narines dilatées, l'expiration par la bouche. La durée de l'inspiration est augmentée en inspirant par le nez. En expirant par la bouche, on offre à l'air une large voie de sortie et l'expiration se fait plus vite.

» Il est quelquefois plus pratique pendant la course de rejeter l'air par le nez si l'état des fosses nasales le permet, si elles ne sont pas obstruées par des mucosités et des polypes. »

La gymnastique respiratoire n'est pas seulement utile après des efforts musculaires ; elle l'est aussi en dehors de l'exercice, à cause de son action salutaire sur le développement thoracique et sur la circulation.

Le lieutenant Hébert ne partage pas cette manière de voir et n'admet pas qu'on puisse « donner du souffle sans développer les muscles. » Ce disant, il se prévaut de l'opinion de Demeny lequel aurait déclaré « qu'on ne peut appeler gymnastique respiratoire des mouvements à vide où l'on se contente de faire passer de l'air dans les poumons comme dans un soufflet, sans production de travail mécanique. »

Nous prenons acte de cette déclaration avec tout le respect dû à la science de l'illustre physiologiste qu'était Demeny, mais nous devons constater que son

point de vue aurait varié sur cette question, attendu que dans son ouvrage, *Bases scientifiques de l'éducation physique*, il émet une opinion bien différente :

« L'éducation de la respiration, écrivait-il, peut se faire séparément, en dehors de tout travail musculaire. » Et plus loin : « La gymnastique respiratoire a l'avantage de pouvoir être effectuée en tous lieux, en marche et à l'état stationnaire. »

Où est la vérité? Personnellement, nous croyons à l'efficacité de la gymnastique respiratoire, même sans travail musculaire, et nous nous basons pour affirmer cette certitude, autant sur l'opinion autorisée de pédagogues étrangers que sur les expériences faites sur nous-mêmes et sur nos élèves pendant de longues années d'enseignement.

Chacun a entendu parler de la remarquable capacité respiratoire des chanteurs, et pourtant ils ne font pas autre chose que de faire pénétrer de l'air dans les poumons comme dans un soufflet.

Au nombre des critiques qu'on adresse généralement au système suédois, les principales sont celles qui consistent à dire qu'il est monotone et qu'il n'a de valeur que pour les écoles de filles. Des personnes qui ne le connaissent que par ouï-dire nient même son efficacité. D'autres enfin, à la simple lecture d'un ouvrage ayant trait à ce système, ne retiennent de cette étude fugitive que la forme extérieure des mouvements et méconnaissent l'esprit même de la méthode.

Nous conseillons à ces personnes — à celles du moins qui sont de bonne foi — d'éclairer leur religion mal informée par un voyage d'étude en Suède, au Danemark et en Belgique. Leurs doutes seront dissipés et leurs préventions tomberont. Ce voyage sera leur chemin de Damas.

Disons aussi que le grand éducateur, avant de créer des appareils, s'était occupé du choix des mouvements les plus propices au développement normal du corps, ce qui revient à dire qu'il s'était inspiré du principe que les appareils doivent être adaptés aux exercices et non les exercices aux engins. Cette conception qui lui appartient en propre lui permit de baser son système sur un plan rigoureusement défini, dans lequel rien n'est laissé au hasard et qui se distingue autant par la sélection judicieuse des mouvements que par leur progression raisonnée.

C'est l'effet qu'on cherche à obtenir sur le système musculaire, sur le squelette, sur les centres nerveux, sur la respiration et sur la circulation qui règle le choix de l'engin et de l'exercice et l'on doit tirer parti de ceux-ci suivant l'excellente définition de Demeny « pour dilater le thorax, rectifier le rachis, resserrer l'abdomen, étendre les articulations toujours fléchies, allonger certains muscles, en raccourcir d'autres. »

Ces appareils ont aussi l'avantage de permettre le travail simultané d'un grand nombre d'élèves à la fois ; ils sont moins coûteux, moins encombrants que les nôtres, se déplacent facilement et s'opposent par leur construction même à l'exécution de mouvements dangereux et acrobatiques.

Les engins employés dans la gymnastique suédoise sont les mêmes pour les deux sexes.

Pendant notre séjour en Suède nous avons eu l'occasion d'assister aux leçons données par le major Silow à cent cinquante jeunes gens réunis et nous avons pu constater que, dans ces leçons d'une durée de trente-cinq minutes, la somme et la qualité du travail fourni par les élèves étaient incomparablement

supérieures à celles que l'on obtient en une heure dans des classes de quarante élèves.

Si la capacité professionnelle du maître entre pour une bonne part dans ces résultats, ceux-ci tiennent également à la nature des engins, qui se prêtent merveilleusement au rôle pour lequel ils ont été créés. Tout en conservant leur caractère, ils présentent aussi l'avantage de se substituer les uns aux autres, de telle sorte que l'exécution de mouvements identiques et intéressant les mêmes groupes de muscles, puissent se faire à des engins différents.

On conçoit le bénéfice qui en résulte pour la rapidité et la variété du travail.

Parmi les personnes qui continuent à nourrir des préjugés contre la méthode suédoise, beaucoup croient qu'elle se borne à la leçon en salle et qu'elle n'accorde qu'une place restreinte aux jeux en plein air.

Nulle part plus qu'en Suède les jeux de grand mouvement n'ont autant de vogue. Les sports athlétiques en général, les exercices de ski et de patinage, la natation en toute saison dans des établissements fort bien aménagés, sont pratiqués par la jeunesse des écoles et par la population.

L'intervention du souverain et des pouvoirs publics ne peut que les rehausser en leur donnant la signification qu'elles méritent. Elle entretient l'intérêt de la population pour l'œuvre de rénovation physique et fait naître dans l'esprit de la jeunesse une émulation et une rivalité de bon aloi dont nous nous sommes souvent plu à observer les indices.

Pour donner une idée de l'importance que les Suédois prêtent aux jeux en plein air, il nous suffira de dire qu'il existe à Nääs, dans la partie méridionale de

la Suède, un séminaire où sont enseignés spécialement les jeux et les différents sports. Ces cours comprennent la théorie, la méthodologie et la pratique.

Plusieurs écoles de Stockholm ont aussi des bains installés avec un sens vraiment remarquable de l'hygiène et de la pédagogie. Ils méritent une mention spéciale. Vient ensuite la douche après laquelle les enfants se frottent mutuellement à la brosse pour mieux se nettoyer. Ils entrent enfin dans une piscine pleine d'eau tempérée et assez profonde pour qu'ils y puissent nager. Ces ablutions ont lieu deux fois par semaine. Les maîtres profitent de l'instant où les enfants prennent leur bain pour faire passer à l'étuve de désinfection les vêtements de propreté douteuse, et l'on nous a affirmé que ce moyen, qui atteint les élèves dans leur amour-propre, est très efficace, parce qu'il engage les parents négligents à s'occuper avec plus de soin de l'hygiène corporelle de leur progéniture.

Parmi les autres problèmes qui attendent encore leur solution et qui devraient dans l'avenir s'imposer instamment à l'attention des pouvoirs publics, il faut citer la création d'une clinique pour la guérison des déviations de la colonne vertébrale. La gent écolière, les jeunes filles surtout, sont particulièrement enclines aux déviations de la taille.

Un certain nombre de ces déviations ont été corrigées grâce à des mouvements spéciaux que, sur nos conseils, plusieurs élèves exécutèrent à la maison ou à l'école. Des palliatifs ne remplaceront cependant jamais un traitement suivi dans un institut orthopédique. Des mesures adéquates s'imposent d'une façon d'autant plus urgente que, dans la dernière guerre,

beaucoup d'enfants se sont trouvés dans un état de sous-alimentation qui n'a certes pas été sans effet sur la fréquence des cas de déviations vertébrales.

Remarquons en passant que, si l'exposé lumineux des phénomènes de la respiration vise surtout les sujets dont la circulation est ralentie, la gymnastique respiratoire a aussi pour objet, d'après l'auteur, « d'élargir un thorax comprimé, de rendre normale une respiration superficielle et insuffisante, d'activer le jeu des poumons en augmentant leur capacité, tout en développant les muscles respiratoires. »

Voilà bien la note juste et, sous la plume du professeur Wide, ces paroles revêtent un caractère scientifique indiscutable. C'est pourquoi — on ne saurait trop le répéter — les exercices de respiration au grand air, ou tout au moins devant les fenêtres largement ouvertes, devraient entrer dans les habitudes de chacun, grands et petits, personnes exerçant une profession sédentaire, adeptes des salles de culture physique, gymnastes, tous gens respirant un air confiné dans des salles plus ou moins closes. Si à ces pratiques salutaires on ajoute la promenade quotidienne, les ablutions, l'habitude d'une gymnastique rationnelle et celle de dormir les fenêtres ouvertes, on ne tardera pas à apprécier les bienfaits qui en résulteront sur la santé générale.

Nous ne parlons pas des bains d'air et de soleil qui ne sont pas toujours à la portée de chacun. L'idéal serait évidemment l'exercice à ciel ouvert, en pleine campagne, et pour les habitants des grandes villes, la gymnastique et les sports, sur des places spécialement aménagées dans les différents quartiers.

Les exercices de gymnastique suédoise basés sur

une conception scientifique de l'éducation physique, doivent servir de guide au professeur dans l'élaboration de son plan de leçons, mais il ne s'en inspirera pas de façon servile et pourra apporter à leur application les variations, restrictions et développements compatibles avec les grands principes de Ling.

J.-A. ZUTTER.

Néognoste.

Ce fragment, qui nous est parvenu dans un état manifestement incomplet, semble appartenir au dossier de quelque procès, enterré sans doute dans de poudreuses archives. Quel est ce commentateur qui s'intitule « barbare » et qui nous révèle le nom et la curieuse aventure de Néognoste? En quel temps, en quel lieu, devant quels juges frustes la cause a-t-elle dû se plaider? S'agissait-il de la terrible « graphé asébéias », de l'accusation d'impiété qui, chez les Grecs, conduisait presque sûrement à la peine capitale? Toutes ces questions demeurent en suspens ; il est probable que nous ne les résoudrons jamais.

Néognoste, fils de Théotime, homme de bien, vivait, il y a fort longtemps, dans la ville d'Athènes, qui devint plus tard si glorieuse. Les Muses, un jour qu'il herborisait sur l'Hélicon, le surprirent et le conduisirent auprès d'Apollon, récemment promu à la divinité et qui venait de choisir cette montagne couverte de fleurs pour le séjour des neuf sœurs immortelles. Le dieu faisait de la musique, assis sous un chêne-liège. Les ondes d'une harmonie grave et douce l'enveloppaient et s'élargissaient autour de lui. Ses mains, toutefois, semblaient immobiles ; sur sa lyre d'ivoire aux pointes d'or, nulle corde ne frémissait.

— Néognoste, dit-il sans lever les yeux, tu me parais être un vulgaire dolichocéphale. Tes pareils ont osé se prétendre les frères de race de mes Doriens ; j'ai grande envie de punir à la fois leur insolence et ta propre audace, car assurément tu feignais de chercher

des simples sur ma montagne, mais tu repérais quelque emplacement pour une batterie de 420.

— Dieu puissant, répondit Néognoste éperdu de crainte, je ne suis pas militaire ; c'est pour le seul intérêt de la science que je me promène et je vis de peu en attendant que la drachme gagne au change.

Apollon sourit.

— Tu te fais trop naïf, reprit-il, pour un fils d'Ulysse. Je te pardonnerai toutefois si tu me dis d'où venait la musique que, certes, tu dois avoir entendue, puisque tu n'étais point absorbé dans des pensées criminelles.

— Elle venait, Immortel Archer, de la lyre que je vois sur tes genoux. Cette question est simple, même pour un mortel.

Le dieu le congédia d'un geste de pitié.

— Va t'instruire. Je t'ôte la parole pour t'apprendre à écouter. Reviens dans cinq ans.

Longtemps avant le terme, Néognoste parut de nouveau et, du plus loin qu'il aperçut le roi de lumière, recouvrant la parole, il s'écria :

— Je sais tout ; le fils de Mnésarque, Pythagore de Samos, m'a instruit : la musique provenait du mouvement de tes doigts qui divisaient les cordes de ta lyre selon des intervalles justement proportionnés. Le nombre, ainsi, règle le mouvement, qui distribue la matière ; de là viennent les dieux et les plantes, les hommes et les animaux : toutes les merveilles des cieux et de la terre naissent de la matière et du mouvement.

— Tu mériterais, dit le dieu, qu'une autre merveille naquît du mouvement de mon pied imprimé dans ta matière. Depuis quand la musique se fait-elle sans musicien ? Ce chien te conduira ; il aboie une fois par siècle. Ne reparais point sans en savoir davantage ; je te laisse la parole, mais je t'ôte la vue pour t'apprendre

à regarder en toi-même. Je ferai d'ailleurs que le temps s'écoule pour toi conformément aux calculs d'Einstein, de sorte que tu pourras revenir dans trois cents ans en même temps que tu seras parti.

Instantanément, Néognoste se sentit projeté à travers une succession vertigineuse d'olympiades ; il perçut trois aboiements, dont le troisième était beaucoup plus rapproché du second que le second du premier ; puis il se trouva, le chien tirant sur sa laisse, au bord du Céphise, où Mnémosyne au front penché l'accueillit.

— Viens, lui dit-elle, mais sois bref. Apollon fait son yass avec Mercure. Les choses tournent mal pour la musique : le commerce l'emporte, et le dieu n'aime pas à perdre.

Néognoste n'entendit point ces paroles, tant il avait l'esprit rempli de visions, de souvenirs et d'idées. Il se sentait revenu d'un voyage immense et d'une durée incalculable. Et par un curieux renversement dû à la rapidité d'une course dont la vitesse avait égalé l'écoulement du temps, il voyait en avant de soi les années dont il gardait la mémoire et il lui semblait qu'il lisait dans l'avenir.

La présence du dieu lui fit recouvrer la vue comme elle lui avait rendu la parole. Ebloui, cependant, par la face étincelante de Phœbus, il fléchit le genou et s'écria :

> Dieu dont l'arc est d'argent, Dieu de Claros, écoute !
> Si tu ne me secours, je périrai, sans doute....

Un roulement formidable, répercuté par les échos des bois, l'interrompit. Apollon ramassait ses cartes et parlait à soi-même ; il avait oublié de modérer sa voix. Il murmurait :

— On ne se fait pas de telles choses entre collègues ; je crois que ce dieu des marchands m'a triché....

Détournant la tête et apercevant le chien qui s'était assis à côté du voyageur agenouillé, il reprit :

— Mettez ensemble vos deux sagesses et que celui qui se tait inspire celui qui parle. D'où venait ma musique?

Les yeux toujours baissés, le genou en terre, mais le cœur rempli de l'orgueil du savoir, Néognoste s'empressa d'élever la voix et s'exprima avec fermeté :

— Je sais cela, cela et le reste, ô Immortel! Et je suis immortel, moi aussi. La musique est ta pensée divine qui, asservissant la matière inerte de la lyre, révèle le secret du monde, par l'harmonie, à l'âme des hommes. Seuls, les hommes comprennent les dieux.

Le chien fit entendre une protestation véritablement humaine et, quittant Néognoste d'un air de mépris, s'en fut aux côtés d'Apollon.

— Au commencement, dit Néognoste, était l'esprit. L'esprit est dans l'homme. Ce qui n'est pas esprit est corps ; le corps est pure machine.

— Et moi! fit le chien....

— Et moi! dit le dieu. Crois-tu que mon esprit immortel se sente en prison dans sa lumineuse enveloppe? Mais il en est ainsi des mortels ; bornés dans votre nature, incapables de saisir à la fois plus d'un aspect des choses, vous ne concevez rien que par simplification ou par opposition ; rien que la matière, rien que l'esprit, rien que l'opposition de l'esprit et de la matière. Toi, cependant, tu as bonne volonté. Je te donne un de mes cheveux phosphorescents. Mets-le sous le ruban de ton chapeau. Les rayons X qui s'en dégagent te feront apercevoir le cœur des

choses ; tu entendras aussi les voix intimes de la nature. L'archet unit et divise ; pense en musicien.

— Prince de lumière, s'écria Néognoste, en relevant le front, dis-moi aussi le secret....

Mais il n'acheva pas. Le dieu avait disparu.

* * *

Lent, long, triste fut le retour de Néognoste. Ni le chien conducteur d'hommes, ni Mnémosyne au beau front n'étaient plus avec lui et la gloire du visage apollinien ne resplendissait que dans son souvenir. Des pentes de la montagne ses yeux discernaient les noires trirèmes et le gonflement des voiles blanches qui fuyaient sur le golfe de Corinthe où le soleil se couchait dans un bain de sang. Les pins exhalaient une senteur pénétrante ; déjà le soir faisait ramper ses ombres qui dessinaient au flanc des coteaux des silhouettes mystérieuses. Une douceur attendrie enveloppait toutes choses et Néognoste conversait avec lui-même ; il disait : « Le dieu m'a parlé avec réticences ; que signifient ces mots : penser en musicien ? »

Dans le même instant, trois notes claires d'un chant d'oiseau égrenèrent distinctement les syllabes du mot : Apollon. Plus loin, la forme vaporeuse d'une nymphe apparut au miroir d'une fontaine qui égouttait son filet d'eau dans le bassin du rocher. Sous l'écorce craquelée des vieux arbres, derrière les feuilles des buissons, des yeux s'allumaient ; tantôt surgissaient, tantôt s'évanouissaient des profils aigus de dryades et le rire grêle d'un faune résonnait comme le bêlement d'une chèvre. Ces apparitions se fuyaient et se confondaient ; ces voix se multipliaient, se divisaient, s'unissaient en un murmure unanime qui s'élevait du golfe de Corinthe, se répercutait sur l'Hélicon aux antres

caverneux, revenait des pentes opposées du Cithéron, s'épandait de la pierreuse Béotie dans les champs d'Eleusis, jusqu'aux monts Aegaléens et à la plaine de l'Attique. Un rythme sûr en gouvernait les infinies modulations que dominait, comme un leit-motiv, le nom immortel du dieu.

En Néognoste s'éveillait un nouveau sens, celui de la vie universelle. Le dieu qu'il avait regretté de ne plus voir était partout.

— Messieurs les juges, j'ai terminé mon discours. La vie de Néognoste fut longue et heureuse. Les Athéniens, dit-on, le voyaient souvent monter à la pointe de l'Acropole, d'où le regard découvre la riante Salamis, le fourmillement des vaisseaux dans le port du Pirée et, portées sur la mer violette, la blancheur éclatante des premières Cyclades. Il aspirait la lumière, les couleurs et les sons. On dit qu'il s'enchantait sans fin des merveilles de la terre et des cieux et de la plaine liquide et de celles qui sont dues à la main des hommes. On dit aussi qu'il lui arrivait de prononcer des paroles dont le sens échappait aux autres mortels, quand les collines s'éclairaient au loin, tandis que la nuit montait à l'assaut de la citadelle où seule se détachait, par-dessus les colonnades doriques, la gigantesque stature de la déesse à la lance dorée. On dit enfin qu'il s'éteignit sans regret le jour où l'on apprit que des nautonniers, dans une nuit d'orage, avaient entendu sortir des rochers de la Chalcidique une voix qui poussait ce cri déchirant : « Le grand Pan est mort ! »

* * *

Il ne me reste qu'à dire en peu de mots comment il me semble, à moi, barbare, que Néognoste avait

compris Apollon. Puissent le chien plein d'humanité, Mnémosyne, le dieu lui-même, soutenir ma faible voix.

Quelque chose est. Quelque chose existe par soi-même. Ces deux paroles ont le même sens. On peut exprimer cette vérité en d'autres termes et dire : Si tout a une cause, il faut qu'il y ait un être sans cause. Car le monde n'aurait jamais commencé d'être si l'on devait considérer comme infinie la succession des causes antérieures à son existence. Il faudrait, en effet, qu'une succession infinie fût terminée à sa naissance et une succession terminée ne serait pas infinie. Autrement dit, si, en remontant de cause en cause, on ne s'arrête nulle part, on ne peu pas non plus redescendre. Ou bien rien n'existe, ou bien quelque chose existe qui n'a pas de cause. C'est là ce qu'on appelle l'être nécessaire. N'ayant pas de cause, il est éternel, immuable, infini. On ne saurait parler autrement sans se contredire et déchirer sa propre raison.

Bon gré, mal gré, nous sommes obligés aussi de dire, pour ne pas nous contredire, qu'il est la cause de tout ce qui existe, puisque les causes s'enchaînent et que cet enchaînement mène à lui. Il est nécessairement l'origine des êtres comme des lois de la nature. Tout ce que je viens de dire n'est que le développement de ce seul mot : Quelque chose est. Conclusion irréfutable car elle n'exprime que les lois de notre pensée. Voilà ce que, peut-être, Apollon voulait faire dire à Néognoste quand il lui demandait : « D'où vient la musique ? »

Mais Néognoste répondit d'abord : « La musique vient de la lyre ». Il répondit ensuite : « La musique vient de ton esprit ». Réponses également fausses et inégalement justes : saisissant d'abord l'aspect le plus

visible de la réalité, l'étendue et le mouvement, il niait tous les autres ; c'est le procédé de la science moderne, singulièrement utile pour construire des machines électriques et dresser des ouistitis ; c'est la réduction de toutes les sciences à la mécanique et à la géométrie. Mais nous voyons de mieux en mieux quelle part croissante de la réalité les sciences sont forcées de laisser échapper pour approcher de cet idéal.

L'autre procédé est celui de la science antique. Il consiste à mettre la matière dans l'esprit au lieu de mettre l'esprit dans la matière. Ce procédé est probablement plus juste, parce qu'il comporte moins de sacrifices, mais il est inapplicable. Qui dit pensée dit but. Il faudrait expliquer les êtres et les lois naturelles par des buts que la nature poursuit en nous et sans nous. Or, nous n'avons aucun moyen de discerner avec précision dans l'histoire du monde, ni dans celle des hommes, des buts vers lesquels l'univers se dirigerait et qui lui seraient assignés par une intelligence infinie.

Ainsi, la matière et l'esprit sont des moyens d'explication insuffisants quand on les oppose ou les superpose l'un à l'autre. Il faut dire, à la vérité, que le monde, l'homme y compris, est une machine, et que tout vient des équations différentielles de la mécanique céleste. Il faut dire en même temps et des mêmes objets et par la même raison qu'ils sont pensée. Par la même raison ; en effet, si la pensée apparaît au bout des combinaisons de la matière, c'est qu'elle y était en germe dès le début, comme la force vive qu'une pierre développe en tombant se trouvait en elle avant sa chute, à l'état d'énergie potentielle.

Rien ne nous empêche de dire que la pensée est

un mouvement, mais, si étrange que cela paraisse, il y a autant de raisons, et les mêmes, de dire que le mouvement est une pensée. Voilà, assurément, pourquoi le dieu fit une si vive rebuffade à Néognoste qui lui apportait, avec la fierté de l'adolescence, un spiritualisme fraîchement verni. « Mortels, disait-il, vous ne pouvez penser qu'en opposant des termes l'un à l'autre, c'est-à-dire en faussant la réalité ; c'est pourquoi vos discussions n'ont point de fin. » Et il ajouta : « L'archet unit et divise ; il divise la corde pour produire les sons et il unit les sons dans l'harmonie. Divise et unis à ton tour. »

Distinguez entre les aspects principaux de la nature, mais n'oubliez pas qu'ils se confondent dans l'unité de l'être nécessaire. Ou bien rien n'est explicable, parce que notre esprit est faux, et nos sciences ne sont que chimère, ou bien tout ce qui se déploie dans l'effet se trouvait déjà concentré dans la cause. Divise et unis. Divise plus que tu ne l'as fait encore. Considère, outre les aspects de la nature que nos sens perçoivent, ceux qu'ils ne percevront jamais et qui n'ont pas moins de réalité aux yeux de la raison. Nous ne percevons que trois dimensions de l'espace ; il en possède une infinité, sans aucun doute. Pour la pratique, la géométrie à *n* dimensions de Lobatchewski et celle d'Euclide reviennent au même ; pour la théorie, cela fait une différence capitale. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, nous n'avons connu que trois états de la matière ; à partir de Crookes, nous avons commencé à soupçonner l'état radiant, qui n'a pas fini de nous causer des surprises.

Non seulement tout nous porte à imaginer une diversité innombrable des aspects de la nature, mais nous sommes obligés de les concevoir tous ensemble

présents, à des degrés divers, dans chaque objet. « Divise, mais unis » dit le dieu. Nous surprenons les lois de la vie à l'œuvre dans le monde inorganique ; la reconstitution d'un cristal écorné et plongé dans l'eau mère se fait comme la cicatrisation d'une blessure. Et, dès le seuil du monde organique, l'activité psychique se décèle. Une amibe, simple goutte de gélatine, se dirige vers sa proie. La sensibilité est indéniable dans les plantes, chez les dionées, chez les sensitives, en l'absence totale de système nerveux.

Dès lors, nous sommes forcés de dire que le nombre des attributs, des propriétés, des aspects de l'être nécessaire est infini. Il est incommensurable, puisque tout vient de lui ; il est infiniment petit, puisqu'il est le commencement de chaque chose. S'il n'est point en nous, nous ne sommes pas ; nous ne sommes pas davantage s'il n'est qu'en nous. Il est un, puisqu'il est seul ; infiniment multiple, puisqu'il est tout.

Unis et divise ; le dieu avait ajouté : pense en musicien. Nous sommes ici, exactement, à la limite de la pensée humaine. Le seul dogme acceptable pour la raison qu'on ait proposé sur la nature de l'être nécessaire est celui du cardinal de Cusa et de Giordano Bruno, la conciliation des contradictoires dans l'absolu. Saisir cette harmonie serait la décomposer et ce ne serait plus l'harmonie. Nous parvenons, pour le terme de notre pensée, à comprendre pourquoi nous ne pouvons le penser. Et nous traduisons cette harmonie en images, celles des matérialistes, celles des spiritualistes, celles du catéchisme, également fausses par rapport à lui, inégalement justes par comparaison entre elles.

Aussi le dieu, pour exalter en Néognoste le sens de la réalité et les puissances de la raison, pour qu'il

perçût la vie dans la matière, la pensée dans le mouvement, l'identité dans le changement, les formes, les couleurs et les sons, les faunes hardis, les dryades emprisonnées, les nymphes fugitives, et, dans la prodigieuse variété de la nature, le rythme immuable d'une loi universelle et la présence du grand Apollon lui-même, l'avait-il muni d'un rayon direct de sa couronne, d'un resplendissement de sa divine clarté, d'un cheveu de sa propre tête.

Nous savons par les glossateurs que Néognoste, absorbé dans ses réflexions philosophiques, prenait peu de soin de sa personne. Il n'avait que des héritiers éloignés et ne se préoccupa guère de leur laisser une garde-robe en bon état. Il avait mis le cheveu sacré dans son chapeau. Sa mémoire a traversé les âges ; son entreprise a été vingt fois renouvelée ; elle aurait dû réussir, mais le chapeau s'était perdu

Lettre de Paris.

Le calme du parlement français. — La « métapsychie » du professeur Charles Richet. — Paris, capitale de l'impiété et de la crédulité. — Le cas d'un écrivain très parisien.

15 février.

Depuis que M. Raymond Poincaré a pris la charge du pouvoir, le parlement français est quasi devenu silencieux. Les assemblées tenues par nos députés et nos sénateurs n'ont plus rien de théâtral. Ces législateurs semblent résolus, pour quelque temps du moins, à travailler paisiblement. Le prestige du nouveau président du Conseil influence donc heureusement les discoureurs. C'est un grand bien. Dans les temples de l'éloquence, moins l'on parle, mieux les dieux sont vénérés. Si Washington n'avait pas retenti de tant de harangues, la France y aurait sans doute été mieux jugée. Si Gênes pouvait profiter de cette leçon, tous les Européens qui veulent restaurer la paix aspireraient à s'y rencontrer. Esope a tout dit, dans son apologue, des vertus et des vices humains.

* * *

Cependant, le professeur Charles Richet ose introduire le mystère dans la science. Entendons-nous. La science n'est que mystère, puisque son objet même est de connaître l'inconnu. Le blé pousse, le charbon devient diamant, le téléphone nous fait entendre des voix lointaines, l'électricité produit force et lumière : tous ces miracles laissent les hommes indifférents. Mais qu'une femme endormie prétende voir à travers les murailles, aussitôt les hommes frissonnent et s'apprêtent à subir les caprices d'un nouveau dieu. La radiographie leur semble jeu simplement mécanique, tandis que la

double vue d'un médium leur est révélation du divin ou du diabolique. Le professeur Charles Richet voudrait que fût appliquée aux phénomènes de la « métapsychie » l'honnête méthode de la recherche scientifique. D'aucuns l'accusent d'apporter à ces travaux l'émotion d'un croyant. Il se peut. Toutefois s'il est victime d'illusions, il faut quand même le louer de soumettre son cas aux savants et non point aux sorcières.

Son *Traité de métapsychie* révèle « l'inhabituel, l'irrégulier, l'inattendu » qu'il a cru découvrir au cours de ses expériences. Cette formule même nous rassure. Si le sage doute de tout, le sage admet que tout est possible. Peut-être le professeur Charles Richet a-t-il rêvé ; mais du moins il nous présente ses fantômes familiers et nous allons pouvoir connaître leur substance. Y aurait-il plus d'illogisme chez M. Charles Richet, s'il se trompait, qu'il n'y en eut chez Pascal qui savait à la fois être perspicace et crédule ?

Paris, capitale de l'impiété, de l'incrédulité, du cynisme, est plein de gens qui croient aux puissances occultes, et bien peu de ces gens-là ont les scrupules de M. Charles Richet. Je connais un écrivain notable dont toute la vie est guidée par les prophéties des chiromanciennes. Notez que ce n'est point un rêveur. Son œuvre est fort prosaïque et ses goûts ne sont point modestes ; il est même mêlé au « siècle » plus qu'il ne faudrait. Rien de mystique dans sa pensée ; nul idéalisme ne l'égare ou l'inspire. Il aime l'argent, le luxe et les « plaisirs coupables ». Eprouve-t-il quelque déception ? C'est aux chiromanciennes qu'il va néanmoins confier sa peine. Ces prêtresses le reçoivent en leur salon très moderne que ne décorent ni serpent, ni hibou, ni alambic. On cause comme entre « gens du monde ». Peut-être remue-t-on quelque jeu de tarot ; peut-être la devineresse examine-t-elle la main de notre écrivain : je n'en suis pas très sûr. La consultation est, en tous cas, une conversation plus qu'un acte de sorcellerie. Et notre Parisien sceptique sort de là tout rasséréné. C'est lui-même qui m'en a fait la confidence.

J'admets qu'Hérode ait redouté les mauvais présages et qu'il ait hésité à faire décapiter Iaokanan en la misère et l'audace duquel il discernait quelque pouvoir sacré. Mais notre contemporain n'est point un barbare cruel et naïf. Il a fait le tour des idées, comme on dit. Rien ne lui est caché des coulisses du monde. Il sait la vanité de tout. Jouir est sa seule loi. Cependant, dès qu'il est inquiet, il a recours au mystère. C'est cela que je ne puis comprendre, et pourtant, cela est. Les hommes sont surtout puérils. Vous les voyez superbes, et ils nourrissent de petites pensées. Ils semblent dominer leur époque, et ils vont les yeux fixés sur de petites choses. Goethe a sans doute mis dans son *Faust* toutes ces contradictions de la nature humaine ; pourtant, quand Faust vit à nos côtés et qu'il nous fait l'aveu de sa sentimentalité incohérente, nous sommes confondus par le spectacle déréglé qu'il nous offre. Mais si nous avions d'abord regardé en nous-mêmes, peut-être serions-nous moins surpris....

JEAN LEFRANC.

Chronique suisse allemande.

Un apôtre de la démocratie. — Nos romanciers : Félix Mœschlin, Jacob Bosshart, Albin Zollinger. — Le coin des poètes : les vers dialectaux d'Adolphe Frey, Albert Steffen, Gottfried Bohnenblust. — Une anthologie helvétique. — L'importance d'*Imago* dans l'œuvre de Carl Spitteler.

Carl Spitteler raconte que lorsqu'il vint en 1864 étudier à Zurich, ses camarades discutaient la question de savoir qui était le vrai Keller, Augustin ou Gottfried. L'auteur de *Henri-le-Vert* n'avait pas encore été touché par la gloire et son homonyme, l'homme d'Etat argovien, brillait alors de tout l'éclat d'une renommée retentissante. Qui ne connaissait, en effet, en Suisse, le grand pourfendeur de l'ultra-

montanisme, lequel, en proposant au Grand Conseil de son canton la suppression des couvents d'Argovie déclencha le puissant mouvement antijésuitique dont le couronnement fut la guerre du Sonderbund ?

On se représente volontiers cet homme comme un esprit absolu, tout d'une pièce et un peu sectaire. Eh bien, quand on étudie sa vie, on est surpris de trouver une intelligence largement ouverte, un cœur généreux, un esprit fin possédant une instruction solide, une culture variée et ayant le goût des lettres. Sans doute, il fut avant tout un pédagogue et un homme politique. Membre du gouvernement argovien, député à la Diète qui prépara la revision de la Constitution de 1848, ensuite membre du Conseil national, puis du Conseil des Etats, Keller fut peut-être en Suisse l'homme qui incarna le mieux la démocratie représentative qui gouverna plusieurs décades notre pays. Comme tous les démocrates d'alors, il n'était pas partisan d'une trop grande extension des droits populaires et il croyait que le peuple, même éduqué politiquement, a besoin d'être conduit. Homme de fort caractère et de convictions arrêtées, Augustin Keller résumait son système en ces mots : « Tout pour le peuple et tout par le peuple. »

L'activité d'un tel homme méritait d'être mieux connue, et il faut savoir gré à son fils, le colonel Arnold Keller, ancien chef d'état-major de l'armée fédérale, d'avoir consacré les loisirs de sa retraite à nous faire connaître jusque dans ses moindres détails la vie de son père [1]. Utilisant de nombreux documents, — une esquisse autobiographique, des lettres et des discours, — il trace un portrait très vivant de ce Suisse de vieille roche, qui issu d'une famille de campagnards du Freiamt, avait toutes les qualités d'amour du travail, de persévérance, de solidité et d'énergie du paysan suisse. Keller disait lui-même : « La vie des champs m'a appris autant que l'étude de la philosophie. » Dans le milieu

[1] *Augustin Keller*, 1805-1883. Ein Lebensbild und Beitrag zur vaterländischen Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts. Mit 8 Abbildungen. Von Dr. Arnold Keller, gewesenem Chef der schweizerischen Generalstabsabteilung. Aarau, Sauerländer & Co., Verleger, 1922.

très catholique et très pieux où il fut élevé, on ne désirait rien tant que de le voir devenir prêtre. Lui-même inclina d'abord vers l'état ecclésiastique et un de ses oncles, charmé de ses dispositions, lui disait d'un ton joyeux : « Tu seras un pilier de la sainte Eglise catholique. » Mais Augustin Keller avait un esprit trop indépendant pour s'asservir à la discipline de l'Eglise et voulant rester maître de lui-même, il préféra embrasser la carrière pédagogique. Après de solides études à l'Ecole cantonale d'Aarau et à l'université de Breslau, on le voit professeur au gymnase de Lucerne, l'ancien collège des Jésuites. Mais il n'a rien de l'esprit de l'ordre. Déjà à ce moment il écrit à sa fiancée : « Christ est mon Dieu et ce n'est point à Rome ou à Constantinople que je le cherche, mais dans l'Evangile. »

On est frappé du caractère profondément religieux de la pensée d'Augustin Keller et ce n'est pas sans plaisir qu'on constate que le promoteur du grand mouvement vieux-catholique en Suisse fut mû non par des considérations politiques, mais par des sentiments purement moraux et religieux. Quand il se lance dans la mêlée, c'est avec fougue et conviction. « Le dragon du Jésuitisme est en train de redresser la tête, s'écrie-t-il ; le moment est venu de traquer le monstre, visière découverte, dans son repaire. »

Caractère robuste et fort, Augustin Keller marcha toujours droit devant lui, sans jamais reculer d'une semelle. Sa devise était : *Nunquam retrorsum*. Les nombreux portraits qu'on trouve dans le volume, reproductions de gravures, de lithographies et de photographies, montrent une figure puissante et énergique, mais éclairée par un rayon d'idéal. L'homme d'Etat argovien était bien un de ces idéalistes de la génération de 1848 qui avaient foi dans l'humanité, foi dans la vie.

— Les romans, je dirais même les bons romans, ont été particulièrement nombreux cet hiver et, entre tous, il me plaît de signaler *L'heureux été*, de Félix Mœschlin, *La voix dans le désert*, de Jacob Bosshart, et *Les jardins du roi*, d'Albin Zollinger.

On n'a pas oublié le succès retentissant du *Königsschmiedi* le roman de début de Félix Mœschlin, qui le classa d'emblée parmi les premiers conteurs de notre pays. Depuis, M. Mœschlin a écrit un grand nombre d'œuvres dont la plus remarquable est *Der Amerika Johann* qui se passe en Suède où M. Mœschlin a résidé pendant quelques années. C'est aussi en Suède qu'il a placé son nouveau roman, *Der glückliche Sommer* [1]. C'est un roman de vacances : un homme de lettres, fatigué de son labeur d'écrivain, sent le besoin de se plonger dans une entière solitude. Il a découvert quelque part en Suède un endroit admirable : c'est un coin perdu dans une contrée de montagnes, de forêts et de lacs. On n'y court point risque de le trouver envahi par les hommes. Les paysans qui l'habitaient autrefois ont presque tous émigré en Amérique. Il en reste quelques-uns, gens solitaires, qui ne le troubleront point. La contrée lui appartiendra donc pour ainsi dire en propre. Il l'explore en tous sens et chaque jour fait des découvertes nouvelles, soit dans la plaine, soit dans la montagne. C'est pourtant dans la plaine qu'il se fixe ; il a trouvé là un lac, avec une île déserte, où, pendant plusieurs semaines, il mènera la vie de Robinson. C'est l'heureux été qui donne le titre au roman. Rejoint dans cette île par l'amie qu'il a laissée en ville et qui deviendra sa femme, il va d'enchantement en enchantement. De ses mains il se bâtit une hutte et se construit un bateau. Il redevient un homme de la nature. Ses plus beaux moments sont ceux qu'il passe assis sur les galets de la grève à regarder l'eau. Il a sans cesse l'émerveillement de Jean-Jacques dans son île de Saint-Pierre et c'est bien, en effet, au grand solitaire qu'il fait songer. Comme lui, il affirme que pour être heureux l'homme doit revenir à la nature. Aussi quelle joie a-t-il à décrire les beautés de cette nature ! Je ne sais rien de plus lyrique que sa description de l'éveil du printemps en terre suédoise ou celle de l'été quand il est dans tout l'éclat de sa beauté. Les eaux courantes, la forêt,

[1] Zürich und Leipzig, Grethlein & Co., 1922.

la montagne, la vallée, les rochers, les animaux, les plantes sont une joie toujours renaissante sous ses yeux.

On se demande comment finira cette idylle ? Le poète pourra-t-il rentrer dans la vie ordinaire ? C'est ce que son amie lui demande quand les brouillards de l'automne commencent à embrunir les plaines. « Ne regretteras-tu pas ta liberté ? » lui dit-elle. Mais il répond : « Cette liberté n'est pas finie. La liberté est-elle autre chose que de faire ce qu'on est obligé de faire ? »

Belle et grande parole qu'il vaut la peine de méditer. L'homme qui dans la solitude a pris des forces nouvelles est plus apte à affronter la lutte dans le monde.

Le roman de Jacob Bosshart, *La voix qui crie dans le désert* [1], est plus sombre et moins réconfortant. Nous sommes dans une des grandes villes de notre pays, une de ces villes dont la richesse a grandi avec l'industrie. Le progrès des mœurs n'a pas marché de pair avec la fortune : au contraire la moralité y est d'un cran inférieur. La famille dont il est surtout question dans ce roman, qui embrasse toutes les couches de la société et qui est une étude de mœurs très touffue, est une famille issue de paysans et qui, par le labeur d'un homme, est arrivée à une haute situation. Cet homme, colonel divisionnaire, membre du Grand Conseil et député au Conseil national, est à la tête d'une très grande filature dont l'importance grandit chaque jour. Malheureusement la vieille probité d'antan n'existe guère ; elle a fait place à un affarisme qui ne connaît que le succès. Le colonel Stapfer juge en fin de compte que les affaires sont les affaires et que tous les moyens sont bons pour arriver.

Or cet homme a un fils qui est juste à l'opposé de ces idées. Nature idéale, formée dans la méditation, il s'insurge contre cette manière de voir, rompt avec son milieu et se met à prêcher au monde la vérité telle qu'il l'entend. De là un conflit tragique entre le père et le fils qui fait la trame du roman.

[1] *Ein Rufer in der Wüste.* Zürich und Leipzig, Grethlein & Co., 1922.

Finalement c'est l'apôtre qui est vaincu ; personne ne veut entendre la vérité qu'il annonce ; il clame dans le désert. Il a pourtant des humbles qui le comprennent, des petites gens qui peinant durement et sentant la misère du monde sont plus prêts à accueillir les grandes vérités. M. Bosshart a tracé un tableau exquis d'un milieu de petits bourgeois où l'apôtre trouve refuge et il a fait un très beau portrait d'un salutiste Mauderli qui est une des belles figures de ce roman. sincère et émouvant.

Avec le roman d'Albin Zollinger, *Les jardins du roi*, on entre dans un tout autre monde. Ce roman est un début et, je crois, un début qui promet. L'auteur qui est un simple instituteur manie sa langue avec une rare élégance. Quand on ouvre son livre on croit lire du C.-F. Meyer ; c'est le même ton et la même manière élégante de ressusciter le passé. Mais en poursuivant sa lecture, on voit qu'il y a de grandes différences entre les deux romanciers : chez l'un il y a beaucoup d'application et de travail, chez l'autre beaucoup de spontanéité et de fraîcheur. Albin Zollinger prend de grandes libertés avec l'histoire : pour lui l'histoire n'est qu'un point de départ qui donne libre champ à l'imagination. S'il nous transporte dans les jardins du roi, c'est moins pour raconter l'histoire du comte de Boural au siècle du grand roi que pour donner essor à son imagination et décrire les merveilleux paysages que sa fantaisie entrevoit. Ne point s'asservir à la réalité immédiate, au document est une grande qualité. Albin Zollinger possède cette qualité : c'est un inventeur, un poète, et comme il sied à un poète, il a une langue harmonieuse et riche en couleurs.

Les poètes aussi ont fait entendre leur voix. Pour Noël l'éditeur Huber, de Frauenfeld, a réédité les premiers vers d'Adolphe Frey, *Duts und underm Raf*, ce qui veut dire *Au grand air et sous le toit familier*. Ce sont en effet chants de la campagne et du foyer. Pour ses débuts Adolphe Frey se servait de l'idiome de ses pères et il remit en honneur la poésie dialectale. On sait que son exemple a été suivi par

de nombreux poètes, Meinrad Lienert, Joseph Reinhart, Mme Haemmerli-Marti, Ernest Eschmann, d'autres encore. Adolphe Frey n'a rien écrit de plus frais, de plus spontané, de plus joyeux que ces vers qui sont faits pour être chantés et dont le compositeur Fritz Niggli a mis plusieurs en musique. Réjouissons-nous donc d'en avoir une jolie édition portative, car le volume qui gagne à être lu à la campagne peut facilement se mettre dans la poche.

D'une tout autre inspiration sont les vers d'Albert Steffen, *Weg-Zehrung* [1], souvent abscons et hermétiques. Albert Steffen n'est pas seulement le poète de la vie intérieure, il est aussi celui de la vie mystique et contemplative. Théosophe, il aime à se plonger dans l'inconnaissable et les mystères de l'infini. Son ésotérisme rebute souvent les simples mortels. Heureusement qu'ils trouvent souvent dans ses poésies des idées claires, exprimées dans une belle langue. Il en est d'exquises, témoin celle qui commence ainsi :

Ich sah ein goldnes Haus

ou ce charmant Lied dont je ne puis résister de citer la première strophe :

Lasst uns die Bäume lieben,
die Bäume sind uns gut,
in ihren grünen Trieben,
stromt Gottes Lebensblut.

Un poète de la joie de vivre est Gottfried Bohnenblust qui se vante de chanter en majeur. Le volume qu'il vient de donner, *A Dur* [2], est rempli de choses vues et vécues. M. Bohnenblust jouit fort des spectacles de la nature visible, mais il est sensible aussi aux choses de la pensée. Il aime à scruter les mystères de l'âme et à enfermer le résultat de ses recherches en de courts poèmes : quatrains, rondeaux ou sonnets. La forme épigrammatique convient évidemment à la tournure de son esprit. Il s'entend aussi à ciseler en quelques vers des portraits d'écrivains et de penseurs.

[1] Basel, Rheinverlag, 1922.
[2] Leipzig, Verlag von Haessel, 1922.

On goûtera parmi ceux-ci les distiques consacrés à dix écrivains suisses de marque ; on ne peut en termes plus brefs caractériser mieux des esprits.

Puisque je suis en train de parler de poésie, il est séant de signaler ici l'*Anthologie helvétique* que M. Robert Faesi vient de publier [1]. Réunissant en un choix judicieux les vers de nos meilleurs poètes, M. Faesi nous présente un tableau de la poésie suisse depuis le vieux *Tellenlied* jusqu'aux œuvres des plus récents poètes, Hans Reinart, Albert Steffen, Siegfried Lang, Max Pulver, Hans Ganz, Karl Stamm et Karl Bänninger. Le nombre des morceaux cités pour chaque poète est proportionné à la valeur de celui-ci, ce qui explique la large place occupée par les maîtres, Gottfried Keller, C.-F. Meyer, Henri Leuthold, Carl Spitteler, Adolphe Frey et Meinrad Lienert. La Suisse romande est aussi richement représentée et aucun des jeunes poètes de valeur n'est omis. Il en est de même de la Suisse italienne et la Suisse romanche et ladine qui nous font connaître des œuvres de Francesco Chiesa, Eligio Pometta, Antoine Huonder, Caspar Muoth, Alphonse Tuor, le père Maurice Carnot, Florin Camathias, Conradin de Flugi, Zaccaria Palliopi, Fadri Caderas et Peider Lansel.

Il n'y a sans doute pas d'œuvre de Carl Spitteler qui prête davantage au commentaire que le roman *Imago*. On sait que le Dr Freud, le fameux psychanalyste, a vu dans la confession du poète une confirmation de ses théories et, pour cette raison, il a donné à sa revue le titre d'*Imago*. Ce roman d'analyse, qui relate la crise capitale de la vie psychologique de Spitteler, est donc une sorte de roman autobiographique. C'est l'histoire du retour au pays de l'écrivain après le long séjour qu'il fit à l'étranger où il subit des influences si différentes de celles du foyer. Dans sa petite ville natale où il revient il trouve tout petit, mesquin, trivial ; il y a certes de la bonhomie dans les mœurs et l'on cherche à se cultiver en

[1] *Anthologia helvetica* dans la collection *Bibliotheca mundi*. Leipzig, Insel-Verlag 1922.

organisant des conférences ou en faisant de la musique dans la société, l'*Idéalie*. Mais tout cela sue la médiocrité et l'ennui et le poète étouffe dans cette atmosphère philistine, la *Hölle der Gemütlichkeit*, comme il dit. Dans ce monde, il retrouve la personne qu'il a aimée dans sa jeunesse, la belle Theuda Neukomm qui est mariée à un bourgeois satisfait et qui croit que « c'est arrivé ». Pourtant cette femme qu'il revoit si différente de ce qu'il pensait, demeure pour lui le rêve de sa jeunesse qui embaume encore sa vie et il est tout étonné de constater qu'il la place au-dessus de tout et qu'elle règle inconsciemment ses actes et ses pensées.

On voit le beau champ qui s'ouvre à l'esprit des commentateurs et l'on comprend qu'un jeune écrivain, M. Ernest Aeppli, ait choisi comme sujet d'un travail qui est sans doute une thèse de doctorat, l'*Imago de Carl Spitteler* [1]. M. Aeppli montre de l'ingéniosité dans l'analyse des idées du roman et des personnages. Au travers de Victor il s'efforce de discerner Carl Spitteler et il fait de celui-ci un portrait nuancé et ressemblant : c'est une autre image de Prométhée et du héros de *Printemps olympien* et c'est aussi le Félix Tandem, de Liestal, ce noble esprit ambitieux, aristocrate de goûts, et passionné de la vie de l'esprit. Il cherche à voir en lui ce qu'est sa conception de l'univers, cette *Weltanschauung* que la critique allemande aujourd'hui s'efforce de discerner dans chaque écrivain. Il n'a pas de peine à montrer que cette *Weltanschauung* est celle des grands pessimistes, celle de Job sur son fumier, celle de Voltaire, de Schopenhauer et de Jacob Burckhart. Spitteler n'est pas tendre pour la nature humaine et il exerce plus que de raison son ironie sur le troupeau humain qui suit docilement l'instinct. A côté de cela, on trouve quelques bonnes pages sur *Victor et l'art*, *Victor et le théâtre*, *Victor et Goethe*, qui nuancent le portrait de l'écrivain. Spitteler dans *Imago* n'a pas le style somptueux de ses grands poèmes. « Ce n'est pas la langue et le style qui font la valeur du roman, dit M. Aeppli. Son importance réside dans l'exposé psycholo-

[1] *Spittelers Imago*. Eine Analyse. Frauenfeld. Huber & Co., 1922.

gique du problème *Imago* et dans le rôle que ce problème joue comme document biographique. »

La valeur artistique d'*Imago* est pourtant grande et je connais des gens qui ne cessent de lire et de relire ce petit ouvrage.

ANTOINE GUILLAND.

Chronique politique.

La conférence de Gênes. — Les soucis de M. Lloyd George. — Le chancelier Wirth et le Reich. — Vilna et la Pologne. — La crise ministérielle italienne — Un nouveau pape.

On a fait beaucoup de politique durant le mois qui finit, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'on ait fait de bonne politique. Deux questions internationales ont attiré l'attention : la conférence de Gênes et l'élection d'un pape. A côté de cela, bien des affaires ont préoccupé les chefs d'Etat ou de gouvernement : elles sont même si nombreuses qu'on ne peut les mentionner toutes dans une chronique à espace limité.

— La conférence de Gênes sera l'œuvre de M. Lloyd George. Il est singulier que cet homme d'Etat dont la remarquable intelligence est universellement reconnue, que de nombreuses expériences ont instruit, puisse croire encore à l'utilité de ces grandes assemblées animées de mentalités diverses, inspirées d'intérêts opposés, qui finissent inévitablement dans le chaos, si des solutions précises ne leur sont pas imposées d'autorité. Des gens malintentionnés prétendent, à la vérité, que le premier ministre anglais ne se fait pas d'illusions, qu'il s'occupe peu, en organisant sa conférence, du bien qu'elle pourra faire à l'Europe et beaucoup de la réclame électorale qu'elle lui assurera en Angleterre.

Mais ce ne sont là, manifestement, que des calomnies : M. Lloyd George va de l'avant en toute bonne foi, il croit à la vertu de sa panacée : il aurait convoqué à Gênes, sans conditions, les gens les plus divers, si ses collègues au ministère d'abord, les délégués des Etats alliés ensuite, n'avaient cru devoir modérer son zèle.

Comme je le disais dans ma précédente chronique, la conférence de Cannes a fixé les conditions requises pour être admis à Gênes. Cette résolution a trait surtout à la Russie qui, dans le groupement des Etats, se trouve dans une situation tout à fait irrégulière. Elle laisse les maîtres de Moscou libres d'agir comme ils le voudront à l'égard de leurs concitoyens mais elle réclame d'eux de la correction vis-à-vis des étrangers. Les Etats qui veulent participer à l'entretien qui se prépare et bénéficier des dispositions qui seront prises doivent reconnaître les dettes contractées dans le passé, établir chez eux un système légal assurant l'exécution des engagements, ne pas semer le désordre chez les autres par une propagande subversive, etc. On demande aux bolchévistes de devenir sages.... A Cannes, on a également fixé le programme qui implique, à côté de l'étude de grosses questions financières, industrielles, commerciales et ferroviaires, des réformes d'une importance telle que, si elles aboutissent, toute la vie publique et privée de notre continent en sera transformée. L'article 2 réclame : « L'établissement de la paix européenne sur des bases solides » ; et l'article 3 : « Les conditions nécessaires pour le relèvement de la confiance, sans porter atteinte aux traités existants ». Ce n'est certes pas une petite affaire.... Et peu après la clôture de la conférence de Cannes, le gouvernement italien a lancé à tous les pays du continent, à l'Angleterre et ses dominions, aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, les invitations pour le prochain congrès qui devait siéger dans la bonne ville de Gênes.

Là-dessus une grande agitation s'est étendue sur l'Europe. Les critiques ne manquent pas. On se demande comment la prochaine conférence pourra assurer définitivement au con-

tinent la confiance et la paix, choses qui supposent du contentement dans les cœurs, sans toucher à des traités que d'aucuns maudissent comme la plus éclatante des injustices. Mais les affaires vont si mal dans notre pauvre monde qu'on ne se montre pas difficile quant aux moyens de relèvement. Les peuples s'efforcent de croire aux promesses de quiconque leur fait espérer un avenir meilleur, comme le malade met sa confiance dans le remède qui, après tant d'autres, pourra peut-être lui rendre la santé. C'est pour cela que, dans l'ensemble, le projet de M. Lloyd George a été bien accueilli par l'opinion publique ; et, comme de juste, ce sont les nations ou les gouvernements qu'on avait jusqu'à présent exclus de toutes les délibérations qui manifestent le plus de joie de se voir enfin rappelés à l'honneur.

L'Allemagne compte bien demander la revision de ses charges et dettes, sous le poids desquelles elle persiste à se dire écrasée ; quoique d'autres déclarent que, si elle voulait bien consacrer aux travaux de la paix l'effort qu'elle mettait autrefois à préparer la guerre, elle pourrait, sans trop de peine, grâce à son outillage intact, se libérer de ce funeste héritage tout en retrouvant le bien-être. Elle espère aussi que, une fois la reconstruction de l'Europe en jeu, elle pourra remettre en cause le traité de Versailles ; et l'attitude d'une bonne partie de la presse anglaise et italienne est propre à encourager ces espoirs.

Plus grande encore est la joie au pays des Soviets ; car, quelles que soient les protestations qui s'élèvent de l'autre côté, il est évident que la convocation à une conférence est une reconnaissance de fait. Les maîtres de Moscou prétendent se présenter à Gênes avec toutes les apparences d'un pouvoir régulier, revenu de quelques illusions fâcheuses et fort du soutien d'un pays immense. La fameuse police, dénommée la Tchéka, qui opprime et rançonne le pays, pouvant leur attirer certains reproches désagréables, ils en décrètent solennellement la suppression, tout en ayant soin de la faire reparaître sous un autre nom ; car ils ont provoqué quelques ani-

mosités et ne sauraient se passer de protection. Ils chargent des hommes intelligents de préparer un programme de revendications qui contiendra ce qu'ils voudront ; vu que, en dépit des précautions prises, ils entendent discuter de tout ce qu'il leur plaira. Ils annoncent encore l'intention de lier partie étroitement avec l'Allemagne.... Quant aux conditions dont on avait cru devoir, à Cannes, faire dépendre l'accès à la conférence, ils n'en ont cure. N'ont-ils pas reçu une invitation en bonne et due forme ? M. Lloyd George d'ailleurs s'est hâté de dire qu'en acceptant de se faire représenter à Gênes, la république des Soviets indiquait suffisamment qu'elle admettait les règles établies. On n'est pas plus accommodant !

M. Poincaré s'efforce de réagir contre l'emballement qui gagne de proche en proche. Lui tient énergiquement à ce que les conditions fixées à Cannes soient au préalable acceptées, à ce que le programme soit strictement observé. Il demande que les gouvernements de l'Entente se mettent d'accord par avance sur les points principaux, que des experts techniques et des hommes politiques préparent le travail et fixent une ligne de conduite commune. Et comme il faut du temps pour tout cela, il propose de renvoyer la conférence de trois mois.

C'est d'élémentaire sagesse. L'histoire montre que les congrès internationaux ne font de bonne besogne que quand ils discutent sur des données précises et quand les principaux interlocuteurs ont pris la précaution d'aplanir les litiges qui menacent de les diviser et de fixer leur attitude dans les questions essentielles. Se représente-t-on ce qui, dans le cas contraire, va arriver à Gênes où les représentants de quarante nations, inspirés de conceptions et d'intérêts opposés, se heurteront dans l'incertitude ? Quel chaos !... Cependant la proposition de M. Poincaré est froidement accueillie en Angleterre ; elle trouble des calculs, déçoit des espoirs. Le gouvernement paraît disposé à ajourner la conférence, mais d'une semaine ou deux seulement. Cela servira-t-il à quelque chose ? pourra-t-on en si peu de temps accomplir le travail

préliminaire ? Nous verrons. En attendant il est singulier de constater que les promoteurs de l'entreprise, ceux qui ont le plus grand intérêt à la voir réussir, paraissent ne rien négliger pour la faire échouer.

— M. Lloyd George a d'ailleurs de bien autres soucis que la conférence de Gênes ; il est pris à partie au dedans et au dehors et il faut à sa majorité une étonnante dose de discipline, d'aucuns disent de servilité, pour lui rester invariablement fidèle.

La politique financière du cabinet a toujours donné lieu à des critiques ; elles sont résumées dans le rapport que sir Eric Geddes a déposé aux Communes et qui révèle de formidables dilapidations dans quelques-uns des principaux dicastères de l'Etat. Si la chambre ne s'est pas laissé troubler, le pays est fortement ému : on le serait à moins.

L'Irlande fait encore parler d'elle. Si ses chefs les plus raisonnables, MM. Griffith et Collins en tête, paraissent disposés à exécuter loyalement le traité de *Downing Street*, d'autres sont de moins bonne composition : M. de Valera surtout annonce l'intention de continuer la lutte jusqu'à l'indépendance complète et à la reconnaissance de la république. La question des frontières de l'Ulster, que M. Lloyd George avait laissée dans une troublante incertitude, provoque une opposition intense entre le Nord et le Sud ; ce que voyant, les Sinn-feiners ont rouvert les hostilités, enlevé des otages dans les comtés de Fermanagh et de Tyrone et recommencé la bataille dans les rues de Belfast. Ces actes causent dans toute la Grande-Bretagne une indignation intense et si, aujourd'hui, des signes d'apaisement se révèlent, rien ne dit que demain ne sera pas marqué par un redoublement de violence.

L'empire cause de sérieux soucis. En Egypte les nationalistes poursuivent contre le régime du protectorat une campagne acharnée. Ils ne se laissent pas désarmer par les concessions qu'on leur offre. Le général Allenby, appelé à Londres, semble avoir fait de la situation un tableau très noir. Le gou-

vernement paraît résolu à changer radicalement son système ; c'est la méthode pratiquée à l'égard de l'Irlande : il est seulement regrettable qu'on attende pour l'adopter qu'elle apparaisse comme une défaite. Aux Indes c'est encore plus grave, parce que le théâtre est plus vaste et que les intérêts engagés sont plus considérables. Sans doute la révolte des Moplahs a été domptée par la force ; mais des troubles éclatent dans les villes, les nationalistes attaquent la police ; et l'opposition entre musulmans et hindous, qu'exploitait la politique britannique, n'existe plus : s'il serait quasi impossible de faire coopérer ces deux éléments dans l'application d'un programme positif, ils s'unissent pour résister aux agissements des Anglais. Ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'on ne sait pas comment désarmer les agitateurs ; si on leur fait des concessions, ils en réclament davantage : ils prétendent obtenir un régime autonome, un *home rule*. Mais l'Inde, avec ses races et ses langues diverses, ses masses populaires ignorantes, n'est aucunement prête à se gouverner elle-même.

Toutes ces contrariétés, ajoutées à la crise du chômage, alourdissent l'atmosphère dans laquelle vit la nation anglaise. Elle ne rend pas M. Lloyd George responsable de ses maux, elle le considère encore comme le plus apte de tous ses hommes d'Etat à diriger ses destinées ; mais elle en veut au personnel gouvernemental, au parlement qui n'a pas de volonté et ne répond plus aux sentiments du pays. Elle réclame du nouveau.

— Au chancelier Wirth aussi, l'exercice du pouvoir apporte tout autre chose que des satisfactions. Il ne possède pas de majorité stable. Les partis de centre et de gauche qui le soutiennent au Reichstag ne peuvent s'accorder sur un programme commun et, alors même que ses adversaires de droite ne réussissent pas à le renverser et qu'il vient encore d'obtenir un succès en posant la question de confiance, il ne fait que traîner une existence précaire.

A l'intérieur, l'Etat est constamment troublé par des grèves; la dernière, celle des cheminots, a pris des proportions redou-

tables ; au dehors, l'éternelle discussion avec les créanciers se poursuit et menace de ne jamais finir. Tandis que M. Wirth est accusé en France, et non sans quelque raison, de pratiquer la même méthode que ses prédécesseurs et d'épuiser tous les moyens pour payer peu ou rien, on lui reproche dans les milieux conservateurs allemands sa faiblesse en face de l'étranger qui équivaut à une trahison. L'incident de Petersdorf en Haute-Silésie, l'attaque, dans son casernement, d'un détachement français par des gens venus on sait d'où, a encore aggravé les choses. A Paris, on rend responsable le gouvernement allemand qu'on accuse de laisser passer des armes et de pactiser secrètement avec les amateurs de mauvais coups. Mais, que ce soit vrai ou pas, M. Wirth ne peut que décliner toute responsabilité et refuser toute satisfaction : s'il cédait, un cri de colère s'élèverait dans l'Allemagne entière.... Non certes ! la position de chancelier du Reich n'a rien de séduisant.

— Faut-il croire que le sort de Vilna est définitivement décidé ? Les dépêches qui viennent de là-bas, et qui ont passé par Varsovie, disent que oui ; mais l'avenir est incertain....

On sait que le Conseil de la Société des Nations s'est épuisé pendant des mois à mettre d'accord Polonais et Lithuaniens, que des pourparlers directs ont été échangés entre les deux pays et qu'entre temps le général Zeligowski a créé un fait accompli en occupant Vilna. Le plébiscite que voulait organiser la Société des Nations n'ayant pu avoir lieu, par suite de circonstances très diverses et du mauvais vouloir d'une foule de gens, la Pologne a préparé elle-même une consultation populaire qui, comme bien on pouvait s'y attendre, a donné à ses partisans une majorité impressionnante. Sitôt réunie, la diète de Vilna a voté une résolution proclamant l'union de la ville et de son territoire avec la nouvelle république aux destinées de laquelle préside le maréchal Pilsudski.

J'expose les faits sans les commenter. Que les Polonais veuillent avoir Vilna, l'une des capitales de leur royaume historique, c'est très compréhensible. Que leurs prétentions

soient justifiées par l'ethnographie, c'est ce que je ne me charge pas de démontrer ; car les statistiques sont étrangement variables : ce qui est vrai pour la ville ne l'est pas pour la banlieue et les gens que l'on consulte affirment sans sourciller les vérités les plus opposées. Personnellement, je ne puis qu'accompagner de ma sympathie cette Pologne qui, au milieu des difficultés innombrables qui entourent sa seconde naissance, s'efforce de recréer son cadre historique et provoque fatalement la colère de tous ses voisins parce que, ayant cessé d'exister, elle a tout à refaire. Mais sa manière de procéder est-elle sage, n'est-il pas dangereux, alors qu'elle a sur ses frontières deux redoutables adversaires qui la guettent : les Allemands et les Russes, de multiplier le nombre de ses ennemis et de s'exposer au loin au reproche d'ambition ? Là-dessus, je crois que tous ceux qui veulent son bien sont du même avis.

— Depuis le commencement du mois de février, l'Italie est sans gouvernement. Des ministres, il est vrai, continuent d'expédier la besogne courante ; mais ils n'ont plus aucune autorité car, depuis des semaines, ils sont démissionnaires et ne demandent qu'à s'en aller.

Pour autant que nous comprenons les choses, M. Bonomi ne méritait pas son sort. Si son programme ministériel manquait de nouveauté, si, aux affaires étrangères, le marquis della Torretta a commis plus d'une erreur, le président du Conseil s'est bravement mis à sa tâche principale qui était de rétablir l'ordre dans le pays que M. Giolitti avait laissé en pitoyable état ; et il a fait de son mieux. Mais la chambre italienne, divisée en groupes de force inégale, est incapable de fournir une majorité durable à aucun gouvernement. Sentant l'opposition grandir, M. Bonomi s'est retiré une première fois ; puis, poussé par le roi qui ne savait comment le remplacer, il a risqué le combat. Le résultat a été pitoyable : à une écrasante majorité, l'assemblée a condamné la conduite du gouvernement et, au Quirinal, les consultations continuent, les hommes politiques défilent, sans qu'aucun d'eux se sente

capable de constituer un ministère qui ait chance de durer plus de quelques jours. Ce qui, dans un pays où les grandes intelligences sont nombreuses, où le peuple est plein de bon sens, ne laisse pas d'étonner un peu.

— L'Eglise fait mieux les choses. Sans doute, à plusieurs reprises, la *sfumata* grise s'est élevée au-dessus de la chapelle Sixtine annonçant au peuple accumulé sur la place Saint-Pierre que les suffrages des cardinaux s'étaient dispersés en vain. Mais la patience des Romains n'a pas été mise à une trop rude épreuve : au septième tour de scrutin, le souverain pontife a été élu ; c'est Mgr Achille Ratti, archevêque de Milan, qui a pris le nom de Pie XI.

On hésitait entre un « pape politique » et un « pape religieux » ; les partisans des deux écoles se démenaient beaucoup. Il paraît que le nouvel élu réunit les deux tendances ; sa nomination n'a provoqué que des louanges ; son règne commence sous d'heureux auspices.

Lausanne, 23 février.

ED. ROSSIER.

Chronique scientifique.

Les antioxygènes et leur rôle. — Avant l'ascension de l'Everest. — Le dirigeable à vide Vaugean. — L'âge du crâne de Broken Hill. — Que sera l'avion de demain? d'après M. Bréguet. — Une curieuse expérience physiologique. — La dualité possible de la fièvre aphteuse. — Publications nouvelles.

MM. Ch. Moureu et Dufraisse ont communiqué à l'Académie des sciences un important travail sur l'autoxydation et les antioxygènes. A la base, il y a une expérience simple. Soit un tube barométrique terminé à sa partie supérieure, deux fois recourbée, par un petit réservoir contenant un corps

s'oxydant vite à l'air comme l'aldéhyde benzoïque. On introduit dans le tube de l'oxygène pur, de façon que le mercure soit au même niveau à l'extérieur et à l'intérieur. On voit le mercure monter, résultat de l'oxydation de l'aldéhyde en peroxyde puis en acide. C'est tout naturel. Maintenant recommençons, après avoir ajouté un peu d'hydroquinone à l'aldéhyde. Le mercure ne bouge pas : l'hydroquinone, même à l'état de trace (1 : 1000e), empêche l'aldéhyde de fixer l'oxygène. L'hydroquinone a la propriété antioxygène.

D'autres corps sont antioxygènes aussi : les phénols en général. Et les corps qu'ils protègent contre l'autoxydation sont des composés non saturés, aldéhydes, essence de térébenthine, corps gras. Parmi ceux-ci, l'huile de lin, type des huiles siccatives, peut être exposée à l'air en couche mince sans rien perdre de sa fluidité, et le beurre se conserve sans rancir en présence d'une trace d'antioxygène.

En quoi consiste l'action antioxygène? En une sorte de catalyse — passive au lieu d'active — qui, d'ailleurs, peut atteindre un degré de puissance considérable. Car l'expérience montre qu'une molécule d'hydroquinone protège contre l'oxydation, contre l'attaque par l'oxygène, 40 000 molécules d'aeroléine. C'est comme si un seul gardien de la paix suffisait à calmer les esprits de 40 000 grévistes.

Les corps antioxygènes sont nombreux ; nombreux aussi sont ceux qui sont inhibés par eux. Ajoutons, au surplus, que pour MM. Moureu et Dufraisse, il y a plutôt ralentissement énorme que suppression totale de l'autoxydation. Le ralentissement est tel qu'on ne constate pas trace d'oxydation après des mois ; il se peut qu'après des années, toutefois, celle-ci soit plus ou moins manifeste.

La notion introduite par MM. Moureu et Dufraisse a un intérêt considérable. Les antioxygènes peuvent jouer un rôle en biologie. Il faut remarquer que les organismes vivants contiennent des phénols. Ils sont particulièrement abondants chez les végétaux sous forme de tannins, et comparés aux animaux, les végétaux présentent une vie ralentie, où les phé-

nomènes d'autoxydation n'ont pas la même intensité que chez les animaux, ce qui peut tenir précisément à une protection par les phénols contre une attaque plus vive de l'oxygène. En passant, on observera toutefois que les antioxygènes sont sans action sur l'autoxydation de l'hémoglobine. L'autoxydation paraît bien être ralentie par l'action antiseptique des phénols : ceux-ci doivent agir sur les microbes en entravant les processus d'oxydation. MM. Moureu et Dufraisse se demandent même si les toxines et venins n'agiraient pas par action antioxygène. Ils agissent à si faible dose, et causent souvent la mort par asphyxie. Notez encore que la notion des antioxygènes explique peut-être le caractère antithermique des phénols. Ils doivent agir en atténuant l'intensité des oxydations, et à ce propos, il faut remarquer l'action favorable de produits phénoliques tels que la créosote et le gaïacol, sur le traitement de la tuberculose pulmonaire, maladie où l'autoxydation est considérable.

— Un envoyé de la petite phalange qui se propose, dans quelques mois, de gravir l'Everest, s'est rendu en Suisse pour se procurer les piolets et les crampons nécessaires. C'est Grindelwald qui a l'honneur de fournir ces engins.

Les ascensionnistes quittent prochainement l'Angleterre et comptent se trouver au pied de l'Everest en mai, pour tenter l'ascension en juin. Si les circonstances s'opposent à la tentative, la mousson obligera à attendre septembre.

On n'est pas sans quelque inquiétude sur la possibilité d'arriver au sommet. Non pas seulement à cause du froid intense et du vent qui souffle constamment en rafale, mais à cause de la dépression barométrique. A l'altitude où se trouveront les ascensionnistes, ils ne pourront guère gravir que 45 mètres à l'heure ; dans les Alpes, 300 mètres sont faisables. Quand l'expédition atteindra le point le plus voisin de la crête, auquel elle est parvenue l'été dernier, elle en aura encore pour trois jours à atteindre le sommet. Au Mont Blanc, elle en aurait pour six heures. Les probabilités sont qu'ils seront seulement quatre à tenter le dernier assaut : quatre,

pour que si l'un d'eux se trouve hors d'état de continuer, il y en ait un pour le ramener, et qu'il y en ait deux pour se tenir mutuellement compagnie et continuer.

Evidemment l'entreprise présente de grandes difficultés physiologiques. L'homme n'est guère en état de donner un effort physique aux faibles pressions qui règnent au sommet, et par le climat effroyablement rude qu'il y rencontrera. On ne peut qu'en être plus rempli d'admiration pour ceux qui vont jouer une rude partie ; et plus profondément désireux de les voir réussir.

— Le dirigeable à vide revient sur l'eau. Un ingénieur italien, M. A. Vaugean, en propose un modèle intéressant. L'idée a été émise, voici longtemps déjà, par l'éminent physiologiste Marey. Celui-ci proposait de raréfier l'air des ballons, de les remplir... de vide, pour ainsi dire, car ce vide devait fournir une force ascensionnelle supérieure à celle de n'importe quel gaz. Seulement, pour mettre du vide en bouteille, il faut donner aux parois de celle-ci une solidité exceptionnelle, puisque la pression extérieure tend naturellement à les écraser et aplatir. Il faut enfermer son vide dans un récipient solide, capable de résister à la pression. Mais solidité suppose poids, et c'est là la difficulté.

Comment M. Vaugean l'a-t-il tournée? On le verra bientôt, car on construit actuellement en Italie un dirigeable, d'après ses plans, qui aura 120×33×33 mètres, pouvant porter 23 hommes d'équipage, 90 passagers, et de l'huile lourde pour 18 heures de marche. Sa vitesse au sol sera de 130 kilomètres, et à 6000 ou 7000 mètres, de 350 kilomètres.

L'aéronef Vaugean, à cloisonnement horizontal au lieu de vertical, et plus solide que le Zeppelin, est constitué par trois chambres concentriques, la paroi extérieure étant en toile armée de fils d'acier, celle des deux autres chambres en duralumin. L'air est raréfié progressivement de l'extérieur vers l'intérieur, de sorte que chaque paroi supporte seulement la pression résultant de la différence de raréfaction entre les deux chambres séparées par la paroi considérée. La pression

sur l'enveloppe extérieure en toile est de 1504 au mètre carré, sur l'intermédiaire de 2494 kilos, sur l'intérieure de 3498 kilos. En outre, l'air raréfié est porté à haute température par les gaz d'échappement des moteurs faisant tourner des aspirateurs rotatifs. Pour monter, on met les moteurs en marche, ils agissent sur les aspirateurs, opérant les vides partiels dans les enveloppes. Pour descendre, les moteurs agissent en sens opposé et appellent l'air. Au sol, ils continuent et compriment de l'air, de façon que le dirigeable repose de tout son poids augmenté de celui de l'air comprimé. On espère avec ce système, pouvoir se passer de hangars et mâts d'amarrage : le dirigeable reposera *mole sua* et ne risquera pas d'être enlevé par le vent.

On le voit, le dirigeable Vaugean diffère considérablement du Zeppelin. Le risque d'incendie et d'explosion est nul. Attendons les essais. Mais l'idée est intéressante, et M. Vaugean semble l'avoir rendue réalisable.

— A quelle époque convient-il de rapporter le crâne de Broken Hill, en Rhodésie? Dans une lettre adressée au *Times*, M. F. P. Mennell rappelle qu'en 1907 ou 1908 déjà, il a publié un travail sur les ossements de mammifères découverts au même site, avec des silex d'origine humaine, ossements provenant du gisement même, et qu'il a étudiés pendant 18 mois. La plus grande partie du dépôt est contenue dans une bétoire, une cavité profonde en communication avec la surface, et aussi avec une petite caverne qui a disparu par effondrement du toit. A l'entrée de la caverne, le dépôt était évidemment du type des « Kjäkkenmöddings » : c'était un amas de détritus domestiques, un tas d'ordures ménagères contenant aussi de nombreux petits instruments en pierre, en quartz, etc. (d'importation). Nul signe de stratification dans l'amas d'os et de pierres : celui-ci a dû se former de façon continue, sans interruption. La bétoire constituait originellement une mare, dans laquelle les os ont pu être jetés après les repas.

Ceux-ci sont très abondants : il y en a des milliers de tonnes, et autant qu'on le peut savoir jusqu'ici, ils se rapportent tous à

des espèces vivantes, ou, en tout cas, étroitement apparentées aux types existant présentement dans le voisinage. Du moins il en est ainsi pour tous les os jusqu'à la profondeur de 15 mètres. Le crâne, il est vrai, a été trouvé à 18 mètres : il peut donc être sensiblement plus ancien.

Pour les instruments en silex, ils sont tous du type des instruments des Bushmen : ce sont ceux qu'on trouve partout en Afrique du Sud, avec cette population. Rien qui ressemble aux beaux silex du type paléolithique qui ont été trouvés en Rhodésie, dans l'Afrique du Sud. Dès lors, rien n'autorise à donner au crâne de Broken Hill une haute antiquité. On ne peut le rattacher au Pliocène. Le crâne peut bien appartenir à une race ancienne ayant persisté longtemps après que le reste de celle-ci a disparu ailleurs, mais on ne saurait, semble-t-t-il, le rapporter à un type humain primitif, à un type aussi ancien que celui des fabricants des silex paléolithiques.

— Que sera l'avion de demain? M. L. Bréguet l'a dit récemment.

Cet avion fera sans escale des parcours de 3500 kilomètres, ce qui lui permettra de traverser d'un seul vol l'Atlantique, entre Dakar et Pernambouc, ou entre l'Irlande et Terre-Neuve.

Il fera au moins 250 kilomètres à l'heure. Il possèdera un poste de T. S. F. pour réception et émission, et pour se diriger par la radiogonométrie. Le voyageur y sera aussi confortable que dans les wagons-lits, et la navigation se fera de nuit comme de jour.

Sur ces bases, M. Bréguet a établi un projet d'avion dont la réalisation lui paraît certaine. Avec cet avion, en 1924 ou 1925, on ira de Paris à Buenos-Aires en deux jours et demi avec cinq escales, à un prix inférieur à celui des cabines de luxe des transatlantiques actuels.

L'avion projeté aura une puissence de 1200 HP ; une surface de 250 mètres carrés et un poids au départ de 12 ou 13 tonnes. La vitesse moyenne sera entre 200 et 250 kilomètres à l'heure. La nacelle aura les dimensions d'une voiture de wagon-lits, et pourra recevoir vingt voyageurs, avec une tonne de bagages.

Equipage de sept hommes ; poids du combustible emporté : 4 tonnes. Et comme note à payer, 9000 francs par voyageur. Plus tard, on fera mieux : du 400 à l'heure, puis du 1120 ; le tour de la terre en 24 heures : donc soleil immobile et perpétuel. Peut-être même mieux encore.... Après tout, qui sait ?...

— MM. A. Schwartz et P. Meyer ont décrit à la Réunion biologique de Strasbourg une curieuse expérience, que chacun peut faire sur lui-même. Mettez-vous de profil, le long d'un mur, à 50 centimètres environ. Elevez le bras, tendu, le plus voisin du mur, jusqu'à ce qu'il le touche du dos de la main. Appuyez alors sur ce bras tendu de toutes vos forces comme si vous comptiez, ainsi écarter le mur. Grâce à cette manœuvre, les muscles du bras, le deltoïde entre autres, sont fortement tendus, mais non raccourcis. Après 10 ou 15 secondes d'efforts, éloignez-vous du mur, et cessez de tendre les muscles. De la sorte on supprime en même temps l'obstacle qui s'opposait à la liberté du mouvement et les impulsions volontaires qui maintenaient les muscles en tension. C'est alors que se manifeste le phénomène. A l'étonnement de tous ceux qui ont fait l'expérience, le bras se soulève lentement de lui-même, comme mu par une force étrangère, reste un moment plus ou moins horizontal, puis revient peu à peu à la verticale. Les choses se passent comme si tout l'effort rendu inutile par la résistance du mur trouve enfin à se réaliser, en l'absence de toute volition, dès que l'obstacle est supprimé.

MM. Schwartz et Meyer expliquent le phénomène par le fait que la musculature du bras resterait soumise à des impulsions motrices émanant de centres nerveux sous-jacents à l'écorce, et doués temporairement d'un fonctionnement automatique.

L'expérience qui vient d'être décrite donne-t-elle toujours le même résultat ? Il le semble, d'après les deux biologistes, et aussi d'après un correspondant qui signale le fait dans *Nature* (22 décembre). Un autre correspondant, M. E. Graham Brown, du laboratoire de physiologie de Cardiff, relate avoir connaissance du phénomène depuis 1917, époque où il en a

été témoin à un mess d'officiers en Macédoine. La suggestion ne jouerait aucun rôle : l'élévation du bras s'est produite pour M. E. G. Brown alors qu'on ne lui avait rien dit de ce qui allait se passer.

Le fait est certainement curieux. Mais, sans doute, il faut s'y prendre d'une certaine façon, car la manifestation attendue ne se produit pas invariablement. Celui qui écrit ces lignes l'a vainement attendue, malgré des efforts sincères. Sans doute il a tort, et est anormalement conformé, mais peut-être n'est-il pas seul dans ce cas. A nos lecteurs de décider.

— La fièvre aphteuse occupe beaucoup les agriculteurs et éleveurs. Elle détermine des épidémies désastreuses, et on a beaucoup de peine à la combattre. Une note a été récemment présentée à l'Académie des sciences, qui explique peut-être la difficulté que l'on éprouve à dominer ce mal. C'est que la fièvre aphteuse pourrait bien être double.

Différents arguments ont été présentés par M. Schein pour établir la dualité de ce mal. Tout d'abord, tandis qu'une première atteinte des différentes maladies éruptives des bovidés (peste, charbon, variole, rougeole, etc.) vaccine contre une seconde et met à l'abri de celle-ci, la fièvre aphteuse, elle, récidive souvent, et même très vite après la première atteinte. Par là, elle constitue une exception remarquable.

En second lieu, on voit des cas où la fièvre aphteuse se transmet à l'homme, et d'autres où cela n'a pas lieu. Il y a des *formes* plus ou moins contagieuses. Pareillement, on voit, en tels cas, la fièvre se communiquer aisément aux porcs ; en d'autres, on ne réussit même pas à l'inoculer expérimentalement.

Troisièmement, les épizooties ont des marches très différentes. Telles se propagent comme la combustion d'une traînée de poudre ; d'autres très lentement.

Trois raisons, dit M. Schein, d'admettre la dualité de la fièvre aphteuse. Sous ce nom, on engloberait deux maladies au moins, différentes, ne vaccinant pas l'une contre l'autre : telle est l'hypothèse de travail proposée.

Cette conclusion est confirmée par MM. Vallée et Carré, dans une note présentée à la même séance de l'Académie des sciences.

Partant de ce fait que l'immunité contre une seconde atteinte est très précaire, M M. Vallée et Carré arrivent à l'idée que la qualité du virus varie. De jeunes bovidés, guéris de la fièvre aphteuse expérimentale, ou naturelle provoquée par un virus français, sont inoculés avec de ce dernier : rien. D'autres sont inoculés avec du virus de provenance allemande : ils sont réinfectés. L'expérience est très démonstrative et pose nettement le problème de la pluralité des virus aphteux. Si cette pluralité existe, on comprend la difficulté qu'il y a à élaborer un vaccin unique et identique. En attendant la création d'un vaccin polyvalent, il faut se contenter de l'hémovaccination des jeunes et de l'aphtisation bénigne par voie sous-cutanée des adultes. Encore n'a-t-on pas la certitude qu'ils résisteront à un virus importé, et différent.

— Publications nouvelles : Voici un bel ouvrage de M. A. Lacroix, l'éminent minéralogiste, la biographie de *Déodat Dolomieu, membre de l'Institut national*, 1750-1801 (Perrin, Paris). Dolomieu a été un géologue et un minéralogiste fort distingué ; on lui doit de beaux travaux ; son nom survit dans la *dolomie* et les *dolomites* ; il a eu une carrière aventureuse, qui a failli tourner au tragique, et M. A. Lacroix a eu la bonne fortune de mettre la main sur une série abondante de lettres de Dolomieu, fort intéressantes pour l'histoire de celui-ci, de son temps et de ses contemporains, et qu'il publie. On aimerait posséder d'aussi belles biographies pour tous les hommes marquants de la science (2 vol., 50 fr.). — Les *Leçons de Sociologie sur l'Evolution des valeurs* (A. Colin, Paris), de M. C. Bougle, constituent un de ces volumes qu'il faut lire au temps présent où tant de modifications s'introduisent dans les valeurs (non-matérielles, bien entendu : il ne s'agit pas de la vie chère, mais des changements qui se produisent dans l'évaluation de l'éducation, de la religion, de la science, de l'art, etc.). On pourra ne pas penser comme M. Bougle, mais ses faits et arguments ont leur valeur : il faut en

prendre connaissance pour raisonner sur les transformations morales qui s'opèrent, sur les formes de l'idéal, sur la religion et le reste. — Voulez-vous de la physique? Voici *L'Industrie Electrique*, de C. P. Steinmetz (trad. de l'anglais, Gauthier-Villars, Paris), excellent exposé des idées générales et des problèmes se rapportant à l'électricité et à ses applications. Ce n'est pas un ouvrage technique, mais un livre pour lecteurs amis des idées d'ensemble sur la production, le contrôle, la transmission, la distribution, l'utilisation de l'énergie électrique. — Voici encore *La Physique théorique nouvelle*, de M. J. Pacotte (Gauthier-Villars, Paris), résumé, pour physicien, des théories résultant de l'électrodynamique Maxwell-Lorentz, et des idées d'Einstein, et de la conception d'une physique théorique analogue par ses méthodes à la géométrie. Puis c'est, de M. Max Franck, une théorie mécanique de l'univers, intitulée : *La loi de Newton est la loi unique* (Gauthier-Villars, Paris), œuvre provoquée par les théories d'Einstein, où l'auteur examine quelle serait la loi mécanique régissant l'espace si l'on admettait que toute l'énergie potentielle réside dans le vide absolu des physiciens, et que toute matière est formée d'un élément-origine unique d'inertie, mobile dans le vide. S'adresse aux physiciens et philosophes. — Dans *Ether ou Relativité* (Gauthier-Villars, Paris), M. M. Gandillot s'efforce de faire voir qu'on peut se passer d'Einstein à condition de se faire une idée exacte de l'Ether. La physique éthérienne explique les mêmes phénomènes que la relativité généralisée, mais par des procédés radicalement différents. Aux mathématiciens-physiciens de décider s'il en est ainsi. — Enfin, dans *La Théorie de la Relativité et ses applications à l'Astronomie* (Gauthier-Villars, Paris), M. Emile Picard, l'éminent géomètre, expose les résultats obtenus par Einstein. Sa conclusion est très réservée : l'auteur a l'esprit fort pondéré. — Les physiciens liront encore avec profit les *Analogies mécaniques de l'Electricité* (Gauthier-Villars, Paris), de M. J.-B. Pomey : un exposé de la théorie de Maxwell, de la théorie des vibrations et une étude de la lampe génératrice d'émission, où l'auteur montre l'assistance que les phénomènes méca-

niques peuvent apporter à l'électricien en lui fournissant une image concrète des phénomènes dont il s'occupe. Ouvrage pour physiciens, électriciens et mathématiciens. — Qu'est-ce que la *Gnomonique* de M. G. Bigourdan (Gauthier-Villars, Paris)? C'est un traité théorique et pratique de la construction des cadrans solaires, exactement. Avec cet ouvrage en main, on a tout ce qu'il faut pour comprendre et pour construire un cadran solaire. Pour mathématiciens et gens de pratique, aussi bien, le *Traité de nomographie* de M. M. d'Ocagne (Gauthier-Villars, Paris), constitue une œuvre précieuse, une étude générale de la représentation graphique cotée des équations à un nombre quelconque de variables. La nomographie présente des applications nombreuses. Il en a été fait un grand emploi durant la guerre pour l'artillerie, l'aviation, etc. ; elle sert quotidiennement aussi dans les arts de la paix, construction, hydraulique, géodésie, navigation, et opérations financières même. — Pour le biologiste, voici un beau livre d'Henry Fairfield Osborn, le doyen de la paléontologie américaine, sur *L'Origine et l'Evolution de la vie* (édition française par M. F. Sartiaux, Masson & Cie). Il s'agit surtout de l'évolution des êtres vivants et des lois probables de celle-ci : naturaliste, paléontologiste et biologiste liront avec le plus grand profit cette œuvre magistrale. — Dans *La méthode naturelle du lieutenant de vaisseau Hébert* (Vuibert), M. Paul Vuibert expose les méthodes Hébert et leurs avantages généraux pour la réfection de la race. La lecture en est très intéressante. — Enfin, voici deux ouvrages du lieutenant-colonel Reboul sur *L'Allemagne et ses camouflages* et la préparation de la seconde grande guerre, dont seuls les aveugles-nés, ou les aveugles volontaires, peuvent douter, œuvre d'un intérêt universel ; l'autre sur *Le Conflit du Pacifique et notre Marine de guerre* (tous deux chez Berger-Levrault, Paris). Vraiment, il se prépare de belles choses sur terre. Ceux qui aiment la vie tranquille feront bien de s'esquiver.... Mais le fut-elle jamais, et le sera-t-elle jamais, sauf au tombeau?

HENRY DE VARIGNY.

Table des matières

CONTENUES DANS LE TOME CENT CINQUIÈME

JANVIER-MARS 1922. — Nos 313-315.

Pages

LE TAYLORISME, par *M. Aubert*.
Première partie 3
Seconde et dernière partie 156

EN ROUTE VERS TOMBOUCTOU, par *Vahine Papaa*.
Sixième partie 18
Septième partie 172
Huitième et dernière partie 291

LES ÉPIGRAMMES CHAMPÊTRES DE MARTIAL ET LES ODES RUSTIQUES D'HORACE, par *Charles Burnier*, professeur à l'Université de Neuchâtel.
Seconde et dernière partie 36

ASSIGNATS, PAPIER-MONNAIE, CHANGE, par *L. Jacot-Colin* 51

LA RÉVOLUTION VAUDOISE DE 1845, par *Henry Druey*. (Récit publié par *Aug. Reymond*.)
Seconde partie 71
Troisième partie 200
Quatrième et dernière partie 319

MON ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS. Nouvelle par *C.-A. Loosli*.. 91

MOLIÈRE ET L'ESPRIT CLASSIQUE, par *Pierre Kohler* 137

LA ROSE MAGIQUE. Nouvelle par *Eden Phillpotts* 144

LA VIE DU DROIT, par *Antoine Rougier* 190

MOUVEMENTS RÉFORMISTES EN CHINE, par *E. Krieg* 216

LE DROIT FLUVIAL INTERNATIONAL ET LE RÉGIME DU DANUBE, par *Louis Avennier*.
Première partie 273

LE POÈTE NATIONAL DE LA BULGARIE. IVAN VAZOW, par *Louis Leger* . 312

MA VIE ET MA FUITE DU « PARADIS COMMUNISTE », par la Baronne *Marie Wrangel*.
Première partie..... 337

Pages

RESPIRATION ET CIRCULATION, par *J. A. Zutter* 350

NEOGNOSTE. Conte frivole..... 364

LETTRES DE PARIS, par *Jean Lefranc*.

Janvier. — Le centenaire de Molière et le centenaire de Flaubert. — Molière et les enfants. — Flaubert et les « officiels ». — La vie douloureuse et digne de l'auteur de *Salammbô*. — La cérémonie du Jardin du Luxembourg 101

Février. — Molière et la vie. — La démission de M. Aristide Briand. — Noble dédain ou impuissance ?... Impuissance. — Gouverner, de nos jours, c'est déplaire. — Le monde est malade : il lui faut de sévères médecins 224

Mars. — Le calme du parlement français. — La « métapsychie » du professeur Charles Richet. — Paris, capitale de l'impiété et de la crédulité. — Le cas d'un écrivain très parisien..... 375

CHRONIQUE ITALIENNE, par *Paolo Arcari*.

Janvier. — Giovanni Papini et sa conversion religieuse. — Le catholicisme et les courants littéraires et intellectuels de l'après-guerre. — Papini et Giuliotti. — Que la vie est médiocre ! — Le *Nocturne* de D'Annunzio. — Les lettres d'un combattant et le récit d'un martyr. — *Stella Mattutina* de Ada Negri 103

CHRONIQUE AMÉRICAINE, par *Georges-N. Tricoche*.

Février. — La conférence de Washington et l'Association des Nations. — Un programme électoral difficile à réaliser. — La question des économies. — Crise dans l'instruction primaire. — Pourquoi le nombre des crimes augmente. — Un exode moderne : le départ des Mennonites du Canada 227

CHRONIQUE ALLEMANDE, par *Antoine Guilland*.

Février. — L'opinion du professeur Förster sur le rapprochement de l'Allemagne et de la France. — Les *Essais* de Thomas Mann. — Les *Buddenbrooks* et le roman à clef. — La jeunesse de l'historien Ranke. — Mémoires d'ouvriers 234

CHRONIQUE SUISSE ROMANDE, par *Maurice Millioud*.

Janvier. — L'année 1921. — Où en sommes-nous ? — Conditions externes ; conditions internes. — Ne pas s'abandonner : — De M. Albert Muret et de la gastronomie considérée comme un art. — Les poèmes alpestres de M. Virgile Rossel 130

Février. — La convention sur les zones. — Une agitation factice contre la Société des Nations. — La Suisse dans la crise : le déficit. — Pour abaisser le prix de la vie. — La classe agraire et le fait nouveau. — L'atti

Pages

tude de la classe ouvrière ; prétentions légitimes et illusions. — La vaine violence. — A l'aube d'une civilisation économique 250

CHRONIQUE SUISSE ALLEMANDE, par *Antoine Guilland*.

Mars. — Un apôtre de la démocratie. — Nos romanciers : Félix Mœschlin, Jacob Bosshart. Albin Zollinger. — Le coin des poètes : les vers dialectaux d'Adolphe Frey, Albert Steffen, Gottfried Bohnenblust. — Une anthologie helvétique. — L'importance d'*Imago* dans l'œuvre de Carl Spitteler 377

CHRONIQUES SCIENTIFIQUES, par *Henry de Varigny*.

Janvier. — Où en est la question du Mont Everest. — Les « hommes des neiges » de l'Himalaya. — Un nouveau type d'homme préhistorique : le crâne de Rhodésie. — Le réseau électrique général. — Le câble-guide en navigation et en aéronautique. — Le cuir des cétacés. Publications nouvelles. 122

Février. — Un rayonnement nouveau. — Les frissons de la planète et leur régime. — La biologie de la mouche domestique. — L'avenir de l'aviette. — Transmission d'énergie sous tension d'un million de volts. — Pour l'utilisation du rayonnement du soleil. — La houille en Mandchourie. — L'essor des hydroglisseurs de Lambert. — Le brome des tissus animaux. — Les perles japonaises. — L'action des racines sur le marbre.— Une planète cométaire. — Les poissons à bactéries lumineuses. — Lumières colorées et foi religieuse. — Publications nouvelles..... 259

Mars. — Les antioxygènes et leur rôle. — Avant l'ascension de l'Everest. — Le dirigeable à vide Vaugean. — L'âge du crâne de Broken Hill. — Que sera l'avion de demain ? d'après M. Bréguet. — Une curieuse expérience physiologique. — La dualité possible de la fièvre aphteuse. — Publications nouvelles..... 394

CHRONIQUES POLITIQUES, par *Ed. Rossier*.

Janvier. — L'accord anglo-irlandais. — La Conférence de Washington. — Les réparations allemandes 114

Février. — Choses et autres. — L'accord anglais-irlandais. — La conférence de Washington. — Les pourparlers franco-anglais et la conférence de Cannes. — De Briand à Poincaré. — Le pontificat de Benoît XV 242

Mars. — La conférence de Gênes. — Les soucis de M. Lloyd George. — Le chancelier Wirth et le Reich. — Vilna et la Pologne. — La crise ministérielle italienne. — Un nouveau pape 386

Un appel du Président de la Confédération.

Bâle, vieille cité commerciale, a droit aujourd'hui à toute la reconnaissance du pays parce que, au milieu du grand embarras économique actuel, elle aborde courageusement l'organisation de la VIe Foire Suisse d'Echantillons.

Cette institution nationale est une fois de plus appelée à rendre témoignage du travail tenace et énergique de chaque atelier suisse et de notre volonté inflexible de tenir tête à la crise mondiale.

En attirant de nouveau l'attention de notre pays et de l'étranger sur les produits de l'habileté suisse, la Foire Suisse d'Echantillons peut être de la plus grande importance pour un nouvel essor et le relèvement de notre vie économique. Elle est le meilleur moyen pour favoriser l'écoulement de nos produits dans notre pays et pour soutenir l'exportation en lutte avec la défaveur du temps.

Notre capacité sur tous les terrains industriels et professionnels sera jugée d'après l'image que la Foire Suisse d'Echantillons présentera aux visiteurs.

Il s'agit donc de rassembler toutes les forces pour rendre exemplaire la Foire de crise de 1922.

C'est donc avec plaisir que, sur l'invitation de la direction de la Foire de donner mon avis quant à la manifestation de cette année, je saisis l'occasion de faire appel aux industriels et professionnels suisses en les invitant à y participer par l'exposition des produits de leurs travaux techniques et intellectuels et soutenir ainsi, non seulement cette entreprise suisse, mais en même temps notre économie nationale tout entière.

C'est la nécessité qui s'impose aujourd'hui plus que jamais !

Berne, le 26 janvier 1922.

Dr HAAB,
Président de la Confédération.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

ET

REVUE SUISSE

CENT VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

TOME CVI

LAUSANNE

BUREAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

23, Avenue de la Gare, 23.

SUISSE : Chez tous les libraires.

PARIS : Le Soudier, 176, Boulevard Saint-Germain.

Fischbacher, 33, rue de Seine.

LONDRES

Hachette & Cie, 18, King William Street, Charing-Cross.

NEW-YORK

G.-E. Stechert & Co, 151-155 W. 25th Street.

BUENOS-AIRES

H. Imsand, 3574 Corrientes.

1922

Tous droits réservés.

LAUSANNE — IMPRIMERIES RÉUNIES (S. A.)

Le Don Juan de Molière[1].

Un de mes amis, qui est en train d'écrire un roman, comme je lui en demandais poliment des nouvelles, m'a répondu, découragé : « Il va très mal ! Mais, a-t-il ajouté, de quel roman me parles-tu ? de celui que j'écris, ou de celui qui trouble ma propre existence ? C'est à ce dernier que je pensais, lorsque je t'ai répondu : Il va très mal ! Quant à l'autre... » Et mon ami a fait un pauvre geste de lassitude qui m'en a dit long sur le danger qu'il peut y avoir à mener comme cela deux romans à la fois, l'un dans sa vie et l'autre dans son cabinet de travail.

Eh bien, si l'on avait demandé à don Juan, — j'entends le don Juan en chair et en os qui vivait à Séville au XVIIe siècle : — Comment va la comédie que vous êtes en train de manigancer ? — il aurait pu répondre presque à tout coup : « Elle va très bien ! Et cette comédie, un jour, des écrivains de théâtre l'écriront pour leur gloire, et pour la mienne. »

La gloire de don Juan ! Un dictionnaire, que j'aime beaucoup, parce qu'il ne se contente pas de donner le sens des mots, qu'il les illustre encore

[1] Causerie faite à *La Comédie* de Genève, le 10 novembre 1921, avant la représentation de *Don Juan*.

d'anecdotes, définit la gloire « l'éclat d'une bonne réputation. »[1] Cette définition, je l'avoue, me paraît un peu étroite, et de même que l'on dit la beauté du diable, il me semble que l'on peut dire la gloire de don Juan. Elle est immense, cette gloire, elle est universelle, grâce à Dieu, qu'est-ce que je dis ? grâce à un moine espagnol, Tirso de Molina, qui, le premier, raconta, en la portant sur la scène, l'histoire de ce fameux débauché, don Juan Tenorio, lequel avait tué le commandeur Ulloa, après avoir tenté de déshonorer sa fille. Et tous les pays se sont comme attelés à la gloire de don Juan. L'Italie d'abord, avec Cicognini et Giliberto, la France ensuite, avec les comédiens Dorimond et De Villiers qui adaptèrent, chacun de son côté, la comédie de Giliberto, jusqu'au moment où Molière, prenant toujours son bien où il le trouvait, s'empara de ce grand sujet. L'Allemagne vint ensuite avec Mozart, l'Angleterre avec Byron, et de nouveau la France, la France des romantiques, avec Alfred de Musset. Certes j'en passe et j'en oublie. Mais sans doute connaissez-vous l'admirable chapitre que Maurice Barrès a consacré à don Juan dans ce livre dont le titre seul est vraiment don juanesque : *Du sang, de la volupté et de la mort*. « On sait qu'à Séville, au dix-septième siècle, écrit Maurice Barrès, vécut un débauché puissant, don Miguel de Manara Vicentello de Leca, qui, pour satisfaire sa frénésie de sensualité, assassina des hommes et fit pleurer toutes les femmes pâmées de sa séduction. Sa beauté, ses amours et l'agitation de son cœur ont depuis rempli le monde, et, même mort, il trouble encore, car c'est de ses

[1] *Dictionnaire d'anecdotes, de traits singuliers et caractéristiques*. Lille. 1789. Tome II, p. 335.

aventures que les poètes ont pétri don Juan.[1] » Cette gloire de don Juan, comme celle du Cid, d'Othello, que sais-je ? d'Harpagon, de Figaro, je me l'explique par l'attrait qu'exercent sur les hommes ces figures représentatives où chacun peut à loisir retrouver, mais agrandis et poussés à l'extrême, ses propres vices ou ses propres vertus, et les vices ou les vertus d'autrui. Oui, bons et mauvais, il nous faut des types, quand nous voulons nous donner de l'humanité une représentation claire et variée. Telle est la suprême bonne fortune de don Juan : il est devenu un type. Et voilà pourquoi nous sommes en ce jour rassemblés tous ici. Un homme qui a fait de l'amour son intérêt unique, et qui de la sorte s'est rendu haïssable, ne pouvait que plaire à l'imagination d'un monde où tout est conduit à la fois par la haine et par l'amour.

Mais il va sans dire qu'oubliant malgré moi tous les autres, je ne m'en tiendrai qu'au don Juan français, qu'au don Juan classique, le don Juan de Molière. Quand Molière le joue en 1665, il a déjà donné, outre de moindres ouvrages amusants et véridiques, ces grandes comédies : l'*Ecole des maris* et l'*Ecole des femmes*, hommages d'un poète naturaliste, aux bonnes lois naturelles, et les trois premiers actes d'une pièce que la censure dérobe encore au public, comme injurieuse à la religion, j'ai nommé *Tartuffe* où l'hypocrisie, sinon la religion, passe un si mauvais quart d'heure.

Déjà, comme je vous l'ai dit, on connaissait à Paris don Juan. Déjà il avait paru sur la scène italienne de la grand'ville, puis au théâtre de Mademoiselle, enfin à l'Hôtel de Bourgogne, et partout,

[1] Maurice Barrès : *Du sang, de la volupté et de la mort*. Paris 1894, p. 142 et 143.

séducteur éternel, il avait séduit le succès. Molière jugea que le public le reverrait avec plaisir au théâtre du Palais-Royal, et, s'inspirant surtout de la comédie italienne, mais enrichissant ce vieux fonds de toutes les observations qu'avait pu lui fournir la réalité même, je veux dire les grands seigneurs méchants hommes de la cour du Grand Roi, il écrivit à la hâte *Don Juan*. Cet ouvrage soulève deux questions, l'une, à mon avis, dépendant de l'autre, toutes deux d'un égal intérêt, et que Jules Lemaître a clairement formulées.

Voici la première : « *Don Juan*, dit Jules Lemaître, est une œuvre extraordinaire, unique dans le théâtre de Molière et dans tout notre théâtre classique. Cette tragi-comédie fantastique et bouffonne est une macédoine incroyable de tous les genres ; elle est étrange, elle est bizarre, elle est hybride, elle est obscure en diable [1]. » Et cette bigarrure, Jules Lemaître l'explique par la hâte avec laquelle Molière écrivit son ouvrage comme par le goût du public pour ce mélange du comique avec le tragique, de la parade de foire avec le fantastique le plus terrible.

Et voici la seconde question : « Un débauché, dit Jules Lemaître, un suborneur de femmes, un grand seigneur hautain et dur, un impie, un génie corrupteur qui se plaît à avilir encore les misérables, un philosophe qui parle de son amour de l'humanité (mais Jules Lemaître se trompe, ce n'est pas de cela qu'il parle), enfin un hypocrite, don Juan est tout cela tour à tour [2]. Et ce qui, selon Jules Lemaître, explique et concilie des traits si dissemblables, c'est

[1] Jules Lemaître : *Impressions de théâtre*. Paris. 1888. 1ère série. p. 57.
[2] *Ibidem*, p. 65.

une extrême curiosité ironique et un dilettantisme pervers, le goût raisonné du péché.

Je vous l'avouerai d'emblée, ni l'une ni l'autre de ces réponses ne me satisfait entièrement. D'abord, ces deux questions, il ne faut pas les isoler, comme a fait Jules Lemaître, car elles sont liées l'une à l'autre, et répondre à la seconde, par exemple, celle qui concerne le caractère de don Juan, c'est, vous le verrez, répondre du même coup à la première, celle qui concerne la forme de l'ouvrage. Cette erreur de procédure signalée, je vous rappelle que Molière a écrit presque toutes ses pièces à la hâte, — vingt comédies en dix ans ! — et que donc il était de force à offrir à son public, pour lui plaire, autre chose que des parades de foire, et la preuve, c'est qu'on ne trouve dans aucune autre de ses comédies une bigarrure comparable à celle de *Don Juan*. Cette bigarrure, il faut donc l'expliquer par d'autres raisons plus sérieuses, et dignes de Molière. Enfin, je vois en don Juan quelque chose de plus qu'un dilettante. Et, tout en répondant à ces deux questions, l'une touchant l'unité du personnage, et l'autre, l'ordonnance de l'ouvrage, je ne serais pas fâché de vous montrer que les classiques, ayant, dans leur description de l'homme, à peu près tout prévu, le *Don Juan* de Molière renferme une condamnation anticipée du romantisme. Il n'est pour s'en assurer, que de bien lire Molière. Mais quelle œuvre singulière que cette comédie, toute classique par l'esprit, toute romantique par la forme!

Le *Don Juan* de Molière, à le prendre dans son droit fil, c'est l'histoire d'un homme qui, après avoir brûlé, comme on dit, la chandelle par les deux bouts,

épuise toutes les conséquences de ses actes. Quand le rideau se lève, il y a six mois qu'il a tué le commandeur, il n'y a pas longtemps qu'il a délaissé Elvire, et, pour l'heure, il continue de suborner des femmes. Voilà ses actes, en voici les conséquences qui tiennent à la nature de son caractère et qui en déterminent les variations : d'une part elles sont extérieures à lui, et ce sont des faits émouvants ou comiques, au milieu desquels il manœuvre avec aisance ; d'autre part, et voici des conséquences intérieures ou morales, ce sont les variations mêmes de son caractère. Don Juan, selon Molière, est un homme soumis, pour son châtiment, à la double logique des faits et des sentiments. Molière, avec sa franchise habituelle, ne nous laisse aucun doute sur la nature de ses intentions, et, par suite, sur le caractère de sa comédie. Dès la première scène, Sganarelle, le valet de don Juan, s'exprime sur son maître avec cette liberté de parole qu'ont, paraît-il, à notre endroit les gens de service : « Par précaution, dit-il à un camarade, je t'apprends, *inter nos*, que tu vois en don Juan, mon maître, le plus grand scélérat que la terre ait jamais porté, un enragé, un chien, un diable, un Turc, un hérétique... Et c'est un épouseur à toutes mains... Tu demeures surpris et changes de couleur à ce discours ; ce n'est là qu'une ébauche du personnage, et pour en achever le portrait, il faudrait bien d'autres coups de pinceau. Suffit qu'il faut que le courroux du Ciel l'accable quelque jour... »

Plus loin, il dit : « Un grand seigneur méchant homme est une terrible chose. »

Et soyez sûrs qu'en écrivant cette réplique, Molière songe aux grands seigneurs méchants hommes tels qu'il s'en trouve à la cour de Louis XIV, où

ils s'appellent Conti, Vardes, Bussy-Rabutin, Lauzun, Olonne, Guise et Lorraine.

Mais, je vous le demande, qu'aurait dit don Juan, s'il avait entendu les propos de Sganarelle ? Récemment un jeune homme de lettres se trouvait dans un salon où l'on a coutume de n'épargner point les familiers qui viennent d'en sortir. C'est un salon où il y a du sucre en poudre, un peu partout — le sucre qu'on a cassé sur le dos des gens. Donc le jeune homme dont je parle, après avoir bu une tasse de thé — avec ou sans sucre ? — prit congé de ses hôtes, et s'en fut dans l'antichambre. Mais là, se ravisant et sachant que dans cette maison les absents ont toujours tort, et puis voulant s'amuser, il laissa deux ou trois minutes s'écouler. Alors, brusquement il rouvrit la porte du repaire, et, surgissant au milieu d'un cercle étonné, il s'écria : — Ah ! vous allez trop loin !

Sganarelle, lui, ne va pas trop loin. Les coups de pinceau, dont il parle, c'est Molière qui va les donner à tour de bras, et ce courroux du Ciel qu'il nous promet, c'est la menace du châtiment final provoqué par don Juan. Cette comédie sera donc un portrait dramatique, et dramatique dans les deux sens du mot, un portrait mobile et changeant où l'on verra, toujours identique à lui-même, un homme dans toutes ses poses et toutes ses attitudes.

Imaginez maintenant un graveur comme Goya qui nous raconterait, d'après Molière, la vie de don Juan ; nous aurions une suite de douze planches. Dans la première, assez piquante, nous serait présenté un homme d'un naturel honnête, mais où le vice de don Juan commence à mordre, et cette planche pourrait s'intituler : *Tel maître, tel valet*. La deuxième,

où un don Juan moqueur repousserait une Elvire éplorée, s'appellerait : *Don Juan ou la foi conjugale*, et la troisième, tout à fait drôle : *Don Juan tendant ses pièges*. La quatrième, qui nous montrerait un grand seigneur méchant homme voulant humilier un misérable, aurait pour titre : *Le Pauvre de don Juan*, et cela ne rappellerait en rien le Pauvre de M. Pascal. La cinquième, où l'on verrait don Juan l'épée à la main, s'intitulerait : *Un chevalier, non sans reproche, mais sans peur* ; la sixième fort spirituelle : *L'art d'éconduire un créancier* ; et la septième : *Don Juan ou l'impiété filiale*. La huitième représenterait les adieux d'Elvire à don Juan, avec ce titre : *La Vertu séduisant le Vice*. La neuvième, où l'on verrait don Juan narguant une statue, porterait cette interrogation : *Lequel des deux a un cœur de pierre* ? La dixième, où grimacerait un don Juan devenu hypocrite et se payant la tête de tout le monde, les morts y compris, porterait comme légende ces vers de La Fontaine : *Venez de grâce, venez, messieurs, je fais cent tours de passe-passe*. La onzième, où surgirait un Spectre, parmi de tendres visages féminins, tous les visages que don Juan fit pleurer, dirait : *On ne badine pas avec la Mort* ; et, au bas de la douzième, où il n'y aurait qu'un grand ciel noir déchiré d'éclairs et une gerbe de flammes jaillissant d'un sol crevassé, on lirait ces mots : *Le feu purifie tout*.

Et moi, sur le point de rendre, oh ! d'après Molière, la figure de don Juan, et voulant trouver entre ces douze tableaux, un lien psychologique, je me dis qu'un portrait, pour être ressemblant, doit marquer les rapports de la sensibilité à l'esprit du modèle.

Eh bien, Molière ne s'est pas contenté de faire

de don Juan un esprit fort qui considère la foi religieuse comme une faiblesse ; il en a fait encore, et c'est ce que n'a pas vu Jules Lemaître, il en a fait un esprit faux, je veux dire un esprit trop enclin à raisonner vite et mal sur des jugements inconsidérés. Quand don Juan explique son cas à Sganarelle, non seulement il se moque du ciel, mais encore, pour justifier sa rage de séduire, il affirme — voyez le jugement inconsidéré — que la constance n'est bonne que pour des ridicules, et là-dessus voici ce beau cavalier qui raisonne à bride abattue. Or, il n'y a pas dans sa tirade, un mot qui ne sonne faux. Ainsi don Juan ose parler de l'avantage qu'ont les belles à le rencontrer ! Et, s'il s'acharne à les séduire, c'est pour ne pas manquer à la justice ! D'où nous pouvons conclure, — la magnifique conclusion ! — que les souffrances qu'il leur inflige sont des hommages qu'il doit à leur beauté ! Ce don Juan, épouseur à toutes mains, comme il diffère de ce philosphe qui disait : « Le mariage est une chose si grave que l'on n'a pas trop de toute la vie pour y réfléchir ! »

Et, tout le long de la comédie, don Juan, avec délices, se servira des ressources d'un esprit faux, qui sont des apparences de raisonnements échafaudées sur des apparences de jugements. Lorsqu'Elvire vient lui rappeler la parole donnée, il lui répond, et déjà l'on voit poindre ici l'hypocrite : « J'ai fait réflexion que, pour vous épouser, je vous ai dérobée à la clôture d'un couvent... Le repentir m'a pris.... Voudriez-vous, madame, vous opposer à une si sainte pensée, et que j'allasse, en vous retenant, me mettre le Ciel sur les bras ?... »

Plus tard, lorsque don Juan rencontre un Pauvre

dans la forêt, le voyant si misérable, il lui dit, ce qui a l'apparence d'un raisonnement juste : « Un homme qui prie le Ciel tout le jour ne peut pas manquer d'être bien dans ses affaires. » Et, quand il lui promet un louis d'or à la condition de renier Dieu, voyez dans cette tentation, où l'on retrouve l'esprit fort, le suprême plaisir d'un esprit faux qui, méprisant l'homme, n'aime rien tant que justifier son mépris en avilissant l'un de ses semblables. Vous savez que le Pauvre ayant répondu qu'il aimait mieux mourir de faim que de jurer : « Va, va, fait don Juan, je te le donne pour l'amour de l'humanité. » Mais ce serait, à la suite de Jules Lemaître, se tromper fort que de ne pas voir dans cette dernière réplique une ironie qui se prolonge et qu'accompagne un geste de grand seigneur. Don Juan veut avoir, gentilhomme, la partie belle, et, gentilhomme, le dernier mot.

Gentilhomme, il l'est encore, et à ses risques et périls cette fois-ci, lorsqu'il se précipite au secours d'un voyageur attaqué au coin d'un bois. Gentilhomme, il l'est derechef, quand, reconnu par ce voyageur, qui n'est autre que le frère d'Elvire lancé à sa poursuite, il se met à sa disposition. Mais qu'est-ce que cela prouve ? On voit à Thonon une statue du général Dessaix et sur le socle de la statue, on peut lire le mot que trouva Napoléon pour complimenter le général à la bataille de Wagram : « Vous êtes un brave, et un brave homme. » Napoléon, qui se connaissait en courages, sous-entendait donc que la vertu qui fait l'homme brave, et celle qui fait le brave homme, ne vont pas nécessairement de pair, l'une n'étant parfois que la chaleur du sang et la fièvre du qu'en dira-t-on, tandis que l'autre

suppose toujours droiture de cœur et droiture d'esprit.

Au reste, après une courte scène avec son père, vous entendrez ce brave s'écrier : « Hé ! mourez le plus tôt que vous pourrez, c'est le mieux que vous puissiez faire. Il faut que chacun ait son tour... » Et cela s'appelle, en bon français, du cynisme, si le cynisme c'est la franchise d'un esprit faux, quand il brave toute pudeur.

Que là-dessus il devienne hypocrite, on l'explique généralement par le désir qu'éprouvait Molière de tirer vengeance des dévots et de leur cabale qui empêchaient la représentation de *Tartuffe*, et l'on s'étonne que Molière n'ait pas épargné à don Juan une aussi fâcheuse métamorphose. Que Molière ait cédé à ce désir de vengeance, je n'en disconviens pas, et même j'en suis convaincu, mais que don Juan devienne hypocrite, je ne m'en étonne point, si je songe quel attrait exercent sur un esprit faux toutes les formes de l'erreur et en particulier dans ces questions de morale qui demandent, pour être résolues, un cœur sincère et une raison déliée. Et qu'il devienne hypocrite de propos délibéré, « parce que, dit-il, il faut profiter des faiblesses des hommes, et qu'un sage esprit s'accommode aux vices de son siècle », je reconnais là une des manies de l'esprit faux qui n'aime rien tant que justifier ses erreurs en montrant qu'elles sont toutes fondées en raison.

Ajoutez qu'à travers tous ces avatars, don Juan jouit du plaisir dont s'enchante tout esprit faux, le plaisir de produire sur autrui de grands effets par des ironies, des paradoxes, des incartades, et, finalement, des grimaces ou des simagrées. Un esprit faux, quand il est arrivé au terme de son évolution

et qu'il remplit tout son type, considère le monde comme un immense tripot, où il faut tricher au jeu sans vergogne.

C'est pourquoi, lorsque ayant fait profession d'hypocrisie, il reçoit la visite de don Carlos, qui l'assigne en duel pour répondre de l'outrage fait à sa sœur Elvire, il refuse au nom du ciel, mais il emprunte aux casuistes des *Provinciales* un de leurs affreux raisonnements sur la direction des intentions. Façon détournée d'accepter un duel.

Ainsi une bonne partie des fautes de don Juan ont leur principe dans un vice de l'esprit, et ces fautes s'aggravent dans la mesure où ce principe dégage ses effets virulents. Lorsque don Juan devenu hypocrite veut mettre comme qui dirait le Ciel à son service, on peut diagnostiquer qu'alors son propre poison l'a complètement infecté. La progression psychologique est achevée : don Juan doit mourir.

Elle est d'autant mieux achevée, cette progression, qu'à ce moment la sensibilité de don Juan a subi les mêmes ravages que son esprit, ou des ravages correspondants. Cette rapidité de jugement, et ces raisonnements intrépides qui font de lui un esprit faux, c'est la forme intellectuelle que prend chez un homme, quand d'aventure il s'amuse à penser, un désir excessif, une extrême avidité de sentir. Voilà bien la tare romantique ! On s'explique par cette prédominance de la sensibilité sur la raison que don Juan soit devenu l'un des saints du calendrier romantique. Les romantiques ont aimé en lui une sorte de modèle sentimental. Et don Juan a déjà leur emphase : « Il n'est rien, dit-il, qui puisse arrêter l'impétuosité de mes désirs ; je me sens un cœur à aimer toute la terre, et comme Alexandre,

je souhaiterais qu'il y eût d'autres mondes pour y pouvoir étendre mes conquêtes amoureuses. »

Aussi, qu'il voie des fiancés contents l'un de l'autre, il en éprouve une soudaine jalousie, et il s'imagine un plaisir inexprimable à les séparer. Que là-dessus il rencontre une jolie paysanne, c'est elle maintenant qu'il veut avoir. Mais qu'il en rencontre une autre, non moins jolie, qu'à cela ne tienne ! Il la prendra par-dessus le marché. Qu'Elvire, avant de retourner au couvent, vienne lui dire adieu, — et la scène est admirable, — l'habit négligé, l'air languissant, les larmes de la jeune femme lui donnent aussitôt le désir d'enlever à Dieu une aussi belle pénitente. Remarquez au surplus que ce désir effréné de conquêtes n'est pas seulement le goût raisonné du péché, c'est au fond, tout au fond, un effréné désir d'émotions fortes. Lorsque don Juan passe devant le tombeau du commandeur, l'homme qu'il a tué : « J'ai envie de l'aller voir », dit-il. Et, comme la statue s'anime : « Demande-lui, fait-il à Sganarelle, s'il veut venir souper avec moi. » Enfin, quand un spectre se présente à lui, il a ce cri : « Spectre, fantôme ou diable, je veux voir ce que c'est. »

Entendez que cet esprit fort néglige, parce qu'il est en outre un esprit faux, des signes si manifestes de sa fin prochaine, et qu'il veut pourtant satisfaire encore une extrême avidité de sentir. Il est alors exactement comme un homme qui, ayant vendu son âme au diable, voudrait, suprême émotion, tenter Dieu. Là encore, la progression psychologique est achevée : il doit mourir. Et vous savez comment il meurt. Cette mort peut sembler étrange ; elle est cependant vraisemblable, s'il a toujours été permis aux poètes d'exprimer par des moyens merveilleux la lo-

gique même de la vie... Reconnaissez aussi qu'une mort exceptionnelle convient assez bien à un personnage aussi exceptionnel que don Juan. Et puis, avouez qu'il y a dans tout cela quelque chose de plus que du dilettantisme. Don Juan, pour tout dire, est un homme dévoré par son propre désir, le désir de sentir, de sentir à tout prix, je dis bien dévoré. A ce désir vorace, qui lui a d'abord faussé l'esprit, n'offre-t-il pas en proie et des créatures humaines, et sa conscience et, finalement, sa vie même, car je ne connais pas au théâtre de mort accidentelle qui ressemble mieux que la sienne à un suicide....

Ainsi, cette comédie où tous les genres sont mêlés comme dans un drame romantique, dont le héros est lui-même un romantique avant la lettre, bref, cette comédie, dont l'ordonnance n'est pas classique, elle est toute classique par l'inspiration, s'il est vrai que Molière a défini, en la personne de don Juan, une forme à vrai dire détestable, du romantisme éternel, et qu'il l'a condamnée. *Don Juan*, de la sorte, entre sans peine dans la grande série des ouvrages où Molière dénonce à plaisir les erreurs des hommes qui s'éloignent par trop de la nature en voulant échapper aux conditions qu'elle nous impose. Car, chassé-croisé de forces contraires, la nature, dans toutes les catégories de l'être, travaille sans arrêt à la création d'un moyen terme toujours nouveau. Ceux-là qui n'arrivent pas, comme don Juan, à trouver ce moyen terme entre leurs désirs extraordinaires et les conditions ordinaires de la vie, la nature les rejette impitoyablement. C'est, selon moi, la signification de cette mort de don Juan, où la nature parle à coup de tonnerre, et foudroie un hors la loi.

Quant à l'ordonnance de l'ouvrage... Eh bien, romantique, elle est à l'image du caractère tout romantique du personnage principal. Cette comédie de Molière m'apparaît comme la plus forte objection qu'un écrivain classique ait présentée, à la barbe des pédants, contre la fameuse règle des trois unités et la non moins fameuse distinction des genres. Molière semble nous dire que le grand secret de la composition tient, non pas seulement à la nature même de l'artiste ou à des règles toujours arbitraires, mais encore à la qualité du sujet où son talent s'applique. Quoi de plus vrai ? Tel personnage, telles actions et, par suite, telle ordonnance, la classique dans certains cas, et, dans certains autres, la romantique. Don Juan, nous l'avons vu, pense, mais par boutades ou incartades, il sent, mais par accès, et il agit, mais par à-coups : le tout fait un chassé-croisé tumultueux de gestes, de sensations et d'idées. Pour un homme que l'on assassine, un autre que l'on s'amuse à secourir ; pour une femme que l'on délaisse, trois autres que l'on s'acharne à séduire ; pour un désir qui tombe, rassasié, vingt autres, qui se lèvent, énergiques, et, pour une idée qu'emporte le vent, en voici deux, en voici trois que le même vent apporte encore. Ce don Juan, avec sa perruque blonde, son habit doré, son chapeau à plume et ses rubans couleur de feu, c'est un beau tourbillon qui finit dans un grand orage. Que le mouvement de la comédie reproduise le mouvement de ce tourbillon, loin de m'en étonner, j'admire cela comme un rapport de parfaite convenance.

Que si maintenant vous me demandiez de vous dire mes réserves, je vous répondrais que j'en fais au moins une... Il me paraît que Molière s'est trop

visiblement servi de don Juan, beau personnage de légende, comme d'un bouc émissaire dans lequel il a voulu mettre tous les péchés du grand seigneur méchant homme, et qu'ainsi, par moments, sa comédie ressemble presque à une moralité. Quand Sganarelle, que la méchanceté de don Juan épouvante, s'écrie : « Ah ! quel abominable maître !... » son cri, c'est le cri d'Orgon. « Ah ! l'abominable homme ! » quand il découvre les impostures de son Tartuffe. Seulement, dans *Tartuffe*... Je vous dirai toute ma pensée. On peut haïr un homme dans le temps même où l'on éprouve une sorte d'admiration effrayée pour le caractère expressif de sa vie haïssable, et pour le degré d'intensité où cette force mauvaise arrive en dégageant toutes ses puissances. Ce véritable moyen terme qui concilie deux tendances opposées et où se satisfont à la fois, à travers une œuvre d'art agressive, l'imagination de l'artiste et la conscience de l'homme, bref, cette admiration effrayée, je la trouve partout dans *Tartuffe*, je ne la trouve que par endroits dans *Don Juan*. Mais, si je vous développais mon idée, vous verriez trop clairement que, même mort, et malgré Molière, don Juan peut nous troubler encore ! Il vaut donc mieux que je me taise.

ALBERT RHEINWALD.

Macabre cohabitation.

L'histoire sensationnelle qu'on va lire est rigoureusement véridique. Je dois d'emblée l'affirmer, sinon mes honorables lecteurs se croiraient en présence des divagations saugrenues d'un vaurien malfaisant. Elle est authentique, sous réserve de quelques additions et omissions auxquelles j'ai dû me résoudre, afin de masquer la personnalité des héros et le lieu où elle s'est passée.

Il faut savoir que j'ai fait en ma vie nombre d'expériences fâcheuses sur ce qu'il en coûte de dire la vérité. Chaque fois que, dans l'innocence de mon âme, je l'ai montrée honnêtement, tout entière et toute nue, j'ai enduré les pires désagréments. Un jour, cela m'a coûté un œil, un soir on m'a cassé une jambe et quatre côtes, une autre fois on a empoisonné mon chien, la quatrième fois j'ai été chassé d'une place princièrement rétribuée à quatre-vingt-dix francs par mois ; souvent tous mes concitoyens se sont ameutés à mes trousses comme si j'avais prêché avec succès l'insurrection contre les pouvoirs établis, et enfin, — mais je vous prie de ne pas le redire, car cela pourrait nuire à mon crédit, — j'ai été plusieurs fois traîné en prison, simplement parce que je n'avais pu cacher la vérité.

Pourtant je dois avouer que souvent aussi j'ai

commis des mensonges. Mais lorsque je mentais cyniquement, les gens me trouvaient toujours très divertissant, même s'ils étaient directement touchés par mes fictions. Ils ne m'en voulaient pas de m'égayer un peu à leurs dépens, pourvu que je ne dise pas la vérité. En revanche, dès que je me risque à narrer une histoire vraie, ils deviennent furieux comme des lions de ménagerie piqués d'un bâton pointu et ils veulent attenter à mes jours. Ainsi, par exemple, lorsque je contai en petit comité cette nouvelle à la Boccace, qui ne s'était pas passée à Florence... mais c'est une autre histoire, je veux conter aujourd'hui celle des squelettes immoraux et je tenais seulement à dire d'abord pourquoi je dois taire les noms véritables des héros de cette aventure et de la ville qui en fut le théâtre. Avec l'âge on devient prudent.

En 1857 mourut à — hem, hem ! disons à Bureauville, Mme Rosine S... halte ! — Mme Rosine Strubli. Elle finit de mort naturelle, une hydropisie du cœur agrémentée d'apoplexie. La défunte fut pleurée congrûment par ses proches, savoir son mari, ses fils et ses filles. On l'enterra en cérémonie au cimetière municipal de Mon.... halte ! — Montrésor, qu'on nommait aussi la Roseraie.

Deux ans après, le veuf inconsolable, M. Charles-Louis Strubli, suivit sa compagne. Ne voulant pas se séparer d'elle, même dans l'au-delà, il s'était précautionneusement réservé de son vivant une place adjacente à la tombe de la défunte. Il y fut à son tour enterré en grande pompe, et non moins pleuré que son épouse.

Les cinq enfants Strubli étaient des gens aux sentiments élevés, et pratiquant le culte des morts avec d'autant plus de ferveur que l'héritage de leurs parents

les avait trompés en bien ; aussi, pendant de nombreuses années, les tombes des deux époux furent-elles toujours entretenues avec soin et fleuries avec goût. Mais le culte des morts était moins enraciné chez les autorités municipales. La ville s'était fortement accrue depuis les temps lointains du décès des époux Strubli. C'est pourquoi le conseil municipal reconnut et décréta un beau jour que le cimetière de la Roseraie se trouvait à peu près complètement enclavé dans le nouveau quartier de Montrésor et que, pour des raisons d'ordre hygiénique, il ne convenait plus de confier les restes mortels des bourgeois de Bureauville à une terre entourée d'immeubles locatifs, attendu que ladite terre, recouvrant lesdits restes mortels, constituait une menace permanente à la santé des habitants d'alentour. Pour ces motifs et considérant que le terrain dudit cimetière de la Roseraie se prêtait parfaitement à la construction d'une maison d'école, à l'usage du nouveau quartier, le conseil municipal décida, à l'unanimité, moins les voix des deux conseillers conservateurs, que le cimetière serait désaffecté et que les habitants de Bureauville auraient dorénavant à se faire enterrer en un endroit où leurs restes mortels prémentionnés ne donneraient lieu à nulle objection au point de vue de la police sanitaire, savoir loin de la ville, dans la région paisible et idyllique de la gare aux marchandises, des entrepôts de charbon et des usines métallurgiques, où rien ne viendrait désormais troubler leur dernier sommeil.

Dans la partie ancienne du cimetière de la Roseraie, où les morts dormaient en paix depuis cent ans et plus, des fouilles furent entreprises sans retard et une maison d'école s'éleva sur cet emplacement. Les ossements que les fouilles mirent au jour n'étant

réclamés dans le délai légal ni par leurs propriétaires, ni par les ayants-droit de ceux-ci, les échantillons les plus remarquables furent déposés dans la collection de M. le professeur Dr Blutwurst, le célèbre ethnographe et phrénologue ; le reste fut calciné et les cendres remises au jardinier municipal Butterlé, pour servir d'engrais aux plantes ornant les fontaines publiques.

Il y aurait mainte chose intéressante à glaner dans le rapport concluant et documenté que M. le professeur Dr Blutwurst adressa en l'occurence au conseil municipal, entre autres de curieuses constatations relatives à l'épaisseur anormale des boîtes crâniennes des Bureauvillois. Mais ne pouvant m'étendre comme je le voudrais sur les découvertes du savant professeur, je poursuis mor récit.

La partie nouvelle du cimetière de la Roseraie, où les Bureauvillois morts durant les dernières années reposaient dans l'attente d'une joyeuse résurrection, devait pour l'instant être laissée en l'état. On pouvait en effet admettre avec une certitude suffisante que les ossements en question ne s'étaient pas encore dépouillés de leur enveloppe charnelle et terrestre au point désiré par les esthètes et par la direction des travaux publics de la ville. Selon le prononcé du magistrat compétent, ce moment n'arriverait qu'en 1913. C'est dans cette partie nouvelle du cimetière que se trouvaient les tombes des époux Strubli, décédés en 1857 et 1859.

Or en 1913, le magistrat compétent, considérant que les restes mortels des Bureauvillois décédés jadis devaient avoir atteint le degré de dématérialisation voulu, considérant en outre que le cimetière de la Roseraie était en partie couvert de constructions et

que la partie non bâtie demeurait en friche et à l'abandon, considérant au surplus qu'ensuite de la construction de nouvelles rues et du voisinage immédiat de la maison d'école, l'ancien cimetière n'offrait plus la tranquillité solennelle et le calme religieux qui convient au séjour des morts, considérant enfin que le quartier de Montrésor avait grand besoin d'une place de jeux et de rendez-vous, décréta : que le cimetière serait transformé en une promenade publique.

Ce décret fut régulièrement publié dans la *Feuille des avis officiels* de Bureauville, pour la gouverne des personnes qui s'estimeraient fondées à former, dans le délai légal, une opposition motivée au projet d'établissement de la promenade publique ou qui, en ce qui concerne les restes mortels mis au jour par les fouilles et à raison d'un lien de parenté les unissant auxdits restes mortels, se proposeraient de réclamer ceux-ci, respectivement de les « transhumer ». Les opposants éventuels devaient s'adresser, jusqu'à telle date, à la direction municipale des travaux publics ; les ayants-droit éventuels pouvaient faire valoir leurs prétentions, jusqu'à la même date, à la direction municipale des pompes funèbres.

Lorsque M. Félix Strubli, petit-fils des époux décédés en 1857 et 1859, lut pour la première fois la publication du magistrat, il éprouva une sensation singulière. La Roseraie..., il comprenait cela ; promenade publique..., aussi ; place de jeux et de rendez-vous,... de même. Mais l'opposition motivée... auxdits restes mortels... respectivement de les transhumer... ici son cerveau cessa de fonctionner pendant quelques minutes. Quand il retrouva ses esprits, il se remit à lire et la raison s'enfuit de nouveau, cette fois pour quelques heures. Une troisième fois, il saisit la *Feuille*

des avis officiels et relut la publication d'un bout à l'autre, en scandant à haute voix chaque mot, sur quoi il dut se mettre au lit, avec le sentiment d'être radicalement et irrémédiablement pochard.

M. Félix Strubli avait un ennemi intime, exerçant à Bureauville la profession d'avocat. Il se rendit chez lui le lendemain et le pria de lui donner, moyennant paiement des honoraires usuels, une version juridiquement et grammaticalement compréhensible de la publication officielle. Me Laemmergeier se plongea dans l'étude du document et le résultat fut un retour subit de sa vieille maladie, — il était hydrocéphale, — qui noya ses méninges et l'emporta dans un monde meilleur, en moins de temps qu'il n'en avait jamais mis à prononcer un plaidoyer. Par la suite, les héritiers de l'avocat portèrent plainte pour homicide prémédité contre M. Strubli, qui fut condamné solennellement aux frais de justice, d'intervention et d'enterrement.

Mais M. Strubli ne se tint pas pour satisfait. Voulant à tout prix obtenir une interprétation du décret, il courut en désespoir de cause à la direction municipale des travaux publics, où on lui signifia que la publication était si simple et si claire qu'un enfant au berceau pourrait la comprendre, pourvu qu'il eût quelque culture classique, une connaissance suffisante de sa langue maternelle et certaines notions de droit public et administratif. Tant et si bien que, lorsque M. Strubli se retrouva dans la rue, il fut un peu honteux de n'avoir pas compris à première lecture la publication claire et non équivoque du magistrat municipal.

Il adressa donc à la direction des pompes funèbres une requête tendant à ce que lui fussent remis les

restes mortels de ses défunts grands-parents, reposant en Dieu et au cimetière de Montrésor. Après constatation de l'identité du requérant, de sa bonne réputation et des liens de parenté qui l'unissaient à ses ascendants, la direction des pompes funèbres fit droit à sa demande avec une promptitude remarquable et lui fit parvenir, au bout de deux mois à peine, un avis officiel indiquant exactement la date et l'heure de la remise des restes mortels. Touché de tant de prévenance, M. Félix Strubli, s'étant muni d'une caisse destinée à recevoir les ossements de ses aïeuls, se rendit à l'heure dite au cimetière. Il y trouva les ouvriers chargés de procéder à l'exhumation, ainsi qu'un fonctionnaire supérieur de la direction des pompes funèbres.

Après les salutations d'usage, le fonctionnaire demanda à M. Strubli où se trouvait le cercueil destiné à recevoir les restes mortels. M. Strubli montra sa caisse, sur quoi le fonctionnaire lui déclara avec politesse et fermeté, que les restes en question ne pouvaient être transférés à leur nouvelle sépulture dans une vulgaire caisse, mais seulement dans une bière décente. Il corrobora cette opinion officielle en donnant lecture de quelques passages de la loi cantonale sur les ensevelissements, de la constitution fédérale et du code des obligations.

Les ossements ne furent donc pas remis ce jour-là à M. Strubli et celui-ci, s'étant décidé à faire les frais d'un cercueil, pria la direction des pompes funèbres de lui fixer une nouvelle date pour l'exhumation des dépouilles mortelles de ses grands-parents.

Avec sa prévenance habituelle, l'administration des pompes funèbres fit droit à la nouvelle requête au bout de trois semaines et c'est ainsi qu'un beau jour,

M. Strubli se retrouva au cimetière, accompagné d'un portefaix poussant la bière sur sa charrette à bras, et en présence des ouvriers chargés de l'exhumation, ainsi que du fonctionnaire des pompes funèbres.

Ce dernier s'apprêtait à donner aux ouvriers l'ordre de se mettre au travail, lorsque se ravisant subitement il interpella M. Strubli.

— Si je suis bien informé, vos deux grands-parents sont ensevelis ici ?

M. Strubli répondit affirmativement.

— Dans ce cas, reprit le fonctionnaire, je regrette de ne pouvoir procéder à la remise des restes mortels, car à teneur de la loi cantonale sur les ensevelissements, il faut deux bières pour les restes de deux personnes ; l'article 17 interdit en effet d'ensevelir deux corps dans un même cercueil.

M. Strubli chercha à expliquer qu'il ne s'agissait pas de corps dans le sens de la loi, mais seulement de quelques os. Le fonctionnaire ne se laissant pas convaincre M. Strubli, outré, et oubliant le respect dû à la dépouille de ses grands-parents, s'emporta jusqu'à déclarer qu'il ne lui viendrait fichtre pas à l'idée de commander une seconde bière pour un demi-quarteron d'os miteux.

Rien n'y fit ; le fonctionnaire demeura inébranlable et la tombe resta cette fois encore fermée. Les assistants se retirèrent tour à tour, M. Strubli en tête, suivi du portefaix avec sa charrette à bras, puis le fonctionnaire de la direction des pompes funèbres et enfin les ouvriers chargés de l'exhumation.

M. Strubli, toujours indigné, donna libre cours à ses sentiments dans un mémoire-recours salé, adressé au magistrat municipal. Il s'y trouvait des expressions

telles que « décision d'un ridicule achevé », et « en appeler à l'opinion publique par la voie de la presse ». En conséquence, le magistrat prit la décision suivante :

« Considérant :

que la grand'mère du recourant, dame Rosine Strubli, née Taeschli, décédée en 1857 et son grand-père, Charles-Louis Strubli, décédé en 1859, étaient unis par le mariage, ainsi qu'il appert des registres de l'état-civil,

prononce :

le recourant est autorisé, *à titre exceptionnel*, à réunir dans *un seul* cercueil les restes mortels des deux conjoints prénommés, pour les transporter à leur nouveau lieu de sépulture, le cimetière de la gare aux marchandises. »

Muni de cet arrêt, M. Félix Strubli se rendit pour la troisième fois au cimetière et n'eut pas longtemps à attendre l'arrivée du fonctionnaire de la direction municipale des pompes funèbres, flanqué des ouvriers chargés de procéder à l'exhumation. La tombe fut ouverte ; on y trouva deux crânes, trois humérus vermoulus, une dizaine et demie de vertèbres avec un nombre à peu près correspondant de côtes, trois à quatre os iliaques, un coccyx et une quantité indéterminée de fémurs, de tibias, de tarses et de phalanges. Le tout fut déposé sur les copeaux garnissant le cercueil, après quoi celui-ci fut revissé en présence du fonctionnaire et scellé par lui.

M. Strubli ayant alors fait signe au portefaix de charger le cercueil sur sa charrette et de partir, le fonctionnaire lui déclara, avec politesse et fermeté, qu'à teneur de l'article X du règlement communal

sur les ensevelissements, il devait se servir pour le transport du corbillard municipal. En conséquence, le cercueil fut déposé dans la remise du cimetière, pour y attendre l'arrivée du corbillard.

Trois semaines plus tard, M. Strubli reçut une lettre l'invitant à se présenter le lendemain à la direction municipale des pompes funèbres, bureau N° 187 de l'Hôtel-de-Ville, pour être entendu dans une affaire personnelle.

Là, le directeur en personne lui signifia qu'en compulsant les anciens registres, on avait découvert que la tombe de son grand-père défunt ne se trouvait pas à gauche, comme on l'avait cru, mais bien à droite de celle de sa grand'mère. La conséquence de cette erreur était que les ossements de feu sa grand'mère avaient été mêlés et confondus dans un même cercueil avec ceux du maître-menuisier Schlaerpeli, également décédé en 1857. Ces deux dernières personnes ayant été de leur vivant de sexes différents, sans être unies par le mariage, il était nécessaire, pour faire cesser le scandale, que leurs restes mortels fussent séparés et que ceux de feu Mme Rosine Strubli fussent réunis à ceux de son époux. En réclamant l'exhumation des restes mortels de ses grands-parents, M. Félix Strubli avait, il est vrai, provoqué la découverte de cette erreur, mais d'autre part, il en était résulté pour la caisse municipale une dépense de deux cents francs en chiffres ronds, somme qui s'accroîtrait encore par suite de la nécessité où l'on se trouvait d'ouvrir de nouveau la tombe de M. Strubli au cimetière de la Roseraie, ainsi que celle de la feue grand'mère au cimetière de la gare aux marchandises, et de séparer les ossements indûment confondus, pour remettre ensemble les bons.

Le directeur des pompes funèbres admettait que M. Strubli consentirait sans difficulté à rembourser à la caisse municipale le montant des dépenses faites et à faire, attendu qu'il les avait occasionnées en faisant usage de son droit légal de réclamer les ossements. La direction se permettrait donc de remettre en temps et lieu sa note de frais à M. Strubli.

Mais M. Strubli déclina cette invitation avec une énergie si touchante que, poursuivi pour injures et sévices graves à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions, il est allé faire un stage de trois ans dans les marais de Witzwil, pour y étudier les procédés d'extraction de la tourbe, ce qui lui permettra plus tard, si l'occasion s'en présente, d'entreprendre à son compte une exploitation de ce genre.

Cependant, l'affaire reste en suspens au point de vue du droit public, civil et pénal. Les instances compétentes n'ont, en effet, pas encore décidé si, vu l'état de faits et les circonstances de l'affaire, il convient de ne pas donner d'autre suite à celle-ci, ou s'il y a lieu de poursuivre judiciairement le concubinage posthume des ossements de la grand'mère Strubli avec ceux du maître-menuisier Schlaerpeli, décédé comme la première en l'an 1857.

C. A. Loosli.

Traduit de l'allemand par M. R.

Ma vie et ma fuite du « paradis communiste ».

SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE [1]

C'était un samedi, jour de corvée de chauffage. Toutes les lignes des tramways étaient encombrées. Il fallut attendre deux heures. Une foule énorme se pressait aux arrêts. On prenait d'assaut les voitures pour aller à la gare de la Baltique. Ayant manqué plusieurs wagons, je réussis enfin à me cramponner, à m'accrocher tant bien que mal et, après des efforts inouïs, à m'introduire à l'intérieur qui était bondé ! Enfin nous arrivâmes à la gare. Ma compagne me pria de ne plus lui parler, de ne poser aucune question. Elle me communiqua que le frère de mon amie fuyait aussi. Une fois déjà, pour la même tentative, il avait été arrêté et mis en prison. Aussi avait-il la frousse et, ayant appris que j'étais de la partie, il avait voulu rentrer à la maison ; on avait eu toutes les peines du monde à l'en dissuader. Je devais faire semblant de ne pas le connaître et il me prévenait qu'au moindre danger il se sauverait ; il me priait d'en faire autant, seulement du côté opposé.

En effet, il y avait eu dernièrement beaucoup de

[1] Pour la première partie, voir la livraison de mars.

fuites malheureuses. Ainsi on avait tué, d'un coup de fusil, la jeune princesse Galitzine, née Beckmann, au moment où elle tentait de passer la frontière. D'autres avaient été arrêtés et mis en prison.

Une angoisse atroce m'étreignait. Etre fusillée à cause de mon fils, souffrir en son nom comme tant d'autres avaient souffert pour leurs proches, me paraissait même glorieux et il me semblait que je l'aurais accepté tranquillement. Mais fournir aux bolchéviks une cause légitime de m'exterminer me paraissait humiliant. Enfin il n'y avait rien autre à faire et je me confiai à la garde de Dieu.

Nous grimpâmes dans les wagons à bestiaux, les voitures de I, II, et IIIe ne circulant pas dans les trains de banlieue.

A l'occasion du samedi, beaucoup de monde allait dans les environs, beaucoup de Krasnoarmeitzy se rendaient à Oranienbaum. S'ils s'étaient seulement doutés du précieux ôtage qu'ils avaient à côté d'eux ! A la station Martichkino, ma compagne me toucha silencieusement le coude. Nous descendîmes. Il commençait à faire sombre. Nous cheminâmes longtemps à la débandade ; je sentais qu'à la moindre alerte mes compagnons étaient prêts à m'abandonner.

En approchant de la mer, dont on entendait déjà le sourd clapotement, nous vîmes surgir un personnage qui se dirigeait vers nous. J'eus une angoisse... mais non, ma Finnoise se précipite vers lui, lui parle tout bas et nous fait signe de le suivre. Toujours en grand silence, nous atteignons quelques misérables cabanes, disséminées le long de la chaussée et nous nous arrêtons auprès de l'une d'elles. Un couple sort de la porte, l'homme russe, la femme finnoise. En jetant autour d'eux des regards inquiets, ils nous font entrer,

ferment vivement les volets, allument une veilleuse. A ma question : « Quand nous mettrons-nous en route ? » on me répond : « Dans deux heures, lorsque l'obscurité sera devenue complète ». Puis on nous prévient de ne pas parler à haute voix, ni de sortir, à cause des patrouilles de krasnoarmeitzy. Nous demandâmes à manger. On nous servit du café de seigle et des pommes de terre bouillies.

Ayant repris des forces, nous attendîmes avec impatience la venue du pêcheur, qui devait nous conduire dans sa barque sur la côte de Finlande. A mesure que le temps avançait, la jeune Finnoise s'agitait et nous l'entendions discuter à voix basse. Enfin à dix heures, désolée, elle vint nous prévenir que le pêcheur était ivre-mort et que pour ce soir il fallait renoncer à partir.

Que faire ? Rentrer à Pétrograd ? Il n'y fallait pas songer, le dernier train était parti. Cette terrible tension des nerfs, ces angoisses ne servaient donc à rien ? Je sentais que je n'aurais plus ni forces, ni courage pour tenter une seconde fois l'aventure.

Nous nous disposâmes à passer la nuit dans la cabane, la Finnoise et moi, sur un grand lit d'aspect douteux, le frère de mon amie par terre, nos hôtes à côté dans la cuisine.

Exténués physiquement et moralement, nous nous endormîmes d'un profond sommeil. Au beau milieu de la nuit nous fûmes brusquement réveillées par des pas pesants et des voix excitées. Les krasnoarmeitzy, pensais-je, en me jetant à bas du lit. On entendait le bruit de quelque chose de lourd qu'on traînait ; les marches de l'escalier, conduisant au grenier, craquaient. Rester dans l'incertitude m'était impossible. Je me précipitai vers la porte. La Finnoise aussi s'était levée,

tandis que notre compagnon continuait à ronfler. Par la porte entre-baillée, nous aperçûmes des hommes qui traînaient au grenier des caisses et des sacs. Que pouvait bien signifier ce remue-ménage à cette heure de la nuit ? La jeune Finnoise ne répondait à mes questions que par des gestes désespérés, m'engageant à me taire. Nos hôtes, ayant reconduit leur monde, vinrent tout joyeux nous conter les bonnes nouvelles; on venait de leur apporter de la contrebande : vingt-cinq bouteilles d'alcool, une grande quantité de tabac et de farine. Ils allaient faire de belles affaires, les acheteurs ne tarderaient pas à venir. Ils nous recommandèrent encore une fois le silence.

Ainsi nous étions dans un nid de contrebandiers ! Ce serait un comble si la mère du général Wrangel allait être arrêtée dans une pareille compagnie. C'est pour le coup que les bolchéviks jubileraient! A l'aube, arrivèrent les acheteurs. Il y eut encore des chuchotements, des disputes, des caisses et des sacs traînés.

J'exigeai de ma Finnoise une réponse catégorique : Partirions-nous oui ou non ce soir ? Car autrement j'étais décidée à retourner à Petrograd. Elle me jura qu'à peine il ferait nuit, on se mettrait en route et qu'on avait mis l'ivrogne sous clef.

La journée se traîna lamentablement dans une attente anxieuse. On nous servit des macaronis tout noirs et du lait caillé qu'on nous fit payer 8000 roubles. Nous nous exécutâmes sans récriminer, l'argent soviétique n'ayant plus aucune valeur pour nous.

Mais voici enfin le crépuscule tant désiré et, avec lui, notre sauveur, le pêcheur contrebandier et ses deux camarades. Il était clair que nos hôtes les avaient régalés, car, sans être vraiment ivres, ils puaient

l'eau de vie. Pourtant, nous n'avions ni le temps, ni le loisir d'hésiter ; en faisant le signe de la croix nous nous mîmes en route.

La nuit était glaciale, noire, lugubre. Arrivés près de la mer, les Finnois, chuchotant, jetant à droite et à gauche des regards inquiets, tirèrent un bateau d'une grange et le lancèrent dans l'eau. Il roula loin du bord ; pas moyen d'y entrer sans avoir de l'eau jusqu'à la ceinture.

Je n'eus pas le temps de me demander comment j'allais faire, qu'on m'avait saisie, mise sur le dos du Finnois qui se tenait dans l'eau et qui me déposa comme un sac de farine au fond de la barque. Nous avions pris congé de la jeune Finnoise dans la cabane, car elle avait craint de nous accompagner.

Nous étions cinq, les trois pêcheurs, moi et le frère de mon amie. Le bateau était une misérable petite embarcation de pêcheur à voile. Comme il s'était enlisé dans un banc de sable, il fallut de longs efforts qui nous parurent interminables, pour le faire bouger. Le froid était pénétrant. La barque avançait, secouée par les vagues qui, de temps à autre, nous aspergeaient d'écume glaciale. Les pêcheurs, à tour de rôle, puisaient l'eau du fond de la barque. Mes pieds étaient trempés. Je regardai à ma montre, il était huit heures précises. Mais voici que la direction du vent change ; les Finnois commencent à s'agiter, mettent la voile et nous prient de rester immobiles, car le vent est contraire et nous sommes obligés de contourner Cronstadt où la mer est toujours sillonnée par les faisceaux lumineux des projecteurs.

On me fourra tout au fond de la barque dans l'eau glaciale. Maintenant, j'étais prise comme dans une gaine de glace ; mes dents claquaient, l'atroce froid avait tué

en moi tout sentiment de peur, je n'avais qu'une idée : me réchauffer.

Enfin voici le redoutable Cronstadt avec ses gerbes de feu derrière nous ; on ne voit plus que l'immensité de la mer. Mes pieds sont raidis par le froid, je suis secouée de frissons. Le temps passe, les trois heures dont on avait parlé sont depuis longtemps écoulées, et nous voguons toujours.

Une subite rafale arrache la voile et casse le mât. Je commence à avoir peur. Les Finnois, dressés de toute leur taille dans notre frêle embarcation, tâchent de réparer tant bien que mal le désastre, en s'invectivant et en perdant la tête. A chaque mouvement, la barque s'incline tantôt à droite, tantôt à gauche et risque de chavirer en nous entraînant au fond de la mer. Heureusement les souffrances causées par le froid sont un bon dérivatif à la peur. Je me sens à moitié morte et ce n'est pas étonnant : on est au 25 octobre, la nuit est glaciale et nous sommes mouillés jusqu'aux os.

Enfin la voile est réparée ; les Finnois assurent que nous arrivons au terme de notre voyage. Mais nos épreuves ne sont pas finies. Une neige épaisse se met à tomber, cachant à nos yeux l'horizon d'un mur blanc. La neige en fondant coulait dans le dos ; mon chapeau était ruisselant et ma tête glacée. On avait peine à diriger le bateau qui semblait flotter au gré des vagues et du vent. Je regarde encore ma montre : quatre heures. Voici huit heures que dure notre voyage. Tout-à-coup, les Finnois s'animent ; mon compagnon qui, jusque-là, paraissait inerte, se met à sourire et à hocher joyeusement la tête. A travers la neige qui diminue, on aperçoit le rivage. Les pêcheurs enlèvent la voile et se mettent à ramer.

Je ne réagis presque plus, il me semble que mon âme aussi est gelée. La barque touche un banc de sable et s'arrête de nouveau loin de la rive. Les Finnois ont peur des patrouilles, ils chuchotent et nous pressent, en nous ordonnant de nous taire. Mais mes malheureuses jambes sont tellement raidies par le froid que je n'ai pas la force de me lever. L'un des Finnois me saisit sous les bras, l'autre par les jambes; ils me transportent à terre et me jettent comme un corps mort sur la plage. Puis, sans même répondre à nos questions, ayant saisi leurs sacs à marchandises, ils disparaissent en rampant derrière les arbres.

Et me voici seule avec mon compagnon, mais je reste inerte, sans trouver la force de me réjouir, ni de me relever. Mon compagnon, lui, s'était transformé, il riait; m'aidait à me lever et m'engageait à nous mettre plus vite en route. Il était quatre heures et vingt minutes. Mais de quel côté aller ?

Nous nous acheminâmes au hasard par la forêt, nous perdant en conjectures pour deviner où nous étions. En marchant, je me réchauffai un peu et me dégelai physiquement et moralement. L'aube commençait à blanchir, lorsque nos pieds s'embarrassèrent. En regardant attentivement, nous reconnûmes un réseau de fils de fer et des canons. Mon compagnon qui connaissait bien la Finlande me dit :

— Nous sommes au fort Ino. Il faut aller dans la direction opposée vers Térioki.

Nous nous remîmes en marche toujours par la forêt. De temps à autre, nous passions devant des villas, fenêtres et portes clouées : partout un silence de mort, pas une âme. Voici une localité plus habitée. Nous frappons à plusieurs portes, on entend grogner à l'intérieur sans que personne ne paraisse. Enfin,

une maison où une lumière brille à la fenêtre. Nous frappons ; un couple finnois très sympathique vient nous ouvrir. Nous expliquons que nous sommes des réfugiés russes et demandons la permission de nous reposer et de nous chauffer un peu. Ils nous engagent très hospitalièrement à entrer. Seigneur ! quel bonheur ! J'aperçois un poêle brûlant. Ma gaine de glace commence à fondre, de petits ruisseaux coulent de tous côtés. N'ayant rien pour changer mes vêtements trempés (on se souvient que j'avais fui sans rien emporter), je suis infiniment reconnaissante à la Finnoise, qui m'enlève mes bottines trouées, mon manteau, mon chapeau ruisselant et m'installe près du poêle en me couvrant les épaules d'une couverture ouatée. Grand Dieu ! Quel béatitude ! Jamais je n'ai éprouvé de sensation plus délicieuse, c'est comme si après la mort je revenais à la vie. Je ressens aussi une faim violente. Malheureusement, je n'ai dans ma poche que 16 marks finnois. M'étant concertée avec mon compagnon, celui-ci me dit :

— Je vous conseille de vous nommer. Le bonhomme a bien certainement entendu parler de votre fils (c'était avant la catastrophe de la Crimée). Nous lui donnerons un mot pour ma sœur qui le remboursera.

Et, en effet, à peine le Finnois fut-il informé de mon nom, qu'il appela sa vieille mère et les enfants qui nous entourèrent. Il nous dit que toute sa sympathie était pour les Blancs et qu'il avait été plus d'une fois dans le temps à Pétrograd. En un clin d'œil, la table fut couverte d'un tas de bonnes choses que je n'avais pas vues depuis deux ans : des œufs durs, du fromage, du beurre, du lait caillé et du *pain blanc* ! Nous devions probablement avoir l'air bien extraordinaire,

car nous contemplions tout cela avec des yeux avides et étonnés. On nous servit du café fumant avec du lait et du sucre ! Je sentais le sang bouillonner dans mes veines, j'avais même trop chaud.

Lorsque mes vêtements furent plus ou moins secs, j'endossai mes loques, en ayant soin d'assujettir ma semelle avec une ficelle. Mon manteau se tenait raide comme une cloche, mon chapeau et mes bottines s'étaient recroquevillés.

Il était temps de partir pour la quarantaine, que malheureusement il nous était impossible d'éviter. Le Finnois proposa de nous conduire en voiture jusqu'à Térioki, qui était encore à vingt verstes. Nous acceptâmes avec reconnaissance. La voiture se trouva être un simple chariot rempli de paille. Le Finnois n'en possédait pas de meilleure. Mais ceci me parut insignifiant, la vie m'en ayant fait voir bien d'autres. Après avoir chaudement remercié nos hôtes, nous grimpâmes dans le chariot, et, fouette cocher ! A chaque cahot nous tressautions, mais tout était oublié, les trois nuits d'insomnie, l'atroce souffrance du froid, la crainte d'être arrêtés ou de périr en mer.

Vers neuf heures du matin, nous étions à la quarantaine. On nous fit subir un interrogatoire et d'autres formalités. On me dévisageait comme le merle blanc. Mon compagnon se tordait de rire en regardant mon costume.

Nous fûmes retenus durant deux semaines. Et jugez de la puissance des nerfs : à soixante et un ans, après toutes les épreuves des derniers jours, je n'attrapai pas même de rhume. Il n'y eut que la nourriture convenable qui, après les détritus soviétiques, fut nuisible les premiers temps à mon estomac.

Durant mon internement, les journaux locaux ayant

parlé de l'intrépide voyageuse, mère du général Wrangel, qui avait réussi à s'échapper de Sovdépie, je reçus une quantité de lettres de sympathie de la part de Russes connus et inconnus et une adresse dont je fus profondément touchée, signée par de nombreuses familles finlandaises qui m'exprimaient leur satisfaction de me savoir à l'abri dans leur pays et me parlaient en termes élogieux de mon fils.

La mission américaine qui, durant les jours tragiques de la catastrophe de Crimée, avait partout fait preuve de tant de cœur vis-à-vis des Russes, fut touchante pour moi. Elle me fournit non seulement une quantité de produits alimentaires, mais aussi des vêtements chauds. J'étais profondément émue de toutes ces marques de sympathie et de respect, dont j'avais perdu l'habitude ces dernières années. J'avais la sensation d'avoir été touchée par la baguette magique de quelque fée puissante.

Lorsque ma quarantaine fut achevée, mon ami vint me chercher pour me conduire dans sa ravissante villa où je passai trois mois et demi, jouissant d'un repos bienfaisant, en attendant le visa pour l'Allemagne. Grâce aux soins les plus tendres et les plus dévoués et malgré les tourments pour mon fils, causés par l'évacuation de la Crimée, je repris petit à petit mon aspect normal. En février, je pus rejoindre mon mari à Dresde, qu'il avait gagné, de la Finlande, peu de temps avant ma fuite.

Pour le moment nous y vivons en réfugiés sans perdre courage, espérant et croyant fermement à la régénération et à la prospérité future de notre malheureuse patrie.

Je ne veux pas clore ces lignes sans parler, ne fût-ce que brièvement, de l'état actuel du malheureux Pétro-

grad. Son aspect extérieur a pris un air légèrement bucolique. Au Newsky, sauf les autos des commissaires et les lourds camions, il n'y a pas d'autre mouvement que celui des piétons. Bien des rues (même le Newsky, vis-à-vis du Théâtre Alexandre) sont couvertes d'herbe. L'air est plus pur et plus transparent que jadis, grâce au chômage des fabriques. Le public ne circule pas sur les trottoirs, mais au milieu de la chaussée ; les uns portent sur leur dos des sacs avec la ration, d'autres marchent en mangeant le pain qu'ils viennent de recevoir à la boulangerie municipale. Peu de temps avant mon départ les habitants affamés de Pétrograd eurent une agréable surprise : ils reçurent d'immenses cargaisons de pommes qui furent distribuées en grande quantité. On m'a conté qu'un étranger, arrivé en ce moment à Pétrograd, fit la remarque suivante : « De quoi les Russes se plaignent-ils ? N'ont-ils pas toutes les raisons de se croire au Paradis ? Ils se promènent nus et mangent des pommes ».

On voit en été, dans la rue, des dames qui achèvent d'user leurs robes élégantes, tout en étant chaussées d'espadrilles en ficelle et ne portant pas de bas. En hiver, les luges sont les seuls véhicules. On y transporte les meubles, les ustensiles de ménage, les bagages, la ration qu'on vient de recevoir ou les pommes de terre obtenues à grand'peine chez les « méchetchniki »[1]. Des mères exténuées y traînent leurs enfants.

Les magasins sont fermés, portes et fenêtres clouées, car les marchandises sont toutes réquisitionnées et les entreprises nationalisées. L'aspect du public, sans

[1] « *Méchetchniki* » du mot méchok (sac). On nomme ainsi ceux qui, aux risques et périls de leur vie, vont à la campagne, en province, chercher des provisions pour les revendre à des prix fabuleux aux habitants des deux capitales. Ce commerce est sévèrement prohibé.

parler de son accoutrement fantaisiste, attire l'attention par un air maladif ; les visages sont boursoufflés, avec des poches sous les yeux et un teint de cire. Dans le domaine intellectuel, le niveau a positivement baissé. En causant avec mes collègues du Musée, tous gens de la plus haute culture, nous savions d'avance que chaque conversation finirait fatalement par des questions de produits alimentaires, des difficultés qu'on a pour s'en procurer, etc. La plupart des gens sont devenus irritables, méfiants et ont un air de bêtes traquées. Tous, sans exception, ont la mémoire très affaiblie. Une quantité d'hommes éminents ont péri de faim ou ont été fusillés. Je sais que les académiciens Lappo-Danilewsky, Schachmatoff, le professeur V. Hessen et bien d'autres sont morts d'épuisement. On pourrait écrire un long martyrologe de tous ceux qui, à la fleur de l'âge et du talent, ont péri de la main des bolchéviks.

La position des professeurs, des étudiants et des autres personnes de la classe intellectuelle n'est guère meilleure que celle des anciens aristocrates, ils vivent aussi dans une continuelle attente de perquisitions et d'arrestations. Avec le reste du public, ils perdent leur temps à faire, durant des heures, la queue devant les magasins municipaux pour recevoir un peu de pain ou de hareng et sont assujettis aux mêmes corvées. Pour gagner plus d'argent, ils prennent du service simultanément dans plusieurs institutions et la science y perd.

Du reste, la science et l'instruction périclitent. On n'a ni manuels, ni matériel scolaire. On ne reçoit plus les revues scientifiques étrangères et celles qui s'éditaient en Russie ne paraissent plus. La plupart des écoles ne figurent que sur le papier ; en réalité,

leur nombre est réduit au minimum, faute de locaux, de chauffage, de livres, de maîtres. Grâce à l'éducation en commun des garçons et des filles, au manque de discipline et au relâchement des mœurs, la dépravation est générale. On a enlevé les saintes images des classes, et les enfants n'osent plus porter leurs croix de baptême. Pour corrompre la jeunesse, on la mène au cinéma assister à des pièces révoltantes, telles que les aventures de Raspoutine et des scènes soi-disant véridiques de la vie intime des membres de la famille impériale. De temps à autre, on voit dans les rues des affiches représentant en grandeur naturelle « Nicolas le sanglant », c'est ainsi qu'ils nomment le défunt tsar, martyrisé et mis à mort par eux. Il y est représenté dans un état de complète ivresse, en grand manteau de cour, la couronne lui tombant de la tête. Sous ses pieds s'amoncellent des cadavres ensanglantés d'ouvriers et de prolétaires.

On organise des clubs de jeunes communistes. J'ai eu l'occasion d'entendre leurs discours ; on frémit à l'idée de la nouvelle génération qui se prépare pour la Russie.

Les églises, des maisons privées, des établissements d'éducation, toutes les institutions publiques et militaires sont fermées. Le clergé n'est exempt d'aucune corvée. Les journaux sont remplis de persiflages et d'outrages grossiers et obscènes à son adresse. Le *Journal rouge* y a même consacré une rubrique spéciale. D'un autre côté on constate une recrudescence générale de ferveur religieuse. Les processions qui, ces derniers temps, ont été admises, grâce à l'intervention d'une partie des ouvriers, attirent des centaines de milliers de fervents : jamais dans l'ancien temps on n'en vit d'aussi grandioses. Des congréga-

tions ont été organisées. Les églises regorgent de monde et sont entretenues aux frais des paroissiens, aussi il faut voir avec quel amour et quelle ardeur ces derniers y veillent et les ornent de guirlandes, de feuillage et de fleurs de papier. On a formé d'excellents chœurs. Dans le clergé, on remarque un nouveau type de prêtre, plusieurs ont fait des études universitaires. Les sermons aussi ont pris un nouveau caractère, on y sent le lien spirituel entre le prêtre et la congrégation. La souffrance et le malheur les ont unis et les rapports en sont devenus plus intimes et plus affectueux. Les confessions en commun sont très répandues. Jamais je n'ai eu l'occasion d'observer une atmosphère de piété aussi intense que celle qui règne dans les églises lorsque, parmi les sanglots, toute l'assistance se confesse comme un seul homme. Je connais plusieurs personnes, très indifférentes en matière religieuse, qui sont devenues profondément croyantes.

Je ne me charge pas de parler de l'état financier et économique de la Russie, cela demande des connaissances statistiques et scientifiques et j'ai toujours été étrangère à ces questions. Actuellement un véritable chaos règne dans ces domaines. Je sais seulement que, tandis qu'à Pétrograd, Moscou, Penza et Kharkoff, on imprimait journellement 7 millions de roubles, nous, les employés, restions des mois sans recevoir nos appointements, faute d'argent dans l'Etat.

Malgré les gages fantastiques (les plus modestes sont de 3000 r.) les gens se promènent à moitié nus et meurent de faim. Ceux qui travaillent ont seuls le droit d'habiter, ou plutôt de végéter à Pétrograd. « Mangent seulement ceux qui travaillent ». Ces mots sont imprimés sur les cartes des travailleurs. Aussi, tous ceux qui ne sont pas encore tombés en enfance

et qui ont la force de se tenir debout, ont envahi les institutions de l'Etat. Cela contribue-t-il à la prospérité de la chose publique ? Voilà une question qui n'intéresse guère les autorités bolchévistes, qui font tout exclusivement pour l'extérieur.

Le nom des rues et des palais a été changé. Ainsi, le palais de Tauride, dont les murs ont été témoins de tant d'événements, s'appelle palais d'Ouritzky, en mémoire d'un communiste tué en 1918. Le palais du grand duc Serge Alexandrovitch se nomme palais Nahamkes. De même beaucoup d'autres institutions et palais ont échangé leurs noms historiques pour des noms chers au bolchévisme. La principale rue de Pétrograd, le Newsky, s'appelle maintenant « la Perspective du 25 octobre » (jour de l'usurpation du pouvoir par les bolchéviks). L'ex-résidence impériale, où toute la famille impériale a habité jusqu'au jour de l'exil en Sibérie, n'est plus Tsarskoe-Selo, mais Diertzkoe-Selo d'Ouritzky. Pavlovsk, l'historique Pavlovsk dans les environs de Pétrograd, est nommé Sloutzk en mémoire de la communiste Vera Sloutzky.

A chaque pas on peut admirer une quantité de monstrueux monuments, vraies caricatures en plâtre des « pères de la révolution » : Lassalle, Karl Liebknecht, Rosa Luxembourg, Volodarsky. On en avait érigé un pour Sophie Perowsky, qui avait pris part au meurtre d'Alexandre II. mais il fallut l'enlever, car cette image grotesque, quelque chose entre une gigantesque chauve-souris et un stalactite, produisait sur tous les passants un effet d'hilarité bien contraire à celui qu'avait voulu produire l'artiste. Les peintres et les sculpteurs attitrés de la république des paysans et des ouvriers sont futuristes et cubistes, aussi l'on peut

facilement se représenter toute la beauté de ces monuments.

Le poète « de cour » Vl. Maiakovsky glorifie dans ses vers le paradis communiste, son talent est très apprécié. Il y a aussi des poètes prolétaires et paysans.

Le Champ de Mars, où jadis on faisait de brillantes revues et où l'on peut encore admirer la statue de Souvaroff, est devenu le Panthéon moderne, on y enterre les héros de la révolution. On y trouve une boue et une saleté indescriptibles. Du reste, la saleté règne partout. L'état sanitaire de la ville est effroyable. Les maisons, faute de matériaux (on ne trouve même pas de clous) ne se réparent plus et risquent de s'écrouler. Les tuyaux de canalisation et les conduits d'eau ont éclatés grâce à l'absence de chauffage (toutes les bâtisses de bois, les barques, les forêts environnantes, tout a été brulé). Les ordures, l'eau sale, tout est vidé n'importe où, dans la cour, sur l'escalier, par les fenêtres dans la rue. Les dvorniks étant supprimés comme une invention bourgeoise, ce sont les malheureux habitants, affaiblis par la faim et non habitués à ce genre de travaux, qui doivent entretenir la propreté dans les maisons, les cours et les rues. La saleté s'accumule, les immondices obstruent les tuyaux et débordent. On voit d'ici le tableau. Les « journées » et les « semaines sanitaires », inventées pour martyriser le « bourgeois », sont impuissantes à remédier au mal.

Dans la plupart des maisons privées, ainsi que dans les institutions publiques, la température est à zéro. Les habitants ne quittent jamais leurs pelisses, leurs chapeaux et — les heureux qui en possèdent — leurs caoutchoucs. On écrit en gants de laine dont les doigts sont coupés comme des mitaines. On dort sans se déshabiller, en se couvrant de toutes les hardes

qu'on possède. La plupart des gens ne se lavent qu'une fois par semaine à cause du froid et ne changent de linge que très rarement, le prix du savon étant inabordable. Les poux pullulent, les hôpitaux, les bains publics, les écoles, les tramways en sont pleins. Et les poux — on le sait bien — sont les meilleurs agents des épidémies.

Je ne puis m'empêcher de raconter à ce sujet une histoire bien amusante. Les soldats de l'armée rouge ne reçoivent de congé qu'après avoir été atteints du typhus. Alors ayant entendu dire qu'il faut se méfier des poux, ils ont imaginé la combinaison suivante : se faire inoculer la maladie précisément par ces insectes et, de cette façon, réaliser le rêve si longtemps caressé, aller en congé à la maison. Il se trouva immédiatement des individus pour spéculer sur cette originale marchandise, en vendant à 250 r. la boîte de 5 poux, pris sur un malade du typhus.

La mortalité est monstrueuse. La population est décimée par les typhus de tous genres, l'influenza espagnole, la dysenterie, le choléra et tout simplement par l'épuisement. En 1917, elle était de 2.440.000 d'individus ; en 1920, on n'en comptait plus que 705.000. Il faut aussi tenir compte de l'émigration et des exécutions.

L'état des hôpitaux est indescriptible, ils sont, ainsi que les postes d'évacuation, surchargés de monde. J'ai entendu dire, par un docteur très connu de l'hôpital militaire Nicolas, que des convois de 10 mille malades et blessés du front, arrivés à Pétrograd, n'avaient pu être évacués, faute de place, sur les hôpitaux. Les malheureux avaient eu mains et pieds gelés et beaucoup étaient morts de froid. Le personnel médical lui-même n'est pas plus épargné par les mala-

dies que le reste du monde. Tout fait défaut. On possède un thermomètre pour deux cents malades. Les remèdes les plus nécessaires manquent : il n'y a pas même d'huile de ricin, ni de bicarbonate de soude, et aucun narcotique. Dans les salles d'opération la température est de 2°-3°, les chirurgiens n'ont pas les instruments nécessaires pour les opérations. Les bains ne fonctionnent pas, les W.-C. sont des cloaques. Dans les morgues, les cadavres s'amoncellent; on n'a aucun cercueil, ni moyen de transport pour les mener au cimetière. Les garde-malades sont grossières, peu préparées au travail, elles dépouillent les malades et pillent les hôpitaux. Les sœurs de charité nouvellement formées pensent plus à leur flirt qu'à leur vocation.

On peut s'imaginer ce que sont les voyages. Les voitures sont surchargées de monde, même les filets à bagages sont occupés. Les poux pullulent. Pas moyen de trouver de quoi se nourrir en route. Le nombre des voitures détériorées est énorme. Les « camarades » couvrent la locomotive, les toits, s'accrochent et se suspendent partout. Même tableau dans les tramways. Les catastrophes se multiplient; faute de matières graisseuses, les essieux s'enflamment, les voyageurs cassent les vitres, se précipitent par les fenêtres, s'écrasent.

Des personnes, venues de la province, m'ont assuré que toute la Sovdépie était dans la même état infernal.

Voilà mes impressions sur l'existence au « paradis communiste », j'ai besoin d'en faire part au monde civilisé.

Baronne MARIE WRANGEL.

1er Août 1921.

Le droit fluvial international et le régime du Danube.

SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE [1]

En résumé, dans le régime du Danube, tel qu'il résultait des divers actes diplomatiques, on distinguait avant la guerre mondiale : le *Bas-Danube* ou *Danube maritime* (de Braïla à la mer) ; le *Danube moyen* (des Portes de Fer à Braïla) ; le *Haut-Danube* (d'Ulm, où il devient navigable, jusqu'aux Portes de Fer).

1° Le *Bas-Danube* était soumis à une législation conforme aux principes qui régissent les fleuves « conventionnels ». La navigation et le commerce y étaient libres, quels que fussent les pavillons. L'autorité de la Commission européenne s'exerçait jusqu'à Braïla ; mais la partie du bras de Kilia, dont les deux rives se trouvaient soit en Russie, soit en Roumanie, était soustraite à son pouvoir et même à son contrôle. Quant à la partie mixte, c'est-à-dire qui coulait entre les territoires russe et roumain, les règlements en vigueur dans le bras de Soulina lui étaient appliqués, sous la surveillance d'une commission spéciale russo-roumaine.

[1] Pour la première partie, voir la livraison de mars.

2° Le *Danube moyen* échappait à toute organisation commune, la Roumanie ayant refusé son adhésion au projet Barrère. Le traité de Londres restait sans effet et la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie exerçaient la police et le contrôle sur leurs eaux territoriales.

3° Le *Haut-Danube* était abandonné aux riverains : le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche-Hongrie, la Serbie affranchie. En réalité, le commerce y était presque exclusivement au pouvoir de l'Autriche, contrairement aux principes de 1815 et de 1856 qui tendaient à établir la loi de l'égalité universelle, la communauté du fleuve et, sur tout le cours, un régime uniforme.

Quant aux Portes de Fer, l'exécution des travaux, confiée d'abord à l'Autriche et à la Turquie par le traité de 1871, avait été finalement attribuée à l'Autriche seule en 1878. Et, de sa propre autorité, le gouvernement hongrois avait réglementé et tarifé la navigation.

On voit par ce résumé que le plus incroyable manque d'unité caractérisait l'organisation du Danube, par la faute surtout de l'Autriche-Hongrie qui ne voulait voir que sa position sur le fleuve et se refusait à le considérer comme un ensemble.

Les choses en étaient là quand la guerre mondiale éclata.

La guerre n'entraîne pas par elle-même l'annulation des traités internationaux, conclus en temps de paix. Mais le grand conflit, qui débuta par une trahison de la foi jurée et l'invasion d'un pays dont la neutralité était garantie par la Prusse même, ne devait pas davantage respecter la neutralité des ouvrages et établissements créés par la Commission

européenne. Pendant toute la durée des hostilités, l'activité de cette commission fut suspendue et rien ne subsista d'elle jusqu'au jour où le *Traité de Versailles* la rétablit, parce qu'elle correspondait à des nécessités qui ne pouvaient pas ne pas recevoir satisfaction aussitôt.

A la partie qui concerne les ports, voies d'eau et voies ferrées, le traité de paix dit :

La *Commission européenne* du Danube est rétablie, mais ne comprendra provisoirement que les représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et de la Roumanie.

L'Allemagne est tenue à toutes restitutions, réparations et indemnités pour les dommages subis pendant la guerre par la Commission européenne.

En amont du parcours soumis à sa juridiction, il est institué une *Commission internationale*, comprenant deux représentants des Etats allemands riverains, un de chacun des autres Etats riverains, un de chaque Etat non-riverain représenté à la Commission européenne du Danube.

L'administration de la partie susdite du fleuve est assurée provisoirement par la Commission internationale, jusqu'à ce qu'un statut définitif soit édicté.

Des dispositions spéciales règlent la question des travaux, notamment aux Portes de Fer.

Le mandat donné par l'art. 57 du traité de Berlin (13 juillet 1878) à l'Autriche-Hongrie, et cédé par elle à l'Autriche, pour l'exécution des travaux, lui est retiré.

L'Allemagne cédera aux Puissances alliées ou associées intéressées, tant en ce qui concerne le Danube que l'Elbe, l'Oder et le Niémen, les remor-

queurs, les bateaux et le matériel nécessaires à l'utilisation du fleuve (quotité à fixer par les arbitres désignés par les Etats-Unis d'Amérique).

En cas de construction d'une voie navigable à grande section Rhin-Danube, l'Allemagne s'engage à appliquer à la dite voie le régime de la liberté et de l'égalité.

Toute convention générale conclue, dans un délai de cinq ans, entre les Puissances alliées et associées au sujet des ports, voies d'eau et voies ferrées, et approuvée par la Société des Nations, sera obligatoire pour l'Allemagne.

Conférence de la Société des Nations à Barcelone (1921).

La première Conférence générale des Communications et du Transit, convoquée par la Société des Nations, s'est réunie à Barcelone, sous la présidence de M. Gabriel Hanotaux.

A cette imposante assemblée, où devaient être prises les dispositions prescrites à l'article 23 du Pacte de la S. d. N., quarante-deux pays étaient représentés par des membres ou des délégués directs de leurs gouvernements. L'Allemagne et la Hongrie ne participèrent qu'à titre consultatif aux travaux. Il s'agissait d'élaborer conjointement et d'arrêter en des actes spéciaux un certain nombre de conventions et obligations internationales, en remplacement de celles que la guerre avait rompues. Un statut sur la liberté du transit et un statut sur le régime des voies navigables d'intérêt international sortirent des délibérations qui durèrent six semaines, du 10 mars au 20 avril 1921.

En acceptant l'invitation de la Société des Nations, les pays qui participaient à la Conférence de Barcelone se disaient désireux, « en ce qui concerne le régime international de la navigation sur les eaux intérieures, de poursuivre l'évolution commencée il y a plus d'un siècle et affirmée solennellement dans de nombreux traités. » Ils reconnaissaient, en particulier, « qu'une consécration nouvelle de la liberté de la navigation, dans un Statut élaboré par quarante et un Etats appartenant aux diverses parties du monde, constituait une étape nouvelle et significative de la coopération entre Etats, accomplie sans porter aucun préjudice à leurs droits de souveraineté ou d'autorité. »

En effet, on aurait tort de voir dans l'aptitude, déjà séculaire, des nations à établir entre elles des rapports nouveaux, c'est-à-dire à s'assurer par voie de mutualité et de réciprocité le bénéfice de certains avantages, on aurait tort, disons-nous, de voir dans ces collaborations ou ces coopérations nées, une à une, de nécessités pratiques une abdication quelconque. Les méthodes modernes de transport accéléré, par exemple, en diminuant les distances, ont pour ainsi dire rapetissé la Terre. Dans le temps qu'il fallait au XVIIIe siècle pour aller de Paris à Marseille, on va en Amérique aujourd'hui. Il en est résulté une interpénétration d'intérêts qu'il a fallu sauvegarder par des moyens nouveaux. Mais acceptés et non imposés, les arrangements internationaux inaugurés au début du XIXe siècle, loin d'affaiblir le fait national, l'ont confirmé et il n'apparaît point qu'en reconnaissant la valeur de la règle, de l'ordre, de la sécurité, on s'achemine vers une utopique unité du monde par la décomposition des nations.

La raison, l'intérêt bien compris n'impliquent aucune renonciation à la personnalité et à la souveraineté des Etats liés par leur seul consentement à une discipline délibérément contractuelle, reposant sur la réciprocité, la bonne foi, la confraternité[1].

Nous ne ferons que mentionner la Convention de Barcelone sur la liberté du transit, l'objet de notre étude étant spécialement le statut relatif au régime des voies navigables d'intérêt international.

Une fois de plus, la nécessité de la coopération internationale pour l'utilisation rationnelle de ces grandes voies de trafic a été reconnue et proclamée à Barcelone, mais c'est la première fois qu'une conférence eut à envisager l'universelle application des principes qu'elle allait adopter. Leur élaboration était de ce fait délicate, l'entreprise difficultueuse. Il a été démontré qu'elle n'était pas impossible. Par la conciliation supérieure de thèses opposées, par la fusion de droits dissemblables, — le droit fluvial sud-américain et le droit fluvial européen, par exemple, — une transaction a été trouvée. *L'esprit d'unité*, disait un délégué, l'emporta. L'idée d'une réglementation universelle a triomphé

Il a été décidé que chacun des Etats contractants accordera sur les voies d'eau ou parties des voies d'eau naturelles ou artificielles, soumises au régime de la Convention générale, le libre exercice de la navigation aux navires et bateaux battant pavillon de l'un quelconque des Etats contractants. Les ressortissants de ceux-ci, leurs biens et leurs

[1] « La confraternité trop oubliée de l'espèce humaine s'entrelacera par une circulation plus amiable et plus active dans tous les rapports politiques et commerciaux ». (Mirabeau.)

pavillons, sous tous les rapports, seront traités sur le pied d'une parfaite égalité. Aucune distinction, notamment, ne sera faite entre les ressortissants, les biens et les pavillons des Etats non-riverains et des Etats riverains, y compris celui sous la souveraineté ou l'autorité duquel se trouve la partie de voie navigable. En conséquence, aucun privilège exclusif de navigation ne sera accordé sur lesdites voies à des sociétés ou à des particuliers.

Tout Etat riverain aura cependant le droit de réserver à son propre pavillon le transport des voyageurs et des marchandises d'un port à un autre port, qui se trouvent tous deux sous sa souveraineté ou autorité.

Sur le parcours, comme à l'embouchure des voies navigables d'intérêt international, il ne sera perçu de redevances d'aucune espèce, autres que des redevances ayant le caractère de rétributions et destinées exclusivement à couvrir d'une manière équitable les frais d'entretien de la navigabilité ou d'amélioration de la voie navigable et de ses accès, ou à subvenir à des dépenses faites dans l'intérêt de la navigation.

Tout Etat riverain sera tenu, d'une part, de s'abstenir de toutes mesures susceptibles de porter atteinte à la navigabilité ou de diminuer les facilités de la navigation, et, d'autre part, de prendre le plus rapidement possible toutes dispositions pour écarter tous obstacles, risques et périls.

Sauf dispositions contraires d'un accord ou traité particulier, l'administration des voies navigables d'intérêt international sera exercée par chacun des Etats riverains, sous la souveraineté ou l'autorité duquel cette voie navigable se trouve. La réglementation

devra être établie et appliquée de manière à faciliter la navigation, et les règles de procédure touchant notamment la constatation, la poursuite et la répression des délits de navigation, devront tendre à des solutions aussi expéditives que possible. Au surplus, il est « hautement désirable » que l'administration de la voie navigable et, particulièrement, la réglementation de la navigation soient sur tout le parcours, par une entente des Etats riverains, aussi uniforme que le permettra la diversité des circonstances locales.

L'article 19 du Statut de Barcelone prévoit qu'« exceptionnellement et pour un terme aussi limité que possible », chacun des Etats contractants pourra prendre des mesures particulières ou générales « en cas d'événements graves intéressant la sûreté de l'Etat ou les intérêts vitaux du pays. » Mais cette dérogation n'exclut pas le principe de la liberté de la Navigation, et il est entendu que « la communication entre les pays riverains et la mer doit être maintenue dans toute la mesure du possible. »

Les droits et les devoirs des belligérants et des neutres sont assurément difficiles à concilier en temps de guerre, mais alors même, la Conférence de Barcelone a pensé que les principes appliqués en temps de paix pouvaient l'être encore dans une certaine mesure[1]. Toutefois, on ne voit pas qu'en l'absence d'une convention spéciale, où seraient définis les droits et devoirs des belligérants et des neutres, la « mesure » puisse être bien large[2].

[1] Art. 15 : « Le présent Statut ne fixe pas les droits et les devoirs des belligérants et des neutres en temps de guerre ; néanmoins, il susbsistera en temps de guerre dans la mesure compatible avec ces droits et ces devoirs ».

[2] C est pourquoi, parmi les vœux adoptés par la Conférence, figure le suivant : « La Conférence émet le vœu que la Société des Nations invite le plus tôt possible

En ce qui concerne les ressortissants, les biens et les pavillons des Etats contractants, s'il existe sur une voie navigable d'intérêt international des facilités plus grandes accordées au libre exercice de la navigation, « dans des conditions compatibles avec le principe d'égalité », ces facilités subsisteront et il ne sera point interdit « d'en accorder à l'avenir de semblables[1] ».

Tel est dans son contour et en raccourci le Statut de Barcelone. Il reste à mentionner quelques nouveautés ou possibilités d'autant plus dignes de remarques qu'elles soulignent l'apparition dans le monde de la Société des Nations, dont la mission est d'éviter que des intérêts contradictoires naisse une catastrophe nouvelle, en conséquence de prescrire un ordre international assurant la liberté des échanges et du transit. Et d'abord la déclaration qui porte reconnaissance du « droit au pavillon des Etats privés d'accès à la mer[2] ». En sus de la Suisse, la paix a créé plusieurs de ces Etats enclavés. Il allait donc de soi qu'on songeât à un droit nouveau en leur faveur, en même temps qu'on s'occupait de leur ouvrir la mer libératrice et d'établir l'égalité des pavillons.

Une autre grande nouveauté est celle qui appa-

ses membres à se réunir en vue de l'élaboration de nouvelles conventions destinées à régler les droits et les devoirs des belligérants et des neutres en temps de guerre, en matière de transit ». Ce vœu a été voté par 23 oui contre 5 non.

[1] Art. 20. Et à l'art. 2 : « Dans tous les cas où une iberté plus complète de la navigation aurait déjà été proclamée dans un acte de navigation antérieur, cette liberté ne sera pas diminuée ».

[2] Déclaration : « Les soussignés, dûment autorisés à cet effet, déclarent que les Etats qu'ils représentent reconnaissent le pavillon des navires de tout Etat qui n'a pas de littoral maritime, lorsqu'ils sont enregistrés en un lieu unique déterminé, situé sur son territoire ; ce lieu constituera pour ces navires le port d'enregistrement ».

raît dans l'article 22 : « A défaut d'entente directe entre les Etats, y est-il dit, tous différends qui surgiraient entre eux, relativement à l'interprétation ou à l'application du Statut, seront portés devant la *Cour Permanente de Justice Internationale*, à moins que, par application d'une convention spéciale ou d'une clause générale d'arbitrage, il ne soit procédé à un règlement du différend soit par arbitrage, soit de toute autre manière [1] ». En outre, avant de recourir à la susdite instance judiciaire, et pour vider le différend à l'amiable, si possible, les Etats contractants s'engagent à recourir, pour avis facultatif, à la *Commission consultative et technique des communications et du transit*, instituée par la Société des Nations.

L'ordre du jour de Barcelone ne prévoyait qu'une Convention sur le Régime des voies navigables *d'intérêt international*, mais un certain nombre d'Etats ont encore signé un Protocole additionnel. Par ce document, ils accordent sous réserve de réciprocité, sans préjudice de leurs droits de souveraineté, et en temps de paix, sur a) *toutes* les voies navigables ou b) *toutes* les voies naturellement navigables, placées sous leur souveraineté ou autorité et acces-

[1] Suite de l'article 22 : « Le recours sera formé ainsi qu'il est prévu à l'article 40 du Statut de la Cour Permanente de Justice Internationale. Toutefois, afin de régler autant que possible ces différends à l'amiable, les Etats Contractants s'engagent, préalablement à toute instance judiciaire, et sous réserve des droits et attributions du Conseil et de l'Assemblée, à soumettre ces différends pour avis consultatif à l'organe qui se trouverait institué par la Société des Nations comme organe consultatif et technique des Membres de la Société, en ce qui concerne les Communications et le Transit. En cas d'urgence, un avis provisoire pourra recommander toutes mesures provisionnelles destinées notamment à rendre à la libre navigation les facilités dont elle jouissait avant l'acte ou le fait ayant donné lieu au différend ». Le même article, portant le N°. 13, figure dans le *Statut sur la liberté du transit*.

sibles à la navigation commerciale ordinaire vers et depuis la mer, ainsi que dans les ports situés sur elles, une égalité parfaite de traitement aux pavillons de tout Etat signataire du Protocole, en ce qui concerne les transports d'importation et d'exportation sans transbordement.

Enfin, le moment ne lui semblant pas encore venu de conclure une Convention internationale générale sur le régime des ports, la Conférence de Barcelone a adopté des « Recommandations » relatives aux ports ou parties de ports, avec ou sans zones franches, soumis au régime international.

Conférence de Paris (1921 [1]).

Trois mois après la Conférence de Barcelone, conformément aux stipulations des Traités de Versailles, de St-Germain, de Neuilly et de Trianon, les règles générales suivant lesquelles sera assurée d'une manière définitive la libre navigation du Danube international ont été déterminées à Paris par les plénipotentiaires de : la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, la Roumanie, du Royaume des Serbes, Croates, Slovènes, et de la Tchécoslovaquie, en présence et avec la participation des plénipotentiaires de : l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, la Hongrie, dûment autorisés. La convention conclue a été signée par eux, le 23 juillet 1921.

Remarquons en passant l'absence de la Russie, momentanément considérée comme étant hors de l'ordre, du droit et de la civilisation.

[1] La *Convention de Paris* n'est pas encore un document public. Elle n'existe qu'à l'état d'instrument diplomatique, en possession des gouvernements qui ont à la ratifier.

La Conférence de Paris a décidé que la navigation du Danube est libre et ouverte à tous les pavillons dans des conditions d'égalité complète sur tout le cours navigable, c'est-à-dire entre Ulm et la mer Noire, et sur tout le réseau fluvial internationalisé, c'est-à-dire la Morava et la Thaya dans la partie de leur cours constituant la frontière entre l'Autriche et la Tchecoslovaquie, la Drave depuis Baros, la Tisza depuis l'embouchure du Szamos, le Maros depuis Arad, et les canaux latéraux ou chenaux qui seraient établis, soit pour doubler ou améliorer des sections naturellement navigables du dit réseau, soit pour réunir deux sections naturellement navigables d'un des cours d'eau.

La liberté de la navigation et l'égalité entre les pavillons seront assurés par deux Commissions distinctes, la *Commission européenne* du Danube et la *Commission internationale* du Danube, qui prendront toutes dispositions nécessaires pour assurer, dans la mesure où cela sera possible et utile, l'uniformité du régime fluvial. Elles échangeront régulièrement à cet effet toutes informations, tous documents, procès-verbaux, études et projets pouvant intéresser l'une et l'autre Commissions, et elles pourront arrêter d'un commun accord certaines règles identiques concernant la navigation et la police du fleuve.

De leur côté, les Etats signataires s'efforceront d'établir, par des conventions séparées, des règles uniformes d'ordre civil, commercial, sanitaire et vétérinaire, relatives à l'exercice de la navigation et au contrat de transport.

La *Commission européenne*, dont le siège légal reste fixé à Galatz, étend sa compétence sur la par-

tie du fleuve dite Danube maritime, dans les mêmes conditions que par le passé.

Rien n'est changé à ses droits, attributions et immunités. Les pouvoirs qu'elle exerce sont ceux qu'elle avait avant la guerre.

Provisoirement, elle n'est composée que des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Roumanie, à raison d'un délégué par puissance. Toutefois, sur sa demande et sur décision unanime des gouvernements représentés, tout Etat européen qui justifiera d'intérêts commerciaux, maritimes et européens, suffisants, pourra être admis à en faire partie.

La *Commission internationale* est composée [1] de deux représentants des Etats allemands riverains, d'un représentant de chacun des autres Etats riverains et d'un représentant de chacun des Etats non-riverains qui forment actuellement la Commission européenne ou qui pourraient postérieurement être admis à en faire partie.

Sa compétence s'étend sur le Danube fluvial navigable [2] et sur le réseau fluvial internationalisé. Son siège légal est fixé à Bratislava (Tchécoslovaquie) pour une période de cinq ans, à l'expiration de laquelle la Commission aura le droit de se transporter, pour une nouvelle période quinquennale, dans une autre ville située sur le Danube, en vertu d'un roulement dont elle établira elle-même les modalités.

La Commission internationale devra assurer la

[1] Conformément aux articles 347 du Traité de Versailles, 302 du Traité de St-Germain, 230 du Traité de Neuilly et 286 du Traité de Trianon.

[2] C'est-à-dire sur la partie du Danube comprise entre Ulm et Braïla.

libre navigation pour tous les pavillons, dans des conditions de complète égalité.

Elle devra, d'une manière générale, veiller à ce qu'aucune atteinte ne soit portée au caractère international du Danube et du réseau internationalisé[1].

Elle sera en outre chargée d'examiner les propositions et projets des Etats riverains pour l'entretien et l'amélioration du réseau fluvial, d'établir le programme général des travaux qui devront être entrepris dans l'intérêt de la navigabilité et, au besoin, d'en assumer elle-même l'exécution, si un Etat riverain n'était pas en mesure d'entreprendre les travaux sur son domaine territorial.

La Commission internationale élaborera, en s'inspirant des propositions qui lui seront présentées par les Etats riverains, un règlement de navigation et de police qui, dans la mesure du possible, sera uniforme pour le réseau fluvial placé sous sa compétence.

L'exercice de la police générale appartiendra aux Etats riverains, qui en communiqueront les règlements à la Commission internationale pour lui per-

[1] Art. 20. — Les ports et lieux publics d'embarquement et de débarquement établis sur le réseau fluvial international, avec leur outillage et leurs installations, seront accessibles à la navigation et utilisés par elle sans distinction de pavillon, de provenance, et de destination, et sans qu'une priorité de faveur puisse être accordée par les autorités locales compétentes à un bateau au détriment d'un autre, sauf dans des cas exceptionnels où il serait manifeste que les nécessités du moment et les intérêts du pays réclament une dérogation. La priorité, dans ce cas, devra être concédée de manière à ne pas constituer une entrave réelle au libre exercice de la navigation, ni une atteinte au principe de l'égalité des pavillons.

Les mêmes autorités veilleront à ce que toutes les opérations nécessaires au trafic, telles que l'embarquement, le débarquement, l'allègement, l'emmagasinage, le transbordement, etc., soient exécutés dans des conditions aussi faciles et aussi rapides que possible et de manière à n'apporter aucune entrave à la navigation.

mettre de constater que leurs dispositions ne portent pas atteinte à la liberté de la navigation.

Pour l'accomplissement de la tâche qui lui est confiée, la Commission internationale constituera tous les services administratifs, techniques, sanitaires et financiers qu'elle jugera nécessaires.[1] Elle en nommera et rétribuera le personnel, et elle en fixera les attributions.

A l'effet de maintenir et d'améliorer les conditions de la navigation dans le secteur du Danube dit des *Portes de Fer et des Cataractes*, il sera constitué, de commun accord entre les deux Etats co-riverains [2] et la Commission internationale, des services techniques et administratifs spéciaux, qui auront leur siège central à Orsova, sans préjudice des services auxiliaires qui pourraient être en cas de besoin installés sur d'autres points du secteur.

Lorsque les difficultés naturelles qui motivent l'institution de ce *régime spécial* auront disparu, la Commission pourra en décider la suppression et replacer le secteur sous les dispositions qui régissent, en ce qui concerne les travaux et les taxes, les autres parties du fleuve formant frontière entre deux Etats.

Si elle le juge utile, la Commission pourra appliquer un régime administratif analogue aux autres parties du Danube et de son réseau fluvial qui présenteraient pour la navigation les mêmes difficultés naturelles, et le supprimer dans les conditions susindiquées.

[1] Notamment un Secrétariat général permanent, un Service technique, un Service de la Navigation, un Service de la comptabilité générale et du contrôle de la perception des taxes.

[2] Roumanie et Yougoslavie.

La Commission internationale fixe elle-même, en séance plénière, l'ordre de ses travaux, le nombre et le lieu de ses sessions périodiques, ordinaires et extraordinaires, établit son budget annuel, constitue un Comité exécutif permanent et jouit, tant pour ses installations que pour la personne de ses délégués, des privilèges et immunités reconnus en temps de paix comme en temps de guerre aux agents diplomatiques accrédités. Elle a le droit d'arborer sur ses bâtiments et sur ses immeubles un pavillon particulier.

La présidence de la Commission sera exercée pour une période de six mois par chaque Délégation, en vertu d'un roulement déterminé suivant l'ordre alphabétique des Etats représentés.

Telle est en substance la nouvelle Convention qui établit le Statut définitif du Danube. A l'expiration d'un délai de cinq ans à dater de sa mise en vigueur, ce statut pourra être revisé si les deux tiers des Etats signataires en font la demande, en indiquant les dispositions qui leur paraissent susceptibles de revision. Cette demande devra être adressée au Gouvernement de la République française, qui provoquera dans les six mois la réunion d'une Conférence à laquelle seront invités les Etats signataires de la Convention.

* * *

Il ressort de cette étude, pensons-nous, qu'un grand progrès a été accompli et que la guerre, qui avait suspendu ou entravé le fonctionnement des organismes internationaux, ne les a pas affaiblis. Au contraire, ils renaissent à l'activité, semble-t-il, plus vigoureux, — preuves en sont le nouveau sta-

tut du Danube et les accords de Barcelone, — et cela ne pouvait pas ne pas être, car ils correspondent à des nécessités urgentes, permanentes, qui doivent absolument recevoir satisfaction, — nous ajouterons : aujourd'hui plus que jamais.

Le mot *international*, que l'Académie Française admit en 1878, date de 1780 : il est de Bentham. Et c'est pour la première fois, à la fin des guerres napoléoniennes, que les empereurs et les hommes d'Etat pensèrent à « une forme d'organisation internationale » et en parlèrent. Cette idée a eu, depuis un siècle, de nombreux et très importants effets utiles ; elle a donné lieu à des accords, à des conventions, à des réglementations contractuelles, à des rapports nouveaux, à ce qu'on a appelé « la mondialité ».

L'évolution commença par les transports maritimes, fluviaux et terrestres. Et qu'elle ait commencé par là, on le comprendra aisément si l'on songe que notre civilisation industrielle repose sur le navire à vapeur, le chemin de fer, la poste, le télégraphe, le téléphone, l'automobile... et, maintenant, l'aéroplane. Coupez les communications internationales : le monde moderne aussitôt change de face. Pour mieux dire, il se suicide.

On a souvent fait la remarque que la vie, en 1900, différait infiniment plus de celle en l'an 1800 que la vie en 1800 ne différait de celle en l'an 800. C'est donc sans desseins prémédités, sans théories préconçues, par la force des choses, par le seul fait du développement des relations mondiales que, petit à petit, les nations durent se mettre en état d'associations et préciser en des actes spéciaux ces associations nées de nécessités pratiques, concernant

les transports, les communications, les intérêts commerciaux et agricoles, les finances, l'hygiène publique, les sciences, les arts, la littérature, la morale, le droit, l'ordre, etc.

Les manifestations de ce phénomène d'évolution naturelle des sociétés humaines n'allèrent pas toujours sans résistance. La création de l'Union Postale, par exemple, fut ajournée parce que la France pensait qu'il résulterait de son adhésion un sacrifice de ses intérêts financiers particuliers. La Grande-Bretagne ne voulut pas, quelque temps, entrer dans l'Union Radiotélégraphique Internationale et refusa longtemps de signer la Convention Sanitaire générale, parce que cette convention devait entraîner pour elle, grande puissance maritime, supposait-elle, le sacrifice d'intérêts impériaux vitaux. Mais les craintes et les préventions sont peu à peu tombées, et c'était bien à tort , on l'a vu, on le voit, que certains croyaient que l'aptitude à l'association dans les choses de la paix préparait la décomposition des nations. Le fait international ne s'oppose pas au fait national. Au contraire, il le suppose et le confirme.

LOUIS AVENNIER.

La
IIIe Conférence Internationale du travail.

La presse européenne a beaucoup parlé de la IIIe Conférence internationale du travail qui a tenu ses assises à Genève du 25 octobre au 19 novembre 1921. Elle n'a pas montré le même intérêt et n'a pas été aussi prodigue d'articles lors des deux premières conférences qui avaient siégé à Washington en 1919 et à Gênes en 1920. Il est vrai que celle de Gênes avait été en quelque sorte une demi-conférence très particulière, puisque entièrement consacrée à des questions maritimes tellement spéciales que la Suisse, par exemple, qui n'a point de marine (et qui n'a plus d'amiral) avait hésité à y envoyer des délégués. Mais celle de Washington avait été pourtant un véritable événement historique. Etait-ce parce qu'elle était séparée de l'Europe par un grand océan ? Sans doute. Les flots profonds tempèrent, refroidissent, interceptent ou faussent les nouvelles qui vont d'un continent à l'autre. Quelquefois même ils les engloutissent dans leurs remous ; il faut du temps et de la peine pour les repêcher. Tout ce qui

se passe en Europe n'émeut pas outre mesure les Américains et réciproquement tout ce qui se fait en Amérique ne filtre dans la presse européenne que par de rares gouttelettes et, en tous cas, n'y occupe pas une place en rapport avec l'intérêt des faits ou l'importance des questions. La presse avait sans doute jugé que la Conférence du travail de Washington n'avait pas l'importance d'un match Dempsey-Carpentier. Et puis, il n'y avait pas là-bas non plus de Pertinax pour lancer le long des câbles sous-marins britanniques des gaz asphyxiants pour troubler les relations franco-italiennes.

Force nous est donc de rappeler les origines et les résultats de la Conférence du travail de Washington si nous voulons être au clair sur le caractère des travaux de la Conférence de Genève et sur la portée de ses décisions.

L'Organisation permanente du travail, dont les conférences comme celles de Washington ou de Genève sont un des organes, a été créée ensuite de vœux adoptés par une des nombreuses commissions qui avaient fonctionné à la Conférence de la Paix : par la Commission de la législation internationale du travail. Alors que le traité de paix avait été élaboré par les puissances qui avaient été en guerre, et par elles seules, une partie de ce traité toutefois, la partie XIII, entièrement consacrée à la question du Travail, avait été rédigée et adoptée après consultation des neutres, notamment des pays industriels. Elle est pour ainsi dire tout inspirée des idées et de l'œuvre de cette association internationale pour la protection légale des travailleurs, fondée il y a une vingtaine d'années et dont le Dr Stephan Bauer,

à Bâle, a été la cheville ouvrière. Aussi est-elle la seule partie du traité de Versailles qui soit vraiment internationale et universelle, car elle s'applique non seulement aux pays mêlés directement à la guerre, mais encore à tous les pays sans exception et elle vise tous les Etats, sans restriction aucune. Contrairement à l'article premier du Pacte de la Société des Nations, aucune condition n'est nécessaire pour qu'un Etat puisse faire partie de l'Organisation permanente du travail. C'est ce qui explique le fait que tout en n'étant pas membre de la Société des Nations, l'Allemagne fasse partie de l'Organisation internationale du travail.

Il sera utile de rappeler les termes mêmes du préambule de cette partie XIII pour se rendre compte des motifs qui ont présidé à la création de cette organisation du travail :

« ...Attendu que la paix universelle ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ;

» attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger, et attendu qu'il est urgent d'améliorer ces conditions : par exemple en ce qui concerne la réglementation des heures de travail, la fixation d'une durée maxima de la journée et de la semaine de travail, le recrutement de la main-d'œuvre, la lutte contre le chômage, la garantie d'un salaire assurant des conditions d'existence convenables, la protection du travailleur contre les maladies générales ou professionnelles et les accidents résultant du travail, la protection des enfants,

des adolescents et des femmes, les pensions de vieillesse et d'invalidité, la défense des intérêts des travailleurs occupés à l'étranger, l'affirmation du principe de la liberté d'association syndicale, l'organisation de l'enseignement professionnel et technique et autres mesures analogues ;

» attendu que la non-adoption par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux efforts des autres nations désireuses d'améliorer le sort des travailleurs dans leur propre pays ;

» les hautes parties contractantes, unies par des sentiments de justice et d'humanité aussi bien que par le désir d'assurer une paix mondiale durable, ont convenu de fonder une organisation permanente chargée de travailler à la réalisation du programme exposé dans le préambule. »

C'était en 1919. Les auteurs du traité de Versailles cherchaient à établir le règne de la paix entre les peuples. Ils n'avaient pas perdu de vue que la condition première de cette paix entre les nations devait être l'établissement de la paix entre individus et entre classes sociales à l'intérieur même des nations. La paix sociale devait être le corollaire, bien plus, le prélude de la paix universelle. Mais cette paix sociale ne pourra venir tant que régnera l'injustice sociale. Les grèves plus ou moins générales qui ont immédiatement suivi l'armistice, les révolutions qui ont grondé partout où les organisations ouvrières avaient gagné en force, la propagande bolchéviste qui a fait des ravages un peu dans tous les pays, étaient autant d'indices inquiétants et dont les auteurs du traité devaient nécessairement, im-

périeusement, tenir compte. Ils s'en sont inspirés dans la rédaction de la partie XIII, et ils ont forgé un instrument qui, selon eux, devait contribuer à supprimer peu à peu les causes des grèves, à canaliser les révolutions sociales, à apaiser les colères bolchévistes, à diminuer la misère et, en définitive, à extirper les injustices sociales. Et ils ont donné le jour à l'Organisation permanente du travail que nous allons voir à l'œuvre.

Cette organisation internationale est constituée selon le principe moderne de la séparation des pouvoirs : le corps législatif international sous forme de conférence internationale du travail, le pouvoir exécutif sous forme de Conseil d'administration du Bureau International du travail, et enfin le Bureau International du travail lui-même, qui est en quelque sorte l'agent d'exécution des décisions du Conseil d'administration qui gouverne et de la Conférence qui légifère.

La Conférence Internationale du travail tient des sessions au moins une fois par an. Elle est composée de quatre représentants de chacun des Etats faisant partie de l'Organisation, dont deux délégués par chaque gouvernement, un par les organisations patronales et un par les organisations ouvrières. Il est nécessaire de bien retenir la manière dont sont composées les délégations à la Conférence ; cela aidera à mieux comprendre le caractère de certaines discussions, le but de certaines polémiques et la portée réelle de certains votes. Ce sont ces délégués qui sont appelés à se prononcer par des votes individuels sur les objets figurant à l'ordre du jour de la

Conférence. On se rend compte de la valeur que revêt ici chaque vote individuel, puisque l'adoption d'une loi internationale du travail (projet de convention ou recommandation) élaborée par la Conférence demande une majorité de deux tiers des voix. Comme le nombre des délégués gouvernementaux est au moins égal à celui des délégués ouvriers et patronaux réunis, il n'est pas difficile de conclure qu'en définitive ce sont les gouvernementaux qui sont les arbitres des situations. Quelle que soit la manière dont on envisage cette situation, il devient évident que ce sont les gouvernementaux seuls qui exercent la prépondérance. Elle est réelle. Elle oscille, comme nous l'avons vu à la Conférence de Genève, selon les idées des gouvernements du jour : tantôt en faveur des intérêts patronaux, tantôt en faveur des revendications ouvrières.

Une autre question est de savoir si, par leurs votes, les délégués gouvernementaux engagent leurs gouvernements respectifs. La question ne semble pas encore entièrement résolue, en tout cas pas d'une façon uniforme pour tous. Ainsi nous avons vu à Genève, à propos des questions agricoles inscrites à l'ordre du jour, les deux délégués gouvernementaux sud-africains voter l'un contre l'autre. Un autre exemple : un délégué du gouvernement hollandais est venu à la tribune de la Conférence exprimer une opinion à propos des mêmes questions agricoles, et le lendemain ce même délégué est venu déclarer que l'opinion exprimée par lui la veille avait été une opinion personnelle et non pas celle de son gouvernement.

D'autre part, on constate que malgré les votes affirmatifs de leurs délégués gouvernementaux, la plupart des Etats n'ont pas encore ratifié, ni accepté les recommandations et les projets de convention votés aux Conférences internationales du Travail de Washington et de Gênes. Quelques-uns des Etats ont même rejeté des conventions alors qu'elles avaient été acceptées par leurs délégués à la Conférence. La question reste ouverte. L'équivoque de cette situation continue à servir l'opportunisme pratique des gouvernements. Elle conserve aux organisations patronales une élasticité commode. Mais il est à craindre qu'elle ne provoque des désillusions dans le camp des travailleurs qui avaient fondé de grands espoirs sur les résultats pratiques des Conférences du travail.

Les décisions des Conférences Internationales du travail sont de deux sortes. Les unes s'appellent « recommandations », les autres « projets de convention ». *La recommandation* est un texte qui doit être soumis à l'examen des Etats membres de l'Organisation internationale du Travail, dans le but de lui faire porter effet sous forme de loi nationale, de décret gouvernemental ou autrement. C'est donc, en somme, une espèce d'avant-projet de loi internationale dont l'acceptation ou l'application par les Etats demeure toute facultative. Au contraire, *les projets de convention* ont un caractère plus impératif. Les gouvernements sont en tous cas tenus de les soumettre, dans un but de ratification, à leurs parlements respectifs et cela dans les douze mois, dix-huit mois au plus.

Les textes de ces recommandations doivent être

— et ils le sont généralement — rédigés de manière à pouvoir s'appliquer à tous les pays de tous les continents. D'ailleurs l'article 405 du traité de paix a prévu les difficultés qui pourraient résulter de l'adoption de textes trop étroits et trop rigides pour être appliqués uniformément dans tous les pays : ils devaient nécessairement tenir compte des particularités nationales si différentes entre les divers pays.

« En formant une recommandation, dit cet article, ou un projet de convention d'une application générale, la Conférence devra avoir égard aux pays dans lesquels le climat, le développement incomplet de l'organisation industrielle ou d'autres circonstances particulières rendent les conditions de l'industrie essentiellement différentes, et elle aura à suggérer telles modifications qu'elle considérerait comme pouvant être nécessaires pour répondre aux conditions propres à ces pays. »

A Washington la Conférence avait voté 6 projets de convention et 6 recommandations qui tous concernent les travailleurs dans l'industrie. A Gênes elle a adopté 3 projets de conventions et 4 recommandations relatifs aux travailleurs marins. A Genève la Conférence a abattu de la besogne : 7 conventions et 8 recommandations dont quelques-unes protègent les ouvriers de l'industrie et du commerce, quelques autres encore les marins ; mais la plupart ont trait aux travailleurs de la terre.

Bien que rédigées dans l'esprit de l'article 405, les conventions de Washington votées, comme nous l'avons dit plus haut, il y a plus de dix-huit mois, n'ont pas encore été ratifiées par la plupart des Etats.

Celles de Gênes, adoptées il y a plus d'un an, sont au même point. Lenteurs administratives ou obstructions voulues ? Nous le saurons un jour.

Le Conseil d'administration du B. I. T. est pour ainsi dire le pouvoir exécutif de l'Organisation permanente du travail. C'est lui qui dirige en somme le B. I. T. et qui en désigne le directeur. C'est lui qui avait nommé en son temps, pour ce poste important, M. Albert Thomas. C'est lui aussi (et non pas, comme on l'a cru, le directeur du B. I. T.) qui fixe l'ordre du jour des Conférences. La partie XIII du Traité avait établi la constitution de ce Conseil. Sa composition mérite que l'on s'y arrête, car déjà elle est fortement discutée et combattue.

A la Conférence Internationale du travail de Genève des propositions ont été faites en vue de faire modifier cette constitution, tandis qu'on s'est aperçu qu'elle ne peut être amendée sans provoquer une revision du traité de Versailles, chose grave que d'aucuns considèrent pour le moins comme prématurée. Ce Conseil est composé de vingt-quatre personnes dont douze représentant les gouvernements, six représentant les patrons et six représentant les ouvriers et employés. Leur mandat est de trois ans. La désignation des représentants patronaux et ouvriers est chose relativement aisée, puisqu'elle se fait par le moyen d'élections qui ont lieu, pendant une session de la Conférence, par les groupements respectifs. Mais où la chose se complique, c'est dans la désignation des représentants des gouvernements. L'acte constitutif prévoit en effet que sur les douze personnes représentant les gouvernements, huit seront nommées par les Etats dont « l'importance indus-

trielle est la plus considérable », tandis que les quatre autres seront nommées par les Etats qui seront désignés à cet effet par les délégués gouvernementaux à la Conférence. Les douze Etats représentés dans le Conseil depuis la Conférence de Washington, où ont eu lieu les premières élections, sont : l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, le Canada, le Danemark (conditionnellement jusqu'à l'entrée des Etats-Unis d'Amérique dans l'Organisation), l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, la Pologne et la Suisse. Quoiqu'on ne puisse, dans des élections de ce genre, contenter tout le monde et son père, on est obligé de tenir compte de certaines réclamations qui paraissent fondées. Celle de l'Inde, par exemple, qui estime être un grand Etat industriel et demande sa place au Conseil. Celle aussi des Sud-Américains qui voudraient que, sur les 12 sièges gouvernementaux, quatre soient réservés aux pays extra-européens. Celles enfin qui désirent que l'on établisse les principes en vertu desquels est dressée la liste des huit Etats « les plus industriels », terme qui prête évidemment à toutes espèces d'équivoques et autorise des ambitions plus ou moins justifiées. La Conférence de Genève a adopté une résolution en vertu de laquelle la question de la modification du Conseil d'Administration sera portée à l'ordre du jour de la prochaine Conférence. Osera-t-elle aborder la revision du Traité de Versailles ? C'est encore douteux.

Le Bureau International du travail, ou le B. I. T., qui ne le connaît, surtout en Suisse, sous ces trois initiales ? « Bouc émissaire de tous les malaises économiques ». « Laboratoire de la paix sociale ».

« Baromètre de l'état social du monde. » Il a été gratifié de mille désignations diverses, les unes pittoresques, les autres spirituelles ou sarcastiques. Serait-ce une preuve de ses succès ? En tous cas c'en est une de sa forte vitalité et de son activité prodigieuse.

Dirigé par une personnalité énergique douée d'un grand talent, ayant une grande puissance de travail et ne reculant pas devant des initiatives aussi hardies que généreuses, le B. I. T. a déjà à son actif un avoir formidable. Et cet actif est dû précisément à l'homme éminent qui est à sa tête.

The right man on the right place, est une expression qui s'applique surtout à lui. Quand on parle du B. I. T. ou de son œuvre on oublie son Conseil d'administration, on ne pense même plus aux Conférences du travail : on finit involontairement par lui associer M. Albert Thomas, jusqu'à le confondre, jusqu'à l'identifier avec lui, tel un grand violoniste qui ne fait qu'un avec son stradivarius.

Le programme du B. I. T., d'après son statut, ne tient qu'en quelques lignes : centralisation et distribution de toutes informations concernant la réglementation internationale de la condition des travailleurs et du régime du travail ; exécution de toutes enquêtes spéciales prescrites par la Conférence ou le Conseil ; publication de bulletins périodiques, de monographies ou de recueils divers consacrés à l'étude des questions concernant l'industrie et le travail et présentant un intérêt international. C'est à peu près tout en fait de programme. Mais quant à son exécution, c'est tout autre chose. La simple énumération des travaux déjà accomplis au cours

de ses deux années par le jeune et remuant organisme exigerait, telle est sa fécondité, plusieurs pages de cette revue. Innombrables travaux écrits et publiés souvent en plusieurs langues, plusieurs missions d'enquêtes internationales ébauchées ou terminées, nombreux voyages de consultations sociales ou de négociations diplomatiques dans toutes les capitales, le tout toujours à propos de questions ouvrières ou de législation ouvrière.

Tant vaut l'homme, tant vaut l'œuvre. C'est surtout vrai du B. I. T.

Son directeur a eu la main heureuse quant au choix de ses collaborateurs. Avec eux il a pu entreprendre énergiquement et mener à chef la plupart des tâches qui lui furent assignées par le Conseil ou la Conférence. Oh! cela n'a pas été tout seul.

Les difficultés qu'il a rencontrées sur sa route ont été grandes et nombreuses, difficultés de toutes sortes, difficultés inhérentes à la nature de l'homme et des choses, difficultés résultant de l'opposition qu'on rencontre toujours dès qu'on touche à un ordre de choses établi, dès qu'on se bute à l'esprit ou à l'instinct de conservation de classes timorées ou dès qu'on frôle l'échafaudage d'ignorances et d'illusions dressé dans les masses ouvrières par des agitateurs qui se moquent des réalités et de la vie. Mais c'est ne pas connaître le caractère persévérant de M. Albert Thomas et de son organisation que de croire que ces difficultés sont de nature à le rebuter. « Continuer, déclara-t-il lui-même récemment lors de la Conférence de Genève, continuer avec ténacité, avec énergie, sans lassitude. » C'est son mot d'ordre. « Je continuerai d'aller de capitale en capitale, Juif errant

de la politique sociale, pour tenter d'obtenir sinon des ratifications, au moins cette amorce de négociations indispensables pour aboutir à des résultats. » C'est sa méthode.

Il n'y aura rien d'étonnant à ce qu'avec des capacités et des forces pareilles, une institution comme le B. I. T. arrive à réaliser le programme et à s'approcher du but que se sont proposé les protecteurs des travailleurs qui ont siégé à la Conférence de la Paix, ou aux Conférences du travail de Washington, de Gênes et de Genève.

Nous avons, à grands traits, essayé d'esquisser l'origine, la constitution et le fonctionnement de l'Organisation permanente du travail et de ses organes. Il nous reste maintenant à examiner l'œuvre heureuse et féconde d'après les uns, néfaste d'après les autres, des trois Conférences de Washington, de Gênes et surtout de Genève.

I. GRUNBERG.

La Suisse en 1643

d'après un voyageur alsacien.

Né vers la fin de 1618, Elie Brackenhoffer appartenait à une des plus illustres familles de Strasbourg. Cette famille devait s'éteindre à Lausanne, par la mort de M. Auguste Brackenhoffer (1799-1885) et de sa fille cadette Mme Ernest Lehr (1842-1920). Elle n'a quitté Strasbourg qu'à la suite de la guerre de 1870.

Elie Brackenhoffer était un homme d'une haute culture, d'un esprit remarquablement ouvert. Sa connaissance du droit suppose des études spéciales. Il a la passion des choses militaires, en quoi il est bien de son pays.

Le 2 mars 1643 (ancien style), il part pour un long voyage d'études, qui le fera séjourner plusieurs années en France et en Italie. Il a laissé de ce voyage une relation manuscrite, en quatre gros volumes et un cahier, écrits très fin, et qui sont aujourd'hui la propriété du Musée historique de Strasbourg. La première étape de notre voyageur était Genève. Pour y arriver, il fallait traverser la Suisse. Nous nous proposons de résumer cette partie du récit de B. et de donner *in extenso* ses appréciations géné-

rales sur ce pays, qu'il a parcouru à raison d'une douzaine de lieues par jour, en moyenne.

Accompagné d'un bourgeois de Dantzig, M. Kratzer, escorté jusqu'au premier gîte par de nombreux amis, B. traverse l'Alsace, au milieu des horreurs de la guerre de Trente ans, ce qui nous vaut quelques tableaux dignes de Callot. Le soir du 4 mars, il arrive à Bâle, et descend d'abord au *Sauvage*, mais, dès le lendemain, s'installe dans une pension particulière, où le prix est d'un peu moins de 17 francs de notre monnaie par semaine. Il se met en rapports avec quelques notables, puis visite consciencieusement la ville, dont il décrit les monuments, les institutions, les mœurs, avec un soin scrupuleux. Visite au bibliothécaire, Jean Buxtorf, fils du célèbre hébraïsant, au cabinet d'art de Félix Platter, « fils du vieux Platter », et à la collection de numismatique de Remi Fesch. Partout on reçoit le plus aimable accueil. Le conseiller Léonard Wantzer fournira même une escorte à nos voyageurs quand ils partiront. Seul, le recteur de l'Académie a des procédés un peu inélégants. Il oblige, *etiam manu militari*, nos voyageurs à se faire immatriculer à l'Université. En vain font-ils remarquer qu'ils sont là en passant, pour quatre ou cinq jours seulement. On leur réplique qu'ils vivent en pension, et non à l'auberge. Il faut s'exécuter.

Brackenhoffer remarque que, dans toute la Suisse, on a des poêles en faïence, et non en plaques de fonte, comme à Strasbourg. Il note, à Bâle, les bonnets « oblongs et comprimés des deux côtés » et les bottines en drap rouge des jeunes filles, les chapeaux de haute forme des hommes, et les robes

que portent en tout temps les pasteurs et les professeurs, en service seulement les magistrats !

« Le vendredi 10 mars, à une heure de l'après-midi », Brackenhoffer se met en route avec deux compagnons. On boit un coup à Liestal, et comme on va bon train, à travers un agréable pays, on arrive à Butschen à 5 heures et demie pour y coucher et repartir le lendemain, « à 6 heures du matin ». Traversée d'Olten, d'Aarau (que l'on prend le temps de visiter), et arrivée à 4 heures à Brugg.

Immédiatement, visite du couvent de Kœnigsfelden, où l'on communie « avec les grands souvenirs de Sempach? »

Le lendemain dimanche, « à 6 heures du matin », départ de Brugg. Passage de la Reuss en bateau. A 8 heures, arrivée à Baden. Les portes étaient fermées, à cause du service divin. Elles consentent toutefois à s'ouvrir. Brackenhoffer court à l'établissement de bains, et tâte des eaux. Il va se promener « sur l'autre rive de la Limmat », puis il va voir « la salle où Messieurs les Confédérés tiennent leurs assemblées ». Il trouve encore le temps de dîner, et à midi, le voilà parti pour Zurich, où il arrive à 4 heures et demie.

Zurich lui a beaucoup plu. Il y a passé quelques heures à peine ; il a tout vu et tout décrit, avec une exactitude dont aujourd'hui encore il est possible de se rendre compte. Il s'est renseigné sur l'administration, sur les fortifications. Il a fait une longue station à la bibliothèque et particulièrement remarqué les souvenirs de Gessner. Il est frappé de la bonne organisation du « gymnase », ou plutôt de l'académie, où les chaires de théologie sont particulièrement

bien pourvues. Il admire les nouvelles fortifications et l'arsenal. Il voit une noce, et je voudrais avoir la place de vous la décrire après lui, de vous peindre le cortège des hommes, deux à deux, coiffés de bonnets, puis celui des jeunes filles, dont « les plus haut placées vont derrière, comme à Strasbourg ».

« Les bourgeois de Zurich, de haute ou de basse condition, célibataires ou mariés, portent tous des bonnets de feutre, bordés d'un cordon. »

« Les Zuricois sont de très aimables gens, et ils nous ont fait un accueil particulièrement courtois ; » des jeunes gens du meilleur monde s'étaient, en effet, mis à la disposition de ces voyageurs inconnus et les avaient pilotés partout, sans vouloir accepter le souper qu'on leur offrait comme témoignage de gratitude. Mais, par exemple, si a *Cigogne* était un « logement très agréable et très gai, à cause de sa jolie vue », on n'y vivait pas pour rien : onze ou douze francs par jour !

Le lendemain, à 11 heures, on part de Zurich, et l'on franchit l'Albis, « une montagne très haute et très escarpée ; au milieu, il y a une auberge appelée *Au Berger*, et qui est complètement isolée ». Evidemment, B. n'est pas très rassuré, mais il n'ose l'avouer. Enfin, rien de fâcheux ne survient, et l'on arrive à St-Wolffgang avant la nuit. On repart à 6 heures du matin, et à 10 heures, on parvient à Lucerne, résidence du nonce et de l'ambassadeur d'Espagne, comme Zurich était celle de l'ambassadeur de Venise, et Soleure celle de l'ambassadeur de France.

Précisément à l'heure où nos voyageurs arrivaient à Lucerne, avait lieu la procession de l'Annonciation.

B. n'avait jamais vu de près le catholicisme, et le premier contact le plonge dans un étonnement curieux. Il décrit minutieusement la longue théorie ; il a pour les statues de saints des qualificatifs sévères ; il décrit les crucifix comme s'il ne les avait jamais remarqués dans les églises luthériennes de Strasbourg. Il admire pourtant. Mais il ne s'agenouille pas devant le Saint-Sacrement, et manœuvre pour qu'on ne s'en aperçoive point. Après quoi, il s'en va écouter les deux sermons (en latin et en allemand) prononcés en plein air. Et il note encore qu'en ce jour de jeûne, « la ville de Lucerne donne à tout ecclésiastique qui vient à cette procession et est domicilé là, six livres de poisson et deux mesures de vin ». Prébende suffisante.

A une heure, départ de Lucerne, et pélerinage à Sempach. Visite minutieuse de la chapelle élevée sur le champ de bataille. Le postillon attendait à l'auberge, où, pour se distraire, il fit une dépense de 10 batz, aux frais des voyageurs, ce qui est vraiment très regrettable.

De Sempach, on va coucher à Sursee ; et ici, comme partout, détails circonstanciés sur la ville et son administration. On se remet en route, le mercredi 15 mars, à 7 heures du matin. A 11 heures, on arrive à St-Urban, mais le portier reçoit fort mal nos voyageurs et leur refuse l'entrée, contrairement, dit l'aubergiste, au désir de l'abbé. Force fut de se remettre en selle. A 5 heures, entrée à Soleure.

Je passe sur la description de la ville. B. s'enquiert de tout ; on le met au courant de la légende de saint Urs, mais elle le laisse fort sceptique. Il voit encore une procession ; « avec son exhibition d'images et ses autres cérémonies, elle était presque

semblable à celle de Lucerne ; seulement, les images n'étaient pas d'argent. »

Le lendemain, on repart à 8 heures du matin, pour arriver à Berne à 3 heures.

« Berne est une très belle ville », et comme ses vieux quartiers n'ont pas changé, vous voyez d'ici ce que B. en dit. Il s'intéresse aux ours, naturellement. Et parmi les monuments remarquables de la ville, il n'oublie pas l'auberge de la *Couronne*, où il est descendu. En particulier, on y voit « une grande salle, toute revêtue et ornée de précieux tableaux. Ce serait pour un roi un logement suffisant. La salle donne sur l'Aar, et a une jolie vue ». La vie dans ce palace ne nous semblerait pas d'un prix exagéré ; « pour deux repas et le déjeuner », on payait une dizaine de francs. Entre parenthèse, les bonnes auberges françaises du temps étaient beaucoup moins chères.

« A l'égard du costume, il y a peu de différence, à Berne, entre la noblesse et la commune bourgeoisie. Les hommes portent des chapeaux un peu plus bas que ceux des Bâlois ; les femmes ont de hautes coiffes sur leurs voiles. »

Le lendemain matin, départ pour Morat, visite de l'ossuaire. A l'auberge de l'*Aigle*, nos voyageurs subissent une curieuse cérémonie. C'est une sorte de mascarade, donnée par les serviteurs, qui se sont grimés pour la circonstance. Il faut danser avec une abominable sorcière, et l'infortuné qui passe là pour la première fois est tenu de payer la note de tous ses commensaux. Heureusement que B. et ses compagnons étaient seuls ; ils s'en tirèrent pour un demi thaler. — La coutume était soigneusement entretenue par les négociants de St-Gall en route pour

Genève, et qui, passant constamment par Morat, étaient sûrs d'y vivre à peu de frais.

A 4 heures, nos voyageurs repartent enfin. En traversant Avenches, B. y remarque des ruines ; il en conclut qu'évidemment, il y eut là autrefois « une très grande ville », à l'époque des Romains. Il remarque, en particulier, « tout près du bourg, une colonne restée debout d'un édifice », et que nous connaissons bien. Il ajoute que l'on trouve constamment « des monnaies païennes » dans la terre.

Payerne, on y couche, après avoir parcouru les rues. Le lendemain matin, départ pour Moudon, où l'on arrive à 11 heures. On y reste deux heures. Le temps est détestable ; on passa le Jorat par des chemins absolument défoncés. On arrive trempé. « A Moudon et à Lausanne, nous avons fait pour la première fois bonne connaissance avec les cheminées françaises, où nous nous sommes séchés ». Bien plus, à Lausanne (on y logea à la *Croix blanche*), B. dut faire mettre ses bottes « sur une forme de bois, parce qu'elles étaient mouillées et qu'on ne pouvait les mettre aisément ». Dans ces conditions, la visite de la ville fut un peu sommaire. B. ne remarqua que la cathédrale, le site montueux et les fortifications, mais ce qu'il en dit est exact.

« Le dimanche 19 mars, à 6 heures du matin », les voyageurs quittent Lausanne, longent Morges, traversent Rolle, Promenthoux, Nyon, Coppet et Versoix, et« vers 5 heures du soir (louange, gloire et grâces en soient rendues au Très Haut) », arrivent à Genève, où Brackenhoffer passera plusieurs mois.

Voici maintenant, son appréciation générale sur la Suisse :

« Quant à la Suisse dans son ensemble, voici ce

qui m'a frappé. Dans aucune ville, il n'y a deux religions différentes, mais, ou bien tous sont papistes, et on n'admet aucun réformé à la bourgeoisie, ou tous sont réformés et calvinistes, et alors, on ne trouve ni couvents ni ecclésiastiques d'autre sorte.

» La plupart des Suisses catholiques sont plongés dans un grand aveuglement et une grande simplicité d'esprit. Une preuve péremptoire de ceci, c'est que les Soleurois croient si fermement à la fabuleuse histoire de saint Urs. De même, je demandais à notre hôte, à St-Urban, d'où venait que le mont Pilate (tout au sommet duquel il y a un lac) portait ce nom ; il me donna en réponse cette fable absurde que tous les vendredis saints, Ponce Pilate s'asseyait là, sur un siège vert, au milieu du lac, ce que ce jour-là on pouvait parfaitement distinguer. Il y a aussi là, disait-il, de quoi entretenir une importante quantité de bétail ; mais si on a un troupeau un peu considérable, il faut matin et soir, par trois fois, crier à haute voix dans le lac l'Ave Maria ; car si on le néglige ou si on l'oublie, le bétail meurt.

» La Suisse (qui tire ce nom de Guillaume Tell [1], originaire de Schwytz) est pleine, à la vérité, de montagnes et de vallées, mais elle est, par endroits, bien cultivée ; sur beaucoup de hautes montagnes, on voit les prairies les plus belles, des vergers et des champs de céréales On laboure les champs avec des bœufs que l'on attelle de deux manières, soit par les cornes avec un joug de bois, soit par le cou avec un collier, comme les chevaux. Il y a aussi en Suisse un beau vignoble, beaucoup de bois et d'immenses forêts. Les villages sont pour la plupart

[1] Il écrit toujours *Dell* avec une douce obstination.

bâtis en belles maisons de pierre, et la raison en est peut-être qu'on n'a pas à chercher loin la pierre à bâtir, puisqu'on a tout à côté des montagnes et des rochers.

» Il y a, de plus, en Suisse, beaucoup de châteaux très forts pour la plupart et situés sur des rochers élevés ; ils sont en général habités par les baillis, envoyés par leurs autorités respectives dans un bailliage, afin d'exercer la justice ; du haut d'une telle maison forte, le bailli peut tenir en respect et en obéissance tout son bailliage, qui comprend au moins six ou sept communautés rurales.

» Tous les ponts de la Suisse sont couverts ; en particulier les deux grands ponts de Lucerne, ceux d'Olten, d'Aarau, de Bâle sont dignes d'attirer l'attention.

» Dans toute la Suisse, on ne saurait trouver de poêles en fer, mais les poêles sont tous faits en carreaux de terre cuite.

» Dans la plupart des auberges de Suisse, il est d'usage d'orner de vaisselle d'étain, non la cuisine, mais les chambres ; et elle est, dans les chambres, placée sur des rayons, disposés tout autour, tels les bocaux dans les salles des barbiers.

» Dans toute la Suisse, nous n'avons pas vu de soldats, ni dans les villes, ni dans la campagne ; de toutes les villes que j'ai vues, aucune n'avait une garnison permanente et régulière, sauf Bâle, où elle était absolument nécessaire à cette époque, à cause du voisinage de l'armée de Guébriant. A part cela, la sécurité est partout très grande, surtout dans les petites villes, comme Aarau, Olten, Brugg, Sempach, Sursee, Payerne et autres ; non seulement elles n'ont pas la moindre garde à leurs portes,

mais encore elles les laissent ouvertes jusqu'en pleine nuit, et les font ouvrir à la demande de chacun. Nous sommes arrivés à Sursee en pleine nuit, et nous n'avons pas vu un homme de garde.

» Les Bâlois ne font pas seulement bonne garde à leurs portes, mais ils font aussi monter la garde ici et là dans les forêts par leurs sujets, les habitants de la campagne, afin d'éviter que quelque personnel des armées passe en Suisse et y compromette la sécurité.

» Il n'y a pas en Suisse de places fortes véritables ou principales. A vrai dire, les villes de Berne et de Zurich sont assez bien fortifiées ; toutefois on ne peut guère les transformer en places fortes, à cause de leur situation, entourées de toutes parts de montagnes comme elles le sont. Il ne serait pas non plus possible de bâtir nulle part une place forte en plaine qui puisse être en sécurité, à cause des montagnes.

» Mais si les Suisses n'ont pas de forteresses, ils sont néanmoins un peuple très puissant, capable de lever en peu de temps un très gros effectif.

» La jeunesse est soigneusement exercée au maniement des armes, et nul n'atteint l'âge de douze ans qui ne sache s'en tirer avec un mousquet. D'ailleurs, chacun est abondamment pourvu d'armes chez lui, si bien que le moindre pourrait presque mettre deux ou trois hommes en campagne.

» Il y a au surplus beaucoup de Suisses, dans les villes et à la campagne, qui sont bien au courant des choses de la guerre, pour avoir servi soit sous le roi de France, soit en Italie.

» Pour la meilleure protection et défense de leur pays, il y a d'ailleurs sur certaines hautes montagnes des signaux par le feu, afin que dans le cas d'une

invasion rapide et inattendue, on fût averti par ces signaux. Un de ces signaux se trouve près de Lausanne, à droite (quand on vient de Suisse), sur une montagne très élevée.

» A vrai dire, les Suisses passent en général pour grossiers, à telles enseignes qu'eux-mêmes, quand ils s'agonisent de sottises [1], se traitent de grossiers Suisses. Mais ils nous ont, en qualité d'étrangers, comblés d'honneurs.

» Ils ont un dialecte et un langage grossiers ; le K leur est très contraire, ils le prononcent ch. Par exemple, quand ils veulent dire *küssen*, ils prononcent *chüssen*, et ainsi du reste !

» En outre, les Suisses sont un peuple libre ; ils ne prisent rien autant que leur liberté, et pour la maintenir, ils sont prêts à se soulever tous.

» Et voilà ce que j'ai pu observer et prendre en considération en Suisse. »

HENRY LEHR.

[1] *Wenn sie sich extenuiren.*

Lettre de Paris.

M. Philippe Berthelot devant le Conseil de discipline du ministère des Affaires étrangères. — Un diplomate « anarchiste » et « trop intelligent ». — Poètes philosophes et homme d'Etat. — La sentence du Conseil de discipline.

15 mars 1922.

Tandis que le soleil s'adonne à rendre à toutes choses un heureux visage, les hommes poursuivent leurs desseins qui ne sont que rarement purs. Un citoyen qui servit sa patrie va être châtié par ses compatriotes. Je n'évoquerai pas la mort de Socrate. Je n'accuserai pas les démocraties, leur ingratitude et leur humeur changeante. Je crois que M. Philippe Berthelot aurait pu être pareillement frappé sous quelque monarque, si sage ou si autoritaire qu'on l'imagine. J'ai vu cet homme chargé de toutes les responsabilités du pouvoir, alors que d'autres, aux yeux des foules, étaient tenus pour responsables et tout puissants. Il conservait sa sérénité. Il était à la fois distant et désinvolte, et l'ingéniosité de son esprit apparaissait toujours, quelle que fût la besogne qu'il accomplît.

A l'heure où j'écris, on ne connait pas encore la sentence des juges devant lesquels a comparu M. Philippe Berthelot ; mais on peut tenir pour assuré que cet homme supérieur sera puni. Ce que je sais, dès maintenant, c'est que les vrais coupables sont ceux qui, par paresse, par faiblesse, par ignorance, lui remirent aveuglement le soin de réaliser une œuvre que la nation leur avait à eux-mêmes confiée. Il arriva que le secrétaire général du ministère des affaires étrangères fut ainsi nanti d'un pouvoir occulte. Je suis sûr qu'il l'employa pour le bien de son pays. L'ensemble de son œuvre est saine ; mais le détail en fut peut-être trouble, et c'est cette question

que va élucider M. Raymond Poincaré, président du Conseil des ministres français.

Beaucoup de gens qui se flattent de ne rien entendre à la politique, ne renieront point l'estime que leur inspira M. Philippe Berthelot ; car ils ne jugeront en lui que le dilettante, l'amateur d'art, le protecteur des belles-lettres. Ce diplomate, qui aurait pu n'avoir de goût que pour la diplomatie solennelle ou rusée, aimait les poètes. Et ce n'était point aux poètes déjà couronnés qu'allait sa préférence. Il avait une prédilection pour les littérateurs qu'on nomme les « jeunes », les indépendants, parce qu'ils ne suivent point docilement les sentiers trop fréquentés. Original lui-même par ses idées, il prisait l'originalité en ceux qu'anime le désir d'exprimer des idées ou des sensations. Et qui sait si ce n'est point cette inclination pour le rare, le paradoxal, que lui reprochent inconsciemment quelques-uns de ses détracteurs ?

J'entends bien que les fautes qu'il a pu commettre, et qui le conduisent aujourd'hui devant un « conseil de discipline », ne sont pas de cet ordre. On ne peut nier toutefois que ce diplomate, d'un genre si nouveau, s'était peu à peu laissé envelopper par une atmosphère de réprobation. Il étonnait et il choquait la tradition. Or la tradition est une entité complexe : elle est à la fois noble et puérile ; elle est substance et apparence. D'aucuns ne respectent en elle que ses dehors ; d'autres défendent ce qu'elle exprime de profond, de solide, de nécessaire. M. Philippe Berthelot avait un front sans perruque et il narguait volontiers la pompe officielle, au propre comme au figuré. Cela, c'est le crime ; le reste, c'est la faute, grave peut-être.

Il se présente des gens pour vous déclarer, la mine importante, que le diplomate déchu ne fut jamais qu'un anarchiste. Je les comprends fort bien. Ne pas penser selon la mode du jour offense toujours qui ne pense pas. Les opinions toutes faites sont commodes ; on s'y couche nonchalamment, bien persuadé qu'on a fait soi-même son lit. La philosophie est un abîme creusé par des anarchistes. Dissocier les idées, comme disait Rémy de Gourmont, est une œuvre coupable. Rap-

pelez-vous le dialogue de Renan (je le cite de mémoire) : « De quel droit te permets-tu de changer les rites des ancêtres ? — Du droit que les ancêtres ont eu de les établir. »

M. Philippe Berthelot était donc un anarchiste, dans le sens que précisent quelques-uns de nos contemporains en assurant qu'il était « trop intelligent ». Quelle confession ! et comme Flaubert l'eût retenue avec joie quand il amassait ses notes pour *Bouvard et Pécuchet*.

Mais, riposterez-vous, quand on a cette curiosité d'esprit, cette tendance à n'écouter que soi-même, on ne s'installe pas dans le fauteuil doré des ambassadeurs ; on écrit, on devise, on peint, on fait de la musique. Je ne saurais rétorquer cet argument-là. J'avouerai seulement que je rêve d'un monde où les poètes pourraient être de grands hommes d'Etat et les philosophes des diplomates honorés. Et c'est d'avance vous concéder que je n'entends rien à la politique ni à la diplomatie.

JEAN LEFRANC.

P.-S. — 18 mars. — M. Philippe Berthelot sera exclu de la « carrière » pendant dix années. Rien de ce que j'ai dit plus haut ne doit faire supposer que ses juges n'ont pas été impartiaux. Leur devoir n'est pas le mien, et je sai eu r devoir est pénible. Ils ont eu raison en 1922. Dans deux ans ou dans vingt, je n'aurai peut-être pas tout à fait tort.

J. L.

Chronique allemande.

Le culte de Bismarck dans les universités. — L'incident de Kantorowicz-de Below — Polémique de presse. — L'opinion du professeur Förster. — Bismarckiana. — Livres de mémoires et d'histoire. — Ludendorff peint par lui-même. — Le cas du professeur Delbrück.

On sait le rôle joué par les historiens allemands dans la formation de la mentalité impérialiste de l'Allemagne nouvelle. A part de rares exceptions, tous les anciens historiens libé-

raux devinrent, comme disait l'un d'entre eux, de juvéniles admirateurs de Bismarck et des apologistes de la politique de la force. Le plus brillant de ces coryphées de l'impérialisme fut Treitschke, dont les disciples peuplent encore les universités allemandes. L'œuvre néfaste accomplie par ces hommes a été caractérisée en ces mots : « A tant vanter les coups de force et la ruse, malgré le vernis moral dont ils couvraient leurs théories, ils ont contribué à pervertir l'esprit public et, comme l'a dit le philosophe Renouvier, ils ont réveillé et stimulé le goût dangereux du passé, concluant à l'évolution fatale, universelle, à la suprématie de l'histoire sur la raison, du fait sur le droit, de la force sur la justice. Par leurs théories historiques, ils ont été les propagateurs des pires maximes politiques, pour la réfutation desquelles l'humanité a déjà versé des flots de sang. »

On aurait pu croire qu'après les dures expériences de la guerre, un autre esprit allait pénétrer dans l'enseignement de l'histoire des universités et des écoles. A vrai dire, on a pu observer, ici et là, une timide réaction. J'ai signalé ici le courageux petit livre de Frédéric Meinecke, *Nach der Revolution*, où le directeur de la *Revue historique allemande* dénonce les erreurs du passé, mais, cet exemple n'a guère été suivi. Et voyez aujourd'hui comme on traite les rares professeurs qui protestent contre le culte bismarckien! Veit Valentin, l'auteur d'une récente *Histoire du Parlement de Francfort*, animée d'un esprit vraiment libéral, s'est vu retirer, il y a trois ans, le droit d'enseigner à l'université de Fribourg-en-Brisgau, sous le prétexte qu'il avait offensé l'amiral von Tirpitz. Cette année, à la même université, le juriste Kantorowicz, ayant osé répudier la gloire de Bismarck et ayant recommandé aux étudiants de se défaire de l'esprit de Potsdam, a été vivement attaqué par son collègue, l'historien von Below.

Ce qu'il y a d'inquiétant dans tout ceci, c'est que les professeurs molestés et désignés à la vindicte publique, ne sont nullement soutenus par le gouvernement. Cela ne les décourage point du reste : « La bataille où je suis engagé dans la poursuite de ce but importe à l'Allemagne, dit le professeur

Kantorowicz. Quand notre pays relevé sera redevenu un facteur de la politique européenne, l'esprit dans lequel ses classes dirigeantes auront été élevées ne sera point indifférent. »

Bien des personnes, en dehors des cercles universitaires, partagent cette manière de voir, et l'on a eu la satisfaction, ces derniers mois, de voir s'engager une polémique de presse dont les échos sont venus jusque chez nous. Deux de nos journaux, en effet, la *Nouvelle Gazette de Zurich* et le *Nouveau Journal suisse*, ont prêté leurs colonnes à des écrivains allemands libéraux pour défendre leurs idées. Entre tous les articles de ces écrivains, on a surtout remarqué ceux de M. F. W. Förster et M. Emile Ludwig. Le premier a écrit une remarquable étude, qu'on aura profit à méditer ailleurs qu'en Allemagne, sur *Bismarck et ses critiques*, et M. Ludwig, en marge du sujet, a rédigé de spirituelles gloses : *Neue Bismarckiana* [1]. Prenant pour point de départ l'affirmation du professeur Kantorowicz que Bismarck fut un corrupteur de la politique allemande et l'auteur responsable de la débâcle de 1918, M. Förster montre que tant que l'Allemagne n'aura pas répudié le culte de Bismarck, sa régénération ne pourra se faire. On a naturellement crié au sacrilège dans les milieux universitaires nationalistes, mais, ce qui a fort étonné, c'est de voir des professeurs libéraux et démocrates, comme Frédéric Curtius, faire chorus avec les nationalistes. « Autant, dit ce dernier, les démocrates réprouvent la politique intérieure allemande de Bismarck de 1870 à 1890, autant ils donnent leur approbation à la politique extérieure du chancelier, qui a créé l'unité du pays. »

La question qui se pose est de savoir si ces deux politiques peuvent être dissociées l'une de l'autre. M. Curtius l'affirme et M. Förster le nie. Celui-ci s'étonne même qu'un démocrate comme M. Curtius, qui a protesté contre l'invasion de la Belgique, « crime envers l'humanité et tache sur le blason de l'Allemagne », ne voie pas que la politique extérieure de Bismarck, par ses manquements à l'honneur, a perverti

[1] *Neue Zürcher Zeitung*, Nos 262 et 327.

l'esprit public. En effet, si le peuple allemand accepta avec tant de facilité la violation de la neutralité belge, n'est-ce pas parce qu'il avait docilement accepté les trahisons à l'égard du Danemark et de l'Autriche?

M. Förster, à ce propos, rappelle que Constantin Frantz, en 1878, avait prédit la chose : « La méthode que Bismarck a employée pour faire l'unité allemande, disait-il, a attaqué à sa racine le principe du droit et, par là, a miné la base morale la plus profonde de la force de l'Etat, si l'Etat est, non pas uniquement force, comme le prétend Treitschke, mais droit, justice, fidélité aux engagements, conscience; l'Etat, en effet, n'est puissance que lorsqu'il se met sur le terrain du droit et agit conformément au droit. »

C'est bien ainsi que raisonnaient les juristes allemands de la vieille école, tout pénétrés de l'esprit kantien. Même au moment de la guerre de 1866, ne vit-on pas protester Hopf et Jehring contre la violation du droit? « Jamais guerre, s'écriait Jehring, n'a été engagée avec une telle frivolité et une telle absence de pudeur. Les sentiments les plus intimes du cœur se révoltent d'un tel manque de foi, d'une telle entorse à tous les principes du droit et de la morale. Quel épouvantable avenir de tels faits ne nous préparent-ils pas? »

Jehring voyait juste, mais ce ne l'empêcha point, quelques mois plus tard, de s'incliner devant le succès et de devenir un des thuriféraires de Bismarck. Il fut suivi par beaucoup d'autres, et c'est dans ce crime que M. Förster voit la lourde responsabilité que les intellectuels allemands portent dans la guerre de 1914. « La conséquence terrible du principe : la force prime le droit, dit-il, explique le mépris qu'on eut pour les impondérables. Le succès, qui a tourné la tête à ces hommes, ne les a pas seulement éloignés des idéaux qui faisaient la grandeur du pays, mais les a rendus étrangers aux réalités les plus profondes des lois du monde politique. Au fond de la catastrophe allemande, ce qu'on trouve en dernier ressort, c'est l'idée bismarckienne du mépris du droit. »

Il est curieux de rapprocher ces lignes du mot du grand écrivain norvégien Björnson qui, comparant un jour Bismarck

à un joueur d'échecs génial, ajoutait : « Il gagne toutes les parties, mais il perd l'avenir. »

M. Emile Ludwig, dans ses *Neue Bismarckiana*, illustre cette pensée par des notes marginales qu'il vient de mettre à des *Mémoires de contemporains*. Il y reproduit des conversations et propos de table de Bismarck analogues à ceux que publia Busch, il y a quelques années. Ce grand pessimiste, contempteur de la nature humaine, tient des propos semblables à ceux de Voltaire et de Schopenhauer. M. Ludwig a mis à contribution deux ouvrages, *Les rapports politiques de Bismarck de Pétersbourg et de Paris* et les *Lettres de Pétersbourg* de Kurt von Schlözer, qui fut attaché d'ambassade sous Bismarck en 1859 [1]. Dans tous les propos de Bismarck, à cette époque, on voit qu'il n'a qu'une idée en tête, faire l'unité de l'Allemagne sous l'hégémonie prussienne, et que, déjà à ce moment, il considère les guerres avec l'Autriche et la France comme inévitables. Sa devise est : « Par le fer et par le sang », et il ajoute : « Le peuple allemand n'est pas mûr politiquement, on doit le forcer à l'unité (*man muss es zur Einheit zwingen*) ». Le diplomate von Schlözer, qui rapporte ces paroles, et qui était jeune alors, a entrevu la nature machiavélique de Bismarck et il devine l'adresse qu'il saura un jour déployer pour faire trébucher l'adversaire : il fait alors de lui cet instantané assez réussi : « Cet homme puissant qui est à la recherche des coups de théâtre est l'homme qui sait tout, quoiqu'il ignore bien des choses.... Il cherche à en imposer en racontant à tout venant les histoires les plus fantastiques.... On ne sait jamais ce qu'on doit croire chez cet acteur consommé.... Toutes les fois que j'entre dans la chambre du pacha, je me dis : « Attention à ne point révéler » de faiblesse, à ne point trahir de surprise ! »

Bismarck semble avoir été surpris par l'attitude de ce diplomate en herbe, qui n'était point un naïf et qui semblait percer

[1] *Die politischen Berichte Bismarcks aus Petersburg und Paris*, Berlin, Reimar Hobbing. — *Petersburger Briefe*, von Kurt von Schlözer, Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt.

ses intentions. En tout cas, Kurt von Schlözer était un psychologue perspicace, comme le prouve ce portrait : « Quel être diabolique que ce gaillard! Où veut-il aller? Tout bout en lui, tout le pousse à agir, à réaliser. Il cherche à devenir maître des circonstances politiques.... Homme singulier, plein de contradictions. La grande question qu'on se pose avec lui est celle-ci : « Est-ce l'homme qui convient à la Prusse? Est-ce que les Prussiens lui conviennent? Voit-on ce volcan faire irruption dans la politique étroite et mesquine de ce pays? Un tel homme à la Wilhelmstrasse, tonnerre! (*Donnerwetter.*) »

— Quelques curieux livres de mémoires et d'histoire ont paru ces dernières semaines. On a beaucoup commenté les *Souvenirs* de Bethmann-Hollweg, surtout le second volume, qui a paru tout récemment. C'est une sorte de confession ou de justification de sa conduite. L'ex-chancelier réussit-il à se disculper? Personne ne nie ses bonnes intentions. Le seul tort de cet esprit honnête, mais faible, fut de n'avoir pas été à la hauteur des circonstances. C'est de lui qu'on peut dire : « Je fais le mal que mon cœur désapprouve. » Il a eu des paroles malheureuses, comme celle qu'il prononça lors de l'invasion de la Belgique : «Nécessité ne connaît pas de loi.» Il est vrai qu'il corrigeait ce mot de politique réaliste et brutale par cette promesse : « Nous réparerons le tort fait à ce pays. » Il le croyait. Il ne dut pas avoir longtemps des illusions sur les militaires qui, du reste, le détestaient, mais vis-à-vis d'eux il n'eut jamais la force ou le courage de faire prévaloir ses idées. Sans cesse il fut amené à agir contre ses sentiments. Ce fut là le tragique de la destinée de cet homme que des haines féroces poursuivent encore dans sa tombe.

Si la mémoire de Bethmann-Holweg ne sort pas grandie de ses *Souvenirs*, on peut dire que celle d'Albert Ballin est singulièrement rehaussée par le livre que vient de lui consacrer son successeur à la direction de la *Hamburg Amerika Linie*, Bernard Huldermann [1]. Ballin restera une des grandes

[1] *Albert Ballin*, von Bernhard Huldermann, Oldenburg, Verlag von Stalling, 1922.

figures de l'Allemagne impériale. Il ne concevait pas la grandeur de son pays à la manière des militaires : il voulait que l'Allemagne devînt puissante dans le monde par son travail. Il fut un ouvrier actif du mouvement que Guillaume II caractérisait ainsi : « Notre avenir est sur les flots. » Mais ce mouvement, il le considérait comme essentiellement pacifique, et l'on comprend qu'au moment où il voyait l'Allemagne conquérir les marchés du monde, il dût réprouver une guerre dont il n'attendait rien de bon et qui devait même se terminer par une débâcle, puisque l'Angleterre, dont il connaissait les forces, y entrait. Dès la bataille de la Marne, Albert Ballin n'eut plus de doute sur l'issue de la lutte, et il essaya d'éclairer l'empereur. Ce fut en vain. Toujours les militaires s'interposaient pour empêcher les rencontres ou, s'ils ne pouvaient s'y opposer, en annuler les effets. Au moment où la défaite semblait certaine même aux yeux des plus optimistes, Ballin voulut avoir une entrevue avec l'empereur, mais là aussi on l'empêcha de dire la vérité. Jugeant son pays perdu, il vit qu'il n'avait plus de raison de vivre et il fit le geste qu'aucun des maréchaux vaincus, qu'aucun des Hohenzollern déchus n'eut le courage de faire : il se suicida.

Entre tous les militaires, conseillers de malheur de la couronne, il n'en est point dont la mémoire soit plus chargée que Ludendorff. On sait que cet homme, d'une rare inconscience, n'a, depuis l'armistice, laissé passer aucune occasion de se disculper. Même lorsqu'il s'enfuit ignominieusement en Suède, il profita de sa retraite pour écrire un gros livre : *Souvenirs de guerre*, qu'il fit suivre d'un autre livre de documents (*Urkundensammlung*), puis d'un troisième livre, *Kriegführung und Politik*. Dans tous ces ouvrages, naturellement, Ludendorff fait sa propre apologie. Si l'Allemagne a perdu la guerre, ce n'est pas par la faute de ses chefs, mais parce que la nation n'a pas eu le courage de soutenir la lutte jusqu'au bout, et qu'à la guerre à outrance, elle préféra la révolution.

Si ce personnage remuant se contentait de parler du passé, on lui pardonnerait ses élucubrations, mais chacun sait qu'il aspire encore à jouer un rôle dans son pays. Ce n'est un secret

pour personne qu'il a été le principal conseiller de Kapp dans le coup d'Etat militaire que celui-ci a tenté, et nul n'ignore que le nom de Ludendorff sert actuellement de ralliement à toutes les forces militaires et conservatrices qui brûlent de renverser le gouvernement républicain. « Il n'y a pas d'homme politique de l'extrême droite, écrivait récemment un publiciste allemand, qui, à l'heure actuelle, incarne autant que Ludendorff la contre-révolution monarchique et militaire. »

Il faut en tout cas que Ludendorff soit considéré comme un homme terriblement dangereux pour qu'un historien aussi nationaliste que Hans Delbrück ait dressé contre lui un réquisitoire formidable, dans un livre qu'il intitule : *Ludendorff peint par lui-même* [1]. C'est, en effet, un portrait fait par Ludendorff en personne, d'après des citations de ses propres écrits, Du militaire, M. Delbruck s'occupe peu, non point qu'il se sente incompétent en la matière, car chacun sait que l'illustre historien s'est surtout fait connaître par des œuvres d'histoire militaire : je rapporte pour mémoire son grand ouvrage en quatre volumes : *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, puis ses études sur les grands militaires allemands, Gseinesau, Scharnhorst, et les commentaires qu'il a écrits sur l'œuvre classique de Clausewitz, *Vom Kriege*. On se rappelle aussi que, pendant la guerre, M. Delbrück s'est occupé des problèmes militaires en cours, dans des articles parus dans les *Preussische Jahrbücher*, et qu'il a réunis en volume sous ce titre : *Krieg und Politik*, 1914-1918 (3 volumes). Il y est naturellement souvent question de Ludendorff et des autres grands chefs allemands dont, avec la compétence d'un spécialiste, il discute les plans militaires. Donc M. Delbrück eût été fort qualifié pour écrire un livre militaire sur Ludendorff. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il a eu ses raisons pour cela. Il n'a voulu étudier qu'une chose, en ce militaire qu'il considère comme l'un des hommes les plus néfastes de l'Allemagne, l'action qu'il a voulu exercer et qu'il a souvent exercée comme politicien. On sait que Ludendorff s'est défendu d'avoir voulu faire de la politique et il affirme qu'il s'est toujours en-

[1] *Ludendorffs Selbstporträt*. Berlin Verlag, für Politik und Wirtschaft, 1922.

fermé dans ses attributions militaires. C'est cette légende que M. Delbrück s'efforce de détruire. Il faut suivre pas à pas, dans son livre, les allégations de l'historien, appuyées par des faits irréfutables. On y voit Ludendorff jour après jour faisant de la politique, et de la politique de la pire espèce. Tout puissant, il parvient à imposer sa volonté. La guerre se poursuit, et les fautes politiques s'accumulent, et c'est là, et pas ailleurs, qu'au dire de M. Delbrück, il faut voir la cause de la débâcle allemande. Peut-être au moment de l'armistice, eût-il été possible d'obtenir de meilleures conditions des Alliés. Si tel ne fut point le cas, c'est encore la faute de Ludendorff. Ici, il faut laisser la parole à l'historien : « Le moment de l'armistice, dit-il, est le point le plus sombre de toute la carrière de ce général. Qu'on n'aille point, après cela, parler d'une Allemagne poignardée dans le dos par un arrière démoralisé.... La débâcle ne fut pas la conséquence de la révolution : ce fut la révolution qui fut la conséquence de la débâcle. Il y avait eu des mutineries dans l'armée française en 1917 ; elles furent maîtrisées parce que la France conservait la foi en la victoire. En Allemagne, les liens de la fidélité et de la discipline se rompirent le jour où cette foi s'envola, le jour où, après l'abandon et l'effondrement de la Bulgarie et de l'Autriche-Hongrie, la demande d'armistice de Ludendorff proclama devant le monde entier que nous avions perdu la guerre. »

On voit que Hans Delbrück croit qu'avec un autre homme que Ludendorff, l'Allemagne eût pu obtenir des conditions de paix meilleures des Alliés. En cela, il se trompe, car le moment était passé où une paix de conciliation, sans vainqueur ni vaincu, pût être possible. A cet égard, cet historien, d'un esprit ordinairement net, paraît dépourvu de sens critique. Il l'a, du reste, montré depuis, dans la polémique qu'il a engagée avec le professeur Aulard, de Paris, sur les origines de la guerre. Hans Delbrück, qui n'a pourtant pas signé le manifeste des 93, raisonne encore à la manière de ces gens.

ANTOINE GUILLAND.

Chronique italienne.

La crise du livre. — Le livre, la guerre et l'après-guerre. — Les grandes collections de culture classique et moderne. — Eugenio Camerini et Edoardo Sonzogno. Leurs contemporains et leurs successeurs. — L'histoire par les portraits individuels. — Laterza et Carabba. — Les toutes récentes collections.

La crise du livre italien est dans sa période la plus aiguë. « On ne vend plus rien », c'est le mot courant en librairie. D'autres, moins absolus, vous donnent des explications et des précisions : « Il y a deux bonnes saisons et deux mortes saisons dans l'année : avant Noël et avant le départ pour les vacances, c'est le mouvement ; le printemps et la fin de l'été, c'est, au contraire, l'arrêt. Or, en ne comparant mon bordereau de ce mois de mars 1922 qu'à celui de mars 1920 ou de juillet 1921, je constate une vente diminuée des trois quarts. » Ne fût-elle que de la moitié, la diminution demeure forte et très grave. Elle tient à des causes générales, qu'on voit agir du grand Océan à la Méditerranée. Il y en a d'autres qui sont propres à l'Italie. L'industrie du livre était bien modeste chez nous avant 1914. La tentation me prenait presque de la comparer à la médecine par rapport à la chirurgie. Dans l'occurrence, la chirurgie progressive et prospère, c'était le quotidien qui commençait à rivaliser avec les grands tirages des pays plus avancés. Partout et toujours, je crois, la diffusion de l'enseignement primaire profite au journal, comme les premières disponibilités du budget d'une famille ouvrière vont à améliorer la qualité de la nourriture. Du progrès indéniable de la nation, le livre italien bénéficiait très peu. Pour un de Amicis, pour un *Cuore*, gravissant sans effort les centaines de milliers (il dépasse maintenant le million d'exemplaires), combien d'écrivains se vendaient dans une proportion tellement inférieure à leur célébrité qu'on n'oserait le croire! J'étonnerais mes lecteurs en leur disant le temps qu'il fallut pour écouler une

première édition de deux mille d'un des meilleurs livres du maître du réalisme italien, de ce Giovanni Verga (1840-1922), qui vient de mourir dans sa ville natale de Catane. Une certaine pudeur défend aux éditeurs de nous donner des chiffres, documents de ces pénibles débuts qui témoigneraient de leur noble persévérance. Mais je n'oublierai jamais qu'en 1903, le représentant d'une maison méridionale me disait, à propos de certains volumes de philosophie : « Nous estimons avoir fait une bonne affaire quand nous en avons placés trois cent cinquante. » Pensez donc : trois cent cinquante! Dix lecteurs pour plus d'un million d'Italiens! Cela servirait admirablement Leopardi, qui traitait la gloire d'inexistante et ne trouvait de certain dans le monde que l'ignorance de tous pour tous et pour tout : *omnium contra omnes*.

La guerre survint, et la guerre, ce furent des foules d'hommes jetés, pour la première fois de leur vie, à la tentation de lire. Que d'heures vides, d'un vide inexorable, écrasant, dans les casernes, où le moyen d'occuper utilement son temps est le premier et le plus malaisé des problèmes; dans les hôpitaux, dans ces trains escargots, dont le simple souvenir épouvante encore les plus courageux ; là-haut, chez l'ennemi, dans les camps des prisonniers et de la famine et même dans les tranchées où les distractions et l'ennui étaient également mortels. Le bouquin arriva au bon moment et fut salué comme un ami. L'œuvre du « Livre aux soldats », admirablement dirigée par M. Carta, l'éminent bibliothécaire de la Brera à Milan, expédia 21 379 colis, faisant un total de 584 474 volumes donnés par la plus intelligente des charités. Le soldat italien rentra donc assez souvent du front avec un livre dans son havresac. Le goût de la lecture, quelquefois, lui resta. D'autre part, l'augmentation de beaucoup de revenus, le train de vie changé, l'habitude contractée de faire quelques dépenses somptuaires, tout cela eut une conséquence noble et heureuse, la seule peut-être, au milieu du gaspillage auquel nous avons assisté. Le livre, qui n'avait point bénéficié de la paix, profita de la richesse apparente de la guerre. Le livre aurait eu le temps de devenir, entre tant de jouissances inférieures, le plaisir

le plus profond, le seul dont on ne voudrait, dont on ne saurait plus se passer.

La crise qui bat maintenant son plein prouve au contraire que le livre a été sacrifié le premier. Et l'on voudrait reprocher aux éditeurs de n'avoir pas su faire le bien de la nation et le leur propre, d'avoir offert, quand « tout allait », de la littérature « policière » ou polissonne, qui devait dégoûter le lecteur à la fin, après l'avoir corrompu et détourné de l'art, de la poésie, de la science! En quoi l'on serait dans le vrai pour un grand nombre de cas, mais je me flatte de paraître moins sermonneur et plus habile moraliste en faisant constater que les éditions des classiques ont un sort un peu meilleur que les livres modernes d'imagination. Ces mêmes libraires, dolents et plaintifs, vous répondent, lorsque vous leur demandez tel ou tel excellent instrument de travail : « Epuisé, nous l'attendons. En cours de réimpression. » En 1921, pendant quelques mois, on ne trouvait plus le volume de Zanichelli réunissant toutes les *Poésies* de Carducci. Il y a un manuel de l'histoire de la métrique tout à fait introuvable. Et tantôt c'est un Leopardi, tantôt c'est un Machiavel, avec tel commentaire spécial, qui deviennent rares.

Cela devrait — me semble-t-il — convaincre les directeurs des maisons d'éditions que les travaux sérieux, soignés, bien faits, les ouvrages indispensables pour la vraie culture classique et moderne, sont, pour ainsi dire, un placement de tout repos, bien préférable à l'aléa des nouveautés malsaines de la mode éphémère.

Tel devait être le sentiment du fondateur d'une maison qui, ces temps derniers, s'est trop laissée séduire, peut-être, par les romans et les romanciers dernier cri. Edoardo Sonzogno (1836-1918), au moment où Milan était en pleine fièvre de croissance dans la nation qui venait de se former, conçut hardiment et largement son rôle d'éditeur populaire. Et il fut bientôt à la tête d'un organisme puissant et complexe qui groupait, autour du *Secolo*, nombre de revues mensuelles et hebdomadaires et développait l'entreprise du livre et celle du théâtre. Il était, cela se comprend, l'organe d'un parti, et sa

Bibliothèque universelle (500 volumes parus), sa *Bibliothèque du peuple* (650 brochures environ), faisaient souvent trop de place à cet anticléricalisme creux, à cette apologie matérialiste des sciences naturelles, à cette manie de faire la cour au socialisme, qui ont valu à la démocratie italienne la faiblesse politique dont elle souffre aujourd'hui. Néanmoins, pour cinq sous, pour trois sous (prix d'avant-guerre, cela va sans dire), on y trouvait et on y trouve quelques textes de ces œuvres secondaires (*operette minori*) qui sont si nécessaires pour la connaissance des grands auteurs et les éléments courants de toutes les disciplines, jusqu'aux rudiments de l'arabe ou du japonais. Revues, refondues par-ci par-là, mises au point, ces deux bibliothèques ont beaucoup d'avenir, car le public — en dépit du peu de cure qu'en ont les directeurs actuels de la maison — ne les a point oubliées. Mais la troisième collection demeure la grande préférée, celle que l'on apprécie davantage, avec une sorte de reconnaissance. Ceux qui aiment les livres, et qui veulent bien se rappeler qu'ils ont été jeunes étudiants, aux minces ressources, comprendront aisément le plaisir intense d'acheter et de posséder un auteur en entier, dans un texte correct, avec préface et notes suffisantes. C'est aux 136 volumes — autrefois à une lire — de la *Bibliothèque classique économique*, que Sonzogno a, je crois, le mieux fait de confier son nom. Encore avait-il eu comme il en est toujours de ceux qui réussissent, le mérite et la chance de trouver son homme : Eugenio Camerini. J'en ai tellement entendu parler, de ce critique (1811-1875), dont la préparation était si ample et l'indépendance presque farouche, qu'il me semble l'avoir connu. Un jour, à Turin, M. Alfieri di Sostegno — patricien d'ailleurs très cultivé et très actif — le chargea de lui préparer je ne sais trop quel discours qu'il ne pouvait rédiger ; puis il eut l'idée mesquine d'envoyer un louis au professeur à titre d'honoraires et de remerciement. Très calme, — nous racontait Lodovico Corio, mon professeur d'histoire, — très calme, le savant ouvrit son tiroir, il y trouva, grâce au ciel, un second louis, et il le mit avec l'autre dans la main du domestique :

« Dites à M. le marquis que lorsque Eugenio Camerini reçoit un messager de la maison Alfieri di Sostegno, il lui donne quarante francs de pourboire. » Nommé secrétaire à la Faculté des Lettres — l'*Academia Scientifica-letteraria* — à Milan, il aurait été désormais à l'abri des insolences de la fortune et des fortunés. Mais son caractère ne lui permettait pas les situations tranquilles ; un soir, estimant que sa dignité avait été offensée au cours d'une séance, il démissionna par dépêche. Le ministre — quelque peu ignorant par hasard — donna suite à ce télégramme. Et voilà Camerini réduit à la besace au seuil de la vieillesse. La fille de G. T. Cemino, le romancier et le conspirateur mazzinien, me disait que lorsqu'elle alla le visiter avec son père, dans une mansarde où les livres s'entassaient sur le plancher, car il n'y avait pas la moindre étagère, ils le trouvèrent en train de se confectionner une sorte de soupe qui, recuite indéfiniment, constituait tout son repas. C'est dans cette solitude et dans cet abandon qu'il acheva les admirables éditions de la *Comédie*, de l'Ariosto, de Tasse, de Boccace, commencement et gloire de la collection. Et si Sonzogno ne lui avait pas envoyé mille francs chaque fois qu'il en demandait cent, si son travail lui avait été payé exactement dans la mesure qu'il indiquait, il serait mort de faim. Car, on le devine, il était d'une grande lenteur, à force de conscience, comme Carducci qui, dans sa jeunesse, s'appliqua à préparer un Giusti, un Parini et d'autres poètes encore, pour Barbera. Je me suis laissé dire que ses honoraires étaient, pour chacun de ces volumes, de cent francs, et que Gaspero Barbera (1818-1880), homme très intelligent, afin de calmer ses propres scrupules, aurait dit au poète de s'y prodiguer un peu moins : « Ménagez-vous : peu de chose me suffit. » Et Carducci de répondre : « Oui, à vous, mais pas à moi. » Ces travaux de Carducci se trouvent parmi les trente-quatre volumes de cette mignonne collection *Diamante*, un bibelot de la poésie (format 6,5 × 10,5), que les Anglaises éprises de littérature italienne se plaisaient à tenir dans leur réticule, entre leur Bædeker et leurs sels de lavande. Lorsque, plus tard, souverain maître d'une période littéraire, Carducci consentit à diriger, pour

Sansoni de Florence, cette collection des classiques annotés, où il nous donna, avec son bien-aimé Severino Ferrari, un Pétrarque éblouissant et presque fastueux, résultat d'un demi-siècle d'érudition italienne, où, entre autres, le *Prince* de Machiavel, par Lisio, et le *Cortigiano* de Castiglioni, par Cian, sont très remarquables, à ce moment-là, dis-je, les fils Barbera semblèrent se consacrer surtout à une série de biographies qu'ils avaient appelée la « collection Pantheon ». L'édition italienne du *Mazzini* de Bolton King, le *Cavour* de D. Zanichelli, le *Verdi* de Eugenio Checchi, le *Leonardo* de Edmondo Solmi, ravi trop tôt à l'histoire de la philosophie italienne, sont des volumes *Pantheon*. Quatorze en tout, après bien des années.

Trop peu. Si l'on vise à raconter l'histoire des civilisations par les vies des hommes, il faut arriver à former une collection de six ou sept cents volumes, une collection qui soit une encyclopédie où, suivant le besoin, vous prenez le volume qu'il vous faut. Si on l'achète, c'est encore mieux, dirait Formiggini. Il est grand temps que je vous présente M. G. L. Formiggini, docteur en philosophie, éditeur, d'abord dans sa Modène natale, à Gênes ensuite, et maintenant, pour finir, à Rome, rien de moins que sur le Capitole. Vrai, c'est son adresse : « Roma, sul Campidoglio. » Jusqu'ici, le Capitole avait vu des sénateurs, des consuls, même des empereurs, mais pas encore des éditeurs. Il appartenait à Formiggini d'élever son propre rang social et celui de ses confrères, dont je suis, je tiens à vous le dire. Au moment de la publication de *Calliope*, comme je donnais des conférences sur ce poème, il me proclama, dans une dédicace « l'éditeur oral de Francesco Chiesa » ce qui, par parenthèse, nous vaudra, à tous les deux, les sympathies de mes lecteurs suisses. Formiggini porte toujours dans tout ce qu'il dit, fait ou entreprend, une note à lui, originale, amusante, qui captive et repose. Je sais tels de ses auteurs, des Modénais, ses camarades d'école, qu'il ne paiera jamais : « Cela risquerait — dit-il — de gâter notre bonne amitié. » Moi, il m'a payé, mais sur la lettre chargée il écrivit l'ariette des *Due Foscari* de Verdi :

Questa è dunque — l'iniqua mercede,

« Voilà, donc, la méchante récompense! » A un auteur qui lui avait glissé un manuscrit indiscret : «J'ai bien reçu, — répondit-il, — ton *Farfanino*, ton Larousse. » Un jour, il s'avisa d'expédier à tous les libraires de la péninsule une circulaire, une véritable circulaire commerciale, comme celles qui servent à annoncer les majorations et les réductions. Il interdisait formellement de vendre, même une seule de ses éditions, à quiconque ne prononcerait pas correctement son nom et mettrait, *infandum scelus*, l'accent sur la pénultième au lieu de le placer sur la seconde syllabe : Formìggini. Depuis 1918, il a une revue dont le titre est en initiales, tout comme celui d'une société anonyme : l'*I. C. S.*, l'*Italia che scrive*, l'*Italie qui écrit*, revue pour ceux qui lisent. Mais revenons à nos moutons : c'est-à-dire à la collection biographique. Il y a environ une quinzaine d'années, Formiggini conçut le plan d'une série richissime de portraits d'hommes de capitale importance dans tous les domaines, de toutes les nations, de tous les âges. Il s'y adonna avec ce *brio*, cette fougue brillante qui lui sont particuliers, étudiant et fixant le programme avec un bonheur rare, un soin minutieux du détail. Très joli, le titre : *Profili* (portraits) ; pratique, le format ; élégante, la reliure de parchemin orné d'une sobre décoration ; plus qu'abordable, le prix — une lire — avec des conditions avantageuses d'abonnement et la promesse d'une périodicité scrupuleuse. On ne saurait imaginer plus de variété : vous y trouvez Rousseau et Firdusi, saint Augustin et Malthus, Hésiode et saint Bernardin de Sienne, le Tasse et Dioclétien. Mais la guerre, la nécessité d'augmenter le prix, et, plus cruelle encore, celle d'affaiblir la solidité stylée de la reliure, le fait que beaucoup de personnages de première grandeur manquent encore (il y a cependant le *Dante* de Bertoni), ont fait perdre à cette excellente initiative un peu de son intérêt. Il y a maintenant soixante *profili*, et l'on devrait être bien plus avancé. Les difficultés — il faut en convenir — étaient bien grandes : « Vois-tu, me disait-il, avant d'avoir des « portraits », il me

faut *faire* les peintres ; » il lui fallait lutter contre cette inaptitude à saisir un sujet dans son ensemble, qui était la conséquence d'une méthode d'érudition fragmentaire et, au fond, désordonnée. N'importe, ce qui a surtout manqué aux *Profili*, c'est la fidélité de leur propre père qui n'a pas voulu demeurer l'homme *unius libri*, ou plutôt d'une seule œuvre. Le voilà maintenant emballé pour certain « Institut pour le livre italien à l'étranger », qui me laisse bien sceptique. Comment voulez-vous que le livre italien en général passe à l'étranger ? Choisissez, avant tout ; frayez le chemin à l'un ou à l'autre, étudiez, appliquez-vous à bien comprendre comment il arrive que celui-là perce et que celui-ci n'y réussit point ; vous acquerrez bientôt une expérience sérieuse et profitable. Au reste, les *Profili* avaient eu, bien auparavant, un premier rival dans les *Classiques du rire* (Classici del ridere). *Risum quoque vita est*, prêchait Formiggini, et il guettait des collaborateurs illustres. Longtemps il harcela le poète tessinois pour lui faire traduire les *Contes drôlatiques*. Mais Chiesa, après avoir beaucoup hésité — « ils sont vraiment trop peu habillés, *pur troppo svestite* », me confiait-il — s'esquiva, et à sa place, Giosue Borsi conduisit à terme ce travail. Borsi, le filleul de Carducci, Borsi, en qui devait s'opérer bientôt une conversion, dramatique et presque poignante dans son intimité, fervente et poétique dans l'expression, Borsi, dont les *Entretiens (Colloqui)* avec Dieu, à la veille de la guerre et en face de la mort sur le Carso, ont été considérés par les croyants d'Italie et de France comme des paroles apologétiques et — le mot a été dit — saintes. Vous voyez d'ici Formiggini en pareille occurrence ! Se trouver possesseur d'un manuscrit un peu leste, venant d'un converti, c'est avoir de la veine ! Et je crois que Formiggini, un peu Voltairien après tout, serait enchanté de la béatification de son traducteur de Balzac....

Ce qui fait souvent défaut chez nous, — on l'a vu, — c'est l'esprit de continuité. Je le disais, il n'y a pas longtemps, à Papini, au cours d'une très simple et cordiale entrevue qu'il m'accorda dans sa paisible retraite de la via Colletta, à Florence. Je pensais, en lui parlant, que, s'il y a une exception, elle est

représentée par un Suisse, Milanais d'adoption, par Hœpli, qui, en fêtant cette année son jubilé de féconde activité éditoriale, peut regarder avec un orgueil très légitime la superbe série de ses douze cents manuels, dont le simple catalogue est, à lui seul, un très utile petit dictionnaire scientifique. Pour les classiques italiens, sa *Bibliothèque*, dirigée par Michele Scherillo, le dantologue bien connu, compte vingt et un volumes à peine, mais admirablement adaptés aux besoins de la jeunesse universitaire. Aussi, en faisant ma remarque sur l'esprit de continuité, je pensais qu'à l'actif de Papini, il faut compter en bon rang, jusqu'à ce jour, la direction de deux collections : *Ecrivains de chez nous (Scrittori nostri)*, et *Culture de l'âme (Cultura dell'anima);* cette direction, je regrettais de la lui voir quitter après soixante-douze volumes de la première bibliothèque et cent deux de la seconde. On ne saurait lui reprocher de vouloir maintenant s'exprimer pour lui-même et tout entier, une fois arrivé à la fin de sa navigation aventureuse vers toutes les îles métaphysiques. Ce qui reste néanmoins vrai — et Papini m'a dit que j'avais eu raison de l'affirmer dans ma précédente « chronique », — c'est que pratiquer les Italiens de la grande époque lui a énormément servi, en même temps que cela familiarisait le public avec nos traditions morales et spéculatives. Ajoutez le plaisir que l'on avait à voir ces volumes sobres et substantiels arriver d'une petite ville des Abruzzes, lancés par les Carabba de Lanciano. C'en était donc bien fini de ce temps dans lequel la carte géographique de la librairie italienne semblait s'arrêter à la Toscane, à part les oasis de Naples et de Palerme surgissant du désert.

On faisait de la bonne besogne à Lanciano et, un peu auparavant déjà, à Bari. Qui dit Bari, dit « Laterza » : Laterza et fils, les éditeurs de Croce. Justement, à l'ombre de l'autorité grandissante de Croce, et presque sœur cadette de la revue *La Critique* (1903), qui, la première, fit connaître le nom de Laterza, surgit la collection des *Ecrivains d'Italie* (Scrittori d'Italia) ; de toutes les collections que je viens de passer en revue, celle-la est, de beaucoup, la plus coûteuse

et la plus officielle : la seule dont les directeurs aient réellement pour ambition de la voir prendre place dans les rayons des bibliothèques publiques à côté des volumes plus cossus de cette *Bibliothèque des classiques italiens*, qui a été la grande initiative et le grand mérite de Milan au commencement du siècle dernier. Dans notre métier, elles sont devenues familières, les deux couleurs des *Ecrivains d'Italie* : relié, bleu foncé, broché, teinte papier d'emballage ; et je sais pas mal d'italianisants qui ne sauraient travailler avec sécurité s'ils ne voyaient sur leur table l'une de ces deux teintes. N'allez pas croire qu'une telle réputation soit obtenue par un grand apparat scientifique. Il n'y a point de notes : mais il y a une table alphabétique et souvent un glossaire à la fin, précédés d'une indication critique des originaux ou des éditions principales. Comme je me flatte de l'avoir laissé entendre, la collection Laterza *Ecrivains d'Italie* était importante et cela, avant même de paraître, grâce à Croce et au prestige de l'érudition et de la culture méridionales. Elle a, dans la suite, tenu ses promesses, par le choix des collaborateurs, par le soin de confier chaque auteur à un érudit qui ait fait sa spécialité de cet auteur ou de cette époque. Elle les a tenues par les volumes de Marco Polo, par les dépêches des ambassadeurs vénitiens, par les recueils des réformateurs du XVIe siècle, des économistes du XVIe et du XVIIe, par ces souvenirs de Carlo Gozzi et de Da Ponte, qui nous font revivre ce dix-huitième siècle italien que Philippe Monnier a évoqué avec un talent prodigieux de coloriste. Gioberti, le Gioberti politique, a été le 14me des 87 volumes parus ; mais le Gioberti de la nouvelle Anthologie, Giordano Bruno, Vico, — dont F. Nicolini est un grand connaisseur, — ont été soustraits à la collection des *Ecrivains d'Italie* et embrigadés — très honorablement d'ailleurs — avec les *Classiques de la philosophie moderne*. Comme personne ne viendra de l'étranger nous demander les *Classiques de la philosophie moderne* et chercher parmi nos traductions de Fichte ou de Kant, et puisque les *Ecrivains d'Italie* sont en train d'être reçus là où l'on admet qu'il y ait, après tout, une littérature italienne, je crains que ce ne soit une grave erreur que de retirer

nos penseurs de la circulation littéraire pour les caser systématiquement avec les philosophes. Notre littérature en sera amoindrie ; et cette bibliothèque savante et solide est déjà bien loin d'être une bibliothèque de propagande. Cela est forcé, fatal, mais on s'imagine l'impression d'une lectrice anglaise tombant sur la licence d'un conteur dévergondé, ou d'un lecteur français feuilletant ces poésies à dormir debout. Puisque donc il faut y laisser entrer les bavards et les corrompus, tâchons de ne point en exclure, pour une question de nomenclature, les éloquents et les apôtres.

Un qui ne voudra point s'en priver, c'est Gustavo Balsamo Crivelli, qui dirige pour l'ancienne maison Pomba à Turin, une collection, très bien présentée et commentée, des *Classiques italiens*. Je vois que parmi ces soixante volumes, il en a consacré pour sa part trois à Gioberti, et que Valentini Piccoli a fait en deux volumes un choix des *Pensées* léopardiennes. Ici, les philosophes seront admis et les ennuyeux seront bannis de la collection, à laquelle Ugo Ojetti vient d'intéresser les éditeurs Treves. Le titre est un peu long, peut-être : *Le piu belle pagine degli scrittori italiani scelte da scrittori viventi* (les plus belles pages des écrivains italiens choisies par des écrivains à la mode). Mais l'idée est bonne et féconde ; à chaque volume s'attache un double intérêt dû à l'auteur édité et à l'éditeur. Les quatre premiers parus sont Baretti, par Ferdinando Martini, ancien ministre, ancien gouverneur de Massaoua ; Manzoni, par Papini ; Montecuccoli, par le général Cadorna ; Jacopone, par Giuliotti. Sauf Manzoni, ces auteurs présentent pour la généralité des lecteurs un intérêt inférieur au renom des modernes, qui ont ainsi quelque peu l'air de les chaperonner. Ojetti aurait été bien inspiré d'imiter Camerini, qui commença par les illustrissimes. Mais nous ne lui en voudrons pas si, vraiment , il met tous ses soins à assurer un lendemain et une longue suite à cette galerie des maîtres d'autrefois traités par les maîtres de l'heure.

PAOLO ARCARI.

Chronique politique.

Comment s'annonce la Conférence de Gênes. — L'Europe et la guerre d'Asie-Mineure. — Oppositions en Angleterre et troubles dans l'empire. — Le nouveau ministère italien et l'affaire de Fiume.

La conférence de Gênes continue à fournir une matière abondante à tous les journalistes en quête de copie. Les sceptiques sont nombreux ; ils voient mal comment la présence de délégués allemands et russes pourra faciliter les travaux d'une réunion internationale ; car c'est l'union qui a le plus manqué jusqu'ici et les bolchévistes au moins ne passent pas précisément pour encourager cette vertu-là. Mais les promoteurs affectent une entière confiance dans les résultats de leur philanthropique entreprise ; et les peuples sont curieux de voir venir les événements, avec un peu d'espoir dans leur curiosité : « Si pourtant cela pouvait donner quelque chose !... »

L'entrevue de Boulogne a été d'un bon augure pour la réussite de la conférence. Là, les premiers ministres de France et d'Angleterre, dont les rapports paraissaient manquer de cordialité, se sont mis d'accord sur quelques points essentiels. Ils ont décidé, ce qu'on croyait d'ailleurs savoir déjà, que la conférence ne toucherait pas aux traités existants, que les droits des Alliés aux réparations ne seraient pas remis en cause ; ils ont ajouté, ce qui aurait dû aller sans dire, que la Société des nations ne serait pas dépouillée de ses prérogatives. Les résultats de l'entrevue n'en pouvaient pas moins passer pour hautement satisfaisants.

Il est d'autant plus regrettable que les Etats-Unis aient cru devoir refuser leur adhésion. Le gouvernement de l'Union paraît avoir hésité longtemps ; à en croire un informateur très sérieux, MM. Harding et Hughes auraient volontiers « marché » s'ils s'étaient sentis libres. Mais l'opinion dans la grande république reste opposée aux interventions dans les

affaires du vieux monde ; la doctrine de l'isolement a des gardiens farouches à la Chambre des représentants et au Sénat. A vouloir prendre part à la conférence, le gouvernement risquait d'attirer sur lui l'impopularité sous laquelle s'est effondrée le régime de M. Wilson, il mettait en péril les accords conclus récemment à Washington que le Congrès est justement en train de discuter. Et puis on a, en Amérique, l'impression que l'affaire de Gênes est mal lancée et qu'elle n'aboutira qu'à des résultats dérisoires....

En voilà assez pour expliquer le refus.... Il est seulement singulier que le gouvernement de Washington n'ait pas indiqué ces simples raisons et qu'il ait cru devoir, dans sa note, arguer du caractère politique inadmissible que la conférence de Gênes tendait à prendre, alors que, dans la même note, il se plaignait des restrictions qu'on apportait à son activité. Visiblement, les hommes d'Etat se préoccupent peu des contradictions de l'autre côté de l'eau.

L'attitude de l'Amérique en face de l'Europe ne brille d'ailleurs pas par l'amabilité. On a l'air de croire, aux Etats-Unis, que, si la moitié ou plus du territoire est atteinte par la triste plaie du chômage, c'est dû avant tout aux sacrifices consentis pendant la guerre et à l'incapacité du vieux continent à faire honneur à ses obligations financières. On demande le paiement des intérêts de la dette, en attendant d'exiger le remboursement du capital. Comme il convient de ne rien laisser passer, l' « observateur » que le gouvernement de Washington entretient auprès de la Commission des réparations, M. Boyden, a réclamé des ministres alliés des finances, en train de fixer le régime auquel l'Allemagne serait soumise en l'an 1922, la coquette somme de 241 millions de dollars pour payer les frais de l'armée américaine sur le Rhin jusqu'au 1er mai 1921. Ce qui a provoqué un étonnement voisin de la stupéfaction.

Tout cela fait partie d'un système qui n'est pas nécessairement le bon. La première cause de la crise industrielle du nouveau monde, c'est la misère de l'ancien qui, en détruisant les marchés, arrête l'exportation. Plus le gouvernement

américain pressurera ses débiteurs lointains et moins, sur son propre territoire, les fabriques et usines travailleront. Mieux vaudrait s'employer énergiquement à la reconstruction de l'Europe : ce serait de l'argent heureusement placé ; on devra bien s'en rendre compte un jour ou l'autre.... En attendant, le refus des Etats-Unis de prendre part à la conférence de Gênes est une décision grosse de conséquences et infiniment malheureuse. Les experts en science financière étaient unanimes à déclarer que, sans l'appui de l'Amérique, le continent européen était incapable de se remettre d'aplomb. Le voilà obligé de se tirer d'affaire tout seul.

L'attitude des bolchévistes est aussi un sujet d'inquiétude. L'invitation à la conférence paraît avoir augmenté leur confiance et leur orgueil. Quel retour des choses ! Si on les appelle, c'est qu'on a besoin d'eux : donc tout leur est permis !

Ils ont discuté sur la date, ils déclarent hautement qu'ils ne se laisseront pas limiter quant au programme. Au lieu de vouloir quelque reconnaissance à l'Europe qui, sans plus exiger leur prompt départ, cherche les moyens de remettre la Russie sur pied, ils se moquent de ses hommes d'Etat, ils s'indignent qu'on ose faire du travail sans eux. Et tout de suite, en gens mal élevés qu'ils sont, ils se mettent à faire des menaces. M. Lénine déclare gravement dans ses discours qu'il lui paraît bien difficile d'éviter la guerre ; M. Trotzky adresse des proclamations enflammées à l'armée rouge et annonce que le temps va venir où elle aura l'occasion de révéler l'héroïsme qui l'anime. On signale de grands mouvements de troupes sur le secteur occidental ; et la presse soviétique, en Russie et à l'étranger, annonce insolemment que, si la république n'obtient pas pleine satisfaction à Gênes, ce sera la guerre pour le printemps ou l'été. Triste prélude d'une conférence qui a inscrit à son programme « l'établissement de la paix européenne sur des bases solides ».

Pourtant les préparatifs s'accélèrent en vue du grand jour. Des experts techniques discutent à Londres et s'efforcent de concilier des opinions fort différentes sur la méthode à employer pour relever la Russie. Les représentants de la petite

Entente se sont réunis à plusieurs reprises et ont arrêté une ligne de conduite commune. Des délégués des Etats baltes se sont rencontrés à Varsovie et doivent s'être mis à peu près d'accord. Même les neutres cherchent à se grouper et à s'entendre sur l'attitude qu'il convient de prendre en face de « diverses questions ».

Tout cela est fort bien ; mais la grosse affaire n'est pas là. Les grandes puissances, celles qui ont gagné la guerre, se présenteront-elles à Gênes avec un programme bien arrêté ? Sont-elles décidées à faire bloc contre l'action dissolvante que tenteront d'exercer les représentants du bolchévisme et quelques autres avec eux peut-être ? Si oui, on est en droit d'espérer que la conférence, une fois le travail réparti entre des commissions, fera quelque bonne besogne ; sinon, elle est destinée à finir dans le chaos.

— La situation est stationnaire en Asie-Mineure. De loin en loin des dépêches signalent de petites escarmouches sans aucune importance pour l'ensemble des opérations. En Grèce, la population a l'air d'être revenue de son enthousiasme pour son roi et son gouvernement. Le ministère Gounaris a senti les effets de ce mécontentement : mis en minorité à la Chambre, il a eu quelque peine à se ressaisir. Sa chute n'aurait du reste rien changé à la situation, car, au point où en sont les choses, la Grèce n'a plus qu'à se tirer le mieux possible de la fâcheuse aventure asiatique où elle s'est engagée avec l'approbation de M. Lloyd George. Malheureusement les prétentions de l'adversaire ont augmenté. La campagne de l'automne, le traité avec la France surtout ont étonnamment enorgueilli les gens d'Angora : ils se posent comme les vainqueurs des vainqueurs de la grande guerre et s'emploient à propager dans tout l'Islam les échos de leur triomphe. Ils exigent pour conclure la paix l'évacuation de l'Asie-Mineure et de la Thrace et la reconnaissance de l'indépendance absolue, politique, militaire et économique, des territoires qui formeront l'empire turc. Ce sont les conditions que Youssouf Kemal bey, délégué de la « grande assemblée nationale », est venu annoncer à l'Europe

Evidemment il est malaisé aux puissances d'en passer par

là. Indépendamment de la Grèce, que l'Angleterre au moins a encouragée à occuper Smyrne, il y a les chrétiens d'Anatolie, les Arméniens entre autres, qui ont été l'objet des promesses les plus solennelles et qu'une pareille capitulation livrerait au gouvernement turc et à ses agents et condamnerait à une sujétion qu'ils n'ont jamais connue dans l'histoire. Car les plus grands sultans d'autrefois eux-mêmes ont toujours respecté les us et coutumes des populations soumises, ils ne les ont pas astreintes au service militaire, ils ont reconnu aux communautés diverses compétences administratives.... Si l'on admettait les prétentions de l'assemblée d'Angora, au contraire, le programme des Jeunes-Turcs, dont les nationalistes s'inspirent, pourrait s'appliquer librement. Or on sait que cette école, de création toute moderne, prétend assimiler à outrance ; la masse de la population, chrétienne ou musulmane, doit se laisser absorber par la petite minorité touranienne. Quant aux procédés, on se ferait des illusions en les supposant philanthropiques : le prodigieux massacre des Arméniens montre à quoi l'on en arrive quand le fanatisme se met de la partie.

L'Europe ne peut pas accepter une pareille défaite : c'est sans doute l'opinion des trois ministres des affaires étrangères qui, réunis à Paris, discutent en ce moment les conditions d'une paix gréco-turque. Seulement les puissances se sont privées de tous les moyens d'exercer une action quelconque en Anatolie, et l'opinion publique, lasse de sacrifices inutiles, n'admettrait pas qu'on envoyât des soldats se faire tuer pour une affaire qui ne l'intéresse plus. La diplomatie occidentale, grâce à ses lenteurs et à ses maladresses, a laissé passer le moment ; peut-être ne reviendra-t-il pas. En attendant, l'aréopage de Paris a proposé un armistice aux belligérants grecs et turcs.

— Tandis que ces choses se passent, le principal démiurge de la politique européenne, celui qui porte la plus grosse part de responsabilité dans tous les événements, M. Lloyd George, est loin de couler des jours heureux.

Si, au parlement, la majorité ministérielle reste compacte

et vote tout ce qu'on lui demande avec une complaisance qui la fait accuser de servilité, le pays donne des signes d'impatience : il est las du régime de la coalition qui répondait aux nécessités de la guerre, mais ne convient plus à la paix. C'est ce qu'a compris le chef des associations unionistes, Sir George Younger qui, en sa qualité d'organisateur des élections, garde un contact étroit avec le public : il a dit nettement que le temps de la coalition était fini. Là-dessus grande colère de M. Lloyd George qui a sommé ses collègues, les membres conservateurs du cabinet, de ressaisir l'autorité sur leur parti et de faire taire les notes discordantes, à défaut de quoi il donnerait sa démission. Et chacun a cru qu'en face d'une mise en demeure aussi nette, Sir George Younger allait s'effacer. Il est resté à son poste cependant et M. Lloyd George ne s'est pas retiré non plus. C'est que l'homme d'Etat gallois tient profondément au pouvoir : il croit avoir encore de grandes choses à faire ; il veut surtout prendre part à la conférence de Gênes où il compte jouer un rôle proportionné à son génie. Il reste donc l'élément politique le plus important du jour ; c'est avec lui qu'il faut compter pour faire face à toutes les difficultés contre lesquelles lutte le Royaume-Uni.

Elles sont nombreuses. Sans doute on peut ne pas faire entrer en ligne de compte le redoutable soulèvement ouvrier du Rand qui, agissant sous des influences encore mal établies, a pris les proportions d'une véritable guerre sociale. Le gouvernement du dominion sud-africain était de force à rétablir l'ordre : il a procédé avec énergie et promptitude. En Irlande la situation n'a pas changé depuis un mois : ce n'est pas tout à fait la guerre, mais ce n'est pas non plus la paix. Visiblement les membres les plus actifs du *Sinn-fein* ne s'accommodent pas du traité. Cela peut durer ainsi, sans modifications, longtemps encore ; jusqu'à ce que surgisse à Dublin un gouvernement assez fort pour imposer l'ordre ou que la Grande-Bretagne se fâche sérieusement

En Egypte, on s'est décidé aux concessions. M Lloyd George a annoncé à la Chambre des communes que le régime du protectorat prenait fin, que le pays du Nil était désor-

mais libre d'établir les institutions qui correspondraient aux désirs de ses peuples. Au Caire, la proclamation du nouveau régime a donné lieu à des cérémonies solennelles ; le roi Fuad a échangé des télégrammes attendris avec le roi George. Malheureusement, comme bien on pouvait s'y attendre, le cadeau n'est pas complet. L'Angleterre se réserve le Soudan qui est partie intégrante de l'empire, elle assure en Egypte la sûreté des communications, elle assume la défense du pays contre les ingérences ou les agressions de gens du dehors, elle s'arroge la protection des intérêts étrangers et des minorités. Il est évident que, suivant comme on se plaît à les appliquer, ces prérogatives peuvent s'élargir étrangement. C'est pourquoi, suivant encore l'exemple des Irlandais, nombre de nationalistes égyptiens déclarent que cette prétendue indépendance ne leur convient aucunement Il y a des ingrats partout.

Aux Indes, c'est plutôt à la manière forte qu'on paraît revenir. La publication, à la veille de la réunion des trois ministres des affaires étrangères à Paris, de la dépêche du gouvernement de Delhi qui demandait, pour la satisfaction de l'élément musulman, une attitude bienveillante à l'égard de la Turquie, a produit dans toute la Grande-Bretagne un vif mécontentement. Le secrétaire d'Etat pour l'Inde, M Montagu, responsable de ce geste malencontreux, a dû donner sa démission. Le vice-roi, lord Reading, qu'on accuse d'être trop favorable aux aspirations indigènes, voit sa situation menacée. Entre temps la police indienne s'est décidée à arrêter l'agitateur Gandhi qui a été gratifié d'un nombre respectable d'années de prison : excellente mesure, dit la plus grande partie de la presse britannique, dont l'influence apaisante s'est immédiatement fait sentir dans la population hindoue et musulmane. Peut-être.... Les Orientaux ont l'habitude de s'incliner devant la force. Il semble pourtant que les choses sont un peu avancées pour qu'on change de méthode : la tranquillité pourrait bien n'être qu'un effet de surface. Et si, après un acte de rigueur, on en revient à la manière douce, ce sera le plus sûr moyen d'exaspérer tout le monde.

— Après une crise ministérielle d'une durée presque

inconnue, l'Italie a enfin un gouvernement. Le chef en est M. Luigi Facta, l'un des lieutenants de M. Giolitti. Le parti à l'honneur, ou à la peine, est celui des démocrates qui fournit huit ministres, tandis que trois autres sont des catholiques populaires et trois encore appartiennent à d'autres groupes du parlement. Le discours-programme que le président du Conseil a lu devant la Chambre a recueilli les suffrages d'une très suffisante majorité ; c'est un acte de politesse élémentaire qu'une assemblée ne refuse pas à des nouveaux-venus. M. Facta ne prétend d'ailleurs rien innover ; sa déclaration ressemble même à tel point à celle de ses prédécesseurs qu'on comprend mal pourquoi l'Italie change si souvent de gouvernement.

La personnalité la plus intéressante de toute la combinaison est peut-être le ministre des affaires étrangères, M. Carlo Schanzer, qui possède une connaissance très exacte de la politique européenne et a tenu une place importante, soit à la Société des nations, soit à la Conférence de Washington. M. Schanzer a, paraît-il, l'intention de s'inspirer des exemples du comte Sforza. et non pas de la méthode agitée et brouillonne du marquis della Torretta qui a réussi, en un temps remarquablement court, à propager le désordre et à gâter la situation de l'Italie vis-à-vis de ses voisins. Pour ceux qui estiment que le gouvernement de Rome peut exercer une influence salutaire et a une grande tâche à accomplir en Europe, la personnalité du nouveau ministre est un espoir.

Il est grand dommage que le gouvernement présidé par M. Facta ait à faire face, pour ses débuts, à la mauvaise affaire de Fiume. Est-ce que, si le commandement italien avait fait régner une plus exacte discipline parmi ses soldats et marins les légionnaires ou fascistes qui viennent de renverser le régime légal de M. Zanella auraient pu accomplir si aisément leur coup de force ? C'est douteux. Mais maintenant le mal est accompli. La malheureuse cité est encore une fois aux mains des factieux et nul ne sait quand sa population pourra de nouveau disposer d'elle-même. Comme sa prospérité dépend de ses relations avec l'hinterland yougo-slave, elle s'appauvrit tous les jours ; bientôt ce sera l'incurable misère. Et puis il

y a les complications toujours possibles : la frontière est proche et le terrain est brûlant.... Au moment de la signature du traité de Rapallo, je comprenais mal que Zara fût adjugée à l'Italie et Fiume érigée en république autonome ou indépendante. Le contraire m'aurait paru plus logique. Les événements d'aujourd'hui ne sont pas pour modifier mon impression d'alors.

Lausanne, 24 mars.

ED. ROSSIER.

Chronique suisse romande.

Un livre italien sur la Suisse.

Le premier ouvrage — à moi connu — où l'on trouve une vue d'ensemble de l'état de la Suisse avant, pendant et depuis la guerre mondiale, est d'un Italien. Il nous est particulièrement agréable de constater que ce livre témoigne d'une sympathie très vive pour notre pays et d'une intelligence très avertie de nos institutions, de notre histoire, de nos mœurs et de notre idéal. L'auteur, M. Antonio Battara [1], a vécu longtemps en Suisse pendant la guerre ; il nous a observés de l'œil diligent d'un étranger qui, par delà le pittoresque, cherche à pénétrer le secret de notre vie nationale. C'est qu'une grave préoccupation l'a poussé à entreprendre cette étude. Il s'en ouvre dès les premières lignes de la préface.

Une préoccupation et une curiosité : la curiosité est de savoir comment un peuple aussi composite que le nôtre et que sa faiblesse numérique comme l'exiguïté de son territoire exposent à la pénétration des influences étrangères, a pu résister à l'immense ébranlement de l'Europe et du monde sans rupture de son unité morale et même politique ; comment il a

[1] Antonio Battara. *La Svizzera d'ieri et d'oggi.* — 1 vol. R. Caddeo édit., Milan, 1921.

traversé la grande crise et quelles en ont été sur lui les répercussions ; préoccupation de l'avenir de l'Europe qui passe par une phase de réadaptation et pour laquelle on cherche un modèle de constitution internationale. Ce modèle, M. Battara nous fait l'honneur de le prendre chez nous.

« Les peuples, dit-il, regardent vers l'Orient avec une foi aveugle, comme si la liberté devait venir une fois encore de l'Orient, la liberté, compagne inséparable de la civilisation. Je crois qu'il vaudrait mieux fixer les yeux sur ce petit et noble pays dont la gloire suprême est d'avoir construit un foyer de liberté et de civilisation, alors que les nations de l'Europe gémissaient au sein de la servitude et ne songeaient même pas à s'en racheter. »

Avec un tel propos, M. Battara avait à s'enquérir, non seulement de ce qu'il y a de caractéristique dans nos institutions et dans notre vie, mais encore et surtout de ce qui en est adaptable aux conditions des autres peuples.

Ce qui l'a frappé chez nous, c'est la liberté et surtout la liberté politique. Il en suit les développements avec beaucoup de perspicacité, des origines jusqu'à la guerre mondiale. La situation critique où nous nous sommes trouvés dès le début du conflit lui inspire des remarques fort justes et, s'il ne peut feindre d'ignorer les incidents douloureux dont l'opinion s'est émue à bon droit dans la Suisse latine, il les rapporte sans exagération ni amertume. A son avis, l'une des principales erreurs du Conseil fédéral fut de ne point protester contre la violation de la neutralité de la Belgique et il attribue en grande partie aux agissements de M. Hoffmann et du général Wille les divisions qui se produisirent entre les deux parties de la Suisse. « M. Hoffmann, dit-il, n'avait d'autre but que de maintenir l'intégrité de la Suisse au milieu de la tempête qui faisait rage autour d'elle ; de là la confiance implicite que ses collègues avaient mise en lui. Mais, dans son entreprise patriotique, il n'eut jamais un geste de bonté. » Et l'auteur appuie son appréciation par une anecdote qui sera inédite pour beaucoup d'entre nous : quand le ministre de Belgique se rendit au palais fédéral pour présenter la protestation formelle de

son gouvernement contre la violation de la neutralité belge, M. Hoffmann le reçut avec une froide politesse et enregistra la protestation sans trouver un mot de sympathie, d'encouragement, de regret du malheur qui frappait cette généreuse nation. Le ministre de Belgique sortit du palais avec les larmes aux yeux !

La Suisse y perdit son prestige et ne le retrouva qu'après le scandale Grimm qui eut ce bon effet d'écarter M. Hoffmann du pouvoir.

A propos de cet incident, M. Battara nous apporte une interprétation curieuse, qu'il serait intéressant de vérifier si faire se peut. Mais les intéressés se tairont avec le plus grand soin. M. Grimm aurait été, en ce temps-là, partisan des « menchéviks », les grands adversaires des bolchévistes en Russie, et, s'il désirait travailler à faire conclure par la Russie une paix séparée, c'était par la crainte de voir la prolongation de la guerre amener un coup de force et le triomphe des bolchévistes. Ce serait pour cette raison qu'il aurait été désavoué en Suisse par son propre parti ; après quoi, on le vit teindre sa veste du rouge le plus flambant et regagner par là son influence. Ce trait ne nous le changerait guère ; le procès d'Olten nous l'a suffisamment donné à connaître ; mais il est toujours bon de mettre les points sur les i.

Quoi qu'il en soit, c'est par des erreurs et des fautes toutes personnelles et aussi par la pénétration de l'influence allemande chez les intellectuels de la Suisse allemande que M. Battara s'explique nos luttes intestines. Il en fait trop bon marché. Le procès des colonels, l'incident Hoffmann, les ukases du général, les brutalités de la police militaire, les... inégalités d'humeur de la censure fédérale, qui l'ont surtout frappé, envenimèrent à coup sûr nos divisions, mais n'en furent point la cause. Il y avait en Suisse deux conceptions de notre rôle. Les uns entendaient demeurer entièrement étrangers au conflit mondial, l'ignorer, dans la mesure du possible, ne se mêler de rien, même en pensée. Ce sont les mêmes qui ont fait une opposition si acharnée à notre accession à la Société des Nations. Ils représentent certainement la tradition de notre

politique ou plutôt de notre abstention systématique de toute politique étrangère, telle qu'elle s'est établie depuis la guerre de Trente ans. Aujourd'hui encore, ils ne veulent pas reconnaître que cette attitude n'est plus possible parce qu'elle nous conduirait à un isolement qui serait un étranglement. C'est qu'ils ne voient pas de milieu entre ces deux partis : ou bien nous tenir à l'écart de toutes les affaires internationales, sauf peut-être dans l'ordre de la charité, ou bien nous laisser entraîner dans les conflits de nos puissants voisins et redevenir le champ de bataille de l'Europe. Sans les représentants nombreux et sincères de cette conception, les germanophiles enragés et le petit groupe d'admirateurs des hobereaux prussiens n'auraient eu chez nous que bien peu d'influence, malgré les hautes positions où quelques-uns d'entre eux se survivaient. Car la Suisse n'a pas cessé, pendant et malgré la guerre, d'être un pays où l'opinion règne.

L'autre conception est celle de presque tous les romands, que leurs adversaires, j'entends ceux avec lesquels il vaut la peine de discuter, considéraient comme des idéalistes dénués de sens pratique et entichés d'une chimère : ils pensaient que la Suisse peut et, dans les circonstances présentes, doit jouer un rôle international, sans renoncer le moins du monde à sa neutralité militaire. Cette opposition radicale de vues, en un point d'une importance capitale, où l'avenir, où l'existence de la Suisse est en jeu, voilà ce qui donne à nos luttes leur vrai caractère historique et un intérêt supérieur à celui des questions de personnes. Il est certain que nous sommes à un tournant de notre histoire ; il est certain que nous ne voulons, ni les uns ni les autres, nous perdre dans les remous de la politique européenne ; mais la Suisse latine, dans sa grande majorité, estime que nous ne saurions désormais, sans perdre notre raison d'être, nous désintéresser de la politique générale, pour autant qu'il s'agit de l'orienter vers des solutions pacifiques et vers une organisation qui prévienne les conflits. Sa conception de notre rôle international se résume en un mot : la Société des Nations.

Je passe à regret sur le chapitre d'une information solide

et précise où l'auteur retrace l'histoire et les avatars du parti socialiste en Suisse pendant la guerre. Il ne fait peut-être pas remonter assez haut les commencements de la pénétration de l'influence germanique dans nos associations ouvrières et l'explique trop facilement par la présence d'un grand nombre d'ouvriers allemands immigrés. Mais quantité de ces ouvriers sont partis lors de la mobilisation et c'est par l'influence des Russes, de Lénine, essentiellement, depuis les conférences du Zimmerwald et du Kienthal, en 1915 et en 1916, que le socialisme suisse a changé de caractère. La cause principale en est dans l'insuffisance de ses chefs. Ils ont dû faire la politique de la surenchère, n'ayant pas d'autre moyen de maintenir la cohésion de leurs troupes, auxquelles ils ne s'imposaient ni par leur savoir, ni par leur activité, ni par leur mérite. Cette politique de folie nous a fait beaucoup de mal et les a fait aboutir eux-mêmes à la scission et à la perte de leur autorité. Ils ont cru naïvement, lourdement, à l'imminence d'une révolution mondiale, à la possibilité d'une dictature du prolétariat dans des peuples civilisés où les ouvriers d'usine ne sont qu'une petite portion du peuple qui travaille et les révolutionnaires une faible partie des ouvriers des fabriques. Leurs notions économiques sont enfantines, leur conception de la politique mondiale offre le simplisme d'une mentalité de troglodyte ; leurs théories sociales se ramènent au dogme de la lutte de classes entendu au sens le plus étroit ; ils étaient une proie toute désignée pour un fanatique cultivé et hardi.

Mais passons à la seconde de nos deux questions principales. La Suisse peut-elle servir de modèle pour la constitution — idéale et future — d'une Europe régénérée ? Je ne dis nullement que M. Battara en fasse la proposition en tout autant de termes ; il exprime cependant la conviction qu'un peu d'helvétisme ne nuirait pas au vieux continent. Ce passage de son livre est trop flatteur pour que je me retienne de le citer :

« L'Europe peut apprendre beaucoup de ce petit et noble peuple. Car l'Europe s'efforce aujourd'hui de conquérir des franchises qu'il a en patrimoine depuis des siècles ; elle tra-

vaille à se libérer du culte des idoles d'argile, des haines de race et de religion, de l'analphabétisme, des doctrines boiteuses et des préjugés aveugles dont il s'est libéré depuis très longtemps. Bien des gens conseillent à l'Europe de prendre un bain d'helvétisme ; si, en le faisant, elle ne devait atteindre qu'à ces conquêtes, en vérité, le jeu en vaudrait la chandelle. »

Ces lignes sont la conclusion même de M. Battara. Il estime que la Suisse a résolu pour son compte le problème politique qui est de faire cohabiter fraternellement des races différentes et cela, dans et par la liberté, tandis que l'Autriche-Hongrie, par exemple, et bien d'autres, y ont échoué. Bien plus, la Suisse est en train de résoudre, pour son compte aussi, le formidable problème social qui tourmente notre époque ; c'est une question de liberté, et, par là, semblable à toutes celles que la Confédération a résolues avec tant de sagesse au cours de son histoire. Et il dit que la guerre même a fait voir combien les peuples sont liés entre eux, tellement qu'ils prospéreront ou se ruineront ensemble, ce qui nous fait tendre toujours davantage à « faire de l'Europe une grande Helvétie, dans la pleine lumière de la liberté et de la justice. »

Heureux, si nous pouvions mériter ce témoignage ! Même en ce cas, cependant, notre histoire demeurerait un fait d'exception. Rien de plus naturel que le désir de trouver des exemples propres à faire admettre la possibilité d'une fédération européenne. Mais ce sera là une création de l'histoire, une nouveauté, non pas une imitation. On ne peut songer à helvétiser l'Europe, car le problème européen renferme des données dont les Suisses n'ont pas eu à tenir compte et, d'autre part, la Suisse s'est développée dans des conditions qui ne se retrouvent pas dans le reste de l'Europe. La Société des Nations était peut-être bien ce qu'on pouvait faire de mieux dans l'état présent de notre vieux monde : un noyau de cristallisation déposé dans l'eau fort trouble où s'agitent toutes sortes de poissons, petits et gros, à la poursuite les uns des autres.

La grande différence des conditions, entre la Suisse et l'Europe, vient de ce qu'il n'y a jamais eu, entre les peuplades helvétiques, l'extrême inégalité de culture qui sépa-

rera longtemps encore l'Europe de l'ouest de celle du nord-est ou de celle des Balkans. Pour s'assembler, il faut que les hommes se ressemblent au moins un peu. Et, malgré le triomphe du principe démocratique, qui a été l'un des résultats immédiats de la guerre, l'opposition des traditions politiques subsiste ; elle ne disparaîtra pas de si tôt. D'ailleurs, nous n'avons pas eu davantage à concilier des antagonismes économiques semblables à ceux qui se sont déclarés en Europe depuis le développement de la grande industrie et qui ont fait naître des problèmes entièrement nouveaux.

De plus, l'expérience helvétique s'est faite, si je puis dire ainsi, en vase clos : depuis le congrès de Westphalie, et même depuis Marignan, nous n'avons pas eu de politique étrangère. La Suisse s'est renfermée sur elle-même. Ce point est d'une extrême importance ; quantité de réussites s'expliquent par là. Mais il y a eu, d'autre part, une disposition naturelle des choses à laquelle les observateurs, fussent-ils aussi avisés que M. Battara, ne prennent pas assez garde. Considérez la distribution de la population suisse d'après la religion et d'après la langue ; vous verrez que ces deux modes de groupement se compensent. Il y avait, en 1910, 2 599 154 habitants de langue allemande, 769 244 de langue française et 300 525 de langue italienne. Et il y avait 2 108 590 protestants, 1 590 702 catholiques, 19 023 israélites et 46 358 divers. Mais les romands sont en partie catholiques, et le Tessin l'est tout entier, comme plusieurs cantons de la Suisse allemande, tandis que le protestantisme partage aussi la Suisse sans égard à la répartition des langues. Examinez la répartition économique : il n'y a presque pas de cité industrielle qui ne soit étroitement rattachée à un hinterland agricole formant avec elle un canton, entité distincte. Partout les oppositions se trouvent tempérées par des solidarités : celle des confessions religieuses par la similitude de langue, et inversément ; celle de la ville et de la campagne par l'unité politique du canton ; celle des cantons et de la Confédération par le souci de la défense commune ; aucun antagonisme ne peut être poussé à fond sans blesser ceux-là même qui l'exploite-

raient ; nous sommes prédestinés à nous quereller, mais avec le besoin constant et le désir de nous entendre. C'est pourquoi les prophètes qui vaticinaient sur la dissolution de la Suisse se sont trompés si lourdement : on pourrait dire que la menace du conflit déclenche d'elle-même un mécanisme d'inhibition. C'est là une réussite exceptionnelle de l'histoire On ne trouve pas en Europe cette interprétation des intérêts opposés, ce qui fait qu'une tentative d'extension des institutions de la Suisse dans le continent tout entier serait probablement une chimère. Ajoutez à cela l'un des traits les plus particuliers de la vie publique dans notre pays, c'est la lenteur des mouvements politiques et sociaux. Nous y perdons quelque chose pour la rapidité de l'adaptation, mais nous y gagnons de ne pas connaître les réactions brusques qui ressemblent à des vengeances, enveniment les luttes et les perpétuent. Cette question de la vitesse des mouvements politiques et sociaux est une des plus curieuses qu'on rencontre quand on cherche à comprendre notre pays... et n'importe quel autre. M. Battara ne l'a point abordée, mais je ne connais personne qui l'ait posée. Elle nous entraînerait trop loin. On ne sait jamais jusqu'où l'on ira quand on commence à raisonner sur ces matières.

Remercions M. Battara ; il a écrit sur la Suisse un livre d'une rare bienveillance, d'une grande franchise, d'une solide information, de beaucoup d'agrément. Il unit au sentiment enthousiaste des beautés naturelles l'intelligence de nos mœurs, la connaissance de nos institutions et de nos œuvres, le souvenir de nos efforts et de nos peines. Il nous appelle une nation fière ; c'est que nous ne demandons aux autres que la justice. Cette justice, il nous la rend en y ajoutant l'amitié : son beau livre contribuera certainement à resserrer les liens de sympathie spontanée et d'admiration réfléchie qui nous attachent à son généreux pays.

MAURICE MILLIOUD.

Chronique scientifique.

Pour rendre le chauffage central plus économique. — Les microbes ont-ils leurs microbes? — Comment s'expliquer la Fosse du Cap Breton? — Le nombre des étoiles des Pléiades a-t-il varié? — Le venin des fourmis. — Une précaution à prendre en transplantant les arbres. — L'accoutumance des microbes aux toxiques. — L'ascension de l'Everest. — Publications nouvelles.

Les problèmes de l'économie restant décidément à l'ordre du jour, et devant même prendre une importance toujours plus grande, après la période de gaspillage qui a si longtemps régné, il y a lieu de s'arrêter un moment aux idées émises par M. A. Nessi à la Société d'encouragement, sur le chauffage central et l'utilisation mécanique de l'énergie contenue dans la vapeur à très basse pression. M. Nessi commence par améliorer le système de canalisation et le mode général de réglage de la température, réglage s'opérant simultanément sur tous les radiateurs, en un même point central, la chaufferie par exemple. Ce réglage est particulièrement nécessaire dans nos pays tempérés, où la température extérieure peut varier à tel point du jour au lendemain, qu'il faille une quantité de chaleur pouvant varier de 1 à 4 ou, inversement, de 4 à 1. Il importe donc de pouvoir régler la production de chaleur, au jour le jour, sur les oscillations, fréquentes et souvent considérables, de la température extérieure ; et ce réglage doit être général, automatique, à fonctionnement continu, d'autant plus que l'installation est plus étendue.

On peut arriver au résultat désiré par le chauffage à la vapeur ou à l'eau. S'agit-il d'une circulation d'eau chaude? On active la circulation en intercalant une pompe centrifuge sur un collecteur de retour d'eau. La force motrice est donnée par un moteur indépendant, électrique, utilisant le courant du secteur. Il est bon, d'ailleurs, de disposer aussi d'un moteur de secours, à essence. Alors, dira-t-on, il va falloir un personnel spécial pour surveiller la marche? Non pas, répond M. Nessi.

Ce n'est pas qu'il veuille utiliser le personnel des chaudières : il supprime totalement le personnel et le remplace par un dispositif autonome, fonctionnant de façon continue et automatique. Comme moteur de la pompe à circulation, il emploie une petite turbine consommant la vapeur à très basse pression venant des chaudières de chauffage. Si le chauffage se fait par air chaud, la pompe est remplacée par un ventilateur. L'ensemble du système proposé porte le nom de dynamocircuit à air chaud ou à eau chaude, selon le cas. La pompe, ou le ventilateur, sont accouplés directement sur un arbre ; la mise en marche s'opère automatiquement dès que la vapeur d'admission atteint la pression très basse de 20 grammes au centimètre carré. Il n'y a qu'un seul palier pour tout le groupe, dit la *Revue générale des Sciences*, à qui nous empruntons ces détails ; le graissage est assuré automatiquement par un seul graisseur, pour un mois au moins ; aucun grippage n'est possible ; on n'envoie pas d'huile au condenseur ; les organes, robustes, sont facilement interchangeables. Comme il y a des calories contenues dans la vapeur d'admission qui ne sont pas converties en travail dans la turbine, et comme elles sont restituées au chauffage au moyen d'un condenseur à grande surface où se rechauffe l'eau de circulation, la consommation de la turbine n'occasionne qu'une dépense de combustible insignifiante : 2 ou 4 millièmes de la dépense pour le chauffage.

Le système Nessi a été appliqué à un immeuble comportant 350 radiateurs, à un groupe de deux immeubles contigus, à un autre de dix-sept immeubles contigus, à un grand hôpital de Paris, et le rendement a été très favorable. Cela est intéressant, car, évidemment, on en viendra à distribuer la chaleur dans les villes, comme on distribue le gaz ou l'électricité.

— Les microbes auraient-ils leurs microbes? Il semble que ce serait justice. Mais l'organisation du monde est loin de donner l'impression d'un grand souci de justice. Quoi qu'il en soit, l'existence de ces parasites ressortirait des travaux que M. d'Hérelle, un fort distingué collaborateur de l'Institut

Pasteur, vient de résumer dans un volume intitulé *Le Bactériophage* (Masson). Il existerait des organismes détruisant les microbes : ce seraient les bactériophages. Leur existence est déduite du « phénomène de d'Hérelle », de la propriété qu'ont les filtrats de matière organique de provoquer la bactériolyse. La première notion des bactériophages fut fournie par la découverte dans le filtrat de matières dysentériques d'un agent provoquant la lyse du bacille dysentérique lui-même. Le fait est certain. Mais tandis que M. d'Hérelle invoque un microbe ultra-microscopique, invisible, un autre expérimentateur, M. Kabéshima, montre que l'agent supposé peut résister à la température de 70° C, et que la poudre blanche résultant de la précipitation par l'acétone est également bactériolytique. Dans ce second cas, l'agent bactériolytique ne serait ni un microbe ni un produit de microbes, mais un produit de l'organisme : un produit de réaction, de protection, un catalyseur obligeant les microbes à la production de ferments autolytiques agissant comme catalyseurs pour d'autres bactéries. Le fait observé par M. d'Hérelle est certain, mais c'est sur l'interprétation qu'il n'y a pas accord. Existe-t-il des microbes de microbes? Ou bien la bactériophagie est-elle due à des agents humoraux? Là est la question.

— Chacun sait que dans le golfe de Gascogne, à 15 kilomètres au nord de l'embouchure de l'Adour, existe une fosse sous-marine, quelque chose comme une vallée submergée, qui serait la continuation d'une ancienne vallée où coulait l'Adour, et qui se serait affaissée avec la côte, la partie subsistante de l'Adour ayant quelque peu changé de lit, ce qui a amené un décalage entre l'embouchure actuelle et la fosse du Cap Breton, pour donner à cette vallée submergée son nom.

L'interprétation est assez plausible : mais cela ne suffit pas pour qu'elle soit exacte.

M. C. Gorceix a récemment proposé une autre explication, reposant tout d'abord sur ce fait, que si l'on établit les reliefs et contours, d'après la carte hydrographique, la fosse du Cap Breton se présente comme n'ayant rien d'une vallée,

ni d'un estuaire. Le thalweg manque, les parois sont escarpées, le fond consiste en une série d'entonnoirs, de trous profonds, séparés par des crêtes ou bosses, rappelant les abîmes et avens, et enfin la pente moyenne est de 1/40 sur 13 kilomètres et demi, dix fois celle du cours inférieur du Rhône. Le creusement n'a pas été dû à une eau courante de surface. Si l'on examine les alentours, d'ailleurs, on est confirmé dans cette opinion par le fait que la fosse ne constitue qu'une petite partie, un deux-centième, d'une région étendue présentant exactement les mêmes caractéristiques. Aucun fleuve n'a pu produire le phénomène.

Comment, alors, expliquer non pas la vallée, qui n'existe pas, mais les entonnoirs successifs, ayant de 1 à 10 ou 15 kilomètres de diamètre? M. C. Gorceix invoque une cause toute différente. Les probabilités sont qu'il y a eu là une vaste bande gypso-salifère dont la dissolution aurait été rendue possible par des cassures ; l'eau de mer aurait dissous le gypse et le sel, et délayé l'argile, d'où des éboulements expliquant les entonnoirs.

— L'homme préhistorique a-t-il figuré les constellations? Après tout, pourquoi pas? Mais s'il l'a fait, si l'on peut être certain de la chose, ces figurations anciennes peuvent présenter un intérêt considérable pour l'astronomie.

Sur un rocher, dit des Pierres folles, à La Filonzière, commune des Epesses, en Vendée, il y a une série de cavités ou bassins creusés de main d'homme. Dans un de ces bassins sont creusés, sur le fond, des petits creux, des cupules, au nombre de dix. M. Marcel Baudouin considère qu'à coup sûr les néolithiques qui ont creusé les bassins et les cupules, ont eu l'intention, dans le bassin à cupules, de représenter une constellation, et sans doute une constellation à astérismes très rapprochées. Laquelle? Les Pléiades probablement. Les dix cupules paraissent bien représenter dix des étoiles composant les Pléïades. Mais, en fait, les Pléiades comprennent actuellement sept étoiles très visibles à l'œil nu ; les très bonnes vues en distinguent treize ou quatorze. Le chiffre dix

étonne. L'auteur avait-il une vue intermédiaire? Ou bien avait-il très bonne vue, et la différence des chiffres doit-elle s'expliquer par des modifications de la constellation?

— Les fourmis sont-elles venimeuses? L'opinion publique ne sera guère disposée à l'admettre. Pourtant, on sait généralement que les fourmis produisent de l'acide formique, mais cette substance ne passe pas pour particulièrement venimeuse. Ce qui ressort de plus intéressant d'une récente note de M. R. Stumper sur ce sujet, c'est qu'en somme les fourmis les plus venimeuses n'ont que très peu d'acide formique ou même n'en ont pas du tout, et que le venin non équivoque des fourmis tropicales consiste en substances tout autres, probablement en toxines voisines de celles des serpents ou des scorpions. En attendant la véritable nature du véritable venin des fourmis authentiquement venimeuses reste inconnu.

— M. Martin-Zédé pense avoir introduit un perfectionnement notable dans l'art de transplanter les arbres. C'est à l'île d'Anticosti qu'il opère, et ayant eu de nombreuses transplantations à faire, bien que les ayant faites au moment le plus favorable, à la fin de l'automne, il a constaté que, l'été suivant, près de 50 sur 100 transplantés étaient morts. A quoi cela pouvait-il bien tenir? M. Martin-Zédé eut l'idée de se demander si l'orientation initiale de l'arbre ne devait pas être respectée. S'il ne fallait pas que l'arbre transplanté présentât la même face au soleil, et la même au nord, les mêmes branches aux mêmes points cardinaux. L'idée était très légitime, car chacun sait que l'écorce, par exemple, n'a pas la même épaisseur au nord et au midi, et on conçoit très bien qu'il puisse être défavorable au transplant d'avoir son écorce la plus fine et la moins résistante exposée au nord, alors qu'elle a été faite ce qu'elle est par le midi. Dans ces conditions, M. Martin-Zédé a changé sa façon de faire : sur chaque arbre, avant transplantation, il a marqué d'un signe, d'un ruban, la branche partant vers le nord, et dans le site nouveau, l'arbre a été posé de telle façon que la branche nord fût encore dirigée vers le nord. Dans ces conditions, l'orientation était respectée. Et le

résultat a été qu'au lieu de 50 % le déchet n'a plus été que de 6 ou 8 %.

La méthode proposée s'impose peut-être plus sous les climats particulièrement froids. Car là, les différences provoquées dans les tissus par l'exposition sont plus considérables que sous des climats plus uniformes et doux. En tout cas, l'idée de M. Martin-Zédé était ingénieuse ; elle paraissait très juste, et l'événement la démontre exacte.

— M. Ch. Richet a présenté à l'Académie des Sciences une note intéressante sur l'accoutumance du ferment lactique aux poisons.

On peut, chacun le sait, par la persévérance, et par l'augmentation méthodique des doses, produire l'accoutumance du ferment lactique à un poison déterminé. Celui-ci y vit comme en milieu non toxique, et s'y montre parfaitement adapté. Cette accoutumance est spécifique : le ferment adapté à tel poison ne l'est pas à d'autres : le ferment accoutumé à l'arsenic ne l'est pas au thallium, et réciproquement. Pourtant il peut s'accoutumer simultanément à deux toxiques : il suffit que l'accoutumance se fasse à un mélange de deux poisons. Le ferment s'accoutume, par exemple, simultanément au cadmium et à l'arsenic. Mais il n'est accoutumé qu'à ces deux poisons : aucune adaptation aux autres n'existe. On peut accoutumer un même ferment à deux toxiques successivement, en le faisant végéter vingt-quatre heures dans un milieu, puis vingt-quatre heures dans l'autre, et ainsi de suite ; mais l'accoutumance paraît plus faible.

L'accoutumance, qui est spécifique, est également héréditaire. Limitée au poison employé, elle se transmet par voie héréditaire Ce sont là des faits intéressants pour la biologie.

— La presse anglaise continue à s'occuper beaucoup de la tentative d'ascension de l'Everest, qui se fera l'été qui vient : en juin, si le temps le permet, sinon en septembre plutôt. On sait où en sont les choses. L'expédition de 1921 a permis de faire une étude géodésique importante du massif, et de reconnaître les abords du géant de l'Himalaya. On a reconnu

par quels côtés il était inutile de tenter l'ascension, et trouvé une route par laquelle celle ci doit pouvoir être tentée. On a atteint un point, situé à 7000 mètres, d'où il semble que l'on puisse arriver à la crête. Celle-ci est à trois kilomètres de distance et à 1800 mètres d'altitude. La pente semble accessible; on ne voit pas d'obstacles particuliers. Mais ces trois kilomètres, avec 1800 mètres d'ascension, seront les plus durs de toute l'ascension, naturellement. L'Everest paraît être très souvent fouetté par un vent glacé qui soulève des tourbillons de neige, présentant de loin l'apparence de nuages de fumée, et la tentative ne pourra pas se faire pendant que soufflera le vent. D'autre part, il y a la raréfaction de l'atmosphère. Quel effort physique les ascensionnistes pourront-ils fournir, même avec le secours d'oxygène? Nul ne le sait encore. Un des membres de l'expédition, qui est un de ceux ayant atteint le futur point de départ à 7000 mètres, M. Mallory, ne paraît pas extraordinairement optimiste. On y arrivera, dit-il, l'Everest sera gravi... un jour ou l'autre. Mais croire qu'on va pouvoir y arriver à jour dit, c'est se faire illusion. Si l'on pouvait établir une équipe toujours prête à partir, ce serait parfait : elle finirait par trouver le jour favorable. C'est dire que, de l'avis de M. Mallory, on n'a guère de chances de le trouver quand on voudra. En réalité, on montera quand on pourra. Autrement, on n'a guère qu'une chance sur cinquante de réussir. Cela n'est pas très encourageant. Enfin, attendons, et souhaitons de tout cœur bonne chance aux membres de l'expédition.

A propos d'Everest, indiquons que les empreintes rencontrées dans la neige, et qui furent d'abord attribuées à des « hommes des neiges », puis à des ours, ou des singes, semblent être celles de loups, simplement.

— Publications nouvelles : Voici un livre qui sera très lu, le *Traité de Métapsychique*, de M. Ch. Richet (F. Alcan, Paris), gros ouvrage où l'éminent biologiste résume les observations les plus intéressantes qui aient été faites en ce qui concerne la télépathie, les monitions et prémonitions, les hantises, etc., et d'où il tire les conclusions qu'il doit exister une sensibilité spéciale, mais inconnue, par laquelle les sujets

agissent les uns sur les autres, certains étant beaucoup plus sensibles que les autres ; un sens inconnu, une cryptesthésie. L'hypothèse est défendable : il s'agirait maintenant de la soumettre à l'étude expérimentale, ce qui, d'ailleurs, n'est pas très aisé. Mais enfin, si les faits relatés sont exacts, ils doivent pouvoir s'expliquer, et M. Ch. Richet indique la voie dans laquelle, selon lui, on la trouvera. Son volume fera réfléchir : puisse-t-il aussi faire expérimenter. — Dans *Les Auxiliaires* (Delagrave, Paris), de J.-H. Fabre, nous avons un excellent livre de l'éminent entomologiste sur les animaux utiles à l'homme, à des titres divers, des animaux à protéger. — M. J. Chautard, en écrivant *Les Gisements de Pétrole* (G. Doin, Paris), offre au public une œuvre de praticien sur l'histoire du pétrole, les façons de le rechercher et exploiter ; les signes pouvant faire croire à sa présence, sur les gisements connus et soupçonnés, etc. — M. Guiart a publié une seconde édition d'un livre excellent, sur la *Parasitologie* (J.-B. Baillière, Paris), très complet et à jour. C'est la liste de tous nos parasites connus actuellement, et de leurs méfaits. Combien nous avons d'ennemis — ou de trop tendres amis.... — La *Géologie et Minéralogie appliquées à l'art de l'Ingénieur*, par M. L. de Launay (*Encyclopédie de Génie civil*, de J.-B. Baillière, Paris) correspond bien à son titre : c'est ce qu'un ingénieur doit savoir de géologie et de minéralogie pour les travaux variés qu'il peut avoir à entreprendre. Mais l'intérêt du livre n'est nullement limité à l'ingénieur ; tout homme de pratique trouvera profit à lire cette œuvre d'un géologue très averti, ingénieur aussi, et homme de culture étendue. — M. de Gasté ne craint pas les sujets étendus : à preuve son livre *La bêtise humaine* (*Sociétés inorganisées*) *et la Science de la vie* (*Sociétés organisées*) (Perché, rue Jacob, Paris). Inutile de dire qu'il n'épuise pas son sujet : il faudrait écrire l'histoire de l'humanité. Mais il donne beaucoup d'exemples topiques et excellents, entre les millions qu'on pourrait citer. Quand donc l'homme sera-t-il un animal se guidant par la raison ? Quand organiserons-nous l'humanité ? — Voici un excellent volume pour physico-chimistes : le tome III du *Traité de Chimie physique*,

de W. Mc Lewis (Masson, Paris), consacré aux théories modernes et à la théorie des Quanta. Nul physicien n'ignore l'importance du développement de la jeune science de la physico-chimie.

Voici pour les praticiens : *Les Métiers et les Industries de l'Alimentation*, par MM. Rousset et Chaplet (Delagrave, Paris), ouvrage clair, très documenté, de lecture aisée, sur un sujet trop peu connu du public. — Pour le médecin : *Psychologie de l'hygiène*, par le Dr Chavigny (Flammarion, Paris), œuvre très attachante sur ce qu'il faudrait faire pour intéresser davantage le public à l'hygiène dont il serait le premier bénéficiaire. L'homme a de la peine à devenir raisonnable, décidément. — Pour les amis de l'histoire des sciences : *L'Œuvre scientifique de Laplace*, par M. H. Andoyer, excellent résumé, très clair et méthodique, d'une œuvre très considérable ; *L'Œuvre scientifique de Sadi Carnot*, par M. G. Ariès, une excellente introduction à l'étude de la thermodynamique, par un auteur particulièrement qualifié. Ces deux ouvrages sont de chez Payot. — Etes-vous philosophe? Lisez *La Science et l'esprit positif chez les penseurs contemporains*, par M. M. Boll (F. Alcan, Paris). On peut ne pas partager toutes les opinions de l'auteur ; mais celui-ci esquisse les grandes lignes des courants de pensée et indique les œuvres représentatives. — Pour le technologiste, voici Rouelle : *La Fonte, élaboration et travail ;* V. Auger : *Principes de l'analyse chimique ;* M. Béghin : *Statique et dynamique*, tome II, trois bons volumes de la *Collection Colin* (Colin, Paris), clairs, précis, pas trop gros et pas trop chers. — Voulez-vous voyager, en imagination? Avec *Les Navires*, M. Clerc Rampal (Hachette, Paris) vous fera traverser les mers, vous initiant à tout ce qui concerne les navires, leur construction, leurs usages, leurs curiosités. Et dans *Le Pôle Sud* (Flammarion, Paris), M. J. Rouch vous fera suivre à la piste les voyageurs antarctiques, vous dépeindra leurs épreuves, et vous promènera parmi les merveilleux paysages de la glace du Sud.

HENRY DE VARIGNY.

137

Flaubert et Madame Bovary.

La poésie française fêtait en 1920 le centenaire d'une naissance : c'est en 1820 que, dans une île exotique, Leconte de Lisle a vu le jour... Et voici qu'en 1921 la prose française — ou peut-être encore, la poésie — a fêté un autre anniversaire, celui de Flaubert, qui, pour la première fois, en 1821, sous le ciel de Normandie, fit résonner son célèbre « gueuloir ». Quelque Providence ingénieuse a voulu rapprocher la commémoration des deux puissants ouvriers du vers et de la phrase, si semblables de tempéraments littéraires, si proches d'esthétiques, unis à jamais dans le souvenir des lettrés par je ne sais quel air de famille, par les conséquences de leurs œuvres et leur place dans l'évolution littéraire, par leurs défauts peut-être aussi.

Au moment où le romantisme, oublieux de son sens initial, qui était une protestation de l'art contre la réalité, s'orientait vers l'expression des idées et des sentiments contemporains, — dans ces années d'intense vie politique où Vigny assistait avec colère et dégoût à la faillite des aristocraties du sang, du courage et de l'esprit ; où Hugo déclarait qu'il avait sa « mission » et « armé de sa lyre » gardait « le trésor des gloires de l'empire » en attendant qu'il prédît les temps nouveaux ; où Lamartine lui-même ne se refu-

sait à attacher sa muse « au char des factions » que pour se convaincre de l'inutilité de la poésie et préférer l'action au rêve, — un jeune homme, en montant à l'Acropole, contemplait « un mur tout nu ». L'impression qu'il en reçut resta vivace en lui, et son œuvre allait sortir de la question qu'il se posait, devant ce mur nu et éternel : Est-ce qu'un livre, « indépendamment de ce qu'il dit, ne peut pas produire le même effet? Dans la précision des assemblages, la rareté des éléments, le poli des surfaces, l'harmonie de l'ensemble, n'y a-t-il pas une vertu intrinsèque, une sorte de force divine, quelque chose d'éternel comme un principe? »

Dira-t-on que Flaubert se convertissait alors au classicisme? Oui, si le classicisme a la volonté de prêter une vie éternelle à tout ce que touche l'art, si banales, si rebattues, si universelles que soient les choses. Mais le romantisme avait eu un dessein analogue : revêtir d'une forme durable tous les sujets, si fantaisiste, si invraisemblable, si individuelle qu'en soit la matière. Et au moment même où il contemplait le grand mur monotone, Flaubert songeait peut-être, par contraste, à ce Chateaubriand qu'il admirait et de qui il aimait la phrase « ondulante, empanachée, drapée, orageuse comme le vent des forêts vierges, colorée comme la gorge des colibris et tendre comme les rayons de la lune à travers le trèfle des chapelles ».

Ce jour-là, le pèlerin d'art avait réconcilié en lui-même le classique et le romantique ; il avait vu ou cru voir que ce qui fait grands entre les hommes les constructeurs païens du Parthénon et les architectes chrétiens de nos cathédrales, Phidias et Michel Ange, Sophocle et Chateaubriand, ce n'est pas d'avoir servi la gloire d'Athéné ou de Notre-Dame, d'avoir sculpté

le Jupiter Olympien ou le Moïse de la Bible, d'avoir obéi à l'idéal classique ou à l'idéal romantique : car chaque temps apporte avec lui un idéal nouveau, et si l'art était relatif à ces idéaux, il passerait avec eux. Sa grandeur est d'être en ce monde la seule chose absolue. C'est par lui que vivent les idées et les sentiments humains, mais il vit plus longtemps qu'eux, parce qu'ils ont besoin de son appui, tandis qu'il se soutient par la seule vertu du Beau : « L'art est un principe complet en lui-même et qui n'a pas plus besoin d'appui qu'une étoile ».

Ainsi, en une métaphore riche de sens, Flaubert nous donne la clef de son génie. Et ce serait en connaître tous les ressorts que de voir quelles conclusions il a tirées de cette idée, — quelles conséquences elle a eues sur son œuvre, — quelles réserves il dut y apporter.

* * *

Les conclusions qui se dégagent d'un tel principe sont de deux ordres : les unes sont négatives et se réduisent à affranchir l'art des sujétions que le public ou la critique lui impose ; les autres sont positives : elles tracent à l'artiste ses véritables voies.

La liberté de l'art est le premier principe de tout art nouveau qui s'élabore. Chaque fois que les sources de l'art s'épuisent, on découvre que des éléments étrangers se sont mêlés à lui pour le corrompre : au XVIIe siècle, pédants et doctes lui avaient imposé leurs règles, et, pour le délivrer, nos classiques affirmèrent que le seul juge du beau était le succès. Puis l'art s'immobilisa dans d'autres gaînes : les préceptes classiques qui l'avaient affranchi se resserrèrent autour de lui et l'emprisonnèrent. Aussi les romantiques durent-ils affirmer à leur tour sa liberté, et la préface des *Orien-*

tales fut l'expression la plus nette des théories de l'art pour l'art. Mais le romantisme lui-même alourdit l'art de tout ce qu'il y avait en lui de dogmatisme, son culte du moi, son mépris du réel. Et il fallut qu'une génération, dont Flaubert et Leconte de Lisle sont les coryphées, proclamât qu'il n'y a qu'un idéal pour l'art : la beauté.

Donc, Flaubert est semblable à tous ceux qui viennent, par intervalles, rendre à l'art le sens de sa valeur intrinsèque. Mais aussi il se distingue d'eux, car tout en bannissant les tyrannies illégitimes, romantiques et classiques traçaient à l'artiste des lois étrangères à son objet propre : Il faut, disaient ceux-ci, exprimer la nature humaine, afin d'atteindre au succès durable, car l'œuvre doit plaire au public. — Non, répondaient les romantiques, elle doit l'éclairer, car le poète a charge d'âmes : il est le guide, le pilote, le Mage de l'humanité.

A toutes ces poétiques, Flaubert oppose sa religion de l'art ; et il refuse d'accorder aux théories des critiques et au sens commun que l'art puisse, hors de lui-même, avoir des « appuis » soit en droit, soit en fait.

En droit, selon le sens commun, l'artiste doit subordonner son œuvre à la nature ; une œuvre n'est pas une fleur de serre chaude ; elle n'a de sens que par rapport à l'humanité. Il faut qu'elle nous paraisse comporter une signification. Il faut qu'elle prétende servir à quelque chose. Ou il faut au moins qu'elle nous intéresse. Devant elle, nous nous posons trois questions que Flaubert n'aime pas entendre : « Qu'est-ce que cela prouve ? » ou encore : « A quoi cela sert-il ? » Les moins exigeants demandent : « Qu'est-ce que cela raconte ? » Bref, ce que nous cherchons en elle c'est

la thèse, ou c'est le but, ou c'est au moins le sujet.

Or, Flaubert répond : la thèse? Aucune. — Le but? Le beau. — Le sujet? Qu'importe?

Il n'aime point les livres « à thèse » : « Un romancier n'a pas le droit de dire son opinion sur quoi que ce soit. Est-ce que le bon Dieu l'a jamais dite, lui, son opinion[1] ? » Il se défie même des « penseurs », et, qu'ils se nomment Proudhon ou Comte, les trouve ridicules et découvre en eux « des mines de comique intense, des californies de grotesque ». Le Sage, Chateaubriand, Byron, les observateurs, les « imaginatifs », voilà ses maîtres. « Les grandes œuvres n'ont jamais conclu[2] ».

Il n'aime point non plus les livres qui se proposent un but, soit de plaire, soit d'émouvoir, soit de moraliser. Car le succès est bon pour un Maxime du Camp. Lui, il « n'écrit que pour le plaisir d'écrire, pour lui seul et sans arrière-pensée d'argent ou de tapage[3] ». « Le public, dira Maupassant dans la préface de *Pierre et Jean*, se compose de groupes nombreux qui crient : Consolez-moi. — Amusez-moi. — Attendrissez-moi. — Faites-moi rêver. — Faites-moi rire. — Faites-moi frémir. — Faites-moi pleurer. — Faites-moi penser. » Mais, selon Flaubert, « l'art ayant sa propre raison en lui-même ne peut être considéré comme un moyen ». Il plaint Louise Colet de ce qu'on ait écrit que « tous ses travaux concourent à un but élevé ». Ce n'est pas à dire que l'art ne soit point moral. Il l'est comme les beaux spectacles de la Nature, comme l'Océan qui laisse au cœur des marins quelque chose de sa grandeur : « Je crois que si on regardait les cieux, on finirait par avoir des ailes[4] ».

[1] *Lettres à G. Sand* (Charpentier, 1884), 1866.
[2] *Correspondance* (Charpentier), III 38. — [3] *Ibidem* III 96. — [4] *Ibidem* II 34.

Il y a du moins une différence entre l'Océan et l'œuvre d'art, à nos yeux : l'Océan nous raconte, indifférent, le poème de la tempête. Que lui importe s'il s'émeut à contre-temps, si son tumulte ne se rattache point à quelque dessein plus vaste? Le rythme qui soulève ses vagues n'a ni commencement, ni fin. Mais les belles phrases, quand elles nous bercent, ne nous font pas oublier qu'elles n'ont de valeur que par l'ensemble qui les embrasse, par le sujet de l'œuvre. Eh bien, cette domination même du sujet, Flaubert la répudie. Pareil à ces peintres hollandais qui, nous dit Fromentin, ne donnent pas de sujets à leurs tableaux et sont satisfaits s'ils ont rempli leur dessein, qui est d'être exacts, Flaubert croit qu'une peinture vaut en elle-même, et non seulement indépendamment du sens profond qu'on y peut mettre ou de l'effet qu'elle peut produire, mais indépendamment même de ce qu'elle représente. Ici encore, il est fidèle à l'esprit de la préface des *Orientales* : « Il n'y a ni bon, ni mauvais sujet, disait Hugo ; il y a de bons et de mauvais poètes ». Aussi, toute l'œuvre de Flaubert est un défi à ceux qui veulent limiter le génie d'un romancier à un ordre de sujets. Chacun de ses livres leur répond, comme un démenti nouveau : C'est un romantique, disent-ils, fait pour la fantaisie... — Voici *Madame Bovary*. — Il est de l'école de Balzac et de Champfleury ; son talent est fait pour fixer les aspects de la vie actuelle... — Voici *Salammbô*. — Il ne saurait nous montrer que les choses extérieures, les sujets vraiment psychologiques lui sont interdits... — Voici l'*Education sentimentale*. — Mais la pensée, du moins, l'histoire de l'esprit, le poème philosophique ne sont pas de ses sujets... — Voici la *Tentation de Saint-Antoine*. — Quoi ! Il semble à l'aise dans tous les

domaines ! — Eh ! répond Flaubert, l'art est le même toujours; et s'il lui plaît il peut même se passer de sujet : voici *Bouvard et Pécuchet*.

Affranchi en droit, l'art ne reste-t-il pas, en fait, dépendant des circonstances, des sociétés? Il ne naît point par génération spontanée. Il sort du cerveau d'un homme ; et cet homme porte en lui les caractères de son temps et de son milieu. Flaubert s'est efforcé d'échapper à cette autre espèce de dépendance; il s'y est dérobé d'abord en affirmant l'indépendance de l'artiste par rapport à son milieu, ensuite en affirmant l'indépendance de l'œuvre d'art par rapport à l'artiste.

L'écrivain, disaient les critiques de ce temps, les Sainte-Beuve, les Taine — quelque grand et original qu'il soit, est l'homme d'une race, d'un pays, d'un moment ; sa vie et le milieu où elle s'est écoulée sont le meilleur commentaire de son œuvre. Flaubert est irrité par cette critique historienne : « Quand sera-t-on artiste, rien qu'artiste, mais bien artiste? écrit-il à Georges Sand. Où connaissez-vous un critique qui s'inquiète de l'œuvre en soi d'une façon intense? On analyse très finement le milieu où elle s'est produite et les circonstances qui l'ont amenée ; mais la poétique *insciente* d'où elle résulte? Sa composition, son style? Le point de vue de l'auteur? Jamais[1] ». L'artiste, prétend cette critique historienne, écrit pour le public de son temps ; il offrira donc à ce temps les œuvres qu'il comprend et qu'il aime. Flaubert se récrie. Ecrire pour le bourgeois? Jamais. Ecrire pour le peuple? Mais « le bourgeois c'est désormais l'humanité tout entière, y compris le peuple[2] ». Le véritable artiste s'isole dans la tour d'ivoire de l'art. « Le seul moyen de n'être pas malheureux, écrit-il à Alfred le

[1] *Lettres à G. Sand*, 2 février 1869. — [2] *Correspondance* I 86.

Poittevin, c'est de s'enfermer dans l'art et de compter pour rien tout le reste[1] ». Et son ami Bouilhet l'imite en cet aristocratique dédain : « La foule a ses transports, ses désirs et ses haines. Ne mêlons pas notre âme à ce tumulte humain » (Festons et Astragales).

Lors même que l'artiste se refuse à adapter son art aux goûts de son temps, ces goûts s'imposent à l'œuvre, car la personnalité de l'artiste les reflète, et l'œuvre reflète la personnalité de l'artiste. — Mais, répond Flaubert, c'est justement ce qu'il ne faut pas L'impersonnalité de l'œuvre est la condition première de l'art pour l'art. « Tu prendras en pitié l'usage de se chanter soi-même. Cela réussit une fois, dans un cri ; mais quelque lyrisme qu'ait Byron, comme Shakespeare l'écrase avec son impersonnalité surhumaine... L'artiste doit s'arranger de façon à faire croire à la postérité qu'il n'a pas vécu[2] ». Et tandis que Flaubert parle ainsi, d'autres voix lui font écho. Son ami Bouilhet répète après lui qu'il veut

cacher sa blessure
Trop fier pour mendier du cœur ou de la main....
L'art sain me paraît propre à toute autre besogne

et Leconte de Lisle refuse d'aller « sur le tréteau banal », auprès des montreurs, déchirer

la robe de lumière
De la pudeur divine et de la volupté.

Ainsi, l'art apparaît dépouillé de tout ce qui l'encombrait, des idées dont il était le véhicule, des intentions dont il était l'esclave, des sujets dont il était l'ornement, de la société et de l'âme même dont il était l'expression. Rude besogne de bûcheron, qui a

[1] *Ibidem* II 174. — [2] *Ibidem* 1852.

débarrassé le grand arbre de tous les végétaux parasites qui l'étouffaient. Il faut maintenant que, de négative, l'esthétique de Flaubert se fasse positive, et qu'après nous avoir dit ce que l'art n'est pas, il nous apprenne ce qu'il est.

Il est, d'abord, un acte de foi et d'orgueil : l'écrivain affirme que son travail, par lui-même, a un prix infini. Au-dessus de l'humanité qui s'agite pour des profits vulgaires, les seuls ouvriers désintéressés sont ceux qui, dans le *Stello*, de Vigny, forment le « ciel d'Homère ». Comme Vigny, Flaubert a conscience que les penseurs et les politiques ne sont rien auprès des ouvriers du Beau. Le Vrai, l'Utile, le Bien même sont des notions relatives et le Beau seul est absolu. Aussi de quel trait irrité il souligne cette phrase de Renan : « En tête de la procession sainte de l'humanité marche l'homme de bien, l'homme vertueux. Le second rang appartient à l'homme du vrai, au savant, au philosophe ; *puis vient l'homme du Beau*, l'artiste, le poète.» (*Saint Paul.*)

A l'acte d'orgueil succède l'acte d'amour et de bonne volonté : « J'aime mon travail d'un amour frénétique et perverti, comme un ascète. Le cilice me gratte le ventre. Quelquefois, quand je me trouve vide, quand l'expression se refuse, quand, après avoir griffonné de longues pages, je découvre n'avoir pas fait une phrase, je tombe sur mon divan et j'y reste hébété, dans un marais intérieur d'ennui. Je me hais et je m'accuse de cette démence d'orgueil qui m'a fait palpiter après la chimère. Un quart d'heure après tout est changé, le cœur me bat de joie[1] ».

Donc, au travail ! A la poursuite de « l'expression qui se refuse »; à la découverte de la phrase ! Elle

[1] *Correspondance* II 90.

seule compte. *Le Rouge et le noir* peut-être aussi profond, aussi réel que l'on veut ; si cela est mal écrit Flaubert hausse les épaules devant « ce bon Sainte-Beuve qui a mis cela à la mode ». Idées, sentiments, sont une matière commune qui n'est point personnelle à l'artiste ; ce qui est « de l'homme même », comme dit Buffon, ce qu'il peut revendiquer comme sa propre création, c'est le style. Et c'est pourquoi Flaubert cite avec admiration cette phrase de Buffon, formule parfaite de l'art pour l'art : « Toutes les beautés intellectuelles qui se trouvent dans un beau style, tous les rapports dont il est composé sont autant de vérités aussi utiles et peut-être plus précieuses pour l'esprit public que celles qui peuvent faire le fond du sujet... »

* * *

Quand il eut, dans cette journée athénienne, entrevu le grand principe de son art et qu'il en eut tiré toutes les conclusions qu'il comporte, Flaubert voulut appliquer sa théorie et il écrivit *Madame Bovary*. Ainsi ce roman va être tout entier, — dans son fond et dans sa forme, — dans ses qualités et dans ses défauts, — « déterminé » par les deux grandes lois formulées par l'auteur, la loi négative et la loi positive, la loi d'indépendance et la loi de travail.

Le sujet de *Madame Bovary* intéressait peu Flaubert ; et c'est pour cela justement qu'il l'a accepté, afin d'en être plus « indépendant ». Plus tard, dans l'*Education sentimentale*, c'est un peu de Flaubert qu'il parlera ; et dans la *Tentation* il réalise un vieux rêve longtemps caressé. Mais ici, rien de tel. Il domine trop sa matière et ses personnages pour ne les point regarder avec une entière indifférence : « J'espère que dans un mois la Bovary aura son arsenic dans le

ventre »[1], écrit-il à Louis Bouilhet. Dira-t-on qu'il y prend au moins l'intérêt que la réalité inspire au peintre réaliste? L'ardeur avec laquelle Balzac observe ressemble à de la passion... Mais quand donc Flaubert a-t-il accepté pour son compte l'épithète de « réaliste »? « J'ai écrit *Madame Bovary* par haine du réalisme[2] », dit-il au contraire ; et quand les About, les Gozlan vont lui répétant que son œuvre est digne de Balzac, il a un mouvement d'impatience : « Balzac? J'en ai décidément les oreilles cornées. Je vais tâcher de leur tripleficeler quelque chose de rutilant et de gueulard où le rapprochement ne sera pas facile. Sont-ils bêtes avec leurs observations de mœurs ! Je me moque bien de cela[3] ». Car il n'est point de l'école de Champfleury et de Duranty. « Peindre des bourgeois modernes et français me pue au nez étrangement[4] ». Et il se dira un jour, en 1867, dans une lettre à Georges Sand, qu'il est temps de s'amuser dans l'existence et de prendre des sujets agréables à l'auteur. Mais ce sera là une défaillance. Car l'artiste ne doit point chercher un sujet qui lui soit agréable, ni se faciliter la tâche : une œuvre d'art doit être une victoire.

Pour que la victoire soit complète, il faut ne recevoir de son sujet aucun secours, aucune source d'intérêt qui viendrait des choses et non de l'art. Quel est, dès lors le sujet idéal? Ce ne peut être le sujet personnel, qui ouvre la voie au lyrisme, mais le sujet « objectif ». Ce n'est pas assez dire : car un sujet de pure imagination autorise la fantaisie, conduit au romanesque, qui est encore personnel par quelque côté ; il convient donc que le fond du roman soit réel ; et comme, la

[1] *Correspondance* III 30.— [2] *Ibidem* Avril 1857. — [3] *Correspondance* III 125. — [4] *Lettres à G. Sand* 1867.

réalité passée étant mal connue, le roman historique rejoint aisément le roman romanesque, les meilleurs sujets sont actuels. Enfin, parmi ces sujets mêmes, il en est dont les aventures sont piquantes, les personnages intéressants. Mieux valent, pour le dessein que se propose Flaubert, des êtres médiocres ou nuls, des faits de la vie quotidienne, plus difficiles à peindre s'il est vrai que l'on peint moins aisément une robe blanche qu'un habit d'arlequin. Et ainsi, il était amené par la logique de son idée, à *Madame Bovary*, dont le sujet a tous ces caractères, étant objectif, réaliste, actuel et banal.

Salammbô est aussi un sujet propice à l'art pour l'art. La civilisation carthaginoise, fermée, pour ainsi dire, dans le temps, et stérile dans l'histoire humaine, a pour nous bien peu d'intérêt. Mais le cadre exotique, l'action, les personnages bizarres, fournissent une matière abondante de pittoresque et de pathétique. *Madame Bovary*, au contraire, répond entièrement à l'idéal de Flaubert (« Les œuvres les plus belles sont celles où il y a le moins de matière »), qui, sur ce point, est l'idéal classique de *Bérénice* : « peu de matière et beaucoup d'art » ou de *Britannicus* : « une action simple, chargée de peu de matière ». Baudelaire, dans l'*Artiste*, félicitait Flaubert d'avoir gagné dans ce roman « une vraie gageure, un pari comme toutes les œuvres d'art[1] ». En effet quelle est « l'orgue de Barbarie la plus éreintée ? L'adultère ». Et Flaubert le reconnaît : « Bovary aura été un tour de force inouï...Sujets, personnages, effets, tout est hors de moi[2]... »

De même il remporte une victoire sur lui-même dans la composition du livre, le réalisme qui y préside, l'art qui le corrige. Il lui faut d'abord tenir en

[1] *L'Artiste*, 18 octobre 1857. — [2] *Correspondance* 1852.

bride son imagination, briser le « vitrail peint en jaune avec des raies de feu » qui jetait dans son âme une lumière où marchaient « des rêves plus majestueux que des cardinaux à manteau de pourpre[1] ». Il faut qu'il domine sa sensibilité frémissante, pour que Barbey d'Aurevilly puisse dire : « Si l'on forgeait à Birmingham des machines à raconter et à analyser en bon acier anglais... elles fonctionneraient exactement comme M. Flaubert ». Analyser froidement, minutieusement, tout est là ; il ne veut pas, ainsi que le Hugo des *Misérables*, des « types tout d'une pièce comme dans les tragédies », « des prostituées comme Fantine, des forçats comme Jean Valjan... des mannequins, des bonshommes en sucre ». Il veut la nature, complexe, ondoyante.

Mais ce réalisme, chez lui, est subordonné à l'art : il dérive de l'art et l'art est sa limite. Chez Balzac les personnages existent en eux-mêmes, indépendamment de l'œuvre et parfois aux dépens de l'œuvre. Une fois posés la biographie et le caractère d'Eugénie Grandet, du père Goriot, de César Birotteau, ils vivent de leur propre vie, entraînent l'auteur à leur suite. Au contraire, Flaubert mène les siens où il veut, et jamais n'oublie son plan, ni la recherche de l'effet : Rodolphe, Léon doivent entrer en scène à tel moment, en sortir et y rentrer à tels autres. En un mot, il me semble que chez Balzac l'essentiel est le point de départ, la « base » du roman ; de là sortent tous les épisodes ; chez Flaubert, l'essentiel en est la fin, et vers elle l'action se dirige de page en page. Aussi observe-t-il une gradation dans l'histoire d'Emma Bovary, ou, pour mieux dire, une « dégradation » constante. C'est « une vie » sans doute, mais, comme dira

[1] *Ibidem* II 179.

Maupassant, « dans cette vie encombrée de futilités » il n'a pas laissé « tout au même plan » et pour reprendre le mot de ce même disciple, il fut moins un « réaliste » qu'un « illusioniste ».

Ainsi, Flaubert veut atteindre la perfection de l'art, dans le fond de l'œuvre, par la vérité stylisée. Il veut aussi la réaliser dans la forme par l'habileté du détail, les trouvailles d'expression. De là, ces morceaux traités un peu pour eux-mêmes et minutieusement tissés, comme le fameux tableau des Comices que Bouilhet lui fit recommencer trois fois, comme la scène de l'Extrême-Onction, où il a voulu l'emporter, sur le Sainte-Beuve de *Volupté*, par l'énergique brièveté. Enfin, la valeur musicale de la phrase, le choix des mots qui peignent, l'art de leur donner une valeur expressive, en appliquant la leçon de Boileau qu'il répétait à Maupassant (« D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir »), telles sont les qualités les plus frappantes que Flaubert dut à son travail, à son fanatisme de l'art.

Mais ce fanatisme étroit et dur devait entraîner des défauts non moins frappants : c'est par sa faute que Flaubert est trop souvent artificiel, superficiel et monotone.

Artificiels, ces « mots de situation » qui sont aussi des « mots d'auteurs ». Quand Mme Homais contemple son mari dans sa chaîne hydro-électrique « plus garotté qu'un Scythe et splendide comme un mage » nous acceptons le Mage, car Mme Homais a vu sans doute les crèches naïves de l'église d'Yonville. Mais que comprendrait-elle à ces mots « plus garrotté qu'un Scythe » ? Artificiels aussi ces « morceaux » qui arrêtent le ou le surchargent, ces tableaux trop bien faits, où une antithèse savante est longuement balancée, comme la

scène des comices qui entre-croise le discours du conseiller et la déclaration amoureuse de Rodolphe ; ailleurs, c'est la trop longue scène où le Suisse de la cathédrale poursuit Léon avec une invraisemblable ténacité, celle aussi où M. Homais gronde Justin en un style emphatique, tandis que Mme Bovary cherche en vain à se faire entendre : effet de comique bon pour la scène, mais qui, dans un roman, choque par son grossissement. Plus loin, ce sont des effets de mélodrame, la vision du vicomte en tilbury au moment où, perdue, désespérée, Mme Bovary quitte Rouen, ou le chant de l'aveugle pendant l'agonie : « Et le jupon court s'envola ». Enfin, l'on sent trop que le fil même de l'intrigue est conduit de manière à rencontrer le plus grand nombre possible de ces scènes, de ces descriptions où l'auteur excelle. Pourquoi Mme Bovary meurt-elle? Parce qu'il fallait à Flaubert un enterrement. Il voulait sa noce. Il l'a eue. Un portrait de servante est un thème qui le tente... et voici Catherine-Nicaise-Elisabeth Leroux. Le premier rendez-vous d'Emma et de Léon devait avoir lieu dans une cathédrale, parce que c'est un tableau digne d'être peint que « la nef se mirant dans les bénitiers pleins », et c'est un contraste piquant, que cette nef devenue « un boudoir gigantesque », ces encensoirs brûlant pour que l'amante apparaisse « comme un ange, dans la fumée des parfums ».

Son réalisme reste superficiel parce qu'il est trop « en fonction » de l'art, parce qu'il n'a plus d'appui qu'une étoile. Pour peindre, l'art ne suffit pas : il faut la sympathie qui crée la vie, et la pensée qui la comprend. Ainsi, sa psychologie tourne court. Elle cède la place aux métaphores : c'est une « abondance » qui emplit le cœur d'Emma « prête à se détacher

comme la récolte d'un espalier quand on y porte la la main » ; ce sont des rêves « tombant dans la boue comme des hirondelles blessées ». La langue de Flaubert est impropre à l'expression des idées et quand elle s'y essaie elle confine au pathos ; son imagination est impropre à l'étude des âmes et il ignore l'art stendhalien de démonter les ressorts d'un cerveau. Peut-être pense-t-il comme Maupassant que « celui qui fait de la psychologie pure ne peut que se substituer à tous ces personnages » et qu'« au lieu d'expliquer longuement l'état d'esprit d'un personnage, les écrivains objectifs » cherchent « l'action ou le geste que cet état d'esprit doit faire accomplir... » Mais cette vision limitée aux choses extérieures est surtout la rançon de cet orgueilleux refus d'« appuyer » l'art sur la pensée ou le sentiment ; et sa dernière conséquence est la monotonie.

Car *Madame Bovary* est un livre monotone ; et sans doute la faute en est à la théorie de l'art pour l'art, puisque les *Poèmes* de Leconte de Lisle le sont aussi. « *Madame Bovary*, disait Duranty, représente l'obstination de la description. Ce roman est un de ceux qui rappellent le dessin linéaire, tant il est fait au compas, avec minutie, calculé, travaillé, tout à angles droits, en définitive sec et aride... Les détails y sont comptés un à un avec la même valeur... Il n'y a ni émotion, ni vie dans ce livre[1] ». C'est chose fastidieuse, en effet, que « la vision microscopique » de cet « entomologiste du style qui décrirait les éléphants comme il décrirait des insectes (Barbey d'Aurevilly) ; c'est chose aride aussi que ces belles phrases faites au tour, suivant l'art cher au précepteur Binet de *Madame Bovary* et ces savantes draperies qu'aucun

[1] *Le Réalisme*, N° 5, 15 mars 1857, page 79.

souffle ne vient agiter ; et nous comprenons ce mot de la mère de Flaubert : « La rage des phrases t'a desséché le cœur ». L'effort de l'auteur, si héroïque, si douloureux, nous fait souffrir avec lui ces longues heures d'agonie où il s'abattait sur son divan « hébété, dans un marais intérieur d'ennui ». Vraiment, Flaubert a cruellement payé son erreur : il n'a pas vu que l'art était fait pour les hommes, et non les hommes pour l'art; il n'a pas vu son objet véritable, qui est d'être la parure de la vie; il en a fait un dieu impitoyable auquel il s'est immolé.

* * *

Ce sacrifice est d'autant plus stérile qu'il n'a pas, malgré tout, permis à Flaubert d'échapper aux fatales dépendances de l'art, à ces dépendances dont il voulait s'affranchir : l'art de Flaubert, quoi qu'il en pense, a ce double appui : Flaubert lui-même, avec ses sentiments ; le temps de Flaubert avec ses préoccupations.

Flaubert en effet nous laisse apercevoir ses préoccupations, ses idées. Il savait bien, d'ailleurs, que, toute impersonnelle que soit son œuvre, quelque chose de l'auteur y transparaît à son accent, à son style même. « Je n'ai pas dit qu'il fallait supprimer son cœur, mais le contenir, hélas[1] ! » Encore est-il bien malaisé de « contenir » son cœur quand on vit, des années durant, auprès de ses personnages, quand ils se sont, pour ainsi dire, matérialisés dans le cerveau de l'écrivain. « Mes personnages imaginaires me poursuivent, écrivait-il à Taine, ou plutôt c'est moi qui suis eux. Quand j'écrivais l'empoisonnement d'Emma Bovary, j'avais si bien le goût de l'arsenic dans la bouche, je m'étais si bien empoisonné moi-même

[1] *Lettre à G. Sand.* 1er janvier 1868.

que je me suis donné deux indigestions coup sur coup.» Il avait pris ses personnages bien loin de lui, parmi les médiocres ; ils se rapprochèrent de lui, non par l'esprit sans doute, mais par la manière de sentir : car s'il y a des degrés dans l'intelligence, un être qui aime ou qui souffre ressemble à tous les êtres qui aiment et qui souffrent. Les adultères d'Emma enveloppèrent son visage d'une poésie que devait sentir profondément le héros de *Novembre*, ce Flaubert qui nous avoue — célibataire pervers — que le mot d'adultère est pour lui le plus beau entre les mots humain. Et, par surcroît, la neurasthénique Emma, qui souffre dans son imagination exaltée, dans sa volonté malade, dans ses nerfs mêmes, ressemblait à Flaubert, son père.

Que Flaubert s'interdise « la thèse », il se peut ; mais s'interdire la pensée, qui le pourrait ? La moindre phrase est toujours, implicitement, l'expression de toute une philosophie ; à plus forte raison ne peut-on raconter une vie sans une philosophie de la vie. Et par ce biais la thèse se glisse à l'insu du narrateur. L'auteur de *Madame Bovary* s'était formé une conception du monde et il le montre bien : tout, dans son œuvre, suppose un universel déterminisme et un pessimisme sans issue. Surtout, il s'était formé une conception de la vie : contre « l'esprit bourgeois » qui la borne et contre l'esprit romantique qui l'égare, il affirmait que la vraie sagesse consiste à tuer en soi l'Illusion, à ne pas nourrir en soi cette « maîtresse d'erreur » qui n'est jamais assouvie, même quand se réalisent ses rêves.

On a pu comparer *Madame Bovary* à *Don Quichotte*. Comme Cervantès a raillé les exagérations de l'esprit chevaleresque, Flaubert a dénoncé les mensonges de l'esprit romantique. Et par là il nous raconte sa propre

histoire, son affranchissement progressif. Mais il nous raconte surtout l'histoire de son temps : ce livre est animé de l'esprit d'une génération qui se tourne vers la réalité, qui, par son esprit matérialiste, la saisit dans ses formes, et, par son esprit scientifique, la comprend dans son essence.

Elle est bien de cette génération matérialiste, cette œuvre dure et sensuelle, dure comme le cœur, sensuelle comme la chair de la frémissante Emma, cette contemporaine de la Dame aux camélias. Sainte-Beuve le notait : « C'est bien un livre à lire en sortant d'entendre le dialogue net et acéré d'une comédie de Dumas fils, ou d'applaudir les *Faux Bonshommes* entre deux articles de Taine. Car en bien des endroits et sous des formes nouvelles, je crois reconnaître des signes littéraires nouveaux. Science, esprit d'observation, force, un peu de dureté[1] ». C'est aussi, peut-on ajouter, un livre à lire après la préface des *Poèmes Antiques*, après cette proclamation des rapports de l'art avec la science, de la faillite de l'anarchie intellectuelle et de l'individualisme, cette affirmation de la nécessité de « l'étude et de l'initiation », c'est-à-dire de la connaissance scientifique, historique et philosophique, et du travail consciencieux de la forme.

Ainsi « l'étoile » s'appuie sur la science, sur l'observation, sur l'esprit du temps, sur la sensibilité de l'auteur. Binet, le percepteur d'Yonville l'Abbaye, peut bien faire voler les copeaux, et, tandis qu'au dehors la vie s'écoule, s'immobiliser dans son travail stérile, parmi « les ronds de serviettes dont il encombre sa maison avec la jalousie d'un artiste et l'égoïsme d'un bourgeois ». Ces ronds de serviette pour lui sont l'absolu : l'individu est relatif, relative la société, relative

[1] Sainte-Beuve. *Moniteur universel*. 9 mai 1857.

la vérité même. Mais le rond de serviette parfait est absolu par sa perfection et jamais ne servira. Dieu merci, Flaubert n'avait pas le cœur sec de Binet. Malgré lui, il s'est ému en écrivant la lettre du père Rouault, en parlant de Catherine-Nicaise-Elisabeth Leroux, en peignant, dans une page tendre et noble, son père, ce « docteur Larivière » aux longues mains blanches. Malgré lui, il a donné des conseils de sagesse et de vertu, et son châtiment, s'il en faut un à son mépris des bourgeois, c'est que M. Homais fait lire son livre à Mme Homais pour la détourner de « mal faire » et pour lui « apprendre la vie » ; enfin malgré lui, son « étoile » a brillé parmi la constellation des Dumas, des Taine, des Leconte de Lisle et des Baudelaire; car sa métaphore, pour brillante qu'elle soit, se retourne contre lui : l'art est une étoile, soit. Mais une étoile a sa place dans le ciel ; elle a pour « appuis » les forces mystérieuses qui la retiennent dans un point de l'espace, en relation avec les lois d'universelle attraction. Et si elle pouvait s'affranchir de ces lois qui la fixent et la déterminent, elle roulerait à travers le vide immense, vers le néant où tombent et se désagrègent les œuvres d'art qui ne sont que des œuvres d'art.

PIERRE MOREAU,
Professeur à l'Université de Fribourg.

A propos d'un livre sur les problèmes fondamentaux de la psychologie médicale[1].

Tout homme, pour vivre, est obligé de se construire un petit système à lui, qui lui réussit et lui suffit. Survienne toutefois une maladie nerveuse, ou une crise psychique, celle-ci vient lui démontrer que ce système était faux, ou inadéquat à sa personnalité morale. De son côté, le médecin, en tant qu'homme, éprouve aussi ce besoin universel de baser sa vie morale sur un ensemble de principes, et bien qu'homme de science, se sera laissé guider dans leur choix par certaines aptitudes ou préférences personnelles. Il sera donc tenté de remplacer, par son système à lui, celui dont il constate la défectuosité chez son patient. C'est ainsi qu'un Dubois le ramènera par le raisonnement au concept d'un monisme intellectualiste ; qu'un Freud lui démontrera la toute-puissance des instincts sexuels refoulés, ou un Adler celle des sentiments d'infériorité déclenchant des tendances ambitieuses ; qu'un Vittoz

[1] Par le Dr Ch. de Montet. Chez Bircher, à Berne, 1922.

cherchera à rééduquer son contrôle cérébral, ou un Baudoin à lui suggérer des... « auto-suggestions » ; qu'un Payot s'efforcera à raffermir sa volonté, tandis qu'un Bonjour, au contraire, à la détendre au moyen de l'hypnose. La diversité des méthodes, comme l'irrégularité de leurs succès ou échecs respectifs, démontrent suffisamment l'incertitude qui règne dans le domaine chaotique des maladies nerveuses. En tentant d'infuser à son malade son système préféré, le médecin tombe dans l'erreur du concept mécaniste, qui considère les phénomènes psychiques (intelligence, instinct, volonté, etc.), comme des mécanismes fixes et spécifiques contractant entre eux des relations *constantes*. Or, c'est justement contre ce préjugé séculaire que s'élève le Dr de Montet, de Vevey, dans un récent ouvrage qui a plus d'un titre, d'ailleurs, pour intéresser le grand public, aussi bien que le corps médical. En effet, il est autant philosophique et psychologique que clinique et pratique. C'est peut-être beaucoup à la fois, mais on y découvre cependant une très belle unité de conception. Essayons de la résumer ici.

Les trois conditions fondamentales qui permettront l'étude des phénomènes vitaux, *tout en* restant dans le cadre de la science, sont : 1° Formuler une définition, précise et pratique de la conscience ; 2° déterminer correctement et méthodiquement ce qui s'y passe ; 3° arriver à concevoir sans contradiction l'ensemble des faits observés.

Pour plus de clarté, commençons par la troisième. Elle implique un renoncement immédiat au principe mécaniste, établissant des lois constantes et invariables entre les faits. Car l'essence même de la vie, et surtout de la vie psychique, loin d'être l'uniformité,

est, au contraire, la *variabilité*. Il convient donc de remplacer les lois mécanistes dites « de continuité », par des lois de variabilité postulant implicitement qu'il n'existe pas que des rapports fixes ou nécessaires entre les faits, mais aussi des rapports variables ou « corrélations ». La notion même de loi, conçue comme un rapport invariable, nous incite à remonter par enchaînement à une cause première que nous sommes alors forcés de concevoir comme une entité métaphysique. Or ce n'est pas la *cause* première qui doit nous intéresser, mais le *fait* premier. Et c'est la diversité ou la multiformité des choses qui doit être envisagée déjà comme le fait premier psychologique ; ou, d'une façon plus générale, biologique. Chez une amibe qui obéirait rigoureusement à des lois mécaniques, il ne saurait être question de vie, sinon la notion de vie ne serait qu'une pure fiction. De même pour l'une quelconque de nos réactions psychiques ; si notre organisme n'est intégralement que « mécanisme », il n'y a plus aucune différence spécifique de valeur entre un sapin et un homme, un idiot et un génie.

Dès lors, il reste à concilier les deux points de vue contradictoires : uniformité et variabilité, ou autrement dit : déterminisme et spontanéité (libre arbitre). Pour cela, l'auteur invoque le postulat de *l'interdépendance des phénomènes biologiques*. C'est l'hypothèse dont il a besoin pour opérer cette conciliation contre laquelle tant de savants ou de philosophes déjà, se sont cassé le nez. Elle pose qu'un phénomène vital quelconque ne doit jamais être considéré isolément. Il n'a de valeur que *par rapport* à tout le reste de la vie psychique. Sa vérité ne réside pas en lui-même, mais dans les relations qu'il contracte avec le

moi total. Ce n'est pas d'être ce qu'il est, ou sa continuité qui lui donne son sens, mais ses corrélations et sa variabilité à l'intérieur de l'enchaînement plus vaste où il se trouve nécessairement incorporé. Ce sont donc ces corrélations et ces rapports multiples que la science de demain devra rechercher et fixer à l'aide d'une méthode objective et précise. Cette méthode, de Montet l'a déjà formulée et développée ces dernières années, dans de nombreux travaux dus à sa plume ou à celle de ses disciples. Basée sur l'application à la physio et psycho-pathologie des formules mathématiques de Lips (prof. de psychologie à Zurich), elle est destinée à établir une détermination quantitative de la variabilité, c'est-à-dire *grosso modo*, à permettre aux médecins de l'avenir d'exprimer leurs observations non plus en termes qualificatifs et d'une façon simplement verbale qui les leurre sans cesse, mais en chiffres absolus, pour leur épargner les erreurs, les incertitudes et les contradictions auxquelles ceux d'aujourd'hui se heurtent à chaque pas. Tel est le seul système scientifique qui permette de noter correctement ce qui se passe, c'est-à-dire qui remplisse la seconde condition fondamentale formulée par de Montet. Son immense avantage est d'offrir au médecin une nouvelle méthode de travail qui, loin d'exclure, comme la méthode courante, les contradictions, soit au contraire assez large pour les embrasser toutes. Il va sans dire qu'il ne s'agit que d'interdépendance entre faits ou particularités *susceptibles d'être distinguées*. A ce titre, elle est la seule hypothèse exempte de contradictions.

Ceci nous amène enfin à la troisième condition fondamentale de l'auteur : la définition de la

conscience[1]. Or, celle-ci se dégage tout naturellement du susdit postulat : la conscience n'est plus une qualité mystérieuse qui nous embarrasse, un problème insoluble et stérile parce qu'il dépasse nos moyens d'investigation scientifiques, on s'y soustrait, mais un *fait* formulable qui nous aide dans notre étude. Elle est conçue dès lors comme une activité. Elle consiste en une double opération : *celle de distinguer et de rapprocher*[2].

Tel est le fait premier et irréductible, qui échappe à tout effort d'analyse ultérieure. Il ne s'explique pas, *il est*.

C'est donc en se plaçant à ce point de vue pragmatique[3] et original, que l'auteur aborde ensuite l'étude particulière et successive de divers mécanismes tels que le rêve, l'erreur, le mensonge, la douleur, l'émotion, l'hallucination, etc.

[1] Au sens psychologique, non moral ou religieux.

[2] Par « distinction », de Montet entend qu'une impression apparaît comme différente et se sépare dans notre conscience d'une autre impression ; par rapprochement, l'apparition dans notre esprit d'impressions coexistantes, de relations, de liaisons quelconques. Il va même plus loin en prétendant que toute identité, à l'exclusion de toute différence, ou inversement, supprimerait le fait de conscience. Tout concept est donc le résultat de cette double opération. Or, comme ce n'est pas parce que les faits (ou nos symptômes nerveux) changent que nous guérissons, mais parce que notre manière de les concevoir se modifie, l'essentiel réside donc dans les liaisons, les relations entre les faits. Et celles-ci n'existant pas en dehors de notre conscience, c'est en définitive la conscience qui confère aux choses leur force, leur durée et leur efficacité.

[3] Et pragmatique uniquement ; car l'on se rend compte qu'il n'est pas permis de prendre une telle définition au sens psychologique ou philosophique propre. Elle ne définit en effet nullement ce qui est précisément en question et demeurera toujours indéfinissable, à savoir pourquoi et comment nous prenons finalement conscience de cette double opération de distinction et de rapprochement, pourquoi et comment elle se transforme en connaissance. De Montet évite au contraire toute spéculation pour s'en tenir de parti pris à une notion utile et offrant une base fixe et précise à l'étude des phénomènes psychiques ; bref, à une méthode de travail.

Il arrive ainsi à la conclusion qu'ils ne possèdent en eux-mêmes aucune *autonomie*. Si nous les percevons comme autonomes, c'est par pure illusion subjective ou par abstraction. Plus loin, il envisage certains états psychiques : l'obsession, la dépression, le délire, et tend à démontrer d'une façon générale que, dans toute maladie, physique aussi bien que nerveuse, ce n'est pas la présence ou l'absence de tel symptôme *isolé* dans le cas donné qui doit nous intéresser, mais bien sa fréquence et ses variations dans le plus grand nombre de cas qu'il soit possible d'observer, et les conditions de cette variabilité. Cela sous-entend évidemment un labeur prodigieux, auquel toutefois de Montet s'est livré déjà pour de nombreuses affections. Prenons l'exemple de la dépression morale[1], ou si vous préférez, du « cafard ». Nous portons ce diagnostic chez tel malade quand nous constatons que, dans certaines conditions déterminées, il éprouve de la tristesse, du découragement, bref le sentiment que sa vie est diminuée. Or, faisant cela, nous postulons implicitement que ces dites conditions entraînent infailliblement et uniformément ce dit sentiment. Or, d'après les résultats préalables de la notation quantitative des symptômes d'un grand nombre de déprimés, nous constatons que le dénombrement des idées et des sentiments de notre malade ne dépasse pas le 40 % des éléments dont nous savons maintenant qu'ils constituent la « loi de dépression », alors que le 60 % correspondent à des idées ou impressions contraires. Or la personnalité d'un individu ne saurait consister en deux attitudes typiques qui s'excluent mutuellement. Il faut donc

[1] Exemple d'un malade traité par l'auteur et qui lui avait été adressé avec ce diagnostic par un confrère.

chercher un concept plus large, qui enveloppe ces manifestations contraires et dépasse l'hypothèse sur laquelle se fonde la notion de « type » ou de maladie nettement définie, toujours identique à elle-même, et dans le cadre rigide de laquelle nous forçons nos malades. Ce concept consistera dès lors, non pas à écarter les contradictions innombrables que nous découvrons entre les faits et les prétendues lois établies, mais au contraire à les rechercher et à les noter systématiquement. Dans n'importe quel domaine, d'ailleurs, et ceci est pour intéresser chaque lecteur, l'homme érige ses expériences antérieures, sur quoi il établit ses jugements, en lois, c'est-à-dire en relations constantes, alors qu'elles ne sont que de simples corrélations, c'est-à-dire des relations variables. A ce titre, l'enseignement de de Montet, tout d'objectivité et de largeur, nous invite tous à une sage réserve dans nos jugements, de même qu'il aimerait incite les médecins, en particulier, à ne pas craindre de modifier et d'assouplir sans cesse leurs idées ou leur conclusions les plus chères et les plus fermes, au fur et à mesure que leur expérience s'accroît et s'élargit.

Pour le médecin, il l'engage, en outre, à soumettre son malade à une observation critique beaucoup plus approfondie et prolongée que par le passé, et en attendant le beau jour où il disposera des tables diagnostiques de corrélations que l'école « montetiste » entrevoit et travaille à dresser, il devra s'appliquer à découvrir et à noter les contradictions que ses malades opposent chaque jour à ses connaissances et à ses arguments dits scientifiques, contradictions que, pour se consoler, il dénomme volontiers idiosyncrasies, réactions spécifiques ou anaphylactismes [1].

[1] L'une d'elle est fréquente. Appelé au chevet d'un malade et tout en lui

J'en citerai un exemple personnel qui, pour paraître risible, m'a cependant rendu grand service. Un brave batelier vient me consulter parce qu'il est « trop amoureux » et qu'il en devient complètement malade et fou. A la fin de l'entretien, je découvre par hasard qu'il adore le chocolat... il finit même par avouer « qu'il l'aime plus que sa bonne amie » ! Devinant, sous cet aveu simpliste, tout un monde de tendances normales et faciles à développer, je saute dessus, les oppose aux autres, le rassure et... la cure réussit. Ce n'est là qu'un « montetisme » amusant. Mais il illustre bien cette conception, chère à de Montet, que *ce n'est pas* ce que nous dit le malade, l'obsession qu'il décrit, le symptôme qu'il cherche à expliquer, ou d'une façon générale ce que nous éprouvons et ce dont nous souffrons qui importe et qui décide, mais bien plutôt ce qu'il ne nous dit pas, ce qui existe et subsiste en lui de valable et de sain à côté et en dehors de la maladie, le 60°/o des sentiments du déprimé de tout à l'heure, l'amour du chocolat de notre batelier. Ne tenir compte que du symptôme, c'est en effet commettre à nouveau la même erreur que le malade qui isole arbitrairement du moi total, c'est-à-dire d'un enchaînement plus vaste et plus vrai, un fait qui demande impérieusement au contraire à y être réincorporé. Le psycho-analyste amateur, à ce point de vue, subirait trop souvent cette fâcheuse contagion de la part de ses patients.

affirmant qu'il se remettra, le médecin le condamne sans appel, dans son for intérieur. Le malade guérit ! Peut-on dire alors que son médecin a menti, ou qu'il s'est trompé ? Non, il a simplement isolé arbitrairement quelques faits, puis les a érigés en lois constantes pour fonder finalement sur eux son pronostic erroné et fatal. Ce n'est pas un mensonge, ni une erreur, mais une ignorance de corrélations bien plus nombreuse que celles qu'il connaissait et plus variables qu'il ne croyait.

De ce paradoxe apparent, l'auteur en arrive finalement à sa conception du traitement des nerveux qui devra se rapprocher à l'avenir de ce qu'est déjà la pédagogie expérimentale, et qu'il compte exposer dans un ouvrage ultérieur En attendant, il nous indique brièvement déjà que ce traitement idéal comportera la connaissance complète de ce « moi total », dont nous venons de parler, de la personnalité entière du malade. Il devra s'attacher en particulier à découvrir et fortifier les « disponibilités » de la mentalité, c'est-à-dire ce que le malade, à son insu, parce que complètement dominé par ses maux, conserve encore de facultés, de tendances ou de dons propres à le ramener à l'action, à la jouissance, à la vie en un mot. Constatant de mon côté chaque jour davantage combien les méthodes thérapeutiques d'hier sont devenues insuffisantes aujourd'hui, et quelle évidente révolution d'autre part subit actuellement la médecine de l'âme, je ne peux m'empêcher d'applaudir à cette conclusion. Cette révolution semble avoir deux causes principales. l'une tenant aux malades, l'autre aux médecins, Les nerveux, en effet, deviennent de plus en plus nombreux, compliqués et exigeants. Le droit au bonheur, à vivre sa vie et à réaliser intégralement son « moi » sont maintenant dogmes reçus. D'autre part, la vie moderne accumule les épreuves, les tentations et les conflits. Or, que fait le corps médical officiel en face de cette marée montante d'exigences morales, de souffrances et de crises ? S'efforce-t-il toujours de les comprendre et de les résoudre avec un soin suffisant et dispose-t-il du temps énorme que réclamerait une telle discipline professionnelle ? Pas toujours ; et faut-il s'étonner alors si tous les

« outsiders » de la faculté (magnétiseurs, scientistes, théosophes, suggestionneurs ou couétistes de tout poil sont de plus en plus courus et appréciés [1] ?

Peut-être mes collègues m'en voudront-ils de leur signaler ce danger. De toutes façons, ce danger existe et crève les yeux, quoique nous en ayons. Il est évident que la thérapeutique mentale est parvenue aujourd'hui à un grave tournant, et que bientôt c'en sera fait de la visite de 20 minutes avec sa décision séance tenante. Il est évident aussi que la connaissance, de la part du médecin, du moi total de son malade et du plus grand nombre possible de ses corrélations et de ses disponibilités, n'est pas une petite affaire. Il y faut du temps, de l'objectivité, beaucoup de psychologie, plus de patience encore, du sacerdoce presque et toujours de l'affection.

Et dépassant de beaucoup le ministère limité du médecin, ces considérations ne manquent pas de prendre une portée plus générale et de s'appliquer encore aux pédagogues, aux parents, aux pasteurs. C'est alors qu'impartialement basée sur l'observation complète et vraiment humaine de chaque malheureux comme de chaque malade, toutes les cures d'âmes

[1] Le Dr H. Flournoy, au cours d'une remarquable conférence tenue il y a peu de jours devant la Société médicale de Genève, s'étonnait et se scandalisait à bon droit de ce que, dans les plus récents et officiels traités médicaux dus à la plume des maîtres de la neurologie et de la psychiâtrie françaises, l'hypnose ne soit mentionnée en deux lignes que comme un « agréable jeu de société », tandis qu'on n'y peut trouver un seul mot relatif à la psychoanalyse ! Faut-il être alors surpris si ce sont des journaux tels que l'*Illustration* ou *Je sais tout* qui se chargent de lancer ces méthodes dans le public ? Avons-nous le droit de nous plaindre encore du succès des somnambules ? Et cette foule croissante qui s'engoue de plus en plus pour ces méthodes surnaturelles que dédaignent nos pontifes, et qui, inversement, aime de moins en moins les drogues, finira bientôt par déserter complètement nos cabinets de consultation. Et ce sera bien un peu notre faute !

verront croître leurs chances d'efficacité, sauf celles qui, ne craignant pas de violer la personnalité de celui qu'elles prétendent guérir, voudront tendre, au contraire, à lui inculquer un système moral tout fait et conçu par une autre personnalité, ce qui, au fond, est immoral.

Telles sont mes idées tout au moins ; mais à parcourir le remarquable ouvrage de de Montet, j'ai gagné l'impression qu'elles ne s'éloignaient guère des siennes. Ce petit livre d'ailleurs est si abondant en vues générales et nouvelles, et basé sur une telle expérience humaine, qu'il me faut en recommander chaudement la lecture à quiconque ne demeure indifférent aux mystères de l'âme saine ou détraquée. En particulier il démontrera à chacun pourquoi il est impossible à tout homme intelligent de juger son semblable, surtout quand ce semblable est nerveux. Les nerveux ! Ces millions d'êtres qui souffrent et nous déconcertent, appliquons-nous donc à moins les critiquer, puisque d'ordinaire, ils souffrent si horriblement des jugements hâtifs et des blâmes fréquents dont ils se sentent l'objet, pour chercher au contraire à mieux les comprendre, et peut-être aussi à les aimer.

Dr Charles Odier.

La cloche de l'Araignée.

Nouvelle du Dartmoor

contée par un vieux paysan.

Il y a des gens, monsieur, qui disent qu'il ne se passe jamais rien par ici, et qu'on n'y a pas aperçu d'événement notoire depuis que la reine Victoria est montée sur le trône. Têtes de mulets, va ! Je déclare, moi, que nous avons autant de signes et de miracles que n'importe quel autre coin de l'Angleterre. Et quand ce ne serait qu'un taureau ensauvé ou un cheval mis en fourrière, il me semble que voilà matière à causette ! Et puis, n'est-ce pas? une chose en amène une autre, et souvent, de patati en patata, une pauvre affaire de rien du tout grandit, s'enfle, se gonfle, tellement que, aux semailles ce n'est rien, et, à la moisson, monsieur, c'est un miracle.

Je vais vous raconter [l'aventure] de Battishill, dit l'Araignée. C'était, je crois bien, le plus drôle de corps qui se soit jamais fabriqué à Little Silver. Nous avons, moi et lui, été jeunes ensemble, et bons amis aussi, car jamais il ne m'a causé le plus petit embêtement. Mais il y en avait qui ne pouvaient pas le comprendre, rapport à sa conduite un peu

décousue ; c'est vrai qu'il avait des manières bizarres, — un mi-fou, comme il y en avait qui n'avaient pas peur de dire.

Son père était sacristain du village ; il avait épousé une Bluett, une des trois filles de la veuve Bluett, qui demeurait à Little Silver depuis la mort, à Daleham, de son mari, un officier de la douane. Le père de Battishill donc a pris l'aînée et il en a eu deux fils : Matthieu, qui s'est fait soldat, et qui n'est jamais revenu au pays ; William, ainsi nommé d'après son grand-père le garde-côte, mais que les garçons appelaient l'Araignée, — qui lui est resté surnom toute sa vie. Il le devait à une drôle d'affection pour ces insectes ; on le voyait toujours occupé à attraper des mouches pour les araignées, ou à d'autres singeries, alors qu'il aurait dû être à jouer avec les gamins.

Il grandit, doux comme un bon cœur qu'il était. Pour rien au monde il n'aurait voulu abréger les jours d'un simple liseron des haies en le cueillant. Point d'ennemis. Une fois d'âge, il se fait couvreur en chaume ; et chacun l'aimait, depuis le pasteur jusqu'à Coaker, le braconnier, qui, un soir de lune, dans les faisanderies de Godleigh, a été tué, pauvre âme... Avec lui l'Araignée s'en allait rôder la nuit, pour observer les mœurs des bêtes et des oiseaux ; il détestait le trafic de Coaker, ah! pour sûr, mais le braconnier devait être un charmeur, et l'Araignée ne manquait pas de l'informer lorsqu'on lisait à l'église le troisième chapitre de Daniel ; parce que c'était après ce chapitre que tombait le moment des bécasses dans les combes et les marais. Mais aujourd'hui, on a changé tout ça, et le troisième de Daniel ne correspond plus à l'arrivée des bécasses.

A la mort de Coaker, et à son enterrement, c'est l'Araignée qui a sonné le glas.

Ceci m'amène justement à mon histoire. Battishill avait des masses de cheveux noirs, des yeux bruns, merveilleux comme des yeux de chien, et une figure tannée comme du cuir ; une taille dans les cinq pieds dix pouces ou à peu près, — élancé, et avec ça nerveux. Plein de vie, aimant l'ouvrage, habile comme pas un à son métier de couvreur en chaume. On n'avait jamais vu son pareil. Un travail comme le sien, ça tient cinquante ans. Il distinguait la bonne paille de la mauvaise les yeux fermés ; et, pour ce qui était des poutres et des solives, il avait, comme un habile ouvrier, ses idées à lui : il soutenait mordicus contre n'importe qui que le saule valait mieux que le coudrier, et il coupait ses propres osiers quand il pouvait.

Mais, voyez-vous, la passion de sa vie était de sonner les cloches ; — mieux que ça, il y en avait une qu'il aimait, qu'il aimait... quoi ! sa bonne amie. Nous possédons à Little Silver un carillon comme vous n'en trouveriez pas dans tout le Dartmoor, — doux comme des appels d'archanges, ma parole. Et un son ! On l'entend à dix milles par le vent, des gens disent même plus loin. Quoi qu'il en soit, la cloche que l'Araignée aimait était celle qui a le son le plus grave. Je ne le quittais pas en ce temps-là, étant moi-même un rude compagnon, et jamais je n'ai vu personne s'entendre mieux que lui à mettre une grosse cloche en branle. Il touchait la corde et vous envoyait son message dans le beffroi, et la cloche... ah, la mâtine ! on aurait dit qu'elle connaissait son sonneur. Il savait la faire chanter, que ç'en était de la magie, et des fois, la face brune du garçon

resplendissait comme la figure de Moïse, et il y avait dans ses yeux un éclat tel qu'une lanterne n'en pourrait avoir.

Cette cloche a été fondue par le fameux Wiseman, et elle date des temps anciens ; le pasteur seul en connaît l'âge, — une centaine d'années en tout cas. Il y a, gravé sur les bords : « Louez Dieu dans son sanctuaire, louez-le dans le firmament de sa puissance. » Une cloche parfaite, pour sûr, où il n'y a rien à retoucher : quand on la frappe dans le haut, ça donne huit notes au-dessus de la tonique ; un quart plus bas, c'est une quinte, comme on appelle ; deux quarts encore plus bas, et vous avez une tierce. Puis, si vous la frappez là où tape le battant, sur le bord, vous avez les trois notes qui sonnent en même temps et rendent la belle, la merveilleuse tonique. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre ? Et c'était ça justement qui faisait dire à l'Araignée que sa cloche était proprement le chef-d'œuvre d'un chrétien, à cause qu'on y trouve trois notes en une et une en trois, — tout comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois personnes et un seul Dieu.

Il ne parlait que de ça, tellement qu'il y avait des gens qui lui croyaient le timbre un peu fêlé ; mais ceux qui le connaissaient mieux voyaient que c'était un tout malin. Il avait beau avoir des fois l'air de quelqu'un qui se promène en dormant, il faisait bien et honnêtement son travail, menait une vie comme il faut, entretenait ses vieux parents, et même économisait par-ci par-là une livre ou deux... quoi ! tout le Nouveau Testament en raccourci, pas vrai ?

Puis il subit le sort commun à tout ce qui est

bâti d'argile ; il tombe amoureux d'une femme. Elle s'appelait Thirza Collins, une fille de paroissiens établis depuis longtemps dans le pays, — des bûcherons, des gardes-forestiers, ou quelque chose comme ça. Pour moi, une fille de cette sorte, je n'en aurais pas tourné la main, je préférais les brunes ; mais l'Araignée était un noiraud, et il ne regardait que les blondes, — et Thirza Collins avait des cheveux dorés, des yeux bleus comme l'avril ; des yeux comme ça, je ne m'y fierais pas plus qu'à un ciel d'avril : le bleu n'est pas sûr, et le gris... bernique ! on n'y comprend rien.

Battishill et Thirza se fréquentent pendant six mois ou plus ; et puis, on parlait de fixer la date du mariage, quand voilà-t-il pas que deux frères jumeaux, Dave et Jonathan Mudge, héritent chacun de cinq cents livres d'un frère de leur mère, un boulanger, mort à Plymouth. Ah ! l'argent est une force ; et quand il monte à des centaines de livres, ça vous retourne comme un gant une femme qui aime la galette. C'était le cas de Thirza ; mais Dave Mudge, quand même il s'était offert à la fille, qui l'avait refusé avant l'arrivée de l'Araignée, était le dernier garçon de Little Silver à jouer un tour de gueux. Ce n'est pas lui qui aurait enlevé la donzelle à celui à qui elle avait promis le mariage. Mais c'est de l'autre côté que le mal a commencé ; Thirza, sachant que Dave Mudge comptait maintenant à peu près autant de livres que son promis comptait de shillings, et calculant que Dave n'avait pas changé de sentiment à son égard, machine un sale truc contre le pauvre Araignée, et la mère, qui ne valait pas mieux que la fille, lui donne un coup de main. Quel truc ? Petit à petit elle se détache de Battishill, et elle s'arrange

pour que la paroisse voie que la faute est toute au garçon et non à elle, Thirza Collins.

Vous allez crier qu'une chose pareille ne peut se faire en plein jour, — et pour ma part je n'y aurais pas cru, si je ne l'avais pas vue ; le diable — et diable il y a, je vous le garantis, — c'est que cette chose a été faite. Ma Thirza manigance un joli paquet de mensonges : que l'Araignée ne se déclarait pas nettement, qu'il ne voulait pas fixer de jour, qu'il disait à la fois oui et non, que c'était un rêveur, qu'il trouvait plus de plaisir à sonner sa cloche qu'à sortir avec sa bonne amie, — et patati et patata. Et plus d'une fois, elle a des rendez-vous avec Dave Mudge par les sentiers perdus. Quand il passait, elle pleurnichait régulièrement, car, pour un satané don des larmes, on peut dire que la fille en avait un ; et Dave, une espèce d'andouille qui n'avait pas plus de bon sens que ça, prenait son parti, et pensait que la Thirza était mal traitée par un homme qui, pourtant, ne voyait rien de plus beau qu'elle. Puis Dave se met à dire son mot là-dessus, et il lâche des choses, — à Applebird, le tenancier de l'*Homme-Vert* et à quelques autres voisins, — des choses qui n'étaient pas à dire.

Tout le monde en jase bientôt ; mais l'Araignée, qui n'avait point de cotillon pour le renseigner, sa mère, infirme, étant à plat de lit, ne savait rien de tous ces cancans. Seulement, il voyait que Thirza se refroidissait, et, un jour, il m'en parle ; il me confie son secret avec l'innocence d'un baby, sans se douter une seconde que la chose était encore pire.

Je lui dis :

— Pour faire un heureux mariage, il faut une bonne santé de part et d'autre. Vois-tu, mon gar-

çon, — je lui dis, — un homme n'est qu'un damné fou s'il prend une femme chétive ; et une femme n'est qu'une fichue bête si elle accepte un gringalet. Une femme avec des bons bourrelets de graisse, un homme avec des bons muscles, — je lui dis, — à la bonne heure ; et que l'un et l'autre demandent au ciel un robuste appétit et des dents solides ; comme ça, l'estomac n'a pas besoin d'abattre plus que sa part de besogne.

Battishill approuve ma sagesse, et il répond du coup :

— Oh! quant à ça, ma Thirza est aussi potelée et aussi douce qu'une pomme mûre ; et pour ses dents, c'est comme un écrin de perles montées sur rubis, — c'est ainsi qu'il s'est exprimé dans son langage, — car des fois et des fois, j'ai vu comme qui dirait le soleil briller dans sa bouche rose quand elle bâillait...

Vous entendez ! Qu'est-ce qu'elle avait, cette fille, à bâiller quand l'Araignée l'entourait de ses bras, j'imagine, et lui faisait des m'amours ? Elle bâillait, des fois et des fois, — c'est lui qui le dit, — des fois et des fois il l'a vue qui bâillait.

Vous comprenez qu'après ça je n'ai pas été tellement surpris quand le patatras est arrivé. Battishill n'avait jamais rien entendu dire, et il vivait, comme un fou, au paradis lorsque, un beau jour, l'autre amoureux, poussé, bien sûr, par quelque sale mensonge de la fille, fait un coup de tête ; il va trouver l'Araignée, et lui demande si c'était vrai qu'il avait dit telle et telle chose. Battishill regarde Dave Mudge de l'air de quelqu'un qui tombe de la lune, et il veut savoir qui a bien pu lui raconter ça ; mais Dave n'avoue pas, et alors l'Araignée se monte, et

il déclare, fier comme un paon, qu'il se fiche pas mal des cancans. Et alors, plein de rage, Dave Mudge — vous savez, il n'était pas des mieux élevés — découvre le pot aux roses, et il crie à l'Araignée : « Si tu veux le savoir, c'est ta bonne amie elle-même ».

Là-dessus, comme Dave me l'a raconté plus tard, l'autre prend la figure d'un qui a une attaque, puis il devient aussi pâle que sa peau brune pouvait l'être, et il fait simplement :

— Si c'est elle, Dave Mudge, ça doit être vrai.

Mais, en même temps, il avait l'air si désespéré que Dave Mudge n'a pas le courage d'ajouter un mot, et qu'il s'esquive, et laisse le pauvre garçon avec le poignard dans la gorge.

Ce qui s'est passé ensuite entre l'Araignée et la fille, personne ne peut le dire au juste ; tout de même je jurerais que ça a dû la tenir éveillée une nuit ou deux à ruminer sur la question. Toujours est-il que lorsqu'il l'a laissée libre de choisir entre lui et Dave Mudge, la voilà qui saute sur cette liberté, et le mariage tombe à l'eau.

Je suppose qu'il était remué jusqu'au fond, le pauvre diable, et peut-être bien qu'il y avait en lui quelque chose de cassé ; mais jamais âme qui vive ne l'a pu entendre pousser un soupir à propos de Thirza ; il allait la tête droite, et regardait les gens en face. N'empêche qu'il y avait quelque chose qui le travaillait comme un poison et qui se trahissait dans ses yeux tout à coup. Et puis il devenait aussi farouche qu'un corbeau.

Je pense bien que sans ses vieux parents, et sa chère cloche, il aurait quitté Little Silver. Cette cloche ! On aurait dit que c'était elle sa Thirza, maintenant. Il ne pouvait s'en séparer ; et malgré

que le bruit courait qu'il n'avait plus le cœur à l'ouvrage comme avant, il n'en était pas moins au beffroi deux fois le dimanche, ne ratait pas une sonnerie, et régulièrement tenait sa place à chaque fête, à chaque banquet où le sonneur est invité.

Les gens chuchotaient qu'il paraissait un brin loufoque, car il restait des heures dans le clocher à flirter avec sa cloche, à l'épousseter, à polir la parole de la Bible gravée dessus. On aurait presque pensé qu'il tâchait de voir si des fois la cloche ne pourrait pas prendre la place de la fille ; mais, naturellement, elle ne le pouvait pas. Chasser Thirza de sa cervelle, c'était malheureusement tout à fait au-dessus de ses forces, et, comme tant d'autres avant lui et depuis, il languissait, il se lamentait pour une qui n'avait pas la valeur des falbalas qu'elle portait en se pavanant.

Ah ! la coquine ! Une mauvaise pièce, vraiment, monsieur ; sous ses frusques il y avait un cœur aussi petit, aussi froid que le cœur d'une grenouille, — et si dur que le feu de l'enfer ne l'aurait pas fondu, comme disait Dave Mudge, moins d'une année après son mariage avec cette sale bête.

Mais n'allons pas trop vite. Tout de même, vous voyez qu'elle est arrivée à ses fins. Le même mois qu'elle plaquait l'Araignée, elle amenait l'autre à se déclarer. On se fréquente une affaire de six semaines, et puis on se met la corde au cou.

Les gens étaient plus tristes pour Battishill qu'il ne l'était pour lui-même, auriez-vous pensé. Mais vous auriez mal vu, parce que l'homme, justement, cachait son jeu. Il avait l'air de prendre la chose tout comme chacun de nous prend le bon et le mauvais de la vie. On va son chemin, pas vrai ? Pour moi, je vous assure, je ne permets à aucune fortune, bonne

ou mauvaise, de me faire sortir des gonds. La boisson, oui, quand j'étais jeune, y a réussi, et plus souvent qu'à mon tour, mais jamais le chagrin ni la joie.

Ainsi, parce que l'Araignée avalait sa médecine sans faire la grimace, les gens disaient qu'après tout il n'était pas si rudement touché, et ils le méjugeaient, malgré que bon nombre d'entre eux auraient caché leurs sentiments tout pareil, croyez bien, s'ils avaient été à sa place. Et comme ça, personne ne le prenait beaucoup en pitié ; seulement, d'une manière gentille, ils prononçaient, à son nez, mais assez fort pour qu'il entende, qu'une fille de perdue, dix de retrouvées, — et d'autres consolations de ce calibre.

Quant à lui, il allait sa sombre route. On publie les bans de Dave et de Thirza. Pas un cil de l'homme ne tremble à la nouvelle, je peux le dire, car, au moment où l'annonce était faite à l'église, j'avais l'œil sur Battishill. Bien mieux, il reste ami avec Dave, et même on racontait que lorsqu'il croisait par hasard la fille, ici ou là, il lui souhaitait le bonjour, comme aux autres voisins. Mais qui pourrait dire le poids qu'il avait sur le cœur, et les nuits sans sommeil, et le désespoir où son esprit s'enfonçait, comme une bête qui s'enlize dans une fondrière ?

Vient le mariage ; l'Araignée, si vous voulez m'en croire, est à son poste, malgré que plus d'un garçon de Chagford et de Throwley s'était offert de carillonner pour lui ce jour-là, — connaissant l'histoire. Mais il déclare que nul ne touchera à la cloche aussi longtemps que lui pourra sonner.

— Je lui ai promis, — qu'il me fait en confidence, et il avait un drôle d'air, un air bien terrible en me disant ça, — j'ai promis à Thirza Collins que, pluie ou soleil, je sonnerais un coup ou deux à son mariage,

pour son bonheur, pour l'amour d'elle et de la cloche. C'était quand je comptais que c'est moi qui serais le marié. Mais ma promesse tiendra, si la sienne n'a pas tenu.

Il souriait, mais vous auriez dû voir cette figure absente... Il sonne donc ; jamais il n'avait si bien travaillé, de l'avis de chacun. La cloche et lui, vous auriez juré que c'était un corps avec son âme.

Un joli mariage, sur la fin de l'automne ; le jour était magnifique, et le jumeau de Dave, Jonathan, faisait une sale moue, parce qu'il ne serait ni du voyage de noce, ni de la lune de miel... Il faut vous dire qu'il n'avait pas été séparé de son frère quarante-huit heures depuis leur naissance. Enfin les deux époux prennent congé, on leur souhaite bonne route. Tout de même voilà-t-il pas que, par malchance, un vieux soulier qu'un garçon lance en l'air en signe de porte-bonheur, tombe sur la fille et la frappe plutôt rudement entre les épaules ! N'importe, ils s'en vont pour une semaine à Plymouth ; les cloches tintent joyeusement une grande partie de l'après-midi, et, le soir, la plupart d'entre nous, sauf Battishill, nous entrons dans le cottage de la mère Collins, où elle nous offre la soupe et un morceau de pain et de fromage.

Et deux mois plus tard environ, arrive la fin de toute l'affaire, aussi soudainement qu'un boulet de canon.

J'avais passé chez Baker, le fossoyeur, une belle nuit à l'entour de Noël. C'était un samedi ; un temps clair comme du cristal, avec une vieille lune dans les bras de la nouvelle. Ça pouvait bien être cinq heures. Dans la nature, une tranquillité de mort, et, dans le feu de Baker, la tourbe indiquait la gelée.

On buvait une goutte d'eau-de-vie de prunelles, je crois bien ; et je faisais comme ça que jamais on n'avait vu autant de morts à Little Silver que cette année-là, et que, pour autant qu'un mortel pouvait prévoir, il n'y en aurait plus d'ici au Nouvel-An.... J'avais à peine fini, que j'entends tinter la cloche des morts ! C'est un son bien connu, et bien triste ; mais, venant comme il venait à ce moment, fort et profond, et sur ma parole, ça me fait sauter.

— Je suis saoul, pour sûr ! que je fais à Baker. Il y a quelque pauvre âme qu'il va te falloir enterrer demain, gelée ou non.

Mais alors je vois les yeux du fossoyeur tout pleins d'étonnement.

— Quelle blague ! il dit. Quoi ! Tu as entendu une cloche ?

— La cloche des morts, je réponds.

— Jamais ! il dit. J'étais à l'église pas dix minutes avant ton arrivée, à allumer le poêle pour demain, parce que, dimanche dernier, le capitaine Yeoland a dit au pasteur que le thermomètre dans son banc marquait peu au-dessus de zéro, et il a déclaré qu'il n'allait pas geler tout vif, non, pas même dans la maison de Dieu, pour l'amour de deux sous de coke. Voilà ce qu'il a dit. Et j'ai fermé à clef en partant. C'est de la magie, je croirais, — car il n'y a pas dans toute la place un corps malade ou triste, à ma connaissance.

— C'est la cloche à l'Araignée, je te dis. Je parie qu'il l'a entendue aussi. Pas un homme ou un esprit n'a touché à cette cloche, sauf lui, depuis cinq ans.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, Baker a ses clefs à la main et son chapeau sur la tête : j'allume la lanterne et nous partons dare dare pour

l'église, qui n'était pas à plus d'un quart de mille du cottage.

Il y avait sur le pas de leur porte quelques femmes qui nous demandent ce qui arrivait, — et ça montrait bien que la cloche ne sonnait pas pour nos oreilles seules. Tout à coup, elle s'arrête, et la dernière note meurt lentement, lentement, et le grand silence qui suit est presque plus terrible que le son. Baker hésite à continuer, mais je le pousse, et l'instant d'après il ouvre l'église, et nous montons au clocher, moi devant.

Mais nous arrivions trop tard, malgré la vitesse, car il y avait là un homme pendu à la corde de la cloche. Il avait grimpé l'échelle, s'était passé la corde autour du cou, et puis laissé tomber. Je ne jurerais pas qu'il était mort au moment où nous l'avons dépendu ; mais il l'était pour sûr avant la venue du médecin, mort pour de bon.

C'était Battishill, vous comprenez, qui avait sonné son propre glas, avant de s'ôter la vie. Mais pourquoi il avait choisi justement ce jour-là, si longtemps après que la femme était mariée, personne ne pourrait le dire. On a mis ça sur le compte d'un dérangement d'esprit, — pour rassurer un peu les sentiments, je suppose ; et, à la Noël, nous avons tous porté un bout de noir pour lui dans le clocher, et remplacé la corde avant de se resservir de la cloche. Mais, vous me croirez ou non, je ne retrouve plus à cette cloche le doux son d'autrefois. Peut-être que c'est moi qui me fais des idées...

EDEN PHILLPOTTS.

(Trad. de l'anglais par L.-A. Delieutraz.)

Mœurs féminines Américaines

Quelques remarques sur leur prétendue contamination par la corruption française.

Les Etats-Unis — ou du moins la région de ce pays connue sous le nom de Nouvelle Angleterre — furent un jour l'asile du puritanisme exilé d'Europe. Si les *Blue Laws* — les Lois Bleues — imbues d'un calvinisme intransigeant, ne sont jamais sorties du domaine de la fiction, on a pu voir certaines des colonies anglaises d'Amérique, telles que New Haven, faire de la loi de Moïse la base de leurs codes. Il est également à remarquer qu'en dehors de la *New England*, il s'est établi aux Etats-Unis des *settlements* religieux, comme ceux des Quakers de Pennsylvanie, ou des Memnonites, dont l'influence sur les mœurs s'est fait sentir plus ou moins pendant des années, sur une partie du territoire. Il est donc possible qu'on pût alors constater, dans les grandes villes, moins de laisser-aller que dans les cités du même ordre du vieux monde. Mais cela remonte loin, très loin. Il ne faudrait pas se représenter l'ensemble du pays, vers le début du XIXe siècle, comme modelé sur les pèlerins de Plymouth. Ce qu'on rapporte, par exemple, sur les amusements de la jeunesse des campagnes,

à cette époque-là, montre que ceux-ci n'étaient guère édifiants. Toutefois, les Américains aiment assez à se draper dans le commode manteau du puritanisme, lorsqu'ils étudient les mœurs du vieux continent.

Quoi qu'il en soit, nous voyons que les Américains, et surtout les Américaines, voyageant en Europe, se déclarent choqués de l'immoralité du vieux monde, et en particulier de ce qu'ils ont vu, ou plutôt appris à Paris et dans les stations estivales, hivernales et balnéaires de France et de Belgique. Il faut les entendre à leur retour aux Etats-Unis.

Mais on ne saurait perdre de vue que ces voyageurs partent pour l'Europe avec des idées préconçues, influencés, très naturellement, par ce qu'ils ont lu d'une façon courante dans les revues et surtout les suppléments du dimanche des grands journaux, lesquels exploitent largement, on le conçoit, cette source inépuisable d'articles sensationnels. En tout cas, il y a là un état de choses incontestable, une opinion établie qui, quelque étrange que cela paraisse, à une époque aussi éclectique, ne semblent subir aucune modification, en dépit des relations plus intimes entre les deux continents. Telle est la tenacité de cette manière de voir, qu'elle n'a pas été ébranlée un instant, dans le gros public, par les constatations qu'ont faites des milliers de soldats du corps expéditionnaire américain, — et notamment celle-ci, qui évidemment avait échappé à un nombre étonnant de touristes : à savoir qu'il existe en France d'autres femmes que les habituées du Moulin-Rouge.

Il n'est pas probable qu'aucun autre pays ait jamais porté sur une nation étrangère un jugement aussi superficiel que ne le font les Américains en ce qui concerne la moralité de la France. Mais, nonobstant

leurs brillantes qualités, ils n'ont jamais brillé par leurs efforts pour *raisonner* : ces gens si actifs ont la paresse de la pensée. Peut-être aussi sont-ils trop pressés pour peser avec le soin désirable les arguments pour et contre une proposition donnée. En l'espèce, c'est ce défaut de concentration qui explique, à la fois, la manière irréfléchie avec laquelle ils généralisent sous le rapport des prétendus points faibles du vieux monde, et leur aveuglement relatif à ce qui se passe dans leur propre contrée.

Dans une conférence, une New-Yorkaise déclare : « L'indécence des cartes postales en montre dans *certains* magasins de Paris est presque incroyable ». Notre expérience personnelle journalière nous a depuis longtemps appris qu'à New-York, Chicago, et même en l'austère Philadelphie, non plus seulement dans *certains* magasins (où les Américaines qui se respectent n'ont pas affaire), mais *dans des papeteries ordinaires* où les enfants achètent leurs cahiers d'école, on voit exposer en abondance des cartes prétendues comiques, d'une inconvenance sans excuse.

« On ne peut se faire une idée, *at home*, — écrit une autre voyageuse — de la crudité de certains journaux amusants qui traînent sur les tables de cafés en France, en Belgique et en Suisse. » Certes, ces feuilles existent, mais ce ne sont pas ce qu'on pourrait appeler des « périodiques de famille ». Aux Etats-Unis, la presque totalité des journaux *ordinaires* que dévorent avec la même avidité, dans chaque *home*, les jeunes comme les vieux, le grand-père comme la jeune écolière, ces feuilles ne vivent en très grande partie que d'histoires sensationnelles, de scandales, de faits divers peu édifiants, dans le détail desquels les reporters entrent avec une crudité qui ne serait pas tolérée

par les lecteurs en France ou en Suisse. Mais ce n'est pas tout. Les prétendus suppléments illustrés comiques, si recherchés des enfants, présentent invariablement, à côté de plaisanteries inoffensives, d'autres qui ne le sont en aucune façon. Là aussi, les éditeurs sont en quête de sensation, et ils l'obtiennent en faisant rire aux dépens de sujets qui devraient être sacrés pour l'enfance : le respect des parents et des maîtres, la déférence envers la vieillesse, l'honnêteté dans les affaires. Si tels sont les suppléments comiques destinés à la jeunesse, on peut se faire une idée des pages amusantes de la presse quotidienne. La principale cause du mal en la matière se trouve — on ne saurait trop le répéter — dans le fait que les journaux ordinaires *constituent la lecture familiale* favorite. Dans chaque *home*, les multiples pages — plus de soixante parfois — des numéros du dimanche, par exemple, avec leurs indéniables sources de connaissances utiles, mais aussi avec leurs turpitudes, passent de main en main, sans distinction d'âge ni de sexe.

Mais l'on peut aller plus loin dans la défense de l'Europe sur ce terrain. Si l'on cherche à établir une comparaison entre le vieux monde et les Etats-Unis, en ce qui concerne le caractère déplorable des publications, il est bon de ne pas perdre de vue un autre fait qui a bien son importance. Nous voulons parler du ton des réclames et surtout des annonces illustrées. Sur ce point, particulièrement, les Américains ne paraissent pas se rendre compte que leurs périodiques se sont peu à peu laissé entraîner sur une mauvaise pente. La nécessité de frapper les yeux, par suite de la concurrence toujours plus grande, s'est manifestée, dans les annonces, non pas par une recherche plus complète de l'esthétique, comme en Eu-

rope, mais par un appel à des sentiments plus ou moins grossiers, généralement assez peu moraux, pour ne pas dire plus. Peut-être le procédé est-il meilleur dans le domaine des affaires ; il est lamentable à tout autre point de vue. Incontestablement, l'ingéniosité des réclames américaines est fort intéressante, et fertile en résultats pratiques. Mais il n'est pas moins irréfutable que ces « advertisements » ont trop fréquemment une influence malsaine sur l'esprit de la jeunesse.

En somme, dans les diverses contrées d'Europe, où l'état de choses, sous ce rapport, est infiniment moins mauvais qu'en Amérique, ce n'est pas sans raison que les parents s'opposent, en général, à la lecture de la presse quotidienne par de jeunes enfants ; et, s'ils ont parfois été trop loin en la matière, cela est certes préférable de beaucoup à l'excès contraire. L'étendue du mal, en Amérique, se comprend si l'on songe que les trois quarts, même les quatre cinquièmes quelquefois d'une revue consistent en réclames et que le public parcourt celles-ci avec autant de soin que la partie purement littéraire. On est contraint de reconnaître que faits divers sensationnels, comptes rendus de scandales mondains, détails morbides de crimes passionnels et annonces vulgaires, complètent l'œuvre néfaste d'une certaine classe de cinématographes dont nous parlerons plus loin.

Il est devenu courant, aux Etats-Unis, de mettre sur le compte de l'exemple de la France les modes extravagantes et plus ou moins impudiques qui font fureur à New-York et dans les stations balnéaires fashionables des *Atlantic States*... A toutes les critiques que soulèvent les excentricités de toilette

— ou plutôt de déshabillé — du beau sexe, l'on répond : « Nous ne faisons que suivre la coutume des Parisiennes. » Les Américaines semblent oublier, avec la charmante désinvolture qui leur est habituelle, deux choses importantes : d'abord, si les modes d'outre-mer sont indécentes, rien n'oblige à les imiter !.... D'autre part, d'après le témoignage de couturiers parisiens, les styles qu'adoptent presqu'invariablement les dames d'Amérique sont les types extrêmes, ceux portés à Paris par les demi-mondaines. Il est absolument injuste, ici encore, de généraliser et de juger toutes les femmes de France par les personnes tapageuses qui traînent sur les boulevards après minuit ou cherchent à se faire remarquer à Dinard ou à Biarritz par l'*outré* et l'inconvenance de leur accoutrement. Et cependant, c'est là raisonnement courant au pays des dollars.

C'est la contamination française, également, qui est rendue responsable de l'immoralité des danses en vogue dans toute l'Amérique. Les prudes nièces de l'oncle Sam, hantées par la vision de ce qui, pour elles, est l'âme de Paris — le Moulin-Rouge — et celle du défunt Cancan (une autre invention diabolique, sur laquelle elles n'ont que des données mystérieusement vagues...), ces dames, dis-je, seraient pourtant dans l'impossibilité de nier que le *rag time* et les *jazz dances*, souvent d'une indécence lamentable, sont de pures créations du nouveau-monde. Il leur serait tout aussi malaisé de mettre en doute un fait encore plus important : à savoir qu'à Paris ou à Monte-Carlo, les dégénérations les moins excusables de l'art de Therpsichore ne se trouvent guère que dans les Vaux-Halls fréquentés par une

clientèle spéciale, en grande partie exotique ; tandis qu'en Amérique, elles sont courantes dans les *tea-rooms* fashionables et sont même tolérées dans les sauteries des collèges et des *high schools*.

Nous arrêterons-nous un moment sur la question du théâtre ? Cela en vaut la peine. Comme bien l'on pense, la légèreté du répertoire de certains établissements des boulevards a été largement exploitée, aux Etats-Unis, à l'appui de la thèse de la démoralisation de la France. Mais il se passe, ici, exactement la même chose qu'en ce qui a trait aux salles de danse d'ordre inférieur et autres établissements parisiens qui n'ont jamais été classés comme « respectables » : ils sont fréquentés par une clientèle spéciale, et non par les familles. On n'y voit pas de jeunes garçons ou de jeunes filles honorables. Mais que dire des cinémas américains ? La soif de sensation et surtout de nouveauté a fini, évidemment, par émousser le sens critique de la censure, car on en est arrivé à représenter des spectacles étonnants. Non seulement les scènes qui sont les plus populaires aujourd'hui se développent dans ces endroits même où la jeunesse n'est pas supposée avoir accès, — et ces incidents s'offrent sur l'écran, avec plus de crudité encore qu'en réalité — ; non seulement nombre d'intrigues ont pour théâtre des chambres à coucher avec toutes sortes de situations plus ou moins suggestives ; mais il arrive que des actrices de cinématographe jouent leur rôle absolument nues. Tel est le cas dans la fameuse pièce *Purity*, dont les intentions sont bonnes, mais le réalisme si prononcé que nous avons vu des femmes quitter la salle, le rouge au front. Ce n'est pas en France, ni en Suisse, que de jeunes personnes bien élevées, ou se croyant

telles, se presseraient à la représentation cinématographique de la célèbre pièce de Brieux, *Les Avariés*, ainsi que cela eut lieu lorsque cette œuvre a été placée sur l'écran aux Etats-Unis, sous le nom de *Damaged Goods*, et avec une emphase mise sur tous les points scabreux ! En Europe, on laisse aux parents, s'ils le jugent bon, le soin d'éclairer leurs enfants avec les ménagements nécessaires, sur certaines questions d'hygiène d'un caractère extrêmement privé.

Quant à ce qui s'appelle, en Amérique, le *vaudeville*, et qui est simplement une série de chansons, jongleries, esquisses en un acte et ballets, alternant en général avec le cinéma, il présente souvent des aspects fort embarrassants pour les jeunes filles « convenables », surtout quand celles-ci y vont avec ce qu'on appelle ici leur *escort*, c'est-à-dire un jeune homme de leur connaissance. A Paris, une fille « convenable » n'irait pas à un café-concert douteux avec sa famille, et encore moins seule avec un monsieur que sa famille n'a jamais vu. Voilà la différence entre les deux pays.

Mais tel est le manque de compréhension, par les Américaines, de la femme française, que cette dernière est fréquemment regardée comme *paresseuse* parce qu'elle emploie plus de domestiques qu'une personne de sa condition aux Etats-Unis. Le fait qu'en France un ménage très modeste a habituellement une bonne à tout faire semble passer l'entendement des Américaines, lesquelles ne peuvent que le mettre sur le compte de la paresse. Il est certes original que la Française, si économe, si bonne travailleuse, soit accusée de ce défaut. Toutefois, l'idée est fort répandue, et la chose répétée de bonne foi par des gens de toute classe sociale.

Pourtant l'explication réelle de cette condition est facile à découvrir. La ménagère française cherche le confort ; l'Américaine le plaisir. Celle-ci fait sa cuisine, sa lessive, et récure ses planchers, plutôt que de se passer des dernières créations mondaines, de vacances dans un hôtel luxueux, et d'automobile de la meilleure marque. La Française préfère le véritable rôle de maîtresse de maison à celui de souillon — et se résigne bien volontiers à ne pas poser devant la galerie pour plus riche qu'elle ne l'est. Elle est tout aussi occupée dans son *home* que sa sœur d'outre-Atlantique, mais d'une façon plus élevée, plus intelligente ; le résultat est que, dans la classe bourgeoise ou même ouvrière, les maisons sont infiniment mieux tenues et plaisantes pour les hôtes en France qu'aux Etats-Unis — bien qu'au vieux monde il manque fréquemment les *modern improvements* si répandus en Amérique.

On pourrait croire que ces jugements presque enfantins dans leur absence de profondeur, portés sur les mœurs françaises, soient émis uniquement par des gens sans éducation, sans culture sociale. Il n'en est rien. On est vraiment surpris de voir, par exemple, un homme de la valeur du Rév. Beekman, du Temple Américain à Paris, déclarer que la capitale de la France est un lieu de perdition pour les étrangères et qu'à moins que cette cité ne soit « nettoyée » de ses impuretés, « les vies et les âmes de jeunes filles et jeunes hommes d'Amérique sans expérience ne sont pas en sûreté à Paris. » Le suicide retentissant, dans cette ville, d'une actrice américaine bien connue, a déchaîné, dans la presse des Etats-Unis, des torrents de protestations contre la moderne Sodome et ses plaisirs sataniques. Princi-

palement sous l'impulsion de diverses agences de publication, pour qui c'était là une bonne aubaine, les tentations de la capitale, avec de terribles illustrations à l'appui, ont été dévoilées un peu partout dans les suppléments populaires du dimanche. Et le refrain est toujours le même : Paris est le tombeau de la vertu des Américaines.

Il est inconcevable que des écrivains et des ecclésiastiques de mérite puissent essayer de soutenir une pareille thèse. Que des hommes étrangers, jeunes et faibles de caractère, se laissent dévoyer par les entraînements parisiens, c'est aussi compréhensible que regrettable ; et l'immense majorité des Français étaient d'accord avec M. de Lamarzelle quand ce dernier, à la tribune du Sénat, a demandé une épuration des plaisirs de la capitale. Toutefois, ce n'est pas là la question. *Aucune* jeune fille américaine de passage à Paris n'est tenue de visiter le Rat Mort, ni l'Abbaye, et de fréquenter les bouges où se fume l'opium. Quand elle le fait, c'est qu'elle est démoralisée d'avance. Si elle tourne mal, *elle l'aurait fait inévitablement, tôt ou tard, sans quitter New-York, Chicago, ou n'importe quelle ville ou village des Etats-Unis.* On cite des cas où des Américaines ont été lancées dans une mauvaise voie par de jeunes noblaillons français, décavés, à la solde de certains établissements louches. Cela se peut. Mais quiconque a vu de près les colonies américaines des capitales européennes sait de reste quelles folies une certaine classe d'Américaines peut commettre lorsqu'elle se trouve en contact avec un individu titré, ou se disant tel. Les mères, sur ce chapitre, sont peut-être plus pitoyablement grotesques que leurs filles.

Pour être juste, il faut ajouter que les dites colonies renferment une assez large proportion de demi-aventurières, risquant le tout pour le tout, afin de harponner un mari ou un gendre titré et qui, si elles se fourvoient, remplissent les journaux d'outre-Atlantique de clameurs indignées contre la dégénération européenne. J'en appelle aux souvenirs de tous ceux qui ont vécu dans les pensions-famille de Paris, Berlin, Dresde, Venise, fréquentées par les Américaines !

Nous pourrions nous arrêter là et nous contenter d'essayer de mettre les choses au point en restant sur la défensive. Cependant, l'attaque était si injustifiée qu'on se doit à soi-même de passer à une contre-offensive. Il est impossible de lire les philippiques du Rev. Beekman et de nombre de ses compatriotes contre les mœurs françaises et leurs jérémiades sur les *innocent*, *unsophisticated American girls* jetées à Paris sur le sentier de la perdition, sans signaler ce qui se passe aux Etats-Unis mêmes, par exemple dans certains établissements d'instruction.

Dans l'organe de l'université de Brown, à Providence (Etat de Rhode-Island), *The Brown Daily Herald*, publié par les étudiants, il a été inséré un article dont le retentissement fut grand, quoique malheureusement trop local. En accents indignés, autant que chagrinés, les éditeurs de ce périodique dénoncent la conduite des jeunes filles de bonne famille qui assistent aux réceptions universitaires. Leur définition de la *society girl* de cette grande ville est intéressante :

« La moderne *social bud*[1] boit — pas avec excès, mais suffisamment. Elle fume sans s'en cacher ; jure considérablement, et raconte des histoires *sales* (*dirty stories*). Somme toute, c'est une petite créature frivole, passionnée, et avide du sensationnel. »

Les détails accompagnant cette remarque sont plus que surprenants. Plusieurs ne sauraient être relatés ici, puisque la *Bibliothèque universelle* doit pouvoir être mise entre toutes les mains. Bornons-nous à citer quelques exemples. Il paraît que, quand les débutantes ultra-fashionables vont au bal, elles déposent leur corset au vestiaire, afin de pouvoir se livrer avec plus d'abandon aux danses de la dernière mode, telles que ce « Pas du Chameau », qui faisait dire à un étudiant : « Jamais je n'épouserai une jeune fille qui, pendant toute une saison, a dansé le *Camel Walk* avec n'importe qui ! » Après le bal, le monsieur qui sert d'*escort* à la demoiselle transporte galamment le corset dans la poche de son pardessus en reconduisant la jeune personne chez elle. Du reste, ces gracieux « boutons de rose », bien souvent, sont si excités par les danses éhontées, comme le *shimmy* ou le *toddle*, — de purs appels aux sens, — qu'ils n'ont pas envie de rentrer au bercail avant d'avoir couru des heures en automobile en tête à tête avec des partenaires d'occasion, presque des inconnus. Jusque dans ces derniers temps, une baleine de corset était le charmant souvenir d'une soirée octroyé par une jeune fille à un jeune homme ; aujourd'hui, c'est une jarretière. Maint étudiant conserve dans le tiroir de sa commode une collection de ces objets intimes, parfumés à dessein par sa propriétaire.

[1] « Bouton de rose social », nom donné familièrement aux jeunes filles faisant leur début dans les salons.

Et ce ne sont pas là des filles de basse extraction ; mais, ainsi que l'a déclaré tristement le journal de l'université de Brown, « des descendantes dégénérées de vieilles familles locales ». Or, il n'y a aucune raison de croire que ce qui a lieu à Providence, une ville réputée éminemment respectable, ne se présente pas autre part. Notre expérience personnelle, au cours d'un séjour de plus d'un quart de siècle aux Etats-Unis, s'accorde bien avec les témoignages cités plus haut. C'est ainsi que, dans un *Seminary* de la puritaine Nouvelle Angleterre, placé sous l'égide d'une Eglise, nous avons vu de singulières choses. Là, entre étudiants et étudiantes, il n'était pas permis de danser ; ceci était remplacé par une « promenade » solennelle, par couples, en colonne par deux, autour du *Campus*. Mais... une heure plus tard, quand il faisait très noir, lesdits couples flirtaient en grand style, dissimulés par des buissons aux regards indiscrets, jusque bien après minuit ! Ils ne risquaient guère, d'ailleurs, car les maîtres et maîtresses en faisaient autant. Un superbe decorum était observé en classe et au réfectoire ; on eût dit un couvent pour les deux sexes. Toutefois, les jours de congé, les élèves se rendaient au chef-lieu de l'Etat, chaque jeune homme conduisant une jeune fille en voiture, séparée et isolément, et rentrant dans l'obscurité. Dans ce collège religieux, des inscriptions obscènes se lisaient sur les murs du jardin, témoignant du peu de respect des élèves masculins pour leurs *co-eds* [1].

Bien entendu, ce qui précède ne veut pas dire que les étudiantes de ce *Seminary* étaient devenues absolument vicieuses : l'état de choses signalé ici montre simplement que ces jeunes personnes, filles d'hon-

[1] Abréviation de « *co-educated* », s'appliquant aux étudiantes.

nêtes fermiers, pasteurs, petits commerçants de campagne, se conduisaient, sans doute tout naturellement, d'une façon qui nous rend profondément sceptiques en ce qui concerne les *unsophisticated American girls* arrivant à Paris innocentes comme la brebis qui vient de naître. Car, il convient d'insister sur ce point, ce qui se passait dans ce petit collège relativement bien surveillé du Vermont, n'était pas, évidemment, un cas exceptionnel. Laissant de côté les étranges choses que l'on rapporte sur certains *fashionable* pensionnats de demoiselles des environs de New-York, il est facile de relever, de divers côtés, des protestations contre l'attitude d'étudiantes et même de jeunes écolières, contre le manque de surveillance des bals et réceptions des *high schools*, ou des pique-nique scolaires... et aussi religieux. Oui, religieux, car les chaperons des parties de plaisir organisées par certaines écoles du dimanche, sont souvent tout aussi écervelées que les jeunes personnes confiées à leurs soins. Il est significatif que beaucoup de ces protestations émanent d'*élèves masculins* eux-mêmes. Par exemple, à Denver, en Colorado, ces derniers ont fini par mettre à l'index leurs condisciples du beau sexe qui arrivaient en classe avec un maquillage copié sur celui des chanteuses de bas étage et avec des jupes à l'avenant. L'attitude des étudiantes paraît aussi avoir été un des facteurs qui ont amené plusieurs associations d'étudiants de l'université de Cornel à exprimer le vœu que la co-éducation des deux sexes soit abolie dans les établissements d'instruction supérieure. Dans une assemblée tenue à la *Northwestern University*, soixante recteurs d'écoles ou collèges pour jeunes filles de l'Etat d'Illinois, en avril 1921, ont protesté avec énergie contre la con-

duite des élèves féminines. On lit, dans les comptes rendus de ces séances, que « deux choses ont atteint, en cette matière, un *minimum* irréductible : la longueur des jupes et celle des heures de sommeil des jeunes élèves ». Les familles de toutes les *pupils* de ces soixante établissements ont reçu une lettre-circulaire appelant leur attention de la façon la plus pressante sur l'urgente nécessité de réforme dans l'attitude de ces jeunes personnes par trop émancipées. L'inconvenance des habillements, le défaut de chaperonnage effectif en dehors de l'école, et même pendant les vacances, sont les points principaux signalés à la vigilance des parents dans ladite circulaire.

Nous pourrions prolonger cet exposé de faits. Mais ce qui précède est sans doute suffisant pour montrer que la contamination européenne ne saurait d'aucune manière expliquer la précocité de très jeunes filles de toutes classes sociales. L'explication doit se chercher ailleurs. Il y a là, probablement, une affaire de tempérament, d'effervescence d'une race jeune, la résultante de cette liberté d'allures que développe la vie coloniale. Et les Etats-Unis sont restés, sous bien des rapports, une colonie. La précocité des jeunes filles américaines se relève déjà à une époque de l'histoire où il est notoire que, par suite du manque de communications suivies et rapides, du peu d'échange d'idées entre les deux hémisphères, les femmes des Etats-Unis ne pouvaient être influencées par la prétendue corruption morale des Françaises ou autres Européennes. Il nous entraînerait trop loin de rappeler ce qu'étaient les amusements de la jeunesse au « bon vieux temps » en Amérique ; les parties de traîneau, les *hay rides*, — promenades en char à foin ; — les jeux, tels que « *post office* » à l'usage spécial

des jeunes, étaient infiniment plus grossiers encore qu'aujourd'hui ; et pourtant l'on voit bien des choses peu édifiantes dans les plaisirs populaires actuels. Citerons-nous un incident plus récent, quoique assez ancien ? Dans un bazar de charité, quelques jeunes filles de la société locale imaginèrent pour grossir les recettes de vendre leurs baisers. Naturellement, ce fut un succès ; mais il causa de l'émoi : les fiancés de certaines de ces demoiselles rompirent incontinent leur engagement. Le fait est caractéristique ; il ne s'agissait pas d'une œuvre de guerre, de ce baiser du départ qu'une jeune personne peut à la rigueur octroyer au soldat inconnu marchant peut-être à la mort ; non, c'était là un clair cas de cette exubérance dont nous nous plaignons aujourd'hui.

Retenons donc que ces tendances se manifestent dès l'enfance. Point n'est besoin, par conséquent, de chercher de l'autre côté de l'Atlantique les causes d'un état de choses comme celui que relate un modèle, qui est en même temps un écrivain fort intéressant, Miss Munson, dans ses curieuses révélations sur la société New-Yorkaise. L'on voit maintenant comment passent leurs loisirs nombre de femmes de familles réputées les plus distinguées, des membres de ces fameux « 600 », la crème de la population américaine. Nous apprenons qu'à l'insu de leurs maris, — sans cela la fugue n'aurait pas de charme, — ces dames à la recherche de sensations « bohèmes », ou de ce qu'elles appellent ainsi, non seulement fréquentent assidûment les ateliers des peintres et sculpteurs, mais font des bassesses pour poser. Leur idéal est d'éclipser ces modèles professionnels dont elles sont jalouses. Quelques artis-

tes cèdent, pour avoir la paix.... et le patronage de ces millionnaires ; et c'est ainsi qu'aux salons, le public contemple, sans s'en douter, dans des tableaux plus ou moins mythologiques, les traits et les contours de leaders féminins de la haute société. Miss Munson, tout obligée qu'elle soit de passer bien des choses sous silence, déclare cependant que certaines mères, et belles-mères, seraient singulièrement étonnées, si elles savaient qui a posé pour des scènes très « dernier cri », ornant les salles de clubs, ou les galeries de collectionneurs inférieurs. Inférieurs, certes, car les vrais artistes se refusent énergiquement à transiger en matière de modèles. Avec force politesses, mais écœurés au fond, ils éconduisent les gênantes visiteuses. Et certaines de celles-ci ne le leur pardonnent jamais... Evidemment, ces personnes ne pourraient invoquer l'exemple de l'Europe. Tout ce qu'on peut dire à leur décharge, est que leur conception d'une protectrice des arts ne va peut-être pas plus loin que le désir de présenter à la postérité l'image anonyme, et souvent peu esthétique, de bras, jambes, épaules dont les défauts anatomiques doivent s'évanouir devant le fait que les modèles étaient des rejetons des nababs de l'Argent, du Fer Blanc ou de la Porcelaine. Mais alors, pourquoi ces dames agissent-elles en cachette ?

Sans quitter le même ordre d'idées, il est à remarquer que dans aucun autre pays, autant qu'en Amérique, les femmes ne se jettent à la tête des célébrités masculines. Il importe peu que ces lions du jour se soient distingués sur la scène, dans les lettres, au champ de course, ou dans l'arène du pugiliste. Ces dames sont éclectiques. Certes, il arrive en Europe que des acteurs, les musiciens surtout, et

même d'autres individus plus infimes, mais qui attirent l'attention, agissent sur l'imagination de jeunes personnes. Toutefois les feux de paille allumés par ces héros du moment dans des cervelles juvéniles restent pour ainsi dire toujours le secret de celles qui en souffrent. Non seulement l'homme qui en est l'objet n'en sait généralement rien ; mais la réserve innée chez l'Européenne, et chez la Française avant tout, empêche celle-ci de s'ouvrir à ses amies. Elle sent instinctivement, quoique vaguement, le ridicule, la bizarrerie tout au moins, de la chose. Son sens des proportions, autant que son bon sens, la retient dans la voie des convenances. Aux Etats-Unis, le sens de la juste mesure est une qualité malheureusement fort exceptionnelle. Et c'est ce qui fait que les célébrités de tout acabit sont gâtées par les femmes d'une façon incompréhensible pour l'Européen. Le nombre de filles, jeunes ou vieilles, qui se rendent grotesques par leur attitude envers les *matinee idols*, et les autres étoiles de toute grandeur, ce nombre est phénoménal, en dépit des sarcasmes de la presse comique, et des amères déconvenues constamment éprouvées par ces écervelées. Si Caruso n'a pas écrit ses Mémoires, c'est grand dommage, car il en savait long sur ce chapitre ; et l'on aurait eu là une bien intéressante contribution à la psychologie de l'Américaine.

Une chose indéniable, et incontestée, est que les hommes connus venant du vieux monde sont souvent déconcertés, et fort ennuyés par l'attitude par trop entreprenante de leurs admiratrices. Il y a quelques jours à peine, le pianiste Pouishneff, exaspéré d'être dérangé sans cesse par les visites ou appels de téléphone de femmes et jeunes filles qui, déplore-

t-il, « devraient avoir plus de sens commun », afficha à l'extérieur de sa porte la pancarte suivante :

« M. Pouishneff prend la liberté d'informer les dames qui trouvent plaisir à rendre visite, sans y être conviées, à des musiciens de renom. qu'il ne possède aucune qualification pour justifier leur intérêt. Il serait extrêmement reconnaissant qu'on lui permit de vivre la vie d'un ermite célibataire. »

La soif de sensations nouvelles, l'attrait de l'imprévu — et la saveur du fruit défendu sont les facteurs qui poussent irrésistiblement la majorité des Américaines en dehors du conventionnel en matière de conduite féminine. Nous pensons avoir montré dans cette étude que les jeunes femmes des Etats-Unis n'ont rien à redouter de la prétendue contamination du vieux monde. Si elles se perdent là, nous l'avons déjà dit, l'explication n'est pas difficile à découvrir : *elles se seraient perdues tôt ou tard dans leur propre pays.* Une charge à fond a été faite, on l'a vu plus haut, par un pasteur américain de Paris contre la corruption française et les dangers qu'elle fait courir aux femmes venues d'Amérique. Cette attaque s'était basée sur le suicide sensationnel d'une actrice de New-York, « égarée dans la nouvelle Sodome ». Les événements devaient se charger de répondre, hélas, d'une façon aussi cruelle que péremptoire à ce réquisitoire injuste et superficiel. Le lamentable scandale, tout récent, de l'affaire « Fatty » Arbuckle, à San Francisco, qui a retenti jusqu'en Europe, montre une fois de plus la vérité du vieil adage : « Qui voit la paille dans l'œil d'autrui, n'aperçoit pas la poutre dans le sien ! »

GEORGES NESTLER TRICOCHE.

L'affaire du comte de Pfaffenhofen [1].

En janvier 1791, les émigrés de France transportèrent leur centre d'action de Turin à Coblentz, afin d'être à portée des puissances sur le concours desquelles ils fondaient leurs espérances pour combattre la révolution et restaurer le royaume. Ils étaient très divisés et ce fut le parti de la cour qui l'emporta dans cette décision, contre la noblesse de province qui préférait chercher un appui du côté de l'Espagne et du Piémont.

L'émigration s'installa donc dans le pays de l'électeur de Trèves qu'elle envahit pour ainsi dire aux dépens de l'autorité de celui-ci. Des agents furent laissés à Turin qui, par leurs divisions, nuisirent au succès de toute tentative qu'on aurait pu essayer de ce côté. Le prince de Condé qui, par son indépendance et son énergie, se distinguait des émigrés de Coblentz, se posta près du Rhin, décidé à se tenir en dehors des intrigues et résolu à combattre.

Louis XVI ayant échoué dans son aventure de Varennes se résignait à accepter la constitution et dépêcha, en juillet 1791, des envoyés à Coblentz pour

[1] Lecture faite à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, en sa séance du 24 novembre 1921.

arrêter les intrigues des émigrés avec les puissances et leur faire connaître son espoir que les choses allaient s'arranger en France ; mais ses envoyés furent mal reçus et revinrent bredouilles. Il n'entrait certainement pas dans les plans du futur Louis XVIII de consolider le trône de son frère. Les intrigues avec l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre furent donc continuées, mais les choses ne marchaient pas assez vite au gré des émigrés ; l'empereur d'Autriche n'aimait pas cette aristocratie légère et frivole qui prétendait représenter à Coblentz la cour de France ; le roi de Prusse promettait son concours, mais en calculait encore les bénéfices éventuels ; Pitt pratiquait déjà la politique du *Wait and see*.

En attendant, les émigrés opéraient des recrutements, organisaient leurs petits corps, préparaient leurs plans et lorsque enfin, après les événements du 10 août 1792, les puissances coalisées se décident à mettre leur armée sérieusement en mouvement, il se trouve parmi elles le corps des six mille émigrés du prince de Condé, sans parler de ceux qui se trouvaient répartis dans les diverses armées de la coalition. Les cours étrangères, auxquelles les émigrés n'étaient pas sympathiques, auraient voulu les fondre dans les troupes allemandes, mais consentirent finalement à les maintenir en groupes distincts, tout en intercalant ceux-ci dans ceux de la coalition.

Pour effectuer le recrutement de leurs troupes, les chefs émigrés avaient recours à des agents nombreux qui opéraient sur les frontières et en pays étrangers et ils étaient secondés dans cette partie de leur tâche par des personnes de tout rang qu'animaient la haine de la révolution et le culte du droit divin.

C'est ainsi qu'un grand seigneur autrichien apporta aux princes émigrés un concours aussi généreux qu'imprudent et mal récompensé. Dans les rares documents qui nous sont parvenus de lui, il se désigne comme François Simon, comte Pfaff de Pfaffenhofen et du saint-empire romain, chevalier d'honneur de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, seigneur du Reisenberg en Basse-Autriche, ci-devant administrateur postulé de Stavelot et Malmédy, ancien tréfoncier capitulaire de l'Eglise souveraine de Liége, ancien seigneur de Rothenhof, etc. Il est né en 1753 et mort sans postérité en 1840. Il ne paraît pas avoir été marié. Son frère puîné Joseph Dominique, né en 1762, mort en 1845, a laissé un fils, le second comte Franz Simon, né en 1795, qui mourut en 1872 sans postérité ; avec lui s'est éteinte la famille. Il existe, il est vrai, en Autriche et en Allemagne, une famille von Pfaffenhofen Chlendowski qui descend d'une fille adoptive du premier comte François Simon ; elle s'appelait Ida Cramer et épousa un von Chlendowski qui probablement a été autorisé à relever le titre de Pfaffenhofen lorsque la famille se trouva éteinte.

Sur la personnalité du comte Pfaff de Pfaffenhofen on ne possède pas de renseignements et leur recherche, fort difficile en l'absence de tous les descendants, n'était pas utile pour l'objet de cette étude, limitée aux faits qui concernent les rapports bien fâcheux qu'eut ce seigneur avec les princes de Bourbon pendant l'émigration et la restauration. Aussi bien, semble-t-il, ces rapports et leurs conséquences paraissent avoir été l'événement le plus considérable de son existence.

Les sources de renseignements relatives aux faits que nous allons relater sont peu nombreuses. Les plus importantes sont :

1° Une brochure que possède la Bibliothèque nationale de France intitulée : « Correspondance du comte de Pfaffenhofen avec la direction de la maison du Roi, terminée par une lettre au roi concernant sa réclamation sur Sa Majesté et Son Altesse Royale Monsieur, précédée des pièces judiciaires à l'appui » (Paris 1820).

2° Une brochure qui se trouve à la Bibliothèque de Berlin, intitulée : « Exposé des faits dans la cause du comte de Pfaffenhofen contre Sa Majesté le roi Charles X, comte de Ponthieu, à mes contemporains et à la postérité devant qui je dois me justifier des poursuites que mon débiteur lui-même me réduit à la nécessité d'exercer contre Sa Majesté » (Paris 1832). La brochure est suivie de plusieurs appendices de 1833, 1835, 1836.

3° *Gazette des tribunaux*. — Paris, 24 juillet 1831. — Jugement contre Charles X en faveur du comte de Pfaffenhofen.

4° Archives de la famille Naville-Arnold ; dossier relatif à l'intervention d'Edouard Arnold comme représentant de Louis-Philippe vis-à-vis du comte de Pfaffenhofen pour le règlement de sa créance contre Charles X.

Il se peut que le comte de Pfaffenhofen, en plus des brochures ci-dessus mentionnées, ait écrit ses mémoires, car Henri Bordier, dans son ouvrage : *L'Allemagne aux Tuileries de* 1850 *à* 1870, mentionne que le baron Frédéric von Thielmann offrit à Napoléon III de lui céder l'unique exemplaire des

mémoires du comte de Pfaffenhofen dont l'auteur fit détruire l'édition à la fin de sa vie. Cette offre fut repoussée.

Quant aux archives de la famille de Pfaffenhofen, après en avoir poursuivi la recherche pendant des années, tant en Autriche qu'en Allemagne, nous sommes enfin arrivé à la certitude qu'elles ont été détruites par le dernier descendant mâle de la famille, et ceci nous prive d'un précieux complément de renseignements sur les démêlés du comte de Pfaffenhofen avec les princes de Bourbon et surtout sur le règlement définitif de l'objet du procès.

Quoi qu'il en soit, les traces qui subsistent de cet incident historique méritent d'être rassemblées et coordonnées et suffisent pour en faire un exposé qui restera comme une contribution à l'histoire de l'émigration.

Le comte François Simon de Pfaff de Pfaffenhofen était donc un défenseur enthousiaste du trône et de l'autel, même en dehors de son propre pays, et s'était attaché avec passion à la fortune, ou plutôt à l'infortune, de la maison royale de France. Il a accueilli et recueilli par centaines, suivant ses propres expressions, ceux des Français qui, poursuivis par la terreur, ont cherché chez l'étranger un abri contre la haine révolutionnaire et ont trouvé le vivre et le couvert dans ses maisons de ville et de campagne. Il dit qu'alors que l'Europe, dans la stupeur de la fin déplorable de Louis XVI, hésitait à reconnaître la régence de Monsieur, il s'employa avec beaucoup d'instance pour obtenir du pape Pie VI cette reconnaissance qui entraîna celle des autres puissances. Il courut toutes les cours d'Europe pour les intéresser à la cause des princes émigrés et toutes

les banques pour obtenir des fonds pour ceux-ci. Plus tard, sous le Directoire, sous le Consulat et sous l'Empire, il entreprendra des voyages périlleux en France pour y sonder l'esprit public, les dispositions et les moyens des légitimistes. Il subira des séjours dans les prisons de l'Abbaye, de Sainte-Pélagie et de Vincennes. Il risque même sa vie comme suspect de complicité avec le duc d'Enghien. On dira peut-être que le comte de Pfaffenhofen joua le rôle de la mouche du coche, mais ce ne fut pas sans péril, sans dévouement et sans de grands sacrifices d'argent, car il déclare que toutes ses entreprises furent toujours au détriment de sa fortune personnelle.

Tel était le personnage que nous voyons entrer en action en 1791 pour guider et rassembler les émigrés au passage des frontières de France.

Il avait établi à ses frais, sur la frontière un peu enchevêtrée du pays de Liége et de la France, des postes échelonnés de guides qui recueillaient les émigrants, se les transmettaient de l'un à l'autre, et les préservaient des dangers qu'ils couraient en s'échappant de France. Le zèle du comte de Pfaffenhofen étant connu, chacun s'adressait à lui et il put soustraire de nombreux royalistes aux périls et aux embûches auxquels ils étaient exposés.

Son dévouement fut mis à contribution en 1792 par les princes de Bourbon lorsqu'ils furent impuissants à procurer en Belgique des quartiers aux partisans qu'ils cherchaient à réunir sous leurs drapeaux. Ils eurent recours au comte pour procurer à leurs fidèles des établissements dans ce pays de Liége où son rang, son caractère et l'amitié du prince lui donnaient quelque crédit. A cet effet le comte fut nanti d'un mandat général de la teneur suivante :

« Leurs Altesses Royales, Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, frères du roi de France, connaissant les dispositions amicales de Monsieur le Prince Evêque de Liége, Notre Cousin, et espérant de ses favorables intentions pour la cause du Roi notre Frère et les gentilshommes français émigrés qui étaient dans les Pays-Bas et que les circonstances ont obligé de partir ;

» En conséquence, LL. AA. RR. Monsieur et Monseigneur comte d'Artois autorisent par les présentes Monsieur le comte de Pfaff de Pfaffenhofen, chanoine tréfoncier de Liége, d'employer ses soins auprès de Monseigneur le Prince Evêque de Liége, Notre Cousin, pour obtenir des quartiers dans les terres de sa dénomination, pour les gentilshommes français émigrés.

» A Coblentz, le 20 avril 1792.

» LOUIS STANISLAS XAVIER, CHARLES PHILIPPE. »

En exécution de ce mandat, le comte de Pfaffenhofen a pu procurer à l'émigration des établissements où elle s'est organisée et a pu former des compagnies sous la dénomination d'armée de Bourbon, équipées de tout le matériel nécessaire ; cette petite armée commandée par le duc de Bourbon devait se réunir à celle des princes sous Thionville.

Le duc de Bourbon s'était déjà avancé jusqu'à Marche, ville du Luxembourg, mais une partie des bagages suivait une autre route que celle de l'armée et se trouvait à Huy, entre Treux et Spa, territoire dépendant de l'official de Liége, lorsque survint un grave incident.

Des fournisseurs de l'armée venaient de s'apercevoir que des agents des princes les avaient payés en faux assignats et firent arrêter et saisir le convoi.

Les princes de Bourbon avaient en effet imaginé

de faire fabriquer de faux assignats qu'on devait introduire en France pour y déprécier les assignats du gouvernement d'alors, mais peut-être aussi pour se procurer à bon compte les fonds qui leur manquaient. L'évêque de Trèves ne toléra pas cette fabrication dans ses Etats, mais les Bourbons réussirent, par flatterie et en promettant de régler une créance qu'avait le prince de Neuwied sur l'Etat français et remontant à Louis XV, à circonvenir ce prince qui voulut bien fermer les yeux sur ce trafic pratiqué chez lui. Le ministre de France, M. Bigot de Sainte-Croix, eut vent de la chose, informa son gouvernement qui porta plainte auprès du gouvernement impérial à Vienne et, sur les injonctions de celui-ci, le prince de Neuwied obligea les Bourbons à transporter ailleurs leurs presses de faux assignats. C'est avec cette monnaie qu'on avait essayé de tromper les fournisseurs de l'armée du duc de Bourbon.

L'affaire avait fait grand tapage à Liége et le comte de Pfaffenhofen avertit le duc de Bourbon qui se borna à lui demander de gagner du temps pour le règlement de cette affaire. Ce n'était pas possible ; le scandale avait éclaté, les bagages étaient saisis par autorité de justice, une plainte portée pour fabrication et émission de fausse monnaie ; les fournisseurs lésés provoquaient une émeute.

Toujours chevaleresque et dévoué à la maison de France, le comte de Pfaffenhofen fit tout ce qu'il put pour étouffer l'affaire et sauver l'honneur des Bourbons. Avec le concours du mayeur de Colson qui avança les fonds nécessaires, les plaignants furent apaisés, les faux billets remboursés en saine monnaie et détruits, les bagages libérés, le scandale étouffé et l'honneur des princes sauvé.

Le mayeur de Colson qui avait avancé les fonds pour ce sauvetage, craignant que le remboursement ultérieur ne fût pas suffisamment garanti par la loyauté des princes dont la conscience venait de se montrer si élastique, avait exigé du comte de Pfaffenhofen un engagement qui en rendait celui-ci personnellement responsable. Le comte, dont la foi dans l'honneur des princes était plus robuste, comme sa confiance dans leur restauration, signa l'obligation suivante qui l'engageait à fond en sa personne et sur ses biens :

« Je soussigné, tant en ma qualité de chargé de l'autorisation et des pouvoirs de LL. AA. RR. Monsieur et Monseigneur Comte d'Artois, dans le Pays de Liége, pour tout ce qui concerne l'établissement des Compagnies d'Emigrés composant aujourd'hui l'Armée de S. A. S. Monseigneur duc de Bourbon, qu'en mon propre et privé nom, et me rendant, moi et mes biens présens et à venir, personnellement et réellement responsable pour leurs dites Altesses Royales, à l'effet des présentes ;

» Ouï le rapport de M. le comte de Selincourt, au nom de S. A. S. Monseigneur duc de Bourbon, de qui il me remet une lettre, du 16 de ce mois ;

» Considérant la circonstance pénible où se trouve, et où peut se trouver davantage l'Armée de S. A. S., par le défaut d'armes, fournitures et bagages de toutes espèces, qui demeurent saisis et arrêtés, en vertu d'autorité de justice, parce que les assignats que les trésoriers et payeurs de l'armée ont dernièrement donnés en paiement de ces divers objets, d'une valeur de cent soixante mille livres effectives, se sont trouvés faux et de fausse fabrication ;

» Considérant l'impossibilité de suivre les intentions que S. A. S. m'indique dans sa dite lettre, et de gagner du temps avec les fournisseurs alarmés, et qui, pour et avant de donner

mainlevée, exigent de moi des sûretés réelles pour la dite somme de cent soixante mille livres ;

» Considérant que la bonne foi, l'honneur et la dignité des Augustes Princes qui m'ont honoré de leurs pouvoirs se trouveraient compromis si j'hésitais un moment à reconnaître et déclarer que LL. AA. RR. et S. A. sont aussi étrangères que je le suis moi-même à cette livraison de fausse monnaie (manœuvre manifeste des révolutionnaires), et que les princes n'entendent pas que les fournisseurs de leurs armées ne soient pas pleinement satisfaits à tous égards ;

» Considérant, enfin, qu'en recevant, comme je reçois, et remettant, comme je remets présentement à M. le comte de Selincourt, la mainlevée qui m'a été accordée, au moyen des présentes, des dits saisies et arrêts, je parviens à parer à tous les inconvénients existans et éventuels ;

» Déclare et reconnais, par ces présentes, écrites et signées de ma main et scellées de mon sceau, avoir rendu LL. AA. RR. et me rendre moi-même, personnellement et réellement débiteurs et responsables solidaires envers M. le mayeur de Colson, de ladite somme de cent soixante mille livres effectives, pour sûreté plus ample de laquelle je lui remets, en ce moment, afin de s'en aider dans les paiements que lui-même aurait à faire partiellement, quatre obligations séparées : 60 000 livres, 40 000 livres, 40 000 livres, 20 000 livres, formant ensemble la dite somme de 160 000 livres, et ne faisant ensemble, avec ces présentes, qu'une seule et même obligation, dont et desquelles le paiement, tant en intérêts qu'en principal, ne pourra toutefois être exigé qu'après la rentrée des princes en France.

» Il est entendu que ces intérêts seront à demi pour cent par mois.

» Donné et délivré à Liége, ce vingt septembre mil sept cent quatre-vingt-douze.

» Le comte DE PFAFF DE PFAFFENHOFEN.

(L. S.)

» Et il est convenu qu'en tout cas, lors de l'échéance, je

ne pourrai être forcé au paiement qu'après avoir notifié la demande à LL. AA. RR. et les avoir appelés en garantie.

» Comte DE PFAFF. »

Et le même jour, le juge suprême du pays de Liége a homologué cette obligation par l'ordonnance suivante :

« In fidem et ad robur proemissorum, vindiciarumque de quibus agitur, in addictionem, Nos, Petrus-Ludivicus-Josephus de Jacquet, Officialis Leodiensis, totiusque patriæ Leodiensis, Comitatusque Lossensis Judex-Ordinarius, Provinciæ Præses, etc., praesentes has, per pro-secretarium nostrum signari, sigilloque Officialatus muniri jussimus. Datas Leodii, hac vigesimâ septembris 1792.

» De Mandato reverendi D. Domini mei suprafati.

» Pet.-F. BROCARD.

» *Pro-Secretarius.* »

C'était le jour de la bataille de Valmy ; si le résultat en avait été connu à Liége, qui sait si le mayeur de Colson aurait risqué ses fonds et si la fortune du comte de Pfaffenhofen n'aurait pas été sauvée ? Toujours est-il qu'après l'échec de l'armée de Brunswick, le comte se retira dans ses terres en Autriche et ne paraît pas avoir joué de rôle important dans les événements ultérieurs ; dans ce qui nous est parvenu de ses écrits, on ne retrouve que des allusions aux voyages qu'il aurait entrepris en France sous le directoire, le consulat et l'empire pour sonder l'état des esprits et renseigner les princes émigrés à ce sujet.

Une autre aventure du comte de Pfaffenhofen nous est toutefois révélée par un mémoire dont il ne reste que de très rares exemplaires, publié à Ratisbonne en 1798 et qui relate les démêlés du comte

avec le gouvernement anglais à l'occasion du recrutement d'un corps de troupe en Hanovre, dont ce gouvernement l'avait chargé en 1795. Dans cette affaire le comte semble avoir été la victime de la mauvaise foi des agents du ministère de la guerre anglais.

La Révolution, l'Empire passèrent et pendant ce temps Colson mourut; les Bourbons remontèrent enfin sur le trône, pour un temps, et la créance devenait exigible. Les héritiers de Colson produisirent leur réclamation par l'intermédiaire de plusieurs personnages de la cour de France à qui leur père avait rendu des services pendant leur émigration. Ils n'en obtinrent que des réponses évasives et ils durent se retourner vers le comte de Pfaffenhofen, caution solitaire des Augustes Débiteurs.

Celui-ci, dans sa confiance naïve en la loyauté du roi de France, pensa que le remboursement de l'obligation souscrite par lui ne pouvait être qu'une simple formalité et qu'il suffirait de se présenter à l'office royal compétent pour obtenir satisfaction. Il s'adressa au duc de Richelieu qui, après lui avoir fait promettre de ne pas révéler l'origine scandaleuse de la créance Colson garantie par lui, l'envoya se pourvoir devant la commission de liquidation des dettes contractées par les princes à l'étranger. En raison de la promesse obtenue par le duc de Richelieu, l'original de l'obligation, détenue par les héritiers Colson, ne pouvait être présentée et la commission eut beau jeu à écarter la demande du comte de Pfaffenhofen.

Si cette fin de non-recevoir ne désillusionne pas encore le comte sur la manière dont peuvent s'interpréter en haut lieu les lois de l'honneur, il n'en est

pas de même pour les héritiers Colson qui jugèrent que de leurs deux débiteurs solidaires, l'honnête rentier qu'était de Pfaffenhofen valait mieux qu'un roi. Aussi, sans s'arrêter aux belles paroles que l'entourage du roi de France prodiguait au comte, n'hésitèrent-ils pas à assigner celui-ci, dès le 7 octobre 1816, devant le tribunal impérial et royal des nobles à Vienne, en remboursement de leur créance plus les intérêts à 6 %° depuis le 20 septembre 1792. Dès lors l'affaire entre dans le maquis de la procédure.

Toute instance pendante, le comte de Pfaffenhofen se rend à Paris persuadé que le roi n'est pour rien dans ce déni de justice dont il souffre et qu'un appel à Sa Majesté le fera rentrer dans ses droits.

La brochure déjà mentionnée que possède la Bibliothèque nationale de France contient plus de cinquante lettres tant de Pfaffenhofen ou de ses conseillers juridiques que des divers ministres français auxquels il a eu à faire et dont la tactique semble avoir été constamment de traîner les choses en longueur et de les embrouiller, dans l'espoir de lasser le réclamant et d'éviter au roi le remboursement de sa dette. Dès le début on voit que le comte de Pfaffenhofen, sous le coup de l'assignation des héritiers Colson, a cherché à obtenir d'être couvert au procès par une intervention du roi Louis XVIII et de Monsieur, comte d'Artois. Cette intervention est promise en ce qui concerne le roi par les lettres du comte de Pradel, directeur général du ministère de la maison du roi, mais elle est refusée par le baron de Boulainvilliers, chancelier de Monsieur, ce dernier jugeant que le roi seul est qualifié. Mais les conseils du roi ont plus d'un tour dans leur sac. Après avoir

parlé d'une intervention par avocat au procès, ils se dédisent pour des raisons d'étiquette et promettent de faire intervenir l'ambassadeur de France. Entre temps les héritiers de Colson activent le procès à Vienne et font dénoncer un appel en garantie à S.M. Louis XVIII et à S.A.R. Monsieur. En définitive et revenant sur toute promesse antérieure, les augustes débiteurs se dérobent, le roi jugeant qu'il n'était pas de la dignité du roi de France de se soumettre à la juridiction d'un tribunal étranger et qu'il en était de même pour l'héritier du trône, son frère.

Laissé seul en butte aux poursuites des porteurs de ses obligations, le comte de Pfaffenhofen succombe et le Tribunal impérial et royal de la noblesse à Vienne rendit le 19 juin 1818 un jugement dont voici la teneur :

» De par le Tribunal Impérial et Royal Provincial des Nobles, en Basse-Autriche, et dans la cause entre Louis de Colson, Marie-Henriette-Joseph Lageman et Joséphine-Françoise-Charlotte-Eléonore Rohne, toutes deux nées de Colson, demandeurs par leur avocat, le docteur Resmini : contre M. François-Simon, comte d'Empire, de Pfaffenhoffen, défendeur par son avocat, le Dr Haushamer :

» A l'effet d'imposer audit défendeur le paiement de 160 000 livres tournois, avec les intérêts à 6 pour cent, dus depuis le 20 septembre 1792, en vertu d'une Obligation délivrée, tant au nom de LL. AA. RR. Monsieur et comte d'Artois, que comme débiteur solidaire, en date de Liége, le 20 septembre 1792 ; ensemble avec remboursement des frais judiciaires, en conséquence des actes mis au rôle, le 6 mai de l'année courante :

» Il a été jugé que M. le défendeur François-Simon, comte d'Empire, de Pfaffenhoffen, est tenu de payer, en quatorze jours, sous peine d'exécution, les 160 000 livres tournois, objet de la demande présentée le 7 octobre 1816, avec les

intérêts à 6 pour cent, depuis le 20 septembre 1792 en monnaie effective ; toutefois contre la remise qui lui sera faite de son Obligation, dûment quittancée.

» Les frais réciproquement compensés.

(L. S.) » Joseph AICHEN, M. P.

» De par le Tribunal Impérial et Royal Provincial des Nobles, en Basse-Autriche.

» Vienne, ce 19 juin 1818.

(L. S.) » PICHLER, M. P. »

Le total de la condamnation, les frais non compris, s'est élevé à la somme de 409 093 livres que Pfaffenhofen a payées le 4 septembre 1818 ayant dû, pour se procurer cette somme, liquider à perte une partie importante de son patrimoine. Tel est le prix auquel il a racheté le titre de l'obligation contractée par lui pour compte et au service des princes de Bourbon, devenus, l'un roi de France et l'autre héritier présomptif du trône. Il devient dès lors leur créancier direct et va être obligé de consumer sa vie en efforts pour récupérer un bien dont la réalisation est subordonnée aux flottements d'une conscience royale.

E. A. NAVILLE.

(La suite prochainement.)

De la Chance.

L'une des religions les plus répandues dans le monde entier, la plus répandue peut-être, est celle de la « chance ».

Cette divinité, qui avait des adorateurs innombrables dans l'ancienne Rome déjà, sous le nom de « Fortuna », est aujourd'hui l'objet d'un culte étrange, qui consiste en une longue série de rites négatifs.

Ses fidèles, qui se comptent par dizaines et par centaines de millions, ignorent l'art de lui plaire, mais ils s'efforcent par toutes sortes de précautions de ne pas lui déplaire, estimant avoir fait suffisamment ainsi pour s'attirer ses bonnes grâces.

Et pour respecter les nombreuses rancunes de la Chance, on évite autant que possible d'avoir affaire au nombre 13, d'entreprendre quelque chose, ne fût-ce qu'une course, le vendredi ou le jour dans la matinée duquel l'on a entendu le croassement du corbeau, de se laisser approcher par une poule noire, de poser son chapeau sur un lit, de croiser son couteau et sa fourchette sur son assiette, au lieu de les y placer parallèlement, de chausser son soulier gauche le premier, de renverser la salière, d'entamer le beurre et ainsi de suite.

Tout cela a pour objet de gagner la faveur de

la Chance en vue de la fortune, ou plutôt de ce qu'on appelle chez son prochain : « le culte du veau d'or » et chez soi : « la lutte pour se procurer l'aisance et le bien-être. » Car, qu'il l'avoue ou non, chacun poursuit la conquête d'un trésor, matériel très souvent, honorifique quelquefois, pour cette vie ou pour la suivante. Et la plupart des hommes y veulent atteindre en se donnant le moins de peine possible.

La superstition du nombre 13 m'a été fort utile jadis, lorsque au cours de mes pérégrinations pédestres j'arrivais le soir, à l'improviste, dans un hôtel bondé : j'étais sûr de trouver à ma disposition une chambre confortable portant le numéro néfaste ; celui-ci a fait place plus tard au numéro douze *bis*, ou a été supprimé purement et simplement.

Quant au vendredi, à l'heure qu'il est encore, pour ne citer qu'un exemple à portée de la main, ce jour est le cendrillon dans la statistique des recettes des tramways de Lausanne. Les prêtres de la Chance sont fort nombreux ; leurs rangs comprennent tous ceux qui s'occupent d'art divinatoire : des cartomanciens et des chiromanciens jusqu'aux rédacteurs des prospectus financiers, et leur vertu principale est l'altruisme, car ils font une large part des biens à venir à leur clientèle, ne se réservant pour eux-mêmes que les miettes tombant actuellement des tables qui seront richement servies plus tard. Ceux d'entre eux qui renoncent au vœu de pauvreté, ou de médiocrité, sont plutôt rares : l'on pourrait citer Anne-Victorine Sauvigny, dite Madame de Thèbes, à qui la pronostication rapporta de fort belles rentes.

Les loteries, le jeu sous toutes ses formes, les

placements fructueux, la spéculation, qui n'est que la forme supérieure du commerce, le commerce lui-même, l'industrie, les entreprises de toute espèce, l'art, certains aspects de la religion, toutes ces choses sont les noms des ustensiles de diverses grandeurs que l'on entretient en bon état pour que la chance, lorsqu'elle passera, y verse une ample ration de la manne convoitée.

Oh ! ce passage de la chance, comme on l'attend avec impatience ! Combien l'on voudrait activer le mouvement désespérément lent de l'horloge qui marquera enfin l'heure de la venue de la déesse !

Bien des esprits distingués ont pris la peine de calculer, à l'aide du raisonnement et des mathématiques, la durée probable des étapes de cette capricieuse divinité, cousine des comètes à l'orbite variable.

L'un des derniers scrutateurs de ce mystère, M. Bachelier, dans son ouvrage : *Le jeu, la chance, le hasard*, publié dans la Bibliothèque de philosophie scientifique, expose les lois mathématiques et immuables de la chance, à commencer par celle qu'énonça Bernoulli et qu'il résume en ces termes : « A la longue, les événements se produisent proportionnellement à leur probabilité ou peu s'en faut [1]. »

Il explique en quoi consistent les divers aspects et les modalités de la chance : « l'espérance mathématique », les « probabilités connexes » et ainsi de suite. Les solutions, exprimées à l'aide de chiffres, sont à la fois très précises et très vagues.

Tout cela est, peut-être, fort juste, mais semble se rapporter uniquement à la matière inerte, et ne

[1] Page 118.

tient guère compte des déviations que peut faire subir aux lois du hasard et de la chance un facteur fort important et qui échappe au calcul : le facteur des impondérables.

En effet, à cette déité fatale, à cette force aveugle et mécanique, l'on pourrait, me semble-t-il, opposer une conception différente et rattacher à une cause consciente un grand nombre de faits qui paraissent être dus au hasard.

La chance ou, si l'on veut, notre bonne étoile, que l'on situe communément hors de nous, n'aurait-elle point sa résidence en nous-même ? Et, au lieu de nous plier sous ses lois, comme devant une puissance inflexible, ne pourrions-nous pas la soumettre, plus ou moins complètement à notre influence personnelle et à notre volonté propre, la domestiquer à l'égal d'un animal sauvage ?

« L'action libre des êtres humains, celle aussi des animaux, quoi qu'en ait dit Descartes, mêle à l'enchaînement des effets et des causes un élément inaccessible au calcul », a écrit le mathématicien Joseph Bertrand (« Les lois du hasard », *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1884, p. 788).

Bien des personnages illustres ont revendiqué, avant et après lui, la part plus ou moins prépondérante de l'homme sur le processus de la chance ; parmi eux Mathurin Régnier :

> Nous sommes du bonheur de nous-mêmes artisans,
> Et fabriquons nos jours ou fâcheux ou plaisans,
> La fortune est à nous, et n'est mauvaise, ou bonne,
> Que selon qu'on la forme ou bien qu'on se la donne.
> (*Satire* 14).

Henri Heine l'affirme aussi :

« Notre bonne étoile est en nous-même[1]. »

Clemenceau énonce cet aphorisme, au mois d'avril 1921 :

« Pour s'approprier l'avenir, il n'est que de le forger soi-même. »

De même qu'à l'époque de la Révolution française chaque soldat, pouvait-on dire, avait son bâton de maréchal dans sa giberne, chacun possède la truelle magique qui peut lui servir à construire l'édifice de sa fortune.

Cet outil merveilleux, c'est l'effort.

« A tout effort le hasard est docile », dit Joseph Bertrand dans l'article que nous avons déjà cité.

Mais il faut ajouter que c'est l'effort intelligent.

Et l'intelligence joue même un rôle plus important que l'effort dans la domestication de la chance. L'intelligence sert à reculer les limites du hasard.

« Ce qui est hasard pour l'ignorant », dit Bachelier[2] « n'est pas nécessairement hasard pour le savant. Ce qui est hasard aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain. »

Henri Poincaré[3] a écrit de son côté :

« Pour un esprit infiniment puissant, infiniment bien informé des lois de la nature, en effet, le mot de hasard n'aurait pas de sens, ou plutôt il n'y aurait pas de hasard. C'est à cause de notre faiblesse et de notre ignorance qu'il y en aurait un pour nous. »

Qu'y a-t-il qui paraisse plus dépendant de la chance que les dés ? Et pourtant une analyse pénétrante ne pourrait-elle pas éliminer du jeu des dés une part plus ou moins grande du hasard ?

[1] *In uns selbst liegen die Sterne unseres Glücks.*

[2] Ouvrage cité, p. 12. — [3] Bachelier, ouvrage cité, p. 10.

L'été dernier, pendant des jours de brume passés dans un hôtel de montagne, je mis la main, dans une chambre de débarras, sur un jeu de tric-trac qui, par bonheur, était complet ; il n'y manquait que les dés, dont de petit morceaux de craie tenaient lieu ; mais ces dés de craie s'étaient effrités et changés en boulettes difformes, sur lesquelles les chiffres n'étaient plus reconnaissables. Dans un bouchon je taillai, tant bien que mal, des cubes sur lesquels un crayon-encre humecté fixa des points bien lisibles. Mais, malgré mes soins, les dés de liège paraissaient à l'œil légèrement irréguliers. Je n'eus garde d'essayer de corriger ce défaut, afin de ne pas l'aggraver. Et il arriva que le chiffre cinq se présenta un nombre de fois sensiblement plus élevé que celui des autres points. Et le double cinq l'emporta notablement en fréquence sur les autres doubles.

Il y aurait une étude intéressante à faire sur les dés de fabrique, en apparence parfaits. L'examen microscopique de leurs proportions, la mesure de la densité de toutes leurs parties, la notation des imperfections infinitésimales de ceux qui sont le plus régulièrement formés révéleraient certainement la cause de la fréquence plus ou moins grande de leur chute sur telle ou telle surface plutôt que sur telle autre. Et la personne, dont les sens aiguisés auraient perçu, en quelque sorte instinctivement, ces minuscules particularités, invisibles aux sens moins affinés des communs mortels et qui saurait en tirer un parti légitime, ne pourrait-elle pas être considérée comme favorisée par la chance ?

A la roulette de Monte-Carlo, les joueurs qui enregistrent minutieusement tous les numéros sortis

n'ont-ils pas fait depuis longtemps la remarque qu'à telle table le numéro 29, par exemple, ne sort presque jamais, qu'à telle autre le numéro 1 ou le numéro 2 l'emportent par leur fréquence sur les autres cases ? Comment expliquer ces anomalies ? L'on vend dans les kiosques à journaux de la Riviera des brochures où de prétendus truquages sont dévoilés : les roulettes sont machinées de fond en comble ; un jeu compliqué de pédales à portée des pieds des croupiers, permet à ceux-ci de provoquer des mouvements de bascule dans les cases voulues, mouvements imperceptibles pour la masse des joueurs, et qui attire, par une déclivité à peine sensible, la boule sur le numéro favorable à la banque. Cette explication, il va sans dire, ne tient pas debout, la Société des jeux ayant des moyens plus simples et infiniment plus sûrs de se procurer des avantages : la fixation d'un maximum des enjeux, le zéro et le double zéro ; il faut donc remplacer cette imagination dépourvue de toute base quelconque, par une autre, beaucoup plus simple. En effet, quelque parfaite que soit la structure de ces machines à jouer, des irrégularités microscopiques, des défauts infimes, qui ont échappé au contrôle du fabricant, et à plus forte raison à l'administration du Casino, une dépression d'un millimètre sur le chemin parcouru par la boule, quelque différence pratiquement invisible dans les dimensions des séparations des cases, un grain presque inévaluable dans la texture du bois, dans le vernis, dans le poli, les degrés variables de la force d'impulsion imprimée par la main de tel ou tel croupier au départ de la boule, et qui se répercutent dans la durée de la rotation de celle-ci, tous

ces détails presque négligeables et en tout cas non perceptibles à la foule, n'ont-ils pas une influence décisive sur le résultat de l'opération en cours ? De rares privilégiés, aux sens suraigus, peuvent d'un coup d'œil rapide s'en rendre compte, les classer dans leur cerveau, en déduire prestement une loi suffisante, en tirer parti et apparaître ainsi comme les grands favoris de ce que l'on est convenu d'appeler la chance, et qui n'est, en somme, que la faculté d'intense clairvoyance qu'ils possèdent. Ce qui paraît le prouver, c'est que les joueurs doués de cette faculté subtile sentent eux-mêmes qu'au bout de quelques heures, probablement sous l'influence de la fatigue cérébrale (c'est l'expression dont ils se servent), leur supériorité décline rapidement.

Dans les jeux de cartes qui paraissent dépendre le plus du hasard, l'habileté de l'individu est déterminante. Thiers raconte, dans son Histoire de Law, que celui-ci « appliquant le calcul aux jeux, fit sans déloyauté des gains considérables [1] » et ailleurs : « Il se livra au jeu dans cette dernière capitale (Paris), et, grâce à son génie calculateur, il gagna des sommes considérables [2] ».

Dans les tirs à pipes des foires, des amateurs doués d'observation, étudient pendant un instant la cadence des boules de verre miroitant qui dansent sur le jet d'eau, et en ayant découvert le rythme, ils tirent et abattent la petite sphère régulièrement à chaque coup.

Dans les arts et dans les métiers, l'artiste et l'ouvrier s'asservissent la chance par la découverte laborieuse de quelque très subtile particularité de la matière ou de la facture.

[1] page 11. — [2] page 28.

Dans les affaires financières, de même, la chance peut être enchaînée, nonobstant l'opinion de M. Bachelier[1] : « Les courtages, écrit-il, sont, pour le spéculateur, l'équivalent du zéro à la roulette ; s'ils n'existaient pas, les opérations de Bourse seraient rigoureusement équitables, en vertu de la loi de l'offre et de la demande ».

Il nous semble que les courtages occupent, au contraire, une place de second rang et sont plutôt assimilables aux frais généraux du commerce. Quant à comparer les opérations de Bourse au jeu de la roulette, c'est émettre une pétition de principe. Car, ainsi que le fait remarquer le R. P. Antoine, dans le *Dictionnaire de théologie catholique* d'A. Vacant et E. Mangenot[2]: « S'il existe dans la spéculation, comme dans toute entreprise industrielle et commerciale, une part d'aléa, son effort et son mérite consistent précisément à réduire au minimum cet aléa, à l'éliminer complètement si cela est possible. Elle attend le succès non de la chance aveugle, mais de l'intelligence et de l'expérience, de la prévision d'événements et de phénomènes inconnus d'autrui et qui sont susceptibles d'influencer le cours des valeurs et des denrées... Lorsque la différence est prévue avec certitude ou avec de grandes probabilités fondées sur le raisonnement et sur l'observation, l'opération n'est plus un jeu de hasard. »

Eliminer l'aléa, c'est là le problème, mais pour le résoudre, il faut une somme d'observations et de calculs comparable à celle des travaux que coûta à Leverrier la découverte de Neptune ; à ce prix, l'on peut arriver à prévoir, approximativement, les cours

[1] page 185. — [2] Tome II, page 1108 et 1109.

vingt-quatre heures et, dans certains cas, quarante-huit heures à l'avance.

La soumission possible de la chance se peut constater dans bien des domaines.

Pourquoi, par exemple, les rois, c'est-à-dire les personnes qui voyagent le plus, ne sont-ils jamais victimes d'un accident de chemin de fer ? C'est que l'attention, les soins minutieux, toutes sortes de mesures de précaution ont éliminé et pour ainsi dire annihilé les risques du hasard pour ce qui les concerne, dans ce domaine du moins.

Et ce qui favorise, par contre, le libre jeu de la chance, et lui permet de faire à son gré de mauvais coups, c'est l'inattention, la négligence, l'incurie :

> « Est-on sot, étourdi ; prend-on mal ses mesures,
> On pense en être quitte en accusant le sort[1]. »

C'est peut-être en songeant aux préparatifs minutieux, grâce auxquels Napoléon rendait possibles et presque certaines ses victoires, que Nietzsche a écrit : « Nul vainqueur ne croit au hasard[2] ». Cependant, l'étoile du grand homme de guerre faillit pâlir dans les premières années de sa carrière, le jour où négligeant d'enchaîner la chance par mille liens, il se reposa sur le bon plaisir de cette déesse capricieuse.

Ce fut le cas lors de Marengo, et si Bonaparte ne s'était ressaisi énergiquement sur l'heure, son prestige subissait ce jour-là un rude échec. A la veille de cette bataille, il avait négligé de se renseigner, comme il le faisait d'ordinaire, sur les in-

[1] La Fontaine. *La Fortune et le jeune enfant.*
[2] *Le gai savoir*, 258.

tentions de l'armée ennemie. Il semble avoir pris ses mesures à tâtons, sans son étonnante précision habituelle. Aussi, surpris par une éventualité qu'il avait omis de porter en compte, perdit-il la première partie de la bataille, celle qui se termina autour du village de Castel Ceriolo. A trois heures de l'après-midi, son adversaire annonçait à l'Europe entière son triomphe. Mais l'arrivée du corps de Desaix et un sursaut des facultés prodigieuses du général en chef firent passer la chance du côté de ce dernier et lui donnèrent définitivement la victoire.

Le mystère des loteries n'a pas encore été scruté avec succès, mais dans ce domaine l'enjeu est de beaucoup inférieur aux espérances qu'il fait naître. Un humoriste a appelé la loterie : « une caisse d'épargne à fonds perdus ». C'est vrai pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des acheteurs de billets. Quant au gagnant d'un gros lot, l'on entend rarement dire qu'il sache en tirer parti. Au contraire, surpris par la chute subite dans son jardin de l'aérolithe de métal précieux, et n'y étant point préparé, il le laisse s'effriter et se réduire à rien en peu de temps. Ici, la chance, si chance il y a, est un peu un « déjeuner de soleil ».

M. Bachelier, dans l'ouvrage cité plus haut, a relevé ce fait que : « La chance d'aujourd'hui favorise la chance de demain[1] », ce qui est fort juste, mais le serait davantage encore s'il avait ajouté que la chance n'est fidèle qu'à celui qui l'a asservie et pliée à sa volonté, ainsi que nous l'allons voir à propos d'un autre passage de son livre, que voici : « La martingale (c'est-à-dire : au jeu, l'action de porter, à chaque coup le double de ce qu'on a perdu

[1] page 50.

sur le coup précédent), la martingale est la cause unique des grosses fortunes, on ne leur connut jamais d'autre origine ; que la martingale prenne la forme industrielle, commerciale ou financière, c'est toujours, en réalité, d'un jeu qu'il s'agit. Pour devenir très riche, il faut être favorisé par des concours de circonstances extraordinaires et par des hasards constamment heureux.

« Jamais un homme n'est devenu très riche par sa valeur[1]. »

Nous aurions à faire bien des réserves à ce sujet. Remarquons que les affirmations absolues que nous venons de lire sont battues en brèche presque constamment par les faits. D'abord, la martingale, possible à une table de jeu, est presque impraticable dans les grandes affaires. Puis, il serait trop long d'énumérer les grosses fortunes qui n'ont pas pour origine une martingale, mais au contraire la valeur de ceux qui les ont amassées, et cela, bien qu'ils aient été contrecarrés par les hasards beaucoup trop constamment malheureux. On peut affirmer que la très grande majorité des hommes « arrivés » n'ont pas été favorisés par la chance, bien au contraire. Comme l'aviateur, qui triomphe des obstacles que lui opposent la lourdeur de l'air et les perturbations atmosphériques, les soi-disant favorisés de la fortune ne sont redevables de leur succès qu'à leur énergie intelligente, à leur ambition, à leur courage, à leur foi dans leurs propres forces, et à un sens psychologique très fin et dont la nature n'est pas prodigue.

« Le succès tient toujours à des causes impercep-

[1] page 77.

tibles qu'on doit savoir découvrir », a écrit Guy de Maupassant, dans *Mont-Oriol*.

Aristide Boucicaut, le fondateur du « Bon Marché », piétina sur place pendant onze ans, de sorte que son associé, découragé, se retira. Chauchard, qui entra dans les affaires en touchant un salaire mensuel de 15 francs et qui, en 1855, réussit à ouvrir le magasin du « Louvre », ne réalisa que 1500 francs de bénéfice au bout de la première année. Il parvint alors à former une société ; les titres de celle-ci tombèrent bientôt au dixième de leur valeur. Mais son énergie finit par avoir raison de la chance contraire.

Le « Printemps », créé par Jules Jaluzot en 1866, eut des débuts extrêmement pénibles.

William Whiteley, le fondateur de l'immense bazar londonien qui porte son nom, parti de rien, laissa une fortune de 45 millions, gagnés par son travail forcené et par son flair commercial. A quatre reprises ses magasins brûlèrent, de sorte que les sociétés d'assurances n'osèrent plus traiter avec lui.

Mais il surmonta tous les obstacles de la chance. Et, pour ne citer que Lesseps, parmi les grands entrepreneurs, celui-ci en eut-il du mal à creuser le canal de Suez, arrêté qu'il fut par l'inertie maligne de la nature et le mauvais vouloir des hommes !

On trouverait peu de milliardaires américains qui n'aient pas commencé par vendre des allumettes ou des journaux au numéro dans la rue, ou par se procurer au moyen d'un humble petit métier leur première mise de fonds, dont ils firent ensuite fructifier ingénieusement chaque sou.

Mais pour ces réussites merveilleuses il faut une

volonté lucide, inlassable et surtout unique. Dès que les responsabilités sont partagées, ainsi que c'est le cas dans un conseil, un comité, une commission, une assemblée, l'on aboutit, avec les meilleures intentions du monde, aux solutions moyennes, qui ne satisfont ni ceux qui les ont votées, ni les opposants ; plus question alors de grands coups d'ailes, de larges envolées, de décisions heureuses prises en un clin d'œil, apanages exclusifs de l'individu dont toutes les pensées et toute la force sont tendues sans cesse vers le but qu'il s'est fixé.

« Rien ne résiste à une volonté forte et continue : ni la nature, ni les hommes, ni la fatalité même [1]. »

Un individu seul peut saisir l'occasion aux cheveux. Une foule en est incapable, par définition.

Dès qu'une affaire, à qui un individu a donné une impulsion de grande envergure, passe aux mains d'une société anonyme, elle se trouve inoculée d'un microbe de décrépitude dont l'incubation peut durer plus ou moins longtemps sous un air de prospérité apparente.

Et si cette société anonyme devient innombrable, fait place à l'ensemble de la nation, à l'Etat, la caducité de l'entreprise augmente en raison directe du nombre des personnes qui y sont attachées. Croire un Etat capable de gérer avec fruit une entreprise industrielle, commerciale ou financière, équivaut à croire que cet Etat est formé exclusivement d'intelligences pratiques hors ligne, de Rothschild, de Rockefeller, de Lesseps, de Boucicaut, de Krupp, de Stinnes et de Rathenau.

Et l'insuccès des entreprises gérées par l'Etat

[1] G. Le Bon, *Aphorismes*, I.

a, malheureusement, les répercussions les plus fâcheuses sur les entreprises privées.

L'innombrable société anonyme qu'est l'Etat n'a pas d'autres moyens de distinguer les capacités, ou d'en créer en nombre suffisant, que de s'en remettre à un choix de nature mécanique, basé sur des brevets, des élections, des recommandations, des protections, toutes choses que l'on ne peut blâmer en bloc, mais qui ne suppléent que fort insuffisamment au manque de compétence. Dans le choix de ceux qui vont, selon un mot historique, collaborer à la « conquête du pays par l'écritoire », il semble que le caprice de la chance soit déterminant. Nous voici enfin dans le territoire incontesté, dans la citadelle presque inexpugnable de la chance.

Je me rappelle avoir lu, naguère, dans l'article nécrologique, très sympathique d'ailleurs, consacré par un journal à un homme d'Etat qui avait occupé les charges suprêmes d'une République, qu'il dirigea « pendant un an » le ministère de la guerre, « où il suppléa par son bon sens et sa finesse à son incompétence complète en la matière. »

Et c'étaient ses amis politiques qui écrivaient cela, avec une franchise digne des plus grands éloges !

Si l'incompétence indiscutée peut s'installer ainsi pendant douze mois consécutifs au sommet de la hiérarchie dans les choses militaires qui, ainsi que la police, paraissent rentrer dans les attributions normales et primordiales de l'Etat, on comprend que le gâchis dans les entreprises industrielles, commerciales et financières gérées par l'Etat ait tout loisir de passer les limites de l'imagination ; que dans ces conditions tout aille au petit bonheur,

sens dessus dessous ; que la déesse Chance, que subit placidement l'ensemble du peuple, s'en donne à cœur joie, et que cette folle petite espiègle voie croître sa puissance dans des proportions effarantes ; qu'elle renverse de son pied mutin les châteaux de cartes de la politique ; qu'elle vide les trésoreries, bouleverse le présent et compromette l'avenir.

Combien différente de cette chance aveugle, qu'adore la foule et qui la gouverne à son gré, n'est pas cette autre chance, domptée et domestiquée par l'effort intelligent dont nous avons parlé plus haut et qu'il est possible, mais non sans peine, d'y substituer.

André Langie.

Dans la mare aux grenouilles.

A propos du livre de M. C.-A. Loosli sur Ferdinand Hodler.

Je ne sais si M. Loosli porte des gants d'habitude ; en tout cas, il n'en a pas mis pour écrire son livre sur Ferdinand Hodler [1], et je l'en félicite ; il est des vérités qu'il n'est pas mauvais que quelqu'un fasse entendre de temps en temps. L'activité du grand artiste que la Suisse a perdu le 19 mai 1918 a été l'occasion de quelques tempêtes ; elles sont encore dans toutes les mémoires. M. Loosli, autrefois secrétaire de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, informé et documenté de première main, confident des artistes qui ont joué les premiers rôles dans ces discussions ardentes, était plus que qui que ce soit à même d'en faire l'historique et d'en tirer les conclusions nécessaires. On ne peut que le remercier de l'avoir fait sans rien dissimuler.

Quand un étranger nous demande si nous avons un art national en Suisse, nous sommes assez embarrassés pour lui répondre; nous finissons par lui

[1] *Ferdinand Hodlers Leben, Werk und Nachlass.* In vier Bänden bearbeitet und herausgegeben von C.-A. Loosli, Verlag von R. Suter et Cº. Bern, 1921.

déclarer qu'il y en a eu un autrefois... peut-être, mais que, pour l'instant nous sommes dépourvus d'artistes vraiment nationaux.

M. Loosli nous expose que si la Suisse possède un nombre relativement important d'artistes, dont quelques-uns sont éminents, elle n'a pas d'art national. Il en serait difficilement autrement dans un pays partagé en vingt-deux cantons, ayant trois langues nationales et deux confessions religieuses principales. Notre petit pays est entouré de trois grandes nations avec lesquelles il entretient des rapports actifs de toute nature. Les artistes suisses nés au siècle précédent ont été chercher les principes de leur métier à Paris, Rome, Florence et Dusseldorf, plus tard à Munich et à Berlin. Ils en ont rapporté une esthétique et une technique qu'on a appréciées suivant la réputation de l'école qu'elles représentaient et dont nos artistes continuaient la tradition. Dans ces conditions, un art indigène, issu de notre sol, devait étonner, peut-être même indigner un public habitué à ne considérer comme beau que ce qui venait d'au delà de nos frontières.

C'est ce qui est arrivé à Hodler. Né dans le canton de Berne et élevé dans les bas quartiers de la Ville fédérale, il n'y eut pas de Suisse plus authentique. Les premières impressions de beauté vinrent à ce fils d'un menuisier et d'une cuisinière de ce qu'il vit, dès sa tendre jeunesse, aux bords de l'Aar : les monuments de Berne, plus nombreux alors qu'aujourd'hui, tels que tours, portes, fontaines, les grands bois des environs, les Alpes bernoises se gravèrent dans sa mémoire et dans son cœur en traits ineffaçables. Un séjour de plusieurs années dans les environs

de Thoune et à Langenthal ne fit qu'accentuer cette admiration des splendeurs de la nature. Genève l'accueillit en 1872, et les bords du Léman, par ses harmonies douces et apaisées, ne pouvaient qu'enrichir cette symphonie de formes et de couleurs qui hantait son imagination. Barthélemy Menn fut son maître.

Hodler est donc sorti du peuple et du peuple bernois ; il en a l'énergie, la rudesse et la verdeur ; sa langue maternelle est le bernois ; ses premiers regards se sont portés vers le terre-à-terre d'une existence difficile, exposée à l'humiliation et à la souffrance, mais qu'un optimisme imperturbable, allié au talent, a rendue tolérable d'abord, agrandie ensuite par l'ambition et le sentiment de la valeur personnelle, épanouie enfin en une carrière créatrice imposante.

Mais que de préjugés à surmonter, que de résistances à vaincre pour en arriver là! La protection de l'art était le fait de quelques amateurs fortunés et de sociétés peu nombreuses. La Confédération et les cantons ne puisaient qu'à de rares occasions dans leur caisse pour soutenir les efforts des artistes. Ce n'est qu'en 1887 qu'un crédit annuel inscrit dans le budget fédéral témoigna de quelque intérêt de l'Etat pour les Beaux-Arts. Et ce crédit, cependant bien insignifiant, était l'objet de querelles continuelles. La proposition de le diminuer ou même de l'abolir surgissait de temps en temps, prouvant que l'art était considéré comme un élément de civilisation superflu, en tout cas de moindre importance que l'agriculture, le commerce ou les métiers. Notre peuple est peu porté à apprécier les arts du dessin ; il n'a pas

compris jusqu'à quel point ils sont capables d'enrichir et d'ennoblir le patrimoine national.

Hodler, d'origine paysanne et bernoise, — ses ancêtres étaient charretiers et il attribuait à leur existence instable le goût de la vie mouvementée qui lui était inné, — doit à sa patrie bernoise ses goûts et ses tendances. Il ne se laissa enrôler sous aucune bannière ; il n'appartint ni à l'école française, ni à l'école allemande, ni à l'art italien. Hodler ne fut que Hodler. Les mieux intentionnés de ceux qui s'efforçaient de démêler les mérites de son art étaient portés à voir en lui un héritier de la civilisation des Egyptiens, des Assyriens, voire même des Hindous, plutôt qu'un honnête Bernois. N'en sourions pas, et rappelons-nous que ses contemporains se trouvaient en présence d'un phénomène unique, inouï : un artiste suisse, suisse jusqu'à la moelle.

Cette particularité explique l'étrangeté que Hodler en Suisse, en tout temps, et plus tard hors des frontières de son pays, ce qui est plus excusable, a été discuté et combattu jusqu'à nos jours à cause de son caractère suisse. On ne l'a pas compris. On lui aurait tout pardonné si, dans sa patrie, il avait renié ses origines morales et intellectuelles pour se rattacher, comme tous ses prédécesseurs en matière d'art, à une école étrangère. Mais comme il persista dans la voie où il se cherchait lui-même jusqu'à paraître provocant, l'hostilité éclata. On commença par railler ses principes artistiques, comme ceux de tout novateur de génie, puis on les critiqua et finalement on les combattit avec amertume. C'est surtout l'application de sa théorie du parallélisme qui avait le don de mettre ses adversaires en fureur. La plupart se recru-

taient parmi les artistes voués à la tradition et l'acharnement qu'ils mettaient à leurs attaques est un indice certain de la crainte qu'ils éprouvaient de voir leur valeur diminuée par les succès d'un novateur hardi.

Déjà au commencement de la décade de 1880 à 1890, quelques œuvres qu'on trouvait alors audacieuses firent sensation. Quand des travaux de grande envergure attirèrent sur lui les regards de tout le monde, lorsque sa personnalité se dégagea toujours plus sûre d'elle-même, ne faisant pas la moindre concession au public et au goût contemporain, des adversaires résolus, en grand nombre, le renièrent et, plutôt que de voir en lui le représentant autorisé de l'art le plus récent, cherchèrent à le rendre ridicule, à le déconsidérer et à le salir par tous les moyens.

Quelques admirateurs, artistes ou hommes de lettres, s'étaient ralliés autour de lui et le soutenaient fidèlement.

Le différend s'éleva à un degré de passion tel que le seul nom de Hodler déchaînait des discussions qui duraient des mois et des années. Il fut un temps où les journaux les plus insignifiants accablaient Hodler de sarcasmes, de calomnies et d'insultes grossières. Il en résulta pour l'artiste des difficultés et des déboires de tout genre, une misère sans nom.

La *Querelle des fresques* fut un événement épique dans la carrière de Hodler. Elle mit aux prises les adeptes des deux tendances auxquelles se ralliaient les artistes et le public cultivé de la Suisse : la tendance pseudo-idéaliste et la tendance naïve et réaliste. Ceux qui appartenaient à la première idéalisaient l'histoire de leurs ancêtres ; ils la remplissaient de héros qu'ils voyaient très différents d'eux-

mêmes et en faisaient des sortes de demi-dieux, dignes de leur admiration dévote. La littérature épique a fortement contribué à colorer ainsi les Vieux Suisses, en particulier le Guillaume Tell de Schiller ; il jouit encore d'une grande popularité et on le considère comme une sorte de révélation historique.

Or, le Tell de Schiller et les Confédérés de Schiller sont aussi peu suisses que possible aux deux points de vue historique et ethnique. Ils n'ont aucun point de contact avec le pays que le poète leur a assigné, non plus qu'avec le passé historique et le caractère du peuple suisse en général. Dans un but artistique, philosophique et politique, le poète les a idéalisés et transportés dans un monde très différent de la réalité.

Les Suisses s'en sont sentis flattés. Ils se sont adonnés à l'illusion naïve que Schiller avait caractérisé nos confédérés d'après les données exactes de l'histoire. Quiconque s'attaquait à l'idéal de Schiller commettait un crime de lèse-traditions suisses. Il n'était donc pas permis de s'attaquer à une tradition faussée.

Quand Hodler s'adressait à l'histoire et à ses héros, il le faisait d'une manière naïve et avec le goût du réalisme. Il se sentait suisse et voyait ses compatriotes avec les yeux d'un descendant de la classe rurale de Berne. Il savait que nos aïeux héroïques, aussi bien que les Suisses de la campagne, étaient des paysans. Il représenta les Suisses comme il les avait vus et comme il les connaissait par expérience ; il se refusa à embellir poétiquement la vérité ; c'était comme une déclaration de guerre au pseudo-idéal traditionnel. Le peuple suisse ne sut ni le compren-

dre ni le reconnaître. Il était trop habitué à la falsification de l'histoire pour admettre le désintéressement de Hodler à l'égard de notre passé et pour essayer d'en contrôler la valeur.

Quant à ceux de ses adversaires qui étaient imprégnés d'érudition, ils ne connaissaient la peinture que comme une sorte d'illustration anecdotique. Ils ne comprirent pas le sens profond des compositions de Hodler non plus que leur intérêt au point de vue humain ; ils taxèrent son réalisme de grossièreté. Du reste leur esthétique ne se haussait pas jusqu'à la compréhension de la grande peinture décorative. L'habitude de ne voir partout que de la peinture de chevalet les retenait sur le détail exécuté avec une minutie scrupuleuse, sur le raffinement du coloris et la précision d'un travail fait pour être vu de près. Les mérites d'un Giotto et d'un Puvis de Chavannes étaient restés lettre morte pour eux.

Telles sont les raisons essentielles qui expliquent l'hostilité qui s'acharna contre Hodler. Jusqu'en 1896 il n'avait eu à se plaindre que de l'indifférence de ses compatriotes ; ils n'étaient pas allés jusqu'à lui témoigner d'une franche aversion. Leur attitude changea quand, à la suite du concours ouvert pour la décoration de la salle des armures au Musée national, à Zurich, le jury, composé de quelques-uns des artistes et architectes les plus incontestés de la Suisse, après avoir examiné les projets de vingt artistes, eut décerné le premier prix au projet de Hodler intitulé : *La retraite de Marignan.*

Je n'ai pas l'intention de suivre la « querelle des fresques » dans toutes ses péripéties. Le lecteur en trouvera quelques-unes des plus intéressantes dans

l'ouvrage de M. Loosli où j'ai puisé ces détails. Elles sont bien significatives de l'ignorance en matière d'art et de l'étroitesse d'esprit de la Commission du musée qui, par tous les moyens, tenta de s'opposer à l'exécution de ces fresques. Finalement la volonté du Conseil fédéral, représenté surtout par MM. Lachenal et Ruffy, l'emporta, mais non sans peine, sur sa résistance. Qu'il nous suffise de mentionner encore le fait que quelque treize ans plus tard, le Musée de Stuttgart s'estima trop heureux de pouvoir acheter un des cartons de la retraite de Marignan pour la somme de 75 000 fr.

Les adversaires de Hodler aboutirent cependant à ce résultat qui dut leur faire plaisir, de faire reculer jusqu'en 1912 la commande de la décoration de la seconde paroi de la salle des armures. Hodler était à ce moment surchargé de besogne et ne put se mettre à l'exécution de cette œuvre qu'à la fin de 1916; *La bataille de Morat* n'en était qu'à la période préparatoire quand la mort mit une fin brusque à la réalisation de ce projet.

Pendant que la querelle des fresques battait son plein, Hodler, pour s'en distraire, comme il disait, avait en 1897 exposé sa *Nuit* à Munich, ce qui lui avait valu la grande médaille d'or, et en 1900, à Paris, *Le Jour* ; le jury l'avait gratifié de la même récompense. Ses ennemis ne désarmèrent pas.

A partir de ce moment, l'ascension de Hodler vers le succès est prodigieuse. En 1903, il expose à Vienne où son art triomphe. Il était arrivé ! On le considérait comme un artiste de premier plan, comme un des plus considérables du temps présent. La période de misère était passée ; mais Hodler avait cinquante ans !

Le succès, loin de l'inciter à se reposer, semblait avoir redoublé sa capacité de travail déjà énorme. Il expose à Berlin en 1905 ; il a une salle pour lui seul ; on lui offre une chaire de professeur ; il refuse et se met en route pour l'Italie. C'était la première fois qu'il y allait.

De retour en Suisse où il est saisi par une fièvre de travail (1907), il a le sentiment d'être de moins en moins compris de ses compatriotes. Mais il s'est fait beaucoup d'amis et soupçonne qu'il en est redevable à ses succès à l'étranger. Ce qui n'empêche que la direction du Musée de Berne cherche à se défaire de deux de ses toiles pour acquérir à leur place la *Fête des lutteurs* de Giron ! L'intervention de M. Loosli empêcha ce sacrilège et un crédit de 60 000 francs voté par le Grand Conseil permit aux autorités de réaliser l'achat désiré.

Cet incident est bien caractéristique de l'incapacité des Bernois de comprendre leur meilleur peintre à un moment où l'étranger le considérait comme un des plus grands artistes existants. Pour récompenser comme elle le méritait la délicatesse du procédé, Hodler retira du Musée de Berne le *Tell* dont il avait l'intention de le gratifier.

Ces quelques épisodes de la vie de Hodler que nous avons glanés dans l'ouvrage de M. Loosli en feront je pense apprécier les mérites. L'auteur, avec la compétence d'un amateur d'art informé et la sollicitude d'un ami, a été à même d'observer Hodler pour ainsi dire jour par jour et de suivre l'évolution de sa pensée. Il nous en a donné une image plastique et vivante. L'exposé qu'il nous fait de la doctrine de Hodler sur la valeur de la forme, l'accent principal, la nécessité d'éliminer d'une œuvre

d'art tout ce qui n'est qu'accessoire et surtout sur le parallélisme demeuré incompréhensible à un grand nombre de personnes, me paraît définitif et vient à son heure. Quand les trois volumes qu'il nous promet auront complété le premier, il aura dressé à son ami un monument indestructible et aura rendu à sa patrie un service éminent. Les jaloux, les attardés et les pédants en voudront peut-être à M. Loosli de sa franchise. Il est bon parfois de jeter la pierre dans la mare aux grenouilles ; ces dernières n'en meurent pas et le procédé, comme l'éclair qui fend la nue, après un moment d'agitation, ramène le calme et la sérénité.

E.-C. CHATELANAT.

Lettre de Paris.

Les contradictions de *Batouala*. — Un Guadeloupéen cultivé à la française. — M. René Maran, nègre artiste. — Le cerveau des nègres n'est pas encore un instrument perfectionné. — Les diplômes sont portés par les nègres européens comme des oripeaux.

L'Académie Goncourt ayant « couronné » *Batouala*, beaucoup de Français ont lu ce roman. J'ai fait comme eux. Je ne le regrette point. Pour la première fois, je le suppose, un nègre, s'essayant à la littérature descriptive, a composé quelques tableaux intéressants.

Peut-être eût-on négligé les mérites de cet ouvrage si l'on n'avait su qu'un nègre en est l'auteur. J'avoue que ma curiosité m'a valu des surprises que je n'eusse point éprouvées si j'avais pensé lire l'essai de quelque littérateur français débutant. Mais à chaque étrangeté, je me rappelais que M. René Maran a la peau noire, et je me disais : « Voilà comment voit et sent un nègre dont l'art français a façonné l'esprit ; *Batouala* est vraiment un document précieux. » De même, quand je lis Isabelle Eberhardt, je n'oublie point que cette femme bizarre était une Russe musulmane transplantée en Algérie, et les paysages qu'elle me présente, je les contemple en même temps que le spectacle que m'offre sa personnalité. Je goûte alors l'harmonie qui émane de ces deux visions.

Je ne crois céder ainsi à aucun préjugé ; je n'obéis ni à Taine ni à Sainte-Beuve ; j'essaie seulement de tirer d'une lecture tout le plaisir qu'elle comporte. Sans doute mon imagination m'y aide-t-elle volontiers ; mais je m'en félicite. Car je défie le lecteur de ne rien mettre de soi dans le livre qui captive son attention. Toute littérature est une occasion de rêver, de réfléchir : comprendre, c'est s'adapter l'idée d'un autre.

Or, *Batouala* est précédé d'une préface qui n'a aucun rapport avec le roman et qui, même, le contredit. Il est proclamé, dans la préface, que les « Blancs » commettent crimes et turpitudes aux colonies. Et *Batouala* nous montre des nègres livrés à leurs passions animales, à leurs superstitions sanguinaires, à leurs vices abjects. Etonné de cette contradiction, j'ai tenté d'en discerner la cause. J'ai cru la trouver précisément dans la nature contradictoire du romancier.

Nègre guadeloupéen, M. René Maran a fréquenté l'université de Bordeaux. Il connaît Racine et Victor Hugo, et même des poètes plus modernes. Il a étudié aussi des philosophes européens. Ainsi son intelligence se cultivait ; mais ni son intelligence ni sa sensibilité ne devenaient tout à coup semblables à la nôtre. Il restait un nègre, tout en éprouvant des sensations délicates, telles que ses aïeux n'en éprouvèrent jamais. Il devint un nègre artiste.

Quand les nègres du Sénégal ou de la Guinée veulent faire figure de « civilisé », ils achètent un chapeau melon, un parapluie et des souliers vernis. Quand M. René Maran voulut composer un roman, il écrivit *Bataoula;* mais il le commenta par une préface qui est au livre même ce que sont le parapluie, le chapeau et les souliers aux « dioulas » (marchands) de Conakry ou de Saint-Louis. Et ma réflexion m'induisit à conclure que les nègres cultivés manquent encore de logique.

Et cela, je l'écrivis. Depuis lors, tous les nègres « diplômés » se dressent contre moi pour défendre leur race. Des députés, des universitaires noirs m'accusent d'injustice et d'imbécillité. Ma conclusion se trouve donc approuvée par eux-mêmes. J'avais dit que M. René Maran n'était pas un logicien. Ses congénères me démontrent ces jours-ci qu'ils lui ressemblent et même que la plupart d'entre eux n'ont, de notre savoir, acquis que des formules. Ils n'ont ni subtilité, ni impartialité d'esprit.

De ma critique, ils n'ont retenu que ceci : le cerveau des nègres n'est pas un instrument perfectionné. Ils en ont été blessés dans leur orgueil ; car, comme presque tous les êtres humains que les circonstances élèvent brusquement dans la

hiérarchie sociale, ils sont naïvement vaniteux. Les sciences leur sont des oripeaux dont ils se parent. Ils veulent briller. Vous avez vu des photographies de rois nègres : leurs pieds sont nus, leur front est couronné de plumages et leur torse est engoncé dans une tunique militaire où des couvercles de boîtes de conserves tiennent lieu de médailles et de croix. Telle est l'image morale de nos « intellectuels » noirs.

Eh bien, j'ai connu des nègres qui leur étaient supérieurs et qui, pourtant, vêtus du simple « boubou », vivaient parmi leurs frères. C'étaient de simples vieillards que l'expérience avait renseignés à la fois sur leurs congénères et sur les « Blancs». Ils avaient inventé une philosophie et ils la mettaient en pratique. Elle avait pour base la patience.

C'est la vertu qui manque le plus à nos nègres « européens ». Ils ne comprennent pas que s'il nous a fallu de longs siècles pour établir l'Europe actuelle, il leur faudra un effort au moins égal, sinon en durée, du moins en persévérance, pour acquérir notre sagesse imparfaite. Mais il est vain de le leur dire, puisqu'ils sont pareils aux enfants. Il ne reste qu'à les éduquer lentement, en se gardant d'attendre d'eux aucune gratitude.

JEAN LEFRANC.

Chronique suisse allemande.

Nouveaux volumes de l'édition suisse de Gotthelf. — La *Correspondance* de J. V. Widmann et de Gottfried Keller. — Essais inédits de Jacob Burckhardt. — A propos de Walther Siegfried. — Poésies de Siegfried Lang. — Les livres.

C'est toujours avec plaisir qu'on voit arriver les nouveaux volumes de l'édition suisse de Gotthelf, car ils nous fournissent l'occasion de relire l'œuvre de ce conteur incomparable, dont la renommée ne fait que grandir avec le temps. Le plaisir est d'autant plus grand que l'édition, d'une exécution irréprochable et sur beau papier, nous donne le texte authentique de Gotthelf, lequel, comme on sait, a été altéré

fréquemment par des éditeurs peu scrupuleux. Il faut louer MM. Hunziker et Bloesch, et leurs collaborateurs, de leur peine : à chaque œuvre, ils joignent des notices, des commentaires et des vocabulaires d'expressions dialectales, sans que les volumes prennent l'aspect rébarbatif qu'ont trop souvent les éditions critiques de savants. La littérature est pour eux chose essentielle, et en cela ils servent grandement la mémoire de Gotthelf.

Ces nouveaux volumes sont *Souffrances et joies d'un maître d'école* et *La Fromagerie*[1]. Là, comme dans ses autres œuvres, sous prétexte de peindre les mœurs de son temps, Gotthelf veut faire la leçon à ses contemporains. Dans le premier ouvrage, son intention est de réformer l'enseignement primaire de son canton, alors très défectueux. Des séminaires bernois sortaient, dit l'auteur, « des lourdauds mal dégrossis infatués de leur savoir et faisant les importants en habit noir et le nez bouffi d'orgueil ». Il s'agissait pour Gotthelf de rabattre le caquet de ces gonflés et de dire aussi au gouvernement de quelle manière il devait former ses maîtres. D'abord, il l'invitait à les mieux payer. En ce temps-là, au bon pays de Berne, les maîtres d'école recevaient des traitements de famine ; si leur sort fut amélioré, c'est en grande partie à Gotthelf qu'on le doit. Dans son roman, on pénètre dans l'intérieur d'un de ces pauvres maîtres d'école de la génération de 1840. Le personnage est assez fat : il est plein de suffisance et se pose en homme supérieur. Mais, comme toujours dans les récits de Gotthelf, la vie se charge de l'instruire. Après avoir mené une existence assez dissolue, il se marie et, pour son plus grand bonheur, la femme qu'il associe à sa vie apporte à son foyer la joie. Ici, Gotthelf trace une de ces idylles, comme il excelle à en tracer, où il montre l'homme purifié par l'amour, prenant ses devoirs au sérieux et devenant un membre utile de la communauté.

[1] Jeremias Gotthelf : Sämmtliche Werke in 24 Bänden. II. und III. Bände. *Leiden und Freuden eines Schulmeisters*, bearbeitet von Eduard Bäschler ; XII. Band. *Die Käserei in der Vehfreude*, bearbeitet von Hans Bloesch. Verlag von Eugen Rentsch in Zürich-Erlenbach. 1922.

Ce récit moralisateur est égayé par beaucoup de verve car Gotthelf, selon son habitude, s'y gausse fort de certains ridicules de ses contemporains. Il s'en prend surtout aux pédagogues, dont il fait des caricatures amusantes. Plusieurs de ceux-ci, s'y reconnaissant sans doute, se fâchèrent. Le romancier rit de leur colère. « Les gens, dit-il, n'aiment pas qu'on se moque d'eux, mais moi, ne suis-je pas le premier à rire de mes propres travers et de ceux de ma femme? » Ce que Gotthelf abhorre surtout, c'est l'enseignement platement utilitaire. « L'éducateur, écrit-il dans une de ses lettres, doit être respectueux de l'individualité et doit savoir comprendre : ce qui manque à la logique de Fellenberg, c'est l'amour. » Telle est bien la raison qui mit la plume en main de Gotthelf ; une fois de plus, il affirme que s'il écrit, ce n'est pas pour amuser ses contemporains, mais pour les instruire et les former moralement. « Il y a une nécessité, ajoute-t-il, qui nous oblige à proclamer la vérité dans un livre, afin que ce livre vive pour l'amour de la vérité quand l'écrivain ne sera plus. »

Ce témoignage, on le retrouve aussi dans *La Fromagerie*, ce roman social des mœurs de la campagne bernoise. Quand l'Emmenthal commença à exporter ses fromages, les paysans s'unirent pour défendre leurs intérêts. Des associations se formèrent dans les villages et l'on créa des « caisses villageoises ». Gotthelf favorisa le mouvement, car il était homme de prévoyance et de bon conseil. Et si, derechef, il prend la plume, c'est que, dans les conjonctures, il entend montrer une fois de plus comment on s'enrichit honnêtement. Face à face, il met deux ménages : celui de Sepp, qui a l'amour du travail, qui est d'esprit conservateur et de caractère prudent et avisé ; Sepp a pour compagne une femme économe et prévoyante, et la prospérité vient dans la maison. Il en est tout autrement de Peterli, son voisin, homme dépourvu de caractère, sans prévoyance et qui se laisse gruger par une fripouille, qui est naturellement un radical. Sa femme, de son côté, fainéante et gourmande, ne fait rien pour relever la maison, si bien que la débâcle ne tarde pas à arriver. Evidemment, dans le code moral de Gotthelf, la vertu est tou-

jours récompensée et le vice puni, ce qui n'est guère le cas dans la vie. Mais ainsi le veut Gotthelf, pressé d'agir sur ses contemporains. Ce qui rachète ce défaut dans son livre, c'est la large et belle description de cette plantureuse vallée de l'Emmenthal, si chère au cœur du romancier : il y a un tableau mouvementé de la foire de Langenthal, la grande bourse du fromage, et Gotthelf est si précis dans les détails qu'il donne que ses compatriotes l'ont accusé de divulguer les secrets de la fabrication du fromage et de nuire aux intérêts de la vallée.

En quittant les volumes de Gotthelf, j'ai lu la *Correspondance de Gottfried Keller et de J. V. Widmann* [1], qui m'a transporté dans un monde tout différent, celui des hommes de lettres de la génération de 1880. Le contraste ne peut être plus grand entre ce pasteur bernois qui n'écrivait que pour agir sur ses contemporains et le critique littéraire du *Bund* qui, infiniment curieux de toutes choses, s'intéressait vivement aux productions de l'art les plus diverses, sans se soucier des idées morales des gens qui écrivaient. On a réuni récemment en volume les meilleurs feuilletons de Widmann ; j'y trouve des études sur Goethe, sur Hölderlin, sur l'Arétin, l'Arioste, Léonard de Vinci, Hodler, Brahms, le vin de Tokay et le Jardin d'Epicure. Il y est aussi question de C.-F. Meyer, de Gottfried Keller et de Carl Spitteler, mais le nom de Gotthelf n'y est pas même mentionné. Est-ce une omission volontaire? Je ne le crois pas. L'actualité ne fournit sans doute pas à Widmann l'occasion de parler d'un romancier qu'il appréciait sans doute, car il était trop artiste pour ne pas sentir la beauté littéraire des œuvres de Gotthelf. Ce qu'il y a de certain, c'est que Widmann était toujours à l'affût des talents nouveaux : on le voit au soin qu'il met à faire connaître Gottfried Keller et Carl Spitteler.

La chose paraît sans doute étrange, mais elle est réelle : Gottfried Keller ne fut pas admiré tout de suite par ses com-

[1] *Gottfried Keller und J. V. Widmann. Briefwechsel.* Herausgegeben und erläutert von Dr. Max Widmann. Basel, Rhein-Verlag, 1922.

patriotes. Alors qu'en Allemagne il avait acquis une large renommée, il restait presque inconnu en Suisse. C'est en grande partie aux efforts de Widmann que cette erreur fut corrigée. Dès 1874, il s'appliqua avec un soin constant à faire connaître Gottfried Keller en Suisse, et ses efforts furent peu à peu couronnés de succès. Le romancier zuricois était sans doute peu sensible à la louange, mais il fut touché de la ferveur du critique et il lui écrivit pour le remercier. Widmann, naturellement, répondit à ces lettres, et même abondamment, car, à l'encontre de son ami de Zurich, il aimait fort la correspondance. On connaissait, par la biographie Bächtold-Ermatinger, la plupart des lettres de Keller, mais on ignorait celles de Widmann. Aujourd'hui, nous avons toutes ces lettres en regard les unes des autres dans le joli volume que nous annonçons et dont le fils de Widmann a pris soin. La chose est fort agréable. Toute la correspondance que les deux hommes échangèrent entre 1874 et 1888 y trouve place. Il y est question surtout de littérature, et Gottfried Keller s'y révèle un critique littéraire de premier ordre, ce qu'on savait du reste déjà par ses autres correspondances et par ses essais sur Gotthelf. Il est, à vrai dire, très traditionnaliste et souvent peu favorable aux nouveautés qui heurtent ses goûts. La chose apparaît clairement à propos de Spitteler, alors inconnu, et que Widmann s'efforce de lui faire comprendre et admirer.

A Widmann revient le grand honneur d'avoir deviné le génie de Spitteler dès ses premières œuvres : *Prométhée et Epiméthée* et *Extramundana*. Quand il s'en ouvre avec chaleur à Gottfried Keller, celui-ci ne refuse pas de lire les œuvres de ce jeune ami et il le fait avec la conscience qu'il apportait à toute chose. Il sent certes la grandeur de la poésie de ce solitaire, mais la forme sybilline des vers répugne à son esprit, réaliste et clair. Il ne saisit pas tous les symboles et il s'en explique franchement avec son ami : ceux des petits chiens et des petits du lion qui doit tuer Prométhée lui semblent particulièrement bizarres. Alors Widmann se fait leur exégète avec une patience admirable, mais il ne parvient pas à con-

vaincre son ami, qui consent bien à admettre les commentaires, mais n'en continue pas moins à grogner dans sa barbe. Néanmoins la partie est gagnée, et Gottfried Keller reconnaît que « dans ce petit Habacuc », il y a quelque chose de curieux et de grand. Quant à faire de la propagande en faveur de ses œuvres, il n'en a cure, ou plutôt il est sceptique sur le résultat. « Il est difficile, dit-il, d'intéresser les gens à des œuvres qui ne rentrent pas dans les cadres convenus. »

Tel est le verdict de Keller sur les premières œuvres de Spitteler. A cela, on peut ajouter que si l'écrivain zuricois avait vécu assez pour voir l'apparition du *Printemps olympien*, il fût devenu un chaud admirateur du poète.

— J'ai la chance rare, dans une chronique, de pouvoir parler, après Gotthelf, Gottfried Keller et Spitteler. d'un autre grand esprit de notre pays, Jacob Burckhardt. L'occasion m'en est offerte par la publication d'essais, restés inconnus, de l'historien de la Renaissance, datant de 1843, 1846 et 1847 [1]. C'est un hasard qui amena leur découverte. Un admirateur de Burckhardt, M. Joseph Oswald, qui avait bien connu le savant dans un séjour qu'il fit à Bâle entre 1876 et 1887, avait entrepris un travail sur le milieu intellectuel bâlois pendant ce temps. Cette étude le conduisit à faire des recherches dans la *Gazette de Cologne*, pour y trouver un article que Burckhardt avait écrit en 1843 dans ce journal sur les poésies de Gottfried Keller. M. Oswald ne trouva pas cet article, car la rédaction ne l'avait point publié, mais il en trouva d'autres, non signés, qu'au ton, au tour de phrase et aux idées, il reconnut être de Burckhardt. Ce furent d'abord deux articles sur la *Littérature française et l'argent* et la *Bibliothèque royale de Paris*, qui coïncidaient avec un séjour que Burckhardt avait fait à Paris en 1843. Mis en goût par sa découverte, M. Oswald poussa plus loin ses recherches, et il découvrit d'autres articles postérieurs à cette date : *Rome pendant la semaine sainte*, *Tableaux de Rome* et *Souvenirs d'Italie*, datés de 1847, et qui,

[1] *Unbekannte Aufsätze Jakob Burckhardt's aus Paris, Rom und Mailand.* Eingeleitet und herausgegeben von Josef Oswald. Basel, Benno Schwab u. Co. Verleger, 1922.

à n'en pas douter, émanaient de Burckhardt. M. Oswald constata d'abord qu'ils coïncidaient avec un voyage fait cette année par l'historien bâlois en Italie. Néanmoins, il était nécessaire d'établir l'authenticité de ces essais par des pièces probantes : M. Oswald y parvint en établissant d'après les archives du journal que Jacob Burckhardt avait touché alors des émoluments pour différentes correspondances qu'il y avait publiées. Celles-ci, du reste, ne sont point les seules qu'écrivit l'historien dans la *Gazette de Cologne* : en 1844, il envoya trente-trois correspondances sur des sujets politiques et littéraires. Nous les aurons sans doute bientôt. En attendant, délectons-nous aux pages nouvelles de Burckhardt que M, Oswald nous fait connaître : elles sont du meilleur Burckhardt, fines et légères pour la forme et d'une riche substance. Une fois de plus, on constate que même quand il improvisait, ce grand esprit restait un écrivain. Ses remarques sur la vie parisienne, sur le gouvernement de Louis-Philippe, sur les mœurs littéraires de Paris, et sur le théâtre en particulier, dénotent un esprit singulièrement perspicace et ouvert. En Italie, Burckhardt se retrouve chez lui et, comme dans ses lettres, il fait au jour le jour la chronique de ses voyages, notant les traits de mœurs qui l'amusent et parlant plus du peuple italien qu'il adore que des trésors d'art amassés dans les musées et les églises.

Ajoutons qu'aux essais qu'il édite, M. Oswald joint deux études sur Burckhardt : une sur les rapports de l'historien avec la contrée du Rhin inférieur et l'autre sur le milieu intellectuel bâlois vers 1880. Une foule de souvenirs personnels prêtent du charme à ces esquisses : on ne pourra plus écrire sur ces années de la vie de Burckhardt sans les consulter.

— Lorsque Walther Siegfried débuta en 1890 par son roman impressionniste *Tino Moralt*, on crut qu'un grand romancier était né à la Suisse. Deux ans auparavant, Siegfried avait quitté notre pays — il était alors âgé de trente ans — pour se fixer en Allemagne. Il pensait alors, sans doute, qu'il ferait rapidement une brillante carrière littéraire en ce pays. Et, de fait, son livre, qui n'avait rien de spécifiquement suisse,

fut mieux accueilli en Allemagne que chez nous. Cependant, Walther Siegfried n'arriva point au rang d'un grand romancier. Il écrivit des œuvres nouvelles, mais aucune ne fit oublier la première, et lui étant inférieures, il resta l'auteur d'un seul livre, ce qui est toujours désavantageux pour un écrivain vivant. Aujourd'hui, Walther Siegfried a soixante-trois ans, et malgré une production abondante, il n'est point parvenu à conquérir la grande renommée. J'ai été même affligé en lisant son dernier volume : *Morceaux de jour et de nuit*[1], essais impressionnistes de la grande ville qu'est Berlin, et qui furent des feuilletons publiés par de grands journaux. Ils ne manquent pas de finesse, mais la matière en est mince, et lorsqu'on songe aux promesses de *Tino Moralt*, on a bien l'impression que la carrière d'écrivain de Walther Siegfried est une carrière manquée. Du moins son premier livre reste, et à son sujet, on ne peut que souscrire aux paroles d'Alfred Kerr, qui constatant qu'un critique berlinois assez en vue ne connaissait pas *Tino Moralt*, lui dit : « Dépêchez-vous de combler cette lacune de votre culture littéraire. »

— Siegfried Lang, qui débuta il y a quelques années par un charmant volume de vers [2], récidive cette année par un autre volume, *Jardins et murs* [3], qui le classe définitivement parmi nos meilleurs poètes. Ces poésies éveillent le souvenir de vieux jardins enclos de murs, de ces beaux jardins que l'on ne rencontre que dans les pays du Midi et en France et qui recèlent des trésors de beauté. C'est dire que l'auteur aime la couleur et les formes plastiques et je dirai même la nature quand elle est artistement arrangée par les mains de l'homme. Deux poèmes consacrés à *Versailles* et au *Jardin du Luxembourg* donnent bien le sens du volume. Je ne sais si M. Siegfried a lu Albert Samain, mais ses *Jardins et murs* m'ont fait songer aux beaux vers du *Jardin de l'Infante*.

— Parmi les livres d'art qui ont paru ce printemps, il me

[1] *Tag und Nachtstücke*. Verlagshaus Pechstein in Munchen, 1922.

[2] *Gedichte*. Eine erste Lese aus den Jahren 1904-1906. Bern, bei Francke.

[3] *Neue Gedichte* : *Gärten und Mauern*. Basel, Rheinverlag, 1922.

plaît de signaler un joli volume illustré à la plume par Wilhelm Klink, les *Fontaines zuricoises*, et le dernier fascicule de *La Maison bourgeoise en Suisse*, consacré à la *Maison bourgeoise dans le canton de Zoug* [1]. Parmi les plus beaux ornements de nos villes, surtout en Suisse allemande, les vieilles fontaines qui ornent les places de nos villes doivent être citées en première ligne. On n'en construit plus guère aujourd'hui, et c'est dommage. M. Paul Meintel nous le fait regretter en décrivant les trente fontaines de Zurich qui se rencontrent presque uniquement dans les vieux quartiers ; il en fait l'histoire et il en détaille les beautés. Les touristes qui visiteront désormais Zurich ne pourront se passer de ce guide.

Un autre guide indispensable aux touristes visitant la Suisse est la *Maison bourgeoise en Suisse*, laquelle, en faisant l'histoire de la construction des villes, nous montre, en de belles planches, leurs maisons les plus caractéristiques. On sait que plus la ville est ancienne et plus elle est petite, plus elle est intéressante. C'est le cas de Zoug, restée cité modeste et que n'ont point défigurée les architectes modernes avec de grandes bâtisses ou des constructions industrielles.

— Le centenaire de Flaubert n'a pas passé inaperçu chez nous. Outre les nombreux articles que nos principaux journaux ont consacré à cet écrivain, M. Carl-Albrecht Bernoulli. de Bâle, a écrit sur lui des pages très fines et très pénétrantes [2], Le sens de la beauté de la langue du romancier est surtout mis en relief dans ce petit écrit.

ANTOINE GUILLAND.

[1] *Zürcher Brunnen*, von Paul Meintel. Mit 41 Bildern von Wilhelm Klink. Zürich, Grethlein u. Co., 1922. — *Das Bürgerhaus des Kantons Zug*. Druck und Verlag, von Orell Fussli, Zürich, 1922.

[2] *Gedächtnisrede auf Gustav Flaubert*. Basel, Benno Schwabe u. Co., Verleger 1922.

Chronique politique.

La Conférence de Gênes. — Choses et autres.

« L'Europe et le monde ont les yeux fixés sur vous », écrivait à la grande Catherine l'un de ses flatteurs d'Occident. C'est bien ce qui se produit aujourd'hui pour la conférence de Gênes. Mais le spectacle en vaut-il la peine?

La cérémonie a été précédée de quelques épreuves préliminaires dans les grands Etats. Il s'agissait, pour ceux qui devaient y jouer un rôle, de fixer leur attitude et d'obtenir une approbation.

Nous n'avons aucun renseignement sur ce qui s'est passé en Russie ; mais, comme on le sait, la part de la représentation populaire est à tel point inexistante dans cette république idéale qu'il suffit aux maîtres du jour de quelques formalités hypocrites pour être d'avance couverts pour tout ce qu'il leur plaît d'accomplir. En Allemagne, le chancelier Wirth, fortement attaqué par les partis de droite, qui seraient fort embarrassés de dire ce qu'ils feraient à sa place, n'a pas eu trop de peine à persuader au Reichstag d'appuyer sa méthode fuyante que, à part quelques groupes incorrigibles, tout le pays comprend. En Angleterre, M. Lloyd George, très diminué par de nombreux échecs et d'affligeantes contradictions, a retrouvé à la Chambre des communes sa majorité fidèle, moyennant un discours où il n'a pas dit toutes ses intentions. En Italie, M. Facta a provoqué les applaudissements du parlement en faisant ressortir le grand rôle que sa nation allait jouer dans une conférence instituée sur son territoire. Enfin au Palais-Bourbon, le ministère Poincaré, qui cherche à concilier les intérêts de la France avec les engagements pris par un prédécesseur compromettant, a obtenu le vote de confiance qui lui était nécessaire pour poursuivre son action.

De tout ce fatras de discours, il aurait été difficile de faire ressortir des volontés fermes et encore moins le programme

unique qui aurait été nécessaire si vraiment la conférence devait accomplir un travail positif, rétablir des relations normales entre les peuples, relever l'industrie et le commerce en détresse, fortifier la confiance, assurer la paix et régénérer l'Europe.

La conférence de Gênes s'est ouverte dans le cérémonial prévu. Les discours ont été généralement admirés. Tout au plus si quelques auditeurs, particulièrement avertis, se sont étonnés d'entendre MM. Facta et Lloyd George affirmer qu'il n'y avait plus, à l'heure présente, ni vainqueurs, ni vaincus, rien que des gens décidés à reconstruire l'Europe. Cette assertion, qui n'était pas conforme à la vérité, était de plus éminemment dangereuse. L'incartade de M. Tchitcherine, qui a prétendu introduire le sujet prohibé du désarmement, n'a été réprimée qu'avec une mansuétude toute paternelle. Mais la délégation bolchéviste avait été accueillie avec tant d'honneurs qu'il aurait été difficile, dès le début, de se montrer sévère à son égard. Puis on a désigné les membres des commissions qui, comme c'est le cas dans toutes ces vastes réunions, devaient accomplir toute la besogne.

Elles sont, si nous avons su bien lire les communiqués, au nombre de quatre. Mais, comme elles se sont immédiatement divisées en sous-commissions, cela crée une complexité assez grande dans laquelle celui qui ne jette sur les journaux qu'un coup d'œil rapide ne se retrouve pas. De ces commissions, la première, qui est la plus importante, s'occupe de rétablir entre les peuples des rapports plus normaux et de fortifier la confiance ; sa principale tâche est de régler les conditions dans lesquelles la Russie peut rentrer dans le ménage européen. Les autres commisisons ont des programmes avant tout techniques : elles s'occupent des finances, du commerce, des transports et d'autres choses encore.

Cette organisation réglée, le travail aurait dû commencer régulièrement, comme cela se fit à Paris ou à Washington. Mais il aurait fallu mieux préparer les choses.... Le memorandum de Cannes du 6 janvier avait fixé les conditions auxquelles devaient se soumettre les Etats qui prétendraient se faire repré-

senter à Gênes, et la première était de reconnaître leurs dettes. Comme la république des Soviets s'était gardée de donner aucune réponse et qu'il pouvait y avoir quelque péril à en réclamer une, M. Lloyd George s'était hâté de déclarer que le fait qu'elle acceptait l'invitation prouvait suffisamment qu'elle se prêtait à toutes les exigences fixées.

Il n'en était pas ainsi : on put dès le début s'en rendre compte. Mais alors, au lieu de poser aux représentants des Soviets une question précise, dans une séance régulière de commission, M. Lloyd George préféra les entraîner chez lui et engager avec eux des conversations privées auxquelles prenaient part les seuls délégués des puissances invitantes. L'invention était malencontreuse : obligés de faire une déclaration précise, les bolchévistes se seraient gardés de rompre, car ils comptent sur la conférence de Gênes pour leur assurer une reconnaissance officielle et divers autres avantages ; conviés à un entretien particulier, ils ont déployé toutes leurs ressources d'intrigue et d'intimidation, pour le plus grand embarras de leurs interlocuteurs désunis et mal préparés.

Les représentants des Soviets n'ont pas refusé de reconnaître les dettes d'avant-guerre ; mais ils ont demandé que les Alliés admissent l'obligation de réparer les dommages causés par les entreprises contre-révolutionnaires qu'ils ont soutenues. Ces dévastations, ajoutées à divers autres préjudices subis par le gouvernement de Moscou, se chiffrent, paraît-il, par une somme de 50 milliards de roubles-or ; ce qui fait que les puissances occidentales sont, non plus créancières, mais débitrices de la Russie.... Là-dessus, grand scandale : les délégués de l'Entente ont sommé la députation bolchéviste de leur présenter d'autres propositions ; mais ils ne lui ont pas fixé de délai. Ce qui fait que, pendant plusieurs jours, la conférence est restée désorientée et impuissante, attendant la décision de M. Lénine, qu'on s'était plu à faire l'arbitre de la situation.

Comme pour augmenter le désarroi, a éclaté la nouvelle du traité russo-allemand Qu'est-ce au juste que ce traité? Il est en désaccord évident avec l'esprit de la conférence, puisqu'il

règle bilatéralement diverses questions, alors qu'à Gênes on projette une réconciliation universelle ; il contredit un des articles au moins du traité de Versailles et complique l'action de l'Entente vis-à-vis de la Russie. Faut-il y voir plus? La convention signée à Rapallo se double peut-être de clauses secrètes ; d'aucuns prétendent qu'elle ne forme que la partie la moins compromettante d'un accord plus vaste qui impliquerait une association politique et militaire. Nous ne savons.... Mais, sans se livrer à des conjectures prématurées, il apparaît à chacun que l'intempestif traité indique que ceux qui l'ont conclu prétendent reprendre leur pleine liberté diplomatique en dépit des gêneurs qui invoquent des engagements anciens ou récents ; il implique aussi, chez les gouvernements qui l'ont signé, une solidarité qui s'affirmera un jour ou l'autre et risque fort de compromettre les bases du nouvel état politique de l'Europe.

Les Alliés n'auraient pas dû être surpris. Les négociations engagées à Berlin n'avaient pas échappé à quelques-uns de leurs agents ; et, si tant est que les chefs de ministères n'avaient rien su, le rapprochement germano-russe était si bien dans l'air que chacun aurait dû en attendre la divulgation. Pourtant, le fait de choisir la réunion de Gênes pour publier cet accord constituait une bravade. C'était l'acte de gens qui cherchaient à propager le désordre, qui voulaient voir jusqu'où irait leur force.

En face de ce geste, l'attitude des représentants de l'Entente était tout indiquée : ils devaient signifier aux Russes et aux Allemands que leur accord à deux montrait qu'ils ne se conformaient pas aux obligations de la conférence de Gênes et que, s'ils ne l'abandonnaient pas, ils n'avaient plus rien à y faire. Ainsi, toute équivoque aurait été dissipée ; Allemands et Russes auraient compris qu'ils se trouvaient en face d'une volonté ferme. Comme ils ont tout avantage à ne pas mettre l'Europe contre eux, ils auraient cédé dans le moment présent et se seraient inspirés d'une plus saine prudence pour l'avenir.

M. Poincaré a voulu aller plus loin. Il a proposé aux gouvernements alliés de notifier à Berlin que l'Entente considérait

le récent accord de Rapallo comme nul et non avenu et qu'elle s'en remettait, pour juger le cas, à la conférence des ambassadeurs, qui doit connaître de toutes les questions relatives à l'observance des traités. Quel est le résultat de cette démarche? Nous ne le savons pas encore.

Mais les grands hommes réunis à Gênes ont jugé des choses autrement. Au cours d'une réunion des délégués de la grande et de la petite Entente, M. Schanzer a plaidé la cause des contractants germano-russes ; M. Lloyd George, après avoir manifesté une bruyante indignation, est revenu, avec une docilité avertie, à des sentiments plus doux. Le résultat a été une note à l'Allemagne qui lui enjoignait, si elle ne renonçait pas à son traité, de ne plus prendre part aux séances de la commission qui s'occupe des affaires de Russie. Après quoi, de nombreux conciliabules ont eu lieu ; des paroles vives ont encore été prononcées ; les dépêches ont annoncé que la députation du Reich, consciente de la faute qu'elle avait commise, ne songeait qu'à effacer l'acte malencontreux. Mais tout cela n'était que de la façade : les représentants alliés avaient donné leur mesure, les délinquants savaient qu'ils n'avaient pas grand'chose à risquer.

Les deux réponses, celle de l'Allemagne qui marquait ses impressions en présence de la note de l'Entente, celle de la Russie qui indiquait ses intentions en face des réclamations des puissances, ont été rendues publiques le même jour. La délégation du Reich argue de la pureté de ses désirs en concluant un accord qui n'avait rien de clandestin et qui était nécessaire pour sauvegarder les intérêts du pays ; elle comprend mal l'émoi qu'il a provoqué et se déclare prête à se désintéresser de la part des affaires russes qui a été réglée par le récent traité. Celle des Soviets ne refuse pas la reconnaissance de l'ancienne dette, mais continue à demander, sans articuler aucun chiffre cette fois, que les puissances coupables d'avoir soutenu Koltchak et Denikine admettent le droit du gouvernement de Moscou à des réparations ; elle indique comme la condition préalable de tout accord, la reconnaissance officielle du régime des soviets et un octroi de crédits.

Ces réponses n'ont provoqué, chez les représentants alliés, qu'un enthousiasme médiocre. Il a été décidé d'envoyer une nouvelle note à la délégation allemande pour la rendre attentive à diverses inexactitudes ou incorrections que contient sa missive. Quant aux contre-propositions russes, elles ne peuvent manquer de faire l'objet de débats prolongés qui compliqueront la marche de la conférence, si tant est qu'ils ne l'arrêtent pas tout à fait ; et cela sur une question qui aurait dû être résolue d'avance.

Le malheur est que deux tendances opposées se marquent dans cette conférence de Gênes et que, en dépit des communiqués optimistes que prodiguent les agences télégraphiques, elles paraissent diverger de plus en plus.

M. Lloyd George et les ministres italiens, l'un pour des raisons électorales ou sentimentales, les autres pour complaire à un parlement où dominent les tendances de gauche, tiennent par dessus tout à faire aboutir la conférence qu'ils considèrent comme leur création. Comme les grandes difficultés viennent de la Russie des Soviets, ils multiplient les attentions à ses délégués et font rejaillir sur les Allemands une part de leur faveur. Au cours de la crise qui n'est pas encore terminée, ils ont eu de nombreux entretiens avec MM. Tchitcherine, Wirth et Rathenau ; ils les ont entourés de leurs conseils et se sont efforcés de leur arracher des concessions qui leur permissent de les soutenir dans les conférences des Alliés. Cette attitude est-elle habile ? On peut en douter ; car bolchévistes et Germains, qui savent fort bien qu'on ne les lâchera pas, abusent de la bienveillance de leurs protecteurs ; ils poursuivent leur partie à deux, prompts à réaliser tous les avantages que la situation comporte, indifférents d'ailleurs aux intérêts généraux dont tous les membres de l'imposante assemblée devraient s'inspirer.

La délégation française voudrait réagir ; mais elle se trouve dans une position difficile. Elle s'attache désespérément au programme rédigé à Cannes ; mais nombre de gens goûtent peu son attitude et l'accusent de ne songer qu'à faire échouer l'entreprise. A-t-elle au moins des alliés ? On dit qu'à la suite

de l'incartade germano-russe, bien des sympathies sont revenues à la France. C'est possible : il semble au moins que ses intérêts concordent presque partout avec ceux de la petite Entente. Mais dans une réunion semblable, où tous les délégués, quels qu'ils soient, tiennent à obtenir des résultats qui justifient leur présence, la faveur va à ceux qui croient et non à ceux qui doutent. Par la force des choses, MM. Lloyd George, Facta et Cie jouissent d'une autorité à laquelle ne peuvent prétendre M. Barthou et ses collègues.

Cependant les bolchévistes sont les favoris du jour. Ils sont entourés d'une considération particulière. Ils disent ce qui leur plaît, déconcertent leurs interlocuteurs par une multitude de petits tours qu'on s'obstine à excuser avec une bienveillance inlassable, prennent une idée croissante de leur force en raison de la faiblesse des autres, poursuivent bravement leur propagande, sèment consciencieusement la discorde ; avec cela, il mènent bonne et grasse vie, tandis que, dans l'immense pays que leurs méfaits ont rendu stérile, un peuple infortuné meurt de faim.

— En dehors de la conférence de Gênes, il n'y a que peu de chose à dire.

L'échange de notes entre le gouvernement allemand et la commission des réparations, l'un refusant sans relâche ce que l'autre réclame, a excité quelque attention ; mais ce débat est momentanément étouffé par des événements de plus grande importance. La conférence des ministres des affaires étrangères des trois puissances occidentales réunie à Paris a fait un louable effort pour pacifier le proche Orient : elle a proposé un armistice immédiat et esquissé un projet de traité s'inspirant moins de l'acte de Sèvres que de la situation des belligérants. Cette tentative a été, comme il fallait s'y attendre, assez mal accueillie par les intéressés. La plus forte résistance est venue du gouvernement d'Angora qui a demandé qu'à la suspension d'armes correspondît immédiatement l'évacuation de l'Asie Mineure. Les puissances ne peuvent admettre cette prétention : elles réclament qu'avec le retrait des troupes grecques, la Turquie s'engage à accepter les grandes lignes de l'accord. Et la réponse

se fait attendre.... En Irlande, l'œuvre de paix de M. Lloyd George paraît fort compromise. Non seulement la ville de Belfast continue d'être le théâtre d'un combat acharné, mais, dans la partie indépendante de l'île, la lutte s'est ouverte entre les partisans du traité et ceux qui ne veulent pas en entendre parler. MM. Griffith et Collins sont chaque jour menacés par les sectaires que groupe M. de Valera. Des événements graves risquent de se produire. Décidément, ces gens sont incorrigibles.

Et dans la grande préoccupation du monde, la mort de celui qui fut Charles Ier, empereur d'Autriche, et Charles IV, roi apostolique de Hongrie, a passé presque inaperçue, Il n'a eu que de brèves oraisons funèbres : ses maladresses l'avaient discrédité ; on l'oubliait dans son exil de Madère. Il a pourtant eu de bonnes intentions : alors que sévissait l'affreuse guerre, il a fait un effort pour rétablir la paix ; et, s'il n'a pas réussi, c'est que sa faible volonté ne pouvait rien dans l'effroyable chaos où se débattait le monde

Lausanne, 24 avril.

ED. ROSSIER.

Chronique scientifique.

L'immunisation contre les maladies par voie digestive. — L'action préventive et curative du 190 contre l'avarie. — Pour l'utilisation intégrale des chutes d'eau : constitution de réserves par pompage d'eau aux heures de moindre consommation. — Projet de trottoir roulant souterrain à Paris. — Utilisation des sources thermales pour le forçage des fruits et légumes. — Pourquoi la malaria a disparu du Danemark. — Le camphrier de l'avenir. — L'utilité forestière de l'ajonc et du genêt. — Les cirrus et la prévision du temps. Les systèmes nuageux. — Un nouveau minéral radio-actif. — Publications nouvelles.

De façon générale, l'immunisation expérimentale des animaux contre les infections se fait au moyen d'injections sous la peau ou dans les veines. Mais on a constaté qu'en divers cas l'immunisation peut être obtenue par la voie digestive,

assurément plus commode et rapide, et comportant moins de risques. La méthode est-elle applicable à l'homme ? C'est une question que se sont posée MM. Ch. Nicolle et E. Conseil. Et ils ont fait des expériences sur deux maladies, la fièvre méditerranéenne et la dysenterie bacillaire. Les résultats ont été satisfaisants.

Dans le cas de la première maladie, le vaccin a consisté en un mélange de cultures du microbe spécifique, stérilisées par chauffage d'une heure à 72° ou 75° C. Trois volontaires ont avalé des doses de vaccin (doses de 1 milliard de microbes les 1er, 2me, 3me et 5me jours), puis on leur a inoculé des bacilles vivants : aucun trouble ne s'est manifesté.

En ce qui concerne la seconde, l'immunisation par ingestion est particulièrement désirable, car l'injection sous-cutanée est suivie le plus souvent d'un œdème étendu, dur et douloureux, et l'injection intra-veineuse est suivie de réactions pouvant rendre dangereux son emploi. L'expérience a fait voir que la vaccination digestive par 100 milliards de microbes stérilisés met les sujets à l'abri de toute infection par des cultures virulentes (10 milliards de bacilles de Shiga). Par conséquent il est établi qu'on peut vacciner préventivement l'homme par voie digestive contre la fièvre méditerranéenne et contre la dysenterie bacillaire. En fait, l'emploi d'un vaccin digestif constitue la seule méthode applicable dans le dernier cas.

L'immunisation par voie digestive peut-elle être employée contre d'autres maladies, comme la typhoïde ou le choléra? C'est bien possible, et même probable. Des expériences feront voir s'il en est bien ainsi.

— Toujours dans le domaine de la prévention, il convient de signaler tout particulièrement une récente note à l'Académie des sciences de MM. Levaditi et N. Martin, sur l'action préventive et curative du dérivé acétylé de l'acide oxyaminophénylarsénique sur l'avarie. On ne saura et on ne dira jamais trop le rôle capital que joue l'avarie dans la pathologie, de combien de maux elle est cause, de combien de douleurs, de détresses, de misères, de souffrances morales, physiques, sociales, individuelles, elle est l'origine ; quelle plaie elle est

pour la race, la société et la nation. Supprimer l'avarie, ce serait supprimer la moitié de la pathologie.

Les auteurs ont recherché dans quelle mesure la substance indiquée, qui est spirillicide chez l'animal en injection sous-cutanée, l'est aussi par ingestion digestive. Ici encore, les résultats sont très encourageants. Le 190 (cette désignation est plus commode que celle qui a été citée plus haut), administré par voie digestive au lapin atteint de lésions riches en tréponèmes, fait disparaître ces derniers en deux jours, et les lésions guérissent vite. Même chose chez le macaque : la disparition des tréponèmes et la guérison des lésions se fait rapidement, en trois ou quatre jours. Il est rare qu'un médicament agisse aussi promptement et de façon aussi nette contre la maladie dont il s'agit.

Et chez l'homme, le 190 agit-il? L'expérience a été faite avec des résultats tout aussi satisfaisants. Ce n'est pas tout. Un sujet sain s'est offert à une expérience précieuse. Il s'est fait inoculer du virus aux deux bras par scarification. Puis en deux doses, 2 h. 30 et 10 h. après, il absorbe 4 grammes de 190, par la bouche. Un macaque inoculé en même temps que lui, avec le même virus, mais à qui l'on ne donne pas de 190, présente les lésions caractéristiques au 10me jour. Pour le courageux expérimentateur, au 47me jour rien ne s'était manifesté, et la réaction Bordet-Gengou restait négative. Le 190 prévient l'avarie, administré par voie digestive ; il provoque la cicatrisation rapide des lésions de celle-ci chez les sujets infectés, homme aussi bien qu'animal. Une seule réserve s'impose. Il ne faut pas absorber de trop grandes quantités de 190 : des effets toxiques seraient à craindre. Par conséquent, la vertu du 190 ne saurait devenir un encouragement à l'abus : on ne peut pas se dire qu'il suffit d'avaler une gorgée pour être tranquille. En fait, entre une gorgée et une autre, il faut absolument mettre un intervalle appréciable pour éviter les effets toxiques.

— En même temps que l'on s'applique à multiplier les utilisations de l'énergie hydraulique, il apparaît de plus en plus urgent, pour tirer le parti le plus complet des installa-

tions, de trouver un moyen d'utiliser celles-ci aux heures de la journée — de la nuit surtout — où la consommation est la moindre. Toute usine hydraulique a ses à-coups : elle a ses pointes, c'est-à-dire ses périodes où la consommation est accrue, et ses périodes, par contre, où personne ne lui demande rien pour ainsi dire, où elle pourrait aussi bien cesser de fonctionner. Est-il possible, aux périodes mortes, de mettre de côté de l'énergie pour répondre à l'excédent de demande lors des pointes? Il serait très désirable de supprimer par là la nécessité où sont souvent les installations de posséder des machines de secours pour répondre aux exigences des pointes.

En certains cas, on a résolu le problème de façon très simple, surtout dans les usines hydrauliques où, en fait, il ne coûte guère plus cher de laisser marcher les turbines et dynamos tout le temps que de les arrêter aux heures de consommation nulle. L'énergie de la chute est employée à pomper de l'eau et à la refouler dans un réservoir élevé. De la sorte, on met de l'énergie de côté, ou plutôt une possibilité d'obtention d'énergie. Aux heures de pointe, on utilise la chute ainsi créée de façon expérimentale, à venir en aide à l'installation principale, qui menace d'être débordée. Bien entendu, plus le réservoir auxiliaire est haut placé, plus il rend d'énergie. Evidemment, on perd de l'énergie à cet emmagasinement : il serait plus avantageux d'utiliser l'installation principale tout le temps, mais on ne peut pas obliger les gens à demander de la force, de la lumière ou de la chaleur quand ils n'en ont pas l'emploi. Il y a donc une certaine perte par rapport à ce que serait le rendement de l'installation qui serait utilisable toutes les vingt-quatre heures de la journée, mais il y a encore économie à faire cette perte, qui en épargne une plus considérable.

En fait, partout où il y a utilisation de forces naturelles, sans qu'il y ait consommation au fur et à mesure de l'énergie produite, un des moyens les plus simples de mettre de côté l'énergie non utilisée consiste à l'employer comme il vient d'être dit, à élever de l'eau dont on utilisera la chute au moment voulu. L'élévation d'eau peut servir de régulateur, de

volant, de moyen de transformation aussi d'un débit discontinu en débit continu.

La méthode est très rationnelle, et il existe une installation établie sur ce principe, celle de l'usine de Chevenoz, sur la Dranse d'Abondance, en Haute-Savoie.

Une chute de 50 m. de hauteur permet d'y réaliser une puissance moyenne de 780 kilowatts. En 1909, on a ajouté une station de pompage à l'usine : celle-ci élève l'eau à 8400 de hauteur dans un réservoir artificiel de 10 000 mètres cubes. En utilisant cette chute aux heures de pointe, on accroît de 27 % la puissance de l'installation. Voilà qui est excellent. L'exemple de cette intelligente solution avait été donné dès 1883 en Suisse où, à Zurich, une chute artificielle de 157 mètres fut créée. En 1899, on opéra de même à Gerlafingen et à Clus ; en 1904, l'usine électrique d'Olten-Aarbourg créa une chute de 315 mètres, et Schaffhouse suivit l'exemple en 1909. La méthode a reçu d'intéressants développements en Italie. C'est ainsi que la société Alta Italiana, de Turin, utilise à Funghera, dans la vallée de la Stura, deux bassins artificiels de 500 000 mètres cubes, permettant une chute artificielle de 150 mètres qui double, aux heures de pointe, la puissance de l'usine génératrice. En 1913, la même société a mis en activité à Viverone (Novara) une autre installation qui, elle, utilise un lac naturel dans lequel elle refoule de l'eau par pompage. La chute ainsi obtenué est de 140 mètres. Grâce à ces deux installations de pompage, la société a pu supprimer son usine à vapeur de secours de Turin.

Une installation importante est en élaboration en France, à l'usine de Belleville, en Savoie (aciéries électriques Paul Girod). Là, il se crée une chute de 500 mètres de hauteur, et comme réservoir on utilise un lac naturel, celui de la Girotte, où deux pompes de 5000 chevaux chacune déverseront les eaux puisées dans le canal de fuite de l'usine de Belleville.

Enfin, on parle d'une installation considérable se rattachant à l'aménagement du Rhin entre Bâle et Strasbourg. Là encore, on utiliserait comme réservoir pour les eaux de pompage deux lacs naturels, le lac Noir et le lac Blanc. Mais dans ce cas,

le pompage ne serait pas opéré par des moteurs se trouvant sur place. Les machines de pompage et de production d'énergie constitueraient une centrale indépendante alimentée en énergie électrique par des usines établies sur les bords du Rhin, qui l'expédieraient par une ligne de transport traversant toute la plaine d'Alsace.

— Le trottoir roulant qui fonctionna à titre de curiosité intéressante à l'Exposition de 1900 à Paris va-t-il entrer dans la pratique ? On en parle. Et la ville de Paris a ouvert un concours pour l'établissement d'un système mécanique à débit continu affecté au transport en commun, souterrain. Il s'agit donc d'un trottoir roulant souterrain auquel on accède, naturellement, comme dans le modèle primitif, au moyen d'une ou deux plateformes, mobiles aussi, mais moins rapides, pour ménager la transition de l'immobilité à la marche maxima.

Ce que demande la ville de Paris, ce sont des projets, des idées de mécanisme, aussi des idées sur l'exploitation, les stations, ascenseurs, escaliers, accès à la voie publique et au métropolitain. Les inventeurs désireux de connaître les conditions du concours (qui sera clos le 20 septembre prochain) devront s'adresser pour inscription et renseignements d'ordre administratif, à la Direction des Travaux de Paris, 99, quai de la Rapée ; pour les renseignements d'ordre technique, au Service technique du Métropolitain, 48, rue de Rivoli. Un agrément préalable sera nécessaire en ce qui concerne les étrangers.

Le système mécanique devra être conçu de telle façon que la plateforme la plus rapide fasse 15 kilomètres à l'heure en charge normale. Et le passage du quai fixe à la plateforme en question devra se faire de la façon la plus commode, et avec le moindre risque pour le voyageur.

Comme les travaux en souterrain coûtent fort cher, on demande que l'espace occupé par le mécanisme soit aussi restreint que possible. Si un projet paraît satisfaisant, la Ville, qui récompensera les solutions les meilleures, se réserve le droit de l'acheter moyennant 500 000 francs, si une entente amiable ne peut s'établir.

— On a souvent parlé de l'utilisation industrielle de la chaleur centrale, et à diverses reprises, ici même, ont été signalées des méthodes variées, dont quelques-unes donnent des résultats intéressants. Mais ce qui s'est fait jusqu'ici est peu de chose auprès de ce qui pourrait encore se faire. Toutefois, il faut bien le dire, la plupart des industries ne se logent guère au voisinage des volcans et des sources thermales qui survivent à une activité volcanique fatiguée et qui a pris sa retraite. Quand même, en diverses régions, il reste des sources thermales dont la chaleur pourrait être utilisée. A quoi? Evidemment à bien des choses. Mais les sources de température moyenne ne se prêtent pas à des utilisations très nombreuses. Pourtant, le directeur de l'Ecole d'horticulture, M. Nanrot, a indiqué une utilisation intéressante, pour le forçage des fruits et légumes. Le charbon coûte cher ; la chaleur des sources pourrait le remplacer, comme M. Nanrot l'a indiqué dans un rapport au congrès de l'Eau. L'expérience a été tentée en 1897, à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains où, avec un matériel de fortune, on a obtenu durant l'hiver, dans des bâches chauffées à l'eau thermale, des fleurs et légumes. Elle pourrait être répétée un peu partout. Malheureusement, de façon générale, le terrain avoisinant les sources thermales coûte fort cher : il est réputé terrain à bâtir, et à bâtir des hôtels et des villas devant donner un gros bénéfice : il coûterait trop cher pour être utilement employé à fournir des fleurs, même magnifiques, et des fruits, même de luxe.

Quoi qu'il en soit, il existe quelques installations, outre celle d'Amélie-les-Bains.

Il y en a eu une à La Lechère (Savoie), datant de 1912, époque où la créa M. Chasset. Mais l'entreprise n'a pas été poursuivie : la guerre l'a ruinée. Les résultats étaient assez satisfaisants, surtout en ce qui concerne le haricot de primeur, et l'endive. Mais il faut considérer que dans les vallées la lumière solaire n'est pas très abondante. A Thuès-les-Bains (Pyr. Orient.), on avait songé à utiliser une source thermale, mais le terrain était restreint, le soleil rare aussi. A Aix-les-Thermes (Ariège), un établissement était en création en 1917,

sur un terrain bien exposé. Mais la grêle vint, qui brisa tous les carreaux : pourtant des essais sur petite échelle ont donné de bons résultats. La station de Dax (Landes) est une des mieux situées. L'eau est très abondante (plus de 2 millions de litres en 24 heures, à 64° C.). Mais il faut élever l'eau pour qu'elle soit utilisable. Deux établissements pratiquent le forçage des légumes, dont partie va à Paris. On pourrait encore utiliser les eaux de Néris, dans l'Allier, d'Evaux (Creuse), de la Bourboule, de Chaudesaigues, de Royat, de Vichy encore. En somme, il y aurait quelque chose à faire. Mais pas grand-chose de fait. Les difficultés sont souvent grandes : il faut du terrain (pas cher), il faut une bonne exposition. D'autre part, durant la saison d'hiver, beaucoup de chaleur est perdue dont on pourrait tirer parti, entre les saisons thermales. C'est dommage. Il est très dommage encore que tant de chaleur des établissements industriels, des hauts fourneaux, etc., soit perdue. Ne pourrait-on pas capter partie de la chaleur s'échappant des cheminées d'usines, et d'ailleurs aussi, pour chauffer de l'eau qui donnerait à des serres voisines la température voulue? Il est vrai qu'en bien des cas, la production de chaleur est suspendue pendant la nuit : un chauffage de secours serait nécessaire, et coûterait peut-être trop cher pour le résultat à espérer ; à moins de pouvoir, durant la période d'activité, faire des provisions de chaleur permettant d'entretenir la température durant la période de repos. Il y a des gaspillages qu'on pourrait éviter, que peut-être on évitera un jour, et à coup sûr le gaspillage de la chaleur, industrielle et domestique, est extrêmement important. Mais on se rend compte que bien souvent les travaux à entreprendre pour la récupération seraient trop onéreux. Et ainsi l'entropie augmente, l'accumulation d'énergie dégradée, inutilisable industriellement.

— Il a paru dans *Nature* du 9 mars une très intéressante analyse d'un travail du Dr Wesenberg-Lund sur la biologie des moustiques au Danemark et sur les raisons qui font que, malgré la présence des anophèles, la malaria n'existe plus dans ce pays. Ces raisons sont bien simples. D'une part, le

climat n'est pas tel qu'un anophèle puisse y prendre très grand plaisir à vivre dehors. De l'autre, par suite des progrès de l'agriculture et de l'élevage, les animaux domestiques sont de moins en moins abandonnés en plein air, et de plus en plus ils vivent à l'abri, dans les étables, écuries, porcheries, clapiers, etc. Il faut encore considérer un fait : c'est que l'anophèle ne tient pas spécialement au sang humain. Il apprécie au moins autant, si ce n'est davantage, le sang des animaux. Dès lors, il est arrivé ceci, au Danemark, que les anophèles ont vu mettre à leur disposition un nombre d'auberges croissant, où ils trouvaient table abondante, atmosphère tiède et confortable, tranquillité aussi, car dans les étables et écuries, les ménagères ne s'occupent pas autrement des insectes pouvant se réfugier dans les coins. Ils s'y sont plu, ils y sont restés, y ayant tout ce dont ils ont besoin; ils ont laissé de côté les demeures de l'homme et l'homme lui-même, se nourrissant du sang des animaux généreusement mis à leur disposition.

De ce changement d'habitudes, on ne peut douter. Au Danemark, surtout depuis que la stabulation a pris plus d'extension, parce qu'avantageuse, on ne trouve plus d'anophèles dans les demeures des hommes. Par contre, ils sont en quantité dans les étables, écuries, porcheries, clapiers. Ils s'y trouvent en quantité souvent incroyable, accrochés aux parois, pendus, lourds, gorgés de sang, heureux et prospères. Ce n'est que très exceptionnellement qu'ils piquent l'homme : les animaux leur fournissent tout le sang nécessaire. Dans ces conditions, la malaria a peu à peu disparu. Et pourtant les inoculateurs sont là, et le parasite aussi, dans le sang des animaux, que d'ailleurs il n'incommode pas. Mais ils ne s'attaquent pas à l'homme. Le Danemark fait voir combien est juste l'idée du distingué naturaliste, M. E. Roubaud, signalée ici en août dernier, à propos d'une note de MM. Legendre et Oliveau sur la protection contre la malaria par le lapin. Le travail de M. Roubaud a paru dans la *Revue générale des Sciences* du 30 mai 1920. La méthode trophique — car tel est le nom donné par M. Roubaud à la méthode consistant non à chercher

l'extermination, peut-être impossible, des anophèles, mais à leur jeter les animaux en pâture — est évidemment d'application plus aisée en pays froids, où les anophèles ne recherchent pas le grand air. En pays chauds, l'anophèle vit plus volontiers dehors, la population humaine aussi, et alors la malaria subsiste. C'est le cas autour du bassin méditerranéen. En somme, la disparition de la malaria au Danemark tient à un changement dans les habitudes des anophèles, changement favorisé par le climat et par le développement de l'élevage, et ayant eu pour conséquence de faire vivre ces insectes en intimité avec les animaux domestiques. La dernière épidémie de malaria au Danemark date de 1831. Quant à la transformation de l'élevage, elle a commencé il y a un siècle environ. A noter en passant que si les dimensions attribuées à l'anophèle autrefois en Danemark sont exactes, cet animal aurait profité de la transformation d'habitudes : ses dimensions se sont accrues.

— Le camphrier de l'avenir, d'après une note de *La Nature* (1er avril), c'est l'*Abies sibirica*, le sapin sibérien, des aiguilles duquel, par distillation, on obtient une essence, une huile éthérée dont l'Allemagne tirait parti. Cette essence contient de 35 à 50 % d'acétate de bornyl, du camphène, du pinène etc. C'est cet acétate qui fait concurrence au pinène de l'essence de térébenthine comme matière de départ pour la fabrication du camphre synthétique. Le nouveau camphre pourrait être fabriqué à un prix inférieur à celui du camphre naturel du Japon. De l'essence, on extrait l'acétate de bornyl ; celui-ci donne du bornéol qui, par oxydation, devient du camphre.

— Le genêt a été, en Belgique, reconnu exercer une action très favorable sur les boisements d'épicéa. Comment agirait-il ? Une observation faite en Dordogne, rapportée par M. Pierre Buffault, confirme en tout cas le fait. Il y a vingt ans, une lande fut plantée en épicéas et charmes, puis ensemencée en ajonc. Une moitié de la lande fut régulièrement fauchée (la couverture vivante étant utilisée comme litière), et dans l'autre moitié, la végétation fut laissée libre. Au bout de 8 ans, les épicéas et charmes de la partie non fauchée étaient très supé-

rieurs à ceux de la partie fauchée. En 1913, les tiges avaient 5 et 7 mètres de hauteur sur la partie non fauchée ; sur l'autre, de 40 centimètres à 3 mètres. Les charmes et épicéas prospéraient dans le fourré d'ajoncs ; ils végétaient misérablement sur le sol chaque année rasé. A quoi tiendrait l'influence du genêt et de l'ajonc? Il semble bien y avoir une action physique sur le sol, comme couverture, mais il doit aussi y avoir une action des bactéries fixatrices d'azote sur les nodosités des racines de l'ajonc, du genêt et des papillonacées en général.

— MM. Schereschewsky et Wehrlé ont publié à l'Académie des Sciences une note intéressante sur la signification des cirrus dans la prévision du temps.

Le point de départ de ce travail est l'observation, faite par Howard et d'autres, que les formes nuageuses, dans le passage du beau temps à la pluie ne se succèdent pas dans un ordre arbitraire. Les cirrus sont les têtes de série, les premiers éléments des passages nuageux. Ils sont presque partout et toujours considérés comme annonciateurs de mauvais temps. C'est peut-être exagéré, semble-t-il. Pour prévoir le temps par les nuages, d'après les auteurs, il faut envisager le concept synoptique du système nuageux. Un système nuageux, c'est un groupement des masses nuageuses dans l'atmosphère, groupement de vastes superficies mobiles généralement, constituant des individualités qui naissent, vivent un certain temps, se déplacent, évoluent, et enfin meurent.

Un système nuageux se divise en trois secteurs principaux. Figurons-le par un gigantesque têtard à queue presque résorbée. Le têtard nuageux est constitué de la façon suivante. En avant, correspondant à la face, nous avons un front constitué par une bande de ciel très nuageux à nuages élevés ; à droite et à gauche, correspondant à la chambre branchiale, les marges, s'étendant plus ou moins en large, formées par du ciel nuageux à nuages élevés, ou moyens. En arrière du front et entre les marges, nous avons le corps (arrière de la tête), masse centrale de nuages bas d'où tombe de la pluie ; enfin, à l'arrière, queue, nous avons la traîne, où l'aspect du ciel est varié, avec averses et ciels couverts voisinant avec des

éclaircies. Le têtard nuageux marche tête en avant. Tout cirrus fait partie d'un système nuageux : on le rencontre partout sur les bords du système, mais jamais dans le corps. Sa signification dépend de la situation qu'il occupe dans le système. Supposons un observateur placé de telle sorte qu'il soit dans l'axe de déplacement, et que tout le système passe par-dessus sa tête. Des cirrus arrivent, précédant le front : on aura de la pluie et des coups de vent ; mais si l'observateur est placé latéralement, le cirrus signifie simplement qu'un système passe au large. Le cirrus indique toujours la proximité d'un système nuageux, mais il ne signifie pas nécessairement que le système passera sur le lieu de l'observation, que le temps s'y gâtera. Le temps se gâtera plus au loin, à droite ou à gauche. La signification du cirrus n'est apparente que si l'on connaît la marche et la position du système nuageux. Ceci se comprend sans peine. Et chacun se rappellera avoir observé des cirrus qui n'ont nullement amené le mauvais temps, dont on se plaisait à voir en eux les présages. Pourrait-on au moins, à la vue, distinguer les cirrus de marge, non inquiétants, des cirrus de front, de mauvaise signification? Peut-être, un peu, dans le cas où le corps s'avance sur l'observateur. Au front, les cirrus, en s'épaississant, tendent à passer au cirro-stratus ; dans la marge des alto-cumulus lenticulaires s'ajoutent aux cirrus. Mais encore faut-il observer que la prévision ne peut se faire pour une date très rapprochée. Car le mouvement de l'ensemble nuageux peut être sensiblement plus lent que celui des cirrus de front rapides. Aussi voit-on souvent le mauvais temps ne suivre les cirrus qu'à plusieurs jours de distance. Et quand on est sous les marges, on peut avoir des cirrus sans mauvais temps consécutif. Celui-ci est réservé aux régions situées sous le corps, dans l'axe de déplacement du système nuageux. Cette notion du système nuageux est intéressante. Il reste à voir dans quelle mesure elle est partout applicable. Car chaque région imprime à la météorologie son caractère propre.

— Un nouveau minéral radio-actif a été découvert au Congo belge, à Kasolo : d'où son nom de Kasolite. D'après

M. A. Schoep, la Kasolite se présente en morceaux compacts formés d'agrégats cristallins, à texture saccharoïde. Le grain est souvent très fin. Les morceaux sont recouverts parfois complètement de cristaux prismatiques allongés, groupés en touffes ou étalés en étoiles. Les éléments dominants dans ce minéral sont la silice, le plomb, l'urane. La radioactivité n'en est pas très élevée.

— *Publications nouvelles :* Sur la question du jour, voici *Le principe de la relativité et la théorie de la gravitation* par M. Jean Becquerel (Gauthier-Villars), œuvre d'un savant fort distingué, physicien autant que mathématicien, mais écrit pour les physiciens et mathématiciens spécialement : le grand public n'y comprendrait rien. Voici encore *Le règne de la relativité*, de lord Haldane (Gauthier-Villars), ouvrage surtout philosophique et métaphysique, sur la théorie de la connaissance et sur la relativité des points de vue en toutes choses. Il y a, dit l'éminent philosophe anglais, des niveaux et degrés de connaissance ; donc des niveaux et degrés de réalité et de vérité. L'œuvre est très nourrie, variée et intéressante. Pour l'histoire des sciences exactes dans l'antiquité, voici le tome IV des *Mémoires scientifiques*, de Paul Tannery (E. Privat, Toulouse ; Gauthier-Villars, Paris). La collection comprendra une dizaine de volumes du plus haut intérêt pour le mathématicien, l'astronome, le philosophe. Le présent volume contient entre autres un mémoire inédit de Tannery sur la géomancie. — Ce n'est pas aux médecins spécialement que s'adresse la *Bibliothèque des connaissances médicales*, fondée par Flammarion et dirigée par le Dr Apert : elle est destinée au grand public. Déjà deux volumes fort intéressants ont paru : *Vaccins et Sérums* du Dr Apert, et *Le diabète sucré*, par le Dr E. Rathery. — Dans le même ordre d'idées, M. Bezançon publie chez Gauthier-Villars (dans *Science et Civilisation*, collection d'exposés synthétiques du savoir humain, dirigée par M. M. Solovine et consistant en grosses brochures, pas trop chères), une mise au point fort bonne sur *Les bases actuelles du problème de la tuberculose*. — Pour le philosophe, voici un livre très nourri et étendu de

M. Lévy-Bruhl sur *La mentalité primitive*, qui se révèle d'une complexité extrême, encombrée de superstitions sans nom et sans nombre. Lecture un peu ardue peut-être, mais dont le lecteur est bien récompensé par tout ce qu'elle agite en lui d'idées. — Il n'est pas nécessaire d'être philosophe pour lire *La Société bourgeoise* de M. M. Pillon (Grasset), mais il faut avoir un peu d'esprit philosophique, la tendance à réfléchir et à établir des bilans d'ordre intellectuel. M. Marcel Pillon fait à la société bourgeoise son procès, et expose combien de réformes seraient nécessaires dans tous les domaines pour établir une société décente. Mais la société que rêvent tant de déshérités sera-t-elle jamais possible? Pourrons-nous jamais être tous heureux, et à l'aise? Ou bien les révolutions ne servent-elles qu'à transférer l'assiette au beurre d'une classe à une autre, laquelle, du reste, répète immédiatement les erreurs de sa devancière? La civilisation ne serait-elle pas engagée dans la mauvaise voie? Que de questions se posent! Et comme il est difficile de faire le bonheur de tous! Sans doute, la bourgeoisie a commis bien des erreurs. Et son esprit est bien étroit. Mais le bolchévisme donnera-t-il le bonheur? Demandez aux Russes. M. Marcel Pillon n'est nullement bolchéviste, mais il invite la bourgeoisie à un examen de conscience, et il a raison. — Pour le psychologue, voici *L'Imagination*, une étude critique de M. J. Segond, sur la philosophie de l'imagination. Un peu dure à lire, mais très suggestive, remuant beaucoup d'idées. — Enfin, pour l'historien, le linguiste, et beaucoup d'amateurs, voici le fascicule II de *Les noms de lieux de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, par MM. P. Maréchal et L. Mirot, d'après l'enseignement du maître reconnu de la toponomastique, le très regretté A. Longnon. Lecture captivante, littéralement ; l'œuvre a un succès prodigieux, mais très naturel (E. Champion, Paris).

HENRY DE VARIGNY.

Donnez aux **enfants délicats,** aux **adultes** surmenés, se sentant faibles, et surtout, aux **jeunes filles** et **femmes** anémiques

l'Hématogène du Dr Hommel

vous en serez émerveillés.

Vente dans toutes les Pharmacies — Prix du flacon, Fr. **4.**

SOIERIES GRIEDER

Robes, Blouses, Manteaux
Grands Salons de Couture

Demandez Echantillons
et Catalogues

GRIEDER & Cie, ZÜRICH

Plus de cheveux gris!

Des milliers de professeurs et médecins l'emploient et le recommandent parce que inoffensif!

DEMANDEZ PROSPECTUS AU DÉPOT
"EXLEPEIGNE" BALE-HORBOURG

8 fr. 75 le flacon.

ADRESSES UTILES

LAUSANNE

HOTELS ET PENSIONS

Beau-Rivage-Palace, Ouchy Parc superbe au bord du lac. O. Egli, directeur.

Hôtel Pension Beau-Séjour, avenue de la Gare. Grand parc ombragé. 1er ordre.

Hôtel de l'Europe, à la gare centrale, av. Ruchonnet. Confort moderne. Prix très modérés.

Hôtel de France. Centre de la ville. Maison de famille.

Lausanne-Palace et BEAU-SITE 1er ordre. A. Steiner, directeur général.

Hôtel Victoria, près de la gare. Dernier confort.

Hôtel-Pension Village suisse, Sauvabelin sur Lausanne.

Hôtel-Pension Windsor, Montriond. 1er ordre. Grand jardin. Famille Martin et P. Barrière, pr

Pension Villa Florissant, Ouchy, 1er ordre. Mme Petitmaître.

PENSIONNATS DE JEUNES DEMOISELLES

Institution Heubi, Château Brillant-Mont et Ecole Ménagère.

Mmes **Maget et Matti**, La Bourdonnière, Chamblandes.

Mme A. **Vulliemin**, Rochemont, Chailly. Vie de famille. Vaste jardin ; tennis.

PENSIONNATS DE JEUNES GENS

M. le Dr phil. **Auckenthaler**, la Villa, Ouchy.

PENSIONS POUR JEUNES GENS

M. **David-Blumer**, Beaumont (Béthusy). Vie de famille ; leçons à la maison.

Mlles **Vulliemin-Vautier**, Belles-Roches, 1.

INSTITUT DE MUSIQUE

Institut de Ribeaupierre, 12, rue Beau-Séjour. Demander le prospectus.

ARCHITECTE. — **H. et J.-H. Verrey**, avenue Agassiz. Tél. 8785.

CLINIQUES. — **Clinique du Dr Roux**, avenue Tissot, 8.

Ecole Supérieure de commerce, Lausanne.

Ecole officielle. Cinq années d'études. **Maturité commerciale. Commerce, banque, langues modernes, sténodactylographie.** — Ouverture de l'année scolaire : **mi-avril** ; rentrée d'automne : **1er septembre.**

Pour renseignements, s'adresser au **directeur Ad. Blaser.**

MÉDECINS

Dr **O. Cornaz**, Grotte, 10. Estomac et nerfs. Cons. 10-12 h. ; 2-3 h.
Dr **Dind**, Montbenon.
Dr **Othmar Dufour**, rue du Midi, 7. Cons. dès 2 ½ h. les lundis, mercredi, vendredi et samedi.
Dr **E. Gay**, 11, Grand-Chêne. Chirurgie.
Dr **J. Gonin**, médecin-oculiste, Grand-Chêne, 11. Reçoit de 2 à 3 h. ou sur rendez-vous. T. 9442
Dr **Jaeggy**, chirurgien. Urologie et gynécologie, 18, avenue d'Ouchy. Téléphone 2562.
Dr **W. Leresche**, sq. de Georgette, 1. Maladies nerveuses. Cons. de 1 à 3 h.
Dr **M. Muret**, Pré-Scylla, av. Eglantine. Accouch. et gynécol. Cons. 2 à 4 h., sauf jeudi et dim.
Dr **A. Renaud**, 38, avenue de Rumine, médecin-chirurgien-accoucheur.
Dr **C. Roux**, prof. de chirurgie, Riant-Site, Montbenon. Cons. lundi et vendredi, dès 1 h.
Dr **Simonin**. Malad. de la peau et voies urinaires. Reçoit sur rendez-vous. Rue du Midi, 20.
Dr **A. Verrey-Westphal**, oculiste, 3, r. Pichard. Cons. 2 à 4 h. (samedi exc.) et sur rendez-vous.

DENTISTES

René et Henri Breuleux, méd.-dentistes, avenue de la Gare, 1.
Dr **A.-E. Correvon**, american dentist, rue du Midi, 2.
Dr **Fr. Dubuis**, méd.-dentiste, 14, Grand-Pont. Tél. 3013.
M. et Mme **Dupuis**, méd.-dent., 29, av. de la Gare. Téléphone 8971.
Dr **Fitting**, american dentist, rue de la Paix.
E. **Paccaud**, 6, place St-François.
Dr **E. Vaucher**, american dentist. Bâtiment de la Banque Fédérale, Grand-Chêne, 15.

ETUDES D'AVOCATS, NOTAIRES ET AGENTS D'AFFAIRES

Mes **G. Pellis et R. Correvon**, avenue Agassiz, 1.
Mes **Aloys de Meuron et E. Meyer**, 15, place Saint-François.
Mes **Ch. Reymond et H. Rapin**, avocats, avenue du Théâtre.
Ed. Moret, notaire, rue Saint-Pierre. Gérances diverses.
F. Spielmann, notaire, 2, rue Pichard.
F. Michaud, notaire, 14, rue Haldimand.
Ad.-Henri Jaton, agent d'affaires.
J. Contini, agent d'affaires patenté, 8, rue Centrale. Téléphone 5285.

BANQUES

Banque Fédérale S. A. (Voir aux annonces.)

Charrière et Roguin, place Saint-François. Caisse ouverte de 9 à 12 ½ h. et de 2 à 5 h.

FUMEZ les produits de la Manufacture de Cigares et de Tabacs
J. FROSSARD & Co, Payerne
Maison suisse fondée en 1868.

LAUSANNE (suite).

Comptoir d'Escompte de Genève, siège de Lausanne, rue du Lion-d'Or. La caisse est ouvert de 9 à 5 h.
Société de Banque Suisse, 11, Grand-Chêne.
Union de Banques Suisses, place Saint-François.

Crédit Suisse (Voir aux annonces.)

DIVERS

Georges Bridel et Cie, éditeurs et journaux, rue de la Louve. Tél. 8645.
Librairie **Payot et Cie**, rue de Bourg. Tél. 8423.
Librairie Universitaire **Fr. Rouge et Cie**, rue Haldimand, 6.
Librairie Nouvelle, Grand-Chêne, 12. Tél. 2007.
Librairie **Th. Sack**, rue Centrale, 3. Tél. 8460.
Papeterie Hoirs de Ch. Krieg et Cie. Spécialité de fournitures de bureaux et de dessin.
Atelier de reliure et de brochage **Vulliemin et Clerc**, ruelle Saint-François, 22 bis.

Confiserie THÉ Chocolats **Maison NYFFENEGGER** - - ROSSET-NYFFENEGGER Pre - - Tél. 403 **Rue de Bourg 17**

R. Muller-Blanc. Boulangerie-pâtisserie, 3, avenue d'Ouchy.

J. G. Weith 15, rue de Bourg. Mercerie. Quincaillerie. Bonneterie. Laines et coton Seul dépôt des sous-vêtements du Dr Jaeger

Boree, S. A. Fabrique de douilles et culots de lampes électriques, 35, boul. Grancy. Export.

Agence Underwood Machines à écrire, 4, place Bel-Air.

Georges Michoud. Huiles. Benzine. Courroies. Place du Grand Saint-Jean.

Timbres POSTE **Nouveau prix-courant général** de plus de 50 pages indiquant le prix de 121 séries, des albums et accessoires pour philatélistes. Envoi gratuit sur demande **Ed. S. Estoppey**, 1, avenue de Georgette, **Lausanne**.

MAYOR. ARMES ET PÊCHE. Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, Bienne.
Bois en gros (construction). E. H. Heer, Mornex 6.
Agence Ecoffey, S. A., Petit-Chêne, 36. Billets circ. étrangers. Voyages outre-mer.
Orell Fussli-Publicité, Petit-Chêne, 3. Tél. 4028.
Perrin et Cie, Gare C. F. F. et place Saint-François. Transports internationaux.
G. Weber, constructeur, fabrique d'appareils de chauffage.
Jeanrenaud et Margot, 15 place Saint-François. Articles pour fumeurs.

HELIOGRAPHIE DUVAL

Fournitures, papiers héliographiques et calques.

Reproduction de plans. -- Spécialité de tirage par procédé à sec

Prix modérés. — 6, Petit Rocher, LAUSANNE — Téléphone 3483

LAUSANNE (suite).

Eug. **Faillletaz**, président de la Chambre de commerce.
Société de l'**Ouvroir coopératif.** (S.O.C.) Art. de sport. Magasin 26, rue de Bourg. Tél. 9905.
Photographie. Francis de Jongh, avenue du Théâtre.
Beck frères. Caoutchouc technique et sanitaire, gros et détail, 23, avenue de la Gare.
Montre Omega. Seul concessionnaire pour la vente en gros en Suisse. **Gameo** S. A.
Ch. **Daiber**, agent général de la Société suisse d'assurances, 5, Galeries du Commerce.
PERRIN. Ameublements. Montbenon.
Pasquier, Kiefer et Bizot, ingénieurs. Briques et machines P. K. B., 2, rue du Midi.
Barblan et Meylan. Combustible.
Maison Regamey, 3, avenue Gare, Brosserie, savonnerie et denrées alimentaires. Tél. 4056.
A. **Jeanrenaud**, 21, rue de Bourg. Gravure sur métaux.
MACHINE A ÉCRIRE SUISSE " HERMÈS " Représentant général pour la Suisse } L.-M. Campiche, Lausanne. Tél. 23.17.
J. **Gervaix**, agence immobilière, 4, rue du Lion d'Or.
Misteli et Baur. Quincaillerie, articles de décoration.
Jacques Pfister et Co. Manufacture de papiers, 12, Louve.
Comptoir de bijouterie. Gravures. Réparations. Mme Lassueur, Bourg, 7. au 1er.
Mme veuve **X. KOST,** gare du Flon. Fabrique de registres.
Ed. Bourgeois, boucher.
Installations sanitaires. Daniel Perret, 6, avenue de Béthusy.

Dactyle-Office **18, rue St-François. Tél. 94.49.** Travaux et circulaires à la machine. Fournitures s'y rattachant.

CULLY. **Henri Contesse**. Vins fins de Lavaux en bouteilles et en fûts.

VEVEY

Hôtel Suisse. Confort moderne. Près gare et bateaux. Veuve Decasper-Genetti, propr.
Pensionnat de demoiselles. Mlle **Guillermet** et Miss **Chart**, Beauregard, **Corseaux**.
Dr **J. Perrier**, 16, avenue de la Gare.

Union de Banques Suisses ci-devant Banque William Cuénod et Cie. S. A., 21, Grande Place.

Banque Chavannes, de Palézieux et Cie. Gérance de rentiers. Change.
Banque Fédérale, S. A.
E. **Monod**, notaire, 16, avenue de la Gare.

Fabrique lausannoise d'appareils de chauffage. — Maison fondée en 1889.
G. WEBER, constructeur, LAUSANNE
1914, MÉDAILLE D'OR, Exposition nationale, 2e Division, Groupe 20
Chauffage central et ventilation Cuisines d'hôtels, pensions et ménages. Buanderie à vapeur. Calorifères.

Chocolats Peter-Cailler-Kohler

Grand bazar R. Mack. Même maison à **Montreux**, avenue du Kursaal.
CONSTRUCTEUR INVENTEUR. Stanislas Morel.

MONTREUX et TERRITET

HOTELS ET PENSIONS

Le Grand Hôtel et Hôtel des Alpes, **Territet-Montreux**.
Hôtel Monney, 1er ordre pour familles. **Montreu**
Montreux-Palace et **Hôtel du Cygne**, 1er ordre.
Hôtel de Paris. En face du Casino, à côté de l'Eglise catholique. L. Moinat, propriétaire
Hôtel Mirabeau. Position abritée et tranquille. G. Béraneck, propriétaire. **Clarens**.
GLION. **Hôtel Victoria**. 1er ordre. Hôtel de familles.

CLINIQUES

Dr **Widmer**, **Valmont**, sur Territet. Sanatorium pour troubles de digestion et nutrition.
Dr **Jacot**, **La Colline**, Territet.

DIVERS

Eau Minérale médicale „Montreux" Alcaline Eau de table gazeuse ou non gazeu
Indiquée dans les maladies de l'**estomac**, du **foie**, des **reins** et de la **vessie**
Prospectus à la Société des Eaux Alcalines, Montreux.

Pharmacie Bührer, rue du Lac, **Clarens**.
H.-A. Wellauer, chirurgien-dentiste, **Territet**.
Paul Pochon, 18, avenue du Kursaal, agent d'affaires patenté.

Union de Banques Suisses ci-devant Banque William Cuénod et Cie S. A., 21, Grande Place.

BEX. **Grand-Hôtel des Salines**. Hydrothérapie, électrothérapie. G. Heinrich, directeur.
— **Pharmacie Centrale**. Pasche-Borel. Exécution d'ordonnances de tous pays.
— Anc. **château** des **de Rovéréa** (XVe siècle) et **Villa Serényi**, à louer, meublé ou non, e bloc ou par appartement. Chauff. centr. Bains, beaux ombr. H. Grenier, propr.

LEYSIN. **Berthoud et Cie**, correspondants officiels de la Banque nationale suisse.

LAVEY. **Etablissement des bains**. Méd. des bains. Dr Laurent Petitpierre.

SÉPEY (Ormonts). **Hôtel Mont-d'Or et Buffet de la Gare**.
— — **Hôtel des Alpes**.
— — **P. Chablaix**, notaire.

Home d'enfants Beau-Soleil. Mlles B. Ferrier, dir.

COSSONAY. Dr **A. Stalder**, médecin-chirurgien.

LA SARRAZ. Dr **H. Curchod**. Chirurgie. Cons. à 1 h., sauf jeudi et samedi.

SAINTE-CROIX. **Pièces à musique** : E. Paillard et Cie. Médaille d'or. Paris 1900.
— **Machines parlantes et pièces à musique**. Hermann Thorens.
— **Mermod frères S. A.** Horlogerie, machines parlantes et boussoles.

BRASSUS. **Hôtel du Marchairuz**. J. Lecoultre.

SENTIER. **C.-H. Golay**. Fabrique d'horlogerie.

VALLORBE. **T. Christin**, notaire.

PAYERNE. **Guillermaux**. Pensionnat de jeunes gens, tenu par C.-F. Jomini, instituteur.
— **J. Frossard et Cie**. Manufacture de cigares et tabacs.

MOUDON. **Meyer frères**. Manufacture de draps.

AVENCHES. **Jules Cuhat**. Imprimerie de la *Feuille d'Avis*.

YVERDON

Grand Hôtel des Bains Etablissement thermal. Entièrement modernisé.

Pensionnat de jeunes gens : M. et Mme Ch. Vodoz, à la Villette.

CHATEAU-D'ŒX

Grand Hôtel et Hôtel Berthod.
Hôtel de l'Ours. Ouvert toute l'année. Cuisine soignée.
Hôtel-Pension du Torrent. Ouvert toute l'année. Grand jardin ombragé.
Hôtel Victoria. Même maison, **Hôtel des Bains de l'Etivaz**.
Pension de la Cheneau. Ouverte toute l'année. Promenades ombragées.
Hôtel-Pension Rosat. Ouvert toute l'année. Confort moderne. Situation unique.
Ernest Rossier, notaire.

Ecole Nouvelle Suisse "La Châtaigneraie"
Sur COPPET près GENÈVE
Pensionnat pour garçons de 7 à 18 ans.
Demandez le Prospectus-Programme, etc.
Dir. E. SCHWARTZ-BUYS.

AUBONNE. Imprimerie du Jura.

BIÈRE. Louis Croisier, notaire.

RENENS. Armand Mercier, notaire et géomètre officiel. 2, place de la Gare. Tél. 84 99.

MORGES. P. Boulanger, méd.-chirurg.-dentiste. Tél. 224.
— **Th. Schneeberger**, méd.-chirurg.-dentiste. Tél. 68.
— **Agence agricole** Ch. Serex.
— **Pensionnat de demoiselles** : Mlle **Vittoz**, villa La Victoire.
— **Jean Miche**, méd.-dentiste, rue de la Gare.

ST-CERGUES. Grand Hôtel de l'Observatoire. 1er ordre.
— **Pension Bon Accueil.**
— **Bazar O. Durgnat.**

GENÈVE

Les Bergues. Hôtel 1er ordre d'ancienne renommée.
Hôtel-Pension des Familles, 14, rue de Lausanne, en face de la Gare. Maison chrétienne.
Hôtel Richemont, au bord du lac. Maison de famille. 1er rang. A.-R. Armleder, propriétaire.
Hôtel de Russie et Continental. V. Ernens, directeur.
Hôtel Victoria. Chauffage central. Prix modérés. Lumière électrique. Ascenseur. P. Schlenke.
Crédit Suisse (Voir aux annonces.)
Pensionnat de demoiselles. Mme **Dimier-de Siebold**, 5, La Forêt, Servette.
Dr **A. Jeanneret**, pl. Neuve, 4. Maladies chir. Lundi, mercredi et samedi, de 10 ½ à 12 h.
Thury et Amey. Atelier pour instruments de précision. 12, chemin des Sources.
Photographie **Fréd. Boissonnas**. Grand prix, Paris 1900.
Banque de Genève, rue du Commerce, 4.
Joseph Collet, agent de change, 12, rue de Hollande.
Société Genevoise d'Héliographie.
Me **Alex. Moriaud**, avocat, Tour-de-l'Ile.
Me **John Renaud**, avocat, 17, Croix-d'Or.
J.-A. Poncet, notaire, 42, rue du Rhône.
Flegenheimer et Cie, 10-12-14, Corraterie. Rubans et soieries en gros. Maison fondée en 1852.
W. Juillard, 25, Croix-d'Or. Ameublements.
Ch. Barbier, 2, place Longemalle. Horlogerie en tous genres. Montres Zénith.
Ulysse Nardin, 7, Délices. Chronométrerie, marine et poche.
Meubles Perrenoud, 4, place des Alpes.
Sautier et Jaeger. Pianos, 12, Fusterie.
Syndicat pour l'importation et l'exportation des bois, 10, rue Tour-Maitresse.

POMMADE KÆLBERER

Contre les maladies de la peau, d'une efficacité surprenante dans les cas d'Eczémas, Dartres, Boutons, Herpés, Rougeurs, Démangeaisons, Eruptions diverses, Plaies variqueuses et hémorrhoïdes. rougeurs et excoriation de la peau des bébés.

Pot 2 fr. — DANS TOUTES LES PHARMACIES. DÉPOT GÉNÉRAL PHARMACIE KÆLBERER, GENÈVE

Envoi franco contre remboursement dans toute la Suisse.

NEUCHATEL

Crédit Suisse (Voir aux annonces.)
Henri Baillod. Fers et quincaillerie. Articles de ménage.
C. Muller. Pianos et instruments.
Martin Luther, opticien. Place Purry, 7.
L. F. Lambelet & Cie. Combustibles, denrées coloniales.
Librairie-papeterie **James Attinger**. — **Librairie centrale S. A.**
Librairie **Delachaux et Niestlé**, 4, rue de l'Hôpital.
Albert Georges, 5, rue de l'Hôpital. Fabrique de parapluies et ombrelles.
Meubles Perrenoud, 19 et 21, Faubourg du Lac.
Conservatoire de musique Directeur : Georges Humbert. 23, faubourg du Lac.
Cercle féminin, 12, faubourg de l'Hôpital. Rest. ouvert aux dames. Thé. Salon de lecture.
La Rotonde. Restaurant moderne. Orchestre permanent.
Pensionnat de demoiselles. Mlle **Perrudet**, 10, chemin du Rocher.
Société de Banque Suisse précédemment Pury et Cie. Siège du vice-consulat britannique.

LE LOCLE

Favre-Brandt et Cie. Maisons à Yokohama et Osaka. Importation et exportation.
Perret et Berthoud. Fabrique d'horlogerie en tous genres.
Gentil et Cie. Fabrique de boîtes d'or.
Ch.-E. Jeanneret. Ressorts-timbres et emboîtages.
Chocolats J. Klaus. Auto-noisette. Chocolats au lait, etc.

LA CHAUX-DE-FONDS

Buess et Gagnebin, 1er Août, 39. Montres. Bracelets platine et fantaisie or.
Henry Buffat. Fabricant d'horlogerie.
Clémence frères et Co. Montres en tous genres.
Eberhardt et Cie. Fabricants d'horlogerie.
Emile Gander et Fils. Fabrique d'horlogerie. Montres en tous genres, or, argent, métal.
Vve de Louis Gœring. Paix, 33. Fabrique d'horlogerie. Comm. export.
W. Hummel fils. Outillage de précision.
D. Kenel-Bourquin. Fabrique d'horlogerie. Montres or, hommes, soignées.
Z. Perrenoud et Cie. Horlogerie soignée.

Ecole supérieure de commerce, Neuchâtel.
Ecole officielle. Quatre années d'études. **Classes spéciales** pour demoiselles, pour élèves droguistes, pour l'étude des **langues modernes**. Ouverture de l'année scolaire **mi-septembre**. Cours préparatoires d'**avril à juillet.**
Ed. BERGER, directeur.

L'Information horlogère suisse. Office de renseignements et de contentieux.
Dr **H. Joliat**, 42, rue Léop.-Robert. Maladies nez, gorge, oreilles.
Mercerat et Piguet. Spéc. de vins fins en fûts et en bouteilles.
Meubles Perrenoud, 65, rue de la Serre.

FLEURIER. **Gustave Guye et fils**. Fabrique de fraises pour horlogerie mécanique.
— **Sutter et Cie**. Banquiers.
LES BRENETS. **Oscar Buess**. Fabrication de pain pour diabétiques.
MOTIERS. **Mauler et Cie**. Vins mousseux.
CERNIER. **Meubles Perrenoud**. Siège central et usines.
ST-AUBIN. **Hôtel Pattus**. Grand jardin. Bains du lac.
COLOMBIER. Dr **Roulet**, médecin-chirurgien.
ST-BLAISE. Société Industrielle Fabris. Atelier mécanique.
LES VERRIÈRES. **L. F. Lambelet & Cie**. Transports internationaux. Bois de construction.

FRIBOURG

FRIBOURG. Fabrique de cartonnages, S. A.
— **Young England**. Les fils de Bernard Comte. Marchands-tailleurs.
— **Les fils de A. Chiffelle**. Ferronnerie-Quincaillerie.
— **R. Morier**. **Machines à écrire**. 21, rue de l'Hôpital.
— **Spaeth et Deschenaux**. Camionnage officiel. Déménagements.
Emile Piller & Cie Transports internationaux. Déménagements. Camions-auto. Téléphone 63
BULLE. **Ch. Demierre**, médecin-dentiste.
— Dr **Goumaz**.
— **J. et A. Glasson**. Fers et métaux.
— **Aloys Jaquet**, vétérinaire.
CHARMEY (Gruyère). **Hôtel du Maréchal-Ferrand et Pension du Chalet**. Rime, propr.
Hôtel MONTBARRY-LES-BAINS. Station climatérique par excellence.
CHATEL-ST-DENIS. Dr **Chaperon**, médecin-chirurgien.
ROMONT. **Louis Savoy**, avocat et notaire.
— **Louis Fasel**, géomètre.
— et **MORAT**. **F. Barbezat**, médecin-dentiste.

VALAIS

SION. **Armand de Riedmatten**, avocat et notaire.
— **Albert de Torrenté**, notaire.
— **Fédération valaisanne des producteurs de lait**.
ZERMATT. **Hôtel Mont-Cervin**. Seiler frères.
— **Hôtel de Zermatt et Kulmhôtel au Gornergrat**. Gindraux et Co., propr.
MARTIGNY. **Banque coopérative suisse**.
MONTHEY. **Contat et Cie**. Verrerie fine et ordinaire en tous genres.

ST-LUC. Hôtel Bella-Tola. Gabriel Pont, propr.
— **Hôtel du Cervin.**

ST-MAURICE. A. Hœgler. « Nouvelliste ».

SIERRE. Grand Hôtel Château-Bellevue.

Montana-Golf-Hôtel Sports d'été et d'hiver.

Kurhaus et Clinique Victoria Montana Affection des voies respiratoires.

MONTANA. Sanatorium Dr **Stéphani.** Trait. affections des voies respiratoires.

VERMALA sur Montana. Forest Hôtel.

BRIGUE. Hôtel Victoria.
— **E. Margairaz et** Cie. Tissus, confections, mercerie.

CHANDOLIN (Val d'Anniviers). **Hôtel Chandolin.**

ARGOVIE - BALE - LUCERNE - ST-GALL
ZOUG - ZURICH

BADEN-LES-BAINS. (**Argovie.**) **Verenahof-Limmathof.** 180 lits. Ouv. toute l'année.
— **Hôtel Hirschen.** Bains thermaux dans l'hôtel. Otto Wüger, propr.
— **Hôtel Ochsen.** 60 lits. 4 sources F. X. Markwalder, propr.

RHEINFELDEN-LES-BAINS. Hôtel de la Couronne.

BALE. Renaud frères. Spécialité de comestibles fins.
— **Augusto Rusca,** président « Pro Ticino ».
— **Ecole de commerce Widemann.** Commerce et langues mod., 13, Kohlenberg.
— **Société Générale d'organisation de bureaux,** S. A.
— **Société de Transports internationaux,** S. A., anc. Ch. Fischer, S. A.

Tanneck-Gelterkinden (Bâle-C.). Pensionnat de jeunes filles. Mme Schaub-Wackernagel.

LUCERNE. Grand Hôtel National.
— **Hôtel Fédéral au Lac,** près la gare et débarcadère. Fam. Burchler, propr.

WEGGIS. Hôtel Paradis. 2me ordre. Vue superbe.

VITZNAU-RIGHI. Les Hôtels A. Bon, Park Hôtel et Kurhaus, Vitznauerhof, à Vitznau.
Hôtel Righi-First, au Righi. Dir. Bon frères.

BRUNNEN. Hôtel-Pension de l'Aigle-d'Or. Sit. sup. face débarc. Frères Auf der Maur, propr.
— **Hôtel Bellevue au lac** 95 lits. Tout confort. J. Suter, propr.

ENGELBERG. **Hôtels Cattani** 1er ordre. Saisons d'été et d'hiver.

Hôtel Bellevue-Terminus. 1er ordre. Saisons d'été et d'hiver. Odermatt frères.

— **Hôtel Edelweiss.** 1er ordre. Tschopp-Muller, propr.

— **Hôtel Hess.** 150 lits, et **Hôtel Trubsee** s. Engelberg. 1800 m. Hess frères.

— **Hôtel Schœntal.** Saison d'été et sports d'hiver. Dem. prosp. Fam. Gander.

— **Horlogerie de Genève** A. Guntensperger, horloger-bijoutier.

ST-GALL. Institut Dr Schmidt. Préparation pour universités et commerce.

ZOUG. SCHŒNBRUNN. 698 m. Etabl. hydroth. Trait. physical et diétét. Dr méd. Hegglin, dir.

ZURICH. Grand-Hôtel & Baur en ville. Paradeplatz, 1er ordre. Prix modérés.

OLTEN. Dr **Schlappner**, avocat et notaire.

URI-ANDERMATT. Danioth Grand Hôtel. 135 lits Prix modérés. Danioth, propr.

TEUFEN. (Appenzell.) **Institut de jeunes filles.** Prof. Buser, directeur.

ZIHLSCHLACHT. (Thurgovie.) „ Friedheim " **Maison pour névroses et maladies mentales.**

BERNE

BERNE. **Meubles Perrenoud**, 8, Langasstrasse.

— **Ménès S. A.** Fabrique de cigarettes.

Frutigen. Pensionnat-Ecole ménagère. Villa Sonneg, pour jeunes filles. Références 1er ordre. Prospectus.

LAUPEN. Fabrique de cartonnages. **Ruprecht et Jenzer.**

BIENNE. **Baehni et Cie.** Machines pour boîtes de montres.

— **Rollier frères.** Fabrique de boîtes en argent.

— **Jean Hediger-Weber**, succ. de R. Hediger et fils. Manufacture de cigares.

— **Fritz Huguenin et fils.** Décor. de boîtes de montres. Fabr. de cadrans métalliques

— S. A. Louis Brandt et frères. Fabrique des montres **Omega.**

— **Courvoisier et fils.** Acier en gros.

EVILARD sur Bienne. Hôtel des Trois Sapins. Ouvert toute l'année. Cuisine française. Funiculaire toutes les 20 minutes. Mme Kluser.

MACOLIN sur Bienne. Grand Hôtel Kurhaus. Maison de famille. Ouvert toute l'année.

CORTÉBERT. **Cortébert Watch Co.**

COURT. Russbach-Hänny et Cie. Manufacture d'horlogerie.

SONCEBOZ. Fabrique de piles électriques S. A.

ST-IMIER. Berna Watch Co. Horlogerie de confiance. Genres classique et sport.
— **Louis Bandelier.** Nickelage et argentage de mouvements.
— **Longines.** Montres de précision, chez les bons horlogers.
— **Leonidas Watch Factory.** Horlogerie de précision.
— **Fritz Mœri.** Fabrique d'horlogerie.
— Dr **B. Sagne,** médecin-dentiste.

MONT-SOLEIL sur St-Imier. Grand Hôtel Mont-Soleil. Sports d'hiver et d'été.

VILLERET. Pauly et Co. Spécialité de boîtes fantaisie.

TAVANNES. Me **Jules Schlappach,** avocat. Toutes affaires civiles et pénales.
— **Cercle démocratique.**

TRAMELAN. Lucien Grobéty, médecin-dentiste.
— **H. et E. Rossel.** Horlogerie.

PORRENTRUY. Me **Albert Chapuis,** avocat.
— **Gressot et Cie.** Manufacture d'horlogerie « Perfecta ».
— **L. Gigon,** pharmacien.
— Me **Ch. Lachat,** notaire.
— **Henri Grandjean,** notaire.

MALLERAY. Malleray Watch Co. Fabrique d'horlogerie.

MOUTIER. E. Frepp, avocat.
— **Emile Sautebin,** notaire.

NOIRMONT. Me **E. Hofner,** notaire.

ADELBODEN. Grand Hôtel 5 places de tennis. **E. Gurtner,** propr.
— **Le Nevada Palace Hôtel.** Richert frères.
— **Hôtel Regina.** 1er ordre. M. Zurbuchen, propr.
— **Hôtel National** 1er ordre. O. Schmidt, propr.
— **Hôtel Adler et Kursaal.** Jossi, dir.
— **Hôtel-Pension Beau-Site.** Bonne maison soignée. H. Moor, propr.
— **Huldi's Hôtel Victoria et Privat Pension.** Ouv. toute l'année. Fam. Kuldi.

INTERLAKEN. Hôtel de la Croix-Blanche. 2me ordre.

GSTAAD. Royal Hôtel et Winter Palace.

CHEZ
FŒTISCH FRÈRES S. A.
à LAUSANNE
Maison de l'Enseignement Musical

Vous trouvez TOUT ce qu'il faut:
MUSIQUE
INSTRUMENTS en tous genres
LIBRAIRIE THÉATRALE
LITTÉRATURE MUSICALE
ABONNEMENTS

KANDERSTEG. Hôtel Schweizerhof. Ouvert toute l'année.
LENK. Park Hôtel Bellevue. S. Peyrollaz, propr.

GRISONS

ST-MORITZ. Engadiner Kulm et New Kulms Hotels. 1er ordre.
— **Belvédère.** Hôtel de tout 1er ordre Meilleure position. Excel. cuisine.
— **Hôtel Suisse** (Schweizerhof). 1er ordre. Spécialement pour familles.
— **A. G. Kurhaus et Grand Hôtel des Bains.**
— **Hôtel Calonder.** Maison de famille bien recommandée.
— **Nouvel Hôtel de la Poste.** Maison de famille de 1er ordre.
— **Privat-Hôtel.** Ancienne maison de famille. Famille Badrutt, propr.
— **Savoy Hôtel.** Maison de famille très select.
— **Palace Hôtel.** Dernier confort. Hans Badrutt.
— **Hôtel Margna.** Maison de 1er ordre. Récemment construit.
— **Hôtel Steffani** Spécialement pour familles. Sports. Pension 13 fr.

St-Moritz-les-Bains **Grand Hôtel Neues Stahlbad.** Bains d'acide carbonique ferrugineux. Bains de boue. Hydrothérapie dans la maison. Régimes.

ST-MORITZ-LES-BAINS. Hôtel du Lac. Maison de 1er ordre. Ancienne réputation.

Celerina Hôtel Cresta Palace La bonne maison de famille. (Près St-Moritz.)

Celerina-Solaria Pensionnat pour jeunes filles. Mlle Brunner, directrice.

DAVOS-PLATZ. Grand Hôtel et Belvédère
PONTRESINA. Palace Hôtel.
— **Hôtel Suisse-Schweizerhof.**
— **Hôtel Rosatsch.** Nouvelle maison de 1er ordre.
— **Hôtel Pontresina.**
— **Hôtel Saratz.**
KLOSTERS. Grand Hôtel Vereina.
— **Hôtel Weiss Kreuz et Belvédère.**
— **Hôtel Silvretta et Kurhaus Klosters.**
SAMADEN. Grand Hôtel Bernina. 1er ordre.
TARASP. Kurhaus Tarasp.
SCHULS-TARASP. Engadinerhof. J. Frei et famille, propr. gér.

Vulpera-Tarasp Alt. 1270 m. Hôtel Waldhaus et Schweizerhof. 1er ordre.

TESSIN

AIROLO. Hôtel Lombardi. Prospectus. Mêmes maisons.
ST-GOTHARD. Hôtel Monte Prosa.

ALLEMAND, ANGLAIS, et autres langues enseignées à fond
à l'Institut de jeunes gens **Inter Silvas, à Wangen s. Aar.**
Préparation aux écoles supérieures et spéciales.

PORA **Hôtel Piora.**

BELLINZONE. Dr **Alfred Vella**, méd.-chir.
— **Hôtel Suisse et Métropole**, à côté de la poste. A. Sorgesa propr.
— **Pusterla et Zehfus**, dentistes.

CHIASSO. **Banque Union de crédit.** Siège social Lugano. Succursale Chiasso.

GIORNICO. Dr **Angelo Sciolli**, médecin-chirurgien.

LOCARNO. **Grand Hôtel Palace** Meilleure situation dans vaste parc privé.
— **Hôtel Métropole au lac** Tout confort mod. En face du Kursaal, Debarcadère. Restaurant. Pension depuis 11 fr. 50. Jardin. Garage. J. Bucher.
— **Hôtel Belvédère.** Plein midi. Dernier confort. Grand parc. Franzoni frères. Nouvel arrêt funiculaire vis-à-vis de l'Hôtel.
— Dr **R. A. Genet.** D. D. S. American dentist.
— **Vittore Pedrotta**, avocat et notaire.
Dr **L. Bacilieri**, rue de la Poste.

LOCARNO-ORSELINA. **Hôtel Kurhaus Orselina.** Maison de bonne et ancienne réputation. Altitude 500 m. Prix modérés. Prospectus.

LUGANO. **Hôtel Beau-Rivage au lac.** Grand jardin.
— **Hôtel Bristol.** E. Camenzind.
— **Hôtel Washington.** Grand jardin. Vue superbe sur le lac et les montagnes.
— **Hôtel Central et Poste.**
— **Hôtel Bellevue au Lac. Lugano-Paradiso.** F.-C. Muller, propr.
— **Hôtel Villa Castagnola.**
— **Grænicher & Co, banque et change**
— **Banque de la Suisse iatlienne.**
— **Lloyd Hôtel et National au Lac.** Ier rang. Situation incomparable.
— **Hôtel St-Gothard-Terminus.** Jean Scheuer, propr.
— **Hôtel-Pension Villa Minerva.** Grand parc. Vues splend. Mme Imer-Dittmann.
— **Hôtel Walter.** Face lac et débarcadère. 150 ch., 200 lits. J. Cereda, propr

MONACO

Hôtel Windsor. Gaillard et Fau, propriétaires. **Monte-Carlo.**

Italie

FLORENCE. **Librairie Vieusseux.** Salles de lecture. Bibliothèque circu ante.

Ecole de Commerce Widemann, Bâle

Ecole supérieure de commerce. Cours semestriel préparatoire de langue allemande.

Kohlenberg, 13

Entrée : mi-avril et mi-octobre. — Prospectus par le Directeur : **René Widemann**, Dr en droit.

INSTITUT DE JEUNES FILLES

ET ÉCOLE NOUVELLE

Prof. BUSER

Station climatérique des préalpes. Altitude 870 m. **TEUFEN** Ct. d'Appenzell. Relié par chemin de fer à St. Gall.

Internat pour jeunes filles de tout âge. — Fondé en 1908.

L'enseignement embrasse les branches des degrés primaires, secondaires et supérieurs. Etudes commerciales. Petites classes. 7 professeurs diplômés internes et divers professeurs externes. Succès remarquables dans les langues modernes et la musique.

Education individuelle. Traitement affectueux. Nourriture excellente. Vie de famille.

Culture hygiénique. Redressement, correction de mauvaises tenues, gymnastique hygiénique. Danse. Sports d'été et d'hiver. Excursions, natation, bains d'air et de soleil.

Séjour tonique et fortifiant recommandé aux jeunes filles anémiques et délicates ou surmenées par l'école.

Electricité et chauffage central. Ombrages, places de jeux (tennis), halle de gymnastique. Domaine rural (cure de lait). Superficie 45 000 m².

Excellentes références de parents. — Prospectus illustré.

— **Séjour de vacances d'été très favorable.** — **Cours d'allemand.** —

„FRIEDHEIM" Zihlschlacht

près Amriswil (Thurgovie)

MAISON SPÉCIALE, fondée en 1891, par le **Dr Krayenbühl,** pour le

TRAITEMENT ÉDUCATIF et INDIVIDUEL de toutes les

NÉVROSES, MALADIES MENTALES INCLUS. INTOXICATIONS, ALCOOL, MORPHINE, COCAINE, etc.

Soins des plus consciencieux, abstinence complète. Deux Médecins.

Pour toutes demandes, s'adresser au Dr Krayenbühl.

273

Agissons.

Malgré une légère, mais réjouissante reprise des affaires, encouragée par le soleil du printemps, la situation économique de la Suisse reste grave et nul ne saurait en prédire l'issue. Espérons que la conférence de Gênes aura de bons résultats. Ne soyons cependant pas trop optimistes et n'attendons pas qu'une nouvelle fournée de citoyens soient poussés à la ruine. Donnons un coup d'épaule à notre char embourbé.

L'argent que nous amenaient de l'étranger l'industrie hôtelière, l'horlogerie, les usines métallurgiques, l'industrie textile, n'entre plus qu'en mince filet. Les 500 millions que nous touchions autrefois, chaque année, des touristes et villégiateurs, amateurs de nos sites, se réduisent aujourd'hui à 80 millions. Les exportations qui en 1920 nous valaient 3 milliards 277 millions sont tombées en 1921 à 1 miliard 761 millions contre 2 milliards 296 millions d'importations.

Il faut donc pour les besoins de l'Etat et des particuliers puiser tout l'argent dans notre pays. Une partie en sort pour payer les importations sans être compensée par les rentrées; 300 000 fr. sont dépensés chaque jour d'une manière improductive pour les

chômeurs. Il est évident qu'en continuant de la sorte nous arriverons par la suite au fond du puits, malgré notre belle fortune nationale de 42 milliards.

Le change n'est pas la seule cause de la stagnation de nos affaires extérieures. Le prix de la main-d'œuvre et la durée limitée du travail, autrement dit la production très chère, y contribuent aussi ; ils paralysent en même temps le trafic intérieur. Le coût de la vie, qui est en rapport réciproque avec le prix du travail, baisse moins rapidement qu'on ne l'avait prévu. L'équilibre ne sera rétabli que quand les nombreuses réglementations, les monopoles, seront abolis et que le libre jeu de la concurrence sera de nouveau assuré.

C'est surtout la classe moyenne qui souffre de cet état de choses. Gênée par les restrictions gouvernementales, par les prétentions des organisations ouvrières, serrée par le taux élevé des banques, accablée d'impôts, elle s'appauvrit et tend à disparaître. Ceux qui émigrent — souvent les meilleures énergies — sont immédiatement remplacés par un nombre double d'étrangers dont la mentalité n'a rien de commun avec notre esprit national.

Les autres parties de la population sont relativement moins éprouvées. Les gros riches, rendus prudents par les événements, sauront se tirer du mauvais pas. Et quant aux ouvriers qui ont obtenu ce qu'ils voulaient, ceux qui travaillent perçoivent des rémunérations auxquelles les intellectuels n'arrivent pas toujours ; ceux qui ne travaillent pas vivent sur l'indemnité de chômage. Moins à plaindre encore sont les cheminots, les postiers, les servants de tram, les policiers, les employés des bureaux officiels, payés régulièrement, et qui n'ont pas à

s'inquiéter de savoir d'où l'argent viendra, mais que rien ne satisfait et qui, de pair avec les organisations ouvrières, cherchent à imposer la dictature des masses.

Il se produit dans la société une évolution à laquelle ceux des habitants que la crise n'empêche pas de faire de bonnes affaires ou qui même y trouvent leur avantage, restent plus ou moins indifférents, tels les marchands de bestiaux, les marchands de fromage, les bouchers, les charcutiers, les confiseurs, les tenanciers de cinémas, les profiteurs du change et de la douane, les spéculateurs de toute nature, en un mot : la classe des nouveaux riches. Ils ne voient que le gain du moment et ne pensent pas que, quand les autres seront abattus, leur tour viendra d'être dépouillés. L'initiative pour le prélèvement sur la fortune est pourtant un avertissement. Ce n'est qu'un tremplin du soviétisme. Si la tentative réussissait, l'effondrement de la nation suivrait à brève échéance.

Les agriculteurs qui ont prospéré pendant la guerre ne demanderaient pas mieux que de conserver leurs avantages. S'ils maintenaient des prix trop élevés et, par là, s'aliénaient les villes, ils feraient le jeu des ennemis de nos institutions. De fait ils ont inauguré la baisse des prix et se sont ralliés aux bourgeois pour opposer une digue aux doctrines subversives qui ont pris pied sur notre sol.

La république ne connaît pas de classes ; elle ne connaît que des citoyens égaux devant la loi. Mais le pays est en réalité divisé aujourd'hui en deux classes, en deux camps hostiles. D'un côté, les « bourgeois », l'élément stable de la nation, qui en a forgé l'histoire et qui tient à ses traditions. De l'autre, les socialistes avec leurs subdivisions de gauche, les

« prolétaires » puisqu'ils tiennent à ce nom, qui veulent tout socialiser, étatiser, tout régler, supprimer toute liberté et toute initiative individuelle hors celle des chefs. Les extrémistes vont plus loin: aidés des bolchéviks étrangers ils prêchent la guerre civile et cherchent à démolir la notion de patrie.

Les bourgeois et les paysans réunis sont les plus forts, comme ils le sont partout où les Droits de l'homme proclamés par la grande Révolution ont été réalisés. Et il y a lieu de croire que la prochaine fois qu'il faudra donner, ils ne se borneront plus à une défensive puérile, mais qu'ils iront jusqu'au bout, de manière qu'on sache que charbonnier est maître chez soi. Louis XVI avait appelé l'étranger pour sauver son trône. Les agitateurs extrémistes voudraient livrer le pays pour détruire ses institutions. Que les meneurs rouges tirent la conséquence !

Si la propagande subversive n'a pas déjà été arrêtée net et une fois pour toutes, c'est que les bourgeois, qui se trouvent en face d'organisations fortement disciplinées et tendant à un but déterminé, manquent d'union, de cohésion, de volonté. A cela s'ajoutent les fautes commises et aussi celles d'individus isolés parce qu'elles retombent sur la collectivité et lui font porter une part de responsabilité. Ainsi : le rejet par des patrons à courte vue de revendications fondées ; la réduction du salaire d'habiles ouvriers travaillant à la tâche, ce qui les amène, aigris, à reprendre le travail à l'heure comme des manœuvres. La plupart des exploiteurs, des accapareurs, des spéculateurs sans scrupule ne sont-ils pas sortis de la classe bourgeoise ? Et les passe-droits, les privilèges dus à la protection..... La corruption qu'on voit chez autrui n'est pas une excuse.

Pour que les bourgeois puissent, comme aux temps glorieux, diriger d'une main ferme les destinées de la nation, il faut qu'ils sachent reconnaître leurs fautes et que toute incorrection, toute injustice, tout abus, commis par quelqu'un des leurs soient réprimés immédiatement par eux-mêmes avec la dernière énergie et sans égard à la personne. C'est alors qu'ils auront vite fait de balayer tous les bolchéviks et ce qui tourne autour d'eux. Et c'est alors aussi qu'ils verront revenir à eux une bonne partie des ouvriers, formant, peut-être, encore un parti à part, mais non international, un parti suisse, subordonnant ses intérêts particuliers à ceux de la nation.

Mais, pour arriver à ce but, il y a à surmonter les obstacles opposés par le malaise moral, la dégénérescence mentale qui a envahi l'Europe, le monde entier et qui n'a pas épargné notre pays plus que d'autres, quoiqu'il n'ait pas fait la guerre. Le matérialisme, la course au gain, l'égoïsme, l'usure ont pénétré dans toutes les couches de notre population. L'âpreté de la lutte pour la vie en est une des causes principales. Vouloir relever le niveau moral par des discours serait peine perdue. Ventre affamé n'a pas d'oreilles. Il faut donc tout d'abord rétablir les conditions normales de la vie en supprimant par des moyens énergiques les causes essentielles du malaise économique.

Les mesures bien intentionnées que l'Etat a prises à ce sujet n'ont pas donné le résultat espéré. Du reste, l'Etat a lui-même besoin d'un assainissement urgent et radical. Il est devenu un appareil si lourd qu'il étouffe la nation.

La simplification de son administration, la ré-

duction du nombre de ses employés s'imposent impérieusement. Il faut débarrasser l'Etat de toute fonction, de tout travail qui ne rentre pas dans ses aptitudes et qu'on fera mieux de confier à l'activité privée. Cette dernière sera d'autant plus féconde qu'elle sera plus libre et que les impulsions individuelles seront moins bridées. L'intervention de l'Etat devient cependant nécessaire dès que la libre concurrence menace d'être tuée par les agissements d'organisations, syndicats, trusts, qui, leur but atteint, seraient les maîtres du marché et hausseraient les prix à volonté. La répression est un problème difficile. Mais chaque problème a sa solution et qui cherche trouve.

Une entreprise privée bien administrée restreint le plus possible ses frais généraux en se bornant au nombre d'employés strictement nécessaire. Autant que faire se peut, elle remet en tâche les différents travaux et exécute le moins possible en régie ; mais elle tient la main à ce que l'avancement de l'œuvre dans son ensemble soit facilité et accéléré par un bon engrenage des multiples sous-entreprises. Ces dernières procèdent de la même manière vis-à-vis des ouvriers isolés ou des groupes d'ouvriers. Alors tout marche et tous sont contents, ouvriers et patrons.

Citons ce que nous avons vu dans une grande usine prospère : l'une de ses subdivisions, les ateliers de construction de ponts, avait commandé des fers à la laminerie, autre subdivision de cette même maison. La laminerie faisant des prix trop élevés, les ateliers de ponts l'avisèrent, en même temps que la direction centrale, qu'ils pouvaient, à des prix inférieurs, se procurer ces mêmes fers aux établissements de R..... Interpellée par la direction, la

laminerie chercha immédiatement et trouva le moyen de fournir à meilleur compte. Cette sage décentralisation des divers services : hauts fourneaux, forges, ponts, machines, etc., travaillant chacun librement, mais réunis dans leurs efforts par la direction centrale vers un but commun (tous, ingénieurs, contremaîtres et ouvriers étaient intéressés à la quantité et à la qualité de la production) fit de cette usine la première maison industrielle de France et l'une des plus importantes du monde.

Ce sont les mêmes principes que nous désirons voir appliquer à l'Etat.

Et maintenant quelles sont les mesures à prendre en vue de ramener la situation économique à des conditions à peu près normales? Voici les propositions fondamentales :

I. Fabrication de billets de banque pour la valeur de 250 millions de francs suisses dont environ :

a) 100 millions pour payer une partie des dettes de l'Etat et alléger les impôts qu'on échelonnerait sur un plus grand nombre d'années;

b) 75 millions destinés à accorder des primes d'exportation aux usines qui chôment ;

c) 75 millions pour entamer les travaux de canalisation du Rhône au Rhin et autres travaux utiles au pays ; supprimer ainsi le chômage et occuper les employés de l'Etat dont ce dernier pourra se passer.

II. Ouvrir les frontières pour autant que l'état de nos finances le permet et supprimer les restrictions qui ne sont pas absolument nécessaires et utiles au pays.

III. Abrogation de la loi du travail de 8 heures.

IV. Simplification de l'administration de l'Etat comprenant :

a) remise à ferme des chemins de fer fédéraux et des postes. Abandon des monopoles.

b) réduction de 50 % des fonctionnaires et employés ; mais réduction de 40 % seulement du budget, 10 % devant servir à mieux payer le personnel qui restera.

La mesure I n'aura pas d'effet sur le change, parce qu'il y a la contrevaleur pour 175 millions et que les 75 autres millions redonneront l'activité. Le cours des valeurs dépend non seulement de la couverture métallique, mais aussi de la confiance que donne la capacité de paiement d'un peuple. Et cette capacité dépend du degré de son activité.

On s'est élevé avec raison contre la fabrication exagérée de billets. Mais avec 250 millions nous restons dans de saines limites qui ne créeront pas les graves inconvénients qu'ont à supporter les pays inondés de papier.

La mesure II, destinée à diminuer le coût de la vie a été largement discutée par la presse. Il serait superflu de revenir sur ce sujet.

Mesure III. La loi des 8 heures de travail a été acceptée par le peuple dans un but de conciliation, sans en prévoir les conséquences. Les agriculteurs n'en veulent rien et les ouvriers intelligents ont commencé à s'apercevoir que cette limitation de la liberté du travail n'est avantageuse ni pour eux-mêmes ni pour personne.

Mesure IV. La supériorité de l'entreprise civile sur la régie d'Etat aura pour conséquence l'arrêt de l'endettement et la réduction des tarifs de nos chemins de fer fédéraux et des postes, ainsi que le rétablissement du trafic international à travers notre terri-

toire. Il va sans dire que l'Etat conservera la haute surveillance; le public s'en trouvera bien.

Le surplus du personnel provenant de la simplification des rouages administratifs trouvera une occupation intéressante dans les grands travaux nationaux. Bon nombre d'employés pourront servir comme chefs d'équipe ou conducteurs de travaux. Un petit cours préparatoire théorique et pratique de 10 jours serait utile pour les initier à leur nouvelle activité.

Mais il y un point capital : c'est l'armée. Le personnel du Département militaire doit être réduit aussi bien que celui des autres dicastères ; mais l'économie qui en résulte doit être reportée en entier à son budget pour qu'on s'assure tous les moyens de porter la valeur de l'armée au plus haut degré. Gardons-nous de faire ici des économies mal placées. L'armée est la grande école du peuple, l'appui de son gouvernement et la sauvegarde de l'indépendance nationale. Nous en aurons besoin plus tôt qu'on ne le pense. Nous reviendrons plus tard sur cette question vitale.

Il va sans dire que l'élaboration du programme exige des hommes hautement compétents. Nous les avons. Il va sans dire aussi que l'application suscitera de vives oppositions. Mais se laisserait-on arrêter par des difficultés quand il s'agit du bien du pays ? Une fois la décision prise, il s'agit d'aller de l'avant : traîner ne conduit à rien.

J'ai dit. Et maintenant, Messieurs les critiques, ne perdez pas de temps à critiquer. Biffez simplement ce qui vous paraît inadmissible et si, des mesures proposées, il reste 10 % de bon, ajoutez du

vôtre 40 % d'excellent et nous marcherons ensemble.

Les circonstances extraordinaires appellent le peuple à secouer son apathie et à ne plus se décharger entièrement sur son parlement. Des sociétés se sont formées pour le relèvement du pays. D'autres sont en voie de formation. Leur tâche sera facilitée si l'on pourvoit d'abord à l'assainissement économique. Que les hommes éclairés prêtent leur assistance et que les savants, les professeurs qui voient de haut et qui voient loin, descendent également dans l'arène comme plusieurs d'entre eux l'ont déjà fait. Le moment d'agir est venu. Agissons !

Berne, mai 1922.

Colonel P. PFUND.

Ancien instructeur en chef du génie.

Pour elle....

Nouvelle alpestre.

I

La haute montagne n'est jamais plus belle que par les journées presque invariablement claires de l'automne approchant. Elle retrouve aussi le charme de silence et d'intimité que lui fait perdre, dès la mi-juillet à la fin d'août, le flot sans cesse renouvelé des villégiaturants et des ascensionnistes. Les fidèles de l'alpe se sentent comme en famille dans les hôtels à peu près vides, et les blanches solitudes ont alors la religieuse majesté d'un temple.

Au début de septembre, cette année-là, Zermatt qui avait retenu, un bon mois durant, la foule cosmopolite des temps d'avant-guerre en dépit des changes bouleversés, semblait replongé au grand sommeil où il est condamné d'un été à l'autre. Les pauvres champs de seigle agrippés aux flancs des contreforts étaient récoltés. Les troupeaux reprenaient le chemin de la plaine. Le village se dépeuplait lentement. Le soir on ne voyait plus briller que de rares lumières aux fenêtres du *Mont-Cervin*, du *Mont-Rose* et de la petite, mais aristocratique pension de l'*Arolle* qui gardait une clientèle choisie jusqu'à l'ex-

trême limite de la saison. Les guides eux-mêmes, après avoir formé, tous les matins, des groupes compacts sur la place ou aux abords de la gare, commençaient à se disperser.

Dans le salon coquet de l'*Arolle*, les accords d'une voix divine avaient réuni une douzaine de clubistes, — le « bataillon sacré ». comme disait Frank Ravel, jeune avocat de Genève, au teint brûlé, aux vifs yeux noirs, et dont les larges épaules accentuaient la maigreur musclée d'un buste d'athlète. Il avait annoncé la veille, en confidence, à son ami Victor Alin, venu de Lausanne pour le suivre en de difficiles escalades, que Teresa Palma, une fervente de Zermatt qui, à vingt-trois ans, s'était triomphalement révélée l'héritière de la Patti à la Scala de Milan, au Teatro Regio de Turin, chanterait, avant le dîner, quelques airs du rôle de Zerline, dans le *Don Juan* de Mozart. Une diplomatie affectueusement ingénieuse avait réussi à vaincre la résistance du « rossignol lombard »...

C'est que le flirt ébauché par Ravel, garçon vibrant et hardi, n'était pas sans avoir touché assez profondément le cœur de Teresa. Et, peut-être, Frank s'était-il passionné plus que de raison à l'un de ces jeux de l'amour et du hasard auxquels on se livre par désœuvrement et qui peuvent mener plus loin qu'on ne pense.

De taille élancée et de complexion délicate, Victor Alin était de ces Vaudois paisibles et rêveurs qui cachent, sous des dehors placides, non moins de latentes ardeurs que de fine sensibilité. Fils unique de parents qu'il avait à peine connus, élevé sous la froide tutelle d'un tante acariâtre, il avait tâté successivement de la théologie, de la jurisprudence, de la médecine, sans se fixer dans aucune science, ni se dé-

cider pour aucune carrière. N'ayant pas le souci du pain quotidien, il voyageait beaucoup et distrayait ainsi son oisiveté dorée. En vain Frank, avec lequel il s'était étroitement lié pendant ses études universitaires, le secouait et le talonnait afin de l'arracher à cette vie agréablement inutile.

— Faute de mieux, marie-toi !

Victor Alin souriait et partait pour le Cap Nord ou pour Rio de Janeiro. Mais, régulièrement, il rentrait au pays dès que refleurissait le roselier ou que la soldanelle rouvrait sa corolle violette, près des glaciers, car il eût été le plus infortuné des mortels s'il n'avait pu, chaque année, composer ce qu'il dénommait son « chapelet de cimes ». Et, régulièrement aussi, il assignait quelque rendez-vous à son très cher Frank Ravel dans le Valais, l'Engadine ou le Dauphiné, la conquête de la Dent Blanche, de la Bernina ou de la Meije étant, pour lui, une tentation autrement impérieuse que les incertaines délices de l'état conjugal.

Renversé dans un fauteuil, paupières closes, Victor Alin écoutait Teresa Palma. Elle s'accompagnait elle-même au piano. Cédant à la communicative ivresse d'une musique entre toutes préférée, elle traduisait avec un art sans égal et une grâce incomparable les subtiles et les exquises mélodies du maître des maîtres. Etait-elle sur la scène, en face d'une salle frémissante, était-elle seule à vocaliser dans sa villa de Baveno ? Elle ne savait plus. Elle chantait.

Quand elle se leva, au milieu des applaudissements, son regard alla tout droit à Victor Alin qui, les mains jointes, figurait quelque image de la prière ou de l'extase.

— Je ne vous ai pas ennuyé ?

Il sursauta et balbutia en rougissant :

— Vous ? vous ?...

Malicieuse et mutine, elle appuya :

— J'ai failli vous endormir, je le crains.

— Vous êtes cruelle... Vous m'avez emporté si loin et si haut !... Je vous demande pardon....

— Rassurez-vous !

Elle ajouta, en se penchant vers lui :

— Merci !... Oh! je n'ai pas mérité votre émotion. Elle ne m'est pas moins précieuse. Il n'est pas d'hommage qui la vaille....

Teresa n'était point jolie, mais son visage avait de l'âme, comme il y avait de l'aile dans sa démarche. Son masque spiritualisé de brune et l'harmonieuse souplesse de ses mouvements dissimulaient ce que ses traits avaient d'un peu quelconque et toute sa personne de trop viril. Avec l'âge, elle se métamorphoserait en puissante matrone, qui n'aurait plus d'autre séduction que celle de sa voix. Il fallait même que l'étrange fascination qu'elle avait exercée sur Victor Alin, ce gentil garçon dont elle ne s'était guère souciée auparavant, l'eût singulièrement flattée ou troublée pour quelle lui tînt le langage qu'elle lui avait tenu.

Confus et ravi, Alin baissait la tête, cependant que la diva lui prenait le bras et l'entraînait dans un coin du salon.

— Vous n'étiez pour moi qu'un passant, comme tant d'autres. On habite quelques semaines sous le même toit, on échange quelques banalités, on se quitte, on ne laisse entre soi que l'ombre fugitive d'un souvenir... Cette heure nous a rapprochés. Contez-moi votre vie !

— Je n'ai pas d'histoire, hélas !

— Comme les gens heureux ?...

— Le bonheur et moi, nous ne nous étions pas rencontrés avant aujourd'hui.

— Un flagrant délit de galanterie, monsieur Alin.

— Je n'ai qu'une vertu, et c'est la sincérité.

— Vous récidivez... Le châtiment ne sera pas terrible : votre confession.

Très simplement, il déroula devant elle le fil gris de sa triste enfance, de sa jeunesse monotone et stérile, de son existence itinérante, ne s'attardant qu'à son amitié pour Ravel et à son culte de l'Alpe. Les hôtes de l'*Arolle*, qui avaient eu le privilège exceptionnel d'entendre la Palma, l'eussent volontiers accablée de leurs compliments. Elle s'était emparée d'Alin, et ils n'ignoraient pas qu'elle les recevrait plutôt mal s'ils s'avisaient de l'arracher au caprice de cette soudaine sympathie. L'un après l'autre, ils disparurent à l'anglaise, comme disent les Parisiens, à la française, comme disent les Britanniques. Alin et Teresa causaient encore, lorsque la cloche sonna pour le dîner.

II

La dure et l'obsédante silhouette du Cervin s'estompait dans la nuit, sous le ciel d'un bleu sombre. Palpitante rose blanche, une étoile avait surgi derrière la cime dont elle illuminait le noir piton. Un souffle de vent remontait la vallée.

— Si nous rentrions ? demanda Ravel à Teresa Palma qui, du jardinet de l'*Arolle*, contemplait la masse du Cervin, plus puissante même et plus impressionnante dans ces froides ténèbres.

— Nous serons gelés, au salon, répondit-elle en frissonnant.

— J'ai fait allumer quelques bûches de vieux mélèze dans la cheminée, dit Victor Alin.

— Vous êtes....

— Je suis frileux, voilà tout.

— Vous êtes un ange.

— On l'est donc pour si peu ?

— Ce n'est pas monsieur Ravel qui aurait eu l'idée...

— Eh bien, non, je ne l'ai pas eue.

Ravel avait interrompu Teresa, avec une nuance d'humeur dans l'accent.

L'œil de la Palma restait fixé, presque tendre, sur Alin.

— Allons bavarder au salon !

Le salon était désert. Sans doute les autres pensionnaires de l'*Arolle* étaient-ils descendus au village pour y déguster un verre de bière ou une tasse de café. La conversation, lente d'abord à s'engager, porta sur le projet que couvait Frank Ravel d'explorer la fameuse arête qui relie la Tête de Lion à la Dent d'Hérens. Alin hésitait à se lancer dans une expédition jugée très hasardeuse par de vaillants grimpeurs : que si Frank avait mis cela sous son bonnet, ce n'était pas une raison suffisante de se rompre les os pour la gloriole d'une course à l'impossible. Mais Ravel de riposter qu'une caravane italienne n'avait échoué que par l'effet d'un temps déplorable et que, tout récemment, deux de ses camarades genevois, bien que surpris par la neige et le brouillard, avaient accompli l'exploit qu'il se piquait d'accomplir à son tour et qu'il assaisonnerait d'originales variantes.

On était assis devant la cheminée, où flambait un feu qui éclairait et parfumait la pièce.

— N'est-ce pas une aventure ? questionnait Teresa.

— Tout au plus une expérience.

— Dangereuse ?

— Intéressante.

— Vous n'en serez pas, monsieur Alin ? Vous n'êtes pas un mangeur de sommets, vous....

— Je connais mon ami Victor, dit Ravel. Il ne m'abandonnera pas.

Cessant de tapoter nerveusement ses genoux, Alin redressa le front et déclara :

— Ce n'est pas la peur, mais....

— Evidemment, tu es aussi brave que moi.

— Ça ne me tente pas, que veux-tu ?

— Je ne songe nullement à te faire violence... En prévision de ton refus, je me suis arrangé avec le frère cadet d'Alexandre Bieder, notre guide. Il faut être au moins trois...

Que lut Victor dans le regard de Teresa ? Il pâlit tout à coup et un tremblement agita ses mains. D'un ton amer, il protesta :

— Tu t'es bien hâté d'admettre que je te fausserais compagnie.

— Comme nous partons demain, après le lunch, et que tu ne te décidais pas...

— Tu peux compter sur moi.

— Je te retrouve.

Et Ravel passa un bras autour du cou de Victor Alin.

Teresa, plus émue que son sourire ne le laissait paraître, murmura, de sa voix prenante :

— C'est beau, une amitié d'hommes !

Fièrement, Ravel dit en pressant contre son épaule le visage blêmi de Victor :

— Et c'est sûr. Il n'y a pas d'affection au monde qui vaille celle-là. Non, pas même l'amour...

— Oh ! monsieur Ravel...

— Non. Elle est sans égoïsme, parce qu'elle est sans attente. Elle est sans jalousie, parce qu'elle est sans exigence. Elle se donne et ne souhaite rien de plus que de se donner. Victor mourrait pour moi comme je mourrais pour lui....

— Ne parlez pas de mort !

— Sur les pentes des névés glacés, dans les rochers qui s'effritent, dame....

— Vous avouez que la montagne peut être meurtrière ?

— Je ne le nie pas.

— Et vous ne craignez pas d'entraîner M. Alin?...

— Il se défendra, nous nous défendrons. N'est-ce pas, Victor ?

— Oui.

Les traits d'Alin n'exprimaient plus qu'une tranquille assurance. Teresa le considérait, partagée entre des sentiments de trouble terreur et d'admiration.

— Au fond, expliqua Ravel, on s'exagère les pièges de l'alpe. Un talon qui ne bronche point, des poumons intacts, pas de vertige, et du cœur : avec cela, on n'est pas plus exposé là-haut que sur un trottoir de Genève ou sur la chaussée du Grand-Lancy. Les accidents qui surviennent ont ceci de particulier qu'ils n'auraient pas dû arriver. Il y a, je le concède, les malheurs stupides, une avalanche, une chute de pierres, une prise traîtresse ; la chance seule en préservera le grimpeur. Quantités négligeables, en somme. Le téméraire est celui qui ne mesure pas ses forces à ses actes, tandis que l'audacieux n'a pas à reculer devant les périls qu'il a le pouvoir de vaincre... Ce n'est pas tout. Dès que nous sommes au-dessus de deux mille mètres, plus d'autos-camions, de taxis, de

side-cars, de tramways, plus de tuiles qui dégringolent dans la rue, de bouches d'égout sur lesquelles on glisse, de cohues où l'on n'échappe que par miracle à l'écrasement, plus de chiens enragés, plus de promeneurs déséquilibrés ou de rôdeurs nocturnes avec revolver en poche... Ah ! le risque, le risque ! Mon Dieu, que la vie serait plate, sans le risque, père de la prudence et du courage !

Ravel rayonnait. Il était ressaisi par la saine et la brûlante fièvre des cimes. Il se voyait, le piolet au poing, franchissant d'un pied alerte, entre deux abîmes béants, sur une arête en lame de couteau, le formidable « gendarme » qui dévale jusqu'au glacier du Stockje.

Et il ne voyait plus Teresa Palma. Celle-ci objecta timidement :

— Vous êtes en plein paradoxe.

— Le paradoxe est la vérité de ceux qui osent.

— Je concevrais que vous, qui êtes un infatigable et un casse-cou, vous n'eussiez ni scrupule, ni remords, à vous jeter dans cette entreprise. Mais M. Alin....

— Victor est libre. Au demeurant, il n'a pas moins de vigueur, il n'a pas moins d'endurance que moi.

Elle soupira. Se reprochait-elle de n'avoir pas dissimulé, tout à l'heure, l'étonnement qu'elle avait éprouvé à constater que Victor Alin se dérobait ? N'était-ce pas elle qui avait provoqué le revirement subit dont elle s'effrayait maintenant ? Elle avait blessé au vif l'orgueil du jeune Lausannois. Peut-être même s'imaginait-il, qu'au retour, elle l'accueillerait... Pauvre cher garçon ! Quand on marche à la gloire, on ne s'embarrasse guère d'une passionnette... Elle est néanmoins attirée vers lui. Cette nature vibrante et concentrée, ce phénomène, si curieux pour elle, de vie

réduite à la vie intérieure, ce qu'il y a en lui de discret, de réfléchi et de pathétique, l'intrigue et la charme. D'autant plus que, si elle ne réagissait pas, elle aurait en lui un adorateur.... Or, non contente de ne pas réagir, elle a usé de coquetterie. Si Victor Alin était tué au cours de cette ascension, n'en serait-elle pas quelque peu responsable ?... Ravel l'a dit : Alin est libre. Alors....

La flamme mourante de la cheminée s'éteignit brusquement. Un mince foyer de braises ne répandait plus qu'un soupçon de chaleur. Teresa Palma tendit un bout de doigt à Victor Alin et à Ravel :

— Bonne nuit !

Avec solennité, elle ajouta :

— Que Dieu vous garde !

Mais, sur le pas de la porte, elle ne se détourna point.

III

Alin et Ravel ont avancé d'une demi-journée le début de leur assaut à la Tête de Lion. Leur première étape ne sera plus la cabane de Schönbühl ; ce sera le refuge d'Aoste, au delà du col de Valpelline. Victor a désiré qu'on quittât Zermatt le soir même. Toutes les représentations de Ravel ont été vaines.

Le concierge de l'*Arolle* alla réveiller Alexandre Bieder qui, très probablement, dormait déjà. On fit les derniers préparatifs ; ils ne réclamèrent pas beaucoup de temps : un tour à la cuisine pour compléter les provisions de bouche, le remplissage des gourdes, une assiette de soupe à la farine commandée pour onze heures. Et vogue la galère !

N'y avait-il rien de factice, ou même de douloureusement contraint, dans le calme avec lequel Victor Alin

dirigeait les opérations de ce départ précipité ? Ravel n'eut pas le loisir de s'en préoccuper sérieusement.

Au coup de minuit, ils rejoignirent Bieder, un montagnard taciturne qui les attendait sur la place, devant l'église. On vérifia sommairement le contenu des sacs, et le guide exigea que ces « messieurs » lui cédassent un peu de leur lest. Il insista notamment pour se charger de la double corde emportée par Ravel. Mais celui-ci se rebiffa.

— Je ne suis pas une mazette, mon vieil Alexandre.

Impatienté, Alin gourmandait Ravel.

— Nous serons encore ici, au matin.

— Le soleil sera de la fête ; nous n'avons pas à nous presser.

Bieder grommela :

— Hum !...

Grave à l'ordinaire, il était lugubre.

— Vous avez l'air d'un oiseau de malheur... Parce qu'on a dérangé votre sommeil...

— Ce n'est pas ça.

Il aspira la tiède haleine d'une nuit invraisemblablement claire et douce.

— Trop chaud... Et trop d'étoiles.

— Le beau durera bien ?...

Un geste détaché de Bieder : puisqu'on est sur pied, allons-y ! Un ordre bref de Victor :

— En route !

Les gros souliers ferrés sonnèrent sur le chemin. On s'enfonce dans le noir, à la lueur vacillante de la lanterne, sans un mot de plus. Les tempes lourdes, les jambes engourdies serrées dans les bandes molletières, Alin et Ravel essaient de se mettre au pas allongé de Bieder, qui les précède, la pipe aux dents.

Mais l'obscurité se dissipe ou, du moins, le regard s'accoutume à voir dans l'ombre. Les muscles se déraidissent aussi et, le hameau de Zmutt traversé, des souffles frais qui semblent chasser devant eux une neige impalpable caressent la joue, glacent les doigts collés aux piolets. Ravel sourit dans sa moustache : ce brave Alexandre n'a pas consulté son baromètre et il ne se console pas d'avoir été arraché de son lit par un caprice de ces « messieurs ». Il ne peut résister à l'envie de taquiner Bieder.

— Toujours trop chaud ?

L'autre ne répond que d'un vague grognement. Alin, dos courbé, règle machinalement son allure sur celle de ses compagnons. A quoi pense-t-il, ou à qui ? Les créneaux bleuâtres de la Dent d'Hérens se découpent nettement sur le ciel troué de points d'or, qui perdent peu à peu de leur éclat. Un silence poignant, rythmé par la sourde rumeur du torrent, là-bas dans la vallée. A droite, de faibles lumières tremblent aux flancs du Cervin et s'évanouissent pour reparaître l'instant d'après. Dans l'aube grise, la cabane de Schönbühl dresse sa masse trapue au bord de la moraine. Les semelles heurtent boîtes de sardines et tessons de bouteilles, quand elles ne se meurtrissent pas au dur contact des blocs de granit entassés dans un fantastique désordre. L'arête tourmentée d'Hérens aligne la série hargneuse de ses « gendarmes ».

Une halte de quelques minutes. Vers l'est de l'horizon noyé dans une brume mauve et lilas, jaillissent les vagues sanglantes d'une sinistre aurore. Les pointes des cimes royales se fleurissent l'une après l'autre, la danse rose commençant au fin bout du Cervin ;

mais elles ne tardent pas à se figer dans la froide blancheur des jours sans soleil.

— Trop rouge, le ciel ! marmonne Bieder. Et le soleil qui ne peut pas percer !... Encordons-nous !

Voici le glacier abominablement crevassé du Stockje. Pénibles marches et contre-marches. Bieder hoche la tête et mâchonne quelques jurons savoureux dans son patois allemand de Zermatt. Frank, lui, ragaillardi par l'ambiance aimée de l'alpe, examine d'un œil expert la muraille déchiquetée dont on n'aura raison que par des prodiges d'acrobatie. Quant à Victor, il s'est ancré dans son étrange mutisme, si bien que Ravel finit par l'interpeller avec quelque vivacité.

— Si tu regrettes ?...

— Me suis-je plaint d'être parti ?

— Non, mais il est plusieurs manières de désapprouver...

— Je ne reviens pas sur une résolution prise.

— Si je devais t'infliger....

— Je t'en prie...

Ce n'est plus le Victor Alin de naguère, le camarade facile et dispos qui eût suivi Ravel aux antipodes. Qu'il ne fût pas enthousiaste d'une équipée à laquelle il ne s'était associé qu'en rechignant, pour bientôt y pousser avec une sorte de fièvre, il était d'un caractère si égal que son opiniâtre bouderie cachait on ne savait quel mystère... Un souvenir traversa, en éclair, l'esprit de Frank : ce chant de la veille, cette voix ensorcelante, cette musique sublime avaient littéralement envoûté son ami. Puis, il y avait eu l'interminable entretien de Victor et de Teresa, au salon... Alin se serait-il amouraché de la Palma ? Se figurait-il que Ravel était un rival?... Sornettes et billevesées.

— Attention ! cria Bieder à Ravel qui tirait absurdement sur la corde.

— Je fais le conscrit, avoua gaiement le coupable. Mais saluez celui-là.

Et, la main vers l'orient, il montra le soleil qui avait fendu le rempart de nuages pourpre et suie surplombant le massif des Mischabel.

O la pesante monotonie des routes glaciaires ! C'est à croire que le but s'éloigne en se rapprochant. On n'est dédommagé que par l'enivrante atmosphère de là-haut et par les changeants aspects du merveilleux décor. Exaltante poésie de la montagne, drame exaltant du risque, on est environné de drame et de poésie. Bien plus, on est la vie de ces immensités mortes, et qui lutte contre elles, et qui, en elles s'élargit, grandit, se magnifie. Ravel a oublié Zermatt, Mozart, Teresa, tout ce qui n'est pas Tête de Lion, Dent d'Hérens et Cervin.

Déjeuner sur le col de Valpelline. Alin ne consent qu'à grignoter un morceau de pain. En revanche, il a une soif qui viderait les gourdes si Bieder n'y veillait.

— Tu n'es pas bien ? interroge Frank.

— J'ai la gorge desséchée. A part ça....

— Si tu mangeais ?...

— Je me rattraperai ce soir.

Pour atteindre le refuge d'Aoste, il n'est plus que de paresseusement déambuler jusqu'à lui sur des pentes d'éboulis et dans la moraine. Deux chamois, qui somnolaient au milieu du pierrier, fuient devant Bieder. Le guide a gagné du terrain sur ces « messieurs », pour leur offrir à l'arrivée une tasse de thé bouillant. La chaleur que renvoient les parois rocheuses dominant les abords de la cabane est terrible aujourd'hui. Victor en est tout à fait incommodé, et Ravel

lui-même ne cesse de s'éponger à tour de bras. Du moins, le refuge d'Aoste n'est-il plus à une portée de carabine.

— Hourrah !

Sacs et piolets roulent à terre, devant la maisonnette assez délabrée, un peu sale, mais délicieusement hospitalière où Alexandre est en train de dresser la table. Pas une âme en ce réduit. La solitude du désert, la vie primitive des lointains aïeux. Comme on se reposera bien la nuit, sous les couvertures de laine, après la soupe, et l'ultime cigarette grillée en épluchant le programme du lendemain !

IV

Alin et Ravel se sont couchés avant Bieder, qui a lavé la vaisselle du souper, scié du bois, rempli les seaux d'une eau glacée coulant à quelques pas de la cabane. Ils l'entendent qui va et vient. A la chétive clarté d'une bougie, Alexandre sacrifie aux rites du guide qui a mis au lit ses « messieurs ». Il a terminé sa besogne. Un coup d'œil au dehors, pour juger de l'état du ciel. L'occident est sombre ; un furieux vent du sud ébranle le toit du refuge.

Bieder secoue la tête.

Mais une rafale plus bruyante que les autres a réveillé Ravel. Il s'est instinctivement rapproché de Victor, car le froid de la nuit le pénètre en dépit de l'amas de couvertures sous lequel ils se sont glissés tous les deux. Un ronflement sec de Bieder se marie aux sifflements rageurs du fœhn.

Quoique Victor n'ait pas bougé et que sa respiration égale puisse être celle d'un paisible sommeil, Ravel est sûr que son ami ne dort pas. A voix basse, il l'appelle :

— Victor !

— Eh bien ?...

— Tu devrais...

— Oui. Ne t'inquiète pas de moi !... Ah ! pourtant, il faut que j'en aie le cœur net...

A tâtons, Victor cherche les mains de Ravel et les étreint.

— Nous n'avons pas de secrets l'un pour l'autre, murmure-t-il à l'oreille de Frank. Je te parlerai très franchement. J'aime Teresa...

— Toi ?...

— Et tu l'aimes aussi. Et c'est toi qu'elle aime. Et...

Un bon rire étouffé.

— Tu n'y es pas, mais pas du tout. J'ai flirté avec elle. Nous ne nous haïssons pas, rien de plus... Après trois semaines de Genève, je ne penserai plus à elle, qui ne pensera plus à moi après huit jours de Milan ou de Turin.

L'accent de Ravel s'est fait subitement plus anxieux:

— Tu n'es pas pincé, là, sérieusement pincé ?...

— Elle sera ma femme, ou je mourrai... Ce qui m'importait, c'était de savoir qu'entre elle et toi.... Parce que s'il y avait eu....

— Je te le répète : un jeu, un simple jeu... Par exemple, tu t'es emballé... Une cantatrice douée comme l'est la Palma, célèbre comme elle, n'échouera pas dans un gentil mariage bourgeois.

— Je n'ignore pas que je suis indigne d'elle.

— Tu la vaux cent fois.

Alin poursuivait son rêve.

— Je l'aimerai d'un tel amour...

— Un coup de folie. Ça te passera... Tâche de fermer les yeux ! Nous aurons besoin de toutes nos forces demain.

— Si la fatalité avait voulu que tu fusses épris d'elle....

— L'un de nous se serait effacé devant l'autre. Je n'aurais pas hésité...

— Tu es meilleur que moi... Mon ami, mon ami !...

— Dors ! La plus belle des maîtresses et la plus chérie nous attend. La montagne...

Et Frank Ravel s'allongea voluptueusement, les bras en croix sur la poitrine.

Quelques heures après.

— Minuit, messieurs !...

Impossible que ce soit déjà le moment du lever. Tandis que Ravel se frotte les paupières et s'étire, le guide, debout sur l'échelle qui mène au palier supérieur du refuge, annonce qu'il n'y a pas de minutes à perdre si l'on tient à traverser la Tête de Lion avant le soir.

— Quel temps aurons-nous ?

— Pas fameux. Je vous conseillerais...

— Ce qui est décidé est décidé, déclara Victor Alin.

— Oh ! moi, quand on marche, je marche, répliqua Bieder.

Cependant Ravel, qui a ouvert la porte de la cabane, pousse un soupir découragé.

— Un vent d'enfer. Et du brouillard dans le bas....

Planté derrière lui, Victor réprime un frisson, mais ses traits se tendent, son regard brave les éléments déchaînés, et il dit à Ravel :

— Je serai prêt à l'instant.

— Tu plaisantes... Recouchons-nous !

— Tu m'as promis l'arête d'Hérens... Je ne te délie pas... Si tu recules, à présent...

— Bieder, le chocolat sur le feu. Et vite...

Alin et Ravel n'ont plus échangé une syllabe.

Bieder, qui a nettoyé la cuisine, boucle son sac, y suspend les deux cordes, s'arme de son piolet.

Il neige à menus flocons, qui tourbillonnent dans l'ouragan.

On descend, lanterne à la main, la pente qui court jusqu'à la moraine. Frank, Bieder lui-même, trébuchent sur les pierres roulantes. Victor avance d'un pas de somnambule et son pied touche à peine la neige fondante que les autres broient sous les clous des souliers. Mais les ascensionnistes ne sont pas encore aux prises avec les réelles difficultés de la route. Elles ne commenceront que dans le dédale des séracs où ils seront obligés de zigzaguer sans fin. La Dent d'Hérens se défendra.

Périlleuse escalade d'un véritable barrage de glaces, avant le rocher qu'on ne quittera plus guère. Et le jour point, livide. Le vent s'est presque calmé. L'horizon n'en demeure pas moins menaçant. Du sommet, qu'un éphémère rayon de soleil a caressé, Ravel étudie, avec un peu de froid au cœur, la colossale arête qui bondit et rebondit jusqu'à la Tête de Lion. Quatre titanesques « gendarmes » la hérissent d'obstacles qui paraissent infranchissables. Face aux grimpeurs, la cathédrale du Cervin incruste sa flèche dans les cieux mornes. Plus loin, comme une mer gelée au milieu de la tempête, le Mont-Rose étale ses vagues blanches de névés et de cimes. Les vallées italiennes se devinent, dans un immense trou de brume opaque.

Les deux premiers bastions de la forteresse sont conquis. Le troisième « gendarme », à l'air sournois et méchant, ne se rendra pas sans un farouche corps à corps. La neige fraîche et le verglas se liguent avec l'ennemi. Partout d'abruptes murailles, d'insondables

précipices. Alin se tait. Mais Ravel a recouvré son habituel entrain. La griserie du danger l'étourdit, l'excite et l'égaie. Il a des mots drôles dans les situations les plus tragiques. Un pied dans le vide, les mains accrochées à une saillie de rocher, le voici qui fredonne un air d'opérette. C'est la montagne, « sa » montagne, la vraie, l'unique, celle de l'embûche, de la bataille, de la victoire. Et dût-on y périr, où trouver, pour le sommeil de l'éternité, une tombe plus douce que dans la paix de ces solitudes virginales ? Combien les jours seraient fades et misérables, si l'on ne pouvait les ennoblir de quelques surhumaines émotions, de quelques triomphes inouïs !

Une gymnastique plus ou moins aérienne, dans une brèche étroite par laquelle on atteindra un ressaut de l'arête. Tout en haut de la fente, une pierre qui y est légèrement coincée inspire de l'appréhension à Bieder.

— Si elle venait sur nous...

— Elle tiendra, dit Alin, qui est le dernier de la colonne.

En deux ou trois superbes rétablissements, le guide et Ravel se sont tirés d'affaire. Soit que Victor n'ait pas leur souple agilité, soit qu'il n'ait plus qu'une médiocre confiance dans le bloc qu'ils auront peut-être ébranlé, il ne les suit qu'avec une extrême circonspection.

Se tromperait-il ? Sous l'étreinte d'une bourrasque folle, la pierre a eu comme un tressaillement. Et, tout à coup...

Des appels de détresse. Des cris d'effroi.

Frappé en plein buste, Victor chancelle et glisse d'un mouvement toujours plus rapide jusqu'au bas de la brèche où il s'écrase, masse inerte, sur un mince re-

bord de roc, au-dessus du gouffre. Agenouillés près de lui, Bieder et Ravel le palpent, l'auscultent, essaient de le ranimer. Le choc a été si rude que le blessé est incapable d'articuler un son, de remuer un membre. Sans doute, une forte hémorrhagie interne. Un peu de mousse sanguinolente au coin des lèvres, il gît, pâle comme la neige qui tombe de nouveau.

Il faut absolument lui assurer un abri provisoire. Bieder a découvert, à quelque distance, un simulacre de grotte sous un avancement rocheux. Ravel et le guide y transportent Alin, qui n'a pas repris connaissance.

Muette interrogation de Frank. Réponse de Bieder : un roulis désespéré des épaules.

Ravel colle sa bouche à l'oreille d'Alexandre.

— Ce n'est pas ?...

— M. Victor est perdu. Et nous sommes perdus avec lui.

De la main, Bieder montre la sourcilleuse arête d'Hérens, plus féroce encore dans la tourmente. Ravel s'affaisse auprès de son ami et se met à sangloter comme un enfant. Enervé, déprimé, brisé, moins par la fatigue ou les alertes du chemin que par l'épouvantable accident et le pronostic funèbre de Bieder, il sent bien que, lui non plus, il ne reverra pas Zermatt. Après tout, n'avait-il pas désiré souvent de mourir dans la montagne ? Dans la montagne, et pour elle...

Mais si, malgré ce qu'en dit Bieder, Victor pouvait être sauvé ? En moins de vingt-quatre heures du secours peut arriver ici. Certes, ce serait de la démence que de tenter seul, par le brouillard et la neige, avec des kilomètres de mauvais glacier, la descente sur Zermatt. Et pourtant, s'il n'était pas épuisé, cassé, anéanti,

lui, Ravel, il se jetterait dans l'aventure... Il y a Bieder, parbleu !

— Alexandre, vous allez partir pour Zermatt.

— Nous ne nous séparerons plus.

— Je vous ordonne....

— Je n'obéis qu'à mon devoir, qui est près de M. Victor et près de vous. Dans ces cas, un guide sait ce qu'il lui reste à faire.

Le taciturne Alexandre Bieder n'en avait jamais dit si long. Son visage tanné et la noble simplicité de son attitude exprimaient une inflexible résolution.

— Vous ne pouvez nous être d'aucune aide, appuya Ravel, si ce n'est...

— Le malheur d'une cordée est le malheur de tous.

Bieder s'assit à même le sol humide et bourra sa pipe. Ce flegme révolta Ravel.

— Ne fais pas la bête ! hurla-t-il.

Décontenancé par le tutoiement brutal de Ravel, Bieder lâcha sa bouffarde.

— Nous n'avons qu'une chance de salut, continua Frank. C'est que, du village, on nous envoie...

— Impossible...

— Y a-t-il quelque chose d'impossible pour un Alexandre Bieder ?

— Par ce temps, et seul pour traverser le glacier... Enfin, que la Vierge soit avec moi !

Sac au dos, piolet sous le bras, Bieder s'inclina sur le corps immobile de Victor Alin, se signa et prononça une courte prière.

— Adieu !

Vers le soir, Ravel crut s'apercevoir que Victor sortait de sa torpeur. Les pommettes se coloraient, les yeux s'ouvrirent à demi.

— Tu souffres ?

Mais Victor n'avait pas entendu. Il balbutia :

— Pour elle...

— Je suis près de toi. Si tu meurs, nous mourrons ensemble...

D'une voix plus indistincte, Alin répéta :

— Pour elle...

— Pour la montagne que nous avons aimée pardessus tout...

Alin eut comme un geste de dénégation lassée et il redit au souffle :

— Pour elle...

Puis il se rendormit. Ravel prit dans ses mains une main tiède et molle qui s'abandonnait. Et lui-même, après avoir lutté contre l'engourdissement insidieux qui serait peut-être sans réveil, il s'assoupit. Plus tard, une plainte et des râles furent happés par le vent et noyés dans les sinistres rumeurs de l'alpe. Victor Alin expirait...

V

Comment Alexandre Bieder parvint-il à Zermatt, comment Frank Ravel résista-t-il au froid d'une nuit et d'une matinée atroces sur son arête d'Hérens fouettée par la neige, glacée par le brouillard ? Ils n'auraient pu le dire ni l'un ni l'autre.

Au prix d'efforts et de périls sans nom, une colonne de secours avait ramené à Zermatt le corps de Victor Alin et Frank Ravel évanoui. C'est le lendemain seulement que Ravel fut sur pied. La tenancière de l'*Arolle* l'informa que Teresa Palma était rentrée en Italie dès l'avant-veille. On parlait d'un accident grave. Elle avait eu peur pour ses nerfs

et, plutôt que d'attendre le retour, d'ailleurs problématique, de Ravel et d'Alin, elle avait fait ses malles : du moins n'apprendrait-elle que par les journaux, si elle l'apprenait, la nouvelle que le cimetière de Zermatt comptait deux tombes de plus.

— Pour elle ! songeait Frank amèrement, près du lit où son ami, les yeux clos, semblait dormir. Non, elle ne méritait pas que tu meures pour elle... Tu es mort pour la montagne, qui t'a prodigué les joies fortes et pures du risque et de la beauté....

Se courbant sur Alin, il le baisa au front, en murmurant :

— Pour elle...

VIRGILE ROSSEL.

L'affaire du comte de Pfaffenhofen.

Seconde partie [1]

Considérant sa créance comme une dette personnelle et en quelque sorte intime du roi, en raison de son origine et de sa nature délicate, le comte de Pfaffenhofen saisit de ses réclamations le comte de Pradel, directeur-général du ministère de la maison du roi et lui communique par une lettre du 27 juillet 1818 la sentence rendue par le tribunal de Vienne ; il fait appel à la justice et à la loyauté du roi et le supplie de prendre en considération la détresse où son dévouement l'a mis ; il laisse cependant entendre que si on continue à faire la sourde oreille à ses justes réclamations, il se résignera à recourir aux tribunaux ; il rappelle quel a été son mandat et le zèle avec lequel il s'en est acquitté et fait allusion à la lettre du 4 avril 1795, par laquelle l'évêque d'Arras lui avait transmis les félicitations du comte d'Artois au sujet de ses « bonnes et honorables actions qui seront reconnues et dont il sera récompensé ».

La correspondance se poursuit et s'allonge sans résultat.

Le 13 mars 1819 un rapport est cependant présenté à sa Majesté par le comte de Pradel ; il expose la situa-

[1] Pour la première partie, voir la livraison de mai.

tion de l'affaire, l'origine et la légitimité de la créance de Pfaffenhofen, le fait qu'il a été condamné à Vienne pour acquitter une dette contractée comme mandataire général des princes émigrés, qu'il a déboursé de ce chef 409 093 francs. Mais l'astucieux rapporteur, au lieu de conclure au paiement de cette dette d'honneur par le roi personnellement, suggère qu'elle peut être considérée comme faisant partie des dettes générales contractées par les princes à l'étranger et pour lesquelles la loi du 21 décembre 1814 a ouvert des crédits spéciaux, qui malheureusement sont épuisés ; il propose dès lors de désintéresser le comte de Pfaffenhofen par une modeste pension sur les fonds de la liste civile ; et le roi a signé : « approuvé », peut-être sans rougir. Sa Majesté reniait une dette d'honneur consolidée par un titre indiscutable, mais daignait prélever 6 000 francs sur la liste civile de 40 millions pour soulager sa victime. La bassesse du rapporteur est couverte par la mauvaise foi du roi.

Le comte de Pfaffenhofen, fatigué des lenteurs d'une correspondance qui se dilue sans résultat, comme une eau qui se perd dans le sable, arrive à Paris en personne, le 19 juin 1820, et ce sont des entrevues qui se succèdent les unes aux autres, des promesses d'arrangement et de nouvelles correspondances où le comte de Pradel déploie toute son habileté dans l'art de la chicane, allant jusqu'à soutenir que si Pfaffenhofen n'a pas été payé sur les fonds de la loi du 21 décembre 1814, c'est parce qu'il n'a pas produit sa créance devant la commission, mais que de nouvelles mesures seront prises pour renouveler le fonds spécial, qu'il sera réglé et qu'il peut être assuré de tous les bons sentiments du roi envers lui.

De déception en déception, le comte de Pfaffen-

hofen se décide à s'adresser lui-même directement au roi et, après avoir soumis son projet et son texte au comte de Pradel, il envoie à Louis XVIII la lettre que voici :

« Sire,

» Tandis que la France, heureuse désormais, si elle veut l'être, sous le règne paternel de son roi, vient de donner à l'Europe un nouveau gage de la paix générale, je demande humblement à Votre Majesté la permission de réclamer sa justice personnelle ; je la supplie de mettre un terme à ma profonde détresse.

» Quand, accompagné du secrétaire de la Légation Impériale d'Autriche, pour y être témoin de mes déférences respectueuses, je suis allé donner au Ministère de la Maison du Roi communication confidentielle de ma réponse à sa lettre du 3 d'Auguste, on ne m'a pas laissé ignorer que cette lettre avait été mise sous les yeux de Votre Majesté. Dès lors, Sire, ma réponse qui relève les nombreuses erreurs du Ministère, a droit aux mêmes avantages, et je viens avec respect la déposer à vos pieds. J'ose demander instamment que Votre Majesté veuille bien se la faire lire ou qu'elle daigne me permettre d'aller embrasser ses genoux et y obtenir la faveur de la lui lire moi-même.

» Quelle que soit, Sire, la chaleur que l'on prétend que je conserve dans ma vieillesse, et dans l'exposition d'une affaire qu'il m'importe autant de voir terminer au plus tôt, je crains bien que si Votre Majesté m'admet devant Elle, Elle ne voie se renouveler la scène de ce preux chevalier, que Louis XIV vit muet et interdit en sa présence. Je crains bien que l'auguste visage de Louis XVIII ne m'ôte toute faculté de lui rien dire, sinon que, si je tremble devant lui, je ne tremblais pas du moins quand, pour répondre par le succès, à la confiance dont les princes m'ont honoré en 1792 dans une négociation où leurs propres efforts avaient échoué, il m'a fallu braver les autorités autrichiennes et prussiennes à la fois, et jusqu'au gouvernement de mon propre pays, pour y faire recevoir, pour y rassembler les émigrés, et pour parvenir à y créer la por-

tion de votre armée, dont Monseigneur le Duc de Bourbon est venu prendre le commandement.

» Que je ne tremblais pas, quand je me trouvais en butte aux clameurs des nombreux créanciers de cette armée, qui, réclamant contre la fausse monnaie qu'on leur avait donnée en paiement pour leurs fournitures, m'accusaient d'être d'accord avec les commissaires qui les avaient trompés ; quand j'entendais de toutes parts appeler la vengeance sur moi, plus encore que sur eux ; quand, au milieu de ce tumulte, je m'engageai personnellement pour mes augustes commettants ; et que, repoussant loin d'eux le blâme que leurs ennemis saisissaient l'occasion d'y répandre, j'insérais dans les obligations mêmes qui ont mis fin à ce scandale « que la bonne foi, l'honneur, et la dignité des Augustes Princes qui m'avaient chargé de leurs pouvoirs, se trouveraient compromis, si j'hésitais un moment à reconnaître et à déclarer que LL. AA. RR. et S. A. S. étaient aussi étrangères que je l'étais moi-même à cette livraison de fausse monnaie (manœuvre manifeste des révolutionnaires) et que les princes n'entendaient pas que les fournisseurs de leurs armées ne fussent pas pleinement satisfaits à tous égards ».

» Qu'enfin je ne tremblais pas, quand, dans les prisons où le Corse venait de faire couler un Sang sacré, j'étais fier de m'entendre appeler l'ami des Bourbons, le complice du Duc d'Enghien, fier de m'attendre à partager son sort !

» Et quant à ces misérables faux assignats, sur lesquels mon profond respect pour Votre Majesté et pour Monsieur m'a imposé tant de retenue en toutes circonstances, et même encore dans celles qui se trouvent rappelées dans la lettre de M. le Comte de Pradel du 3 d'Auguste dernier, et dans la réponse qui accompagne cette humble supplique : S'il m'est permis, Sire, de dire à votre Majesté, que j'ai applaudi à leur fabrication, quand M. de Calonne, en m'appelant à Coblentz pour proposer à mon zèle de procurer des cantonnements aux Emigrés, m'en a fait la confidence, et m'a invité, en votre nom, de l'aider à en faire entrer dans la France rebelle, afin d'y déprécier d'autant plus les assignats qui donnaient aux révolution-

naires trop de moyens de repousser ses princes et d'arriver au meurtre de son Roi : il peut m'être permis bien davantage de m'écrier, d'appeler l'indignation de Votre Majesté, contre la publicité de l'odieux emploi de ces mêmes faux assignats, pour acquitter la dette de mes augustes commettants envers des hôtes généreux et des fournisseurs de bonne foi !

» Non, Sire, non, jamais de pareilles dispositions ne sont émanées, jamais elles n'ont été connues dans vos conseils ; et si (ce qu'à Dieu, et qu'au Roi ne plaise !) si par un malheur qui serait pour moi le plus grand qui puisse affliger mon âme, si j'étais condamné enfin à la cruelle nécessité de réclamer mon remboursement par les voies légales, et contre les officiers de la Couronne que la loi a désignés, j'atteste ici Votre Majesté Elle-même, que mon devoir le plus constamment rempli dans cettte lutte respectueuse, sera de publier, de proclamer hautement et sans cesse, combien mes augustes Commettants sont restés étrangers à ces paiements scandaleux.

» Mais j'ose, Sire, j'ose me flatter encore de n'être pas réduit à cette extrémité désespérante, et que votre Majesté voudra bien ordonner au ministère de Sa Maison de prendre enfin avec moi, tels arrangements qui pourront s'accorder avec ses convenances, et les besoins pressants que j'éprouve tous les jours davantage, par le déficit énorme de 26 000 francs dans mon revenu depuis le jour (19 juin 1818) où le jugement du Tribunal de Vienne m'a condamné à payer en quatorze jours une dette que ses motifs ont déclaré être celle de Votre Majesté.

» Je suis avec le plus profond respect
De Votre Majesté,
Sire,
le très humble, soumis et très obéissant serviteur.
» Le Comte de Pfaffenhofer..

» Paris, le 12 octobre 1820. »

La réponse du roi ne vient pas et Pfaffenhofen annonce qu'il va cesser toute correspondance et publier

celle qui a eu lieu depuis trois ans sans aucun résultat, mais un nouvel incident surgit qui fera gagner un nouveau répit au débiteur royal et récalcitrant. Le comte de Pradel cesse ses fonctions de directeur-général du ministère de la maison du roi et deux mois se passent avant la nomination de son successeur, le marquis de Lauriston. Dans l'intervalle, c'est le vicomte de la Boulaye qui tient la plume pour la maison du roi et qui continue à combler le malheureux réclamant de belles promesses et de témoignages flatteurs, l'exhortant à la patience et l'assurant que, dès la nomination du successeur du comte de Pradel, son affaire sera réglée.

Le marquis de Lauriston est installé dans ses fonctions, mais les choses n'en vont pas mieux pour cela ; il faut qu'il prenne connaissance de l'affaire et en étudie le dossier. Il voit bien vite que pour ne pas se compromettre dans un cas si délicat et pour s'assurer la continuation des faveurs royales, il ne peut que continuer le système de son prédécesseur, gagner du temps par de vaines formalités enveloppées de beaucoup de paroles bienveillantes et sympathiques.

Il commence par accorder au comte de Pfaffenhofen une audience qui a lieu le 21 janvier 1821 et offre l'avis que la dette reconnue par le roi doit être mise à la charge des Domaines et non de la liste civile. A quoi le comte répond que cela lui importe peu, pourvu qu'il soit payé. Le marquis de Lauriston s'empresse de prendre acte de cet acquiescement conditionnel et en tire immédiatement les conséquences utiles à sa tactique. Il faut dire ici que de grands abus avaient été commis dans l'emploi des sommes affectées par la loi du 21 décembre 1814 au remboursement des dettes contractées par les princes à l'étranger et qu'on avait imputé à ce compte des sommes qui n'y devaient pas

figurer. En menaçant la maison du roi d'une action judiciaire, les conseils de Pfaffenhofen avaient fait annoncer par celui-ci la publication de toutes les pièces de l'affaire à l'intention des Chambres et à l'appui d'une requête tendant à faire ordonner la restitution des sommes injustement soustraites à l'affectation prévue du crédit ouvert par la loi du 21 décembre 1814. Il importait donc grandement au marquis de Lauriston d'éviter ce danger et de diriger les revendications de comte de Pfaffenhofen dans une autre voie. Il montre à celui-ci l'avantage qu'il aurait à exercer son recours par voie administrative contre l'administration des domaines et offre de traiter l'affaire directement avec lui et de prendre l'avis du Comité du contentieux.

Pfaffenhofen se laisse faire et reprend confiance au point de remettre au marquis de Lauriston lui-même l'ordre pour l'imprimeur de supprimer toutes les pièces imprimées à l'intention des Chambres.

L'avis du Comité du contentieux est qu'il faut payer, l'affaire ne pouvant être produite devant les tribunaux sans de graves inconvénients. Lauriston sent alors qu'il faut faire un pas en avant, quitte à en faire ensuite deux en arrière. Par le chevalier Husson, un de ses chefs de bureau, il fait proposer à Me Bourguignon, avocat de Pfaffenhofen, un acompte de 100 000 francs, plus les intérêts jusqu'au remboursement total qui se fera lors d'un supplément de crédit que le ministre demandera à la prochaine session des Chambres pour achever le remboursement des dettes contractées par les princes pendant l'émigration. Cette proposition faite, au cours de janvier 1821, semble n'avoir été qu'un propos en l'air, car nous voyons, le 24 mai, le comte de Pfaffenhofen se plaindre qu'on modifie à

chaque instant les conditions acceptées et qu'aucune promesse n'est tenue.

Enfin, le 30 mai, le comte obtient paiement d'un acompte de 50 000 francs et le roi daigne lui accorder une pension de 12 000 francs. C'est ainsi, par étapes lentes et pénibles, que se réveille la conscience royale et si cette ascension ne parvient pas d'un seul jet à un retour complet du sens de l'honneur, il en résulte du moins le fait que le roi reconnaît implicitement ce qu'il doit au généreux comte de Pfaffenhofen. Il faut dire que si les 50 000 francs peuvent être considérés comme un acompte sur le remboursement de la créance, la pension se justifie par d'autres services rendus par le comte, ou, à tout le moins, par les malheurs qui lui sont arrivés en raison de son dévouement à la cause royale. En effet, il fut mis en prison deux fois par la police impériale, en 1804 comme suspect de complicité avec le duc d'Enghien, ensuite en 1812 au donjon de Vincennes comme partisan connu des princes de Bourbon ; à l'occasion de cette arrestation la police du duc de Rovigo enleva au comte pour plus de 240 000 francs de valeurs qui ne lui furent jamais rendues.

Réconforté par la provision qu'il venait de recevoir et confiant qu'elle serait suivie d'un règlement complet de ses intérêts, le comte de Pfaffenhofen quitta Paris et rentra dans sa terre de Reisenberg, s'armant de patience.

Franchissant une nouvelle étape de l'échelle de sa loyauté, Louis XVIII fait ordonner le 27 février le paiement d'un nouvel acompte de 50 000 francs au comte de Pfaffenhofen et le texte de l'ordonnance rappelle que le motif de la créance est une obligation contractée par Pfaffenhofen pour le service des princes en septembre 1792.

En mai 1822, voyant que les Chambres entraient en session à Paris, le comte écrit au marquis de Lauriston pour rappeler l'engagement pris par celui-ci de demander de nouveaux crédits pour éteindre les dettes contractées par les princes à l'étranger ; mais ce ministre se dérobe et invoque la brièveté de la session et l'encombrement de l'ordre du jour. La correspondance se poursuit, véhémente, indignée, mais d'une courtoisie parfaite, parfois ironique, chez le comte de Pfaffenhofen ; cérémonieuse, polie et pateline chez le ministre de Louis XVIII.

Sentant le terrain lui échapper, le comte revient à Paris à la fin d'octobre pour reprendre personnellement sa cause en main et obtient une nouvelle audience dans laquelle Lauriston lui demande de produire à nouveau des comptes et promet de les faire régler avant la fin de l'année. Ils s'élèvent alors à 690 000 francs que Pfaffenhofen consent à ramener à 530 000 francs à condition d'être payé en trois termes de quatre à dix-huit mois et de recevoir jusqu'à son décès la pension qui lui a été octroyée.

Nouveaux atermoiements, démarches répétées et lettres échangées, promesses fallacieuses, récriminations pressantes et souvent ironiques, voilà ce qui absorbe le temps et la peine du créancier du roi pendant les mois qui suivent. Vaincu par la force d'inertie du noble marquis et son habileté à éluder tous engagements, Pfaffenhofen en revient à son ancien projet de requête aux Chambres et pousse la courtoisie jusqu'à soumettre au marquis de Lauriston le texte de son document. La Chambre des députés écarte la requête en renvoyant le pétitionnaire à se pourvoir devant la commission instituée par la loi pour ce genre de créan-

ces. On sait que cette commission avait épuisé les fonds mis à sa disposition.

Comme le malade qui se retourne sur sa couche dans l'espoir de conjurer la douleur, le comte de Pfaffenhofen s'adresse encore une fois au roi et lui adresse la lettre suivante :

« Sire,

» Sire, justice ! j'implore la justice de Votre Majesté contre le manque de parole, le manque de foi de M. de Lauriston. J'ai été le 19 juin 1818 forcé de vendre 27 575 francs de mes rentes pour obéir à un jugement qui m'a condamné à payer près de 42 000 francs (?) des dettes pudibondes de Votre Majesté, dont je m'étais rendu débiteur solidaire.

» M. de Lauriston, après m'avoir donné deux misérables acomptes qui, loin de servir à mon remboursement, se sont dissipés en frais de voyage et de près de deux ans de séjour à Paris, loin de mes affaires et de ma patrie, M. de Lauriston me met dans la cruelle alternative, ou de vendre mes propriétés patrimoniales pour subvenir à mes besoins de famille ou de l'attaquer devant les tribunaux et d'y dévoiler, ainsi qu'aux yeux de la France et de l'Europe entière, ces circonstances déplorables, où de faux assignats étaient donnés en payement à des fournisseurs de bonne foi, à des créanciers confians, à des hôtes généreux qui ont secouru Votre Majesté dans ses infortunes et qui après onze ans (?) de son heureuse restauration languissent eux-mêmes dans l'attente de leur remboursement.

» Sire, Sire, Justice ! je supplie Votre Majesté de me sauver du désespoir et d'ordonner à son Ministre, s'il est vrai que ses caisses ne puissent pas me rembourser en entier, de me donner du moins un dernier acompte, du cinquième de sa dette et de m'assigner pour le paiement des quatre autres quarts (?) tels termes qui conviendront à l'état des finances de Votre Majesté.

» Je suis, avec le plus profond respect,
de Votre Majesté, Sire,
Le très humble, très soumis et très obéissant serviteur.
» Le Comte de Pfaffenhofen.

» Paris, le 4 mai 1823. »

Mais Louis XVIII était déjà las de ses premiers efforts de loyauté et refusa de nouvelles avances à son créancier. Pfaffenhofen se souvient alors que Monsieur était solidaire de son frère dans la dette contractée par eux en 1792 ; il s'adresse à lui pour qu'il prenne part au remboursement, mais celui-ci, qui l'an suivant allait devenir le pieux Charles X, se montre déjà très habile dans la solution des cas de conscience; il fait renvoyer au comte sa requête avecl 'explication qu'en montant sur le trône, Louis XVIII avait déclaré que c'était à lui que devaient être présentées toutes les dettes contractées par les princes pendant leur séjour en pays étranger et que cette déclaration dégageait Monsieur de toute responsabilité dans cette affaire. Empruntant à Louis XVIII son goût pour les citations latines, Pfaffenhofen eût dû répondre à Monsieur : *Uno avulso, non deficit alter*, mais Charles X se montrera encore moins scrupuleux que son royal frère et aura recours à des procédés peu nobles pour se soustraire à l'action de son infortuné créancier.

En 1824 Pfaffenhofen fait encore une tentative auprès du roi, son débiteur principal ; par l'entremise du marquis de Lauriston, il obtient une audience royale à laquelle Lauriston est présent. Au terme de l'entretien le roi dit au comte : « Je vous sais gré de votre discrétion sur une affaire qui doit rester secrète... Ma liste civile est surchargée ; autrement je vous aurais fait rembourser entièrement. Je ne m'en tiendrai ce-

pendant pas à la nouvelle avance de 50 000 francs qui va vous être faite ; elle vous sera répétée annuellement jusqu'à ce qu'on fasse des fonds supplémentaires dont les circonstances ne permettent pas que la proposition soit encore faite. Je veux aussi doubler votre pension dès que je pourrai ; et je n'en serai pas moins en reste avec vous. Vos sentiments me sont connus ; vos services me sont toujours présents ; il est des dettes telles que les rois même ne peuvent pas les payer ! »

En donnant au marquis de Lauriston les ordres pour l'exécution de sa volonté, le roi lui dit : « Que ceci soit entendu et reste réglé pour l'avenir, que le Ciel me prête vie ou non, nous sommes heureux d'avoir un tel créancier d'une dette aussi pudibonde ; mais elle ne m'en pèse pas moins. Faites vite expédier l'ordonnance. »

L'ordonnance rendue à la suite de cette décision royale du 27 mars 1824 constate que la nouvelle somme de cinquante mille francs accordée au comte de Pfaffenhofen est à titre de provision et de troisième avance sur celle de 400 000 francs qui peut lui rester due pour obligation contractée au nom du roi pour le service des princes en 1792. A la fin de ses jours Louis XVIII reconnaissait donc formellement sa dette vis-à-vis du comte de Pfaffenhofen et cette reconnaissance put soulager sa conscience au moment de sa mort qui survint quelques mois après.

Le décès de Louis XVIII ne fit qu'aggraver la situation du malheureux créancier, car Charles X ne se considérait pas lié par la parole de son frère et tout était à recommencer avec le nouveau roi et les nouveaux ministres ; le comte de Pfaffenhofen allait remonter encore une fois le calvaire qu'il parcourait péniblement depuis dix ans. Il obtint une audience

de Charles X pour le 29 décembre 1824 et rappelle à son royal débiteur l'historique et les circonstances de la créance, ainsi que les autres pertes qu'il a subies au service des Bourbons. Le roi ne conteste rien, remercie ce fidèle et dévoué partisan et lui prodigue de bonnes paroles, le renvoyant pour le surplus à ses ministres le duc de Doudeauville et M. de Villèle. C'est ainsi que le pauvre comte est berné pendant des années, renvoyé de Pilate à Caïphe, car pendant ses six ans de règne, Charles X ne put se décider à en finir une fois pour toutes et à s'acquitter honorablement d'une dette d'honneur qui, à sa chute, sera vieille de trente-huit ans.

La réclamation du comte de Pfaffenhofen ne devait pas être unique dans son genre, et M. Lenôtre, dans sa *Petite Histoire*, a rappelé avec une verve et un pittoresque qu'on ne saurait lui emprunter, celle d'un certain Ange Pitou qui avait sacrifié sa fortune à la cause royale et qui mourut dans l'indigence après avoir lutté pendant des années contre l'inertie et la mauvaise foi des mêmes bureaux et ministres qui se jouaient de la candeur du malheureux comte autrichien.

Toujours est-il qu'acculé par des réclamations de plus en plus pressantes, le gouvernement royal fit nommer des commissions, tant pour constater l'emploi qui a été fait des trente millions antérieurement votés en vue d'éteindre les dettes des princes à l'étranger que pour régler ce qui reste à payer des dettes du roi et examiner les pensions accordées pour services rendus à la cause royale. Plus il y a de commissions et de bureaux appelés à connaître de ces réclamations, plus on est sûr de voir les choses traîner en longueur et augmenter les chances d'éviter un règlement final.

Les dossiers vont et viennent, les rapports se multiplient, on gagne du temps et on ne paie pas.

Un rapport du 27 février 1825 constate cependant que « la créance de Pfaffenhofen est incontestable, que les sentiments d'honneur et de reconnaissance en réclament le remboursement ». Un autre rapport du 24 avril suivant confirme cette conclusion.

Le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, témoigne dans sa correspondance avec le comte de Pfaffenhofen du désir de faire aboutir sa juste réclamation et de faire honneur aux engagements du roi, mais M. de Villèle, ministre des finances, ne soulève que difficultés et objections, car, chez lui, le sentiment fiscal, si on peut employer cette expression, étouffe toute autre considération, même celle de la bonne foi et de l'honneur royal. Il parvient à faire décider que les dettes du roi deviennent dettes de l'Etat et qu'elles étaient dans ses attributions, que personne autre que lui ne devait s'en mêler, d'où il résultait que les fonds destinés à des règlements de cet ordre devaient être demandés aux Chambres, moyen habile, mais peu délicat, de soustraire le roi aux justes réclamations d'un créancier gênant.

Le comte de Pfaffenhofen, sujet autrichien, eut alors recours à la voie diplomatique et l'ambassadeur d'Autriche intervient personnellement auprès de M. de Villèle ; celui-ci s'en émeut et promet, suivant la formule usuelle, d'examiner avec bienveillance l'affaire à nouveau ; il charge de ce soin son chef de cabinet. Le rapport de celui-ci est conforme à celui de la commission de 1825 et il n'en pouvait être autrement en présence de toute la documentation qui s'était amassée dans les dossiers depuis tant d'années. M. de Villèle se réserve encore un examen per-

sonnel de l'affaire, espérant peut-être découvrir quelque point contestable et voulant en tout cas gagner du temps. Enfin il comprend qu'en présence de l'intervention de l'ambassadeur, il faut faire quelque chose ; il appelle auprès de lui le comte de Pfaffenhofen et reconnaît la justesse de la réclamation de celui-ci et en arrête même le chiffre à la somme de 470 997 francs qu'il offre de payer à raison de 50 000 francs par an, plus les intérêts jusqu'à parfait remboursement, sans préjudice de la pension octroyée par Louis XVIII.

Un premier versement de 100 000 francs devait être fait le 20 juin 1826 pour les deux années arriérées depuis l'avènement de Charles X. Le candide de Pfaffenhofen se voit au bout de ses peines et, tout heureux de cette conclusion, prie le ministre de mettre sa reconnaissance aux pieds de Sa Majesté. Mais ses illusions n'eurent pas une longue durée; le 20 juin se passe, et comme sœur Anne, il ne voit rien venir. Quelques jours plus tard M. de Villèle l'appelle auprès de lui et l'informe qu'à son vif regret il n'y a pas à son ministère de crédits ouverts pour ce règlement et que la liste civile refusant de son côté de payer, il ne pouvait que l'engager à faire régulariser ses titres pour obtenir paiement. C'était sans doute ouvrir la voie judiciaire et ajourner à une époque indéterminée la solution de l'affaire. Quand on entre dans le maquis de la procédure on ne sait quand ni comment on en sortira.

Sur le conseil de ses avocats, le comte de Pfaffenhofen se retourne vers l'Etat, en vertu du principe qui confond les biens de l'Etat et ceux du souverain. Une requête est présentée le 12 juillet 1826 au préfet de la Seine qui, le 12 octobre, rend un arrêté reconnaissant le comte comme créancier de l'Etat pour une somme de

446 217 francs et envoie son arrêté au ministère des finances pour approbation ; mais M. de Villèle a plus d'un tour dans son sac et, par lettre privée, invite le préfet à retirer son arrêté en se déclarant incompétent.

Outré de ces procédés, de Pfaffenhofen en revient à son ancien projet de saisir de ses griefs la Chambre des Députés par une pétition du 22 novembre 1826. On ne trouve pas dans les écrits du comte ce qu'il advint de cette pétition, mais on voit dans une petite brochure, que possède la Société de lecture de Genève, que, dans une séance de la Chambre du 13 janvier 1827, M. de Villèle fit, à l'occasion de deux autres pétitions, allusion aux réclamations du comte de Pfaffenhofen et eut l'audace, en s'appuyant sur des faits notoirement faux, de déclarer que, bien qu'il ne produisît aucun titre, celui-ci avait obtenu par faveur royale 150 000 francs et une pension, par suite de certaines considérations. La brochure que nous venons de mentionner est une réponse véhémente aux allégations mensongères du comte de Villèle et précise tous les titres produits ou reconnus sur lesquels s'appuie la réclamation de Pfaffenhofen.

Il semble toutefois que la Chambre passa à l'ordre du jour sur la pétition du 22 novembre 1826, car le comte de Pfaffenhofen termine sa brochure par ces mots : « Et c'est sur des dettes ainsi fondées, ainsi reconnues par les ministres de LL. MM. et par LL. MM. elles-mêmes, que le ministre des finances, sans penser à l'honneur du trône, à l'honneur national, à la conscience du monarque, sans penser que l'Europe a les yeux ouverts, qu'il est une autre vie et que l'histoire est là, a cru pouvoir exciter non l'attention, mais l'hilarité de la Chambre, et invoquer l'ordre du jour ! »

Quoi qu'il en soit de cette pétition on voit dans l'ex-

posé (brochure de Berlin), publié en 1832 par de Pfaffenhofen, qu'il renouvela la pétitior le 28 février 1828 et qu'elle fut l'objet d'un rapport favorable le 19 juillet suivant.

Mais la reconnaissance d'une obligation est une chose ; son accomplissement en est une autre. Depuis dix ans le comte de Pfaffenhofen a remboursé aux héritiers Colson la dette sacrée des rois dont il s'est constitué le naïf et fervent champion ; pendant ces dix années il a vu s'accumuler les promesses, les rapports, les recor naissances ; mais, sauf de légers acomptes, d'argent point, et c'est ce dont il a le plus besoin, car ces avances n'ont pas même couvert ses frais de voyage, de séjour à Paris, des conseillers juridiques et sa situation financière devient périlleuse. Il est poursuivi par ses propres créanciers, une partie de ses biens est mise en vente judiciaire, une autre séquestrée ; il faut sauver ses terres, dernier débris de sa fortune.

Fort de la reconnaissance de son titre par la commission royale qui, par un rapport du 6 décembre 1828, a fixé la créance à 449 836 fr. 84, il supplie l'intendant général du roi, baron de la Bouillerie, d'obtenir que Charles X lui vienne en aide ; il n'obtient que des refus enveloppés de paroles flatteuses accompagnées du regret que l'indigence de la liste civile ne permette pas au roi de faire pour lui ce qu'il aurait tant désiré. Le comte fait appel à Madame la Dauphine, dont il ne connait pas la sécheresse de cœur et qui « avec l'autorisation du roi » le renvoie à M. de Bouillerie, lequel ne peut que lui renouveler l'expression de ses regrets et de sa sympathie.

(*La fin prochainement.*) E.-A. NAVILLE.

Le peintre de l'indolence russe.

Ivan Gontcharov.

Les douloureux événements dont la Russie vient d'être le théâtre ont cruellement surpris ceux qui comptaient sur l'alliance de cette grande nation pour tenir en échec les effroyables ambitions du monde germanique.

La surprise n'a pas été trop inattendue pour ceux qui connaissaient le tempérament anarchique et indolent des peuples slaves et en particulier des Russes. J'ai insisté sur ces traits de caractère dans une conférence faite au début de la guerre à la Société de géographie, conférence que l'on trouvera reproduite dans mon récent volume sur le *Panslavisme et l'intérêt français* [1]. Le Russe est capable d'efforts très énergiques ; il est surtout capable d'inertie. Il est essentiellement anarchique. Ce trait avait été noté depuis bien longtemps par des psychologues indigènes, par le mystique Tchaadaev, par des romanciers comme Tourguenev, Gogol, Gontcharov.

« Regardez autour de vous, écrivait Tchaadaev sous le règne de Nicolas Ier. Tout le monde n'a-t-il pas un pied en l'air ? Point de sphère d'existence déterminée pour personne, point de bonnes habitudes pour rien,

[1] Paris, Flammarion.

pas même de foyer domestique, rien qui dure, rien qui reste... Dans nos maisons nous avons l'air de camper ; dans nos familles nous avons l'air d'étrangers ; dans nos villes nous avons l'air de nomades, plus nomades que ceux qui paissent dans nos steppes ; car ils sont plus attachés à leur désert que nous à nos cités. »

Des types de ratés et d'indolents, on en trouve à foison dans Gogol et dans Tourguenev.

Dans son célèbre volume sur le *Roman russe* Vogué a, je ne sais pourquoi, négligé le romancier qui a créé le type d'Oblomov, l'incarnation de la paresse russe. Il aimait la Russie ; elle lui avait donné sa femme. Il se plaisait à l'idéaliser. J'imagine qu'il lui répugnait d'insister sur un type dont il avait certainement eu plus d'une fois l'original sous les yeux. Je voudrais combler cette lacune de son œuvre en rendant justice à un maître trop ignoré chez nous : le romancier Gontcharov.

I

C'est à l'extrémité orientale de la Russie, à Simbirsk sur le Volga, qu'est né le 6 juin 1812 Ivan Alexandrovitch Gontcharov. Gontcharov en russe veut dire *potier* et ce nom n'éveille pas des idées très aristocratiques.

Son père était marchand de grains et fabricant de chandelles. Il n'avait aucune prétention à la noblesse; et la première enfance du romancier se passa dans un milieu de bourgeoisie aisée, imbue des traditions du bon vieux temps. Le père semble avoir été quelque peu *vieux croyant* et, comme on sait, ce n'est pas précisément chez les hérétiques que l'on rencontre les libres penseurs. En revanche, le parrain de l'enfant,

un ancien marin, Tregoubov, appartenait à la loge maçonnique *La clef de la Vertu*. La franc-maçonnerie, depuis rigoureusement proscrite, était alors fort à la mode en Russie.

Dans ce milieu commerçant, bourgeois et patriarcal, le jeune Gontcharov n'eut point la douleur d'assister aux scènes lamentables qui désolèrent l'enfance de Tourguenev. Les récits d'aventures maritimes et de lointains voyages exaltèrent sa jeune imagination. Un problème le tourmentait particulièrement. Il aurait voulu savoir « quelle était la longueur de la mer... »

Je connais beaucoup de ses camarades russes des deux sexes qui, aujourd'hui encore, usent leur imagination à se poser des problèmes métaphysiques aussi insolubles et qui aboutissent tout simplement à la folie et au suicide, faute de les avoir résolus.

A l'âge de neuf ans, l'enfant fut mis en pension chez un pope, d'esprit singulièrement avancé, qui avait poussé le libéralisme jusqu'à épouser une étrangère, une institutrice luthérienne convertie, il est vrai, à l'orthodoxie. Il sortit de leurs mains sachant l'anglais, l'allemand et familier avec quelques classiques russes, A l'école commerciale de Moscou, i eut la première révélation de Pouchkine. En 1831, il s'inscrivit à l'université. Le régime de Nicolas était, comme on sait, celui de la méfiance et de la terreur. L'étudiant dut signer une formule dans laquelle il déclarait n'appartenir à aucune société secrète. Il ne se sentait d'ailleurs nullement attiré par l'idéologie religieuse, sociale ou politique à laquelle adhéraient à cette époque certains de ses camarades. Aux méditations métaphysiques, il préférait de beaucoup les œuvres d'imagination en langue française,

notamment les romans d'Eugène Sue, de Jules Janin, de Balzac, voire même de Gustave Drouineau, terriblement oublié aujourd'hui. Il ne négligeait pas non plus la littérature germanique.

Au sortir de l'université il fut attaché comme traducteur au ministère des finances. Il devait y faire toute sa carrière jusqu'à l'année 1852 où il quitta le département avec le grade de sous-chef de bureau.

Ses fonctions lui laissaient des loisirs qu'il employait à faire des traductions ou à griffonner des essais littéraires. Un heureux hasard le rapprocha de la famille du peintre Maïkov. Il fut invité à donner des leçons de latin et de littérature russe à ses fils qui devaient plus tard jouer un rôle considérable dans cette littérature. La maison des Maïkov était fréquentée par l'élite intellectuelle de la capitale. Ce fut pour un album rédigé par des membres ou des amis de cette famille que Gontcharov écrivit sa première nouvelle. C'est dans ce milieu qu'il conçut son premier roman : *Une Histoire ordinaire*. Le manuscrit soumis au critique à la mode, Bielinsky, en reçut les plus vifs encouragements. Il le fit insérer dans la revue *Le Contemporain*, naguère fondée par Pouchkine, qui en était devenu le véritable inspirateur.

Le succès d'une *Histoire ordinaire* fut considérable. Déjà l'auteur portait dans sa tête l'idée de ses deux œuvres postérieures : *Oblomov* et le *Ravin*. Mais il était lui-même quelque peu Oblomov (nous expliquerons le mot tout à l'heure). Il aimait mieux méditer des œuvres que les réaliser. Ecoutez ce qu'il disait de lui-même : « Les jours, si différents qu'ils fussent, se fondaient en une masse uniformément grise. Bâillement au travail. bâillement à la lecture, bâillement au spectacle, bâillement encore au milieu

d'une conversation d'amis, dans une bruyante réunion ».

Une circonstance heureuse vint arracher l'écrivain à cette vie de mollusque. Au cours de l'année 1852, l'empereur Nicolas eut l'idée d'envoyer l'amiral Poutiatine en mission au Japon. Le romancier lui fut attaché en qualité de secrétaire. Le voyage de *La Pallas* ne dura pas moins de deux ans. Gontcharov revint en Europe par la Sibérie dont la traversée, faute de voies ferrées, demandait alors trois mois entiers. Il a réuni ses notes de voyage en deux volumes: *Voyage de la frégate Pallas*. Malheureusement Gontcharov était un mauvais voyageur. L'auteur d'Oblomov était, comme son héros, trop indolent pour savoir bien observer. Il en fait lui-même l'aveu en maint endroit de son récit. Il n'a rien de commun avec un Chateaubriand, avec un Loti. Il ne faut pas lui demander de détails précis sur les paysages qu'il a vus, ni sur les peuples qu'il a visités. Parfois, assez rarement, une impression violente s'impose à lui et lui arrache quelques pages pittoresques comme, par exemple, cette merveilleuse description du ciel des tropiques que j'ai reproduite dans ma *Littérature russe* [1]. Je demande la permission d'y renvoyer.

Gontcharov n'était pas né marin. Au tumulte de l'océan il préfère de beaucoup les eaux dormantes des étangs et des rivières russes, l'aspect calme des bois et des guérets.

« La mer, dit-il dans *Oblomov* (ch. IV) n'a apporté à l'homme que la mélancolie. En la contemplant, on a envie de pleurer. L'âme reste interdite d'effroi devant la nappe immense des eaux ; l'homme n'y trouve

[1] 3e édition, p. 504 et suiv. Paris, librairie Armand Colin.

rien pour reposer son regard fatigué par la monotonie du tableau infini.

» Le roulis et le mugissement furieux des vagues n'ont rien de caressant pour sa faible oreille ; toujours le même gémissement, toujours les mêmes plaintes. On dirait les voix perçantes et sinistres des âmes en peine... »

Le récit du voyage de la frégate *Pallas*, publié en 1856, fut accueilli froidement, d'autant plus froidement que l'auteur, devenu censeur, s'était en cette qualité fait un certain nombre d'ennemis dans la république des lettres.

II

Il allait s'imposer à l'estime de ses compatriotes par la publication d'*Oblomov*. Depuis longtemps Gontcharov était hanté par l'idée de ce roman. Il en avait publié un fragment dans une revue dès 1849. Après quelques hésitations, le public lui fit un succès considérable. L'œuvre est devenue classique. Elle a doté la littérature russe d'un type immortel au point de vue littéraire et qui, hélas ! n'a pas encore complètement disparu dans la réalité. Les événements récents ne l'ont que trop prouvé. Ce type personnifie la paresse ou plutôt la nonchalance, ce vice que la langue nationale désigne par un mot merveilleusement pittoresque, *khalatnost*. La *khalatnost*, c'est l'état moral du personnage qui passe toute sa vie en robe de chambre *(khalat)*.

Malheureusement, nous n'avons pas de traduction complète de ce chef-d'œuvre. La première partie seulement a été mise dans notre langue, avec l'aide d'un collaborateur, par feu Charles Deulin, auteur des *Contes d'un buveur de bière*. Cette adaptation se lit en somme avec agrément et faute de mieux je la re-

commande. Elle donne une idée très suffisante de l'original.

Le héros du roman est un type essentiellement national, très fréquent au temps du servage et qui, — hélas! — n'a pas complètement disparu de la Russie. Ce type se résume en une anecdote caractéristique que j'ai recueillie naguère dans mes voyages.

Le *barine* ou seigneur va se coucher et se fait déshabiller par son domestique Vania et il énumère successivement tous les vêtements dont il doit se dépouiller et qu'il est trop paresseux pour enlever lui-même. Il conclut en ces termes: « Vania, passe-moi ma chemise de nuit ; mets-moi dans mon lit. Fais-moi le signe de la croix ; mets-toi à genou, fais ma prière. Maintenant tu peux t'en aller. Je m'endormirai moi-même. »

S'endormir *lui-même* et manger *lui-même*, telles sont les deux fonctions auxquelles se réduit en résumé l'activité d'Oblomov. L'idéal de sa vie c'est le *far niente* absolu.

Ce type de nonchalance ou d'inertie avait déjà tenté le fabuliste Krylov dans un canevas de comédie qui n'a été retrouvé qu'en 1869 et que Gontcharov a par conséquent ignoré. Il avait inspiré à Gogol quelques pages des *Ames mortes*. C'est un précurseur d'Oblomov que ce Manilov « dont les affaires allaient toutes seules on ne sait trop comment. Lorsque son intendant lui disait : « Il serait bon de faire ceci ou cela », il répondait : « Oui, ce ne serait pas mal ». Mais tous ses projets en restaient aux paroles. Il était censé lire depuis deux ans un volume toujours marqué du signet à la page quatorze. Il n'avait jamais été capable de compléter le mobilier de son salon ».

Un peu plus loin le portrait du propriétaire rural Tentetnikov est poussé plus à fond :

« Le matin, il se réveillait très tard, et restait longtemps assis sur son lit à se frotter les yeux, et, comme ses yeux étaient par malheur très polis, il les frottait extraordinairement longtemps, et, pendant tout ce temps-là, son domestique Michaïlo se tenait à la porte avec une cuvette et un essuie-mains. Le pauvre Michaïlo attendait une heure, puis une autre, retournait à la cuisine, puis revenait. Le maître se frottait toujours les yeux et était toujours assis sur son lit. Enfin il sortait de sa couche, se lavait, revêtait une robe de chambre et passait dans le salon pour prendre du thé, du café, du cacao ou même du lait chaud, tout cela très lentement, émiettant le pain sans pitié et infectant tout de cendre et de tabac. Il restait deux heures à prendre le thé et encore c'était peu, puis il emportait un verre de thé froid...

» Deux heures avant le dîner il s'enfermait dans son cabinet, pour s'occuper sérieusement d'une œuvre qui devait embrasser la Russie à tous les points de vue, au point de vue civil, politique, religieux, philosophique, résoudre les problèmes et les questions soulevées par le temps et déterminer nettement son grand avenir... D'ailleurs cette entreprise colossale restait à l'état de simple idée. L'auteur mordillait sa plume, griffonnait des dessins sur le papier, puis laissait tout de côté et prenait en main un livre qu'il ne lâchait pas jusqu'au dîner... Après le dîner il prenait le café en fumant et jouait aux échecs tout seul... Que faisait-il jusqu'au souper ? Ce serait difficile à dire. Au fond il ne faisait rien du tout.

» Ainsi vivait tout seul en ce vaste monde un jeune homme de trente-quatre ans, toujours en robe de chambre et sans cravate. »

Ce qu'il y a de merveilleux dans *Oblomov*, ce n'est

pas seulement le portrait du héros. C'est la peinture du milieu dans lequel il a été élevé. Cette peinture constitue un document inappréciable pour la connaissance d'une grande partie de la société russe avant l'abolition du servage.

Fils d'un hobereau de la steppe du Volga, Ilia, Ilitch Oblomov a grandi dans un manoir où les maîtres, entourés d'innombrables serviteurs, vivent sans autre souci que celui de manger, de boire et de dormir. L'arrivée d'une lettre dans ce château de la belle au bois dormant constitue un événement si imprévu, si désagréable que le premier mouvement est de refuser la lettre, le second c'est la ferme résolution de ne jamais y répondre.

Après un premier déjeuner copieux et long la matinée se passe en allées et venues pour la préparation du dîner. On imagine toutes sortes de combinaisons savantes, on les discute en conseil de famille. La cuisine russe n'est pas précisément la plus simple du monde ; elle réclame des hachis savoureux, des sauces compliquées, des mélanges extraordinaires. Ce n'est pas à Oblomovka (ainsi s'appelle le domaine familial) que l'on dînerait avec un bifteck et deux œufs sur le plat.

Les pages que Gontcharov consacre à la vie gastronomique d'Oblomovka eussent enchanté Brillat Savarin et fait le bonheur de Monselet ou du baron Brisse. Je m'en voudrais de n'en pas détacher quelques fragments :

« On ne peut pas dire que la matinée se passait à rien faire dans la maison des Oblomov. Le bruit des couteaux qui hachaient la viande et les légumes s'entendait jusqu'au village...

» Dans la cour, dès qu'Antippe revenait avec le

tonneau d'eau qu'il était aller puiser à la rivière, des différents coins grouillaient vers lui avec des seaux, des jattes et des cruches les commères et les cochers. Ici, une vieille femme apporte de l'office à la cuisine un bol de farine et un monceau d'œufs; là, le cuisinier jette tout à coup de l'eau par la fenêtre et arrose la chienne Arapka qui, pendant toute la matinée, ne détourne pas les yeux et frétille gracieusement de la queue en se léchant... »

La grande préoccupation c'est le menu du dîner.

« Toute la maison tenait conseil pour le dîner. Chacun proposait son plat. Celui-ci une soupe aux tripes de volaille, celui-là une soupe aux vermicelles ou à l'estomac de porc. Cet autre du gras double; celui-ci une sauce rousse, cet autre une sauce blanche. Chaque avis était pris en considération, discuté en détail et enfin adopté ou rejeté conformément à la sentence définitive de la maîtresse de maison. On envoyait sans relâche à la cuisine tantôt Nastasia Petrovna, tantôt Stepanida Ivanovna, pour rappeler ceci, pour ajouter ou supprimer cela, pour apporter du sucre, du miel ou du vin et veiller à ce que le cuisinier ne détournât rien de ce qui lui avait été concédé.

» Le souci de la nourriture était le premier et le principal souci, le souci vital à Oblomovka. Quels veaux on y engraissait pour les fêtes annuelles! Quelles volailles on y élevait! Que de fines combinaisons, que de connaissances et de labeur il fallait pour leur éducation!

» Les dindes et les poulets réservés pour les fêtes patronymiques et autres jours solennels étaient engraissés à la noisette ; les oies étaient privées d'exercice ; on les suspendait dans un sac, sans mouvements, quelques jours avant la fête afin qu'elles fussent surchargées de graisse.

» Quelles provisions il y avait de confitures, de salaisons, de pâtisseries. Quels hydromels ! Quels kvas on brassait ! Quels pâtés on cuisait à Oblomovka !

» Ainsi jusqu'à midi tout s'agitait, tout se démenait, tout vivait de la vie intensive d'une fourmillière. Ni les fêtes, ni les dimanches n'apportaient le repos à ces fourmis laborieuses. Alors le bruit des couteaux dans la cuisine retentissait plus souvent et plus fort.

» La ménagère faisait de nombreux voyages de l'office à la cuisine avec une double provision de farine et d'œufs. Dans la basse-cour il y avait plus de gémissements et de sang versé.

» On cuisait un gigantesque pâté dont les maîtres eux-mêmes mangeaient encore le lendemain. Le troisième et le quatrième jour les restes passaient à l'office ; le pâté prolongeait son existence jusqu'au vendredi, jour où le dernier fragment tout à fait dur arrivait comme une grâce toute particulière à Antippe qui, après avoir fait le signe de la croix, anéantissait bravement avec fracas cette curieuse pétrification. Ce qui le flattait c'était l'idée que le pâté venait de la table seigneuriale. »

Ecoutez maintenant cette merveilleuse description de la sieste :

« Dans la maison règne un silence de mort. Le père, la mère, la vieille tante, la suite, tout le monde s'est retiré dans son coin. Celui qui n'a pas de retraite est monté au fenil, un autre est allé au jardin, un troisième cherche la fraîcheur sous le vestibule, un autre, abritant son visage d'un mouchoir contre les mouches, s'est endormi là où l'abat la chaleur, là où l'a fait choir un festin plantureux.

» Le jardinier s'est étendu sous un buisson dans le parc auprès de sa bêche. Le cocher dort dans l'écurie.

» Dans la chambre des domestiques, tous sont couchés les uns à côté des autres, sur le plancher, sur les bancs. Et les chiens se sont enfoncés dans leur niche, n'ayant personne après qui aboyer. On aurait pu traverser toute la maison sans rencontrer âme qui vive ; on aurait pu tout voler et tout emporter sur des chariots ; personne ne l'aurait empêché. C'est un sommeil universel, invincible, une véritable image de la mort. Tout est mort ; seulement de tous les recoins s'élève un ronflement varié sur tous les tons et toutes les cadences. »

III

Telles sont les impressions d'enfance qu'Oblomov emportera de son pays natal. Il lui a pourtant fallu faire comme tout le monde, quitter ce paradis, étudier à Moscou et aller chercher un emploi à Petersbourg. Oblomov en a trouvé un. Mais on devine qu'il ne l'a pas gardé longtemps. Un beau jour il s'est avisé d'expédier à Arkhangelsk un dossier destiné à Astrakhan. On lui a fait comprendre que décidément il n'était pas né pour le service et il a dû donner sa démission.

Peu à peu il s'est complètement retiré du monde. Il a cessé de sortir, de s'habiller. Quand, par hasard, il se lève, il reste en robe de chambre. Il n'a pour toute compagnie que son domestique Zacharie. Il vit au milieu de meubles couverts de poussière et de toiles d'araignée. Son propriétaire lui a donné congé et dans quelques jours il lui faudra déménager. Il est absolument pétrifié à cette idée. Quel beau sujet de monographie pour notre regretté confrère le psychologue Th. Ribot qui a si bien étudié *les maladies de la volonté !*

A ce Russe pur sang — trop pur sang, hélas ! l'auteur s'est plu à opposer le type du métèque qui apporte

avec lui les solides qualités de sa race. Ce métèque qui est aussi un métis, c'est l'Allemand Stolz, allemand par son père, russe par sa mère. Si Stolz ou quelqu'un de ses ancêtres est venu chercher fortune dans le fin fond de la Russie, c'est évidemment qu'ils étaient pauvres en Allemagne. Ces Teutons sont venus *lutter pour la vie* et naturellement cette lutte ne se poursuit pas sans énergie. A l'apathie, à l'indolence d'Oblomov le romancier oppose l'esprit laborieux de Stolz. A cause du contraste des deux caractères ou peut-être en dépit de ce contraste, Stolz a pris Oblomov en amitié. Il s'efforce de l'arracher à l'indolence où il croupit. Son amour inattendu pour une certaine Olga, nature artistique et primesautière, arrache pour quelques instants Oblomov à son inertie, lui inspire des idées de mariage et de foyer familial. Mais non ; il ne peut pas, décidément. Il rentre dans sa robe de chambre ; il s'enfonce dans son logis sordide et il finit par épouser une femme du commerce, une ménagère qui lui rend la vie tolérable jusqu'au jour où il la termine par une attaque d'apoplexie.

Telle est la trame très simple de ce roman qui a doté la littérature russe d'un type immortel et malheureusement trop ressemblant. L'œuvre vaut surtout par le détail, par des descriptions exquises de la vie rurale, par les tableaux réalistes de l'intérieur d'Oblomov.

Oblomov et son domestique Zacharie sont ou plutôt étaient là-bas aussi populaires que dans les pays latins Don Quichotte et Sancho Pança et, si la Russie était mieux connue à l'étranger, ils auraient une réputation aussi universelle.

Hélas ! Le type d'Oblomov n'a pas disparu dans son pays natal. La Russie en fait cruellement l'expérience. Mais il ne faut pas désespérer encore. Les *Bylines*, épo-

popées populaires du moyen âge nous racontent l'histoire d'un héros légendaire Ilia de Mourom qui était resté assis pendant trente années entières.

Or dans la ville de Mourom viennent à passer deux mendiants vagabonds.

— Lève-toi, disent-ils et va nous chercher à boire.

Ilia se lève, rapporte une tasse d'un *vedro* et demi (autrement dit une vingtaine de litres) et sert les mendiants.

— Eh bien ! Ilia, lui demandent-ils, te sens-tu beaucoup de force ?

— Si un pilier s'élevait de la terre au ciel, si au pilier était attaché un anneau d'or, pour le conquérir je bouleverserais la terre russe. Je me sens une grande force.

Et les mendiants vagabonds lui répondent :

— Tu seras, Ilia, un grand héros; va te battre, va lutter contre les héros.

Puisse ce récit légendaire prendre pour la Russie contemporaine la valeur d'une prophétie ! Je suis, hélas ! de ceux qui n'osent plus l'espérer.

LOUIS LEGER.

La Constitution du Royaume serbe, croate, slovène.

L'Etat serbe, croate, slovène, est né le 21 décembre 1918. C'est à cette date historique, ainsi qu'en témoigne une note envoyée par Belgrade à toutes les chancelleries, que les peuples yougoslaves, libérés par l'effondrement de l'Autriche-Hongrie, et que le Monténégro, renversant le trône de son souverain, déclarèrent s'unir à la Serbie sous le sceptre du roi Pierre Ier. Toutefois l'organisation politique du nouveau royaume demeura en suspens, car les problèmes extérieurs, les ruines de la guerre et la crise économique rejetaient les problèmes constitutionnels au second plan dans les préoccupations de ses gouvernants. Près de deux années s'écoulèrent avant qu'une Assemblée constituante fût nommée et c'est seulement le 28 juin 1921 qu'elle vota la Constitution que nous nous proposons d'analyser ici. Pour bien en comprendre les caractères généraux, il n'est pas inutile de rappeler dans quelles circonstances elle fut rédigée.

* * *

Au lendemain de l'unification yougoslave s'ouvrait une période d'agitation politique comparable aux accès de fièvre qui suivent les grandes opérations chirurgicales et procédant comme eux de causes néces-

saires. Les populations libérées d'un joug séculaire ne pouvaient pas manquer de s'essayer, encore gauchement, à la vie politique et d'affirmer leur indépendance de pensée dans des programmes divergents, souvent conçus *a priori* et mal adaptés aux nécessités de l'heure. Les partis anciens devaient se transformer et réaliser des groupements imprévus pour faire face aux éventualités nouvelles. La transition d'hier à demain s'opérait par secousses et dans le fracas des controverses sociales, économiques ou politiques. Il était à craindre que, sous la poussée d'aspirations mal coordonnées, les deux idées essentielles qui faisaient la base du pacte de 1918 fussent remises en discussion, savoir : l'unité de l'Etat et la monarchie. A mesure que se prolongeait le régime provisoire, on entendait effectivement des voix prononçant de plus en plus haut les mots d'autonomie, de fédéralisme et de république.

Les tendances autonomistes s'affirmèrent d'abord sous une forme modérée au sein de deux groupements nationaux : le club national croate et le parti slovène, dit parti Korochetz. L'un et l'autre étaient favorables à la monarchie serbe, mais ils redoutaient la centralisation et ils demandaient que les anciens territoires autrichiens formassent un certain nombre d'Etats autonomes, rattachés à la Serbie par le lien lâche d'une confédération.

Un nouveau parti séparatiste apparut bientôt à Zagreb, avec l'étiquette de « parti paysan », sous la direction de M. Raditch, dont l'active propagande et le programme incertain ne laissèrent pas d'inquiéter Belgrade. Tour à tour républicain ou monarchiste, sans autre doctrine nette que le rêve d'une dictature paysanne et une hostilité déclarée envers les « intel-

lectuels », le parti Raditch attaquait le gouvernement serbe avec la plus grande vivacité, réclamait l'indépendance complète d'un Etat croate dont les intérêts communs avec la Serbie eussent été limités à la défense nationale et ne tendait à rien moins qu'à remettre en question les résultats territoriaux de la victoire des Alliés.

A ce bouillonnement d'idées imprécises, les deux grands partis politiques serbes, les démocrates et les radicaux, opposaient leur expérience politique vieille de plus d'un siècle. Le cadre qui leur paraissait le meilleur pour réaliser la fusion progressive des mentalités et des traditions chez les peuples yougoslaves en leur rendant sensible l'unité nationale, c'était la forme résistante et souple de la monarchie constitutionnelle serbe, telle que l'avait définie la constitution libérale de 1888, momentanément suspendue par un coup d'Etat célèbre, puis rétablie et appliquée lorsque le roi Pierre monta sur le trône en 1903. Sachant par expérience au prix de quel héroïsme et de quelles épreuves avait été constitué le bloc yougoslave, ils redoutaient les expériences autonomistes qui auraient pu l'effriter.

Il existait aussi un parti républicain serbe qui n'était pas moins partisan de l'unité de l'Etat que les démocrates ou les radicaux mais qui accomplit une évolution assez curieuse. Moins fort que les deux groupes précédents et entraîné par le jeu des alliances dans la coalition d'opposition, il se mit d'accord avec le parti Raditch pour appuyer le programme d'une république fédérative, analogue à celle des Etats-Unis, qui embrasserait tous les territoires serbes, croates et slovènes.

Telle était à peu près la situation des grands partis

lorsque l'Assemblée constituante fut élue, au suffrage universel, le 28 novembre 1920. Il y eut un grand nombre d'abstentions et les partis se trouvèrent éparpillés au sein de l'Assemblée de telle sorte qu'aucun n'avait la majorité. Sur 419 élus, la coalition monarchiste des démocrates et des radicaux obtenait 190 sièges; le groupe Raditch en comptait une cinquantaine; le reste se divisait entre les républicains, les socialistes, les agrariens, les musulmans, le club national croate et le parti slovène. Quant aux projets de constitution dont l'Assemblée était saisie, ils se divisaient en trois catégories :

1° Les projets créant un Etat unitaire à gouvernement monarchique, soit sous la forme d'une monarchie parlementaire où l'autorité des ministres l'emporterait sur celle du roi (projet Protitch), soit avec une séparation des pouvoirs plus accentuée et des prérogatives royales plus fortes (projet Pachitch). Les monarchistes hésitaient aussi sur le point de savoir s'il y aurait une Chambre unique comme dans la Constitution serbe de 1888 ou si l'on créerait un Sénat (projet Vesnitch).

2° Les projets maintenant la monarchie serbe en lui réunissant les provinces autonomes dans une confédération (projets du club national croate et du parti Korochetz).

3° Le projet d'une république fédérative, appuyé par Raditch et les républicains serbes.

C'est le projet Pachitch qui l'emporta devant la commission nommée par l'Assemblée, après avoir subi des modifications qui l'élargirent considérablement et portèrent le nombre des articles de 89 à 142. Cependant tous les partis ne se ralliaient pas à la monarchie unitaire et lorsque l'Assemblée passa au vote définitif,

161 députés appartenant au club national croate, au groupe Korochetz et au groupe Raditch, quittèrent la salle en signe de protestation. 223 voix se prononcèrent pour le projet, 35 contre ; le quorum de l'Assemblée étant de 210, il aurait suffi d'un déplacement de 14 voix pour remettre en cause le principe de l'unité yougo-slave. Devant ce résultat, on ne peut s'empêcher de songer au fameux amendement Wallon, qui fit triompher à une voix de majorité le principe du gouvernement républicain devant l'Assemblée nationale française et qui permit à celle-ci de voter les lois constitutionnelles de 1875.

Le peuple accueillit la proclamation de la Constitution avec un profond sentiment de joie et de soulagement. Il y voyait la fin des luttes politiques épuisantes, la récompense des douleurs de la guerre, la consécration du pacte d'unité scellé en 1918, et le gage d'un brillant avenir. Sa reconnaissance se partageait principalement entre les deux chefs du gouvernement qui surent successivement tenir tête au bloc d'opposition : M. Vesnitch, qui réalisa l'union des radicaux et des démocrates au moment des élections à la Constituante, et M. Pachitch, l'auteur de l'avant-projet qui devait fournir les bases de la Constitution.

* * *

Les buts poursuivis par les auteurs de la Constitution du 28 juin étaient de réaliser l'unité du royaume, sans heurter les traditions et les goûts des Yougoslaves réunis à la Serbie, de faire l'éducation politique des nouveaux sujets en les initiant au jeu des institutions libérales, d'assurer l'ordre et la liberté indispensables à l'œuvre de restauration économique. Les moyens choisis furent une administration décentralisée, un

système électoral à base très large, un gouvernement fort, des garanties efficaces du règne de la légalité et des droits des citoyens. C'est en ces quatre traits distinctifs qu'on peut résumer les dispositions détaillées et parfois minutieuses d'un texte qui compte 142 articles. La Constitution serbe, croate, slovène, dément assurément les prévisions de certains publicistes qui veulent que les textes constitutionnels aient une tendance à devenir plus courts et que la souplesse des règles coutumières doive se substituer peu à peu à la rigidité des dispositions écrites. Non seulement on voit reparaître, dans cette charte politique, une Déclaration des droits et des devoirs des citoyens tout à fait conforme à la tradition de la Révolution française, mais encore on peut y remarquer une partie intitulée *Prescriptions sociales et économiques*, qui la surcharge de 22 articles n'ayant qu'un rapport lointain avec l'organisation des pouvoirs publics. Ils contiennent des règles de droit civil ou administratif que l'Assemblée constituante élève à la hauteur de préceptes d'ordre public et qui se rapportent principalement à la liberté du travail et des conventions, à la protection du mariage et de la propriété, à l'interdiction de l'usure et des fidéicommis, à l'expropriation et à l'impôt, aux assurances et à la pêche. Ce sont là matières d'ordre législatif bien plus que constitutionnel.

La décentralisation. — Le territoire de l'Etat est subdivisé en régions, en arrondissements et en communes, circonscriptions dont chacune est dotée d'une administration autonome, composée d'une Assemblée et d'un Conseil, reposant sur le principe électif. Toute question d'intérêt local relève exclusivement des organes de la commune, de l'arrondissement ou de la région, et ces questions sont nombreuses si l'on en

juge par l'énumération de l'article 96, qui détermine la compétence des administrations régionales : cela embrasse les finances, les travaux publics, l'hygiène, les communications, la bienfaisance, l'enseignement, les œuvres sociales, les intérêts économiques locaux, etc., et l'ensemble représente un foyer de vie provinciale intense. Il est encore intéressant de remarquer que l'Assemblée régionale a le droit de statuer par voie de règlements généraux sur toutes les matières de sa compétence et qu'elle peut ainsi créer une véritable législation secondaire.

En face des organes d'administration décentralisée se trouve, dans la région, un représentant des intérêts de l'Etat qu'on nomme le *grand joupan*, et qu'on pourrait assez comparer à un gouverneur de province en Belgique. C'est, en effet, au système si libéral de l'administration belge que ressemble la décentralisation du royaume serbe, croate, slovène, plutôt qu'au *self government* anglais, lequel, d'ailleurs, est une formation historique purement britannique et qui paraît impossible à transplanter sur un sol étranger.

Le pouvoir législatif. — La tradition du droit public serbe veut qu'il n'existe qu'une Chambre législative (la Skouptchina). Elle s'interrompit une seule fois, lorsque le système bicaméral fut introduit dans la constitution dictée en 1901 par le roi Alexandre, mais celle-ci disparaissait avec son auteur moins de deux ans après. On ne saurait donc s'étonner que la commission de constitution eût repoussé le projet Vesnitch, préconisant la création d'un Sénat, et qu'elle eût institué une Chambre unique sous le nom d'Assemblée constituante.

L'Assemblée constituante est élue au suffrage universel, direct et secret, avec représentation des mino-

rités, par tous les citoyens majeurs de 21 ans, à raison d'un député par 40,000 habitants. (La Constitution ne se prononce pas sur la question du vote des femmes, que tranchera une loi ultérieure). Son caractère et ses pouvoirs sont ceux que suppose un système de gouvernement représentatif : d'une part, il est expressément affirmé que tout député est le représentant de la nation entière, ce qui exclut la possibilité d'un mandat impératif donné par les électeurs ainsi que de tout mécanisme de gouvernement direct ; d'autre part, suivant la pure tradition anglaise, le pouvoir législatif n'appartient pas à la Chambre seule, mais à la Chambre et au Roi conjointement. L'Assemblée nationale vote les lois, le Roi les sanctionne et les promulgue. Les députés ont l'initiative des propositions de lois, le gouvernement a l'initiative des projets de lois. Le Roi convoque l'Assemblée en session ordinaire ou extraordinaire, et il ouvre ou clôt les sessions par un discours du trône.

Le gouvernement. — Le premier article de la Constitution définit l'Etat serbe, croate, slovène, comme « une monarchie constitutionnelle, héréditaire et parlementaire. » Sommes-nous véritablement en présence d'un gouvernement parlementaire, ou gouvernement de cabinet, conforme aux usages qu'ont lentement élaborés les députés à la Chambre des communes au XVIIe siècle et qui ont été adoptés par la plupart des Etats du continent, avec un contrôle efficace du Parlement sur les actes du pouvoir exécutif, avec la règle de l'homogénéité du cabinet et avec celle de la responsabilité politique des ministres? Il est assez difficile de répondre à cette question pour la raison que le régime parlementaire est avant tout une affaire d'usage et de jurisprudence, qu'il ne se laisse point enfermer

aisément dans les formules d'un texte constitutionnel. Il faut attendre ici l'épreuve du temps avant de se prononcer.

Sans doute, divers articles de la Constitution précisent des règles qui sont dans la tradition du régime parlementaire : le Roi exerce le pouvoir exécutif par l'intermédiaire de ministres responsables ; aucun acte du pouvoir royal n'est valable s'il n'est point contresigné par le ministre compétent ; tout membre de l'Assemblée nationale peut adresser des questions et des interpellations aux ministres. Mais suffira-t-il de ces prescriptions pour assurer effectivement à l'Assemblée le pouvoir de renverser les ministres qui auront perdu la confiance de la majorité, ou ceux-ci resteront-ils en fonction aussi longtemps que le Roi leur gardera sa confiance ? La raison de douter vient d'un certain article 91 qui décide que les ministres, nommés par le Roi, seront responsables à la fois devant le Roi et devant le Parlement et que cette responsabilité se traduira par la possibilité d'une mise en accusation du ministre devant un tribunal spécial, dit tribunal d'Etat. Evidemment, nous sommes en présence d'une institution imitée du fameux *impeachment* anglais. Mais la procédure de l'impeachment a précédé, historiquement, la responsabilité des ministres devant le Parlement : les deux systèmes paraissent incompatibles et l'on a vu se dérouler en France le fameux procès des ministres de Charles X devant la Cour des Pairs, en 1830, précisément parce qu'à cette époque l'idée de la responsabilité parlementaire des ministres n'était point encore affirmée et que le mécanisme de l'impeachment anglais y suppléait tant bien que mal.

Garanties de la légalité. — Les dispositions les plus modernes et les plus originales de la Constitution du

28 juin. sont celles qui garantissent le respect des droits individuels des citoyens et qui assurent l'observation de la légalité par le gouvernement et l'administration. Il y a là une œuvre de synthèse très remarquable, réalisée par des hommes qui étaient fort au courant des progrès réalisés par le droit public et par la récente jurisprudence administrative des Etats modernes.

Après avoir proclamé et défini la liberté individuelle, la liberté religieuse, celles d'enseignement, de réunion, de la presse, etc., le législateur constituant combine trois moyens différents pour empêcher que l'arbitraire administratif ne puisse faire une lettre morte de ces droits constitutionnels.

Le premier est une large responsabilité de l'Etat et des administrations locales (les corps autonomes) envers les citoyens, pour tout dommage à eux causé par l'exercice irrégulier d'une fonction publique (art. 18). La notion du « fonctionnement irrégulier » d'un service public est une notion beaucoup plus large que la notion de « faute de service » qui domine encore dans la plupart des jurisprudences européennes et, par conséquent, le droit des citoyens à obtenir une indemnité, quand ils subissent un préjudice du fait de l'administration, est aussi plus largement assuré.

Le second moyen consiste en un contrôle très strict du pouvoir réglementaire du gouvernement et des fonctionnaires locaux, pour assurer la conformité des règlements à la loi et à la Constitution. Le contrôle des réglements gouvernementaux est effectué par l'Assemblée nationale (art. 94) ; celui des règlements locaux par le Conseil d'Etat (art. 99).

Le troisième moyen est l'institution de tribunaux administratifs et particulièrement d'un Conseil d'Etat, imité du Conseil d'Etat français : tous les actes ad-

ministratifs entachés d'illégalité peuvent être déférés par les citoyens à cette haute juridiction qui a le pouvoir de les déclarer nuls (art. 103).

A ces dispositions essentielles s'ajoutent d'autres règles assurant l'ordre social que nous ne saurions analyser sans allonger trop cette esquisse, notamment celles qui concernent le statut des fonctionnaires et celles qui protègent les minorités ethniques ou linguistiques (art. 16). Ce sont autant de traits convergents qui donnent à l'ensemble de la Constitution serbe, croate, slovène, l'aspect d'un beau monument élevé par un peuple jeune, ardent et généreux, à l'éternel idéal de justice et de liberté.

ANTOINE ROUGIER.

La Suisse économique
et les pays de la Petite Entente.

Lorsque l'ancienne Autriche-Hongrie fut sur le point de s'écrouler, il y avait des gens anxieux qui ne voyaient qu'avec de vifs regrets disparaître le vaste empire habsbourgeois. Déduction faite de tous ses défauts, — et ils étaient nombreux, — l'Autriche-Hongrie constituait à leurs yeux une entité économique dont l'Europe avait besoin et qu'on eut dû construire si elle n'avait pas déjà existé. Ces soucis auraient été pleinement justifiés si les hommes d'Etat qui s'étaient proposé pour tâche de détruire la vieille bâtisse austro-hongroise n'avaient eu soin d'édifier, à sa place, une organisation plus solide, plus conforme à l'esprit des temps nouveaux et qui tiendrait mieux compte des besoins vitaux des nombreuses nations de l'Europe centrale. Là encore les vivants ont effacé ce que les morts avaient écrit. Las d'être dirigés par des gouvernements qui ne comprenaient pas leurs désirs, les peuples préféraient agir à leur guise et s'aménager à leur façon.

L'existence de plusieurs Etats indépendants sur le territoire de l'ancien empire habsbourgeois, empêche-t-elle vraiment toute coopération des pays du

bassin du Danube, comme beaucoup d'occidentaux semblaient le craindre ? Le chemin que les Etats successeurs ont parcouru jusqu'ici nous paraît démentir suffisamment ces appréhensions. L'évolution à laquelle nous assistons démontre qu'on n'a défait que pour refaire. Certes, ce ne sera plus l'Autriche-Hongrie des Habsbourg, ce ne sera pas non plus une Confédération danubienne telle que l'imaginent ceux qui soupirent après le retour du régime féodal, mais une collaboration des Etats libres auxquels l'ivresse de l'indépendance ne fait pas oublier les intérêts qui les unissent. Quoique nous n'ayons pas l'intention de faire passer la Tchécoslovaquie pour un astre sans tache, force nous est de relever que c'est de là surtout qu'est sorti cet effort tenace de reconstruire la nouvelle Europe centrale et de la consolider. Ce fut le ministre des affaires étrangères tchécoslovaque, M. Bénès, qui, pour assurer une base solide à cette nouvelle organisation du bassin danubien, fonda la Petite Entente, qui lie la Tchécoslovaquie à la Roumanie et à la Yougoslavie. Et autour de ce noyau, d'autres amitiés se formèrent, d'autres accords se conclurent. Après trois ans d'existence, la Tchécoslovaquie finit par s'entendre encore avec la grande Pologne et la petite Autriche. Ce souci de reconstruire et de consolider est à la base de toute la diplomatie tchécoslovaque, qui n'a jamais oublié que la politique étrangère, pour être bonne, doit s'inspirer de principes économiques.

C'est cette collaboration pacifique des Etats successeurs qui permettra à la vie économique d'éclore pleinement, d'autant plus qu'avec l'affranchissement des peuples, de nouvelles énergies peuvent se mettre au travail, avides de se faire valoir après avoir été si longtemps comprimées. Pour achever ce travail de réor-

ganisation de l'Europe centrale, il ne reste plus qu'à rallier à cette politique de pacification la petite Hongrie qui, elle aussi, ne saurait être exclue de cette collaboration harmonieuse des peuples mittel-européens, à condition pourtant qu'elle renonce enfin à la politique de rancune et de revanche et que sa situation intérieure, trop embrouillée encore, finisse par s'éclaircir.

Vue de cette façon, la consolidation qui se dessine dans l'Europe centrale et dont l'esprit organisateur se trouve à Prague, Bucarest et Belgrade, ne peut être suivie qu'avec entière satisfaction par l'Europe entière et par la Suisse en particulier. Une fois la certitude établie que l'Europe centrale ne retournera plus jamais au régime féodal qui a vécu,— existe-t-il encore des démocrates qui pourraient en douter ? — l'on devrait accompagner de ses vœux tous ceux qui s'efforcent là-bas de consolider les bases nouvellement jetées, lesquelles, assurément, permettront et permettent déjà un développement économique intense, tout en laissant aux peuples de l'Europe centrale l'indépendance qui leur est chère. Plus le nouvel ordre se consolidera, plus l'industrie suisse, par exemple, réussira à reconquérir le débouché mittel-européen. En parcourant les statistiques du commerce extérieur de la Suisse pour le premier semestre de l'année 1921, on constate que les pays de la petite Entente ont acheté au cours de la dite période 100 495 montres et montres-bracelets au prix de 1 824 000 fr., somme rondelette à laquelle participent : la Tchécoslovaquie pour 750 000 fr., la Roumanie pour 999 000 fr. et la Yougoslavie pour 75 000 fr. seulement (l'importation des montres de luxe en Yougoslavie n'ayant pas été permise). Si l'on se rappelle l'obstacle qu'offre à la re-

prise des relations normales la différence des changes, — la situation du change tchécoslovaque peut être considérée comme relativement favorable, son cours étant de 10, il faut reconnaître que les achats faits en Suisse par les Tchécoslovaques et les Roumains même dans cette branche de luxe, ne sont nullement négligeables. Les chiffres parlent quelquefois un langage singulièrement éloquent et dispensent de commentaires.

Pendant le troisième trimestre de l'an passé, la Tchécoslovaquie a importé de Suisse pour six millions de francs de produits, en particulier de la soie et des produits de soie et des tissus. En comparaison de l'importation en 1920, l'industrie horlogère suisse enregistre d'importants progrès. Elle a exporté en Tchécoslovaquie pendant le premier trimestre de l'année courante 39791 pièces pour 530000 francs ; pendant le deuxième trimestre 14 622 pièces pour 220 000 fr. et pendant le troisième trimestre 60 607 pièces pour 906 000 fr. Au cours de la même période la Tchécoslovaquie a acheté en Suisse 384 quintaux de fromage au prix de 233 000 fr. Le fromage suisse apparaît ainsi pour la première fois dans les statistiques du commerce extérieur tchécoslovaque comme compensation pour le sucre de Bohême.

X.

Variété.

Un voyage en Terre-Sainte au XVIIe siècle.

En l'an de grâce 1612, un jeune chirurgien zuricois, Jean Jacob Ammann, qui résidait à Vienne, après avoir, comme il disait, « voyagé chez les Allemands, les Welches et autres peuples », pour se perfectionner dans l'art de guérir, entreprenait un long voyage qui, de Constantinople, devait le conduire en Palestine et en Egypte. Il accompagnait à Constantinople, en qualité de médecin-chirurgien, un riche négociant grec, Neroni, qui avait été chargé par l'empereur Matthias de porter au sultan Achmet les cadeaux qui, de trois en trois ans, s'échangeaient entre les deux cours, depuis la récente paix, signée avec la Turquie par l'empereur Rodolphe II. Très désireux de voir du pays et d'enrichir ses connaissances, le chirurgien zuricois avait accepté avec empressement cette invitation. Le 2 juin 1612, la caravane, qui se composait de quelques nobles et de quelques serviteurs, se mettait en route ; un peu plus de deux mois après, elle arrivait à Constantinople, par Budapest, Belgrade, Sofia, Philippopoli et Andrinople. Jean Jacob Ammann n'avait guère l'intention de rester à Constantinople que le temps nécessaire à l'accomplissement de la mission, mais ayant fait la

connaissance d'un noble Hollandais, Peter de Graeff, d'Amsterdam, qui se rendait en Terre-Sainte et qui désirait l'emmener avec lui, il se décida à partir pour Jérusalem. Le 29 décembre 1612, la caravane qui, outre le Hollandais et lui, se composait d'un Arménien d'Alep, employé dans les douanes ottomanes, de quelques marchands turcs et de deux moines de l'ordre des Carmes déchaussés, partait de Vienne ; son itinéraire était : Scutari, Nicée, Iconium en Cappadoce, Amasie, Alep, et de là, par Adana, Alexandrette, Antioche et Damas, gagnait la Palestine. La relation du voyage de Jean Jacob Ammann est fort intéressante. Instruit et curieux de toutes choses, il décrit les sites et les villes, s'informe des mœurs des habitants et recueille une foule de renseignements nouveaux. Comme il a beaucoup lu, les souvenirs du passé surgissent en foule dans sa mémoire quand il entre dans une ville. Il ne trouve pas la campagne désolée depuis que le Turc y est maître : il y a de belles plaines, des vallées fertiles, et il est partout étonné du bon marché des vivres et de la qualité du pain « d'un beau blanc ». Dans la région du Taurus, il admire les belles montagnes boisées et quand il descend dans la plaine, il s'extasie à Adana sur les jardins florissants et les bois d'orangers. A Antioche, il note que « la langue turque prend fin et que l'on commence à parler arabe. » C'est avec regret qu'il prend congé des Turcs, dont il loue les vertus. « Les Turcs, dit-il, sont simples, bienveillants, quoique sobres de paroles et profondément honnêtes ; ce qu'ils ont promis, ils le tiennent... Ils jurent par leur barbe, mais cet acte signifie plus pour eux que le serment pour les chrétiens ». Il trouve aussi que le sentiment de la solidarité existe davantage chez les Turcs que chez les chrétiens. « Quand une épi-

démie éclate chez les Turcs, dit-il, ils ne fuient pas et restent les uns près des autres, ce que ne font pas les chrétiens, qui donnent là un spectacle non seulement peu glorieux, mais contraire aux enseignements du Christ, qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres ».

En pays arabe, Jean Jacob Ammann ne rencontre pas autant de gens sympathiques que chez les Turcs. L'Arabe des villes — le Maure — n'a pas l'honnêteté du paysan turc et l'Arabe nomade est fanatique et pillard. Les villes pourtant sont grandes, commerçantes et industrielles : à Alep, il y a des consuls français, anglais, vénitiens et hollandais ; à Damas, il note des colonies florissantes d'Arméniens et de Juifs. Du reste, comme c'est le cas en pays musulmans, toutes les religions sont tolérées. Le sultan Achmet, le premier, donne l'exemple. « Dans ses Etats, dit-il, chrétiens et juifs trouvent protection et la liberté de penser est complète ». Le bon zwinglien qu'est Ammann n'est pas fâché de remarquer qu'à l'encontre des papistes les musulmans n'ont dans leurs mosquées « ni images taillées, ni images peintes ou coulées en bronze », en quoi, ajoute-t-il, « ils sont supérieurs aux chrétiens. »

En Palestine, Ammann rencontre de nombreux chrétiens. « Il y en a de toute espèce, dit-il, des Grecs, des Arméniens, des papistes, des Abyssiniens, des Jacobites, sans parler des moines de tous les ordres qui fourmillent. » Ces chrétiens ne donnent pas toujours l'exemple des vertus, et leur crédulité et leur ignorance frappent souvent le voyageur. C'est surtout quand il visite les lieux-saints, dont ils sont les gardiens, qu'il apprend à les connaître. En des pages nourries de détails pittoresques, Ammann nous raconte ses pérégrinations en Galilée, au lac de Génésareth, à

Samarie, à Bethléem. Il séjourne longtemps à Jérusalem et nous décrit avec détail ses monuments. Il fait aussi des excursions dans la vallée du Jourdain et sur les bords de la mer Morte. Quand on quitte les villes on tombe sur les Bédouins qui rançonnent les voyageurs, exigent des droits de passage ou des pourboires : « Arabes et Turcs, dit-il, s'entendent à soutirer de l'argent aux gens et par-dessus le marché à les vexer et à les tourmenter. »

Jean Ammann se dit bon chrétien et on voit à sa description des lieux-saints qu'il ne doute point des miracles qui s'y sont accomplis. Il boit l'eau du ruisseau amer qu'Elisée rendit douce et il lui trouve un goût agréable. Il va voir la tombe de Rachel, la femme du patriarche Jacob et il croit réellement qu'elle est ensevelie-là. On le voit pourtant émettre des doutes lorsqu'on lui affirme que le trou qui se trouve dans la coupole de l'église du Saint-Sépulcre est le centre du monde. « Nous ne voulons pas discuter cette question », dit-il.

Cette relation de voyage qui dénote un homme de savoir et de bon sens est fort agréable à lire. Jean Jacob Ammann s'y révèle bon observateur et l'on est surpris du nombre de remarques intéressantes qu'il fait sur les hommes et les lieux. Les choses de la médecine, comme il est naturel, l'intéressent particulièrement. Quand il traverse un pays, il ne manque jamais de signaler les plantes médicinales et leurs vertus curatives et dans les villes il visite toujours les hôpitaux et les installations de bains. Volontiers, il se moque des empiristes, ses confrères : « J'ai rencontré peu de médecins, dit-il, qui eussent le goût de la chimie *(Scheidekunst)* et qui fussent doués de l'esprit philosophique. » Il croit pourtant que la science médi-

cale est d'origine divine. « Dieu, dit-il, a caché les remèdes aux maux dans la terre et il a donné à l'homme l'intelligence pour les découvrir. »

Jean Jacob Ammann publia son livre cinq années après son retour au pays et il le dédia aux autorités de sa ville : « les sérieux, nobles, excellents, pieux, prévoyants, gracieux, vénérables, sages et chers seigneurs, M. le Bourgmestre et son Conseil de la vieille et louable République et ville de Zurich. »

Cet homme d'esprit indépendant et qui le long des chemins du monde avait laissé bien des préjugés, eut à plusieurs reprises maille à partir avec les autorités de sa ville qui trouvaient qu'en matière religieuse, il s'écartait souvent trop de la stricte orthodoxie zwinglienne. En janvier 1634, Ammann dut comparaître devant le Conseil des chanoines (*Chorherrenstube*) pour s'expliquer sur ses idées ; on lui reprochait, surtout, de s'abstenir de fréquenter le culte, alors qu'il permettait aux siens d'y participer et l'on voulait en savoir les raisons. Ammann répondit qu'il s'en tenait aux enseignements de l'Ancien et du Nouveau Testament, et qu'il s'efforçait d'y conformer sa vie, mais que si l'on ne voulait pas tolérer sa manière d'agir, il était prêt à secouer la poussière de ses souliers et à se rendre dans une autre ville. Et il ajoutait, non sans fierté : « Il n'y a qu'un chirurgien de Thalwyl au monde. »

C'est en effet sous le nom de chirurgien de Thalwyl *(Thalwiler Schärer)* qu'il était connu dans sa ville et au dehors, car on venait de loin pour le consulter. Aussi les autorités, sentant qu'en molestant un tel homme, elles se faisaient tort et tort à la ville, le laissèrent dorénavant tranquille. Jean Jacob Ammann pratiqua encore quelques années la chirurgie et la

médecine et quand il eut atteint sa soixante-sixième année, il se retira à Thalwyl, le village de ses pères, pour y cultiver sa vigne et écrire l'histoire de sa famille. C'est là qu'il mourut six ans après, en 1658.

Il était bon que l'histoire d'un tel homme nous fût racontée et c'est ce que vient de faire un de ses descendants, M. Auguste Ammann, qui, dans un beau volume richement illustré de reproductions d'estampes du temps, nous donne une nouvelle édition de ce fameux *Voyage en terre sainte* [1]), accompagné de commentaires de savants théologiens, les pasteurs Furrer et Waldburger et d'une biographie du chirurgien de Thalwyl. L'esprit jeune et vivant de ce Zuricois du XVIIe siècle nous sourit dans ce livre avec une fraîche nouveauté. Montaigne eût été content de cet homme qui, comme lui, aimait à « visiter des pais estrangiers pour frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui. »

ANTOINE GUILLAND.

[1] *Hans Jakob Ammann, genannt Thalwyler Schärer und seine Reise ins Gelobte Land.* In drei Teilen mit 69 Abbildungen auf 37 Tafeln, Folio-Format. Druck und Verlag des Polygraphischen Instituts A. G. Zürich 1919-1921.

Lettre de Paris.

La métamorphose printanière. — Le beau ciel de Paris. — Les élections cantonales — Les princes rustiques. — La grande patrie des petites gens. — La vie chère et M. Chéron. — Le retour aux champs des ouvriers des villes. — Une saine politique.

15 mai.

D'un mois à l'autre, nos contrées peuvent tellement changer d'aspect que j'ai aujourd'hui l'illusion de vous écrire d'une autre ville. A la mi-avril, nous végétions sous les brumes ; maintenant, nous nous épanouissons sous le soleil. Nous avions l'humeur des habitants de pays marécageux ; nous goûtons à présent l'allégresse tranquille des Méditerranéens. Notre esprit est doué de mimétisme ; nos âmes ont la couleur du ciel. Et il est si beau, le ciel parisien, que nous sommes portés à nous croire animés de toutes les vertus.

Je connais le ciel que reflète l'océan ; je connais le ciel d'Afrique ; je connais le ciel qui s'étend au-dessus de Naples ; je connais le ciel auquel les eaux du Léman doivent leur doux éclat. Mais le ciel de Paris est tout autre. C'est un ciel étroit et précieux. On n'en voit jamais l'étendue. Les rues et les avenues le limitent. Il est dessiné comme un jardin. On y promène les regards comme parmi des sentiers. Et d'être si souvent privé de son charme, on l'aime doublement.

Entre la Madeleine et le carrefour Drouot, certaines heures sont délicieuses par la grâce de ce ciel urbain. Sur le sol la foule tourbillonne, en proie à un continuel combat. Tous les bruits, toutes les voix, toutes les fumées, toutes les odeurs se mêlent. Le passant est emporté dans le tumulte et sa réflexion en est comme assourdie. Le voilà qui lève la tête, et un autre monde lui apparaît. Une route bleue s'allonge et sa pensée y chemine, ravie. Vers le soir, ce bleu est si léger qu'il semble avoir les délicatesses de l'opale. Ce n'est pas le bleu cru de

l'Orient ; ce n'est pas le bleu pur des rivages marins. C'est un bleu attendri dans lequel le gris, l'argent et l'or se fondent.

Sans doute ce ciel n'est si tendre que parce que la vie qu'il recouvre est brutale, et si calme que parce que la cité qu'il protège est tourmentée. Mais il est agréable d'alléguer que ce ciel est unique. L'écu que le mendiant tient dans sa main a la valeur d'un trésor. Pour les citadins, le ciel printanier est un hasard bienfaisant dont les faveurs sont d'autant plus recherchées qu'elles sont plus rares. Pourquoi les hommes ont-ils inventé des divinités célestes? Le ciel est infini, magnifique, adorable, et c'est de lui qu'il faut attendre toutes peines et toutes joies. Le ciel n'est pas le royaume des dieux ; il est dieu lui-même.

* * *

Cependant les Français viennent d'élire des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement. Ces dignitaires n'ont guère de majesté. Ils sont comme des princes familiers et rustiques. Leur puissance est circonscrite dans le réseau des routes communales. Leur prestige n'est grand que sur les marchés et les foires.

Ils sont cependant les meilleurs ouvriers de la politique. Leur tâche n'est qu'utile. Leur devoir est de satisfaire les légitimes besoins de leurs compatriotes. Ils sont des chefs de famille.

Vue de près, cette magistrature est parfois mesquine. Mais si l'on s'élève pour l'observer, on constate que son œuvre est saine, prudente, adroite et patriotique. Ce sont ces paysans orgueilleux de leur « mandat » et dont la ruse avec la bonhomie habitent le front têtu, qui ont fait l'unité de la France.

Ils ont leurs passions, leurs jalousies, leur avidité ; mais ils sont doués de bon sens. Les « grandes idées » ne leur sont perceptibles que sous la forme amoindrie que leur donnent d'ordinaire les discours parlementaires et les articles de journaux. Toutefois leur instinct les préserve de l'erreur. Cet instinct est celui de la conservation de la race. L'intérêt particulier les inspire ; mais leur égoïsme se purifie, s'ennoblit

en s'étendant à la communauté provinciale, puis à la nation. Il faut de petites gens énergiques et tenaces pour former une grande patrie.

* * *

Pourtant la vie est toujours chère et l'on accuse à présent M. Chéron, un sénateur normand qui est de surcroît ministre de l'agriculture, de ne point faire ce qu'il faudrait pour qu'elle devînt meilleur marché. Ce perfide M. Chéron favoriserait les villageois au détriment des citadins. Il est bien vrai que jamais la terre n'a si abondamment nourri son homme qu'au cours de ces dernières années. La culture et l'élevage sont désormais de bonnes affaires. Le travail des champs est plus lucratif que celui de l'usine. Encore qu'il importe de ne point laisser les intermédiaires audacieux prélever sur les denrées une dîme excessive, je ne suis point de ceux qui réclament le châtiment de M. Chéron. Qu'on pende les « mercantis », je le veux bien, ou du moins qu'on leur fasse rendre gorge; mais qu'on laisse les campagnards vivre à l'aise.

La ville a trop de séductions aux yeux de l'homme simple. Il est bon que l'existence champêtre lui offre à son tour quelques avantages. Avec un machinisme perfectionné, on pourrait réduire le nombre des ouvriers des villes, et l'on diminuerait en même temps le nombre des mécontents, des turbulents, des malveillants. Ramenés au travail de la terre, les socialistes voudront moins vite réformer le monde. Respirant un air plus salubre, ils penseront plus justement. L'agriculture manque de bras, dit la plaisante formule qu'on prête aux économistes alarmés. M. Chéron lui en ajoute. Je l'applaudis ; même s'il doit en coûter aux Parisiens de payer le beurre et les asperges le prix qu'on mettait naguère aux ortolans.

JEAN LEFRANC.

Chronique américaine

Une enquête anthropologique sur le type américain. — Le bilan des incendies dans l'Amérique du Nord. — Arrêt dans le développement de l'aéronautique. — Les institutions parlementaires des Etats-Unis dégénèrent-elles? — Les livres.

Existe-t-il véritablement un type d'Américain autre que celui du Peau-Rouge? La question revient de temps à autre sur le tapis. Nous avons déjà eu l'occasion de parler du côté *moral* de ce problème [1]. S'il est évident que, sous l'empire de conditions sociales et économiques spéciales, il s'est créé une tournure d'esprit, un tempérament distinctifs, on ne saurait être aussi affirmatif en ce qui concerne le type *physique*. Une enquête approfondie conduite pendant huit ans sous la direction de M. le docteur A. Hrdlicka, conservateur de la division d'anthropologie physique au Museum National de Washington, fait ressortir que ce type n'existe pas encore, mais qu'on peut constater un commencement d'évolution en ce sens, dans la physionomie, la taille, la carrure, la coloration de la peau et d'autres points moins importants. Ceci, en somme, s'accorde avec les constatations faites, dans ces dernières années, par les Européens qui se sont trouvés en contact avec un nombre considérable de soldats américains. C'est la taille de ceux-ci qui, surtout, attira l'attention ; et avec raison, car l'enquête susdite relève en l'espèce la plus haute moyenne de la race blanche : 1 mètre 72 pour les hommes, 1 mètre 64 pour les femmes. Cette particularité est due, probablement, à la prédominance d'individus du Nord parmi les premiers pionniers. Chacun sait que le type d'*Oncle Sam*, tel qu'il existe depuis bien longtemps dans la caricature, est, au contraire de John Bull, un personnage long et efflanqué. Et la vieille chanson « Yankee Doodle » dépeint déjà l'Américain comme « *trim and tall, and never over fat* » (grand et pimpant, et

[1] Livraison de novembre 1907.

jamais *par trop gras*). Toutefois, le mélange des races a amené des modifications à ce type : s'il est peu d'hommes obèses aux Etats-Unis, sauf parmi les gens d'origine allemande, l'Américain devient souvent, de bonne heure, corpulent. C'est pourquoi les soldats du contingent américain en Europe donnaient l'impression d'une vigueur, d'une puissance physique peu communes. Si le corps s'est certainement modifié depuis l'époque des « Pèlerins de Plymouth », les traits de la figure manifestent aussi des changements, d'après cette enquête qui, il faut le remarquer, n'a porté que sur des individus appartenant à la troisième génération d'Américains : la saillie des pommettes, la configuration anguleuse de la mâchoire inférieure font peu à peu place à des contours plus arrondis. En ce qui concerne la femme, il se produit, paraît-il, deux phénomènes en sens contraires : la tête, et par suite le cerveau, prennent un développement anormal, ce qui est d'un bon augure ; en revanche, le reste du corps montre un affaiblissement (dû sans doute à un mode de vie défectueux) qui s'accentue de jour en jour. Contrairement à l'idée couramment répandue, il est déclaré qu'on ne peut plus guère trouver de caractéristiques spéciales à une région donnée. Il n'y a pas plus de bruns dans le sud, ni plus de grandes tailles dans le nord. Cet état de choses provient de ce que les mariages sont moins « localisés » que jadis. Et s'il faut en croire les savants, le mélange de races, qui se continue en Amérique, rendra de longtemps, sinon toujours, extrêmement difficile la constitution d'un type *physique* distinctif d'Américain.

— Quoi qu'il en soit, les caractéristiques *morales* existent ; et quelques-unes sont bien regrettables, par exemple la négligence. Ce qui nous amène à en parler aujourd'hui, c'est la pénible impression causée par la publication de récentes statistiques sur les incendies. Il n'est certes pas nouveau de dire que les Etats-Unis détiennent le record des conflagrations. Cela pouvait s'expliquer en partie à l'époque où le bois était presque exclusivement employé dans la construction ; où l'huile et le pétrole constituaient les principaux moyens d'éclairage, et souvent même de chauffage. Avec la généralisation

sation du gaz, de l'électricité, du chauffage central, la multiplication des bâtiments dits « à l'épreuve du feu », la perfection de l'outillage des pompiers, on nous promettait monts et merveilles. Cependant, les incendies sont plus nombreux que jamais. Voici, à titre de curiosité, le bilan d'un jour relevé dans un journal du matin *pris au hasard* : « New-York, incendie dans un dock, détruisant 50 automobiles, 5 bâtiments, et représentant une perte d'un million de francs ; Brooklyn, feu dans lequel périssent 21 chevaux ; Long Island City, incendie et panique, qui obligent 200 hôtes d'un hôtel à fuir à demi-vêtus, dans la neige ; Chicago, feu causant la destruction de 150 tramways et une perte de 7 500 000 francs. » Et cette liste ne comprend que les vrais « sinistres » : bien entendu, une multitude d'incendies inférieurs sont laissés de côté. Dans le seul Etat de New-Jersey, qui n'est que le dizième comme population, les pertes, en cinq ans, ont été de 348 millions de francs. Dans la même période, elles atteignent, pour l'ensemble des Etats-Unis, *huit milliards de francs* (taux normal), c'est-à-dire une somme suffisante pour ériger des habitations à 1 million 700 000 personnes. A quoi servent donc les innovations dont on attendait tant? A rien, évidemment, parce que le mal vient surtout du défaut de soin; 67 % des désastres auraient pu être évités avec les précautions les plus élémentaires. Aux anciennes formes de négligence s'en sont substituées de nouvelles : le calorifère surchauffé est la source d'autant d'accidents que la culbute traditionnelle du poêle portatif ; infiniment plus de conflagrations sérieuses sont produites par une mauvaise installation de fils électriques que par les classiques lampes à huile d'antan. Mais il y a des causes qui demeurent toujours les mêmes, et ce sont les plus graves: les allumettes et les cigares ou cigarettes. Près de 450 millions de francs de pertes n'ont pas d'autre origine que l'insouciance des fumeurs. Toujours est-il qu'un des hauts fonctionnaires de l'Association nationale pour la protection contre le feu a pu dire en toute vérité : « Le reste du monde se demande avec raison si l'Amérique du Nord est peuplée d'incendiaires ou si c'est une nation enfantine dont le plus grand amusement

consiste à jouer avec des allumettes. » Et ce n'est pas seulement l'argent qui est en jeu : de 15 000 à 20 000 personnes *par an*, aux Etats-Unis et au Canada, perdent la vie dans des incendies?

— L'évêque méthodiste de Chicago, M. Nicholson, déplorait, il y a quelque temps, dans une conférence qui fit du bruit, que la vie humaine ait tant perdu de sa valeur en Amérique. Tout le monde est d'accord avec lui quand il s'élève contre l'inexcusable insouciance des automobilistes qui fait, dans nos villes notamment, un nombre de victimes sans cesse croissant. Lorsque ces hallucinés — on ne sait quel nom leur donner — vont jusqu'à *tuer* 557 personnes, en un an, dans les rues de Chicago, il est impossible de ne pas reconnaître qu'un vent de folie passe sur nous en ce moment. Mais le digne prélat regrette aussi amèrement que 200 vies aient été sacrifiées dans de simples expériences d'aviation. Le prix paraît haut : toutefois, la chose n'en vaut-elle pas la peine? Si l'on se plaçait au seul point de vue américain, on serait tenté de répondre par la négative, car tout ce qui se rapporte à l'aéronautique semble laisser le public plutôt froid. Après les exploits des frères Wright, et pendant l'emballement qui s'attacha à l'aviation militaire au moment de la guerre, il fut prédit que, grâce à leur esprit d'entreprise, les Etats-Unis allaient sans nul doute prendre la prédominance dans l'empire des airs. Mais il n'en a rien été. Non seulement les crédits de l'aviation militaire, déjà insuffisants dans l'exercice précédent, furent encore diminués, mais l'aviation commerciale ne se développe pas. On parlait d'établir des services réguliers de voyageurs entre les grandes villes ; certains de nos vastes magasins de détail essayaient même d'effectuer leurs livraisons à la campagne par avion. De tout cela, il ne reste presque plus rien. Le gouvernement a fait, il est vrai, les plus louables efforts pour organiser des lignes postales aériennes. Ce fut un insuccès complet. Après plusieurs années d'essais, il a été démontré que le coût de transport d'une tonne de courrier par avion montait à 25 francs par mille de distance, au lieu de 7 sous par voie ferrée ; bien plus, il faut, par

air, 48 heures à une lettre pour arriver à destination de New-York à Chicago, alors que par chemin de fer l'opération s'effectue en 24 heures au maximum. Les pannes, en outre, et les accidents sont d'une fréquence inquiétante dans l'aviation postale. Ces faits sont un peu décourageants, car le service postal paraissait le champ d'activité le plus simple pour les avions commerciaux. Dans l'état actuel des choses, les Américains, évidemment, ne considèrent pas l'aéronautique comme une source d'avantages pécuniaires suffisants pour qu'il vaille la peine de s'en occuper particulièrement.

— Sous le rapport de la politique, nous assistons à une série d'incidents qui, tout regrettables qu'ils soient, ont leur côté comique. Le président Harding, semble-t-il, n'est pas plus heureux que son prédécesseur avec le Congrès. Mais la situation a ceci de curieux qu'il a cependant affaire à un parlement de son parti, tandis que Wilson avait à lutter contre une majorité *républicaine*. Est-ce à dire que l'on se trouve en face d'un état de choses devenu inévitable avec nos institutions parlementaires ? On a allégué que c'est Wilson qui a gâté ces institutions en traitant les *congressmen* comme des écoliers turbulents. Toutefois ceci paraît un peu enfantin. Le mal a sans doute des racines plus anciennes. Le foyer principal du trouble est au Sénat ; or, ce corps s'est transformé peu à peu. Il coûte aujourd'hui si cher de se faire élire sénateur que ces fonctions ne peuvent être briguées en général que par des hommes riches, c'est-à-dire, très souvent, d'allures indépendantes, autoritaires, capricieuses. Le surnom donné au Sénat, « l'assemblée des millionnaires », est caractéristique. Malheureusement, ce n'est pas tout. Il existe au sein du Congrès un malaise qui a son origine dans une sorte d'acuité anormale de l'esprit de parti, tendant à subordonner l'intérêt général à celui d'une des deux grandes divisions politiques — les républicains et les démocrates. Depuis trois ans environ, chacun des deux partis a pris à tâche de battre en brèche systématiquement, aveuglément, toutes les mesures même les plus utiles, proposées par l'autre. La résultante a été une neutralisation d'efforts — ce qu'on a désigné ici sous

le nom de *do-nothingness* (« fainéantisme », si l'on prend le mot dans le sens étymologique). Cette perte lamentable de temps, d'énergie, et aussi de l'argent des contribuables, lesquels ne paient pas leurs représentants pour se prendre aux cheveux, a donné lieu à la formation du *bloc*. Sous le couvert de défense des intérêts agricoles fort compromis par l'inaction du parlement, les membres de cette organisation, répudiant tout esprit de parti, ont résolu de secouer la torpeur du Congrès par tous les moyens possibles ; c'est pourquoi ils *bloquent* les votes ou les discussions, augmentant le mal existant de façon à rendre une réaction nécessaire. Le procédé est radical — on pourrait dire héroïque ! — ; il rappelle ces remèdes empiriques dont on dit en anglais « *kill or cure* » (tue ou guéris). Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, le public ait perdu de son intérêt en l'œuvre du Congrès. La ratification des fameux traités ne passionne personne en dehors des politiciens. En somme, la masse des Américains pensent que la politique extérieure occupe trop de place non seulement au Congrès, mais au sein du ministère à un moment où il y a tant de questions intérieures à régler. Ce point de vue est peut-être trop étroit, car il est presque impossible maintenant aux Etats-Unis de revenir en arrière après être sortis de leur isolement traditionnel dans la politique mondiale. Sans doute ce sentiment de fatigue ne se serait pas manifesté dans le public, si nos législateurs n'avaient pas consacré trop de temps à ergoter d'une façon oiseuse sur la Société des Nations, l'Association des Nations, et les traités issus de la Conférence de Washington. Ces sujets ont revêtu, de la sorte, une apparence d'exclusivité qui ne correspond pas à la réalité des faits. D'autre part, toute cette matière manque de clarté, et les erreurs regrettables commises par le Sénat dans le vote de ratification paraissent donner raison aux gens qui disent que, si les traités sont assez obscurs dans leur contexture pour amener le parlement à des erreurs de vote, ils ne sauraient inspirer une grande confiance, et font craindre des complications diplomatiques pour l'avenir.

— Parmi les ouvrages susceptibles d'intéresser le lecteur

européen, l'un des meilleurs est l'étude publiée par M. le docteur Crothers sur Emerson, *How to study Emerson* [1]. L'auteur réagit, avec raison, contre la tendance actuelle à considérer le grand écrivain comme un apôtre d'une philosophie surannée, et comme un produit particulier de la Nouvelle Angleterre, incapable de s'assimiler les aspirations et l'esprit des plus jeunes Etats de l'Union. Loin d'être particulariste, Emerson a été l'un des premiers grands penseurs d'Amérique à comprendre le West et à prédire ses possibilités, mises alors en doute par tant de gens. Ce qu'écrivait l'auteur des *Représentants de l'Humanité*, au milieu du XIXe siècle, est tout aussi vrai aujourd'hui ; peut-être, à notre humble avis, est-ce la raison pour laquelle nos contemporains, avides de nouveauté, n'y prêtent plus attention! Quoi qu'il en soit, l'étude de M. Crothers est à recommander à quiconque s'occupe de la littérature américaine.

Dans un genre bien différent, *A Tale of the Hill People* (Un conte des habitants des collines), par le lieut.-colonel C. Thomson, sous le couvert d'une intrigue entre un officier et une jeune indigène des Philippines, donne un aperçu fort instructif de l'œuvre accomplie par le gouvernement et le capital américains dans cette colonie [2].

Tout ce qui se rapporte à l'ancienne colonie française de la Louisiane a un charme particulier, ressenti par les Américains eux-mêmes. Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant dans cette région, ce sont les contrastes. Et il en est de toutes sortes. Dans les plantations, des procédés, des usages archaïques se constatent à côté de l'emploi de la machinerie la plus moderne. A New-Orléans, les édifices commerciaux ou publics, comparables à ceux de New-York, font un étrange effet près de ce vieux quartier franco-nègre où se parle un français d'un autre âge, considérablement détérioré. Le contraste existe aussi dans le tempérament des deux races en contact. Sur ce dernier point, le roman de M. Start Young, *Three One*

[1] The Bobbs-Merrill Co. New-York.
[2] The Mac Millan Co. New-York.

Act Plays [1], est digne d'attirer l'attention du lecteur français. On y voit aux prises les divers éléments de la population locale : yankees, créoles, clergé catholique, et même les immigrants italiens qui affluent en Louisiane.

La Bohème de New-York est le cadre dans lequel se déroule le nouveau roman de M. Arthur Stringer, *The Wine of Life* [2]. L'intrigue, en elle-même, n'est pas très nouvelle, mais l'intérêt de la chose est que le héros est un simple, honnête garçon du *Far West* ; et cela fait ressortir d'une heureuse façon le conflit entre deux types extrêmes d'Américains.

Pour en finir, notons les *Modern Economic Tendencies*, de M. Sydney Reeves [3]. Ce gros livre contient en somme l'histoire économique des Etats-Unis du début du XIXe siècle à la grande guerre. D'après cet auteur, les troubles actuels proviennent, non du jeu des institutions politiques du pays, mais bien de l'imperfection des institutions économiques. L'ouvrage est, en définitive, un éloquent plaidoyer en faveur d'un facteur trop négligé aujourd'hui : le consommateur! Mais il montre aussi qu'une grande partie du mal est la faute de celui-ci, qui manque d'esprit d'organisation.

GEORGE NESTLER TRICOCHE.

Chronique allemande.

Le prophétisme de Walther Rathenau. — Après Rapallo. — Réflexions d'Allemands, justes, honnêtes et clairvoyants. — Un livre de Rathenau sur le « Kaiser ». — Les souvenirs de l'exilé de Wieringen. — La correspondance de Richard Dehmel.

La figure de Rathenau, le négociateur du traité de Rapallo, est au premier plan de l'actualité. Les journaux, depuis plusieurs semaines, sont remplis de sa personne et de ses gestes. On se demande ce qu'il est, ce qu'il veut, cet homme énigmatique, et la réponse n'est pas facile. Rathenau, à vrai dire,

[1] Steward Kidd Co. Cincinnati. — [2] A. Knopf, New-York. — [3] E. P. Dutton, New-York.

nous a abondamment renseigné sur lui-même : on connaît ses livres, dont j'ai parlé ici : *La critique du temps*, *La mécanique de l'esprit*, *Les choses qui viennent*, *Questions du temps* et *A la jeunesse allemande*. Rathenau s'est toujours confessé dans ses livres et s'est posé en réformateur social et en réformateur politique. Il y parle sur le ton de l'apôtre, du mystique, et il se proclame idéaliste. Il défend entre autres l'idée que la rénovation économique du monde doit se faire par l'esprit et que c'est seulement par une entente sincère et une collaboration franche entre les peuples que l'équilibre social en Europe pourra être rétabli. Rathenau n'est pas démocrate, car il croit à la nécessité des hommes forts pour diriger les Etats, mais il est persuadé qu'un jour viendra où « l'Etat moderne, l'Etat type, travaillera pour le bien de l'humanité ». Il renie toutes les erreurs du passé et il affirme qu'il travaille avec courage à l'élaboration de la société nouvelle. Il veut y travailler au sein de son peuple, dans les destinées duquel il a foi. Il en fait, dans son *Appel à la jeunesse allemande*, la confession. « Je suis un Allemand de souche juive, dit-il. Mon peuple est le peuple allemand, ma patrie la terre allemande, ma foi la foi allemande, qui est au-dessus des religions. Cependant la nature s'est plu, avec un sourire capricieux et une bonté autoritaire, à fondre en un mélange bouillonnant les deux sources de mon sang ancien : l'élan vers le monde de la réalité et l'attachement à celui de l'esprit. Ma jeunesse s'est écoulée dans le doute et les luttes, car j'avais conscience de ces dons opposés. Mon activité était stérile et mes pensées erronées, et bien des fois j'ai souhaité que le char se rompît lorsque les coursiers s'emportaient en des déductions contraires et que la fatigue gagnait mes bras. L'âge apaise. La volonté excessive n'est pas toujours brisée, et mon activité dans la vie pratique continue, mais sans poursuivre des buts personnels. Et parfois il me semble que cette activité a, dans un certain sens, fécondé ma pensée, et que la nature a voulu expérimenter sur moi en quelle mesure la vie de la contemplation et celle de la volonté peuvent se pénétrer l'une l'autre. »

Je crois Walther Rathenau sincère dans la confession qu'il nous fait, et je ne mets pas en doute que, chez lui, les intérêts moraux l'emportent sur les intérêts matériels. Il n'en est pas moins vrai que sa conduite à Gênes semble en opposition avec ses principes. N'est-ce pas en homme d'affaires très réaliste qu'a agi cet homme qui se proclame un grand idéaliste? Ce que beaucoup d'Allemands apprécient en lui, c'est son habileté : il est pour la foule *ein kluger Kopf*. D'autres vont jusqu'à dire — et peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort — que sa manœuvre diplomatique est une combinaison d'affariste de grande envergure, celle d'un brasseur d'affaires, d'un gros commerçant et industriel qui entend assurer à son pays une situation privilégiée en Russie sur ses concurrents des autres pays. Cela, évidemment, n'est pas pour lui faire tort auprès de la majorité de ses compatriotes. On l'a bien vu à la joie qu'a manifestée la presse allemande, tant celle de gauche que celle de droite. Même la *Rote Fahne* a fait chorus. Il est vrai que c'est dans un intérêt de boutique, car elle promet monts et merveilles aux ouvriers de la République allemande des Conseils qui ne manquera pas de surgir bientôt, grâce à cet accord. A l'autre bout du champ politique, M. Stinnes et ses acolytes, qui, eux, n'ont pas peur du bolchévisme, jubilent de voir s'ouvrir un vaste débouché aux locomotives et aux machines agricoles sorties de leurs ateliers. Se moquant de la politique, ils ne poursuivent qu'un but : faire dans la Russie soviétique des opérations avantageuses et de fructueux placements. Si Walther Rathenau est vraiment l'idéaliste qu'il croit être, il doit faire, déjà maintenant, de singulières réflexions. Ne se rend-il pas compte que son acte a subitement empoisonné l'atmosphère internationale à Gênes? Où est maintenant l'unité européenne qu'il appelait de ses vœux? A sa place, l'ère des tractations interlopes a commencé. Elles vont continuer. Un témoin vient de décrire les opérations louches et les marchandages qui se font entre les peuples. Le traité russo-italien est prêt ; un pacte russo-hongrois est annoncé ; les Tchéco-Slovaques, qui ne veulent pas être en reste, préparent un accord, et d'autres, vraisemblablement,

les suivront. Tant il y a que cette conférence, qui devait uniquement dresser des pactes européens, fait éclore toute une floraison de pactes isolés qui seront en rivalité les uns avec les autres.

Tous les Allemands ne trouvent pas cette politique noble et digne, et plusieurs même se demandent si elle est bien habile. Avec raison, ils jugent que la paix, dont on a tant besoin en Europe, est pour longtemps ajournée ; ils assurent qu'il y avait un moyen primordial d'assurer cette paix, c'était, pour l'Allemagne, d'exécuter loyalement les réparations que la France attend. C'est dans la petite bourgeoisie et chez bon nombre d'ouvriers, c'est chez les syndicats allemands socialistes et chrétiens que ces voix se font surtout entendre, et elles proclament du même coup que la paix ne pourra se faire en Europe que par le règlement de cette épineuse question. Eh oui, il y a en Allemagne d'honnêtes gens qui disent cela et qui ajoutent même : « Si nous ne pouvons effectuer les paiements en espèces, faisons le sacrifice de céder à la France le bassin de la Sarre qu'elle occupe déjà, avant qu'elle vienne encore nous enlever celui de la Ruhr. »

On peut se faire une idée de la colère que de telles paroles doivent exciter chez certains hommes d'affaires allemands. Et pourtant, ce sont ces simples qui voient clair. Rathenau, par son coup de Jarnac à Gênes, a négligé tout simplement ces impondérables auxquels Bismarck, ce grand réaliste, donnait tant d'importance dans les choses de la politique. C'est précisément parce qu'il était vraiment réaliste que Bismarck veillait à mettre ces impondérables dans son jeu. Plût au ciel que Rathenau se fût inspiré de son exemple!

Nous sommes d'autant plus en droit de nous étonner de la chose que, dans deux ouvrages qu'il vient de publier, *La triple révolution, essais politiques*, et le *Kaiser*, Walther Rathenau relève avec une singulière perspicacité toutes les fautes politiques du régime qui, en Allemagne, a sombré après la guerre. Son livre sur le *Kaiser*, qui a eu du coup cinquante éditions et dont on vient de donner une version

française[1], est, à cet égard, particulièrement significatif. Mais comme aussi ce livre nous montre quel esprit subtil, fuyant et plein de contradictions, est celui de son auteur ! Walther Rathenau, cet homme d'affaires qu'on croirait d'esprit si précis, est, quand il écrit, singulièrement nébuleux. Il se plaît à entourer sa phrase d'obscurités et laisse presque au lecteur le soin de conclure. J'ajoute, du reste, que son livre ne vise pas à nous donner un portrait de Guillaume II, mais à nous expliquer sa mentalité. Ayant eu l'occasion de voir de près l'empereur une vingtaine de fois, entre les années 1901 et 1904, il eut l'idée, à la suite des entretiens qu'il eut avec lui, d'écrire un « essai de psychologie des souverains ». Il a vu, en effet, chez cet homme, un type accompli de la déformation que la pratique du métier de roi développe chez les humains. Il insiste sur l'éducation particulière que ces hommes reçoivent et sur l'ignorance dans laquelle ils sont tenus plus tard par leurs ministres et leurs courtisans, qui ont intérêt à ne pas les éclairer. La chose n'est sans doute pas vraie pour tous les souverains, mais elle l'est pour Guillaume II. A cet égard, le morceau satirique de Rathenau sur l'empereur déchu est intéressant. Mais quelle absence de piété filiale, ou même simplement de pitié, chez cet homme qui, par ailleurs, se vante d'être profondément allemand! Tout au cours de ce petit livre circule une ironie qu'Heine déjà avait en parlant de l'Allemagne et qui trahit non l'Allemand, mais l'Hébreu et l'étranger. Il y a, certes, de jolies pages dans cette subtile esquisse, celles, par exemple, sur la psychologie de l'Etat prussien, sur la « réalité dynastique » en Prusse, sur la manière dont cette « réalité » est devenue une acquisition allemande, sur la glorification des héros prussiens selon l'évangile des historiens impérialistes, sur la religion de Guillaume II, « comptabilité morale et religieuse, procédant par doit et avoir ». On voit bien où Rathenau veut en venir avec ses dires. Il veut prouver que Guillaume II, pour homme moderne

[1] *Le Kaiser*. Quelques méditations, traduit par David Roget, avec un avant-propos de Félix Bertaux. Bâle, les éditions du Rhin, 1922.

qu'il se donnât, était en réalité un homme du moyen âge, et que son germanisme était une combinaison de légendes germaniques et de réalisme prussien lucide et guerrier. Forcément à ses yeux devait sortir de là un nationalisme agressif et turbulent qui devait mettre un jour le feu aux poudres dans l'univers. On sent aussi que Walther Rathenau a, dans son écrit, le dessein louable d'extirper de cette Allemagne féodale, façonnée par les Hohenzollern, ce qu'elle a d'archaïque et de vétuste pour en faire un Etat vraiment moderne. Il voudrait, comme il dit, « la ramener au point où les Allemands cessèrent d'être allemands pour devenir berlinois, et reprendre conscience de sa mission spirituelle (*geistige Sendung*), la seule chose qui puisse lui rendre le prestige qu'elle a perdu ». Sachons gré à M. Rathenau de sa perspicacité et de l'ardeur qu'il met maintenant à propager ses idées. Il est de ces rares Allemands auxquels la guerre a appris quelque chose. M. Félix Bertaux, qui a mis un avant-propos à son livre sur le *Kaiser*, résumant cet examen de conscience, écrit : « Il faut que le peuple allemand se connaisse, qu'il reconnaisse les erreurs dans lesquelles il était engagé. Il lui manque ce qu'il se flattait de posséder : un pouvoir d'orientation. D'autres peuples ont ce qu'il faut pour créer une civilisation, pour introduire une norme, pour l'imposer : ils sont formés. L'Allemand demeure amorphe, incapable de se donner sa forme à lui, de figurer quoi que ce soit. »

Walther Rathenau n'avait pas dit autre chose dans sa *Neue Gesellschaft*, où il reconnaît que l'Allemand n'a été créateur dans aucun domaine de la vie moderne, ni dans l'art, ni dans la science militaire, ni dans les grandes entreprises industrielles ou financières. Il a souvent perfectionné ce que d'autres ont trouvé, mais il n'a jamais donné l'impulsion.

— L'exilé de Wieringen semble avoir assez de la solitude de son île. Pour remplir ses loisirs pendant les premiers temps de sa retraite, il forgeait, chez le forgeron du village, des fers à cheval qu'il donnait en cadeau à ses amis et partisans. C'était une manière de se rappeler à leur souvenir. Bientôt, lassé de ce métier, il a fait parler de lui d'une autre manière.

Impatient de rentrer dans son pays, il donnait à entendre qu'il pourrait fort bien prêter le serment de fidélité à la nouvelle république allemande, pourvu qu'on lui permît de venir loger à Oels en Silésie, dans le château qui est la propriété des Hohenzollern. L'homme de la « guerre fraîche et joyeuse » ne voulait point qu'on doutât de la sincérité de ses sentiments libéraux et démocratiques. On se souvient de la lettre qu'il écrivit au professeur Zorn de l'université de Bonn, où il disait que la forme de gouvernement lui était indifférente et que, puisque le peuple allemand avait accepté la constitution de Weimar, il fallait s'incliner devant sa volonté. On se rappelle aussi cette autre lettre qui faisait connaître au monde « que chaque époque avait sa propre physionomie et que les hommes qui s'attachent aux institutions périmées du passé courent le danger de voir la roue de l'histoire leur passer sur le corps et les écraser ».

Voyant que, malgré ses épîtres, la porte de la patrie lui restait obstinément fermée, l'ex-kronprinz s'est avisé d'un autre moyen : il a chargé un de ses amis de faire sa louange sous forme de *Souvenirs*, rédigés d'après des notes, des documents et un journal intime qu'il a fournis [1]. Dans une lettre autographe, reproduite en fac-simile, le prince explique ainsi son but : « Ce sont, dit-il, des feuilles sans prétention qui exposent mon développement jusqu'à ma maturité, des souvenirs de rencontres avec des personnalités considérables, et qui font comprendre la position que j'ai prise dans les grandes questions politiques qui ont précédé la guerre, enfin des notes sur cette guerre elle-même et sur les fatales journées de novembre 1918. Œuvre fragmentaire, à laquelle il manque le dernier poli, mais qui a déjà son unité. C'est avec ces matériaux, dont vous avez déjà eu connaissance à Wieringen, que je vous prie de faire un livre. Je vous laisse carte blanche pour le faire comme vous voudrez. »

On ne peut être plus aimable envers un homme entre les

[1] *Errinnerungen des Kronprinzen Wilhelm*. Aus den Aufzeichnungen, Dokumenten, Tagebüchern und Gesprächen, herausgegeben von Karl Rosner. Stuttgart und Berlin, Cottasche Buchhandlung Nachfolger, 1922.

mains duquel on remet son sort. Evidemment, l'ex-kronprinz veut, par cet intermédiaire, se refaire une virginité auprès du Michel allemand dont il connaît la légendaire crédulité, et Karl Rosner accepte cette mission avec zèle. Discrètement, il fait entendre que le jeune prince ne fut pas toujours d'accord avec son père qui, systématiquement, le tenait à l'écart des affaires publiques. Il rapporte que, tout enfant, il vit deux fois Bismarck, et que ces entrevues lui laissèrent une impression profonde, ce qui semble indiquer que s'il avait été à la place de son père, jamais il n'eût mis à la porte ce serviteur génial qui avait fait la grandeur de l'Allemagne. Il relate aussi qu'à cinq ans, il eut la vision de la puissance de l'Angleterre, ce qui revient à dire qu'il considérait comme insensé qu'on fît la guerre à ce colosse. N'aimait-il pas, du reste, son grand-oncle Edouard et n'a-t-il pas toujours pensé que les institutions constitutionnelles anglaises étaient une meilleure forme de gouvernement qu'un empire militaire à grand fracas? Evidemment le prince oublie qu'en certaines circonstances, il tint un langage diamétralement opposé, notamment lors de l'affaire de Saverne, mais il prétend qu'on n'a cessé de mal interpréter ses sentiments, par exemple à l'occasien du fameux toast au régiment de hussards à Dantzig, qui était bien loin de signifier ce qu'on a prétendu. N'a-t-il pas, du reste, montré à maintes reprises qu'il n'avait jamais été partisan de la politique impériale et qu'il avait constamment été partisan de l'alliance anglaise?

Il y a tout un chapitre sur la débâcle allemande, auquel il vaudrait la peine de s'arrêter. Contentons-nous de dire que le prince se pose en victime, une victime qu'on n'a jamais consultée et qu'on a tenue systématiquement à l'écart. Dès lors, saurait-on, en justice, le rendre responsable des événements? Et le prince de conclure : « Alors qu'une volonté de fer aurait dû bondir et s'imposer, alors que toutes les forces restées saines auraient dû s'unir pour une forte action, rien ne fut fait. »

Le plaidoyer, on le voit, ne manque pas d'habileté. Convaincra-t-il le peuple allemand? Ça, c'est une autre question.

— Que n'a-t-il alors exprimé ses sentiments comme le fit Richard Dehmel, poète qui, à cinquante ans, s'engagea comme volontaire pour faire la guerre, et qui, au moment de la débâcle, réclama avec chaleur la guerre nationale, appelant le peuple allemand aux armes, pour défendre le sol de la patrie contre l'invasion. On sait que cette voix resta sans écho. Dans les dernières pages du journal qu'il a publié, Dehmel crache son mépris à la face de son peuple. Il ne survécut pas au chagrin que lui causa cette défection, et peu après la publication de son livre, jugeant qu'il n'avait plus de raison de vivre, il se laissa mourir. Aujourd'hui on publie la correspondance de ce poète qui fut un grand caractère. Mais pourquoi n'avoir point donné cette correspondance intégrale, ou plutôt l'avoir circonscrite entre les années 1883 et 1902[1]? Je crois en deviner la raison. Comme on veut surtout, au travers de ces lettres, faire le portrait de l'écrivain, on a trouvé que sa figure ressortirait avec plus de netteté si on choisissait la période de ses années de formation et celle de sa grande fécondité littéraire. Mais ce n'est pas seulement l'écrivain qui est intéressant dans Dehmel, c'est aussi, et je dirai même c'est surtout l'homme. Au reste, il faut s'en prendre à Dehmel lui-même, qui prépara ces lettres pour la publication. Sa correspondance fut énorme, et un choix s'imposait. Lui-même fit ce choix. Sans fausse modestie, il croyait que ses lettres faisaient partie de son œuvre. « Dans mes lettres, disait-il, j'ai fait bien des confessions qui n'ont pas trouvé place dans mes livres. Elles sont comme la maison que j'ai construite, des formes d'expression de mon être, des portions de mon activité d'écrivain. Si, comme je le crois, mon œuvre dure, mes lettres en sont une partie naturelle et elles méritent ainsi d'être conservées au même titre que ma maison. »

Il y a fort à glaner dans cette correspondance riche en faits de toute sorte, et qui révèle un esprit singulièrement hardi et courageux. Dehmel n'hésite jamais à dire tout ce qu'il

[1] Richard Dehmel. *Ausgewählte Briefe aus den Jahren 1883 bis 1902.* Berlin. S. Fischer Verlag, 1922.

pense, même au risque de scandaliser les gens. Je ne sais si écrivain a jamais eu plus de franchise sur soi-même. C'en est parfois gênant pour le lecteur : saint Augustin et Rousseau n'ont pas été plus loin dans leurs « Confessions ». Il ne s'humilie point, du reste : la chose est pour lui toute naturelle. Sensuel, fougueux et emporté, il veut qu'on l'accepte tel qu'il est : c'est un volcan qui bout, lance des flammes et des scories. Et quel superbe tempérament ! Parfois il fait songer à Danton. A quelqu'un qui lui demandait sa biographie pour une anthologie, il répondait : « Ecrivez sur moi : il est né le 18 novembre 1863, il a une femme et deux enfants, il n'appartient pas à une Eglise et n'a pas de patrie ; il croit à l'humanité et il est à présumer qu'il ne mourra pas de sitôt. » On songe, en lisant ces mots, aux paroles du tribun sur l'échafaud : « Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine. » Dehmel savait ce qu'il valait et ne le cachait point. Il n'y a pourtant pas de jactance dans ses propos. Certains esprits délicats pourront trouver un peu libres les détails qu'il donne sur sa vie amoureuse, mais c'était pour lui un besoin et comme une forme de son activité littéraire. Il est, dans ses lettres, l'homme de son poème *Venus consolatrix*. L'excès était à ses yeux un signe de force et de santé. « Je n'aime pas les natures élégiaques et chlorotiques », dit-il quelque part. Il n'aimait pas non plus la littérature sentimentale et douceâtre, ce qu'il appelle la « Süsslichkeit ». Une chose intéressante de sa correspondance, c'est les jugements qu'il porte sur ses contemporains : il est très exclusif dans ses goûts et sévère pour tous les écrivains allemands, Sudermann, entre autres, qui ne se rattachaient pas au groupe naturaliste dont il était, avec Liliencron, le représentant le plus caractéristique. Qui voudra étudier l'histoire du mouvement littéraire en Allemagne de 1885 à 1900 environ, trouvera là des documents importants.

ANTOINE GUILLAND.

Chronique politique.

La Conférence de Gênes. (Suite et fin.)

La conférence de Gênes m'avait toujours laissé des doutes, aussi l'événement ne m'a-t-il pas réservé de déception.

Non pas qu'il n'y eût rien à faire. L'état de l'Europe exige qu'on travaille pour elle ; et il est impossible d'admettre que, par un effort collectif et s'inspirant de bonne volonté, des représentants de toutes les nations ne puissent pas améliorer en quelque mesure la situation des changes, développer les relations commerciales, faciliter ou accélérer les transports. C'est de cela que se sont occupées à Gênes les commissions dites techniques et ceux qui ont suivi de près leurs travaux apprécient très haut la peine qu'elles se sont donnée et sont persuadés qu'elle ne s'est pas dépensée en vain. Il est seulement regrettable que les honorables membres de ces comités n'aient pu qu'offrir de simples conseils dont les gouvernements feront ce qu'ils voudront : ils n'ont fait, alors, que recommencer le travail du congrès de Bruxelles réuni sous les auspices de la Société des Nations. Souhaitons quand même que leur action ait des résultats plus tangibles.

Mais, si utile qu'eût été leur œuvre, il n'était pas en leur pouvoir de décider du succès de la conférence. La grosse question, en effet, n'était pas du domaine économique : elle appartenait à la politique. M. Lloyd George s'était mis une fois pour toutes dans la tête que le relèvement du continent dépendait de la reprise des rapports avec la république des Soviets. Il suffisait à ses yeux, pour tout réparer, que les maîtres de Moscou admissent un certain nombre d'obligations en faveur de ceux qu'ils avaient dépossédés, reconnussent quelques-uns des grands principes sur lesquels reposent les sociétés actuelles. Alors, les produits industriels des pays occidentaux trouveraient dans l'immense Russie un marché illimité :

le blé, le lin, les métaux et le pétrole afflueraient de nouveau dans les entrepôts de l'Europe ; un souffle de prospérité passerait sur les nations durement éprouvées et le gouvernement des Soviets, guéri au contact d'amis sages, ne se servirait plus de son pouvoir que pour le bien du pays dont il deviendrait le maître légitime. Alors la gloire de M. Lloyd George dépasserait celle de tous les grands hommes d'Etat de l'histoire ; il aurait rendu à l'humanité un service comme elle n'en avait jamais reçu.

Le projet était beau ; il était décevant aussi. On peut se demander d'abord par quel miracle la reprise des relations avec une contrée parfaitement ruinée, dont la remise en valeur nécessiterait des capitaux énormes, assurerait à l'Europe restée saine des avantages économiques immédiats ou prochains. Mais la plus grande difficulté n'est pas là : elle réside en ceci que les bolchévistes ne peuvent pas faire les concessions qu'on réclame d'eux et se placer sur le terrain où on les attend. Leur régime est fondé sur un certain nom bre de données communistes qu'ils ne peuvent désavouer sous peine de perdre toute base et tous moyens d'action. A essayer de payer leurs dettes, ils achèveraient de se ruiner ; à reconnaître les droits des anciens propriétaires, ils s'enlèveraient la ressource de tirer de l'argent de spéculateurs nouveaux ; à admettre les bases sur lesquelles reposent les sociétés bourgeoises, ils perdraient leur clientèle au dehors et devraient abandonner l'espoir de cette révolution mondiale qui est le but de leurs efforts.

Sans doute M. Lénine, en face de la faillite de son système, a proclamé la nécessité de faire de nouveau appel à l'énergie individuelle, il a fait de basses avances au capital étranger ; mais ce ne sont là que manœuvres et intrigues. Dans ses discours, le dictateur de Moscou a déclaré que, si le manque de préparation de la nation russe, qui n'était pas encore mûre pour le régime paradisiaque qu'il lui offrait, l'obligeait à diverses dérogations, il ne s'agissait là que d'un recul stratégique qui précédait de peu la reprise définitive de l'offensive. Il se réservait du reste de tromper ceux qu'il cherchait à séduire,

car l'orthodoxie bolchéviste déclare tous les moyens légitimes vis-à-vis du capitalisme détesté.... Dès lors il y a quelque naïveté à demander à la bande de Moscou de prendre des engagements précis, de fournir des garanties ; elle ne le fera pas : ce serait se démolir elle-même.

C'est pour cela qu'à Gênes on a piétiné cinq semaines durant à la recherche d'un but qu'on ne pouvait pas atteindre. Le système de traiter toutes les grosses affaires dans des conciliabules étroits a aggravé un désordre déjà fort intéressant sans cela.

On ne peut certes pas accuser les puissances de l'Entente de n'y avoir pas mis de la bonne volonté. Le mémorandum du 2 mai indiquait un louable désir de venir en aide à la Russie dévastée ; il ne négligeait rien pour ménager les susceptibilités des chefs bolchévistes ; il allait même jusqu'à admettre des dérogations à la reconnaissance de la propriété, principe que l'on croyait indispensable à la vie de nos sociétés modernes. La réponse russe n'a tenu aucun compte de ces bonnes intentions. Elle a été un refus aussi catégorique que possible. Mais comme il fallait donner des raisons, les rédacteurs du document ont fait des appels assez malheureux à l'histoire, ils ont affirmé des principes et entrepris de prouver que c'étaient eux qui restaient sur le terrain de la franchise et de l'honnêteté. Le tout constituait un manifeste communiste fort original que les journaux du monde entier se sont hâtés de reproduire pour le plus grand avantage de la propagande bolchéviste.

Les choses en étant là, la simple logique aurait voulu qu'on liquidât une situation désormais sans issue. Puisque des deux côtés on avait dit le dernier mot, il fallait reconnaître qu'aucune conciliation n'était possible entre deux systèmes politiques et sociaux aussi différents l'un de l'autre que le jour et la nuit. Et la conférence aurait au moins abouti à un résultat positif. Mais cela ne faisait pas l'affaire des grands hommes qui avaient lancé l'entreprise : ils auraient dû reconnaître que leur sagesse était en défaut ; et comme, durant tout le cours de l'aventure, ils n'avaient cessé de regarder vers leur

parlement ou leurs électeurs, ils devaient sauver la face à tout prix. De là l'institution de ce double comité d'experts qui se réunira à La Haye, reprendra toute la question des rapports entre la république des Soviets et les puissances « capitalistes » et cherchera à réussir là où chefs de gouvernement et ministres ont tristement échoué. Et comme il convient que cette activité si utile ne soit pas troublée par des bruits de guerre, les Etats de l'Europe orientale se sont engagés à signer un pacte de non-agression dont les salutaires effets s'exerceront pendant environ huit mois. Voilà tout ce qui reste, au point de vue politique, de la conférence de Gênes et des grands espoirs d'une reconstitution de l'Europe dans la paix et la prospérité.

Cette œuvre est-elle bonne, vaut-il la peine de s'en vanter ? La plupart des hommes d'Etat qui avaient assisté aux délibérations ont estimé que oui. Dans la séance de clôture, ils ont échangé des congratulations et célébré les mérites de l'entreprise défunte. MM. Lloyd George et Schanzer se sont, comme de juste, signalés par leur optimisme ; ils ont désigné, comme l'héritière de celle de Gênes, la conférence de la Haye qui mettrait le point final à l'œuvre si heureusement commencée et se sont réjouis du grand pas que le pacte faisait faire à l'humanité, sur la voie bénie de la paix.

Il m'est impossible de partager cet enthousiasme. A la Haye, les mêmes difficultés se présenteront qu'à Gênes et, à moins que les négociateurs en présence ne soient résolus d'avance à ne pas faire autre chose que se jeter de la poudre aux yeux, ils ne réussiront pas à accorder ce qui est inconciliable. Quant au pacte, il est plutôt attristant qu'on en soit réduit, alors que tous les grands du monde clament leur amour pour la paix, à se féliciter comme d'un succès que la guerre soit écartée pour huit mois. Est-ce même bien sûr ?.... M. Trotzky, qui vient de lancer une proclamation à l'armée rouge en lui disant de se tenir prête pour le jour de la bataille qui se lèverait peut-être au cours de l'été, s'est déjà chargé de porter un coup douloureux aux espoirs qu'on croyait si bien fondés.

Mais il y a autre chose. Plus que jamais, semble-t-il, l'union de l'Europe occidentale est nécessaire. Non seulement les délibérations ont prouvé à tout homme qui ne ferme pas obstinément les yeux à la vérité qu'une réconciliation avec la république des Soviets était irréalisable, mais les puissances qui ont gagné la guerre se sont brusquement trouvées en présence de l'accord germano-russe qui, entre autres clauses non publiées, contient le double engagement, de l'Allemagne de ne pas laisser passer du matériel de guerre destiné à la Pologne ou à la Roumanie, du gouvernement de Moscou de mettre un certain nombre de ses usines à la disposition des établissements Krupp. C'est un danger : il faut refaire le front unique !

On n'en est malheureusement pas là. La conférence de Gênes, qui devait rapprocher les peuples et provoquer une touchante fraternité, n'a pas eu ce résultat, au moins pour ceux qui se considéraient jusque-là comme alliés. A mesure que les jours s'écoulaient, MM. Lloyd George et Schanzer, qui voulaient que leur entreprise aboutît à tout prix, éprouvaient un mécontentement croissant, non pas contre les bolchévistes, dont les réticences déjouaient tous leurs efforts, mais contre la France et la Belgique qui les empêchaient de pousser à l'extrême les concessions. Le conflit à propos de l'article 7 du mémorandum, le refus des représentants des deux Etats de signer l'ensemble de l'œuvre a accru cette aigreur. Le premier ministre britannique surtout a prononcé à l'égard de la France des propos graves, annonçant que l'Entente cordiale avait vécu, que la Grande-Bretagne reprenait sa liberté d'action ; il serait sans doute allé plus loin encore si un mouvement d'opinion dans son pays ne lui avait fait comprendre qu'il dépassait la mesure.

M. Lloyd George s'est-il, comme l'affirment divers correspondants de journaux parisiens, efforcé dès le début d'isoler la France, de manière ou bien à affaiblir son opposition pour que la conférence aboutît, ou bien à la charger de toutes les responsabilités au cas où elle n'aboutirait pas ? Je ne prétends pas élucider ce point. Mais si vraiment le chef du gou-

vernement anglais a poursuivi ce but, il n'a pas procédé de façon très habile. Sa nervosité l'a empêché de jouer un jeu serré ; une vague atmosphère de duplicité qui s'attachait à ses pas a rendu les gens prudents ; sa hâte à se mêler de toutes choses, son intention de remettre sur le métier les traités existants ont inquiété les représentants de la petite Entente ; en cinq semaines il n'a pas grossi sa clientèle, il est parti moins fort qu'il n'était arrivé.

Mais la délégation française, elle non plus, n'a pas déployé une très grande dextérité. Non seulement les divergences qu'on pressentaient assez fréquemment entre Paris et Gênes ne fortifiaient pas le prestige de M. Barthou et de ses collègues, mais leur attitude de constante opposition, leur incapacité à exhiber n'importe quel plan de reconstruction décourageaient les bonnes volontés et facilitaient la campagne des gens malintentionnés qui accusaient le gouvernement français de saboter l'entreprise tout entière. M. Poincaré a bien fait d'enjoindre à ses délégués d'exiger le respect des engagements pris ; il aurait été mieux inspiré encore en leur fixant un programme un peu plus positif.

Divers observateurs annoncent que de la conférence de Gênes sortiront de nouveaux groupements européens.... Peut-être que l'appui constant que se sont prêté l'Angleterre et l'Italie provoquera un accord plus précis dont l'influence se fera sentir surtout dans les affaires de l'Orient turc et de la Méditerranée. Peut-être que tel ou tel des Etats de la petite Entente constatera que ce n'est que de la France qu'il peut espérer un appui sérieux en cas de danger. Mais je ne crois pas, pour le moment au moins, à un bouleversement des cadres existants : ils répondent encore tant bien que mal aux sentiments de l'opinion publique ; aucun homme d'Etat n'oserait prendre sur lui de les transformer.

En revanche, il n'est que trop certain que ces mêmes cadres se sont encore affaiblis. Ce n'est pas impunément que des hommes politiques se trouvent, des semaines durant, dans une opposition presque constante et que les journaux qu'ils inspirent échangent des propos infiniment désagréables. Main-

tenant, les parlements entrent en scène ; tout porte à croire que, en dépit de critiques diverses, ils approuveront l'attitude des gouvernements. Cela ne contribuera pas à resserrer les rapports entre les peuples.

Le camp adverse a-t-il lieu de se féliciter davantage de l'épreuve ?

L'Allemagne ne paraît pas avoir souffert beaucoup de la légère punition que lui a value l'audacieuse divulgation de son traité. Ses représentants ont été en rapports constants avec MM. Facta, Schanzer et Lloyd George. Ont-ils retiré de ces précieux entretiens des assurances positives ? Nous saurons cela d'ici peu de jours ; nous verrons quelle attitude prendra le gouvernement du Reich quand il lui faudra, à la date du 31 mai, fournir une réponse positive à la commission des réparations. Si l'Angleterre et l'Italie soutiennent la France, nul doute que le chancelier Wirth et ses ministres ne cèdent une fois de plus sous la pression de gens encore trop forts pour eux. S'ils se sentent encouragés dans leur résistance, des faits fort graves peuvent se produire.

Les bolchévistes s'en vont sans avoir obtenu les deux choses qu'ils étaient venus demander : la reconnaissance *de jure* de leur régime et l'octroi de crédits à leur gouvernement. Il est vrai que ce n'est que partie remise : s'ils se décident à la Haye à fournir les promesses qu'on réclame d'eux, sans avoir d'ailleurs l'intention de les tenir, ils peuvent compter sur une bienveillance universelle qui se traduira sans nul doute par des avantages positifs. Mais, quelle que soit leur attitude dans l'avenir, le présent est déjà pour eux plein de promesses.

La république des Soviets a reçu à Gênes une consécration de fait qui vaut une reconnaissance de droit. Ses délégués ont obtenu un complet succès ; ils ont été acclamés dans les rues, les plus grands personnages de l'Europe se disputaient la faveur de leur conversation ; ils ont échangé des propos aimables avec un archevêque et un roi ; ils ont signé ou amorcé des conventions commerciales avec divers Etats : ils ont engagé des pourparlers d'affaires avec une foule de financiers et de traitants, ce qui leur fait espérer l'apparition à bref délai de

cet argent clair dont ils ont un si urgent besoin ; ils ont fait leur entrée dans la grande société politique européenne et pu apprécier toutes ses ressources comme toutes ses faiblesses. Et tandis qu'on les recevait si bien, ils s'occupaient de saper les fondements des Etats, car ils ont eu pour leur propagande des facilités inespérées et les ont consciencieusement exploitées.

Pour se rendre compte du succès des bolchévistes, il n'y a qu'à lire le discours qu'a prononcé le sieur Joffe de retour à Moscou. « L'Europe, s'écrie-t-il, est parfaitement divisée, elle ne peut rien contre nous : nous vaincrons... »

Ainsi les puissances de l'Entente, qui n'y étaient pas obligées, ont commis la faute que nous avions toujours prévue et redoutée : elles ont fortifié un régime abject qui, aussi longtemps qu'il durera, rendra impossible le relèvement de la nation russe et sera un fléau pour l'humanité. Vraiment les grands hommes d'Etat qui se sont en termes si beaux félicités de leur œuvre ont une conscience singulièrement accommodante !

On doit pourtant avoir fait autre chose à Gênes. Indépendamment du travail des commissions techniques que nous aurons sans doute l'occasion d'apprécier, je ne puis croire que tant d'hommes, pour la plupart intelligents et sincères, appartenant à toutes les nations de l'Europe, aient échangé, des semaines durant, leurs pensées, leurs désirs, leurs espoirs, sans qu'il en sorte quelque bien. Ils se sont instruits les uns les autres, ils ont constaté que si, d'un pays à l'autre, la situation était très inégale, partout s'imposait la nécessité d'un travail réparateur. Maintenant le mal est universellement reconnu, les moyens d'y remédier ont été esquissés, il ne reste qu'à se mettre à la besogne. Est-ce la Société des Nations qui sera chargée d'entreprendre l'œuvre collective que la diplomatie est manifestement incapable d'accomplir ? Dans ce cas, la conférence de Gênes n'aurait pas été inutile.

Lausanne, le 25 mai.

Ed. Rossier.

Chronique suisse romande.

Gênes et les débuts de la Suisse dans la politique internationale. — L'incompatibilité des fonctionnaires. — La loi contre les menées révolutionnaires. — L'initiative sur les étrangers. — Les zones.

Ce que c'est que la différence d'un article! Dites : nous avons été à Gênes ; ne dites pas : nous avons été à la gêne. Ou plutôt, dites-le, si vous voulez dire la vérité ; mais non, ne le dites pas, puiqu'il faut savoir être diplomate. Après tout, pourquoi les délégués de la plupart des pays, sauf M. Jaspar, s'empressent-ils de vanter le succès de la Conférence? Les règles diplomatiques, je suppose, veulent qu'on déguise les échecs et tout ce qui peut refroidir les amitiés officielles, afin de conserver au moins la possibilité d'une entente future. Est-ce bien cela?

Donc, on ne veut pas que la Conférence ait mal fini, afin de pouvoir recommencer les pourparlers? Voilà qui explique bien des choses, et tout d'abord le langage que nos délégués ont tenu aux journalistes, à Berne. On leur a dit : les Français et les Anglais n'ont pas été en désaccord tant que cela ; tout s'est passé très poliment ; d'ailleurs, il ne s'agissait pas de faire rendre aux anciens propriétaires les biens volés par les Soviets ; on était d'accord sur l'attribution d'indemnités ou de parts de jouissance.... C'est M. Schulthess qui a tenu ce langage, du moins si les journaux ont rendu exactement sa pensée. M. Motta, au contraire, semble avoir dit qu'on croyait pouvoir retrouver 80 à 90 % des biens confisqués. A moins que les journaux ne l'aient mal compris. C'est terrible de voir le nombre de choses que les journaux comprennent mal. Franchement, ici, en Suisse, chez nous, pourquoi... passez moi le mot : pourquoi gazer de pareille façon? Je me hâte de dire qu'en tout cas ce n'est pas pour sauver la mise de notre délégation ; elle avait signé le memorandum quand tout le monde le signait, parce que l'intérêt de la Suisse était évidemment de participer aux garanties

que le bloc se ferait assurer ; nous n'en aurions pas obtenu d'autres, ni même autant, en faisant bande à part. Quand la question d'honnêteté s'est posée, c'est-à-dire quand les Belges ont découvert le piège, les tripotages privés que le memorandum allait permettre, et qu'ils se sont retirés, nos délégués auraient pu faire un beau geste et se mettre délibérément de leur côté. Je regrette, pour ma part, qu'ils ne l'aient pas fait. Mais ils ne croient pas à Guillaume Tell. Ils n'aiment pas les manifestations individualistes. Ce n'est pas lui qu'on a dressé dans l'escalier du Palais fédéral, ce sont les trois Suisses, une association, une première coopérative.

Donc, ils s'y sont pris autrement. M. Motta, si j'ai bonne mémoire, a déclaré que la Suisse conservait sa liberté puisque le memorandum n'était pas admis à l'unanimité, ce qui changeait tout. Cela revient au même ; pourtant ce n'est pas la même chose, tant s'en faut.

Il ne s'agirait, pour les Suisses, que d'une cinquantaine de millions, aurait dit M. Motta, qui doit être bien informé ; ce chiffre me surprend ; on énonce couramment des chiffres énormes, un milliard, disent les uns, plusieurs milliards, disent les autres. Quoi qu'il en soit, notre délégation n'a point diminué le prestige de la Suisse en cette affaire, si elle ne l'a pas accru. Et dans les autres, elle l'a certainement relevé. C'est avec un plaisir tout particulier que nous apprenons son attitude envers les délégués bolchévistes, dont l'un au moins, Litvinof, est un criminel de droit commun, un repris de justice, qui, avant la guerre, avait dévalisé le bureau de poste de Tiflis et chez qui l'on avait retrouvé les objets volés, à son domicile de Paris, où il s'était réfugié. Est-ce pour cela qu'il en veut à la France? Les autres, Krassine, et le Bulgaro-Roumain Rakovski, espions allemands pendant la guerre. Etait-ce pour la sociale? Eh bien, que nos délégués n'aient pas serré la main à ces gens-là, nous en éprouvons la satisfaction qu'on trouve à se sentir propre. Car c'était notre main à tous qu'ils auraient tendue. M. Motta a même... ramassé... bellement le Tchitchérine à la séance de

clôture, l'autre se permettant d'incriminer la Suisse au sujet de l'observation de la loi des huit heures. C'était à peine la peine. Quand on sait comment les ouvriers sont traités sous le régime du Sovnarkom!

Nous n'aurons pas de traité de commerce avec ces bandits ; nous n'y perdrons rien.

Pour le reste, nos délégués ont eu le genre de succès que nous pouvions souhaiter pour eux et pour nous ; il ne s'agissait pas de jouer un rôle d'éclat. Rien n'est moins désirable quand on doit avant tout se réserver, éviter les engagements compromettants, à moins de posséder, à l'égal de M. Lloyd George, la faculté d'oublier ses propres paroles. Nos experts ont laissé une impression de compétence et de solidité ; leur voix sera écoutée quand viendront les grands débats, à savoir la vraie question, celle de l'internationalisation de la dette allemande. C'était par là qu'il fallait commencer, si M. Lloyd George, qui n'a pas souvent poussé la charrue, ne s'était obstiné à la mettre devant les bœufs. Bien plus importante que les honnêtes principes rappelés une fois de plus par la sous-commission financière, est l'autorité que nos experts se sont acquise, parce qu'elle leur permettra de soutenir, et peut-être de faire triompher, quand s'ouvrira la discussion sérieuse, des thèses salutaires pour le monde entier. Je reviendrai sur ce point. Quant aux fameux principes, ils sont l'expression de ce qu'on voudrait voir faire aux autres. Ils me font toujours penser au livre d'édification financière que M. Carnegie a écrit pour la jeunesse. Travailler, économiser, leur dit-il, c'est là le tout et puis, gardez-vous de la spéculation comme des cornes de Satan! Que ce serait vrai, cela, dans la bouche d'un homme qui n'aurait pas fait de la spéculation le principal objet de toute sa vie!

Nos conseillers fédéraux ont fait preuve d'esprit de conciliation d'un bout à l'autre de la Conférence et, grâce à Dieu, de fermeté à certains moments. Certains jours, nous avons tremblé. Ils conciliaient trop! Nous nous demandions s'ils allaient devenir des professionnels du replâtrage, ce qui est

un beau métier, mais pas suisse. Autrement dit, prétendaient-ils concilier même la chèvre et le chou? C'est toujours aux dépens du chou, comme on sait, et, avant que ce fût le chou de Bruxelles, c'était le chou français. Mais non ; sans sortir de leur rôle de petits Etats, de neutres, qui plus est, et d'invités, ils ont osé tout de même faire entendre au grand manitou de la Villa Alberti qu'on n'invite pas les gens pour les rendre ridicules et qu'il ne faut pas les convoquer pour délibérer si l'on se réserve d'arranger tout derrière leur dos. C'était dit au nom d'une sorte de bloc des neutres, qui est quelque chose de bien intéressant. Il faudrait voir à consolider ce bloc. Car enfin, il est visible que le rapprochement des nations s'opère sous une forme inattendue, par la constitution de multiples ententes, à caractéristiques diverses. Non pas une fédération, mais un système de fédérations en rapport les unes avec les autres. Nous rapprocher des autres neutres et former une opinion européenne moyenne, disposer de l'influence d'un bloc dans des tractations internationales gigantesques où nos intérêts paraissent minucules, c'est là une conception à considérer avec soin.

En tout cas, les débuts de la Suisse dans la politique internationale sont heureux, incontestablement, meilleurs que son rôle à la Société des Nations, exception faite, toutefois, des mérites éminents que M. Calonder s'est acquis dans l'affaire de la Haute-Silésie. Sous sa conduite, ce litige des plus épineux a été réglé discrètement et par mutuelle entente. M. Calonder a valu à la Société des Nations un des plus beaux succès qu'elle ait encore remportés. Une seule réserve : est-il vrai que M. Schiffer, le représentant de l'Allemagne, en signant la convention pour la Haute-Silésie, le 15 mai, pendant qu'on discutait à Gênes un pacte de paix, a déclaré devant M. Calonder, arbitre, « que l'Allemagne maintenait sa protestation contre la décision qui l'avait conduite aux négociations de Genève et que cette protestation restait valable ? » Si le délégué allemand a tenu ce propos, comment M. Calonder a-t-il accepté sa signature? Ces mots signifient : nous signons, n'étant pas les plus forts,

mais il reste entendu que notre signature ne nous engage pas et que nous déchirerons la convention dès que nous jugerons l'occasion propice. L'arbitre désigné par la Société des Nations aurait-il toléré tant de cynisme?

— Le peuple suisse aura prochainement à se prononcer sur deux initiatives et sur un referendum, sans parler du referendum sur la convention des zones, qui aboutira probablement à une votation. Les fonctions civiques, décidément, ne sont pas, chez nous, une sinécure. L'initiative sur les incompatibilités et le referendum sur la loi contre les menées révolutionnaires, qui sont les plus importantes entre les questions posées, alimentent déjà les discussions. On connaît les faits. Lors des élections de 1919, six fonctionnaires fédéraux furent élus au Conseil national. Aux termes de la Constitution, ils ne pouvaient siéger et le Conseil fédéral les invita à choisir entre leurs fonctions et leur mandat. L'Union fédérative des fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération demanda alors par voie d'initiative la revision de l'art. 77 de la Constitution fédérale aux fins de restreindre l'incompatibilité, qui serait bornée aux chefs de service des départements fédéraux, aux membres de la Direction générale et aux directeurs d'arrondissement des chemins de fer fédéraux. Le Conseil fédéral était disposé à faire droit à cette demande, mais son projet avait échoué devant le Conseil des Etats, qui refusa de passer à la discussion des articles.

Les fonctionnaires et employés de la Confédération sont aujourd'hui au nombre de 50 000 et plus. Fortement organisés, ils exercent dans le pays une influence fort sensible, qu'on ne voit nullement la nécessité d'accroître. Nous les avons vus tenter une pression sur le Conseil fédéral lui-même. Une fois suffit. L'argument principal qu'on leur oppose n'est peut-être pas le plus important, ni celui qui décidera de la consultation populaire. Il consiste à dire qu'un fonctionnaire ne doit pas être appelé à contrôler l'administration dont il relève. Cela est fort juste. Un employé devenant, par son élection, le supérieur de son supérieur, ce n'est pas

là un paradoxe seulement, c'est un danger. Mais, ce qui est plus grave encore, c'est que ces fonctionnaires et employés forment un corps constitué, qu'il faut nous garder de transformer en une corporation politique. En certaines occasions, la discipline de ce corps a laissé beaucoup à désirer. Ne lui laissons pas faire figure de caste ; une caste administrative serait parmi les pires ; la Suisse ne saurait devenir la république des fonctionnaires. Ces cinquante mille électeurs ne forment déjà que trop un pouvoir, sinon un Etat dans l'Etat.

Telle est la raison principale ; mais il y a une raison de démocratie. Les fonctionnaires élus conserveraient évidemment leur place et leur traitement ; parce qu'ils sont au service fructueux de la Confédération, ils auraient un privilège sur tous les employés privés ou cantonaux, qui ne sauraient même rêver d'abandonner leur travail quatre fois l'an, pendant deux ou trois semaines, pour s'en aller siéger à Berne. Le Conseil d'Etat vaudois touche ce point en quelques mots très justes dans son rapport au Grand Conseil.

Donnons aux employés fédéraux ce dont ils ont besoin : un statut et le tribunal administratif. Parce que c'est leur dû. Des règles fixes, des garanties, une discipline organique, voilà la ligne, l'orientation saine de notre évolution. Mais pas de soviets de fonctionnaires.

Qui dit Soviet dit Russie, et qui dit Russie, aujourd'hui, dit conspiration haineuse contre tout ordre et toute liberté. Ce qui m'amène naturellement à la loi contre les menées révolutionnaires. On l'appelle la loi Hæberlin. C'est l'honneur de M. Hæberlin de l'avoir proposée. Et ce n'est pas trop tôt, quand on pense à la tentative révolutionnaire de 1918 et à l'insolence toute soviétique du comité d'Olten, dont les membres firent ensuite si piteuse figure devant les juges, lorsqu'ils eurent à prendre leurs responsabilités.

La loi proposée modifie le Titre III du code pénal fédéral à cause de la nouvelle tactique des révolutionnaires. On veut atteindre non seulement le délit consommé et la tentative, mais ce qu'on appelle la préparation.

Il est à craindre que les citoyens patriotes ne se désintéressent

de cette question, faute de saisir l'imminence du péril et parce qu'ils ne sont pas informés suffisamment de la propagande révolutionnaire, de ses procédés et de ses effets. Les journaux devraient s'employer sans délai à les lui faire connaître. Plus que jamais, les bolchéviks travaillent en tous pays et préparent une révolution mondiale, le renversement de ce qu'ils appellent le capitalisme, c'est-à-dire, en réalité, de toutes les institutions démocratiques, pour la domination d'une minorité ignare, la ruine de tout droit, le naufrage de la liberté et de la civilisation. Ils n'y réussiront pas, cela va sans dire, mais ils peuvent fort bien causer des troubles graves, des désordres, un malaise qui retardent dangereusement le retour de l'Europe à une vie normale. On ne saurait supprimer l'atmosphère, mais on peut l'empoisonner. C'est là exactement leur plan et la teneur même de leurs instructions. Ils ont des partisans et des groupes organisés partout. La nouvelle tactique consiste à s'abstenir de la violence là où les conditions ne leur semblent pas propices, à pactiser même avec les bourgeois pour leur soutirer de l'argent, mais à participer à tous les mouvements ouvriers pour les envenimer et à pénétrer dans toutes les organisations professionnelles, quelles qu'elles soient, pour s'en emparer et les rattacher à l'Internationale communiste. En un mot : au lieu de la révolution universelle, faite en une fois, la révolution en permanence sur tous les points, les excitations incessantes, la guerre civile sous toutes les formes et sous tous les prétextes.

Jusqu'à quel point la loi contre les menées révolutionnaires suffit-elle à nous préserver? Elle est calculée contre des manœuvres semblables à celles du Comité d'Olten, en 1918, plutôt que conrte la nouvelle tactique des Huns. La grève dans les services publics n'y est prévue que pour le cas où l'on y inciterait avec l'intention de modifier la Constitution ou de renverser les autorités. On n'affichera pas cette intention et l'on n'en fomentera pas moins la grève et les troubles. C'est ce que le Komitern, l'Internationale communiste, prescrit formellement. Encore une fois, il nous faut un statut des fonctionnaires avec une répression du délit de grève dans

les services publics et, pour contre partie, un tribunal administratif qui les mette à l'abri de l'arbitraire. Alors, ils se préserveront eux-mêmes de la contagion épileptique du communisme.

Votons la loi, mais gardons-nous de croire qu'elle suffise. Ce qui est indispensable, c'est de tenir en haleine l'opinion publique et d'éclairer les masses. La répression est devenue nécessaire. Elle ne remplace pas l'action.

Il ne me reste pas assez de place pour examiner les dispositions que réclament les auteurs de l'initiative sur les étrangers. Ils nous ont rendu le service de poser nettement une question qu'il faut résoudre. Nous ne pouvons en rester où nous en sommes, avec une énorme proportion d'étrangers établis, en partie nés sur notre sol, mais inassimilés et qui peuvent former des blocs hostiles au sein de notre peuple. Cela est vrai surtout des Allemands, qui n'ont pas cessé d'être des politiques de proie. Seulement, le texte de la double initiative laisse à désirer, et même l'un des articles recèle une menace d'arbitraire ; c'est celui qui prévoit l'expulsion des étrangers qui compromettraient la « prospérité » de la Suisse. Est-ce l'expulsion du concurrent ? Une nouvelle espèce de restrictions ?

Le Conseil fédéral a déposé un projet, de son côté. Il devrait le publier, pour que nous soyons sûrs d'avoir quelque chose si nous suivons ses conseils et rejetons la double initiative sur les étrangers. Il ne faudrait pas nous la faire rejeter d'abord et ne rien nous donner ensuite.

Me voici au bout, et je n'ai parlé ni du referendum sur les zones, ni de quelques livres qui méritent d'être signalés. Pour les livres, nous y reviendrons. Pour les zones, la cueillette des signatures n'est pas achevée ; je me borne à exprimer, pour l'heure, l'étonnement que l'action du comité genevois nous cause. Refuser de bons et tangibles avantages, avec la certitude de ne pas obtenir mieux et plus que la possibilité de recevoir moins, sinon de ne rien avoir du tout, et en tout cas de ne rien empêcher, c'est ramer en l'air.

MAURICE MILLIOUD.

Chronique scientifique.

La vaccination antityphoïdique par scarification. — Les inconvénients de la vie aseptique. — Une plante protectrice. — La radio-ponction microscopique. — L'ancienne Méditerranée. — Paralysie générale et avarie. — Les études de M. L. Lumière sur le cheminement capillaire. — L'industrie du basalte. — Moyen de reconnaître les perles de culture japonaises. — Sélénium et germination. — Le souchet comestible. — La plantation fragmentaire des pommes de terre. — La lampe mono-watt. — Utilisation des déchets d'ardoisières. — Publications nouvelles.

On sait — plus ou moins — que les inoculations de vaccin quelconque par voie hypodermique sont parfois suivies de réactions locales assez vives et même d'accidents présentant quelque gravité. Pour éviter ces accidents, en ce qui concerne l'inoculation antityphoïdique, MM. A. Lumière et Chevrotier ont, il y a huit ans, proposé la vaccination par la voie digestive. Au lieu d'injecter le vaccin sous la peau, ils le faisaient avaler. Les résultats seraient parfaits, disent MM. Lumière et Chevrotier ; d'autres se demandent si l'immunisation est bien réalisée, et, en fait, les expériences se poursuivent, et on sera bientôt fixé sur la valeur de l'entérovaccination. En attendant, MM. A. Lumière et Chevrotier, toujours pour éviter les inconvénients possibles de l'inoculation sous-cutanée, ont eu l'idée de vacciner par scarification. Ils ont opéré sur des cobayes, et les résultats obtenus sont encourageants. La méthode des scarifications, qui réussit parfaitement contre la variole, paraît devoir réussir tout aussi bien contre la typhoïde. Et sans doute c'est ce qu'établiront les recherches en cours.

— Il y a huit ans, à la veille de la guerre, MM. Cohendy et Wollman montraient la possibilité d'obtenir des cobayes aseptiques, et de les élever aseptiquement. Leur but était de rechercher si la condition aseptique est plus hygiénique que la septique : si le cobaye à l'abri des microbes vit aussi bien que le cobaye contaminé par ceux-ci. On conçoit toutefois que

l'expérience dont il s'agit comporte une précaution indispensable. Il faut que les deux lots de cobayes, aseptique et septique, reçoivent la même nourriture stérilisée. Autrement, si l'alimentation stérilisée a une action, elle risquerait d'être méconnue. Les expériences conduites dans ce sens montrent un premier point : c'est qu'assez souvent les cobayes des deux groupes sont atteints d'affaissement et de parésie du train postérieur. Or ce sont là symptômes scorbutiques. Donc le scorbut n'a rien à voir avec les microbes, puisqu'il se présente chez des cobayes aseptiques : il résulte de l'emploi des aliments stérilisés, avitaminisés.

D'autre part, les cobayes aseptiques à qui l'on fait absorber du vibrion cholérique sont infectés par celui-ci, et meurent, au lieu que chez les cobayes non aseptiques, nourris d'aliments stérilisés sans doute, mais possédant une flore intestinale abondante, cette dernière fait vite disparaître les vibrions et exerce une action protectrice. D'où il résulterait qu'il est bon d'avoir une flore intestinale ; elle rend des services. Ne redoutons pas trop les microbes....

— En 1879, pour la première fois, des observateurs anglais signalaient à Hythe (baie de Southampton) le *Spartina Townsendi*, graminée vivant sur les côtes d'Amérique. Etait-ce bien une importation? Ou bien, comme l'ont supposé certains, est-ce un hybride entre deux espèces européennes? On ne sait trop. Mais la forme en question se répandit sur les côtes anglaises, et en 1906, on la constatait à l'embouchure de la Vire ; depuis, elle s'est montrée en bien d'autres localités côtières. Tout d'abord, ce ne furent que quelques individus isolés. Mais aux environs de la Vire, la plante couvre plus d'un millier d'hectares, où elle fait une excellente besogne. Car elle s'avance vers la mer et opère sur le rivage un colmatage puissant. Elle ne craint pas de passer la moitié du temps submergée, et, dans ces conditions, disent MM. Corbière et A. Chevalier, qui ont présenté une note sur ce sujet à l'Académie des Sciences, si l'on introduisait la plante dans la baie du Mont Saint-Michel, elle aurait vite occupé toutes les vases meubles. A la baie des Veyes, elle va gagner des milliers d'hec-

tares sur la mer : cela vaut la peine. Et elle fournit au bétail un fourrage qu'il broute avec satisfaction. Ajoutons que c'est une source possible de pâte à papier. Notons enfin que, pour les auteurs, la forme considérée n'est nullement un hybride indigène, mais bien une espèce importée d'Amérique, accidentellement sans doute. Ce qui est intéressant en elle, est qu'elle n'aime pas la terre végétale ; elle la fuit pour occuper les vases meubles.

— La biologie expérimentale s'est enrichie d'une méthode intéressante. Le biologiste a souvent besoin de léser un être unicellulaire microscopique ou bien une cellule particulière — un œuf par exemple — pour voir quelles seront les conséquences pour le développement. Les moyens mécaniques sont bien grossiers, et pour les utiliser il faut une adresse exceptionnelle. M. S. Tchahotine (*Bull. Inst. Océanogr. Monaco*, N° 401) a imaginé une méthode basée sur l'emploi des rayons ultra-violets. Ces rayons ont une action abiotique bien connue. Mais pour obtenir de bons résultats, il fallait pouvoir les concentrer et condenser pour n'agir que sur un point très limité. C'est à quoi M. Tchahotine s'est appliqué. Il a d'ailleurs réussi à élaborer un appareil ingénieux, grâce auquel il réalise une sorte de dard ultra-violet très fin, une sorte d'aiguille immatérielle, qu'il manie à volonté et fait agir sur telle cellule qu'il veut. Il a ainsi réussi à agir sur un seul des deux premiers blastomères de l'œuf d'oursin par irradiation du noyau. Dans ces conditions, le blastomère irradié cesse de se développer ; l'autre suit son cours normal.

Le dard ultra-violet permet encore, en augmentant la perméabilité de la membrane cellulaire, de faire pénétrer dans telle partie d'un embryon, des substances dont on désire étudier l'action. Par exemple, par irradiation légère d'un blastomère, l'embryon plongeant dans du chlorure de lithium, on peut en amener la turgescence par absorption de lithium. La méthode de radioponction microscopique imaginée par M. Tchahotine rendra certainement de grands services en embryologie cellulaire, en tératologie et en physiologie. On

ne sait jamais quelle importance pourra prendre une méthode nouvelle, quels résultats elle permettra d'obtenir.

— En avril 1905, dans la mer de Sagami, au Japon, par 700 brasses de fond, on pêchait un seul exemplaire d'un poisson remarquable qui reçut le nom d'Ijimaia, étant dédié au naturaliste japonais Ijima. Depuis, on n'avait jamais revu l'espèce.

Or, voici qu'en février 1922, devant Agadir, au Maroc, par 300 brasses de fond, un chalutier français capturait, à la fois, trois individus d'*Ijimaia Dofleini*! L'un d'eux fut jeté; les deux autres furent offerts par l'Association Rochelaise de pêche à vapeur au Musée de La Rochelle et au Muséum d'Histoire naturelle. Est-ce exactement la même espèce que la japonaise? En tout cas, il est intéressant de rencontrer deux espèces aussi proches en des parages aussi éloignés les uns des autres. Le poisson est de grande taille, il mesure deux mètres. Et sans doute ce sont ses dimensions qui lui ont permis, jusqu'ici, de rester ignoré. Seuls les grands chaluts de profondeur de la pêche moderne permettent de capturer des espèces aussi grandes et vivant à de telles profondeurs.

La capture faite à Agadir a un intérêt zoologique. Elle confirme une ressemblance déjà observée par M. Louis Roule quant à la faune ichthyologique, entre la province japonaise et l'Atlantique ibéro-mauritanienne. « Il y a là, dit le savant ichthyologiste du Muséum, une sorte de bipolarité avec espèces communes ou avec espèces représentatives dans les genres communs, aux deux extrémités actuellement séparées de l'ancienne Méditerranée tertiaire eurasiatique. » Sur cette ancienne extension de la Méditerranée, lire un excellent résumé de la question dans un livre de géologie extrêmement attachant et documenté, *A la gloire de la terre*, de M. Pierre Termier, le géologue bien connu.

— Du jour où Noguchi a décelé la présence du tréponème chez les sujets atteints de paralysie générale, les médecins n'ont plus douté que la paralysie générale fût une des terminaisons, bien lamentable, de l'avarie. Quand même on a vérifié : il faut toujours vérifier. Et M. Pulido Valente, de

Lisbonne, a vu clairement que Noguchi a raison. « Les tréponèmes, dit-il, se disposent autour des cellules nerveuses et y pénètrent même. Dans les régions les plus riches en parasites, c'est-à-dire où le processus est en pleine évolution, en mettant au point les divers plans, on constate nettement que les cellules nerveuses sont entourées d'agglomérations denses de tréponèmes qui leur forment une sorte d'enveloppement complet. A une étape plus avancée de la désagrégation cellulaire, le noyau lui-même disparaît, et de toute la cellule il ne reste plus que des amas de granulations entourés de parasites qui les traversent dans tous les sens. »

M. Manouélian a constaté le même fait. Le tréponème pénètre dans le tissu propre du cerveau, il s'introduit dans le cytoplasme des cellules nerveuses. Et c'est probablement là ce qui fait qu'on ne traite pas la paralysie générale. Les tréponèmes qui se sont introduits dans la cellule nerveuse y sont à l'abri des médicaments ; ils y constituent des réservoirs à virus, et, en sortant, ils forment de nouveaux foyers. On traite les autres localisations de l'avarie, mais non celles qui donnent la paralysie générale. La raison donnée par M. Manouélian paraît très plausible.

— M. Louis Lumière a présenté à l'Académie des Sciences une curieuse expérience. Chacun sait que si l'on prend une bande de papier buvard dont on plonge une partie dans un récipient plein d'eau, l'une des extrémités passant par-dessus le rebord, le buvard fait office de siphon. L'eau chemine par capillarité de la partie immergée à la partie qui déborde et pend au dehors, et elle s'écoule de la sorte, goutte à goutte. M. Lumière a dressé un tableau des volumes débités par minute et par centimètre de largeur, ainsi que les vitesses linéaires de cheminement en centimètres par minute, pour diverses hauteurs de chute, et constate que la vitesse d'écoulement tend à devenir constante à partir d'une hauteur de chute très faible (20 centimètres pour tissus de coton croisé, et 3 centimètres pour le papier buvard.)

Ce cheminement capillaire peut être utilisé de façons diverses. M. Lumière devait tout naturellement songer d'abord

à l'employer à laver la gélatine des plaques photographiques. Il a imaginé à cet effet un petit appareil très simple, dont le trait essentiel est celui-ci : la plaque dont il faut éliminer les sels solubles repose sur du papier buvard (gélatine contre buvard) mouillé, dont l'extrémité plonge dans un récipient d'eau. La plaque est dans une cuvette posée presque verticalement. L'eau du réservoir, au-dessus, passe par le buvard, nettoie la gélatine et s'en va. Ce qui est extraordinaire, c'est la petitesse de la quantité d'eau requise. En 12 ou 15 minutes, 30 centimètres cubes d'eau éliminent les sels solubles d'une plaque 9×12.

La méthode s'applique également au lavage des précipités. Dans ce cas, on place le précipité sur l'extrémité supérieure d'une bande de buvard formant siphon. D'autre part, on fait aboutir sur la face supérieure de l'amas l'extrémité inférieure d'une autre bande, plongeant dans de l'eau pure, et formant siphon. L'eau passe du réservoir à la face supérieure du précipité, traverse celui-ci, est reprise par le second siphon et s'échappe. L'économie d'eau est très considérable, et le dispositif, très simple. Nul doute que d'autres applications soient possibles. Les industriels, ou chimistes, que la question intéresse, feront bien de se reporter à la note de M. L. Lumière (24 avril, Acad. des Sciences).

— La belle revue *Chimie et Industrie* donne un intéressant article sur une industrie qui paraît prendre un certain développement : celle de l'emploi du basalte comme matière première. Le basalte, chacun le sait, est une roche éruptive très dure, formée de divers cristaux agglutinés avec du feldspath ; ce qui domine est la silice, avec oxyde de fer et alumine. On le rencontre partout où il y a eu des volcans ; des gisements considérables se trouvent en Auvergne, dans la vallée du Rhin, en Bohême, Ecosse, Irlande, Italie, dans les Andes, aux Antilles, à Sainte-Hélène, etc.

Le basalte offre à l'écrasement une résistance supérieure à celle du granit ; aussi sert-il comme pierre de construction, et aussi comme matière d'empierrage des routes. Mais on en ferait plus usage s'il était moins dur, s'il se laissait plus

aisément tailler et travailler. Aussi a-t-on depuis longtemps cherché à tourner la difficulté en ayant recours à la fusion et au moulage. Il était tout naturel de songer à fondre à nouveau la roche originellement liquide et ignée, et à la couler dans des moules, pour obtenir des objets variés. De nombreuses recherches ont été faites sur ce sujet en Allemagne, et en France depuis quelques années, le Dr Ribe, de Mauriac, s'est attelé au problème avec obstination.

Dès 1909, ce dernier a montré qu'on peut obtenir la fusion et le moulage du basalte vers 1300°. Une Compagnie Générale du Basalte s'est formée pour industrialiser le procédé Ribe, et il semble que l'exploitation industrielle sera bientôt chose possible, et que le basalte, sous diverses formes, pourra être mis à la disposition du public.

Il y aura des pavés de basalte pour les routes, des dalles, pour le dallage des usines, et aussi du basalte fin pour l'industrie chimique. Le basalte fin résulte d'un traitement que l'on fait subir à la roche fondue et qui donne une substance à grain très fin. Ce basalte reconstitué a des propriétés électriques et chimiques remarquables. Il est isolant comme le verre et la porcelaine, et n'est pas désagrégé par l'arc : il est indiqué là où il y a des surtensions. D'autre part, on peut y incorporer durant la solidification des tiges de fer qui restent parfaitement adhérentes : donc scellements inutiles. Enfin, les isolateurs en basalte sont pratiquement incassables ; et ceci est important : on a moins à craindre la mise hors de service des lignes.

Le basalte reconstitué intéresse le chimiste autant que l'électricien : il résiste à l'action des corrosifs et des acides, même à chaud. Il peut remplacer le plomb dans la confection des bacs et réservoirs. Comme on peut, par fusion et moulage, obtenir de très grandes pièces, et comme on donne aisément à celles-ci les formes les plus variées, le basalte reconstitué paraît devoir rendre de très grands services et être employé de façons extrêmement diverses.

— Le sélénium existe dans les émanations volcaniques et aussi dans les fumées résultant de la combustion de la houille

ou des pyrites : il se trouve donc dans l'air, et aussi dans le sol, où, du reste, il arrive aussi dans le superphosphate et le sulfate d'ammoniaque. M. Stoklasa s'est demandé si le sélénium a une action sur la germination. Il en a une, certainement. Sous forme de sélénite, il est très toxique ; sous celle de séléniate, au contraire, à doses faibles, il est bienfaisant. Mais M. Stoklasa constate un fait curieux : c'est que l'émanation annule totalement l'action du sélénium.

— Peut-on reconnaître à coup sûr une perle japonaise de culture, une perle Mikimoto? Oui, assurément, en la fendant en deux. Mais après l'opération, elle ne vaut plus rien, quelle que soit sa nature. MM. Galibourg et Ryziger proposent une méthode plus simple, consistant à examiner directement le centre de la perle au moyen du trou qu'il faut pratiquer pour utiliser celle-ci comme parure. Dans ce trou, on introduit une goutte de mercure, qui forme un excellent miroir convexe réfléchissant panoramiquement toute la surface intérieure du trou. Comme on peut déplacer la goutte de mercure, on peut explorer de part en part l'intérieur de la perle. L'image qui se produit sur le mercure est photographiée, et la photographie est toute différente, avec les perles naturelles, d'avec ce qu'elle est avec les perles de culture : il n'y a pas à s'y tromper.

— M. J. Pierarts, chef du service chimique du Ministère des colonies de Belgique, signale, d'après la *Revue Scientifique*, les vertus du souchet comestible, *Cyperus esculentus*, Cette plante est cultivée en Espagne pour la préparation d'une boisson, l'*orchata*. Le souchet produit des tubercules, en moyenne 12 000 kilos à l'hectare : ils sont petits et ont 1 ou 2 centimètres de longueur et pèsent de 0,29 gramme à 1,23 gramme. Ce n'est guère. Et il faut croire que la main-d'œuvre ne coûte pas beaucoup. Ce tubercule contient de la fécule et des sucres. La farine de souchet est presque aussi nutritive que celle du froment.

— La question de savoir si l'on peut planter aussi avantageusement des fragments de pommes de terre que des tubercules entiers continue à préoccuper les agriculteurs. Si l'on

peut économiser de la semence en divisant celle-ci, et il semble qu'on le puisse puisque les bourgeons sont plus nombreux qu'il le faut, pourquoi ne pas le faire? Il y a du vrai dans la proposition. Et celle-ci comporte un avantage subsidiaire : la partie non employée du tubercule, non employée parce que ne contenant pas de germes, constitue un mets excellent pour le porc. On a beaucoup discuté la fragmentation ; et on l'a généralement critiquée. Assurément, par un printemps sec, les fragments ont moins de chances de vivre que les tubercules entiers.

Quoi qu'il en soit, des faits intéressants ont été présentés à l'Académie d'agriculture par M. Maisonneuve, directeur de la Station viticole de Saumur. Un terrain a été divisé en deux parcelles égales. Chacune des parcelles a été plantée avec cinq variétés. Dans l'une, tubercules entiers, de grosseur moyenne ; dans l'autre, fragments de grosseur du pouce, pourvus d'un ou deux germes. Mais tandis que dans la parcelle à tubercules entiers l'espacement était de 45 centimètres, dans la parcelle à fragments il était de 12 centimètres. Dans les deux cas, le poids de la semence fut le même (1 kg. 500 et 1 kg. 600 Arrachage à la même date (13-14 septembre). Le résultat a été que, sans une seule exception, le rendement a été plus considérable pour la parcelle à plants fragmentés.

La parcelle à tubercules entiers a donné 377 kg. 500 ; l'autre, 563 kg. 500 Comme toutefois il faut, dans les deux cas, séparer les tubercules marchands des non marchands — que le propriétaire consomme lui-même ou sert à ses animaux — M. Maisonneuve a fait l'opération et le résultat a été :

239 kg. de pommes de terre marchandes (méthode ordinaire) ;

377 kg. de pommes de terre marchandes (méthode par fragmentation).

Si l'on traduit ces résultats en argent, et en estimant à 50 fr. les 100 kg. de pommes de terre marchandes, on a, pour la plantation commune, 119 fr. 50, et pour la plantation fragmentée, 189 fr. 25. L'avantage est évident.

Sans doute, la méthode par fragmentation suppose une

main-d'œuvre plus considérable. Elle coûte un peu plus ; mais il y a une compensation : les rognures dont profitent les animaux domestiques. M. Maisonneuve conclut donc catégoriquement en faveur de la fragmentation, en recommandant de planter des fragments présentant plutôt deux germes qu'un seul.

— La lampe demi-watt est-elle réellement plus économique que la mono-watt? Il le semblerait (et il le faudrait, car elle coûte plus cher). Mais c'est là une erreur, d'après M. Delamarre. La lampe demi-watt n'est avantageuse qu'à partir de 100 bougies : on peut encore la tolérer avec 50 bougies, mais avec moins, elle est désavantageuse. A ce propos, se méfier des marchands. Ils vendent souvent comme demi-watt une lampe à filament métallique ordinaire dit spirale, disposé comme celui de la demi-watt. Mais c'est une simple mono-watt. Il est aisé de distinguer l'une de l'autre. La lampe spiralée fonctionne dans le vide : si on brise la pointe de l'ampoule sous l'eau, l'ampoule se remplit. La demi-watt fonctionne en gaz inerte : l'eau n'entre pas par l'ampoule, par conséquent.

— Dans l'exploitation d'une ardoisière, il n'est guère utilisé que de 5 à 20 % de l'ardoise extraite : il reste donc de 80 à 95 % de résidu, de déchets inutilisés. Le Bureau des Mines des Etats-Unis trouve cela indécent, et il n'a pas tort, et fait faire des expériences sur les moyens d'utiliser ces déchets.

A ce propos, *La Nature* fait observer qu'en Angleterre on les emploie beaucoup sous le nom de Myrtox, marque déposée par la North Wales Penelop C° Ltd, comté de Carnavon. Les résidus d'ardoises constituent la charge la meilleure marché peut-être qu'il y ait pour le caoutchouc : ils donnent du corps. Ils se vendent sous le nom de *Slate flour*, farine d'ardoise ; celle-ci doit avoir assez de finesse pour passer au tamis 250. Il se consomme beaucoup de cette farine d'ardoise pour la fabrication des tuyaux d'arrosage, des talons en caoutchouc, des garnitures pour presse-étoupes, des linoléums et toiles cirées.

D'autre part, la poudre d'ardoise sert, avec l'asphalte et le goudron, à garnir les routes, à fabriquer les cartons bitumés

et les planchers asphaltés et goudronnés. Il y a donc un parti sérieux à tirer des déchets des ardoisières qui sont si abondants.

Publications nouvelles. — Voici un fort beau livre posthume, du regretté Vidal de la Blache, les *Principes de géographie humaine* (A. Colin, Paris), publié par les soins de M. E. de Martonne. C'est un ouvrage qui, évidemment, eût été plus complet si l'auteur avait pu l'élaborer jusqu'au bout, mais qui est de belle allure, fortement pensé, et présenté avec un souci évident de la forme. La lecture en est très attachante, et nul ne peut le lire sans beaucoup s'enrichir d'idées. — Dans le même domaine, voici les *Principles of Human Geography*, par M. Ellsworth Huntington et M. S. W. Curshing. M. Huntington a énormément voyagé et observé, il a vu de quelle façon vivent de très diverses populations, et pourquoi elles vivent ainsi ; nul n'était plus que lui, ou même autant, qualifié pour rédiger cette sorte de manuel, d'ouvrage scolaire, de résumé des faits et des principes d'une science à laquelle il a beaucoup apporté de faits et d'idées. La méthode suivie et le plan sont parfaits, et on ne voit guère ce qu'on pourrait changer à sa façon d'exposer les rapports de l'homme et de ses activités avec le milieu, cosmique, géographique, géologique et organique. Peu de livres sont aussi riches en idées générales d'ordre économique et politique. — Les géologues feront le meilleur accueil au volume déjà cité de M. Pierre Termier : *A la gloire de la terre* (*Nouvelle librairie nationale*). M. Termier, qui est géologue très averti, est un enthousiaste aussi ; il aime sa science, et en saisit la poésie philosophique. Son volume, qui a un sous-titre : *Souvenirs d'un géologue*, comprend des œuvres diverses : deux biographies critiques de géologues, excellentes : celles de E. Suess et de Marcel Bertrand. Il en expose l'œuvre d'excellente façon, et avec une sympathie qu'on a plaisir à rencontrer, puis à éprouver. Il y a joint un fort intéressant morceau sur l'Atlantide et la façon dont il faut comprendre le récit de Platon ; un autre sur la Synthèse des Alpes, magistral exposé des idées modernes sur la façon dont se font les chaînes de montagnes ; d'autres

encore sur les Problèmes de la Géologie en Méditerranée, sur les Océans à travers les âges, etc. Livre excellent, qu'on lit avec un plaisir sans cesse renouvelé, et que les géologues accueilleront avec joie. — Pour les physiciens, voici une ample pâture. Tout d'abord, citons *La constitution de la matière*, de Max Born (librairie Albert Blanchard, Paris), appartenant à la Collection de monographies scientifiques publiée sous la direction de M. G. Juvet, de Neuchâtel, à lire avec *Electricité et matière*, de Sir J. J. Thomson, appartenant à la collection Science et Civilisation, de M. M. Solovine (Gauthier-Villars) : deux ouvrages représentant les idées les plus récentes sur la façon d'envisager la matière. — Puis sur la question du jour, la relativité, voici plusieurs volumes : *La théorie einsteinienne de la gravitation*, par G. Mie, le physicien de Halle (J. Hermann, Paris), fort bonne étude d'un auteur particulièrement qualifié. On en peut dire autant de l'*Exposé élémentaire de la théorie d'Einstein*, par Jean Becquerel (Payot, Paris), à ceci près que cette œuvre, aussi, s'adresse à un public ayant de la culture scientifique, et même beaucoup. L'*Introduction à la théorie d'Einstein* (Albin Michel, Paris), du général Vouillemin, est plus élémentaire assurément : mais aucun exposé ne peut se passer de mathématiques. Le livre *L'espace et le temps*, de M. E. Borel (Alcan), est certainement très bon : c'est un des meilleurs qui aient été écrits pour le grand public. — Pour les médecins, voici du Dr P. Duhem, *L'Emploi des rayons X en médecine* (Flammarion), livre excellent, écrit d'ailleurs pour le grand public ; et, du Dr Achard, *L'Encéphalite léthargique* (J.-B. Baillière, Paris), étude fouillée d'une maladie à formes fort diverses. — Enfin, le naturaliste lira avec beaucoup de fruit l'ouvrage solide et réfléchi que M. J. Chaine a consacré à l'*Anatomie comparative* (J.-B. Baillière), et tous retrouveront avec plaisir J.-H. Fabre, dans le tome V de la belle édition définitive que donne Delagrave des *Souvenirs entomologiques*.

HENRY DE VARIGNY.

Table des matières

CONTENUES DANS LE TOME CENT SIXIÈME

AVRIL-JUIN 1922, — Nos 316-318.

Pages

LE DON JUAN DE MOLIÈRE, par *Albert Rheinwald* 3

MACABRE COHABITATION. Nouvelle, par *C.-A. Loosli* 19

MA VIE ET MA FUITE DU « PARADIS COMMUNISTE », par la Baronne *Marie Wrangel*.
Seconde et dernière partie 30

LE DROIT FLUVIAL INTERNATIONAL ET LE RÉGIME DU DANUBE, par *Louis Avennier*.
Seconde et dernière partie 48

LA IIIe CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, par *J. Grunberg* 66

LA SUISSE EN 1643, D'APRÈS UN VOYAGEUR ALSACIEN, par *Henry Lehr* 79

FLAUBERT ET MADAME BOVARY, par *Pierre Moreau* 137

A PROPOS D'UN LIVRE SUR LES PROBLÈMES FONDAMENTAUX DE LA PSYCHOLOGIE MÉDICALE, par le Dr *Charles Odier* 157

LA CLOCHE DE L'ARAIGNÉE. Nouvelle du Dartmoor, par *Eden Phillpotts* 168

MŒURS FÉMININES AMÉRICAINES, par *George Nestler Tricoche* 181

L'AFFAIRE DU COMTE DE PFAFFENHOFEN, par *E.-A. Naville*.
Première partie 200
Seconde partie 306

DE LA CHANCE, par *André Langie* 215

DANS LA MARE AUX GRENOUILLES. (A propos du livre de M. C.-A. Loosli sur Ferdinand Hodler), par *E.-C. Chatelanat* 231

AGISSONS, par le colonel *P. Pfund*..... 273

POUR ELLE.... Nouvelle alpestre, par *Virgile Rossel* 283

LE PEINTRE DE L'INDOLENCE RUSSE. IVAN GONTCHAROV, par *Louis Leger*, de l'Institut 323

LA CONSTITUTION DU ROYAUME SERBE, CROATE, SLOVÈNE, par *Antoine Rougier* 337

LA SUISSE ÉCONOMIQUE ET LES PAYS DE LA PETITE ENTENTE, par *X*... 348

VARIÉTÉ. UN VOYAGE EN TERRE-SAINTE AU XVIIe SIÈCLE, par *Antoine Guilland* 352

Pages

LETTRES DE PARIS, par *Jean Lefranc*.

Avril. — M. Philippe Berthelot devant le Conseil de discipline du Ministère des Affaires étrangères. — Un diplomate « anarchiste » et « trop intelligent ». — Poètes philosophes et homme d'Etat. — La sentence du Conseil de discipline 90

Mai. — Les contradictions de *Batouala*. — Un Guadeloupéen cultivé à la française. — M. René Maran, nègre artiste. — Le cerveau des nègres n'est pas encore un instrument perfectionné. — Les diplômes sont portés par les nègres européens comme des oripeaux 241

Juin. — La métamorphose printanière. — Le beau ciel de Paris. — Les élections cantonales. — Les princes rustiques. — La grande patrie des petites gens. — La vie chère et M. Chéron. — Le retour aux champs des ouvriers des villes. — Une saine politique 358

CHRONIQUE ITALIENNE, par *Paolo Arcari*.

Avril. — La crise du livre. — Le livre, la guerre et l'après-guerre. — Les grandes collections de culture classique et moderne. — Eugenio Camerini et Edoardo Sonzogno. Leurs contemporains et leurs successeurs. — L'histoire par les portraits individuels. — Laterza et Carabba. — Les toutes récentes collections 101

CHRONIQUE AMÉRICAINE, par *George Nestler Tricoche*.

Juin. — Une enquête anthropologique sur le type américain. — Le bilan des incendies dans l'Amérique du Nord. — Arrêt dans le développement de l'aéronautique. — Les institutions parlementaires des Etats-Unis dégénèrent-elles? — Les livres 361

CHRONIQUE ALLEMANDE, par *Antoine Guilland*.

Avril. — Le culte de Bismarck dans les universités. — L'incident de Kantorowicz-de Below. — Polémique de presse. — L'opinion du professeur Förster. — Bismarckiana. — Livres de mémoires et d'histoire. — Ludendorff peint par lui-même. — Le cas du professeur Delbruck 92

Juin. — Le prophétisme de Walther Rathenau. — Après Rapallo. — Réflexions d'Allemands, justes, honnêtes et clairvoyants. — Un livre de Rathenau sur le « Kaiser ». — Les souvenirs de l'exilé de Wieringen. — La correspondance de Richard Dehmel 368

CHRONIQUES SUISSE ROMANDE, par *Maurice Millioud*.

Avril. — Un livre italien sur la Suisse 120

Juin. — Gênes et les débuts de la Suisse dans la politique internationale. — L'incompatibilité des fonctionnaires. — La loi contre les menées révolutionnaires. — L'initiative sur les étrangers. — Les zones..... 386

Pages

CHRONIQUE SUISSE ALLEMANDE, par *Antoine Guilland*.

Mai. — Nouveaux volumes de l'édition suisse de Gotthelf. — La *Correspondance* de J.-V. Widmann et de Gottfried Keller. — Essais inédits de Jacob Burckhardt. — A propos de Walther Siegfried. — Poésies de Siegfried Lang. — Les livres 243

CHRONIQUES SCIENTIFIQUES, par *Henry de Varigny*.

Avril. — Pour rendre le chauffage central plus économique. — Les microbes ont-ils leurs microbes? — Comment s'expliquer la Fosse du Cap Breton? — Le nombre des étoiles des Pléiades a-t-il varié? — Le venin des fourmis. — Une précaution à prendre en transplantant les arbres. — L'accoutumance des microbes aux toxiques. — L'ascension de l'Everest. — Publications nouvelles 128

Mai. — L'immunisation contre les maladies par voie digestive. — L'action préventive et curative du 190 contre l'avarie. — Pour l'utilisation intégrale des chutes d'eau : constitution de réserves par pompage d'eau aux heures de moindre consommation. — Projet de trottoir roulant souterrain à Paris. — Utilisation des sources thermales pour le forçage des fruits et légumes. — Pourquoi la malaria a disparu du Danemark. — Le camphrier de l'avenir. — L'utilité forestière de l'ajonc et du genêt. — Les cirrus et la prévision du temps. — Les systèmes nuageux. — Un nouveau minéral radio-actif. — Publications nouvelles .. 259

Juin. — La vaccination antityphoïdique par scarification. — Les inconvénients de la vie aseptique. — Une plante protectrice. — La radio-ponction microscopique. — L'ancienne Méditerranée. — Paralysie générale et avarie. — Les études de M. L. Lumière sur le cheminement capillaire. — L'industrie du basalte. — Moyen de reconnaître les perles de culture japonaises. — Sélénium et germination. — Le souchet comestible. — La plantation fragmentaire des pommes de terre. — La lampe monowatt. — Utilisation des déchets d'ardoisières. — Publications nouvelles 394

CHRONIQUES POLITIQUES, par *Edm. Rossier*.

Avril. — Comment s'annonce la Conférence de Gênes. — L'Europe et la guerre d'Asie-Mineure. — Opposition en Angleterre et troubles dans l'Empire. — Le nouveau ministère italien et l'affaire de Fiume . 112

Mai. — La Conférence de Gênes. — Choses et autres 252

Juin. — La Conférence de Gênes. (Suite et fin.) 378

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

6

Le NESSOL-SHAMPOO

« aux œufs » et « aux camomilles » est un produit de première qualité. Il nettoie le cuir chevelu et les cheveux à fond, il produit un effet stimulant sur la croissance des cheveux et il rend les cheveux souples et bouffants. — Plus haute récompense à l'Exposition nationale de Berne en 1914 : Médaille d'or (coll.). — Dans les pharmacies, drogueries et parfumeries :: :: :: à 30 cent. le paquet :: :: ::

: PRODUIT SUISSE :

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Ecole des hautes études commerciales. Licence et doctorat ès sciences commerciales (6 subdivisions : 1. Banque et commerce. 2. Administration générale. 3. Transports. 4. Douanes. 5. Assurances. 6. Sciences consulaires) et diplôme d'expert-comptable.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Directeur de l'école, L. Morf, professeur.

Ecole des sciences sociales. Licence et doctorat ès sciences sociales (4 subdivisions : 1. Sciences sociales. 2. Sciences politiques. 3. Sciences pédagogiques. 4. Sciences consulaires).

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Directeur de l'école, M. Millioud, professeur.

Programme et règlements sont envoyés, sur demande, par la chancellerie de l'Université.

CRÉDIT SUISSE

Capital et Réserves : Fr. 130 000 000

ZURICH, BALE, BERNE, FRAUENFELD, GENÈVE, GLARIS. KREUZLINGEN, LAUSANNE, LUCERNE, LUGANO, NEUCHATEL, SAINT-GALL
Agences à HORGEN, ŒRLIKON, ROMANSHORN. WEINFELDEN

LAUSANNE

Angle Avenue Benjamin Constant et Rue du Lion d'Or
Téléphone : 2405 — 2406 — 2407 — 2408 — 2409 — 2410

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Garde de Titres.

Location de Compartiments de coffres-forts.

Compte de Dépôts. — Comptes-courants. — Comptes chèques. — Escompte. — Encaissement d'effets.

CARAMEL MOU

à la crème

KLAUS

En vente partout en jolies boîtes fantaisie.

D'ANDIRAN & Cie VEVEY

Manufacture suisse d'aiguilles et de crochets.

Spécialités :

Aiguilles à tricoter "HELVÉTIA"

se trouvent dans toutes les bonnes merceries.

VIN „KATZ"

Pepto - quino - ferrugineux

Produit suisse.

Dans toutes les pharmacies

Pour faiblesses générales, anémie et surtout pour la reconvalescence.

Montana **(Valais)** Altit. 1500 m. Reliée par un funiculaire à Sierre (Ligne Simplon)

Station climatérique la plus ensoleillée de la Suisse

CURHAUS & CLINIQUE VICTORIA

Méd. en chef : **Dr F.-L. de Muralt.**

Maladies des voies respiratoires et tuberculose sous toutes ses formes. — Maison confortable. — Prix modérés. — Prospectus franco. — Dir. : **E. Nantermod.**

REVUE DES LIVRES

L'Enfant qui prit peur, par *Gilbert de Voisins*. 1 vol. in-16. Crès, Paris. — La randonnée de Samba Diouf, par *Jérôme* et *Jean Tharaud*. 1 vol. in-16. Plon, Paris. — Quatre nouvelles humoristiques, par *Joseph Méry*. 1 vol. grand in-16 carré. Bossard, Paris. — Psychologie du féminisme, par *Léontine Zanta*. 1 vol. in-16. Plon, Paris. — Je me détends, par *E. Reymond-Nicolet*. 1 vol. grand in-16 carré. Editions Forum, Neuchâtel et Genève. — Simplement, par *Henry Spiess*. 1 plaquette in-8°. Kundig, Genève. — Poèmes, par *E. Buenzod*. 1 vol. grand in-8°. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel. — Journal d'un converti, par *Pierre van der Meer de Walcheren*. 1 vol. in-16, traduit du hollandais par l'auteur, avec une introduction par Léon Bloy. P. Téqui, Paris.

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DE VEVEY, S.-A.

Téléphone nº 69. Adresse télégr. : *Fonderie VEVEY.*

Turbine de 14300 HP., 333 tours/min.,
de l'Usine d'Amsteg (C. F. F.).

Turbines
et
Régulateurs

—

Charpentes
métalliques

—

Engins
de
levage

La suprématie de la machine à écrire

UNDERWOOD

a été établie et maintenue partout par sa
RAPIDITÉ, son EXACTITUDE et sa DURABILITÉ

César MUGGLI, ZURICH

15, Lintheschergasse, 15
Téléphone Selnau 16.62

GENÈVE : Machines à écrire Underwood S.A., Place Métropole, 2.
LAUSANNE : Agence Underwood, Place Bel-Air, 4.
LUGANO : C. Garbani-Nerini, Piazza Rif.
NEUCHATEL : R. Legler, rue St-Honoré, 3
LA CHAUX-DE-FONDS : Mettler S.A.
AARAU : Ernst Wanner, Rathausg., 20.
BALE : H. Huber, Freiestrasse, 75.
BERNE : Fr. Gall, Waisenhauspl., 25
LUCERNE : Karger & Cº, Stadthausstr. 1
ST-GALL : Markwalder & Cie.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENEVE

Fondé en 1855

Capital et Réserves : Fr. 51 000 000

Siège social : 2, RUE de la CONFÉDÉRATION, GENÈVE

BALE - LAUSANNE - ZURICH - FRIBOURG
NEUCHATEL - VEVEY - LEYSIN

Toutes opérations de Banque aux conditions les meilleures.

NOTARIAT - BUREAU TECHNIQUE A. MERCIER
Notaire, géomètre officiel

Place de la Gare, 2 RENENS Téléphone 84.99

Abornements. — Levée de plans. — Remaniements parcellaires. — Drainages.
Projets de routes, chemins. — Adductions d'eau. — Nivellements. — Expertises, etc.

REVUE DES LIVRES (*suite*).

Nous analysions l'autre jour, ici-même, très brièvement du reste, le *Décadi* de M. Paul Casin. Les écrivains d'aujourd'hui parlent volontiers de l'enfant. Voici, aujourd'hui, l'*Enfant qui prit peur*, de M. Gilbert de Voisins. Un analyste délicat aussi, un psychologue subtil et attendri à la fois, qui touche d'une main légère à cette chose fragile qu'est une âme enfantine, quand cette âme est de nature trop sensible pour supporter les laideurs de la vie. Elle affronte avec effroi ses mensonges et ses brutalités, déjà dans la maison natale qui devrait, pour être fidèle à la convention, rester le « refuge idéal aux heures mauvaises ».

M. Gilbert de Voisins a voulu dire une histoire authentique. Il y paraît assez à certains traits qui ne trompent guère. Mais l'auteur se calomnie gratuitement quand il prétend n'avoir rien remarqué du drame obscur qui se déroulait à ses

Fabrique de Draps

(Aebi & Zinsli) à SENNWALD (Ct. de St-Gall)

fournit à la clientèle privée d'excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, *laine à tricoter et couvertures. Grosse baisse. On accepte aussi des* effets usagés de laine *et de la laine de moutons.* :: :: :: :: Echantillons franco.

Société suisse d'Ameublements & Mobilier Complet

(anciennes maisons Heer-Cramer & F. Wanner réunies)

Installations complètes Villas, Chalets, Appartements, Hôtels

Meubles en tous genres. Ebénisterie, Literie et Tapisserie garanties, fabriquées dans nos ateliers.

Exposition nationale Berne. Médaille d'or.

Seule maison à LAUSANNE, 6, Avenue du Théâtre.

Maison à MONTREUX, Avenue des Alpes, vis à vis de l'Hôtel de l'Europe

„Mercure"

La plus grande maison suisse de

Cafés, Thés et Chocolats

Autres spécialités :

Confitures, Conserves, Biscuits, Bonbons, etc.

Expéditions au dehors par toutes les succursales et par **La Centrale**, à Berne, 8, rue de Laupen.

Antigoitreux Jurassien le « Strumasan »

seule friction efficace inoffensive pour la guérison rapide

DU GOITRE ET DES GLANDES

Prix : 1 flacon, 5 fr. ; demi flacon, 3 fr.

Succès garanti, même dans les cas les plus opiniâtres.

Dépôt : **Pharmacie du Jura, BIENNE, place du Jura.**

Prompte expédition au dehors.

Pour reprendre rapidement les forces demandez le merveilleux fortifiant tonique

Marque déposée **Régénérateur Royal** Marque déposée

à base de jaunes d'œufs frais et d'extrait de viande associés à des toniques puissants.

Son assimilation parfaite fait reprendre rapidement le poids et les forces, comme le prouvent de nombreuses attestations. S'emploie pour adultes et pour enfants.

Spécialement recommandé dans les cas de Faiblesse Générale, Manque d'Appétit, Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir rapidement l'Anémie Chlorose. Neurasthénie et toutes maladies causées par le surmenage physique et mental prendre le

Régénérateur ROYAL Ferrugineux

En vente à Martigny à la PHARMACIE MORAND — Expéditions par retour du courrier

La Grande bouteille 8 fr. — La Grande ferrugineuse 9 fr.

La **TISANE DORIS** (marque brevetée) nouvelle découverte, guérit radicalement le

RHUMATISMES

Goutte et maladies de la peau, Sciatiques, impuretés du sang

Prix du paquet pour une cure d'un mois : Fr. 4.50. La cure complète de 3 paquets : Fr. 13.— Nombreuses attestations de guérisons.

H. ZINTGRAFF, pharmacien-chimiste, **St-Blaise.** Expédition rapide par poste.

REVUE DES LIVRES *(Suite.)*

côtés, n'avoir pas deviné le cœur de cet enfant « qui sourit, qui prit peur et courut au-devant de la mort parce que la vie l'épouvantait ».

— Cependant la mode est encore davantage aux romans nègres, voire petits-nègres : on connaît le succès de *Batouala*, qui me semble à moi bien surfait. Les frères Jérôme et Jean Tharaud y sacrifient à leur tour, à peine revenus de leurs incursions au Maroc, en Hongrie et ailleurs. Les amateurs de sensations inédites, de scènes corsées et de style déliquescent ne trouveront pas ici la satisfaction de leurs goûts, les auteurs ne s'étant pas départis de leur sobriété habituelle.

Loin d'abuser du pittoresque, ils semblent, au contraire, s'être efforcés de rapprocher de nous ces âmes africaines, et ils considèrent le héros de leur randonnée comme un « bon paysan » de là-bas, que la fatalité de sa destinée a

BANQUE FÉDÉRALE

S. A.

LAUSANNE

Capital et Réserves Fr. 65.200.000

Toutes opérations de Banque
de Bourse et de Change

Le plus puissant **Dépuratif du Sang**, dont toute personne soucieuse de sa santé, devrait faire au moins deux cures par an, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui **guérit** : dartres, boutons, démangeaisons, eczémas, etc.,
qui **fait disparaître** : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.,
qui **parfait la guérison** des ulcères, plaies, varices, jambes ouvertes, etc.,
qui **combat** avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte : fr. **2.**— dans toutes les pharmacies.

Dépôt général et expéditions pour la Suisse :

PHARMACIES RÉUNIES, La Chaux-de-Fonds.

Banque Union de Crédit

Siège social: **Lugano** Succursale: **Chiasso**

Toute opération de banque

Longines

7 Grands Prix

Chaque montre LONGINES est un chef-d'œuvre de solidité, d'élégance et de précision

Chez les bons horlogers

REVUE DES LIVRES *(Suite).*

mêlé pour un temps à la grande guerre des Toubabs, dont il reviendra, du reste, riche d'impressions et de gloire, aux yeux, du moins, des noirs de sa tribu.

Ce qui ne veut pas dire que les tableaux brossés dans la région du Niger ou dans la boue des tranchées ne le soient pas avec un art qui donne la sensation de la vérité. Cela est bien supérieur au cabotinage de certains écrivains exotiques.

— Joseph Méry, Marseillais d'origine, fait les frais du nouveau volume publié dans la *Collection des chefs-d'œuvres méconnus*, sous la direction compétente de M. Gonzague Truc. Les lecteurs de ma génération se souviendront peut-être d'avoir vu jadis telles de ses œuvres habillées de la couverture verte du bon éditeur Michel Lévy? Mais elles sont bien tombées dans l'oubli. C'est que la concurrence littéraire est terrible et les résurrections hasardeuses.

Pourtant l'éclat de cet improvisateur « prestigieux », ainsi que le qualifie son biographe et commentateur, M. Ernest Jaubert, méritait qu'ont tentât de sauver du néant définitif un écrivain qui fut naguère admiré par Victor Hugo et Théophile Gautier, tour à tour ou simultanément poète, journaliste, critique,

Sang de Bouleau

Sève de bouleau des Alpes naturel avec arnica.

Produit le plus parfait de nos jours

SOINS DE LA CHEVELURE Droits réservés 46 225

Spécifique sûr et rapide pour chute des cheveux, pellicules, cheveux gris, chevelure clairsemée, voire calvitie.

Plus de 2 000 attestations et commandes après premier essai pendant les 6 derniers mois.

Flacons de **fr. 2.50 et 3.50**

Crème de sang de bouleau pour cuir chevelu sec, pot de **fr. 3 et 5.** Shampooing de bouleau **30 c.**
Savon de toilette aux herbes des Alpes, qualité extra fine, **fr. 1**

Vente : Centrale d'herbes des Alpes au St-Gothard, Faido.

Anglo Swiss Biscuit Co

Winterthour

RHUMATISMES

L'ANTALGINE guérit toutes les formes de rhumatismes, même les plus tenaces et les plus invétérés.

Prix du flacon de 120 pilules **fr. 7.50,** franco contre remboursement.

PHARMACIE DE L'ABBATIALE, PAYERNE

Brochure gratis sur demande.

BIOLEY, SORDET & Co

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
DE LA

MOTO-TROTTINETTE
" SKOOTAMOTA "

25 bis, Avenue du Mail — GENÈVE

Agence exclusive pour Genève,

des Motos HARLEY-DAVIDSON

MINIMAX

Le meilleur extincteur d'incendie portatif

Demandez prospectus Y 21

MINIMAX S. A. Seehofstrasse 4 ZURICH

REVUE DES LIVRES (*Suite*).

dramaturge, nouvelliste et romancier de talent, que desservit sa dispersion même. Rappelez-vous le cas de Diderot. Mais la verve, mais le modernisme de Méry permettent de relire sans ennui les quatre nouvelles humoristiques rééditées ici : La chasse au chastre, Explorations de Victor Hummer, Un Chinois à Paris, Un chat, une perruche, un nuage d'hirondelles. Que dis-je, sans ennui? — Avec un plaisir certain.

— Je ne sais si vous en prendrez autant à la lecture de la *Psychologie du féminisme* de Mme Léontine Zanta. Non que l'auteur n'ait fait déjà ses preuves dans un roman significatif, *La science et l'amour* ; non que son préfacier, M. Paul Bourget n'ait couvert de sa haute autorité un nom encore inconnu du grand public. Mais on a tant bavardé sur le féminisme qu'il y a quelque témérité à prétendre en construire une psychologie systématique. Il en est, du reste, ainsi de

NOUVEAU **TISSAGE DE SOIERIES** SOC. ANONYME

ci-devant

EMILE SCHAERER & Cie, ZURICH, TALSTR. 32

fabrique de ***Tissus de soie unis et nouveautés***

Comptoir de bijouterie et d'orfèvrerie

Mme M. LASSUEUR (anc. Haldy), Lausanne, Rue de Bourg 7, au Ier

GRAVURES — REPARATIONS

ZENITH

la montre
sans rivale comme précision

quel qu'en soit le format, est celle qui convient le mieux à l'usage de

BRACELET

En vente chez les bons horlogers

Demandez Catalogues illustrés aux fabriques des MONTRES ZENITH, Dépt G., au Locle.

Grippe, Influenza
Catarrhe, aff. pulmonaires prescrite par les médecins
Siroline "Roche"
Dans toutes les pharmacies

REVUE DES LIVRES *(Suite).*

toutes les questions dites « sociales », et, sans doute, ai-je tort de m'achopper à un titre, comme j'ai tort de me défier, en général, des femmes-penseurs, je ne dis pas des femmes savantes.

Car Mme Léontine Zanta appuie ses revendications sur une étude approfondie de l'évolution des mœurs et des idées, et on lira avec un réel intérêt tel chapitre, par exemple, celui sur le féminisme du nord et le féminisme dans les pays latins. Surtout, on abordera dans ses conclusions, bien qu'un peu trop généralisées et trop absolues, réclamant « une transformation radicale de la vocation et de la spiritualité de la femme ».

FABRIQUE DE MEUBLES
J. KELLER & Cie
ZURICH
ST. PETERSTRASSE
BAHNHOFSTRASSE
Objets d'Art, Antiquités
Décoration d'Intérieurs

BRODERIES
DEPIERRE
LAUSANNE
Succursale à
MONTREUX
A la Ville de St-Gall

FABRIQUE DE REGISTRES Vve X. KOST, LAUSANNE
Maison Suisse fondée en 1875
SPÉCIALITÉ : Registres à dos élastiques pour tous systèmes.
Registres à feuilles mobiles — Cartes comptabilité. — Dossiers pour classements verticaux

Parfum

„ Illusion Drallé "

(dans le Phare)

Gouttes de Fleurs sans alcool donnant l'illusion parfaite de fleurs fraîchement cueillies.

Un atome suffit. Naturel et exquis.

Violette, Muguet, Rose, Lilas, Héliotrope, Orchideé, Foin coupé, etc.

Nouveauté : Le „ Lys d'Or "

En vente partout.

Agence générale pour la Suisse :

A. RACH

Winkelriedplatz BALE

REVUE DES LIVRES *(Suite).*

— Le nouveau volume de vers de M. Henry Spiess, le représentant le plus en vue de notre poésie romande, est intitulé *Simplement*. On ne saurait intituler plus simplement un recueil poétique. On ne saurait, non plus, y révéler plus simplement une âme simple, exception faite pour Francis Jammes, dont la simplicité confine à la naïveté et à la candeur, quand elle ne les dépasse point.

M. Henry Spiess a fait du chemin depuis le *Visage ambigu*. Il s'est — comment dirai-je ? — tranquillisé. C'est aujourd'hui un poète de tout repos, un poète d'anthologie à mettre entre toutes les mains. Ce qui ne veut pas dire qu'il ait jamais rivalisé avec les truculences ostentatoires de Jean Richepin, par exemple, ou avec les excentricités des modernistes. Mais enfin je tiens à souligner ce caractère que d'aucuns qualifieront de rassis. Ce par où il rentre, sans le vouloir sans doute, dans la note un peu terne, un peu bourgeoise de notre honnête poésie tradi-

UNION DES BANQUES SUISSES

VEVEY **LAUSANNE** **MONTREUX**

2, Place St-François, 2

Capital et Réserves : Fr. 85 500 000.—

Délivre des certificats de dépôt au porteur ou nominatifs avec coupons semestriels aux taux les plus avantageux.

Carnets de dépôts.

Achat et vente de titres. — Gestion de fortunes.

Ouverture de Crédits commerciaux.

Avances sur titres. — Escompte d'effets de commerce.

Change de monnaies et billets étrangers.

Grand choix

pour Enfants, Dames, Messieurs

en Chaussures

de ville, de sport, du soir

François JATON

S. A.

Galerie St-François

Téléphone 31.95 Téléphone 31.95

LAUSANNE

Transports Internationaux
GEORGES HELMINGER & Cie
Téléphnone 5527 BALE Télégrammes : Helminger

N'expédiez pas des marchandises sans avoir consulté notre bureau de tarifs.

Kurhaus Tarasp
près du Parc National Suisse
Basse Engadine (alt. 1200 m). Gare : Schuls-Tarasp.

Seul hôtel situé directement près des sources principales et ayant des bains minéraux dans la maison. La cure de bains et de boisson de Tarasp, bien plus efficace que celles de Karlsbad, Marienbad, Vichy etc., soutenue et favorisée par un climat alpestre extrêmement salubre est sans pareil dans ses effets et garantit absolument des résultats excellents **Faites un essai avec 1 caisse de 10/1 bouteilles « Source Lucius » à fr. 10.50 ou 15/2 bouteilles à fr. 12.— et vous serez convaincus.** Prospectus par

Kurhaus Tarasp, 350 lits.

REVUE DES LIVRES *(Suite).*

tionnelle avec l'abus des morceaux de courte haleine et des petits vers octosyllabiques.

Mais que M. Spiess possède la fibre paternelle ! Quelle tendresse pour l'enfance et quel sens profond d'icelle ! Le volume eût pu tout aussi bien, à l'instar de Victor Hugo, être intitulé l'*Art d'être père*, avec peut-être plus de délicatesse dans la touche et plus de nuance dans l'âme.

— A son tour, M. Emmanuel Buenzod, qui doit être un peu disciple de Spiess en même temps que d'autres contemporains plus illustres, a éprouvé le besoin de nous dévoiler sa vie intérieure. Les *Poèmes*, comme toute œuvre lyrique, constituent une manière de confession personnelle. Rien d'excentrique, du reste, ni de sensationnel dans ces petites pièces écrites agréablement, très librement aussi à la mode d'aujourd'hui telle que la pratique, par exemple M. Charly Clerc. Notations justes et fines, sensibilité bien romande, tout à fait représentative de notre race au sens physiologique et spirituel du terme.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

SWISS BANK CORPORATION

Bâle - Zurich - St-Gall - Genève
Lausanne - Neuchâtel - Chaux-de-Fonds
Bienne - Chiasso - Hérisau - Le Locle - Nyon
Aigle - Morges - Rorschach - Vallorbe.
Londres E. C.

CAPITAL-ACTIONS VERSÉ . . . . . fr. 100,000,000
RÉSERVES . . . . . fr. 31,000,000

Le Siège de **LAUSANNE**, 11, Grand-Chêne, traite
toutes opérations de
BANQUE, de BOURSE et de CHANGE.

Maman

n'achète que les Zwiebacks hyg., Bretzels au sel, Leckerlis de Bâle, Nouilles aux œufs et au lait

Singer de Bâle.

Spécialité :
Biscômes de Berne

Confiserie-Pâtisserie
J. Hächler, Berne
13, Neuengasse, près de la Gare.

JEANRENAUD & MARGOT

LAUSANNE, 15, Place St-François
CIGARES, CIGARETTES, TABACS, PIPES et ARTICLES pour FUMEURS des meilleures marques.
Le plus grand assortiment. Envois à choix. Prompte expédition.

pour garçons
Chars à ridelles
Krauss
ZURICH, Stampfenbachstr. 46/48
Bahnhofquai 9
Catalogue gratuit.

CHARLES GUINCHARD
Maison spéciale p. timbres suisses - BERNE
J'envoie à choix timbres de tous les pays aux meilleures condit. Demandez mon prix-courant de tous les timbres suisses. J'achète également les vieux suisses et européens.

Le véritable
GRAMOPHONE
sans rival.

Seuls concessionnaires
pour la Suisse
HUG & C°
BALE

REVUE DES LIVRES *(Suite).*

M. Buenzod craint que le lecteur ne soit déçu par ce que ce volume offre « d'inégal et de disparate dans la pensée et dans la forme » ? Mais il avance avec juste raison que « son chant justifie chaque poème... le chant qui naît, s'élève et retombe au gré des saisons, du plaisir et de la mélancolie ».

Ajoutons, pour finir, que l'auteur du *Canot ensablé* continue à se faire habiller chez le bon faiseur et que papier, couverture et typographie témoignent de son bon goût comme aussi de celui de la maison Delachaux et Niestlé qui l'édita.

— Il me reste à vous signaler une suggestive plaquette de M. Ernest Reymond-Nicolet sur le contrôle de soi-même par le relâchement musculaire. L'auteur n'est ni médecin, ni psychologue, mais il a expérimenté sur lui-même et noté à notre usage les résultats de ses expériences. Tout ce qu'il nous dit là paraît excessivement convaincant, — j'entends les avantages pratiques de la méthode, l'exposé du procédé curatif. Quant à l'interprétation psychophysiologique, je l'abandonne aux méditations des professionnels, méditations auxquelles la savante préface de M. Ed. Claparède constitue une excellente introduction.

Aussi bien, l'important est-il, dans une époque de surmenage comme la nôtre de mettre en pratique des enseignements aussi salutaires que celui-ci, tels, na-

Véritables pains d'anis de Grandson
à 4 francs le kg.
Macarons extra fins
d'ancienne renommée, à 8 fr. le kg. Expéd. soignée partout dès 1 kg franco p^r la Suisse
F. LEUENBERGER, fabricant, GRANDSON

Articles de Caoutchouc en tous genres
Caoutchouc Industriel

A. BRUNNER
SUCC. DE FRÉD. BRUNNER · BALE ·

CITROVIN
COMME VINAIGRE
RECOMMANDÉ PAR LES MÉDICINS
TUDOR & STAUDENMANN fabrique suisse de Citrovin Zofingue

Pour devenir un parfait pianiste
Cours SINAT
par Correspondance
Agréable, facile à suivre.
Supprime l'étude mécanique.
Economise les 3/4 du temps d'étude.
Donne son splendide, virtuosité, sûreté de jeu.
Enseigne ce que les leçons orales n'enseignent jamais.
***Rend facile** tout ce qui semblait difficile*
COURS SINAT D'HARMONIE (très recommandé)
pour composer, accompagner, improviser, analyser
EXPLIQUE TOUT, FAIT TOUT COMPRENDRE
Cours tous degrés : Violon, Solf., Chant, Mandoline
Demander très intéressant programme gratuit et f^co.
B. SINAT, 7 rue Beau-Séjour, Lausanne.

SANATORIUM DU LÉMAN

GLAND

MÉDECIN EN CHEF: Dr A. SCHRANZ

Hydrothérapie, Electrothérapie, Massage, Régime.

Médecine interne. Maladies nerveuses.
Convalescence. Repos.

Vaste parc. - Situation superbe au bord du lac. - Confort
Ouvert toute l'année. Prix modérés.

ADRIEN SCHILD
FABRIQUE DE DRAPS, BERNE

fournit des étoffes solides pour vêtements de messieurs, dames et jeunes gens, **directement aux particuliers.**

Prix réduits en fournissant des effets de laine.

: Demandez tarifs et échantillons. :

REVUE DES LIVRES *(Suite).*

guère, la respiration profonde ou d'autres exercices renouvelés des Hindous. C'est surtout une question de persévérance, d'entraînement de la volonté.

— Léon Bloy, élu par M. Pierre van der Meer de Walcheren comme parrain de son *Journal d'un converti*, appelle très justement ce livre un « très simple et très beau récit de la pérégrination d'une âme à la recherche de Dieu ». L'esprit souffle où il veut. Il a voulu que cette âme de poète, « incapable de s'assouvir de ce qui n'était pas l'Infini », après l'avoir cherché partout, à travers des angoisses et des déceptions toujours renouvelées, le trouvât dans l'Eglise, que son préfacier appelle « l'Eglise indefectible du Christ ». Et la douleur de cette recherche

Société Anonyme
de
LAMINOIRS ET CABLERIE
Usines à COSSONAY-GARE et DORNACH

Fonderie, laminoirs, tréfilerie de cuivre laiton, bronze, aluminium et alliages de nickel.

Fabrication de fils et câbles pour applications de l'électricité

Matériel divers pour installations électriques.

J. VÉRON, GRAUER & Cie

GENÈVE - BELLEGARDE - VALLORBE - LA CHAUX-DE-FONDS - BRIGUE
PONTARLIER - DOMODOSSOLA - MORTEAU - MARSEILLE

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
VOYAGES ET ASSURANCES
AGENCE PRINCIPALE DE LA COMPAGNIE
INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS

Consommez les produits AU LAIT

Guigoz

Lait pur de la Gruyère, en poudre, phosphaté ou non;

Déjeuner au chocolat complet;

Puddings complets au chocolat ou au café;

Crèmes complètes au café ou au chocolat.

Dégustation et démonstration dans notre magasin:
36, rue du Petit-Chêne, LAUSANNE

REVUE DES LIVRES (*Suite*).

est exhalée avec une passion, rarement retrouvée depuis Pascal, dans ce très beau livre, jusqu'au moment de la conversion miraculeuse.

L'introduction de Léon Bloy, combattant intransigeant, illuminé et farouche même quand il fonce sur le calvinisme — dont la «laideur vraiment atroce devait naturellement produire une répulsion instinctive contre les splendeurs du catholicisme» — est d'un artiste et d'un sincère. Je ne veux pas dire par là, bien entendu, que la vérité qu'il prêche soit la seule bonne, étant ici dans le domaine du surnaturel, et non dans le domaine de la raison.

R. F.

ELECTRO-MATÉRIEL

Zurich I :: Téléphone : SELNAU 48. 01
Ad. télégr.: KILOWATT

Matériel complet
d'installation
électrique :
Lumière
Force
Téléphone
Sonnerie

Magasins de vente :

ZURICH :
Löwenstrasse, 30.

LAUSANNE :
Avenue du Tribunal Fédéral, 9

BERNE :
Monbijoustrasse, 22

ST-GALL :
Katharinengasse, 22

LAVEY-LES-BAINS

près SAINT-MAURICE, ligne du Simplon

STATION SULFURO-SALINE

Grand parc. - Beaux ombrages. - Promenades étendues. - Tennis agrandi et remis à neuf
Excellente cuisine. - Ascenseur hydraulique. - Chauffage central.

Ressources thérapeutiques: **Source thermale (49°) sulfureuse sodique, radio-active** en bains et boissons. — **Eaux mères des Salines du Bévieux,** près Bex. — **Hydrothérapie:** Eau de Morcles à 9°, et bains du Rhône. — Douches variées. — **Bains de sable** à haute température. (Spécialité de Lavey.) Pris complets ou partiels, ils produisent les meilleurs résultats dans les affections articulaires, la sciatique et l'obésité. — Massages.

Indications: Débilité, chlorose, lymphatisme, toutes les formes de rhumatisme, tuberculose des glandes, os et articulations, maladie de la peau, affections utérines, catarrhes de toutes les muqueuses, y compris la vessie, cicatrisation des ulcères et fistules, résorption d'anciens exsudats pleuraux, péritonéaux, etc., augmentation des échanges nutritifs.

Médecin de l'établissement: M. le Dr **Laurent Petitpierre**.

La Direction répondra à toutes demandes de renseignements.

Saison du 15 mai au 30 septembre.

Impressions en tout genre

COMMERCE, INDUSTRIE
ADMINISTRATIONS :::

MÉDAILLE D'OR
Exposition nationale suisse
Berne 1914
La plus haute récompense décernée
dans ce groupe.

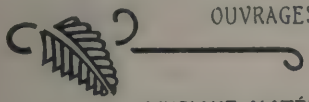

OUVRAGES LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES, etc.:
dans toutes les langues européennes
HÉBREU ET CHINOIS.

MUSIQUE NOTÉE, CHIFFRÉE ET LETTRÉE :::
MATHÉMATIQUES, ILLUSTRATIONS en noir et couleurs

Livraison dans les meilleures conditions de rapidité, de bienfacture et de prix

Imprimeries Réunies (S. A.)

AVENUE GARE, 23 LAUSANNE TÉLÉPHONE 83.91

OUVRAGES REÇUS

Le principe de la relativité et la théorie de la gravitation, par *Jean Becquerel*. — 1 vol. in-8°. Paris, Gauthier-Villars.

La légende socratique et les sources de Platon, par *Eugène Dupréel*. — 1 vol. in-8°. Bruxelles Robert Sand. Prix, 30 fr.

L'Œuvre de Swinburne, par *Paul de Reul*. — 1 fort vol. in-8°. Bruxelles, Editions Robert Sand Prix, 30 fr.

La Mennais, sa vie, ses idées, ses ouvrages, par *F. Duine*. — 1 vol. grand in-8° Bibliothèque d'histoire littéraire et de critique. Paris, Garnier. Prix, 10 fr.

L'Argentine devant l'histoire, par *José-P. Otero*. Tome Ier : De l'émancipation à la république unitaire. — 1 vol. in-8°. Paris, Plon. Prix, 7 fr.

L'avenir des relations franco-allemandes, par *Ambroise Got*. — 1 vol. in-16. Paris, Chiron. Prix, 5 fr.

La terreur en Bavière, par *Ambroise Got*. — 1 vol. in-16. Paris, Perrin. Prix, 7 fr.

Cinquante ans de pensée française, par *Pierre Lasserre*. — 1 vol. in-16. Paris, Plon. Prix, 7 fr.

Le monde social des fourmis, par *Auguste Forel*. Tome II. — 1 vol. in-16. Genève, Kundig.

Résumé de la Troisième Internationale communiste, par le colonel Rezanof. — 1 vol. in-16. Paris, éd. Bosshardt. Prix 3 fr. 50.

Le problème de l'unité russe, par *Emile Haumant*. — 1 vol. in-16, avec 4 cartes. Paris, éditions Bosshardt. Prix 4. fr. 50.

Mémoires d'écrivains et d'artistes. Journal de Marie Lenéru. — 2 vol. in-16. Paris, Crès, Prix, 10 fr. les 2 volumes.

L'arrivée aux étoiles. Essai vers l'Au-delà. Roman, par *Jean Rameau*. — 1 vol. in-16. Paris. Plon. Prix, 7 fr.

Jules Nicole, 1842-1921, helléniste. — In-fol. Genève, Revue mensuelle. Prix, 4 fr.

Bébé est malade, par le Dr *P. Pironneau*. — 1 vol. in-16. Paris, Garnier. Prix, 4 fr. 50.

Traité pratique d'hygiène, d'élevage et des maladies des chiens, par *M. Douville*. — 1 vol. in-16. Paris, Garnier. Prix, 8 fr.

Mémoires du général baron de Marbot. Tome II. — Paris, Plon. Prix, 3 fr.

Théâtre complet, de *François de Curel*. Tome V. *Le coup d'aile, L'âme en folie*. — 1 vol. in-16. Paris, Crès et Cie.

Poésies complètes, par *Charles Le Goffic*. — 1 vol. in-16. Paris, Plon. Prix, 10 fr.

La randonnée de Samba Diouf, par *Jérôme et Jean Charaud*. — 1 vol. in-16. Paris, Plon.

L'expérience du Docteur Lorde, par *Cyril-Berger*. — 1 vol. in-16. Collection littéraire des romans d'aventures. Paris. Edition française illustrée. Prix, 6 fr.

Grâce ou la chatte sauvage, par *Jean Dufourt*. — 1 vol. in-16. Paris, Plon. Prix, 7 fr.

Rayonnement et gravitation, par *Félix Michaud*.—1 vol. gr. in-8°. Paris, Gauthier-Villars et Cie.

Die gefesselte Helvetia, von *Delectamus*. Mit Illustrationen von *Philipp Zehde*. — 1 vol. in-16. Berlin, Ehrlich.

Technische Träume, von *Hanns Günther*. — 1 vol. in-16. Zurich, Rascher. Preis, 2 fr.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

LAUSANNE — VEVEY — MONTREUX — GENÈVE — BERNE

MÉMOIRES DU KRONPRINZ

Un vol. in-8 de la Collection de « Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale ». — 1 vol. grand in-8 . . . . . Fr. 10.—

Le Kronprinz raconte non seulement sa jeunesse, son éducation, sa vie à la cour et à l'armée, ses voyages, mais il s'étend sur les années de crise avant la guerre et surtout sur la guerre elle-même. Il donne des détails tout nouveaux sur la retraite de la Marne en 1914, sur la défaite de Verdun, sur la débâcle du 9 novembre 1918, sur la révolution allemande et la fuite de l'Empereur en Hollande, le tout mêlé de curieux ou sensationnels renseignements sur les diplomates, les généraux, les politiciens qui ont joué les plus grands rôles dans la politique mondiale de ces vingt dernières années.

PHÈDRE

ou

De la Beauté des Ames.

Dialogue de Platon, traduction de Mario Meunier (avec le Traité de Plotin sur le Beau). — 1 vol. in-16 . . . . . Fr. 10.—

Avec la science qu'il possède de la pensée de Platon, la ferveur intelligente qu'il porte à ce maître divin, M. M. Meunier, mieux que tout autre, était à même d'entreprendre et de mener à bien une traduction nouvelle de ce sublime dialogue. De toutes les œuvres de Platon, c'est en effet le *Phèdre* qui respire le plus de poésie, le plus d'enthousiasme, le plus de sérénité.

HISTOIRE DU CHRIST

par *Giovanni Papini*. Traduction de Paul-Henri Michel. Un vol. in-8, avec couv. ill. . . Fr. 9—

Accueillie avec une ferveur quasi mystique par le public italien, cette œuvre, que l'on traduit dans toutes lse langues, vient à son heure et s'adresse aux chrétiens de tous les pays, ainsi qu'à tous ceux qui ont besoin de consolation ou d'encouragement dans ce monde où la souffrance et le mal triomphent trop souvent. Ce livre fera date dans l'histoire de l'apologétique chrétienne.

LES ANGLAIS

par *R. W. Emerson*. Traduction de Pierre Chavannes. Un vol. in-16. . . . . Fr. 10.—

Les impressions et opinions du grand philosophe « transcendantal » sur *l'anglais*. Emerson admirait, mais n'aimait pas tout à fait les Anglais, il n'a pas cultivé le paradoxe dans ce recueil où il se montre une fois de plus intéressé seulement par les fondations solides de la vie. Et de là vient que ce livre donne une impression intense de véracité, de loyauté et de bon sens.

AU JARDIN DES GEMMES

L'Emeraude, le Rubis, le Saphir.

par *Léonard Rosenthal*. Un vol. in-16 . . . . . Fr. 7.50

Livre pour le grand public aussi bien que pour les professionnels. Avec la science d'un savant et la tendresse d'un artiste, M. Rosenthal conte ici l'histoire merveilleuse des plus splendides pierres précieuses, les légendes hindoues, les anecdotes savoureuses, influences mystérieuses... Tout cela est attachant et étrange comme un conte oriental, instructif aussi comme l'ouvrage d'un économiste moderne.

Les prix ci-dessus sont indiqués en francs français, payables : a) en argent suisse avec 40 % de rabais ; b) en argent franaçis à partir de 50 francs français (plus 10 % pour frais de port) au moyen de billets de banque français ou de chèque sur Paris.

Rien ne vaut la
Vitalone
Graisse
de Coco
extra
REFUSEZ TOUT PRODUIT SOI-DISANT SIMILAIRE

ENTONNOIR Pat. Gloria 10

Très grande épargne

Plus de misères !

Prix :

Fr. 3.50

Règle automatiquement le remplissage des bouteilles.

Exclusivité pr la Suisse :

G. Hug & Fils
Berthoud

Revendeurs demandés partout.

Pensionnat de Jeunes Filles

Tanneck-Gelterkinden (Bâle-Camp.)

¶ Etude des langues allemande et anglaise. - Ouvrages à l'aiguille. - Institutrices diplômées. - Vie de famille. - Education soignée. - Maison spacieuse avec grand jardin. - Prix modérés. - Prospectus et références à disposition. - - - - - -

Nouv. propr.: A. Schaub-Wackernagel.

Cours de vacances.